Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/tudesurlesgest03dufo

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL
LIBRARY

ÉTUDE

SUR LES

GESTA MARTYRUM

ROMAINS

III

DU MÊME AUTEUR

Etude sur les Gesta Martyrum Romains (6 volumes).

I. *Vue générale. Le Mouvement légendaire ostrogothique.* Paris, Fontemoing, in-8, 1900. Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1901. Prix Bordin.

II. *Le mouvement légendaire lérinien.* Paris. Fontemoing, 1907. in-8.

III. *Le mouvement légendaire grégorien.* Paris. Fontemoing, 1907. in-8.

IV. *La Légende romaine et la Légende manichéenne* (sous presse). Paris. Fontemoing, 1907. in-8.

V. *La Légende romaine et la Légende grecque* (sous presse). Paris. Fontemoing, 1907. in-8.

VI. *Les collections* (paraîtra en 1908). Paris. Fontemoing. in-8.

La Christianisation des Foules. Paris, Bloud, 3e édit., 1907.

Le Passionnaire occidental au VIIe siècle. Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'Ecole française de Rome. — Rome 1906.

Saint Irénée. (Collection *La Pensée chrétienne*). Paris. Bloud, 3e édit., 1907.

Saint Irénée. (Collection *Les Saints*). Paris. Lecoffre, 2e édit. 1905.

L'Avenir du Christianisme. Première partie : Le Passé chrétien. Vie et Pensée. 3e édition revue et augmentée d'une bibliographie (4 volumes). Paris. Bloud, 1907.

I. — *L'époque orientale. Histoire comparée des religions païennes et de la religion juive* (jusqu'à Alexandre).

II. — *L'époque syncrétiste. Histoire des origines chrétiennes* (depuis Alexandre jusqu'au IIIe siècle).

SAINT-AMAND (CHER). — IMPRIMERIE BUSSIÈRE

ÉTUDE

SUR LES

GESTA MARTYRUM

ROMAINS

TOME TROISIÈME

LE MOUVEMENT LÉGENDAIRE GRÉGORIEN

PAR

Albert DUFOURCQ

PROFESSEUR-ADJOINT A L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
DOCTEUR ÈS-LETTRES

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE THORIN ET FILS
ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR
Libraire des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome,
de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire
du Collège de France et de l'Ecole Normale supérieure
4, RUE LE GOFF, 4

—

1907

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
JUN 8 1963
LIBRARY

24178

PRÉFACE

Box
247
D86

PRÉFACE

Le mouvement légendaire qui s'exprime dans les *Gesta martyrum* romains de l'époque ostrogothique, comme il continue le mouvement lérinien, se prolonge au temps de l'exarchat de Ravenne et de la conquête lombarde. On le voit se propager lentement dans les pays qui entourent Rome ; la date tardive des textes rappelle l'origine étrangère du mouvement.

La physionomie de Grégoire le Grand (+ 604) apparaît dès lors dans un jour plus clair : saint Grégoire n'est que l'émule illustre de cent écrivains obscurs ; son attitude montre quel chemin, depuis Damase, a parcouru l'église romaine. En le rapprochant de ses contemporains et de ses devanciers, on s'explique aisément l'origine, on apprécie plus précisément la portée de son œuvre hagiographique.

Et c'est ainsi que l'analyse du « mouvement grégorien » nous met à même de mesurer plus exactement les conséquences du « mouvement ostrogothique », comme l'étude du « mouvement lérinien » nous a permis d'en apercevoir plus distinctement les causes (1).

(1) Chercher en tête du tome II l'explication des principale abréviations. J'ajoute ici la mention de C. Diehl = *Etudes sur l'admininistration byzantine dans l'exarchat de Ravenne* (568-751) Paris, Thorin, 1888.

CHAPITRE PREMIER

TRADITIONS DE LA CAMPAGNE ROMAINE, LES SAINTS ALEXANDRE, HEDESTUS, AGAPET

La Légende romaine s'est épanouie à l'époque ostrogothique, à la fin du ve et au début du vi^e^ siècle : tous les indices qu'on a relevés nous ramènent à cette date [1]. Mais, passé cette date, qu'est devenu le mouvement littéraire que nous avons décrit? Venu du dehors à Rome, est-ce à Rome qu'il s'est arrêté et qu'il est mort? Ou bien de Rome, son nouveau centre, s'est-il propagé peu à peu dans les régions voisines ?

Justement, après l'expulsion des Goths, certains pays se groupent autour de la Ville. C'est le temps où se forme l'organisme qui s'appellera longtemps l'état pontifical : on le nomme alors le duché de Rome. Qui sait si l'étude des légendes qui y fleurissent ne montrera pas qu'elles sont solidaires des gestes romains et qu'elles en prolongent l'œuvre curieuse ? Aujourd'hui comme autrefois, faisons rapidement le tour de Rome, non plus en visitant ses églises [2], non plus en descendant dans ses cimetières [3], mais en parcourant l'exarchat.

[1] G. M. R., I, 287-321.
[2] G. M. R., I, 101-172, chapitre II de la deuxième partie.
[3] G. M. R., I, 173-264, chapitres III et IV de la deuxième partie.

Les légendes des deux ports de Rome et du petit bourg qui donne son nom à la voie Nomentane sont étroitement solidaires, on l'a vu [1], des légendes romaines. En est-il de même de ces autres légendes dont on rencontre le point d'attache à la même distance environ de la Ville? Les gestes de Baccano, de Laurente et de Préneste présentent-ils le même caractère que les gestes de Nomentum, de Porto et d'Ostie?

I

Les gestes d'Alexandre (de Baccano [2])

Au temps d'Antonin, le bienheureux évêque Alexandre, rempli de la grâce de Dieu, combat les idoles et travaille à ramener les âmes dans le chemin de la vie. Comme on porte Luceius, qui vient de mourir, il dit aux parents : « Croyez au Père, au Fils et à l'Esprit-Saint, et votre fils ressuscitera ». Les parents se laissent persuader, l'évêque implore Celui qui a ressuscité Lazare, et l'enfant ressuscite. Et le ressuscité s'écrie : « Deux Egyptiens [3] pleins de colère et de fureur m'entraînaient au désert ; ils allaient me précipiter dans un puits scellé de sept sceaux [4], lorsqu'un homme jeune, à l'aspect éclatant, cria d'une voix forte : « Lâchez cet enfant, qu'appelle le serviteur de Dieu Alexandre » ; et les Egyptiens me ramenèrent dans mon corps. » Et l'enfant ajoutait : « Alexandre, mon seigneur, baptise-moi au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, pour que je ne revoie plus ce puits que j'ai vu : c'est là qu'on envoie ceux qui ne sont pas baptisés, ceux qui n'ont pas confessé le Christ ! » Et tous, sans hésiter, se firent chrétiens : et, comme on était au début du mois de mars, ils furent baptisés le saint jour de Pâques. Ils étaient 125.

[1] G M. R., I, 237-243 (Porto), 244-250 (Ostie), 212-213 (Nomentum).

[2] B. H. L., 273. 21 septembre 230. Cf. Tillemont, II, 319.629 ; Allard, II, 169. Neumann : I, 306-308.

[3] Le narrateur veut dire des diables, noirs comme des Egyptiens.

[4] Souvenir des 7 sceaux de l'Apocalypse.

Antonin apprit ces merveilles et ordonna au premier palatin (primus palatinus) *Cornelianus de lui amener Alexandre. Cornelianus nous trouva dans l'église, le jour du Seigneur, comme nous instruisions le peuple; car les messes* [missæ] *n'avaient pas encore été célébrées. Effrayé par cette nombreuse assistance, il nous explique avec respect la raison de sa venue. « Je la connais, lui dit Alexandre; mais allons. » Et il refuse de fuir, il empêche le peuple de lapider le palatin, le bénit après avoir fini la messe et nous renvoie; mais comme il m'avait ordonné prêtre, je l'accompagnai à Rome avec ma femme — sa propre sœur —, avec Boniface et avec Vitalion. Or, Antonin était en Tuscie: il se faisait bâtir un mausolée sur la voie Claudia, au 18e mille. Cornelianus arrive rapidement au Clivus Parralis, au* prætorium *Fusci, où il comparaît devant le tyran: je l'avais suivi jusque-là, mêlé aux soldats, curieux de connaître les gestes du martyr. Alexandre confesse le Christ, descendu du ciel pour nous délivrer de la mort; il brave les tourments du chevalet, et est reconduit en prison. L'ange Michel vient délier ses chaînes; puis il m'avertit de quitter l'arbre sous lequel je m'étais endormi, afin de n'être pas maltraité, et je suis la route comme un mendiant. Quatre jours après, dans le* prædium *des Næviani, Antonin fait dresser son tribunal et préparer les jeux; mais Alexandre fait le signe de croix, repousse les avances de l'empereur et méprise les supplices (chevalet, lames ardentes, ongles de fer). Lorsqu'Antonin jure par Jupiter, par le Soleil Invaincu et par Apollon le grand de le traiter comme un frère s'il sacrifie, il feint de se laisser fléchir; mais, arrivé au temple d'Apollon, il fait le signe de la croix, et sa prière jette à terre l'idole et le tiers du temple. Et les ours et les lions lui lèchent les pieds.*

Cependant le peuple proteste; Antonin ordonne à son officium *qu'on prépare une fournaise. Ce qui est fait, par les soins des* ministri, *au bourg de Baccano, où il y avait des thermes publics. Or, à la prière d'Alexandre qui raille et insulte le tyran, la fournaise s'éteint; pas un de ses cheveux n'a été brûlé. « Décapitons-le », conseille Cornelianus. C'est à ce moment qu'un des membres de l'*officium, *Herculanus, s'avoue chrétien; il a reçu la grâce du Christ; il est condamné. On arrive à la fontaine qui est à 130 pieds du bourg, à deux pieds hors du chemin, et là, le saint se lave les mains et la figure. Plus loin, au 20e mille de la voie Claudia, là où se dresse*

sur de grandes pierres l'inscription de marbre, à sept pieds de la route, au couchant, à 75 pieds de la borne milliaire, Alexandre ôte sa tunique [de dessus (planète ou dalmatique)], et, vêtu de sa tunique de lin, après s'être bandé les yeux de l'étole, orarium, *qu'il a empruntée à une veuve rencontrée sur le chemin, il fait le signe de la croix, et il est décapité. La terre tremble ; les thermes et les maisons du bourg s'écroulent. — La nuit venue, j'enlève le corps et Boniface va se procurer des aromates. Sur l'ordre d'Alexandre qui m'apparaît, moi Crescentianus, je l'ensevelis, non dans la petite crypte que j'avais creusée avec mes compagnons et qu'il me réservait, mais à l'endroit où il avait été mis dans la fournaise ; et, sur son ordre encore, je serrai soigneusement sa passion, afin qu'Antonin ne pût la brûler. Et je gravai cette inscription dans le marbre :*

Ici repose le saint et vénérable martyr Alexandre, Evêque.
On célèbre sa déposition le 11 des kalendes d'octobre,
tandis que règne Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

Le texte qui est ici résumé se lit dans le *Codex Vindobonensis* 357 : je l'appelle le texte A.

Nous en connaissons deux autres, un peu plus longs. L'un, B, est imprimé par les Bollandistes et commence par les mots *In diebus illis* [1] ; il compte 14.132 baptisés, non 125 ; place au dix-septième mille le mausolée d'Antonin, omet l'histoire de cette veuve qui donne au saint son étole, transforme le nom *Luceius* en *in locello* et ajoute l'épilogue suivant.

Quatre jours après le martyre d'Alexandre, sur l'ordre d'Antonin, Herculanus est jeté à minuit au milieu du lac ; mais la pierre se détache de son cou, il sort des eaux, prie Dieu d'avoir pitié de lui [sans doute parce qu'il n'a pas reçu le baptême], et encouragé par une voix du ciel, il rend l'âme. — Les soldats, qui ont tout vu, racontent tout à Cornelianus. Comme celui-ci veut briser l'inscription, sa main se dessèche, et c'est au tombeau qu'il est guéri. Et il en informe Protasius, et c'est sous sa dictée que Protasius écrit cette histoire. Un homme juste et craignant Dieu, à la suite d'une vision,

[1] B. H. L., 273, 21 septembre 230.

ensevelit Herculanus dans son cimetière, le 6 des kalendes d'octobre. Après la mort d'Antonin, Cornelianus donne à Protasius, qui a élevé sa fille, le prætorium Fusci ; *Protasius y relève les thermes de Baccano ; il y construit, sur ma demande, une église au tombeau du martyr, en même temps qu'un cimetière de 300 pieds de circuit. La dédicace de l'église est fêtée le 10 des kalendes d'avril* [*23 mars*], *Constantin et Crispus césar étant* (*consuls*) *pour la deuxième fois* [*321*].

L'autre — que j'appelle le texte C — nous est accessible dans les longs résumés qu'en ont faits Adon et Flodoard [1]. Voici les traits qui le caractérisent : 1. Les convertis sont au nombre de 125 ; 2. L'ange qui apparaît à Crescentianus n'est pas nommé ; 3. *La construction de la crypte est attribuée, non à Crescentianus, mais au pape Damase ;* 4. *Damase fixe la fête du saint au* 26 *novembre, date d'une translation du martyr* ; 5. L'enfant ressuscité porte le nom du Luceius.

Vocabatur is Luceius, cum quo baptizati sunt alii centum viginti quinque [404]... *Cui papa Damasus postmodum cryptam condignam faciens, illic eum sexto Kalendas decembris transposuit quando et festiuitatem ei dicauit. Orarium porro illud sibi præstitum unde sibi martyr oculos texerat, mox ut decollatus est mulieri per quendam puerulum, quem angelum fuisse non est dubium, reformatum est. Quod illa non sine grandi stupore recepit et vere martyrem confessa Alexandrum Christo credidit* [405].

On étudiera tour à tour la légende commune aux trois textes, puis les particularités de chacun d'eux.

Une idée domine la première partie de cette légende, l'idée que le baptême est nécessaire pour être sauvé [2]. N'est-ce pas un indice que la légende a pris forme au ve ou au vi^e^ siècle, alors que s'opérait lentement la christianisation des foules ? Je remarque, d'autre part, le soin qu'apporte l'auteur anonyme à mettre en relief la sainteté d'Alexandre, et son crédit sur Jésus [3]. Ce trait convient à merveille à cette époque où s'exalte le culte des martyrs. La langue politique, l'allure gé-

[1] *P. L.*, 123.403 et 135.645. — Cf. le *Codex Ambrosianus*, H. 224.

[2] « Puteum... ubi mittuntur non baptizati aut quicumque non fuerint Christum confessi. Unde indubitatum est omnibus ut fierent Christiani. Et... die sancti Paschæ omnes sunt baptizati », § 2.

[3] « Remittite puerum quia vocatur a famulo dei Alexandro. »

nérale et les détails du développement[1] rappellent précisément les gestes romains de l'époque ostrogothique.

Très nettement, enfin, deux détails nous dénoncent cette même époque, parce qu'ils reflètent les controverses qui passionnent alors les esprits : je songe à ce *souci d'authentifier*[2] qui pousse le pseudo-Crescentianus à feindre d'être un compagnon du saint et un témoin oculaire des faits ; et je vise aussi les passages où *le saint refuse de s'enfuir*[3], où le narrateur s'esquive prudemment. Si j'ajoute que la mention de l'archange saint Michel nous rappelle le culte dont les Romains l'entouraient, au moins dès le ve siècle[4], on comprendra que nous rattachions cette légende aux ve et vi^e^ siècles, et, plus particulièrement, à l'époque ostrogothique.

L'auteur avait quelques lectures : s'il n'est pas étonnant qu'à la mort d'Alexandre il imagine un tremblement de terre, réplique évidente des miracles qui signalent la mort du Christ [Mt. XXVII. 51], je remarque qu'il se souvient de l'Apocalypse[5] et fait baptiser les nouveaux convertis, une fois au moins, au nom de Jésus seul : ce qui semble bien venir des *Actes des Apôtres*[6] [II, 38 ; VIII, 12 ; X, 47 ; XIX, 5].

Le récit de la mort d'Alexandre est modelé sur le récit du martyre de saint Cyprien[7].

La résurrection de l'enfant mort rappelle les résurrections

[1] *Officium ;* la conversion conçue comme un marché ; le signe de la croix, signe magique ; « les lapides muti... » ; Alexandre vient d'Orient.

[2] G. M. R., I, 289-290, et 62, 65. Cf. *Potentienne-Praxède,* qui est précisément datée du temps d'Antonin, comme *Félicité.*

[3] G. M. R., I, 331-336.

[4] Le *Sacramentaire Léonien* atteste une fête romaine de saint Michel, à la date du 30 septembre, célébrée sur la Via Salaria, au 6e mille. Et le *Liber Pontificalis* atteste l'existence d'une seconde église consacrée à l'archange, à l'intérieur de la ville : Symmaque l'a embellie [Cf. Kellner : trad. Mercati : *L'anno ecclesiastico...* (1906), 281-282; et Grisar : *Geschichte Roms*, I, 154, note 5 et 181].

Saint Michel devint plus tard le saint protecteur des Lombards [Gotthein : *Die Culturentwickelung Sud-Italiens.* Breslau, 1886, 41-111, ne donne rien de précis].

[5] Cf. *supra*, p. 2, note 4.

[6] G. M. R., I, 361-362. — La même formule baptismale est attestée aussi dans les gestes de Torpes [cf. *infra*]. Peut-être est-ce là que notre rédacteur l'a prise. — Sur cette question, cf. Turmel : *Histoire de la théologie positive*, 1904, p. 126, 249, 299, 419.

[7] *Acta proconsularia*, 5 [Ruinart, éd. 1859, p. 263] : « et, cum se dalmatica exspoliasset,... in linea stetit,... manu sua oculos sibi texit,... » Cf. 21 sept., § 13 des gestes : « et explicavit se tunica, et in linea stetit, et de orario suo sibi oculos texit. » Noter que les actes de Félicité et Perpétue mettent en scène un *Ægyptius*. Cf. *infra*.

que racontent les gestes d'Alexandre pape[1] ou l'histoire de Thècle.

L'attitude du peuple qui voudrait lapider le palatin nous fait souvenir de *Pierre et Marcellin* : dans cette légende, le peuple arrête les *officiales*[2] survenus au milieu de la messe, *missæ*.

L'ange qui délie les chaînes d'Alexandre semble une réplique de celui qui délie les chaînes de Pierre l'exorciste.

L'apparition d'Alexandre à Crescentianus rappelle l'apparition de Calliste à Calépode.

La feinte du saint qui laisse croire à sa prochaine apostasie est sans doute inspirée de l'épisode analogue qu'on lit dans *Euplus* B.[3]

L'histoire de la veuve qui donne à Alexandre son étole est une évidente imitation de l'épisode Plautilla-Perpetua dans les gestes de Pierre et de Paul[4].

Les gestes de Sérapie et Sabine présentent, avec notre légende, quelques points de contact qui, peut-être, ne sont pas fortuits[5].

N'est-ce pas à des légendes grecques qu'elle emprunte l'idée d'une trinité païenne[6], et l'épisode du martyr qui, au moment de sa mort, demande à se laver les mains[7] ?

Le personnage de Protasius semble un souvenir des gestes de Gervais et Protais ; d'autant que le rôle qu'il joue, et aussi

[1] G. M. R., I. 220.

[2] G. M. R., I, 327. « Iuniores de populo Dei tenuerunt (officiales)... quousque missas faceret s. M. ». Un épisode analogue se lit aussi dans *Clément* [Sisinnius arrive au milieu de la messe, *missæ*]. Comme *Alexandre*, *Clément* mentionne encore que les baptêmes sont conférés à Pâques.

[3] G. M. R., II, 179.

[4] « Commoda mihi pannum quo caput tegis... ; ligabo enim mihi oculos vice sudarii et... amoris mei... pignus relinquam » [*Passio Pauli ps-Linus*, § 14. Cf. Lipsius : *Acta Petri*, *Acta Pauli*... Lipsiæ, 1891, p. 39 ; — et mes G. M. R., I, 327] ; et ἰδῶν αὐτὴν ὁ Παῦλος κλαίουσαν, λέγει αὐτῇ. δός μοι τὸ ὠράριόν σου καὶ ὑποστρέφω, δίδωμί σοι αὐτό. Ἡ δὲ λαβοῦσα τὸ ὠράριον προθύμως ἔδωκεν [*Acta Petri et Pauli*. Cod. Reggiensis, § 80. Cf. Lipsius : *op. cit.*, p. 213-314 ; et mes G. M. R., I, 326]. Ici et là, la femme recouvre son mouchoir.

[5] Dans l'un et l'autre texte se lit le mot *prætorium* signifiant maison de campagne, propriété à la campagne ; dans l'un et l'autre on saisit comme un reflet des légendes qui courent sur l'*Egypte* (ici, ce sont les diables auxquels on donne la physionomie des Egyptiens ; là ce sont les débauchés qui doivent violer les deux saintes) ; l'un et l'autre appuient sur les sentiments de respect (« præses reveritus illam : Cornelianus cum reverentia cœpit dicere »).

[6] (*Euplus*, etc... Cf. G. M. R.. II, 178), et G. M. R. V.

[7] (*Alexandre de Bergame*, *Florian*) et G. M. R. V.

l'histoire de Cornelianus, rappellent fort Philippe et Ceretius, dans cette même légende [1].

Les « Egyptiens » qui entraînent aux enfers le jeune Luceius rappellent des histoires analogues. J'en citerai deux. Grégoire le Grand conte [2] l'aventure d'un enfant de cinq ans, auquel son père apprend à blasphémer Dieu ; l'enfant est bientôt atteint d'une maladie mortelle ; il voit venir à lui, *trementibus oculis..., malignos spiritus ;* il prie son père de les écarter : « *obsta pater, obsta pater* » . *Qui clamans declinabat faciem ut se ab eis in sinu patris absconderet. Quem cum ille trementem requireret quid uideret, puer adjunxit dicens :* « *Mauri homines venerunt qui me tollere uolunt* ». Ce sont ici des Maures ; c'étaient là des Egyptiens ; ces légères variantes dissimulent mal l'identité du trait.

On peut indiquer avec quelque vraisemblance le texte où notre rédacteur a pris ses « Egyptiens ». La légende de sainte Afra rapporte la conversion d'une courtisane, chez laquelle s'est réfugié l'évêque Narcisse, sans savoir où il allait : il fuyait les agents de Dioclétien. Lorsque l'hôtesse lui a dit son métier et qu'il a commencé de la convertir, et qu'il prie le Seigneur afin que la grâce surabonde où abondait l'iniquité, *factum est..., cum orassent (episcopus et diaconus), apparuit Ægyptius* [3] *quidam nigrior corvo, nudus et vulneribus elefantiæ toto corpore plenus et dare cœpit mugitum et dicere : o sancte Narcisse episcope, quid tibi cum casa mea ? Quid tibi cum ancillis meis ?...*

Voici enfin deux passages de saint Grégoire qui éclairent l'origine du thème. Un moine espagnol, Pierre [4], meurt dans le désert d'Evasa, puis ressuscite aussitôt ; il raconte ce qu'il a vu aux enfers, les puissants brûlés dans les flammes où il va

[1] G. M. R. II, 37-39. — Noter encore, G. M. R. II, 67, que, dans *Nazaire C, Celse mort a vu Nazaire causer avec Dieu, et Nazaire ressuscite Celse* ; et comparer avec le *palatinus primus* Cornelianus le *miles primus* Dentus [G. M. R., II, 64].

[2] *Dialogi*, IV, 18, *P. L.*, 77, 349.

[3] *Conversio et passio Afræ*, § 6. [M. G. — S. R. M., III (1895). *Passiones vitæque sanctorum ævi merovingici*, edidit Bruno Krusch, p. 58]. — Rapprocher ce fait de ceux que nous avons notés au tome II, et qui prouvent que les gestes des martyrs du Danube étaient connus à Rome [chap. X et XI].

Se représenter les démons comme de noirs Africains, Ethiopiens ou Egyptiens, c'est donc un trait commun à l'hagiographie chrétienne. Cf. Rufin : *Historia Monachorum*, 29 [*P. L.*, 21, 454] ; Gerontius : *Vita Melaniæ junioris* [Rampolla, 30, l. 25] ; et les légendes apostoliques.

[4] *Dialogi.*, IV, 36 [*P. L.*, 77, 381].

être précipité, lorsqu'il est sauvé par un ange, *corusci habitus*; ses membres se réchauffent, il se réveille : et, de peur, il vit saintement.

Quidam Illiricianus monachus qui in hac urbe in monasterio mecum vivebat mihi narrare consuevérat quia.... cúm adhuc in eremo moraretur, agnoverit quod Petrus quidam monachus ex regione ortus Iberiæ, qui in loco vastæ solitudinis cui Evasa nomen est inhærebat, sicut ipso narrante didicerat, priusquam eremum peteret,... defunctus est : protinus corpori restitutus inferni supplicia atque innumera loca flammarum se vidisse testabatur. Qui etiam quosdam hujus sæculi potentes in eisdem flammis suspensos se uidisse narrabat. Qui cum iam ductus esset ut in illas et ipse mergeretur, subito angelum corusci habitus apparuisse fatebatur, qui eum in igne mergi prohiberet. Cui etiam dixit : Egredere, et qualiter tibi posthac vivendum sit cautissime attende. Post quam vocem paulatim recalescentibus membris, ab æternæ mortis somno evigilans, cuncta quæ circa illum fuerant gesta narravit.

De même, un ami de saint Grégoire fait un court voyage aux enfers, au cours d'une mort momentanée, et raconte qu'il a été renvoyé sur terre par le Juge [1] : la Mort s'était trompée.

Illustris vir Stephanus... de semetipso mihi narrare consueverat quia... in constantinopolitana urbe... defunctus est... Qui ductus ad inferni loca, vidit multa quæ prius audita non credidit. Sed cum præsidenti illic iudici præsentatus esset, ab eo receptus non est, ita ut diceret : Non hunc deduci, sed Stephanum ferrarium jussi. Qui statim reductus in corpore est et Stephanus ferrarius,.. eadem hora defunctus est.

Est-ce à dire que les gestes dépendent de saint Grégoire et qu'il en faille abaisser la date jusqu'au début du VIIe siècle? — Je n'en crois rien. Grégoire et l'auteur des gestes dépendent également des mêmes légendes qui, depuis longtemps [1], couraient sur la nature et sur la vie de l'âme. Ce thème est une réplique chrétienne du mythe de Minos et d'Orphée.

Mais, le plus souvent, c'est aux traditions locales que puise l'auteur anonyme. Les détails très précis, et sans doute très

[1] *Dialogi.*, IV, 36 [*P. L.*, 77, 384].
[2] Rohde : *Psyche*, 2e Auflage, II, 363. Cité par Delehaye : *Légendes hagiographiques*, 210-211, note 2.

exacts, qu'il donne sur la topographie locale l'indiquent avec évidence. De Rossi a retrouvé le point d'attache de la tradition : c'est la villa de Baccano qui appartenait à Pescennius Niger, le compétiteur de Sévère [1], et qui, lors de la victoire de celui-ci, passa dans ses mains. Saint Alexandre est un martyr inconnu [2] qui était vénéré tout auprès ; on conçoit qu'il ait été rattaché au temps des Sévère [3], s'il n'est pas réellement mort au début du IIIe siècle [4].

La proximité de Baccano et de Rome explique la parenté des gestes de notre martyr avec les gestes romains. Mais cette parenté peut s'expliquer encore par un fait précis : l'église romaine de Saint-Marc, fondée vers 336 par le pape qui porte ce nom, avait reçu de Constantin la propriété d'un *fundus Antonianus* sur la voie Claudia [5]. C'est peut-être un clerc romain de cette église qui a rédigé les gestes d'Alexandre de Baccano.

L'hypothèse aurait l'avantage de résoudre une question embarrassante. Selon le texte bollandiste, la dédicace de l'église a été faite sous le second consulat de Constantin et de Crispus. Or, il se trouve que, en l'année 321, les consuls ont été Flavius Julius *Crispus* Constantini Aug. f. Nob. Caes. II et Flavius Claudius *Constantinus* Junior Constantini Aug. f. Nob. Caes. II. Une église a peut-être été réellement construite à Baccano en 321 : l'événement aurait été commémoré par une inscription, datée des consuls de 321 ; notre anonyme l'aurait lue. Le *fundus Antonianus* était situé à *Baccano*,

[1] D'où le nom de la propriété dans la légende, *prætorium Fusci :* le père de Pescennius Niger s'appelait Annius Fuscus [*Bullet. Arch. Christ.* 1875, 150, et 1888, 115]. Le nom devait être gravé sur une inscription. — L'inscription funéraire rapportée dans la légende n'était certainement pas de Damase [Ihm : *Damasi epigrammata.* Lipsiæ, 1895, n. 100, p. 100]. — Baccano est, près Népi, au 21e mille de la Via Cassia [*Itin. Antonini*, 486, 4, 5, Wesseling] : notre texte écrit par erreur, *Via Claudia* [Neumann, I, 306].

[2] Le férial hiéronymien l'ignore.

[3] Septime Sévère et Caracalla portaient le surnom d'Antonin. — Cf. Tillemont, II, 319. 629; Allard, II, 169 ; Neumann, I, 306-308.

[4] Septime Sévère le premier persécuta systématiquement les chrétiens.

[5] L. P., I, 202. — Il est même vraisemblable que le mot *Baccanas*, à la ligne suivante, se rapporte au *fundus Antonianus* [Duchesne, L. P., I, 203[10]] ; une erreur du même genre a égaré le *fundus Orrea* sur la voie Ardéatine, tandis qu'il faut lire *Voie Latine* [P. L., I, 202-203[11]. — Jaffé : Reg. Greg. II, 2227]. Le terme fundus *Antonianus* est peut-être en rapport avec la tradition locale qui rattache le martyre d'Alexandre à un empereur Antonin.

proche l'église ; comment le clerc d'une basilique propriétaire de celui-là n'aurait-il pas connu celle-ci ?

Quel est le rapport des trois versions qui nous sont parvenues ?

Le texte de Vienne semble être un fragment de celui qu'a résumé Adon. Ici et là, le ressuscité est nommé ; ici et là, les baptisés sont au nombre de 125, non de 14.132. Si Adon ne nomme pas Michel, que mentionne le manuscrit de Vienne, le fait s'explique sans doute parce qu'Adon *résume* un texte développé. Adon et le *Vindobonensis*, enfin, mentionnent tous deux l'épisode de la veuve. Il est certain que A et C forment groupe contre B. — Néanmoins, on ne doit pas dire que A et C sont une seule et même version : ils se contredisent formellement sur un point précis. D'après A, Alexandre n'a jamais été enterré *in crypta modica* ; il a été enseveli d'abord, comme il le voulait, *in loco fornacis*. D'après C, il a été enseveli d'abord *in loco fornacis*, ensuite *in crypta modica* (grâce à Damase [1]).

Il est sûr que la version bollandiste, B, s'oppose à la fois au texte de Vienne, A, et au texte d'Adon, C, : elle ignore l'épisode de la veuve, elle ajoute l'épilogue de Protasius, à l'inverse du texte de Vienne ; elle ignore Damase à l'inverse d'Adon ; elle substitue surtout une fête de dédicace d'église, le 23 mars, à un anniversaire de translation, le 26 novembre. Elle a peut-être emprunté aux *Quarante Martyrs* l'histoire d'Herculanus jeté à l'eau, à *Agathe* ou à *Lucie* la guérison de Cornelianus au tombeau d'Alexandre.

La fête de la dédicace [B] s'appuie sur une date consulaire dont on constate l'exactitude ; le rédacteur l'a lue sur une inscription de Baccano ; peut-être l'église date-t-elle vraiment de 321. La translation attribuée à Damase par Adon s'appuie peut-être sur l'inscription, qui n'a rien de damasien [2]. — Mais la difficulté n'est pas résolue. Alexandre étant mort le 21 septembre, d'où vient cette seconde fête qu'on date, ici du 23 mars, là du 26 novembre ?

La fête du 26 novembre est mentionnée, d'après C sans doute,

[1] Noter ce que dit C de ce *puerulus, quem angelum fuisse non est dubium*. Cela rappelle fort ce qu'on lit dans *Agathe*, G. M. R., II, 195.

[2] Ihm, n° 100, p. 100, « inscriptio usui damasiano non conuenit ».

par le calendrier populaire, — ce qui en atteste l'existence, selon toutes les probabilités[1], au VIIe siècle. — On y lit[2], en effet :

VI. K. decem. Et beati alexandri episcopi et martyris, passi XI. K. oct. a papa damaso VI K. dec. translati, quando festivitatem ei dicauit.

Le férial hiéronymien l'ignore, — comme il ignore, du reste, les fêtes du 23 mars et du 26 septembre. — De ce côté, on se heurte à l'inconnu.

Mais je remarque que la translation dans la crypte que la version adonienne attribue à Damase est sans doute en rapport avec ce passage de A où l'on voit que Crescentianus a creusé une crypte pour y ensevelir Alexandre ; seulement, le martyr veut être enterré ailleurs, à l'endroit où il a souffert, dans la fournaise ; il donne la crypte à Crescentianus et à sa femme.

Fecimus criptulam modicam in qua ponerem corpus. Sequenti autem nocte apparuit mihi Alexander martyr per uisum et dixit mihi : Crescentiane locus iste tibi debetur...; corpus autem meum in loco fornacis ubi oravi dominum et non me tetigit ignis, ibi reconde. Tibi autem dominus in loco isto gratiam donat [*Vindob.* 357, f° 198^r].

La version bollandiste, B, et le texte de Vienne, A, ne disent rien là-contre. La version adonienne, au contraire, détruit aussitôt, si l'on peut ainsi dire, ce qui vient d'être avancé, et fait ensevelir Alexandre par Damase, *dans la crypte.*

Cui papa Damasus postmodum cryptam condignam faciens illic eum sexto Kalendas Decembris transposuit[3].

Ainsi, les deux versions A-B et C nous parlent de deux tombeaux, l'un *in crypta*, l'autre *in loco fornacis.* Mais, tandis que, d'après la version adonienne C, Alexandre a reposé successivement dans les deux, — d'après les versions bollandiste et viennoise, il n'a jamais reposé dans le premier.

Y eut-il vraiment translation ?

Je suppose qu'il y avait deux tombeaux portant le même nom d'Alexandre dans la catacombe de Baccano : l'un était dans une crypte toute petite, *cryptulam modicam*, où l'on voyait aussi le tombeau d'un Crescentianus ; l'autre était près

[1] G. M. R., I, 372-375.
[2] *P. L.*, 123, 175-176.
[3] *P. L.*, 123, 405.

d'un four. On disputait pour savoir lequel des deux tombeaux d'Alexandre était celui du martyr ; la dualité des versions reflète la dualité des avis. De là, l'apparition du martyr, et la précision avec laquelle il spécifie l'emplacement de son tombeau.

Mais, dira-t-on, l'inscription ne marquait-elle pas l'emplacement exact de ce tombeau ? Il ne pouvait pas y avoir controverse. Le texte porte : (*corpus*) *posuimus ubi mihi ab eo fuerat reuelatum et scripsi marmore et posui super eum hoc ordine continente*... Le corps était certainement *in loco fornacis*.

D'où vient alors le récit d'Adon ? Et si Damase a transporté le corps, n'a-t-il pas aussi pu transporter l'inscription ? L'inscription ne signifie rien.

Remarquons-en, du reste, la teneur.

HIC REQVIESCIT SANCTVS ET VENERABILIS MARTYR

L'évêque est qualifié de *sanctus* et de *venerabilis* : l'inscription ne date donc certainement pas du temps des persécutions ; elle remonte à une époque où le culte des martyrs s'est épanoui, elle provient sans doute d'une restauration entreprise, soit au temps de Léon, soit même au temps de Vigile. Elle aura été placée au moment où l'on réparait le cimetière, où l'on rédigeait les gestes. L'auteur de l'inscription ne voulait pas — non plus que l'auteur des versions A et B — que le tombeau d'Alexandre fût le tombeau de la petite crypte : il agit en conséquence. — L'autre groupe, qui tenait pour la crypte, prit sa revanche quelques années après ; ne pouvant pas détruire le marbre, désormais connu, il imagina une translation : du tombeau du four, Damase aurait porté les reliques au tombeau de la crypte ; de là le texte C. Et, sans doute aussi, on transporta sur le tombeau de la crypte, le marbre où était gravée l'inscription. Comment admettre que les auteurs de la version adonienne enterrent saint Alexandre dans la crypte, alors qu'une inscription toute voisine atteste qu'il est enterré près du four ?

On peut donc admettre que la version bollandiste, B, est antérieure à la version adonienne, C, qu'elle date du temps de Vigile [1] [537-555], et qu'elle a pour auteur un clerc de la basi-

[1] Mais peut-être faut-il garder quelques leçons de A C, [*luceius* au lieu de *in lucello* ?]

lique Saint-Marc à Rome très versé dans la littérature hagiographique ; son œuvre n'est qu'un centon. La version de Vienne, A, précéda de peu, j'imagine, la version bollandiste : Protasius fait double emploi avec Crescentianus qui, déjà, authentique suffisamment le récit ; il a été rajouté. On nous apprend que Dieu punit qui veut briser l'inscription : à bon entendeur salut. Plus encore que A, B veut montrer qu'Alexandre repose *in loco fornacis*. Peut-être même la version primitive de A insistait-elle à ce sujet moins que la version du *Vindobonensis*. Quant à la réalité de la translation, elle est extrêmement suspecte : peut-être a-t-elle été imaginée afin de justifier un remaniement du cimetière et une revision du calendrier [1] ; elle est, plus vraisemblablement, fictive, ainsi que la fête du 26 novembre. L'origine de la fête du 23 mars est telle, peut-être, que dit B.

II

Gestes d'Hedestus [2]

En ce temps-là l'empereur Néron allait à Laurente sacrifier aux démons : ses prêtres le lui avaient ordonné afin d'avoir

Nous connaissons, dans l'Italie du VIe siècle, des *palatini :* Grégoire le Grand nous parle d'un *Joannes vir clarissimus palatinus* [*Epist.* X, 26. — *P. L.*, 77, 1084] et d'un *Maximus vir clarissimus palatinus privatarum Epist.*, X, 9. — *P. L.*, 77, 1072]. Les *palatini privatarum* [cf. *comes privatarum*, *Epist.* XIII, 22. — *P. L.*, 77, 1276] administrent, sous l'autorité du préfet d'Italie, au temps de l'exarchat, le trésor privé [Diehl : p. 159]; ce sont d'assez gros personnages, puisqu'ils portent le titre de *clarissimus*. Mais je ne crois pas que le terme *palatinus primus* se lise ailleurs que dans notre texte : peut-être a-t-il été suggéré par le titre donné aux *consiliarii*, *comites primi ordinis* [*Code Theodos.* 6, 15 ; Cassiodore : *Var.* éd. Mommsen, 144, 168, 247, 255. — Diehl. 162]. Cf. aussi les expressions : *primus miles*, dans *Nazaire ; primus senator*, dans l'*Anonyme de Valois*, 41 ; *senatus prior* dans Cassiodore, I, 12 [*Neues Archiv.*, XIV, 489, n. 6].

[1] Rapprocher cette seconde *festivitas* d'Alexandre de Baccano — qui ne coïncide pas avec l'anniversaire de sa mort [*P. L.*, 123, 175-176] —, de la seconde *festivitas* de Sabinus de Spolète [*P. L.*, 123, 177-178], laquelle ne coïncide pas davantage avec l'anniversaire de la mort du martyr.

Noter aussi l'apparition du nom de Boniface dans le personnel de nos légendes.

[2] B. H. L., 3765 [A. SS. auctarium ad tomum VI octobris (1853), 10-11, ou 3e éd. auct ad tome I, V, VI oct. 112* et 113*].

des victimes. Mais le peuple (gens) *se souleva contre lui, ce qui l'obligea à rester longtemps dans la ville. Il venait, dans les courses qu'il faisait fréquemment, à l'autel de Diane qu'on trouve au point où jaillissent les eaux de trois nymphées ; il chassait, il se promenait avec ses soldats* (milites), *avec ses grands* (proceres). *L'un d'entre eux, Hedestus* (famatissimus armiger), *qui était romain de naissance, et dont la beauté était remarquable, avait toute sa faveur ; pourtant, il avait été baptisé par saint Pierre et était secrètement chrétien. Au moment où ils sont à Laurente, Hedestus apprend qu'un saint prêtre Timothée* [2]*... (offre en secret des sacrifices à Dieu) ; il le cherche et, ne le trouvant pas, prie Dieu afin qu'il le rencontre et (entende) la messe qu'on adresse au Seigneur Jésus-Christ* (missa D. J. C. celebraretur). *Un jour que Néron allait à l'autel de Diane avec quelques tribuns et des prêtres, Hedestus, qui cherche toujours, rencontre une jeune fille et une servante filant de la laine. Il devine la beauté de son cœur ; il lui demande chastement quelle est sa nation* (qua natione) *et voici qu'elle lui répond, intrépide : « je suis fille de Priscus, prêtre chrétien et de Thermantia ; je m'appelle Christes (et celle-ci Victuria ». — « Appelle ton père », répond-il...) A ces mots, Christes et Victuria vont prévenir Priscus et Thermantia : « Poussé par le désir du Christ, un noble (?)* (electus) [3] *veut te voir : c'est un beau cavalier, brillamment monté. » Hedestus tombe aux pieds de Priscus, remerciant le Christ ; et Priscus l'embrasse quand il apprend qui l'a baptisé ; et tous vivent en commun, dans un arénaire, près l'autel de Diane, Hedestus les faisant vivre et Priscus offrant secrètement (à Dieu) les messes et les hymnes. Hedestus a vu en songe saint Pierre qui lui a dit : « Reste avec Priscus, tu seras couronné avec lui ».*

Cependant Hedestus devient maigre et pâle. « Soigne-toi », lui dit Néron. — « J'ai un bon médecin, répond l'autre : il n'use pas de médicaments ; il me soigne avec sa parole [verbo]. *» — « Garde-le donc », repartit l'empereur. Mais, comme il monte souvent le cheval du roi pour aller à l'arénaire assister aux messes et aux sacrifices que Priscus offre au Seigneur*

[1] Lacunes comblées par le *Codex Paris*, 11753 (du XIIe) [*Cat. Paris.*, III, 55, n° 71].

[2] *Electus* signifie peut-être, d'une manière plus générale, un homme distingué. Mais, comme cette distinction vise surtout, sans doute, la distinction de naissance, je traduis *electus* par noble.

Jésus-Christ — Victuria et Christes se déguisaient afin de surveiller et d'annoncer sa venue[1] *—, un de ses esclaves remarque le changement qui est survenu dans sa vie : il veille, il prie, il dit les hymnes, bien que César n'ait donné aucun ordre. « Où vas-tu donc, lui dit un soir l'esclave Florus comme il saute à cheval : tu n'as pas ton esclave ni tes armes ni tes insignes* [sine armis militiæ tuæ] *». — « Je vais où l'on sauve mon âme. » — « Et la mienne (ne sera-t-elle donc pas sauvée) ? » — « Le Seigneur Jésus-Christ est puissant ; et il a pris la forme d'un esclave ». Au nom de Jésus-Christ, Florus maudit son maître : « Tu veux donc être torturé avec les christicoles ! » Mais Hedestus s'éloigne, remerciant Dieu comme il a coutume ; il reçoit des mains de Priscus le corps et le sang du Christ, et revient chez Néron.*

Néron fait construire des thermes à Laurente, et il abandonne à Hedestus la direction complète des philosophes qui s'occupent de la construction[2]*. Or, voici qu'en creusant l'arénaire, on arrive à la cachette de Priscus ; Hedestus interdit à tous d'y mettre le pied, et tous se taisent, ouvriers et philosophes : ils ont peur. Et Hedestus n'en continue pas moins d'y aller la nuit. Mais Florus le suit une fois ; il le voit parler à la vierge du Christ, et le lendemain, à table, il lui dit : « Depuis dix ans que je te sers, jamais je ne t'ai trahi. Pourquoi ne m'as-tu rien dit de cette jeune fille qui reposait sur ta poitrine ? » — « Cette jeune fille, c'est ma foi, répond Hedestus en larmes ; elle me pousse à la chasteté et non au plaisir ; elle aime mon Seigneur Jésus-Christ. » — « Elle est belle ; pourquoi n'obéit-elle pas à ton désir ? » — « Tais-toi ; ou je te fais tuer à coups de bâton. » Alors, un soir, Florus suit Hedestus ; il le voit entrer dans l'arénaire ; il surprend les mystères de notre foi et raconte ce qu'il a vu au prêtre des démons, Libère. Néron, que Libère a averti, ordonne qu'Hedestus soit enterré vivant dans l'arénaire et que toute sa fortune soit donnée au traître. Et, comme Hedestus retourne chez Priscus, et que Florus l'aperçoit et le dénonce encore, et que Libère en réfère à Néron, celui-ci donne l'ordre d'enterrer Hedestus vivant où qu'on le trouve. On obéit. Victuria, qui s'enfuit, est arrêtée sur la lisière de la forêt, à côté de l'autel de Diane, et égorgée.*

[1] (Priscus) « subornabat Christim et Victuriam. »

[2] « Philosophi qui dictabant fabricam thermarum ». — Cf. *Gesta IV Coronatorum*. C. M. R., II, 287.

Priscus, Thermantia, Christes, Hedestus meurent dans l'arénaire, à côté de la route de Laurente, le IV des ides d'octobre, Néron étant consul pour la quatrième fois avec Cornelius, tandis que règne Notre Seigneur Jésus-Christ, à qui gloire dans les siècles des siècles. Amen.

Cette légende charmante célèbre un martyr Hedestus, dont la fête est attestée, à la date même que disent les gestes, par le férial hiéronymien :

E. (IIII *id oct*). *rom̄ nī hedisti* [1].

Certains manuscrits (B et W) le rattachent à Ravenne ; et Adon [2], Usuard [3], Notker [4] reproduisent cette indication. Je ne sais pas trop d'où vient l'erreur ; mais il n'y a pas doute que ce soit une erreur.

Entre la voie d'Ostie et la voie Ardéatine, la voie Laurentine reliait Rome au vieux pays qui bordait la côte de ses forêts giboyeuses : elle se terminait au 16e mille, à la ville de Lavinium (aujourd'hui Prattica). Ce pays semble avoir eu une grande importance à l'époque héroïque : on racontait que Laurente, sa capitale, était antérieure à Enée. Mais, à l'époque historique, il était déchu de son ancienne splendeur : si les consuls, et les préteurs, et les dictateurs allaient à Lavinium, lorsqu'ils entraient en charge, sacrifier à Vesta, Laurente tombait en ruines ; on l'avait réuni à Lavinium ; les inscriptions en font foi [5].

Il semble qu'il y eut une renaissance à l'époque impériale : les forêts, la chasse, la proximité de la mer, la proximité de Rome, tout cela explique la construction des villas assez nombreuses qu'on aperçoit ici au premier et au second siècle.

[1] P. 131. Voici le texte de B : INRAUENNA uia laurentina sci Edisti. — Les inscriptions attestent le nom d'Hedistus à Rome [VI, 19172, sq.], à Pouzzoles [X, 3006.1737] [et en Espagne, II, 4551].

[2] *P. L.*, 123, 377, 12 octobre. « Apud Ravennam, uia laurentina, natalis sci Edistii ». — Adon n'a fait sans doute que copier le calendrier populaire : Ravennæ Hedistii [*P. L.*, 123, 171-172], ou le Bernensis.

[3] *P. L.*, 124, 565-566.

[4] *P. L.*, 131, 1158.

[5] Strabon, V, 3, 2. — Denys, I, 16. — Mommsen : *Die untergangenen Ortschaften in Latium* [*Hermes*, XVII, 1882, 42], et les travaux de Dessau au tome XIV du *Corpus*, ainsi que la carte. — Cf. aussi Duchesne : *Sedi episcopali dell' antico ducato...* [*Arch.* XV, 1892] et Tommasetti : *Bull. Comm.*, 1895, 132 ; et Iung : passim.

Pline nous en parle ; lui-même en possédait une de ce côté [1] ; et — chose qui, pour nous, est fort intéressante, — Commode, au dire d'Hérodien [2], en possédait une autre à Laurente. On voit, enfin, qu'un nouveau bourg se forme, le *vicus Laurentum vico Augustano* [3] ; passé le IIIe siècle, ce *vicus* s'appelle Laurentum, tout court : c'est ce simple nom qu'on trouve dans la table de Peutinger et dans l'itinéraire d'Antonin [4]. Au IVe, au Ve, et au début du VIe siècle, en effet, le pays n'était pas aussi désert qu'autrefois ni qu'aujourd'hui ; il s'était un peu repeuplé. Constantin donne à la basilique constantinienne la *massa auriana, territurio Laurentino, præst. sol D* [5] ; il donne à la basilique sessorienne, *sub ciuitate Laurentum possessio Patras præst. sol. CXX* [6] ; le pape Gélase [492-496] construit une église consacrée à sainte Marie *in via Laurentina, in fundum Crispinis* [7]. — A partir de Gélase, il semble que Laurente disparaisse : peut-être a-t-elle été ruinée au temps de la guerre gothique, au VIe siècle [8].

Je remarque que les gestes font de Laurentum une *ciuitas* [9] tout comme le *Liber Pontificalis*. Ce fait pose un problème fort délicat : la *ciuitas* Laurentum désigne-t-elle, au VIe siècle, la *ciuitas Laurentium Lauinatium* ou le *vicus Laurentum uico Augustano* ? Il est à noter que le *Liber Pontificalis* écrit une fois *in territurio Laurentino*, une fois *sub ciuitate Laurentum* : est-ce à dire que la première formule désigne Laurentum *vico Augustano*, et la seconde Laurentum *Lauinatium*, — laquelle est attestée pour la dernière fois au

[1] Epist. II, 17. Lettre à Gallus. « Miraris cur me Laurentinum uel si ita mavis Laurens meum tanto opere delectet [éd. Müller, 47]... et § 26, p, 51. Suggerunt adfatim ligna proximæ siluæ ; ceteras copias Ostiensis colonia ministrat... »

[2] Herodien, I, 12, 2 [éd. Bekker, 12]. Une épidémie ravage Rome. Τότε ὁ Κόμμοδος συμβουλευσάντων αὐτῷ τινῶν ἰατρῶν ἐς τὴν Λαύρεντον ἀνεχώρησεν· εὐψυχέστερον γὰρ ὂν τὸ χωρίον καὶ μεγίστοις...

Peut-être ces événements se rapportent-ils à l'année 187 [Cf. Tillemont : *Empereurs*, II, 488].

[3] C. I. L., XIV, p. 183.

[4] D'après le *Corpus*, XIV, p. 187, n° 1.

[5] L. P., I, 174.

[6] L. P., I, 180.

[7] L. P., I, 255.

[8] Je n'ai trouvé aucun texte postérieur au *Liber Pontificalis* mentionnant Laurente. Ni Diehl, ni v. Hartmann n'en disent rien.

[9] § 1. « In diebus illis pergente Nerone imperatore ad Laurentum ciuitatem ut sacrificaret dæmoniis... »

IVe siècle par Symmaque [1] et par le Code Théodosien [2] ? — Il serait sans doute téméraire de l'affirmer. Des fouilles systématiques n'ont pas été entreprises de ce côté ; les inscriptions ne nous sont d'aucun secours. Il faut se résoudre à ignorer. Et peut-être, au temps où l'on rédigeait le *Liber Pontificalis*, aux environs de l'an 515, les deux Laurente n'étaient-elles plus distinguées l'une de l'autre : n'étaient-elles pas voisines, et ne portaient-elles pas en partie le même nom ?

La villa impériale, dont parle Hérodien, est-elle la racine locale de la légende ? Le fait est vraisemblable. Cette villa semble avoir été fort importante : on a conservé l'inscription funéraire d'un *procurator Laurento ad elephantos* [3] ; ce qui parait indiquer qu'il n'y avait pas seulement ici un simple rendez-vous de chasse. Qui sait même si les terres données par Constantin aux deux basiliques romaines n'ont pas été prises sur ces domaines ? Quoi qu'il en soit de ce dernier point, le séjour de Néron à Laurente que suppose le rédacteur anonyme s'explique sans difficulté, si l'on admet qu'il connaît la villa où Commode alla passer les chaleurs ; et de même, ce qu'on nous dit de l'autel de Diane et des thermes s'entend fort bien, si l'on se souvient du frais domaine dont parle l'historien grec.

Si telle est l'attache locale de la légende, à quelle époque convient-il de placer le texte ? — Dès le VIe siècle, Laurente semble disparaître. Je remarque, d'autre part, que le terme *civitas Laurentum* est commun au *Liber Pontificalis* et aux gestes : c'est peut-être que ceux-ci sont à peu près contemporains de celui-là. — Ils racontent, encore, qu'une révolte populaire oblige Néron à demeurer à Laurente : ce détail n'a pu être imaginé qu'à une époque assez tardive ; et la dispari-

[1] I, 71, 65. Il recommande un certain « Cæcilianum... defensorem Laurentium Lavinatium uirum honestum ».

[2] Loi de 385, VIII, 5, 46... « aut ad societatem consortiumque Laurentium... »

[3] C. I. L., VI, 8583.

D. M.
TI. CLAVDIO. SPECLATORI
AVG. LIB. PROCVRATOR
FORMIS. FVNDIS. CAIETÆ
PROCVRATOR. LAVRENTO. AD
ELEPHANTOS
CORNELIA. BELLICA. CONIVGI
B. M.

tion probable de Laurente au VIe siècle ne permet pas de reculer après ce temps une légende qui en célèbre le saint local. — « De quelle nation es-tu », demande Hedestus à Christes : le terme (*qua natione*) semble dénoncer une époque où des Romains et des Barbares vivent côte à côte. — Les détails touchant la *virgo Christi*, la *missa* et les *missæ* s'expliquent sans peine si l'on admet la date que nous proposons.

Je remarque, enfin, que les gestes d'Hedestus rappellent parfois les gestes d'Alexandre de Baccano. L'une et l'autre légendes sont attachées à un grand domaine impérial, qui semble voisin d'une terre possédée par une basilique romaine. — L'une raconte une révolte populaire qui retient l'empereur à Laurente ; l'autre montre que le peuple de Baccano est sur le point de se révolter[1] contre l'envoyé de l'empereur qui veut arrêter l'évêque. — Au rebours de ce que l'on voit dans la grande masse des traditions romaines, qui prêchent violemment l'ascétisme, les gestes nous présentent *deux prêtres mariés,* ici Priscus, l'époux de Thermantia, là Crescentianus, dont la femme est la propre sœur du martyr Alexandre. — L'une et l'autre légendes présentent une date consulaire exacte : on a parlé plus haut de celle qu'on lit dans les gestes d'Alexandre ; et voici que les gestes d'Hedestus, après avoir donné l'anniversaire de sa mort *sub die IV id. oct.*, ajoutent *Nerone quartum consule et Cornelio.* Or, en l'an 60, pendant les six premiers mois, les consuls sont *Nero Claudius divi Claudi f. Cæsar Augustus germanicus IV* et *Cossus Cornelius Cossi f. Lentulus.* Cette date n'est certainement pas la date de la mort d'Hedestus. Qui sait si ce n'est pas celle de la dédicace d'un édifice quelconque de la villa impériale, qui aurait été encore debout aux environs de l'an 500 ? Les villas fameuses d'Anzio et de Subiaco remontent, elles aussi, peut-être, à Néron.

Il est donc permis de penser, jusqu'à plus ample informé, que le rédacteur du texte doit être cherché dans le clergé d'une de ces églises romaines qui possédait des terres sur la voie Laurentine : plutôt que par une influence proprement littéraire, les points de contact qu'on a notés entre *Alexandre* et *Hedestus* s'expliquent sans doute par l'identité de milieu. On peut, sans difficulté, reculer jusqu'au temps de Vigile la rédaction de notre texte. — Et l'on s'explique, de cette ma-

[1] Cf. *Pierre Marcellin*, *supra*, p.. 7 Comme dans *Clément*, un païen (ici Florus, là Sisinnius) surprend ici les mystères chrétiens.

nière, qu'il s'y rencontre un terme (*philosophi*) et un personnage (*Thimotheus presbyter*) qu'on retrouve dans les gestes des Quatre Couronnés [1] et dans les gestes de Secundianus [2]. Et l'on s'explique, enfin, l'originalité de la légende : ni par le style, ni par les idées, la légende d'Hedestus ne rappelle exactement la plupart des gestes romains : il semble qu'un peu de mystère l'enveloppe, et qu'avec le mystère un peu de poésie la pénètre.

III

Gestes Agapet [3]

Sous Antiochus le païen, il y avait un enfant nommé Agapet, craignant Dieu. Il renonce à tous ses biens, il étudie infatigablement la doctrine du Christ, il s'offre en holocauste à Dieu, et dit à l'homme de Dieu Porphyrius : « Par ta couronne (de sainteté), je t'en supplie, laissons voir ce que nous sommes, des soldats du Christ ; offrons-nous spontanément et reprochons au roi païen de rechercher, pour les maltraiter, les disciples du Christ. » Conduit devant le roi qui lui rappelle ironiquement son imprudent bavardage, il ne se laisse ni effrayer ni séduire ; il se déclare chrétien et noble ; il ajoute qu'il a étudié le droit au forum, puis que ses parents l'ont donné, dans un monastère, où il a appris la vérité. Et il refuse de sacrifier à Jupiter invaincu, et il montre au roi que c'est le diable qu'il a pour père. — La sagesse de cet enfant, qui n'a pas quinze ans, étonne le roi, et aussi son courage dans les supplices. Lorsqu'on le ramène en prison, il résiste au corniculaire Attale, un apostat, qui essaye de le fléchir ; il raille les idoles muettes et sourdes. Il déploie la même fermeté

[1] G. M. R., I, 158. Comparer encore comment on cherche, ici un prêtre, là un évêque ; comment on invoque, ici et là, afin d'obtenir communication d'un secret, les longues années de service, ou d'amitié [Simplicius et Claudius]. Les prêtres mariés sont inspirés peut-être par *Irénée*. Cf. G. M. R. II, 241-243.

[2] Cf. *infra*.

[3] B. H. L., 125. « Sub rege Antiocho pagano... » [Mombritius, I, 14].

devant le præses, *bien que des charbons ardents soient placés sur sa tête et qu'on le suspende ensuite, la tête en bas, dans une épaisse fumée. Le corniculaire Anastase qui va le voir le quatrième jour le trouve vivant : le saint se promène sur les nuages de la fumée, et chante : « Je ne mourrai pas, mais je vivrai. » Eclairé par ce prodige, Anastase confesse devant le* præses *qu'il n'y a pas d'autre Dieu que le Dieu d'Agapet ; et le martyr, joyeux, lève au ciel les yeux et les mains et remercie Dieu Sauveur, Fils Unique, Dieu de Dieu. Dévoré de rage, le* præses *déchire ses vêtements et interpelle les dieux trop patients. Mais Agapet continue de lui dire la grandeur de Celui que servent les anges et les archanges ; lorsqu'on le remplit d'eau bouillante, il en admire la fraîcheur et raille ses bourreaux : « Pour patron, dit-il, j'ai Dieu, qui me conforte. » Comme le* præses *veut voir ce Dieu, et donc tente Dieu, il tombe de son siège et meurt, après avoir confessé le protecteur d'Agapet. L'empereur, auquel les* ministri *apportent la nouvelle, ordonne que le saint soit livré aux lions. On le conduit à Préneste, on prépare l'amphithéâtre ; mais les lions le saluent avec respect tandis qu'il continue d'exhorter le peuple à croire au Père, au Fils, à l'Esprit-Saint. Alors il est mené aux deux colonnes,* contra ciuitatem ; *il s'agenouille et est décapité, le XV des kalendes de septembre. Son corps est enterré, la nuit, par des chrétiens, à un mille de la cité, dans un sarcophage neuf : « Dieu, disent-ils, a élu ce martyr pour faire bénir son nom (au pays) où florissait la religion des païens ». (En effet), beaucoup d'entre eux croient en Dieu par le serviteur de Dieu Agapet, et par le Christ Notre-Seigneur qui vit et règne avec Dieu le Père et avec l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen.*

Saint Agapet, protecteur de Préneste, est attesté par des documents très sûrs. Le férial hiéronymien place sa fête, de même que les gestes, au 15 des kalendes de septembre (18 août)[1]. Une inscription du IVe ou du Ve siècle, trouvée près de Palestrina, *alle Quadrelle,* témoigne du culte qui lui était alors rendu, et de l'existence d'une église à lui consa-

[1] F. H., p. 107. E : XV. K., sep in penestre nt agapiti, — B : XU KL. SEPT. IN CIUIT. PINIS trina miliario XXXIII Agapiti.

crée [1]. Le *Liber Pontificalis*, enfin, raconte que Félix III [483-492] lui éleva une basilique, à Rome, tout près de saint Laurent [2].

C'est de ce saint de Préneste que les gestes prétendent raconter l'histoire. Ils ont été souvent remaniés et modifiés.

Le texte [A], qui a été résumé plus haut, est celui que présentent le *Codex Vindobonensis* et Mombritius.

Un manuscrit du Mont-Cassin supprime Anastase et ajoute à ce que nous savons un voyage en Ligurie du roi Antiochus qui confie le martyr au préfet Amas; Attale se convertit, c'était un ancien apostat [3]; Agapet est ramené et tué à Préneste [B].

Une troisième version suit B, mais fait d'Antiochus un préfet subordonné à l'empereur Aurélien: après avoir tor-

[1] C. I. L., XIV, 3415 [p. 348). — Marucchi [*Guida archeologica dell'antica Prenesta* (1885), p. 150] a proposé ces restitutions.

(Hæc domus Placid) IANNORVM. NVNCVPABITVR
(Martyris introitus eccle) SLÆQVE ATRIA. SANCTI
(Iustitiæ sedes, fidei domus) AVLA PVDORIS (Cf. Gruter, 1163, 6)
RESSVS. LETABILI. TVMVLO. METAS
(Hinc ven) IMVS. INTERIORI. DEFESSI. PARENTES
(Et clerus). SANCTVS. EPISCOPVSQ. IVCVNDVS
(Et cuncta (pl) EPS. OBEVNTIA. FVNEBRI. PERACTA
(Rogat ac luce) AT. INSONTI. LVX ALMA. QVÆ. CELSA
(Quem tradimus) RE SI NOS ATQVE INTIMA. TVTVM
(Dulci per fratr) EM. PLACIDVM COMPONITVR CVRÆ
(Hunc accep) TVM HABEAS. AGAPITE SANCTE. ROGAMVS
(Sic pu) ERVM PLACIDIANVM MERENTER. VERSIBVS. DIXI.

[2] L. P., I, 252. — Cf. *Itin. Salzbourg* : « Postea ascendes ad ecclesiam s. Agapiti martyris ; *Epitome* : « Juxta viam tiburtinam ecclesia est s. Agapiti multum honorabilis martyrum corporibus ; *Notitia* : « In altera parte viæ illius est ecclesia Agapiti martyris [de Rossi : R. S., I, 178-179. — L. P., I, 253 [5]]. Il y avait encore un monastère consacré à Agapet, à Rome ; il est attesté vers 800 [L. P., II, 12]. — Sur Agapet, cf., indépendamment de l'article de Delehaye cité plus bas, Tillemont, IV, 350, Baillet, II, 18 août, p. XVI et 18 mai, p. XIX, Allard, III, 25, et Delehaye : l'*Hagiographie de Salone* [*Analecta*, XXIII, 1904, 6, sq.].

[3] 18 août, 532. — Delehaye : *S. Anastase martyr de Salone* [*Analecta*, XVI, 1897, 490]. Un prologue montre que, comme l'Italie est à la tête des provinces, ainsi les saints d'Italie sont à la tête des saints. On rappelle que Préneste *Valeriæ interiacet provinciæ*. Agapet veut se livrer. *Antiochus... tyrannico more nomen sibi regium usurpabat* [§ 3]. On met l'accent sur les richesses d'Agapet. Le paragraphe 12 est un curieux écho des controverses qui ont donné naissance à la *Cité de Dieu* et au *De gubernatione Dei* : Trogue Pompée y est nommé; on démontre que le Christianisme favorise la prospérité des états. Au § 16, on trouve des traits augustiniens [(Deus) *ante constitutionem mundi elegit discipulos*] et une profession explicite de la procession *ab utroque*.

turé Agapet, Antiochus tombe de son tribunal et meurt [1] [C].

Une quatrième version, qui a été utilisée par Adon [2], conserve Aurélien et Antiochus, mais remplace Attale par Anastase (de Salone) [D].

C'est enfin une cinquième version de ces mêmes gestes que présente la légende de saint Venant de Camerino [3] : le seul changement notable que l'on constate, c'est que, ici, Agapet s'appelle Venant et Préneste Camerino. J'ajoute qu'Anastase est juxtaposé à Attale, celui-ci étant *præconiarius*, celui-là demeurant *cornicularius*, se convertissant et devenant à son tour martyr [E].

Il est évident que A, D, E, sont parents entre eux parce qu'ils s'intéressent tous à Anastase et qu'ils s'y intéressent seuls. Nos cinq versions se répartissent donc en deux classes.

Il est très vraisembable que les trois textes de la seconde famille [A, D, E] ne sont pas sans rapport avec le fait qui a popularisé en Italie Anastase de Salone [4]. Le pape Jean IV [640-642], qui était dalmate, voulut sauver des invasions les reliques les plus vénérées de son pays ; il les fit transporter à Rome [5] et les déposa dans une petite chapelle, près du baptistère du Latran ; les principales mosaïques dont il orna la chapelle existent encore. Or, parmi les saints dalmates importés à Rome, je relève un saint Venant et un saint Anastase ; et je remarque encore que le père du pape Jean IV s'appelle Venant. — Je suppose que cette translation mémorable attira l'attention des milieux romains sur Venant, sur Anas-

[1] 18 août, 537.

[2] 18, 20 et 21 août, *P. L.*, 123, 333-334. Plus un mot précis sur la spontanéité du martyre d'Agapet. — Flodoard [VI, 3, *P. L.*, 135, 691] paraît dépendre d'Adon.

[3] 18 mai, 138. — Le rôle de l'ange est plus développé. Le § 5 mentionne une *Via Lata* « quæ ducit ad civitatem contra Orientem ». La fin de la légende semble originale ; Venant convertit les *ministri* qui s'épuisent à le torturer ; et, dirigés par Leontius et Euprepius, ceux-ci chassent Antiochus de son trône, se font ordonner par le pape Jean, proscrivent le Paganisme et organisent des églises.

[4] Sur Anastase le foulon, martyr de Salone, avec lequel il faut identifier Anastase le corniculaire, cf. Delehaye : *S. Anastase martyr de Salone* [*Analecta*, XVI (1897), 488].

[5] L. P., I, 330. « Ioannes, natione dalmata, ex patre Venantio... Eodem tempore, fecit ecclesiam beatis martyribus Venantio, Anastasio, Mauro et aliorum multorum... Cf. de Rossi : *Inscr. Chr. Urbis. Romæ*, II, 148.

tase et sur leurs compagnons : un des clercs de la cour du pape, afin de se concilier la bienveillance du maître, imagina sans doute de conter l'histoire du patron de son père. Sans se mettre en frais d'invention, il choisit au hasard une légende, celle d'Agapet de Préneste, comme il aurait choisi telle ou telle autre, et il la démarqua consciencieusement [1]. Les deux légendes ainsi mises en contact, les saints dalmates ainsi mis en rapport avec le saint de Préneste, on s'explique aisément qu'Anastase ait fait irruption dans les gestes d'Agapet —, au cas où un hasard inconnu ne l'y aurait pas déjà conduit avant ce temps [2].

Peut-être aussi le martyre et la translation à Rome d'Anastase le Perse, martyrisé le 22 janvier 628 et transporté *ad aquas Salvias* vers 642 [3] ont-ils contribué à attirer l'attention sur ce nom de saint.

Dès lors, comment concevoir le rapport des trois textes A, D, E, l'un avec l'autre? Il est certain que D est postérieur à A et à E : l'introduction de l'empereur Aurélien qui le caractérise est motivée par le désir de supprimer cet Antiochus roi de Rome, dont nul n'entendit jamais parler. La suppression d'Attale atteste des préoccupations du même genre, l'auteur de D a voulu corriger la légende, la simplifier, la rendre plus homogène et moins absurde.

Quant à E et A, j'imagine que A est antérieur à E et lui a servi de modèle. — Mais comment expliquer la localisation de Venantius à Camerino qui caractérise le texte E? Le plus simple est d'admettre qu'on vénérait à Camerino un saint local qui s'appelait Venantius et dont l'histoire était ignorée : dans les milieux italiens et romains l'oubli des origines dalmates de la nouvelle légende sera promptement survenu.

Peut-être aussi l'introduction du culte de Venantius à Camerino est-elle elle-même liée à la célèbre translation. Je remarque que c'est au lendemain des victoires de Rothari

[1] La mention d'Agapet dans le *Sacramentaire gélasien* [Wilson, p. 194] atteste sa popularité persistante au VIIe siècle.

[2] Le calendrier populaire donne au 21 août : *Salonæ, Anastasii martyris* [*P. L.*, 123, 167-168]. Et le nom de Venant est fréquent en Italie au VIe siècle : tout le monde connaît, par exemple, l'ami de saint Grégoire. — L'évêque et martyr de Salone, Venant, a succédé à Domnio avant 312 : c'est tout ce que l'on sait sur lui.

[3] 22 janvier, 426 ou 39. — *P. L.*, 123, 147-148. — *Cf.* de Rossi : R. S., I, 144-145.

[636-652] que la paix a été rétablie dans l'Italie centrale et que les diocèses y ont été réorganisés ; en 649, nous voyons au concile de Rome un évêque de Camerino, ainsi que les évêques de Spolète, Assise et Rieti [1]. Je me demande si le culte de Venant n'a pas été instauré à Camerino à ce moment où l'église se réorganisait ; on l'y aurait bientôt considéré comme un saint indigène (à supposer toujours qu'il n'y ait pas trouvé un homonyme local). Il est très remarquable que la légende, dans sa seconde partie, se présente comme l'histoire de l'établissement du Christianisme à Camerino : d'après nos gestes [§§ 15-21], l'église de Camerino a été organisée par les anciens *ministri* convertis par Venantius, notamment par Leontius et par Euprepius que le pape Jean consacre comme archevêque et comme archidiacre. Dans ce mystérieux pape Jean, j'incline à voir un double ingénieux du pape Jean IV, fils du scholastique Venantius.

Si l'on admet que A date de 630-650, on pourra dater D et E, la correction et l'adaptation, de la fin du VIIe siècle.

Il est très vraisemblable que les deux textes de la première famille, B et C, sont antérieurs à 630-650. Mais à quelle date faut-il les rapporter ?

Trois faits m'invitent à penser à la fin du Ve ou au début du VIe siècle, à l'époque ostrogothique en un mot.

Ils présentent tous deux, bien qu'inégalement marqués, des traits qui se rapportent aux polémiques touchant la spontanéité du martyre [2].

A la fin du Ve siècle et durant la première moitié du VIe, on devine que le culte d'Agapet s'épanouit avec force : la construction que Félix IV [483-492] dirige à Rome [3] en est une preuve décisive, et la vogue du nom d'Agapet à ce moment n'en est pas un indice moins clair. Au début du VIe, je trouve à Rome trois grands personnages qui portent le nom d'Agapet : l'un, consul en 517, accompagne à Constantinople le pape

[1] Hartmann : *Geschichte Italiens im Mittelalter*, II, 2, 269.

[2] Cf. B. [18 août, 532, 1.] : il aspire à la vie éternelle *ita ut* DESIDERARET *magis pro Christo mori*... et plus loin, § 2 : Porphyre veut retenir *eum* ULTRO *ad martyrii certamen accingere velle*. — Cf. aussi C, [18 août, 537, I] : *totum* SE OBTULIT *Deo holocaustum*. Il dit à Porphyre : ne nous cachons point du tyran, *sed magis* ULTRONEOS *offeramus nos*. Cf. § 5 : Attale dit : LUBENTISSIME CUPIO *subire sententiam* martyrii.

[3] Sur l'église construite par Félix en l'honneur d'Agapet, cf. *supra*, p. 23.

Jean I [523-526] lors de sa fameuse ambassade [1] ; l'autre est un patrice qui fait partie de cette même ambassade [2] ; le troisième est le fils du saint prêtre Gordien, mort en défendant Symmaque : il devient pape en 535 et meurt en 536 [3], laissant un renom de sainteté et entrant aussitôt dans la légende [4].

Enfin, les gestes d'Agapet, B, rappellent par beaucoup de côtés les gestes romains. Le prologue insiste sur la valeur édifiante des gestes de martyrs ; — Agapet est un enfant martyr, comme Pancrace et Vitus ; — le patrimoine d'Agapet semble aussi considérable que le patrimoine de Pancrace ; — il est associé, comme Donat, à un homme de Dieu dont la ferveur est pourtant moins grande que la sienne [comparer Porphyrius et Hilarianus] ; — il invoque, comme Cécile et d'une manière tout à fait analogue, la protection de Dieu [5]. On peut croire que la légende a été formée dans les mêmes milieux augustiniens que celle de Cécile, de Vitus, de Potitus ou de Pancrace.

Quel est le rapport de B à C ? — C est caractérisé par l'introduction d'Aurélien ; comme tout à l'heure D — qui, sans doute, en est issu — C'est donc un texte corrigé.

Mais il ne s'ensuit pas que B soit le texte primitif : le voyage en Ligurie, le préfet Amas ne se rencontrent dans aucune des versions postérieures. Le fait est très surprenant, si l'on admet que ces deux détails appartiennent à la première version. Il ne serait pas impossible que B représentât un remaniement postérieur, datant peut-être de la première moitié du IIe siècle, alors que s'élaborait la légende de Faustin et Jovite.

[1] Goyau : *Chronologie de l'empire romain* (1891), p. 632 et L. P., I, 275. C. I. L. X, 4495, Il a été *præfectus Urbi* [*Var.* I, 6, 23, 27].

[2] L. P., I, 275. Il meurt en Orient. Ennodius l'a connu.

[3] L. P., I, 287, sq. On connaît encore, à ce moment, un sophiste alexandrin et un diacre constantinopolitain de ce nom : celui-ci adresse à Justinien, son ancien élève peut-être, 72 thèses sur les devoirs du prince chrétien ; celui-là s'établit à Elusa [d'après Pauly-Wissowa].

[4] On raconte qu'il a guéri à Constantinople, je veux dire *in Græciarum partibus*, un muet et un boiteux [Grégoire le Grand : *Dialogues*, III, 3. — *P. L.*, 77, 224]. — Le R. P. Delehaye [*loco citato*] rattache nos gestes à des gestes inconnus de Venant le Dalmate, dont rien n'atteste l'existence. Je ne vois pas qu'ils soient nécessaires.

[5] « Agapitus dixit : tot tormenta quæ sunt in terris in me compleantur, quia magnum habeo patronum deum qui me confortat »... [Vindob., 357, f°, 168v]. — Dans *Basilide*, qui est parent de *Vitus*, je retrouve, comme dans *Agapet* C, l'empereur Aurélien.

Cf. aussi l'expression *unum e duobus elige* [B., § 6].

On peut donc croire que *B et C reposent sur une version X datant du début du* VIe *siècle*, dont B nous donnerait, réserve faite d'Amas et de la Ligurie, l'image la plus fidèle [1].

[1] Cf. *supra*, p. 23, n. 3. — Peut-être aussi B est-il un remaniement fait dans l'entourage de Césaire ou de Fulgence : on s'expliquerait mieux dans ce cas la mention de la Ligurie, les traits augustiniens qu'il présente. Le § 12 atteste les mêmes préoccupations [cf. *supra*, p. 23, note 3] que certains passages de *Sébastien* [cf. G. M. R. II, 100]. Notre auteur devait connaître ce texte.

Sur l'oblation des enfants aux monastères, cf. Fustel de Coulange : *Origines du régime féodal, Bénéfice et Patronat*, 408.

Le calendrier populaire mentionne au XIII des Kalendes de septembre [*P. L.*, 123, 167-168]. *Porphyrius homo Dei.*

CHAPITRE II

TRADITIONS D'OMBRIE
LES SAINTS VALENTIN, CONCORDIUS, CONSTANTIUS, ANTHIME

Il n'est pas de pays qui soit en rapports plus fréquents avec Rome que l'Ombrie : c'est la route vers le nord. Il est naturel, lorsqu'on quitte les environs immédiats de Rome, de chercher en Ombrie [1] les légendes sœurs des gestes romains.

I

La voie Flaminia unissait rapidement et commodément l'Ombrie à Rome; et Terni, la patrie de Tacite, communiquait par un court chemin avec la voie Flaminia.

Actes de Valentin de Terni [2]

Le prophète dit à Dieu : « Tu as multiplié les fils des hommes conformément à la profondeur (*de tes desseins*). »

[1] Sur la géographie de l'Ombrie ancienne, consulter la bibliographie de Jung, et surtout C. I. L., XI, 2, p. 601, Narni ; p. 608. Terni ; p. 636, Ameria ; p. 664, Carsulæ ; p. 675, Todi ; p. 698, Spolète ; p. 731, Bevagna ; p. 753, Foligno et Forum Flaminii ; p. 782, Assise. — Malheureusement, les *indices* du tome XI n'ont pas encore paru (1906).

[2] B. H. L., 8460-8461, 14 février 756 ou 757. — Il y a eu une autre version

Mais ceux-là sont plus spécialement ses enfants qui lui ont voué leur vie. Tel Valentin de Terni, dont les miracles disaient les vertus et répandaient la renommée. — Des nobles athéniens, très versés dans les lettres des Grecs (scholastici viri apud Græcos), *Proculus, Ephebus et Apollonius étaient venus à Rome étudier le latin : ils logeaient chez leur concitoyen Craton, orateur également habile dans les deux langues. Son fils unique Chæremon avait, depuis trois ans, la tête entre les genoux, tous les membres tordus et noués ; il ne pouvait plus dire une parole : les médecins de Rome avouaient leur impuissance. C'est alors qu'un certain Fonteius Tribunitius raconta à Craton que son frère, atteint des mêmes souffrances, avait été guéri par un certain évêque Valentin, citoyen de Terni. Craton fait venir Valentin, il lui offre la moitié de sa fortune* (substantiæ meæ) *s'il guérit Chæremon.* « *Fais-toi chrétien, répond l'évêque, et ton fils sera sauvé ; quant à ton argent* (census), *donne-le aux pauvres afin qu'ils prient pour ton fils.* » — « *Je connais mal votre religion, dit Craton ; je croyais que chacun était sauvé par sa foi, non par la foi d'un autre.* » — « *Il y a des circonstances, répond Valentin, où nul ne peut faire à un autre ni bien ni mal ; il y a des cas contraires : le père peut obtenir la santé de son fils, et l'Ancien et le Nouveau Testament* (nova et vetera sacra volumina) *montrent que la foi de l'un peut secourir l'autre, l'infidélité de l'un nuire aux autres : voyez l'histoire de Pharaon, de Moïse, de Jésu Navé.* » *Craton se dit convaincu ; aux paroles il promet d'ajouter les actes, et de recevoir l'eau baptismale qui, par l'invocation de la Trinité, a mystérieusement en elle l'Esprit-Saint, si son fils est guéri : étaient présents à cette scène Proculus, Ephebus et Apollonius qui connaissaient le grec à fond, qui étudiaient le latin et que nous avons connus* [2] (?). *Valentin — qui a raconté l'histoire du Christ — commande alors un jour et une nuit de silence ; il ferme la porte ; il étend sur le cilice, sur lequel il a coutume de prier, Chæremon à demi-mort et il entre en prière. Au milieu de la nuit une vive lumière resplendit ; une heure après, l'enfant guéri loue à haute voix le Seigneur ; Valentin continue néan-*

de la légende de *Valentin*, plus complète. Nous l'atteignons dans Adon [14 et 15 février, *P. L.*, 123, 228-229]. Elle achève l'histoire de Craton, que notre texte laisse en suspens : *non multis post diebus martyrio est consummatus.*

[1] « Quos cognovimus in græco perfectos ad latina studia pervenisse.

moins ses prières et ses hymnes jusqu'à ce qu'il les ait achevées. Craton se convertit; Proculus, Ephebus et Apollonius renoncent aux études de l'humaine sagesse pour se consacrer aux études divines et attirent au Christ une foule de jeunes gens qui cultivent les lettres, entre autres Abundius, fils du préfet de la ville Placidus. Les sénateurs s'indignent; Valentin dénoncé, flagellé, refuse de sacrifier et est mis à mort. Proculus, Ephebus et Apollonius portent son corps à son église, à Terni, pendant la nuit, et l'enterrent dans la banlieue, tout auprès; livrés au consulaire Lucentius (ou *Leontius*), *ils sont décapités au milieu de la nuit. Leontius disparaît on ne sait où, tandis que Abundius enterre les trois amis auprès de Valentin, louant Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne avec Dieu... dans les siècles des siècles. Amen.*

Ces gestes prétendent, évidemment, raconter l'histoire du saint local de Terni, Valentin, dont le férial hiéronymien mentionne l'anniversaire et dont ne parle aucun autre document authentique [1]. On peut affirmer néanmoins qu'une double parenté, littéraire et légendaire, les unissent à d'autres textes et à d'autres légendes.

Les gestes de Valentin rappellent les gestes d'Alexandre de Baccano : tous deux content soit une résurrection, soit une guérison miraculeuse d'un mourant; — tous deux prêchent une idée religieuse, là la nécessité du baptême, ici le dogme de la communion des saints et la légitimité des intercessions mutuelles [2]; — tous deux laissent entendre que le peuple est favorable aux chrétiens [3]; — tous deux font une évidente

[1] Le cimetière de Valentin a été retrouvé et étudié par M. Marucchi [*Röm. Quartalschrift*, IV, 1890, 151; et *Il cimitero e la basilica di s. Valentino e guida archeologica della via Flaminia*. Roma, 1890]. M. Ihm a publié trois débris d'inscription dont les caractères rappellent les philocaliens, mais qu'il n'ose pas rapporter à Damase [*Damasi epigrammata*, 50, p. 53-54]. — Voici le texte du F. H. p. 20.

E. XVI Kal mar Inter anne via flammin nt valentini.

B. IN TUSCIA... INteramnes via Flaminia miliaro ab urbe Romæ LXIII Natl sci vincenti (*lire* Valentini).

Le calendrier populaire mentionne le même anniversaire au même lieu [*P. L.*, 123, 149-150]. — Sur Valentin, cf. Tillemont, VI, 679; Allard, III, 241.

[2] Même préoccupation dans *Clément* : « Theodoræ. . apparuit... uir... uenerandus et dixit ei : per te saluus erit sisinnius ut impleatur quod dixit frater meus paulus apostolus : sanctificabitur uir infidelis per mulierem fidelem ». [Codex Parisinus, 5299, f. 98r].

[3] « Qui lucentius agnoscens quod proculum et esybus atquæ apollonius po-

allusion à une relique vénérée qu'on montrait aux pèlerins (là, *l'orarium* ; ici, le *cilicium*) ; — tous deux témoignent que le rédacteur est familier avec les actes apocryphes des Apôtres : il leur emprunte, là l'idée de déguiser les diables en Egyptiens, ici le personnage de Craton ; — tous deux enfin se présentent comme le récit d'un témoin oculaire. Et l'on s'explique ces rapports : la voie Cassia qui menait à Baccano et la voie Flaminia qui conduisait à Terni se confondent lorsqu'elles touchent le Tibre pour entrer dans Rome. Les traditions qui suivaient l'une et l'autre route devaient nécessairement entrer en contact.

Valentin est encore apparenté à *Getulius* — et je note que l'attache topographique de *Getulius* n'est pas à Rome, mais aux environs de Rome, à Gabies de Sabine (Torri) [1]— : Getulius est aussi versé que Valentin dans la connaissance des lettres divines ; et son historien s'intéresse à la Grèce autant que le rédacteur de *Valentin*.

La légende de Terni est étroitement apparentée, comme il est naturel, aux légendes romaines qui ont leur point d'attache sur la voie Flaminia : les légendes d'Abundius et de Maris. Il est très vraisemblable, en effet, que l'Abundius, fils du préfet de la ville, qui est converti par Proculus et ses amis, a été suggéré par le prêtre Abundius qui est torturé au quatorzième mille, enseveli au vingt-huitième mille de la voie Flaminia [2] ; et sans doute notre narrateur a-t-il voulu faire

pulos multos quos cognoverant amatores haberent, timens ne violenter ei a populo tollerentur, noctis medio suis eos iussit tribunalibus præsentari... » [*Valentin*. Cod. Vindob. 357, f° 124r]. — « Cornelianus invenit nos in æcclesia die dominica populum dei docentes... Cumque ingressi fuissent qui esset alexander inquirere nolers, et uidens multitudinem populorum cepit timere et cum reverentia cepit dicere pro qua causa uenisset... Multitudo populi lapidibus interfici (ere eos) cogitabant, cumque cognouisset cogitatum eorum dixit ad eos : filii et fratres, quod cogitatis inpedit mihi... » [*Alexandre. Cod. Vindob.* 357, f°, 194v].

[1] G. M. R., I, 227-228. — *Valentin* a été utilisé par l'auteur de *Léopard* : [30 septembre, 416] : Léeopard est présenté comme un élève de l'évêque de Terni ; encouragé par celui-ci, qui le baptise dans les thermes de Dioclétien *ad fontem... palatinum*, il refuse d'adorer Julien l'Apostat, *ac si Deus esset* ; et c'est Valentin qui l'enterre à Otricoli. *Leopard* ne souffle mot de Pigmenius ni du *titulus Pastoris* ; il insiste sur les *septem artes liberales :* il mentionne une translation du corps à Aix-la-Chapelle, *ubi hodie usque eius intercessio quæritur*. Le texte date vraisemblablement de l'époque carolingienne.

[2] G. M. R., I, 220. — 16 septembre 300. — Sur les rapports de Valentin avec *Abundius, Carpoforus*, cf. *infra*.

croire que c'était le même personnage dont il racontait ici la conversion, et là la fin glorieuse.

Faut-il identifier de même Valentin de Terni et le vénérable prêtre Valentin qui, mêlé à l'histoire des Persans Maris et Martha [1], convertit le princeps Astérius, est condamné par l'empereur Claude et décapité sur la voie Flaminia le 16 des kalendes de mars ? Tillemont l'a pensé [2] : même nom, même anniversaire, même route, autant de faits qui semblent lui donner raison. Mais il est certain qu'il y a un cimetière de saint Valentin à Rome [3] et un second cimetière à Terni [4] ; il est donc possible qu'il y ait eu deux Valentin, comme il y avait sans doute deux corps, que leurs traditions se soient mêlées et que l'anniversaire le plus fameux ait supplanté celui qui était le moins célèbre [5].

Il est curieux de constater que les gestes de Valentin rappellent les gestes de Césaire ; c'est à Terracine que Césaire est vénéré, de l'autre côté de Rome. Dans les uns et les autres se rencontre un *consularis* Leontius ; — les uns et les autres témoignent que leurs auteurs — et leurs auditeurs — s'intéressaient à Byzance et à la langue grecque. Et l'on en vient naturellement à penser que les *gestes de Valentin ont été rédigés lors de la restauration impériale en Italie*, à la veille ou au lendemain des grandes victoires de Bélisaire [6].

[1] G. M. R., I, 231-232.

[2] IV, 679-680. — Marucchi : *op. cit.*, 35.

[3] *Itiner. Salzbourg.* « Deinde intrabis per urbem ad aquilonem donec pervenies ad portam flamineam ubi S. Valentinus martyr quiescit via flaminea in basilica magna, quam Honorius reparavit... » [de Rossi : *Roma Sotteranea*, I, 176. — Cf. *Epitome*, *ibid.* ; et *Notitia*, I, 177].

[4] La localisation d'un Valentin à Terni semble attestée directement par les gestes eux-mêmes. Le cimetière renfermait beaucoup d'inscriptions du Ve et du VIe siècle [de Rossi : *Bull.*, 1871, 85 ; 1864].

[5] De Magistris : *Acta Martyrum ad ostia tiberina*, p. 40-41, et G. M. R., I, 233. Sur les rapports de l'Ombrie avec Rome au VIe siècle, cf. G. M. R., I, 353 et 164-165. — Les gestes de Félicien de Foligno [24 janvier 582] dépendent certainement de *Valentin* ; mais ils présentent un autre caractère, cf. *infra*. p. 82.

Je relève, au § 6, l'attestation de la triple virginité de la Marie : « virginem concepisse, virginem peperisse, virginem post partum permansisse. »

[6] Sur Césaire et ses attaches à l'époque byzantine, cf. G. M. R., I, 92, 140, 257-258 et 306-307.

Rien ne s'oppose à ce que notre texte date du milieu du VIe siècle : ni la langue [« substantia ; census »] ; ni l'affirmation de la perpétuelle virginité de Marie [§ 6], ni le souci de la régularité disciplinaire [§ 8. Valentin achève soigneusement *statutum orationis numerum et hymnorum*]. Au temps de l'exarchat, le *scholasticus* désigne un véritable conseiller juridique du

Mais comment expliquer que le rédacteur de Terni ait eu l'idée de puiser aux gestes de Terracine ?

Le fait est moins surprenant qu'il peut paraître d'abord. Les traditions de Terracine sont liées aux traditions de Rome, comme aux traditions de Rome les traditions de Terni : les gestes de Nérée, de Césaire et de Montanus [1] l'attestent ; l'existence de la voie Appia l'explique. D'autre part, les gestes de Nérée unissent à des traditions de Terracine des traditions picénates touchant Victorinus d'Amiterne et Maro de Septempeda : et les gestes de Valentin de Terracine prouvent que, à Terracine, on s'intéresse au Valentin de Terni.

Gestes de Valentin de Terracine [2]

Valentin de Terracine succède, malgré lui, comme évêque de Terracine à Avitus et est sacré par saint Silvestre réfugié au mont Soracte lors de la persécution de Constantin : il a été instruit par ses parents Clarus et Flavia dans les arts libéraux et est très versé dans les Saintes Ecritures ; son frère Sabricius administre les biens paternels. Lorsque l'apostat Julien, l'ancien sous-diacre de l'église romaine, l'ancien élève du prêtre Pigmenius, persécute les chrétiens, et envoie en Campanie le préfet Aufidianus, Valentin et son disciple le diacre Damien, fils de la veuve Prœla, sont dénoncés par Ursace et Irénée : ils lui résistent et sont torturés. Mais un ange délivre les athlètes de Dieu, les conduit dans le comté Valvensis, à Corfinium, puis au Pont de Marbre sur la Pescara, puis à Interpromium, puis à Zappina ; ils guérissent d'un signe de croix beaucoup de malades, — dont les médecins mangent la fortune, sans guérir les affections, — ressuscitent le fils de Demetrius, proconsul de Zappina ; ils détruisent les

gouverneur [Diehl. 153] ; mais le même terme s'emploie couramment pour dire un homme instruit, un lettré ; cf. Grégoire le Grand : *Epist.*, IX, 12, *P. L.*, 77, 957 : *precem quam scholasticus composuerat.* — Et je remarque que le nom de Valentin semble jouir d'une certaine vogue au VIe siècle : témoins le Valentin, évêque de Rufine et Seconde [L. P., I, 297], le notaire de Vigile [*L. P.*, I, 303], l'abbé Valentin des Dialogues [I, 4. — *P. L.*, 77, 176], le défensor de Milan [*Dial.*, IV, 53. — L. P., 77, 416], l'abbé et le prêtre connus par les lettres de saint Grégoire [IV, 42 ; IX, 37].

C'est peut-être un des deux Valentin qu'on aperçoit dans l'entourage — à demi-grec — de Vigile, qui a rédigé nos gestes. L'idée centrale semble avoir été empruntée à *Lucie* [G. M. R. II, 193], la sainte de Syracuse, qu'à son passage à Catane alla sans doute vénérer Vigile : l'attaque contre les médecins s'y retrouve [Rien de semblable, au contraire, dans *Alexandre pape.*]

[1] G. M. R., I, 251-261 et 12 mai, 3.

[2] B. H. L., 8457, 16 mars, 423.

temples, incendient les bois sacrés, construisent des églises, ordonnent prêtres, diacres et autres ministres de l'Eglise. Furieux, les pontifes des temples les conduisent dans la grande forêt de Zappina et les décapitent auprès d'une énorme pierre où leurs bienfaits se multiplient jusqu'à ce jour. Ils ont souffert le 16 des kalendes de mars, au temps de l'empereur Julien, tandis que chez nous régnait Notre-Seigneur Jésus-Christ à qui sont honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen[1].

Le saint de Terracine-Corfinium et le saint de Terni ont même nom et même anniversaire. Leurs légendes s'intéresent également à la science, profane et surtout sacrée, de leurs héros. Elles présentent toutes deux des points de contact avec les d'Alexandre de Baccano et les gestes de Donat : on a dit ce gestes qui touchait Valentin de Terni ; Valentin de Terracine ressuscite un mort et fait s'écrouler un temple d'Apollon aussi bien qu'Alexandre de Baccano ; il connaît, comme Donat, le prêtre Pigmenius et l'ancien sous-diacre devenu persécuteur[2]. *Valentin de Terracine* utilise aussi, du reste, les gestes de Silvestre, de même que *Valentin de Terni* puise aux gestes d'Abundius, de Maris et de Martha. Comme les dévots de Valentin de Terracine s'intéressaient à Valentin de Terni et aux saints du même cycle, ainsi les pieux amis de Valentin de Terni se sont intéressés à l'homonyme de la côte tyrrhénienne et aux autres légendes de ces parages.

C'est dans les mêmes milieux, peut-être à la même époque, qu'ont été rédigés les gestes des deux Valentin de Terracine et de Terni.

Le rapport de *Valentin* à *Come-Damien* confirme ce qu'on entrevoit de son origine : la science médicale et le désintéres-

[1] Un *episcopus valvensis* est attesté dès le temps de Gélase Jaffé : Regesta, I, 86, 648-649]. — Sur la géographie, cf. Jung : *Geographie von Italien* [J. Müller : *Geographie und politische Geschichte des Kl. Alterthums*, 1889, p. 489], et M. Besnier : *De regione Pælignorum* [1902, Parisiis] 95-96. Comment s'explique le voyage de Valentin de Terni chez les Péligniens ? Par un saint local qui se serait appelé Valentin ? Cf. la double attache de Vitus.

[2] Les gestes de Valentin de Terracine empruntent aux gestes de Donat : 1. L'époque de Julien ; 2. Le personnage de Pigmenius ; 3. La consécration par l'évêque de Rome de l'évêque local ; 4. Le refus du futur évêque, qui se prétend indigne ; 5. Cette satire des médecins qui mangent la fortune des gens qu'ils ne savent pas guérir. Cf. *Lucie*.

Sur les rapports de *Donat* et d'*Alexandre de Baccano*, cf. *infra*.

sement des uns et des autres est tout pareil ; les trois compagnons de Valentin, Ephebus, Proculus et Apollonius, rappellent fort les trois frères des anargyres, Anthime, Leontios et Euprepios. — Or, la version C de *Come-Damien* que nous visons ici semble dater de 520-550, et émaner d'un groupe où l'on connaissait à la fois les légendes grecques et les légendes latines [1] : je songe à l'entourage du pape Vigile. C'est à ce groupe et à cette date que je rapporterais volontiers *Valentin*.

II

Gestes de Concordius [2] de Tribulus et Spolète.

Derrière Terni, Spolète.

Au temps de l'empereur Antonin, il y avait à Rome une grande persécution contre les chrétiens, au point que nul ne pouvait acheter ou vendre sans avoir d'abord sacrifié. Il y avait alors à Rome un prêtre Concordius, de noble famille, dont le père était Gordien, le très saint prêtre du titulus Pastoris. *Gordien élevait son fils dans la science des Ecritures; après l'avoir fait sacrer sous-diacre par Pie, évêque de Rome, il s'adonnait avec lui aux jeûnes, aux oraisons, aux aumônes, demandant à Dieu la grâce d'échapper à la rage des persécuteurs. Or, Concordius lui dit : « Mon seigneur, laisse-moi aller auprès de saint Eutyches, et permets-moi de rester auprès de lui jusqu'à ce qu'ait cessé la rage d'Antonin. » —*

[1] G. M. R., v. — Cf. supra, p. 34, n.

[2] B. H. L., 1906, 1er janvier, 9. — [Cf. Adon, *P. L.*, 123, 208-209 ; et Flodoard, *P. L.*, 135, 649]. — Je reproduis le curieux passage qui touche à la question de la licéité de la fuite : «... die noctuque et elemosinis pauperum insistens, petebant a domino ut rabiem imperatorum potuissent fugere. Tunc concordius dixit patri suo : domine meus si uis dimitte me ut uadam ad sanctum euticem et habitem cum eo paucis diebus donec cesset rabiem inimici antonini imperatoris. Dicit ei pater suus : fili, magis hic habitemus ut possimus coronari. Dicit ei beatus concordius : Uadam si iubes, quia ibi coronabor ubi me christus iusserit coronari. Tunc dimisit patrem suum [1] et abiit ad beatum euticen habitum suum qui tunc morabatur in prædiolo suo uia salaria iuxta ciuitatem tribulem... [*Codex Vindob.* 357, f°, 202r.]

[1] L'Augiensis XXXII donne : « dimisit eum *pater suus* ».

« Au contraire, répond Gordien, restons plutôt ici afin de pouvoir recueillir la couronne. » — « Je ferai ce que tu ordonneras : je serai couronné où le Christ aura voulu que je sois couronné. » Mais son père le renvoie.

Alors, Concordius va auprès d'Eutyches, son aïeul maternel, qui demeurait à ce moment dans une petite propriété, sur la voie Salaria, à côté de la cité Tribulus ; Eutyches le reçoit avec joie ; ils habitent, prient et jeûnent ensemble, et ils guérissent les malades au nom de Jésus-Christ. — Le bruit en arrive à Torquatus, comte de Tuscie, qui habitait la cité de Spolète. Concordius s'avoue chrétien, refuse de sacrifier, de devenir l'ami du comte et même prêtre des dieux ; conduit à la prison publique, il est visité par Eutyches et par l'évêque Anthime : celui-ci, ami de Torquatus, a obtenu un délai de quelques jours, il va habiter avec Concordius, et, quand le moment en est venu (tempore opportuno), *il le consacre prêtre. Mandé une seconde fois par Torquatus, Concordius est torturé sur le chevalet ; mais il ne cesse de glorifier Dieu et un ange vient le réconforter la nuit. Deux gardes que le comte lui envoie trois jours après, au milieu de la nuit, avec une statuette de Jupiter sur laquelle il crache, le décapitent à la fin. Il est enseveli par deux clercs et des religieux, non loin de Spolète, à l'endroit où jaillissent des eaux abondantes : son anniversaire est le jour des kalendes de janvier, son tombeau est le théâtre de nombreuses guérisons, obtenues par ses prières, grâce à Notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Amen.*

Le saint local de Spolète, Concordius, nous est attesté au début du VIIe siècle par le calendrier populaire [1].

La *civitas Tribulus* est sans doute Trebula Mutuesca qui reparaît dans *Anatolie-Victoire*.

Il est certain que les gestes sont parents du groupe *Jean-Paul, Vibbiane — Donat — Alexandre — Valentin*, etc. [2]... C'est un Concordius — le nôtre évidemment —, qui, d'après les gestes de Vibbiane, enterre le prêtre Jean, *iuxta concilium martyrum* (via Salara), le VIII des kalendes de janvier [3]. — L'auteur des

[1] M. R. P. « apud Spoletum, sci Concordii martyris ». *P. L.*, 123, 145-146.
[2] Cf. *supra*, et G. M. R., I, 285.
[3] G. M. R., I, 124.

gestes de Concordius, comme l'auteur des gestes de Donat, s'intéresse au *titulus Pastoris*, aux sous-diacres, à l'observation des insterstices, aux droits de l'évêque de Rome. — Il place son histoire au temps d'Antonin, comme font les gestes d'Alexandre de Baccano. — Si je n'y relève aucun trait qui rappelle les gestes de Valentin [1], j'y remarque un détail qui dénonce, chez l'auteur, la lecture des gestes de Jean et Paul : la mise à mort en secret au milieu de la nuit pour avoir refusé d'adorer la statuette de Jupiter. Et l'on sait que l'auteur de *Vibbiane* a retouché *Jean et Paul* [2].

Il est certain que le Gordien, père de Concordius, est identique au héros des *Gesta Gordiani*, dont on plaçait la mort sous Julien [3] et dont certains textes, aujourd'hui perdus, faisaient sans doute un prêtre du *titulus Pastoris*. Notre légende est parente des légendes juliennes.

J'attire l'attention sur ce curieux passage, où le saint demande à fuir auprès d'Eutyches afin d'éviter les persécuteurs, où il montre que la volonté de Dieu saura partout l'atteindre, si elle veut réellement qu'il succombe. Cela rappelle les textes où les rédacteurs mettent en scène des *pios homines qui latitabant* ; est-ce une discrète apologie de la fuite, est-ce une retouche manichéenne ? Baronius a connu d'autres versions [4] de notre légende ; mais, comme elles n'ont pas été retrouvées, on ne saurait rien en dire. — Ce qui paraît assuré, c'est que notre texte date de la première moitié du VIe siècle : l'hypothèse rend compte et du fait qu'il imite *Jean et Paul*, et de sa parenté avec le groupe *Vibbiane-Donat*, etc., et de l'intérêt qu'il témoigne à la question de la spontanéité du martyre [5].

Voici trois points obscurs [6]. L'Eutyches de nos gestes, l'aïeul

[1] Il semble, que *Valentin* soit chronologiquement postérieur à *Vibbiane*.

[2] G. M. R., I, 146, note 1.

[3] G. M. R , I, 194-195.

[4] Tillemont, II, 627 : « Les manuscrits qu'il en avait vus estant plus amples que les imprimés ».

[5] Je remarque encore que sa chronologie s'accorde avec celle du *Liber Pontificalis* : ici comme là, Pie I est placé au temps d'Antonin [L. P., I, 132]. Mais nos gestes ne marquent pas qu'il s'agit d'Antoninus *Pius*, comme le fait le L. P., ; il ne font pas, comme le L. P., de Pastor un frère de Pie. Il semble donc qu'il n'y ait pas ici rapport de dépendance littéraire entre les textes. D'autant qu'*Alexandre de Baccano* explique la chronologie de Concordius. — Je corrige ici ce que j'ai dit G. M. R., I, 371. Le Concordius dont on a trouvé le corps dans l'église de Sainte-Martine, le 25 octobre 1634, n'a laissé aucune trace, et pour cause, dans la légende de cette sainte.

[6] Je ne crois pas devoir insister sur les premiers mots du paragraphe 3,

maternel de Concordius, n'est-il pas à identifier avec l'Eutyches des gestes de Nérée, le conseiller de Domitille, le martyr qui a sa basilique au seizième mille de la Voie Nomentane [1] ? Dans ce cas, comment expliquer que *Nérée* le fasse mourir sous Nerva, tandis que *Concordius* le fait vivre sous Antonin ; que *Nérée* le localise voie Nomentane, *Concordius* voie Salaria ? Où est le tombeau ? — Le férial hiéronymien mentionne voie Nomentane un *cymiterium Eutychii* [2]: le texte de Nérée doit donc être pris en considération. Une inscription de Damase atteste un autre Eutychius voie Appia [3], au cimetière de Saint-Sébastien. Malgré la faible distance qui sépare la Voie Salaria de la Voie Nomentane, il est donc possible que ce ne soit pas le même martyr qui ait été mêlé tour à tour à la légende de Concordius et à la légende de Nérée. Le contraire est aussi possible, je dirais même probable : pour un narrateur qui se place à Spolète, près de la Voie Flaminia, c'est une même région que desservent la voie Salaria et la voie Nomentane. Au VIe siècle, les légendes locales sont encore en pleine croissance : plusieurs pensaient accaparer le même personnage et donc le placer à diverses époques. On semble dire, enfin, que le séjour d'Eutyches sur la voie Salaria était passager.

Le Concordius qui est le héros de nos gestes doit-il être

qui placent Spolète sous la juridiction du comte de Tuscie. D'abord, l'anonyme ne dit pas que Spolète était en Tuscie ; il dit que le comte de Tuscie habitait, alors Spolète. En outre. dès le IIIe siècle, la Tuscie a été unie à l'Ombrie, et, dès le cinquième, le vocable *Tuscie* semble chasser le mot *Ombrie* : cf. notamment le *Férial hiéronymien*, le *Liber Pontificalis*, Proscope et saint Grégoire le Grand, la thèse de Diehl et l'ouvrage de von Hartmann. Je n'ai pas trouvé un texte attestant la survie au Ve, VIe et VIIe siècles d'une province d'Ombrie, distincte de la Tuscie et du Picenum. Mommsen la retrouve dans la *Provincia Castellorum* [« Uber die ravennat. Cosmogr. — Berichte der K. sächsichen Gesellschaft der Wissenschaften, 1851.80] ; mais je crois, avec Diehl, que cette expression désigne le Picenum annonaire tout hérissé de châteaux-forts. — Cf. Crivellucci : *Chiesa e Impero al tempo di Pelagio II e di Gregorio I*... [*Studi Storici*, I (1892), p. 224, note 2].

[1] G. M. R., I, 209. — Cf. 228, et Hans Achelis : p. 46.

[2] E. VIII, K. sep... rom euticetis... in capua rufinæ euticæ.

W. UIII KAL. SEPTE (M) B... In capua civit campania nat scorum rufinæ euticæ cu sociis eorum In cimit eiusdem via numentana miliario XVIII Arelato nat scorum genesi mar...

B. UIIII, KL. SEP... IN CAPUA CIU, campanie Scorum Rufinæ. Euticæ. IN CIMITERIO euisdê mil XVIII, RGMÆ nath sci Genesi... [Rossi-Duchesne, p. 110].

[3] Ihm, 27, p. 32.

Eutychius martyr crudelia iussa tyranni.

identifié avec celui qui est mêlé à l'histoire de Constantius? — L'évêque Anthime, que nos gestes font apparaître à Spolète, est-il distinct du héros des *gesta Anthimi*?

Dans les deux cas j'incline à croire qu'il y a identité de personnage ; et que les désaccords que l'on surprend parfois entre les textes reflètent seulement la diversité des traditions martyrologiques à une époque où elles sont vivantes [1].

III

Gestes de Constantius [2] de Pérouse et Foligno

Le Créateur a eu pitié du genre humain, il s'est incarné, il s'est anéanti lui-même pour revêtir la forme de l'esclave; comme Adam nous avait livrés au mal, ainsi la Vierge et son Fils unique nous ont rendu ce que nous avions perdu. Après sa naissance, il a choisi douze Apôtres, grâce auxquels — comme grâce à Dieu, — le bienheureux Constantius, de Pérouse, servit le Seigneur. Il jeûnait; il nourrissait les pauvres de ses richesses; il guérissait l'aveugle Astasia en invoquant sur elle le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Lorsque vient l'implorer Crescentius, qui ne peut marcher, il prie Jésus-Christ; une lumière éclatante apparaît qui, durant une demi-heure, séjourne sur le malade, et le malade est guéri. Cent vingt païens se convertissent.

Mais la nouvelle en arrive à Charisius, primus civitatis. *C'est le temps où l'impie empereur Antonin persécute les chrétiens : il a envoyé à Pérouse Lucius* de magnis consulibus Romanorum. *Les* speculatores *arrêtent les chrétiens qui sont dans la maison de Crescentius; ceux-ci refusent d'adorer Jupiter, Mercure et Saturne, les autres dieux, surtout le Soleil et la Lune. Tandis que Lucius et Charisius font battre Constantius, Constantius chante; jeté avec ses compagnons dans les*

[1] G. M. R., I, 369.

[2] B. H. L., 1938, 29 janvier 925 ou 540. Je l'appelle le texte A; il débute ainsi : *Conditor et formator omnium rerum omnipotens Deus...*

thermes qui se trouvent devant le palais de Maximien, il fait comme eux le signe de la croix : et aussitôt les bains resplendissent de lumière, comme en plein jour, et les soldats se convertissent, avec leurs fils, leurs femmes et leurs filles ; et ils s'en vont avec les confesseurs du côté de la forêt qui s'appelle la Colline, à l'endroit qu'on nomme Monticellus [1], *et ils y demeurent auprès d'Anastase, serviteur de Dieu. Mais Lucius apprend leur départ et ses soldats, guidés par un païen, accourent les arrêter de nouveau, les raillant d'adorer un crucifié qui n'a pas pu se sauver lui-même. Et les martyrs protestent : c'est de son plein gré que Jésus a été à la mort. Constantius, Anastase, Carpophore et les autres ne se laissent pas fléchir ; Constantius marche pieds nus sur les charbons ardents, il guérit tous les malades que lui apportent ses geôliers et, entraîné par trois d'entre eux qui se sont convertis, il prend la route qui mène en Campanie, passe le Tibre, et chemine sur la voie Salaria. « Où vas-tu », lui demandent des émissaires de l'empereur lancés à la recherche des chrétiens. — « J'ai quitté Pérouse, répond Constantius, pour voir mes frères Concordius et Pontien et m'entretenir avec eux des choses du ciel. » — « Tu es donc chrétien. » — « Oui. » — Constantius, conduit à la maison de Duritius, puis au fleuve Clasius, proteste qu'il n'est pas un mage ; il est finalement décapité au carrefour de Foligno, non loin de la ville, après avoir été réconforté par un ange. Prévenu par un songe, Levianus ensevelit le corps, dont la vertu merveilleuse guérit quatre aveugles, au lieu qu'on appelle Areola : ses bienfaits s'y multiplient jusqu'à ce jour pour l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.*

Trois faits sont certains. Il est sûr, d'abord, que ce texte porte la trace des polémiques relatives à la licéité de la fuite et à la spontanéité du martyre. Les deux fuites de Constantius — toujours présentées comme d'ordinaires départs — l'affirmation que le supplice de Jésus a été volontaire sont à cet égard très caractéristiques et rappellent certains passages des gestes de saint Pierre [2] et des gestes romains [3]. Cela

[1] Près Tivoli. Connu dans l'histoire des barons romains.
[2] G. M. R., I, 332. Cf. *Processus Martinianus*.
[3] Noter encore que le terme *mage* appliqué à un martyr se lit dans *Ale-*

nous fait souvenir des polémiques catholico-manichéennes.

Il est à peu près certain que le Concordius et le Pontien dont il est ici question sont, l'un le héros des gestes dont on a parlé tout à l'heure, l'autre le martyr de Spolète dont il sera question bientôt : ce sont tous des martyrs de la terre d'Ombrie [1]. Et je remarque que les gestes de Pontien présentent trois points de contact avec ceux de Constantius : 1. L'époque d'Antonin; 2. Le supplice des charbons ardents ; 3. L'importance attachée au signe de la croix. Pareils traits, sauf le second, se retrouvent dans les gestes d'Alexandre de Baccano où le terme *ministri* se lit sans cesse, où apparaît aussi une Trinité païenne, où les martyrs sont également condamnés à griller dans les thermes, où une lumière surnaturelle brille sur un malade qu'elle guérit, où le peuple manifeste également des sentiments très favorables aux chrétiens, où l'on rapporte textuellement, sinon la sentence du juge, au moins l'épitaphe du martyr. Et je remarque que ces gestes d'Alexandre ont été influencés par les polémiques relatives à la fuite. Les légendes de Concordius, de Pontien et d'Alexandre sont parentes les unes des autres.

Il est enfin très vraisemblable que les gestes de Constantius sont encore parents des gestes d'Anthime. On va voir que le rédacteur de ceux-ci semble avoir lu saint Paul, dont il redit les touchants conseils à l'ami malade qui ne voulait pas boire de vin ; et l'on a pu se rendre compte que le début des gestes de Concordius a une saveur paulinienne parfaitement nette : on y trouve jusqu'à la fameuse expression chère à Fulgence Ferrand [2], *exinanivit semet ipsum formam servi accipiens*. Dans les deux légendes se présente ce même trait que le malade est guéri par une lumière céleste, laquelle demeure une demi-heure au-dessus de lui. Enfin, les gestes de Constantius nous conduisent sur la voie Salaria, centre de la légende d'Anthime. Ils datent sans doute, comme *Alexandre* et *Pontien*, du milieu du VIe siècle.

Mais, avant d'en venir à *Anthime*, il faut comparer avec notre texte de *Constantius* une autre version qui en est fort

xandre pape. — La rencontre de Constantius par les *officiales* rappelle l'épisode analogue qu'on lit dans *Florian*, texte romanisé [G. M. R. II, 230 sq.]

[1] Pareillement, il est sûr que le Crescentius est le martyr de Pérouse que nous connaissons par ailleurs [14 septembre 352. — Cf. *infra*.]

[2] Elle se lit aussi dans *Hedestus*, cf. *supra*, p. 16. — Cf. G.M. R. II, 204.

différente et qui prétend néanmoins conter, comme lui, l'histoire du martyr de Foligno et de Pérouse : je l'appelle la version B.

Cette version[1], qui nous a été conservée par un manuscrit du Mont-Cassin, de la fin du xe ou du début du xie siècle [Codex 117], commence par les mots : *cum esset igitur temporibus antonini imperatoris, devulgata est iussio eius.* Elle présente les points de contact suivants avec le texte A : 1. Il s'agit toujours d'un Constantius, vivant à Pérouse, et martyrisé au carrefour de Foligno ; 2. au temps de l'empereur Antonin ; 3. alors que Concordius et Pontien sont eux-mêmes arrêtés ; 4. son cadavre guérit des aveugles ; 5. il est enterré par Levianus.

Mais B *supprime* les passages suivants de A : 1. le prologue *conditor et formator* ; 2. la guérison d'Astasia ; 3. la formule *Deus Abraham, Isaac et Jacob* ; 4. la guérison de Crescentius ; 5. la persécution dirigée par Charisius et Lucius ; 6. la première fuite, à Monticelli ; 7. le personnage d'Anastase ; 8. la seconde arrestation et la seconde fuite sur la route de Campanie ; 9. le supplice des charbons ardents ; 10. la maison de Duritius où le martyr est conduit après sa troisième arrestation.

En revanche, B *ajoute* à ce que conte A : 1. Constantius a trente ans, et les événements sont datés de la troisième année du règne d'Antonin (ou du séjour du martyr à Pérouse) [? *in tertio anno magnus in aspectu* (*?? Dei ?*) *erat...* ; *perfectus factus est per D. J. C..*, (*qui*) *uocauit eum in congregatione iustorum*] ; 2. le saint va à Assise, *in civitate asesinatim,* parce que la persécution y sévit ; 3. les émissaires païens le rencontrent au lieu appelé *Danabus*, l'arrêtent et le rouent de coups ; 4. un ange vient le réconforter et guérir ses plaies, à la stupéfaction de ses bourreaux ; 5. mais Constantius se méfie, il craint que le diable se soit déguisé en ange, il ne se confie en lui qu'après l'avoir vu faire le signe de la croix ; 6. Constantius est conduit, en compagnie de Concordius et de Pontien, *ad civitate metropolitana quæ appellatur spellum ;* 7. Constantius demande au Seigneur quel était l'ange guérisseur, et l'ange lui répond : *ego sum custos anime tue et ego tollam spiritum tuum et deducam in paradiso Dei ;* 8. lorsque Levianus arrive enterrer le cadavre de Constantius, il trouve *in tribio angelum Domini custodientem eum ; anima vero*

[1] *Bibliotheca Casinensis*, III, flor. 54. — C'est le texte B. H. L., 1937.

eius ante se tenebat; 9. deux païens qui le rencontrent et raillent la foi du martyr perdent instantanément la vue ; 10. ce sont deux aveugles [A dit quatre] qui sont guéris en retour [1].

De cette version encore, je dirai : trois faits sont certains. La mention de l'ange gardien, l'insistance que met le rédacteur à spécifier sa nature et son rôle nous font souvenir de *Vitus* : il connaissait sûrement ce texte, ou un texte analogue.

La méfiance du martyr qui soupçonne, sous les traits de l'ange, le démon caché, nous rappelle les épisodes parallèles de *Julienne* ou de *Cyprien-Justine* : ici, les soupçons du martyr sont déplacés ; mais on sait que Julienne et Justine avaient raison d'avoir peur [2]. — J'ajoute que l'attitude prudente et réservée du saint est assez semblable à celle que tient Agathe, (dont on sait comme les gestes sont parents de ceux de Vitus) : elle refuse de se faire soigner par cette apparition suspecte, où se cache le bon saint Pierre [3].

Enfin, j'attire l'attention sur cette *civitas metropolitana quæ appellatur spellum*. On n'ouit jamais parler d'une métropole ni même d'un évêché de Spello. D'autre part, on verra que l'évêque de Spolète, au cours du VIIe siècle, et, sans doute, dès le début, a tâché de se faire attribuer la dignité métropolitaine ; or, au point de vue paléographique, la confusion de Spoletum-Spellum est explicable. Je crois donc qu'il faut lire *Spoletum* au lieu de *Spellum* ; et qu'on doit rattacher la version B aux autres textes qui soutiennent les droits métropolitains de Spolète. — C'est dire que B date sans doute de la première moitié du VIIe siècle [5].

[1] Nous connaissons une autre forme de la version B : c'est le texte B. H. L., 1939, que j'appelle B² : il commence par les mots *Beatissimi Constantii, fratres, cuius hodie natalicia celebramus audiet dilectio vestra*, et se lit 29 janvier 929 ou 543. C'est un sermon, qui suit fidèlement B ; voici ses caractétéristiques : 1. Constantius est évêque de Pérouse ; 2. A l'épisode de Levianus sont mêlés 24 aveugles ; 4. Le corps a été porté *ad destinatum locum Perusinæ civitatis*. — C'est un remaniement de B, qui veut soutenir les prétentions de Pérouse à la possession des reliques [de Constantius.

[2] G. M. R., V.

[3] G. M. R., II, 195.

[4] Cf. *infra*, chapitre III p. 77. — Je me demande après coup, pensant à *Félix de Spello* [p. 103],à *Félicien de Foligno* et à *Juvénal de Narni* [p. 81], s'il ne faut pas conserver la leçon *Spellum*, et expliquer ce texte comme *Juvénal* et *Félicien* cf. infra p. 83. note 2].

[5] Mais peut-être a-t-il retenu certains traits — ceux qui rappellent *Agathe* — qui se lisaient dans la version primitive, aujourd'hui perdue, et qu'on ne trouve plus dans A. La légende a sans doute pris forme dans les cercles augustiniens, où se remaniaient *Euplus*, *Vitus*, *Agathe*, etc. A n'est pas, sans doute, pur de toute retouche.

Et que peut-on dire de la légende, commune à la fois à A et B ; quelle en est la genèse ?

A et B supposent le culte d'un saint Constantius à Foligno ou à Pérouse. N'est-ce pas celui qui est attesté par le férial hiéronymien :

E et L. IV Kal. feb. *in Tuscia Constantini* [1].

Comme nous lisons ailleurs Constantia pour Constantina [2], il est vraisemblable qu'il faut reconnaître notre Constantius dans ce Constantinus. D'autant que B ensevelit le martyr *tertio Kal. februariarum* ; c'est à peu près la date du férial ; l'écart s'explique sans peine, paléographiquement [3]. Nous tenons le culte, racine de la légende [4].

Elle vise, dans les deux versions, les saints Concordius et Pontien ainsi que l'époque d'Antonin. L'époque d'Antonin nous rappelle *Alexandre de Baccano,* lequel date du milieu du vi^e siècle ; *Concordius* et *Pontien* semblent avoir été rédigés à peu près vers le même temps. On est conduit à penser que notre légende de Constantius a également cette date.

Mais a-t-elle eu une existence antérieure, où elle se serait exprimée dans d'autres textes, différents des nôtres ? La chose n'est pas impossible. L'auteur de A ne paraît plus guère comprendre la portée des deux *fuites* de Constantius : pourtant il les mentionne. N'est-ce pas qu'il était guidé par un texte ? — D'autre part, A nous reporte à un moment où la tradition de Constantius tend à s'agréger à celles de Concordius et de Pontien, d'Anastase et de Carpofore, sans néanmoins que Constantius perde sa place principale, sans qu'il soit subordonné à l'un ou l'autre de ses deux émules. N'est-ce pas que

[1] De Rossi-Duchesne, p. 14. — Le calendrier populaire et Adon ignorent Constantius. Le *Bernensis* donne *constanti.*

[2] Gestes de *Jean-Paul.* Cf. Aldhelme : *de laude uirg.*, 40. [*P. L.*, 89, 274]. — Cf. G. M. R., I, 148. *L'évêque de Narni, au temps de saint Grégoire, est appelé tantôt Constantius, tantôt Constantinus* [*P. L.*, 77, 1334, 1338, 1007. — Ep., IX, 72].

[3] Le texte B² donne *IV Kal februarii* [§ 29].

[4] Les œuvres de saint Grégoire attestent la diffusion du nom de Constantius à la fin du vi^e siècle, et, particulièrement, semble-t-il, en Ombrie. Cf. *Epist.*, XII, 24 [*P. L*, 77, 1233] : les moines de feu l'abbé Claudius veulent élire pour abbé le moine Constantius ; *Dialogi.*, I, 9 [col. 189] ; — l'évêque de Ferentum, Boniface, a un neveu Constantius, dont nous savons et la cupidité et l'ambition ; *Epist.*, IX, 72 [col. 1007 ; cf. 1334 ; 1338] — enfin, l'évêque de Narni, au temps de saint Grégoire, s'appelle Constantius.

son autonomie, si je puis ainsi dire, est sauvegardée par un texte, à l'heure où le cycle s'enchaîne [1] ?

IV

Gestes d'Anthime [2]

Sergius Terentianus, homme illustre, préfet de la ville pour la seconde fois, épousa Protina, petite-fille de Gallien Auguste, fille de sa fille Gallia, qui lui donna trois enfants, Claudius, Pompeianus et Lucina. Lucina épousa Faltonianus Pinianus, envoyé en Asie comme proconsul par Dioclétien et Maximien augustes : Chæremon, conseiller sacrilège de Pinianus, persécutait les chrétiens ; mais il tomba de son char, et mourut, tourmenté par le diable, invoquant ces saints qu'il avait poursuivis. Pinianus fut si fort effrayé de cette mort qu'il tomba malade. Lucine, sa femme, sachant bien que c'était le démon qui le souillait, se fit amener les confesseurs du Christ qui étaient en prison, Anthime prêtre, Sisinnius diacre, et d'autres hommes religieux, Maximus, Bassus, Fabius, Diocletianus et Florentius. « Guérissez mon mari, leur dit-elle, et vous serez libres d'aller où vous voudrez. » — « Exhorte-le à se faire chrétien, répond Anthime, et aussitôt il sera guéri. » Lucine est remplie de joie : tous les médecins (medici, archiatri *et* diasophistæ) *ont été impuissants à le*

[1] Je néglige le texte B. H. L., 1940 : *Scs Constantius Perusinus civis simul et episcopus...* [29 janvier 547]. C'est un développement très verbeux de B² — on pourrait l'appeler B³ — : outre sa verbosité, ce qui le caractérise est la mention d'une *nobilissima Barciorum familia* à laquelle est rattachée l'évêque Constantius ; on en aperçoit par là même l'origine.

J'ajoute un fait plus intéressant : certains textes, qui sont vaguement signalés par Galesinius et par les Bollandistes [29 janvier, 924, § 2] parlent *d'un Constantius tué par les Goths sous Justinien* en même temps que six pèlerins allant de Germanie à Rome. Peut-être aurions-nous ici un cas analogue à ceux que présente la légende des XII Syriaques : la fusion d'une tradition martyrologique avec le souvenir d'une ascète du vi^e siècle, tel que Jean ou Herculanus [cf. *infra*] ; le texte de Galesinius fait précisément de Constantius un disciple d'Herculanus et un évêque de Pérouse.

[2] B. H. L., 561-565, 11 mai 616 ou 614.

guérir; et voici des hommes qui ne demandent rien et répondent de tout. « Il est bien sot, conclut Faltonianus Pinianus, celui qui ne croit pas au Dieu qui sauve un désespéré. » — Entrés dans la chambre où Pinianus est étendu, à demi-mort, Anthime et Sisinnius constatent qu'il est tout prêt à croire; ils lui disent que croire : le Dieu unique, créateur; les trois Personnes; la chute de l'homme et l'incarnation du Verbe, les miracles, la résurrection et l'ascension de Jésus; et ils le baptisent au nom de Jésus. Puis, Anthime et Sisinnius se mettent en prières; une clarté céleste apparaît qui dure une demi-heure, et Pinianus se lève, guéri. Il appelle les confesseurs prisonniers : après avoir été instruite pendant sept jours, Lucine est baptisée ainsi que les esclaves de sa maison et sa descendance.

Depuis ce moment, Pinianus rappelle les chrétiens qui sont dans les mines, dans les ergastules et dans les prisons; il leur lave les pieds, selon la doctrine d'Anthime et de Sisinnius, il leur baise les mains, il leur fournit des voitures afin qu'ils rentrent chez eux. Puis il va à Rome avec plusieurs chrétiens; il les répartit dans ses propriétés du Picenum, qui sont proches d'Osimo; il donne une terre à Sisinnius, à Diocletianus, à Florentius qui y vivent en paix, avec d'autres, durant trois années. Mais une idole qui parlait tous les trois ans ordonne à ses adorateurs de les contraindre à sacrifier : sinon, elle ne parlera plus. Les saints refusent, sont lapidés; et leurs bienfaits durent jusqu'à ce jour.

Anthime se cachait sur la voie Salaria, au 33e mille, aux alentours des propriétés de Pinianus. Un jour, comme des paysans (rustici) *sacrifiaient à Silvain, le président de la fête* (auctor sacrificantium) *est saisi par le diable, et massacre tous ceux qu'il rencontre; mais Anthime court à lui, l'enchaîne dans des liens spirituels, le guérit, le convertit, et brûle le bois sacré de Silvain. — Le proconsul Priscus, qui l'apprend, le fait jeter dans le Tibre, une pierre au cou; et, quand un ange le retire du fleuve, le ramène à son oratoire sous les yeux des Gentils* (gentiles) *qui, émerveillés, se convertissent, le consulaire Priscus le torture trois jours et le fait décapiter. On l'ensevelit à son oratoire; ses prières y font du bien aux hommes pour la louange de Notre Seigneur Jésus-Christ, à qui soient honneur et gloire dans les siècles des siècles.*

Maximus, ami inséparable (amicus individuus) *d'Anthime,*

prend sa place dans le pays ; les ennemis de la foi chrétienne l'annoncent à Priscus qui lui reproche de détourner les provinciaux (provinciales) *du culte des dieux et le fait décapiter voie Salaria, au 30e mille, à l'endroit où il avait coutume de prier. On célèbre son anniversaire le 14 des kalendes de novembre, Notre-Seigneur Jésus-Christ régnant dans les siècles des siècles. Amen.*

Mais Bassus exhorte le peuple à la place de Maximus ; on se réunit au marché qui est à l'endroit appelé Forum Novum, où l'on sacrifiait à Liber Pater et à Cérès. Bassus refuse de sacrifier, il fait tomber les idoles en soufflant sur elles ; on le livre, aux trois quarts assommé, au consularis *Fabius, qui le fait décapiter. — Tous ces martyrs, Anthime, Maximus, Bassus et Fabius ont été ensevelis où ils priaient, le long de la voie Salaria qui conduit au Picenum, tandis que Sisinnius, Diocletianus et Florentius sont ensevelis au même endroit, où ils ont été lapidés, près de la ville d'Osimo qui est placée sur une hauteur : elle bénéficie de leur intercession et de leurs mérites* [1].

Après avoir fait beaucoup de bien et donné beaucoup de terres aux églises, Pinianus mourut et sa veuve, Lucina, vécut en toute sainteté et chasteté. Elle jeûnait trois jours. Mais saint Sébastien, martyr du Seigneur, lui apparut, lui révéla l'endroit où son corps avait été placé par des sacrilèges, lui dit de prendre un peu de vin, selon le précepte de l'Apôtre, et de se contenter de jeûner un jour. « Comme les prêtres fuient la persécution et se cachent, et ne peuvent célébrer les offices (facientibus missas) *ni te réconforter par la bénédiction (qui les termine), accepte au nom du Christ la noix que t'apportera une corneille, et puis, mange comme tu as coutume. » — « Pourquoi une noix, demande Lucine ? » — « Parce que, dit saint Sébastien, (c'est du moins ce qu'elle assure), les deux Testaments enveloppent les quatre Evangiles sous une (double) coque d'amertume (?) — Racontons maintenant ce miracle. Chaque dimanche, chaque anniversaire de martyr, ou chaque fête, vers la cinquième heure, la corneille apportait une noix d'une grosseur et d'une saveur merveilleuses ; les autres jours, elle venait à none. C'est à ce moment qu'une vierge, Béatrice, la sœur de Simplicius et de Faustinus qui ont été décapités le*

[1] C'est ici que finit le texte court, A.

4 des kalendes d'août, à Sexte de Philippe, sur la voie de Porto, se rendit auprès de Lucine après avoir enterré ses frères, et demeura sept mois auprès d'elle : deux corneilles apportaient aux saintes deux noix. Mais un certain Lucretius qui désirait une terre qu'elle avait en commun avec ses frères, la fit arrêter et étouffer de nuit par ses esclaves : Lucine l'enterra à côté de ses frères, à Sexte de Philippe ; et, comme Lucretius banquetait avec ses amis dans la propriété volée, son enfant — qu'on allaitait — lui dit : « Ecoute, tu es livré à l'ennemi » ; et Lucretius pâlit, frémit ; Satan le tue en trois heures. Tous se convertissent, tremblants.

Cependant Lucine s'enfuit, effrayée par la cruauté des supplices (asperitate passionis territa) ; *mais Béatrice lui apparut : « Ne t'éloigne pas, dit-elle : ce mois même, la paix sera donnée aux églises. » Ce qui arriva. La fille de Dioclétien, Artemia, fut délivrée du démon par le diacre Cyriaque, qui reçut de l'empereur la maison contiguë aux thermes de Dioclétien : les chrétiens s'y réunissaient. Le peuple criait : « A bas Cyriaque » ; Dioclétien le contint, et lui reprocha d'être insatiable* (*de sang*). *Revenu de la Perse où il avait été guérir la fille de Sapor, dans le corps de laquelle était entré le démon chassé d'Artemia, Cyriaque fut accueilli par Lucine : il ramenait les eunuques convertis Largus et Smaragdus et leurs maîtresses Memmia et Juliana. Comme celles-ci ne voulurent ni sacrifier, ni épouser leurs fiancés Tarpeius et Persius, elles furent tuées sur leurs terres, voie d'Ostie ; Cyriaque, surpris au lieu où elles priaient, est de même massacré par eux, et Lucine l'ensevelit auprès de Largus, Smaragdus, Memmia et Juliana. Elle meurt enfin, à 95 ans, après une vie d'aumônes, de prières, d'hymnes, de chasteté et de foi, et elle va à Dieu, à qui honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.*

On étudiera tour à tour la genèse de la légende, et les diverses versions qui l'expriment.

Il est certain que ces gestes sont un texte cyclique où l'auteur a cousu bout à bout diverses traditions dont quelques-unes nous sont parvenues, par ailleurs, sous forme isolée : tels, les gestes de Marcel [1], et les gestes de Simplicius et Viatrix [2].

[1] 16 janvier, 5 ou 369. G. M. R., I, 132, 211, 311, 341.
[2] 29 juillet, 36 ou 47. G. M. R., I, 243.

Il est certain que les héros de l'histoire sont ceux-là mêmes que mentionne le férial hiéronymien [1], et qu'on ne connaît pas, du reste, autrement : le saint Anthime du 22e mille de la voie Salaria [v. id. maii], les saints Florentius et Diocletianus d'Osimo dans le Picenum [XVII. kal. iunii].

Il est certain que les personnages de notre légende, Lucina et Pinianus Faltonianus, sont des personnages historiques *absorbés*, si je puis ainsi dire, par les personnalités à demi-légendaires de Mélanie la Jeune et de son mari Pinianus. On a trouvé, à Sainte-Agnès et au cimetière Ostrien, le sceau d'une *Turrania Lucina* imprimé sur le mortier de deux tombes [2] ; et les inscriptions attestent que, au IVe siècle, il y avait des rapports de parenté ou d'alliance entre les Turranii, les Faltonii et les Anicii [3] ; or, Notker appelle Lucina, Anicia [4]. C'est cette mystérieuse Turrania Lucina qui se cache sans doute derrière notre Lucine. Nous ne savons pas qui était son mari ; peut-être était-ce un Faltonius.

On sait, d'autre part, l'immense renommée de Mélanie la Jeune [+ 439] [5] et, par contre-coup, de son mari Pinianus [+ 435]. Or, il ne semble pas que ce Pinianus ait été un Faltonius : Paulin de Nole assure qu'il appartenait à la gens Valeria [6]. Pour que son souvenir se soit confondu avec celui

[1] De Rossi-Duchesne, p. 59 et 61. La topographie du texte n'offre aucune difficulté. Auximum est Osimo ; Forum Novum est cité par Pline, III, 12 [éd. Janus, 1870, tome I, p. 144]. M. Stevenson a découvert sur la voie Salaria la catacombe de saint Anthime, [*Nuovo Bullett.*, 1896, 161]. — Le Maximus, *amicus individuus* d'Anthime est peut-être le saint dont le diacre de Rieti Paul demandait des reliques à saint Grégoire, Cf. *Ep.*, IX, 15 [*P. L.*, 77, 959-60].

« Gregorius Chrysanto episcopo spoletano. Paulus ecclesiæ reatinæ diaconus, petitoria nobis insinuatione poposcit ut ad fontes in basilica sanctæ Mariæ semper uirginis genitricis Dei et D. N. J. C., quæ est intra ciuitatem reatinam posita, reliquiæ bb. mm. Hermetis et Hyacinthi et *Maximi* debeant collocari.

[2] De Rossi : *Bull. arch. crist.*, 1876, 151. — Armellini ; *Le cripta di S. Emereziana*, 76 ; *Il cimitero di S. Agnese*, p. 175. — Allard, IV, 397-399.

[3] Orelli : Inscript., 1131. — Armellini : *Il cimitero di S. Agnese*, 175-177. [Allard, *loco citato*].

[4] VI, *id.*, mai, *P. L.*, 131, 1081. — M. Allard a conjecturé que Sergius Terentianus était une déformation de Turranius, préfet de Rome en 290 [IV, 398, n. 2], le père, peut-être, de Turrania Lucina. Le fait est très vraisemblable. Aucun document authentique n'atteste une Lucina Anicia, ni un Faltonianus Pinianus [Cf. Pauly-Wissowa : R. E., articles *Anicii*, *Faltonius*, et de Vit : *Onomasticon*].

[5] Je renvoie aux magistrales études de S. E. le Cardinal Rampolla del Tindaro : *Santa Melania Giuniore Senatrice Romana. Documenti Contemporanei e Note* [Roma. Tipografia Vaticana, 1905, in-folio].

[6] XXI, 220. — La *Vita Melaniæ* ne nomme pas le père de Pinianus ; elle ap-

qu'aurait laissé Faltonius, l'époux hypothétique de Turrania Lucina, il faut que Mélanie ait absorbé cette Lucine : car nous ne connaissons personne qui ait été, à la fois, un Pinianus et un Faltonius. Les grandes richesses que notre rédacteur attribue à Pinianus et à Lucine, les terres qu'ils donnent aux églises, ces deux traits paraissent refléter l'histoire [1] de la sainte romaine. — Et ce fait nous permet d'entrevoir l'époque où se forme la légende : elle s'épanouit à un moment où le souvenir de Mélanie n'était plus assez récent pour ne pas se déformer, n'était pas assez lointain pour avoir tout à fait disparu. Si je note encore l'incendie du bois sacré de Sylvain et l'image que nous donnent les gestes des luttes des missionnaires contre le paganisme persistant ; si je relève ces passages qui nous transmettent l'écho des polémiques relatives à la fuite et à la spontanéité du martyre : si je rappelle enfin que Lucine était connue, sans doute, comme une Anicia, et que les Anicii fournissent des consuls à l'Etat en 464, 483, 510, 523, 526 [2], on aura les faits qui nous autorisent à dater de l'époque ostrogothique la formation du fonds légendaire.

J'attire l'attention sur une page des gestes, qui semble singulièrement parallèle à une autre page de la vie de Mélanie. L'auteur d'*Anthime* conte que saint Sébastien conseille à sainte Lucine l'usage du vin et le jeûne d'un seul jour.

Hæc cum supra vires niteretur et triduana exerceret ieiunia apparuit ei S. Sebastianus martyr, et indicavit ei locum in quo eius corpus a sacrilegis missum fuerat. Quod cum levasset et sepelisset, referebat ipsa venerabilis Lucina quod ipse S. Sebastianus eam monuisset ut et vino uteretur modico, secundum præceptum apostoli Pauli, et quotidiano esset contenta ieiunio [3].

Si l'on en croit Gerontius, Mélanie la jeune ne prenait pas

pelle son frère Severus. Valerius Severe et Valerius Pinianus étaient fils de Valerius Severus, préfet de 382, et neveux de Valerius Pinianus, préfet de 386. Cf. Rampolla, 122-125.

[1] Mélanie parle [*Analecta*, VIII, 27] des esclaves qu'elle a « in diversis provinciis, id est in Hispania, Italia, Apulia, Campania, Sicilia et Africa vel India seu Britannia aut procul in reliquis regionibus ». — A vrai dire, le Picenum n'est pas nommé. Mais on ne peut pas attribuer à cette liste — qui cite l'Inde — une valeur très précise. Cf. Rampolle, 180-184.

[2] G. M. R., II, 220.

[3] *Anthime*, § 12 [11 mai 618]. On connaît les recommandations de saint Paul à son ami malade.

de vin, et, de jeûne en jeûne, elle en vint à ne manger qu'une fois la semaine.

Et ipsa dicebat beatissima non posse se vino uti... quia sic educantur filiæ senatorum. Nec multo post tempore cœpit post biduum sumere cibum, et sine oleo ; necnon et postea post quinque dies et post totam septimanam semel sabbato et dominico edebat [1].

Ne semble-t-il pas que les tenants d'une ascèse rigoureuse se soient appuyés sur l'exemple de Mélanie, et que, pour riposter, leurs adversaires lui aient opposé l'antithèse de Lucine, forte des conseils de saint Sébastien et de saint Paul. La tradition des ascètes d'Egypte, à laquelle sainte Mélanie se rattachait [2], était discrètement repoussée d'Occident par saint Ambroise et par saint Jérôme lui-même :

Displicent mihi (c'est lui qui parle), *in teneris maxime aetatibus, longa et immoderata ieiunia, in quibus iunguntur hebdomades et oleum in cibo et poma vetantur* [3].

Il est certain, encore, qu'une autre influence s'est exercée sur *Anthime* concurremment à celle de *Mélanie* : c'est *Sébastien* que je veux dire [4].

Voici les principaux points de contact que j'ai notés entre *Sébastien* et *Anthime* : 1. Débuts analogues [*Sergius Terentianus, illustris vir, secundo Urbis præfectus... ; Sebastianus vir christianissimus...*] ; 2. Les personnages de Lucine et de Béatrice sont communs aux deux textes ; 3. Dans les deux textes, on raconte que Sébastien apparaît à Lucine et lui révèle où se trouve son corps ; 4. On mande les chrétiens prisonniers, ici dans la maison de Lucine, là dans la maison de Nicostrate ; 5. Pinianus délivre les chrétiens prisonniers, Sé-

[1] *Mélanie*, § 24 [Rampolla, 14, 25-26].

[2] « Hebdomadibus protelabant ieiunia » [Cassien : *de cœnob. inst.*, v, 5]. Le jeûne de toute la semaine était, par exemple, pratiqué par l'abbé Elie et par l'abbé Helpidius [Palladius : *Hist. laus.*, 51 et 106]. Pour plus de détails, cf. Rampolla, *op. laud.*, 224-229.

[3] *Ep.* 107, ad Lætam, § 10 ; — cf. *Ep.* 22, ad Eustochium, §§ 17, 37 ; et *Ep.* 54, ad Furiam, § 10 [Rampolla, 226]. — Noter qu'on ne dit rien des communions de Lucine, « quamquam et consuetudo Romanis sit per singulos dies communicare. Primitus enim apostolorum beatissimus Petrus episcopatum gerens, deinde beatus Paulus ibidem consummatus hanc traditionem fecerunt. » [*Mélanie*, 62. — Rampolla, 36, 19-21]. [*Mélanie* fut écrite entre 440 et 491, sans doute avant Chalcédoine].

[4] G. M. R., I, 137, 186-189, 301 ; II. 97 — III

bastien leur fait ôter leurs chaînes ; 6. Ici et là les prêtres chrétiens se cachent ; 7. La crainte de la persécution pousse à fuir Lucine (dans *Anthime*) et Chromatius ; 8. Comme Pinianus a des terres dans le Picenum, Chromatius a des propriétés en Campanie ; 9. Grandes richesses de Lucine et de Sébastien ; 10. Allusion à la paix de l'Eglise ; 11. Les chrétiens guérissent gratis ; 12. Anthime et Chromatius recueillent les chrétiens pendant la persécution ; 13. Sisinnius, Florentius et Diocletianus sont lapidés aussi bien que Tranquillinus ; 14. Anthime est jeté au Tibre, comme le cadavre de Tranquillinus ; 15. Rôle des anges, ici et là ; 16. On insiste sur l'unité de la Trinité [doxologie de *Sébastien* ; discours d'*Anthime*] ; 17. Exposé de l'économie de l'Incarnation ; 18. Clarté céleste qui persiste une demi-heure [*Anthime*], une heure [*Sébastien*] ; 19. Haute noblesse de Lucine [*Anthime*] et de Chromatius [*Sébastien*].

On sait que les gestes de saint Sébastien datent sans doute de la seconde moitié du ve siècle et proviennent du groupe de Salvien et de ses amis. Il est vraisemblable que la légende d'*Anthime*, influencée à la fois par *Mélanie* et par *Sébastien*, s'est élaborée à la fin du ve siècle [1].

Les gestes d'Anthime nous sont parvenus sous quatre formes dont il est très malaisé de fixer le rapport : derrière nos quatre versions il y a d'autres textes qui nous sont inconnus. Ces quatre versions peuvent être ramenées à deux : l'une courte [2], qui se borne à conter l'histoire d'Anthime, Maximus, Bassus, Fabius, Sisinnius, Diocletianius et Florentius ; je l'appelle A ; — l'autre longue [3], qui ajoute au texte précédent l'histoire de Lucine, saint Sébastien, sainte Béatrice et saint Cyriaque ; je l'appelle B. Des deux autres que l'on a signalées, l'une [B.H.L, 563] est un abrégé du texte long [4], la

[1] *Anthime*, comme *Sébastien*, touche à *Simplicius*. Notre texte des gestes de Simplicius et Viatrix* est assez sec : peut-être repose-t-il sur les gestes d'Anthime ; peut-être est-ce un résumé de quelque légende plus ample qui se sera perdue : il ajoute seulement au passage parallèle d'*Anthime* que Béatrice a été aidée par Crispus et par Jean.

[2] B. H. L., 561 11 mai 616 ou 614. « Sergius Terentianus illustris vir ».

[3] B. H. L., 562, 11 mai 618 ou 616.

[4] Conservé dans le manuscrit D Philipps 12461 du XIIe siècle [*Cat. Bruxelles*, II, 522] et dans le Parisinus 12611, du XIIe siècle également [*Cat. Paris*, III, 154] : c'est *la fin* de l'appendice, l'histoire de Cyriaque, Artemia, Memmia, Juliana, Persius et Tarpeius qui est omise. B. H. L., 563.

* Sur S. Simplicius, cf. G. M. R., I, 243.

seconde [B.H.L. 564] est caractérisée par un prologue. On l'examinera plus tard [1].

Le texte long, B, a-t-il complété le texte court, A ? Est-ce au contraire le texte court qui a abrégé le texte long ? — La première hypothèse s'offre d'elle-même à la pensée : au texte court, histoire des martyrs de la voie Salaria, on a ajouté une histoire de Lucine tirée des gestes romains ; ainsi est né le texte long.

Mais ce n'est pas dire que le texte court A soit primitif. Il présente plusieurs doxologies avant la doxologie finale ; c'est donc qu'il repose sur des gestes antérieurs A', qu'il a fondus ensemble. Et peut-être n'est-il pas impossible de se représenter ce qu'étaient ces gestes primitifs, et quelle a été la portée du premier remaniement. Les gestes primitifs contaient seulement l'histoire des martyrs de la voie Salaria ; *l'auteur du premier remaniement les aura groupés autour d'Anthime et mis en rapport avec Lucine* pour les tirer de leur obscurité ; quel personnage de l'histoire légendaire plus illustre que cette sainte ? Associer d'obscurs martyrs à l'histoire de Lucine, c'était du coup les sauver de l'oubli et comme garantir leur historicité. Et j'imagine encore qu'une fois ce but atteint, l'auteur du premier remaniement (notre texte court, A) se sera désintéressé de Lucine ; ainsi fait un rédacteur de *Censurinus* [2]. Et c'est cet oubli qu'aura voulu réparer un second anonyme, l'auteur de B ; il aura compilé les gestes de Marcel, de Sébastien et de Faustinus Beatrix, afin d'achever la légende. Ainsi est né notre texte long, B. Anthime et Lucine semblent se disputer le premier rôle ; chacun d'eux l'a tour à tour occupé, celui-là, dans le remaniement A, celle-ci dans le remaniement B.

Quelle date assigner, dès lors, à A, à B, à A' ?

A et B présentent le même caractère : ils sont également apparentés à des textes de la fin du ve et à des textes de la première moitié du vi^e^ siècle ; c'est la preuve qu'ils doivent avoir sensiblement même date et même origine. A rappelle, naturellement, *Mélanie* et *Sébastien* ; de même, la précision de sa doctrine théologique nous fait souvenir de *Censurinus* [3],

[1] Cf. G. M. R., vi.
[2] Cf. G. M. R., ii, 118-119.
[3] Qu'on en juge par ce passage :
« Præpara pectus tuum ut credas ea quæ dixero tibi et dum credideris salvus eris. Dixit ei Pinianus : Ego nisi credidissem toto corde, non fecissem

comme le sacrifice à Silvain des gestes de Gervais et Protais. D'autre part, la répartition des confesseurs à travers l'Italie centrale, semble modelée sur l'histoire d'Eutyches, de Victorinus et de Maro telle que la raconte *Nérée* ; Lucine, comme Domitille, est une *neptis Augusti*. Surtout *Anthime* est apparenté à *Valentin* : ici et là un même personnage au nom peu banal, Chæremon ; guérison d'un malade, ici et là, par le moyen d'une lumière céleste qui dure soit une heure, soit une demi-heure ; ici et là, l'incident est tourné en satire contre les médecins.

B, d'autre part, rapporte, comme *Lucie*, une prédiction touchant la paix de l'Eglise. Les prétendants de Béatrix, de Memmia et de Juliana rappellent fort celui qui apparaît dans *Agathe*. Le rédacteur d'*Hedestus* attache le même prix à l'assistance « aux messes » que celui auquel nous devons B ; et dans B, aussi bien que dans *Alexandre de Baccano*, il est question de la bénédiction solennelle qui termine celles-ci. Tous ces textes ont été rédigés dans la première moitié du VIe siècle, assez avancée sans doute.

Or, voici que la même version B puise largement à la légende de Marcel : l'auteur de B, seulement, utilise une version différente de celles qui nous sont parvenues. Un tableau succinct rendra la chose sensible au lecteur.

vos ingredi ad me. Dixit ei Anthimus : Audi ergo quod credas. Quem colimus unus est Deus, qui fecit cœlum et terram, mare et omnia quæ in eis sunt. Hic Deus Verbum ex ore suo virtutis plenum protulit, quo Verbo firmati sunt cœlum et Spiritu oris eius omnis virtus eorum : a quo congregatæ sunt velut in utre aquæ maris et positæ in thesauris abyssi : Deus autem quem oportet nos credere, cum sit trinus, tamen unus est : Pater qui ex corde eructavit Verbum bonum a quo omnia ; Filius, qui est Sermo quem eructavit Pater per quem facta sunt omnia quæ facta sunt ; Sanctus quoque Spiritus in quo universa animantur quæcumque a Patre per Filium creantur. Deus autem hominem similem sibi fecit cui legem imposuit, quam si servasset vitam consequeretur æternam. Sed invidus angelus persuasione sua fecit ut legem impositam rumperet : unde factum est ut deveniret in mortem. Idcirco Verbum per quod facta sunt omnia, quod est filius Dei, dignatus est hominem assumere nascendo ex virginali utero ; qui homo factus, habens in se virtutem integram Patris omnipotentis, omnia tentamenta diaboli exsuperans, pervenit ad lignum crucis, ut lignum prævaricationis mortiferæ ligno passionis suæ excluderet, et vitam quam homo perdiderat moriendo pro peccatoribus repararet. Hic ergo tertia die resurrexit a mortuis,... discipulis per XL dies se manifestans, dedit eis potestatem... ut in eius nomine expellerent dæmonia,... ascendit in cœlum. — [*Anthime*, 11 mai, 616, § 3].

Gestes de Marcel	*Gestes d'Anthime*
1. Lorsqu'il guérit Artemia, fille de Dioclétien. Cyriaque défie le diable d'entrer dans son corps.	Après avoir guéri Jobia, fille de Sapor, Cyriaque...
2. Serena joue un rôle et semble être chrétienne.	Rien sur Serena.
3. Rien sur la fureur du peuple.	Fureur du peuple lorsque Dioclétien donne à Cyriaque une maison près des thermes de Dioclétien.
4. Largus et Smaragdus ne sont pas eunuques.	Largus et Smaragdus sont eunuques.
5. Rien sur Tarpeius et Persius; Memmia et Juliana sont seulement mentionnées à propos de leurs tombeaux.	Tarpeius et Persius fiancés à Memmia et Juliana.
6. Lucine exilée par Maximien.	Rien sur cet exil.
7. Cyriaque tué par Carpasius dans sa maison.	Cyriaque tué par Tarpeius et Persius au tombeau de Memmia et Juliana.
8. Rien sur la mort de Lucine.	Lucine meurt à 95 ans.

Il semble donc que notre rédacteur des gestes d'*Anthime* [B, texte long] ait puisé à une version des gestes de Marcel différente de celle qu'ont imprimée les Bollandistes, et de celle, aussi, qu'a utilisée le *Liber Pontificalis* : Lucine est mariée, ici à Marcus [1], là à Pinianus.

A quelle époque placer tout ce travail littéraire? C'est aux environs de l'an 500 que s'est épanouie la légende de Marcel. J'en ai, autrefois, noté un indice [2] : j'insiste aujourd'hui sur ce fait qu'elle est ignorée par le premier et utilisée par le second éditeur du *Liber Pontificalis* [3] ; et j'ajoute qu'il en est tout de même de la légende de Susanne [4], qui lui est étroitement apparentée [5].

[1] L. P., I, 164, 165[7]. Cf. page XCIX de l'introduction. La version du L. P. était assez proche de l'histoire. Comparer les observations de Mgr Duchesne, *loco citato*, avec celles de Tillemont, IV, 558.

[2] G. M. R., I, 311.

[3] Voir les références de la note 1.

[4] L. P., I, p. XCVIII. — Cf. G. M. R., I, 130-132. — Les gestes de Susanne racontent que Thrason recueillait et ornait les gestes des martyrs [§ 21].

[5] Ici et là, légende d'une église urbaine, où interviennent également Thrason, l'impératrice *Serena*, *femme de Dioclétien*, *Maximien Auguste fils de Dioclétien*, et le palais de Salluste ; ici et là, on note l'influence de la question manichéenne : Cyriaque est l'antithèse de Manes [G. M. R., I, 341-343], et l'horreur dont Susanne fait montre à l'endroit du mariage — et des embrassements de son cousin — n'a rien qui ne puisse ravir l'ascétisme exaspéré des hérétiques. Cf. aussi avec quelle insistance on appuie, ici et là, sur la spontanéité des martyrs. J'ajoute que les descriptions du baptême, ici et là, sont

Le plus simple, je crois, est de dater les deux remaniements A et B du milieu du vi^e siècle, d'en chercher les auteurs dans le groupe d'où sont issus *Lucie B*, *Valentin*, *Alexandre*, *Hedestus*, et d'expliquer par une influence littéraire les rapports qu'offre *Anthime* avec les textes antérieurs. Je remarque que *Donat* — dont on verra la parenté avec les gestes romains, avec *Valentin* et avec *Alexandre* — introduit un personnage qui est dénommé Anthimus et critique, aussi nettement qu'*Anthime*, la grande valeur que beaucoup attribuent aux exercices ascétiques.

Il est malaisé d'avancer quelque chose de précis touchant les textes A′ que lisaient les rédacteurs de A et de B, et qu'ils ont utilisés. Certains célébraient les saints d'Ombrie, Maximus, Bassus, Florentius, etc... Mais n'y en avait-il pas un autre, célébrant Lucine et les Anicii, et présentant peut-être déjà le caractère d'une version cyclique? La rédaction de *Cantius* B, semble dater de la fin du ve siècle et s'inspirer des ambitions de la *gens Anicia*. Qui sait même si notre texte A n'est pas de ce temps: ses rapports avec *Valentin* s'expliqueraient par la

très analogues : les nouveaux convertis sont faits catéchumènes *secundum consuetudinem*, ils professent qu'ils croient au Père, au Fils, à l'Esprit-Saint, et *à la résurrection de la chair* (trait anti-manichéen); le baptême est suivi de la confirmation (*uncti chrismate*) et de la communion (*participati sunt corpus et sanguinem D. N. J. C*).

Il est sûr, néanmoins, que *Susanne* n'est pas du même auteur que *Marcel* : l'auteur de *Susanne* écrit d'un style très affecté, insiste curieusement sur les détails de politesse et de protocole, rappelle avec emphase la science et la noblesse de ses héros, appuie sur la rémission des péchés opérée par le baptême et sur le pouvoir qu'a Dieu de sauver tous les hommes [§ 5 et 15]. Il s'inspire peut-être de *Cécile* [l'ange qui protège la vierge] et de *Jean et Paul* [la question du mariage, la mise à mort dans la maison] ; il s'inspire certainement des gestes de saint Sébastien [mensonges des martyrs à l'empereur; Dioclétien, dupé par Serena comme par Nicostrate ; les prisonniers chrétiens relâchés ou bien traités ; comparer le « Claudius commentariensis » de *Sébastien* avec le cousin Claudius de *Susanne* ; — *Marcel* ne note pas la renonciation aux pompes de Satan], mais avec précaution [*Susanne* ne souffle mot des parrains ni des marraines] [*Susanne* seul applique le terme *medicina* au baptême, §§ 9 et 11. On le retrouve à Rome, dans la prière qui accompagne l'imposition du sel ; Duchesne, *Culte*, 286].

Sébastien, *Susanne*, *Marcel*, *Anthime*, on voit quels rapports unissent ces quatre légendes. L'augustinisme de leurs auteurs ne paraît pas aussi strict que celui que reflète *Constantius*, — bien que *Susanne* attribue à Dieu le pouvoir, non la volonté de sauver tous les hommes. [cf. Cassien : *Collat.* XIII. 7]. Les traditions lériniennes combattaient chez eux les traditions augustiniennes. [J'ajoute que l'ensevelissement de Cyriaque voie d'Ostie, que conte *Marcel*, dérive sans doute du Cyriaque vénéré *ad ostia Tiberina*, qu'atteste la légende de Censurinus, réplique de Sébastien, G. M.R., I, 248-249 et II. 113-117].

dépendance de *Valentin* à son égard ; *Anthime* A s'intéresse autant que *Censurinus* à une théologie exacte, et il se désintéresse aussi subitement du grand personnage qui a été associé au martyr [1].

[1] Censurinus est associé à Chrysè, comme Lucine à Anthime. *Censurinus* et *Anthime* ont fortement subi l'influence de *Sébastien*. Noter la couleur césarienne de la formule *dum credideris salvus eris*, et combien tout cet exposé doctrinal rappelle le discours théologique de sainte Cécile.

CHAPITRE III

TRADITIONS D'OMBRIE
LES DOUZE SYRIENS

I

Comme Jean sortait de la province de Syrie, il pria le Seigneur en disant : « Seigneur, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, Dieu de nos pères, envoie-moi ta lumière, protège mon voyage et fais que, partout où je donnerai mon psautier, on me le rende seulement le lendemain (?) (et qu'on me retienne, et qu'on me fasse bon accueil)[2]. *» Arrivé en Italie, comme il passait près de la métropole, au cinquième*

[1] B. H. L., 4420 [19 mars 31, ou 32].

[2] Le texte est obscur, et peut-être troublé. L'édition bollandiste donne *psalterium meum dedero et ipsa die illud «non» restituitur, ubi me facias permanere.* Le Vindobonensis 357, folio 203, v II, supprime *non* et donne : *prosperum... facias iter meum in quo nunc dirigo et hoc mihi signum sit ut ubicumque ambulauero et psalterium meum dedero, ipsa die illum mihi restituerit, ibi me facias permanere. Unde et factum est...* On lit plus bas : (*ancilla Dei*) *tenuit eum in illa nocte et mansit in eodem loco. Et memoratus est beatus iohannes orationem quam effuderat... et dixit in corde suo : uere hic est obsecratio mea et hic permanebo. Mane autem facto, recepto psalterio, pervenit inde...* — Le Vindobonensis donne la date de sa depositio, *sub die XIIII K. aprelium.* [C'est par erreur que nous avons imprimé, G. M. R., I, 87, *vita s. iohannis penarensis martyris :* le mot *martyris* n'existe pas].

mille environ, il trouva, à la terre du Petit Champ (in fundo Agello) *une servante de Dieu telle que, dans sa prière, il la souhaitait rencontrer : lorsqu'il lui eût donné son psautier, elle lui dit : « Reste ici aujourd'hui, et ne pars que demain ». Ils causèrent, et Jean se rappela la prière qu'il avait adressée à Dieu ; et il dit dans son cœur : « C'est bien là ce que je demandais à Dieu. » — Le lendemain, il n'alla pas beaucoup plus loin, à quatre portées de flèche environ ; car l'ange du Seigneur qui le précédait lui avait dit : « Arrête-toi ici ; c'est ici que le Seigneur te commande de rester » ; et il l'avait conduit sous un arbre en lui disant : « C'est ici que tu grouperas une grande foule et que tu trouveras le repos. » Alors le bienheureux Jean, confesseur du Christ, s'assit sous l'arbre à cet endroit. On était au mois de décembre ; il gelait partout ; seul, l'arbre sous lequel reposait Jean n'en avait cure. Des chasseurs viennent à passer ; ils prennent le saint pour un rabatteur ; ils lui demandent d'où il est venu. Et Jean raconte comment il est venu en Italie ; les autres s'étonnent : jamais ils n'ont vu pareil accoutrement. Mais Jean leur dit : « Ne me faites pas de mal ; c'est pour le service de mon Seigneur Jésus-Christ que je suis venu en ce lieu ». Cependant l'arbre brillait comme un lys ; les chasseurs comprirent que Dieu était avec lui ; l'évêque de Spolète, Jean, auquel ils contèrent la chose, arriva en hâte, et versa des larmes de joie, et demanda au saint tout ce qui est ici raconté. Tous rendirent grâces à Dieu ; le peuple construisit un monastère où, après avoir vécu quarante-quatre ans, Jean mourut en paix et fut enseveli au son des cantiques et des hymnes. Ses bienfaits s'y multiplient jusqu'à ce jour, les aveugles voient, les démoniaques sont délivrés, les lépreux sont guéris grâce à Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne dans les siècles. Amen.*

Cette histoire exquise est peut-être vraie. Nous connaissons un Jean, évêque de Spolète, à la fin du ve et au début du vi^e^ siècle [1].

Et voici une page de saint Grégoire le Grand [2].

[1] Sa signature se trouve dans les actes des conciles de Rome, de 499, 501 et 502 au temps de Symmaque [Labbe, iv, 1315 ou Mommsen : AA, xii, 400, 434, 439]. Cf. B. H. L. 4437. Ferrarius déclare avoir lu une vie de Jean de Spolète dans un vieux manuscrit qui a disparu [19 septembre 28].

[2] Dialogues, iii, 14 [*P. L.*, 77, 244]. « Prioribus quoque Gothorum tempo-

« Au temps des Goths, depuis le commencement de leur domination jusqu'à la fin, vivait à Spolète un homme vénérable qui s'appelait Isaac : beaucoup l'ont connu, et surtout la vierge Gregoria, qui habite en ce moment à Rome, à côté de l'église de Sainte-Marie. Mais c'est le vénérable Eleuthère qui m'en a principalement parlé : il l'avait familièrement connu. — Isaac était venu de Syrie à Spolète. Arrivé dans la ville, il demande aux gardiens de l'église la permission d'y prier à toute heure ; il prie un jour, deux jours, trois jours sans interruption. A la fin, un gardien s'étonne ; il traite l'inconnu d'imposteur, il le frappe pour le faire sortir. Mais l'esprit (mauvais) le saisit, et lui fait crier le nom du pèlerin, inconnu jusque-là. La foule accourt ; chacun veut entraîner le saint dans sa demeure, on lui offre de l'argent pour construire un monastère. Par malheur, il refuse, sort de la ville ; et c'est un peu plus loin qu'il groupe ses disciples [1] ».

Je soupçonne que Jean est un digne émule d'Isaac, — ou que, peut-être, c'est un ermite d'Ombrie auquel on aura attribué une origine syrienne qui l'égalât à Isaac, — ou encore, qu'il est un double légendaire d'Isaac. — Le parallélisme des deux

ribus fuit iuxta spoletanam civitatem vir vitæ venerabilis Isaac nomine... Multa de eodem viro, narrante venerabili patre Eleutherio, cognovi... Cum primum de Syriæ partibus ad spoletanam urbem venisset, ingressus ecclesiam a custodibus petiit ut sibi quantum vellet licentia concederetur orandi eumque horis secretioribus egredi non urgeret. Qui mox ad orandum stetit diemque totum peregit in oratione, cui sequentem continuavit et noctem. Secundo etiam die, cum nocte subsequenti indefessus in precibus perstitit, diem quoque tertium in oratione conjunxit. Cumque hoc unus ex custodibus superbiæ spiritu inflatus cerneret, unde proficere debuit, inde ad defectus damna peruenit. Nam hunc simulatorem dicere, et uerbo rustico cœpit impostorem clamare qui se tribus diebus et noctibus orare ante oculos hominum demonstraret. Qui protinus currens virum Dei alapa percussit, ut quasi religiosæ vitæ simulator de ecclesia cum contumelia exiret. Sed hunc repente ultor spiritus invasit et ad viri Dei vestigia stravit ac per os illius clamare cœpit : Isaac me ejecit. Vir quippe peregrinus quo censeretur nomine nesciebatur, sed eius nomen ille spiritus prodidit qui se ab illo posse ejici clamavit. Mox autem super vexati corpus vir Dei incubuit * et malignus spiritus qui eum invaserat abscessit. In tota urbe tunc statim quid in ecclesia factum fuisset innotuit. Currere viri et feminæ nobiles atque ignobiles pariter cœperunt, certatimque eum in suis rapere domibus conabantur. Alii ad construendum monasterium prædia, alii pecunias, alii subsidia quæque poterant offerre viro Dei suppliciter uolebant ».

[1] Au même endroit, S. Grégoire raconte trois miracles opérés par Isaac : comment les voleurs venus pour piller son champ sont convertis dès qu'ils y mettent le pied ; comment il devine la ruse des faux mendiants qui veulent se faire habiller par lui ; comment il devine le larcin d'un enfant.

* Cf. l'attitude de Valentin de Terni tandis qu'il guérit Chaeremon.

légendes est frappant : ici et là, il s'agit de l'origine d'un monastère près Spolète, fondé au temps des Goths, par un saint voyageur, venu des lointains pays de l'Orient, et dont un miracle découvre la sainteté. Les deux histoires semblent être contemporaines ; au début du VIIe siècle, le culte de Jean Penariensis est, du reste, attesté par le calendrier populaire [1]. Il est très probable que notre texte date du VIe siècle [2].

Gestes de Laurent [3]

Il y a 270 ans depuis la nativité jusqu'au consulat de Dioclétien et au pontificat de Gaius, moment où (souffrit) le bienheureux Laurent in finibus Geniolati, *à 8 milles environ de Spolète ; — du consulat susdit au consulat de Dèce le jeune, il y a 245 ans. — L'évêque susdit siège onze ans, quatre mois, huit jours, au temps de Carus et de Carin, et (il est ordonné ?) le 15 des kalendes de mai, Dioclétien étant consul pour la*

[1] XIV. Kal. apr. « In Penarense civitate, B. Joannis, magnæ sanctitatis viri » [M. R. P. — *P. L.*, 123, 151-152]. Ces derniers mots attestent, me semble-t-il, l'intérêt particulier qui s'attachait alors à Jean Penariensis. Le ms. de Vienne donne 28 mars, non le 19. Il y a erreur paléographique, évidemment, ici ou là.

[2] D'où vient le surnom *Penariensis ?* Est-ce une déformation de Panacensis, adjectif dérivé de Panaca, bourg signalé près Spolète [19 mars, 31. Commentaire]. — Flodoard [XIV, 7. — *P. L.*, 135, 857] résume la légende ; le texte d'Adon [19 mars, *P. L*,. 123, 240] dérive peut-être d'une version plus récente que la nôtre, et dont la couleur rappelle davantage la physionomie habituelle de ces récits. — Sur l'appellation *metropolis*, attribuée à Spolète, cf. *infra* ; c'est peut-être une retouche.

[3] Nous publions ici, in-extenso, le texte du Vindobonensis. Il est inédit.

Incp uita sci lauren | *tii mense Febr. d.* IIII | . A natiuiate dni nri ihu | xpi. usq ; ad consulem | dioclitianum annos | cc. LXX. temporibus gagii | pape ; sub cuius temporib ; | beatus Laurentius infini | bus genio lati miliario | a ciuitate spolitina plus | minus. VIII. et a consulato | suprascripto usque ad con | sulem decium iuniorem | anni. CC. XLV. Qui uero | supra scriptus aeps, sedit | annos. XI. et menses IIII | dies. VIII, temporibus cari | et careni. sub die XV kalen | darum maiarum diocliti | ano sexto consule. et con | stantino. secundo ; hic fe | cit orationes oms ut ascen | deret ut siquis aeps esse | mereretur prius hosti | arius de inde lector. exor | cista sequens quod inter | prætatur acolitus. dein | de subdiaconus deinde | diaconus. de inde pbr. deinde eps fieri qui prpt | hoc fugiens psecutionem | dioclitiani impris ; dies aû | 96v-203v depositionis sci laurenti | confessoris sub die prid | nonarum februariaru | ibi præstantur beneficia | eius usq ; in hodiernum | diem : Cæci ibiueniunt | et sanantur, lepsi mun | dantur a dæmonio uexati peius horationem | liberantur egri ueniunt | et curam sanitatis accipi | unt, èt multas uirtutes | p eum dns in eodem loco | ostendere dignatus est ; | regnante dño nro ihû xpo | cui est honor et gla laus | et imperium æterna | potestas qui cum patre | et spu sco uiuit et regnat | in sæcula sæculorum | amen *incipit uita sci* | *ioh penarensis m* | ...[*Cod Vindob.* 357. f° 96r (203r) 96v (203v)].

sixième fois et Constantin pour la seconde. Il a fait des prières et (décidé) que, pour devenir évêque, il fallait être d'abord portier, puis lecteur, exorciste, suivant — ce qui se dit acolyte —, sous-diacre, diacre, prêtre, et... évêque. C'est pourquoi, fuyant la persécution de Dioclétien...

Le jour de la déposition de saint Laurent confesseur est la veille des nones de février. Ses bienfaits se multiplient jusqu'à ce jour (au lieu où il a été enseveli) : les aveugles voient, les lépreux sont guéris ; par lui le Seigneur daigne opérer bien des merveilles tandis que vit et règne Notre Seigneur Jésus-Christ, à qui honneur et gloire, louange, empire et puissance éternelle, à lui qui vit et règne avec le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen.

Ce texte étrange où semblent manquer les verbes et abonder les dates paraît être un résumé d'untexte plus ample : sa structure elliptique et dense l'indique ; une phrase inachevée le déclare ouvertement : *qui propter hoc fugiens persecutionem dioclitiani imperatoris...*

Parmi les dates qui se lisent au début, je relève celle-ci : *et a consulato suprascripto usque ad consulem decium minorem anni* CC. XLV. C'est évidemment une parenthèse, qui nous reporte au moment où fut rédigé le texte. Le consulat de Decius Junior, en effet, n'est pas un consulat fictif : en 529, le consul d'Occident s'appelle Flavius Decius Junior[1]. D'autre part, le premier consulat de Dioclétien date de 284 ; et 529—245 = 284. *Le texte complet que représentent nos gestes est donc explicitement daté de* 529.

Que vaut leur chronologie? Ce que vaut la chronologie de la notice de Gaius, dans le *Liber Pontificalis* : nos gestes ont copié cette notice, dans la première édition du *Liber*[2]. La date du texte est confirmée. — D'autant que les gestes de Te-

[1] Goyau : 633. — En 508, je trouve aussi un Decius Marius Basilius Venantius Iunior, et, en 534, le dernier des consuls d'Occident est Flavius Decius Paulinus Iunior Venantii. Les termes du texte, Decius Junior, semblent s'expliquer plus aisément s'ils visent le consul de 529 ; et puis 529-245 = 284, date de l'avènement et du premier consulat de Dioclétien.

[2] *L. P.*, I, 161, « Gaius,... Fuit autem temporibus Carini..., usque in die X Kal. mai., Diocletiano IIII et Constantio II. Hic constituit ut ordines omnes in ecclesia sic ascenderetur : si quis episcopus mereretur, ut esset ostiarius, lector, exorcista, sequens, subdiaconus, diaconus, presbiter et exinde episcopus ordinaretur... Hic fugiens persecutionem Diocletiani... martyrio coronatur. — Peut-être même le texte primitif de *Laurent* n'avait-il pas plus d'ampleur que cette notice de Gaius. On s'expliquerait mieux ainsi l'histoire littéraire postérieure.

rentianus [1], dont le début insiste avec autant de complaisance sur la chronologie de leur héros, présentent la doxologie *in unitate Spiritus Sancti*, et nous ramènent également au premier tiers du VIe siècle. Je remarque enfin que, en 296, les consuls sont *Diocletianus* augustus VI et Caius Flavius Valerius *Constantius* Cæsar II ; ce qui, moyennant une correction très aisée [*constantinus-constantius*] s'accorde pleinement avec les gestes. En 529, on rédigea donc les gestes d'un saint Laurent de Spolète, qu'on croyait évêque et martyr de cette ville, en copiant la notice de Gaius dans le *Liber Pontificalis* ; l'auteur avait les mêmes préoccupations chronologiques que les rédacteurs d'*Hedestus*, d'*Alexandre de Baccano* et de *Terentianus*, il s'intéressait à la langue grecque comme l'auteur de *Valentin* ; il connaissait comme lui les textes lériniens qui visent Carinus et les Anicii. Laurent nous fait souvenir d'*Anthime*.

Les Spolétains jugèrent évidemment que cette histoire était un peu maigre : ils la remanièrent et l'embellirent. Laurent fut associé au Syrien Isaac et à son compagnon légendaire Jean Penariensis ; et plus tard, au VIIIe siècle sans doute, on en fit le fondateur de la célèbre abbaye de Farfa [2]. Nous ne nous arrêterons pas sur le dernier avatar du martyr inconnu ; mais on nous permettra d'insister sur la deuxième stade de la légende en voie de développement. Cette étude achèvera d'éclairer ce que l'on peut connaître de Jean et de Laurent de Spolète.

Les Bollandistes ont trouvé, dans un passionnaire de Spolète, un texte dont ils ont publié le début [3] et analysé le reste.

[1] 1er septembre 112. Cf. *infra*.

[2] Chronique de Grégoire de Catina, de 1098 ; Pierre Damien, lettre IX à Nicolas II ; Catalogue des abbées de Farfa [Mabillon : *Musæum Italicum*, I, 1, p. 65]. Cf. 1er juillet, tr. præl. V, p. 25, § 4 et 5 et le recent article de H. Schuster : *L'abbaye de Farfa et sa restauration au* XIe *siècle*. [*Revue Bénédictine*, 1907.17]. — Dans la tradition de Farfa, Laurent a une sœur, Susanne. Ne serait-ce pas un souvenir de sainte Susanne qui est mêlée, comme on sait, à l'histoire de Caïus [L. P., I, 161, et G. M. R., I, 130].

[3] Voici la partie qui a été publiée. 1er juillet, I, tract. præl. p. 26, ch. V., § 7].

« Igitur dominicæ Incarnationis anno CCXC, regnante Dioclitiano sacrilego, consulibus vero Caro et Carino *, cum prædictus Laurentius, claro genere partium Syriæ ortus, collecta infinita turba suorum affinium, pro Christi animas ponere per martyrium decreverunt..., et aggressi Italiam, Apostolorum

* Cette date est fausse : les consuls de 290 sont Dioclétien IV et Maximien III. C'est en 283 que Carus et Carinus ont été consuls.

L'auteur inconnu connaissait nos gestes ; il les utilise, mais il y ajoute. Qu'on en juge.

Laurent vient de Syrie avec une troupe nombreuse de compagnons ; après avoir fait leurs dévotions, ils se dispersent dans toute l'Italie. Lazare et Jean se cachent à Ferentillo, où le duc Faroald leur construit un monastère ; Isaac en construit un à Spolète, où il meurt, ainsi qu'Euticius. Jean Penariensis réunit des moines. Bricius vit dans le comté (de Spolète), et y opère les miracles que les gestes font voir. Laurent, choisi par les évêques de Rome et par le souverain pontife Gaius, est d'abord repoussé par le peuple de Spolète, dont il ne veut pas, contra auctoritatem divinam et sanctorum Patrum, *acheter l'assentiment. Après avoir gouverné son église onze ans, quatre mois et huit jours, il dépose* ordinem pastoralem *et se retire dans le désert, à 8 milles de Spolète, au lieu dit* Peniolatim. *Un riche chrétien lui lègue sa fortune ; il groupe autour de lui un grand nombre de moines et,* ordinata ecclesia in ordine canonico, *il meurt* sub die III intrante februario. *Ses disciples l'enterrent avec honneur au chant des hymnes et des cantiques.*

Ce texte [1] adapte à Laurent de Spolète une grande légende où, de même que Jean Penariensis, on l'avait introduit de bonne heure, mais où, au gré de ses dévots, il ne tenait sans doute qu'un trop petit rôle.

Voici cette légende.

limina devotissime flexis genibus adoraverunt. Deinde Urbem egressi, sedato paganorum martyrio, pro quo venerant, cogente Apostolico sancto Caio : Laurentium, primum illorum, secum diutissime tenuit. Ceteri vero vitam eremiticam eligentes, bini vel singuli, pene totam repleverunt Italiam.

[1] Le Faroald dont il est ici question est sans doute, non pas le conquérant de l'Italie centrale à la fin du VIe siècle [von Hartmann. II, 1. 47, 63], mais le fils de Trasimond qui à la fin du VIIe siècle prend Narni [von Hartmann II, 88] et devient moine. Le conflit qui oppose Spolète à son évêque rappelle le temps où les municipalités italiennes se forment en luttant contre leurs évêques, où le parti grégorien lutte contre toutes les formes de la simonie et travaille à restaurer le régime canonial. — Rapprocher *Peniolatim* de *geniolati* [*supra*, p. 62, note 3].

II

Gestes d'Abundius, Carpophorus, Bricius et des XII Syriens [1]

Passion et conversion de saint Anastase et des onze frères qui, partis de Syrie avec lui, sont venus à Rome au temps de Julien, pontife. Julien devient empereur, puis, comme le chien à son vomissement, il revient au paganisme et persécute les chrétiens. Anastase s'est rendu à la maison d'un certain évêque Urbain, avec ses deux fils, Euticius et Bricius, et ses neveux Carpophore, Abundius, Laurent, Jean, Teudila, Isaac, Proculus, Herculanus et Barectalis. Urbain ordonne prêtres Bricius et Carpophore, et fait diacres Laurent et Abundius ; beaucoup de païens sont convertis par eux. Julien, averti, les fait venir ; ses ministri *les battent, les laissent sans nourriture dans la prison, finalement décapitent Anastase* in eodem loco *(?). Ses fils et ses neveux, devant une si cruelle persécution, s'enfuient, sortent de Rome par la voie Cornélia, vont au lieu dit « la Paix des Saints », s'embrassent et se séparent. Euticius va* in partes Ticeni, *du côté du lac Bolsène et y mène la vie d'ermite. Bricius va en Valérie, à Spolète ; Proculus à la colonie de Narni, au-dessous du Castrum Carsulanum, où vit le très saint Volusianus. Proculus, devenu prêtre, est si particulièrement béni de Dieu que, lorsqu'il achève les paroles du canon* (sancti canonis verba compleret), *il entend la messe qui se dit au ciel, le jour de la résurrection, avant le lever du soleil ; et les hosties qu'il immole le nourrissent. Mais le pape Eugène l'apprend ; il ordonne à ses cubiculaires de le lui amener et ceux-ci l'abreuvent de coups et d'outrages, refusent de recevoir de ses mains la communion de la sainte Eucharistie ; pourtant, sur la route d'Ostie* [2], *comme ils meurent de soif, le saint ordonne à une*

[1] B. H. L., 1620 [1er juillet, tr. prael. 9-15 ou 8-13]. Cf. aussi le *Codex Parisinus* latinus 5323 [du XIIIe].

[2] Ou d'Orte [cf. B. H. L. 1622].

biche et à ses deux faons de s'arrêter et de les désaltérer de son lait. Et voici qu'on aperçoit des coureurs envoyés par Eugène; l'ange du Seigneur l'a flagellé pendant la nuit; Eugène fait ramener avec de grands honneurs saint Proculus au castrum Carsulanum.

Bricius, Abundius, Carpophore et les autres vont à Spolète finir leur vie; ils baptisent les païens au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint, détruisent les temples et les bois sacrés. Mais les proconsuls Turgius, Leontius, Martianus, qui l'apprennent, les font arrêter dans la maison d'une femme très chrétienne, Sincleta : ils sont enfermés dans la prison et condamnés à mourir de faim. Bricius n'a pas été pris : il va donc du côté des faubourgs, au lieu dit Apianum et prie Dieu qu'il lui montre quelle conduite tenir. Alors l'ange du Seigneur lui dit : « Viens, je te montrerai l'endroit où tu seras sauvé (locum salutis, ubi salus præstatur). » *Et ils vont; Bricius guérit l'aveugle Pisentius et parvient au lieu de son salut, sur la route du haut, au sommet de la colline* (in superiorem viam in verticem collis). *L'ange disparaît alors, et Bricius comprend qui il était; il prêche partout, au pied de la montagne Martulana, confère des baptêmes, construit un oratoire qu'il appelle Salustianum, parce qu'il y avait obtenu son salut. A leur tour Carpophore et Abundius reçoivent la visite de l'ange : il les fait sortir de prison, les conduit dans une crypte des faubourgs et là, les saints imposent le signe de la croix sur le front des fidèles, ordonnent des clercs et des ministres* (ministros).

Dioclétien et Maximien reçoivent alors un decretum *de Turgius et Leontius maîtres des soldats, et du proconsul Martianus. « Il y a eu une sédition de prêtres à cause des Galiléens qui vénèrent le signe du Christ. Agissez. » Et les empereurs décident que, partout où l'on trouvera des chrétiens* (animæ christianæ), *on les punira. L'édit est du 23 juillet. Carpophore prêtre et Abundius diacre sont arrêtés dans la crypte; conduits devant les trois consuls ils refusent de sacrifier et sont jetés en prison. Leurs compagnons sont chassés de Spolète et décapités le 25 juillet. Sincleta les enterre au cimetière Pontien, non loin de la ville, sur le flanc de la montagne, dans une caverne et elle les y enferme. Quant à Abundius et Carpophore, ils comparaissent devant le tribunal de Martianus, sur le forum, devant le temple de Jupiter;*

tourmentés sur le chevalet, ils sont conduits sur l'ordre de Leontius, maître des soldats, près de Foligno, et sont là décapités, le 4 des ides de décembre. Mais, comme il revient rendre compte à Martianus consul de ce qui s'est passé, un ours se jette sur Leontius et le dévore ; cependant que la très chrétienne Eustachia, avertie par un ange, ensevelit les saints à un mille de Foligno, au lieu dit Thanaritanus, au pied du Mont Rotondo, dans un sarcophage.

Voici enfin que Bricius est repris à son tour : on annonce à Martianus qu'il se cache in civitate Martulana *et qu'il évangélise toute la montagne. Les* ministri *l'arrêtent à 6 milles de Spolète,* in territorio Salustiano, *sur le chemin du haut, au sommet de la colline, où est son oratoire. Quand on le torture sur le chevalet, un tremblement de terre ébranle le palais de Martianus qui s'écroule, tuant Martianus et 120 païens* (animas paganorum), *et qui disparaît dans le sol. Et voici que l'ange du Seigneur et saint Pierre apparaissent au seuil de la prison de Bricius, et lui disent : « La paix soit avec toi ; tu auras la victoire ! » Bricius se prosterne, embrasse les pieds de saint Pierre, salue le Seigneur dont il a suivi les traces depuis l'Orient ; et saint Pierre le relève et le consacre dans l'ordre du pontificat afin qu'il puisse établir dans chaque cité un évêque. Puis, conduit par l'ange, qui lui a été donné comme gardien jusqu'à son dernier jour et qui lui prédit encore quarante-cinq ans de vie, Bricius revient à son oratoire ; il va, rempli de l'Esprit-Saint, au lieu dit Marianus, il y construit un oratoire au nom de la sainte Vierge Mère de Dieu, il consacre les sources (où l'on baptisera), il baptise, il instruit les foules de la montagne et de la plaine à garder les jours du Seigneur* (dies festos Domini) *et à célébrer la Pâques du Seigneur* (?jubileum Pascha) ; *il ordonne les évêques, il consacre Jean évêque de la métropole de Spolète. Et Jean, à son tour, détruit les temples des dieux, élève une église à saint Pierre dans la banlieue de la ville, consacre comme évêques Vincent à Libania (Bevagna), Scipiodote à Victoria, Herculanus son neveu à Pérouse. Or, le perfide Totila assiégeait Pérouse, depuis sept années ; la ville prise, il ordonna qu'Herculanus fût écorché, puis décapité sur les murs. Malgré ses ordres, le corps de l'évêque fut enseveli en secret par les chrétiens ; et, quand on ouvrit le tombeau une année plus tard, la tête était recollée au tronc, la peau au dos ; et l'en-*

pant qu'on ensevelit ce jour à ses côtés fut ressuscité le lendemain.

Cependant, Bricius creuse sa fosse dans son oratoire, de ses propres mains. Il chasse les démons et guérit les lépreux. Comme, un jour (anniversaire) de la Résurrection, il louait Dieu, arrive l'ange qui lui a été donné comme gardien : « Viens, lui dit-il, athlète de Dieu ; reçois la couronne ». Et, dans un tumulte arrive l'armée des anges, avec Pierre et les Apôtres, qui chantent l'antiphone : Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam... ; *et c'est au milieu des chants que son âme sainte est délivrée de la chair ; elle s'envole sous la forme d'une colombe qu'ont vue tous les frères qui assistaient à sa mort. Et les malades sont guéris, les démoniaques sont délivrés à son tombeau. Il a reposé en paix le 9e jour du mois de juillet, et ses bienfaits sont donnés (aux hommes) jusqu'à ce jour.*

Ce texte représente une légende cyclique — telle qu'*Anthime* — où diverses traditions ont été plus ou moins heureusement combinées. On l'étudiera tour à tour au point de vue historique et au point de vue littéraire.

Des douze saints dont il prétend retracer l'histoire, deux sont absolument inconnus, Barectalis et Theudila. Mais nous voyons assez bien d'où viennent les dix autres.

Le cas d'Herculanus est très clair. C'est, ainsi que les gestes le racontent, l'évêque de Pérouse que Totila fit tuer en 547, lorsqu'il fut parvenu à s'emparer enfin [1] de cette ville. Saint Grégoire nous fait connaître son histoire ; il y a avantage à comparer son récit avec celui de notre légende.

Texte bollandiste des Gesta Abundii 1er juillet I. tr., prael. p. 13, § 18.

Eodem vero tempore perfidus Totila Rex septem annis eamdem obsessit civitatem, et fame captivavit eam, et quid de Herculano episcopo esset facturus cogitabat. Tunc jussit ei corrigiam a capite usque ad calcaneum decoriari, caput eius super muros civitatis abscidi, corpusque eius, ne tumulo traderetur, foras projici. Sed occulte Christiani eum

Texte de S. Grégoire le Grand, Dialogues III, 13. [P. L., 77, 241].

« Nuper quoque Floridus venerabilis vitæ episcopus narravit... dicens : Vir sanctissimus Herculanus nutritor meus Perusinæ civitatis episcopus fuit ex conversatione monasterii ad sacerdotalis ordinis gratiam deductus. Totilæ autem perfidi regis temporibus, eamdem urbem annis septem continuis Gothorum exercitus obsedit ex qua multi civium fugerunt qui

[1] Hartmann, I, 311-320.

sepelierunt. Qui, cum post annum integrum eius tumulum Christiani aperirent, — cuiusdam orbatæ mulieris filius mortuus fuerat, contigit, — ut eum in eius tumulo ponerent : qui dum de corpore episcopi quod esset factum conspicerent, viderunt corpus episcopi ac si nulla macula ferri abscissionis in eius corpore fuisset, et evulsæ corrigiæ nullum vestigium videretur ; qui humatum puerum reliquerunt. Die vero altera eius parentes lugentes ad sepulcrum venerunt, sicut mos est hominis lugere mortuos suos ; qui, aspicientes in tumulum eius, sanum et incolumem extra sepulcrum puerum invenerunt : nec putrescere membra corpusculi pueri iuxta membra potuerunt episcopi ; pro mortuo quem extra tumulum vivum projecit, ipsius imitatus est virtutem, cuius patibulum in Calvariæ loco super feretrum impositum mortuum suscitavit. Requievit in Domino septimo idus novembris.

famis periculum ferre non poterant. Anno septimo nondum finito obsessam urbem Gothorum exercitus intravit. Tunc comes qui eidem exercitui præerat ad regem Totilam nuntios misit... Cui ille præcepit, dicens : Episcopo prius a vertice usque ad calcaneum corrigiam tolle et tunc caput eius amputa ; omnem vero populum... gladio exstingue. Tunc idem comes venerabilem virum Herculanum episcopum super urbis murum deductum capite truncavit eiusque cutem iam mortui a vertice usque ad calcaneum incidit... Moxque corpus illius extra murum proiecit. Tunc quidam, humanitatis pietate compulsi, abscissum caput cervici apponentes, cum uno parvulo infante, qui illic exstinctus inventus est iuxta murum, corpus episcopi sepulturæ tradiderunt. Cumque post eamdem caedem die XL rex Totila iussisset ut cives urbis illius qui quolibet dispersi essent ad eam sine aliqua trepidatione remearent, hi qui prius famem fugerant, vivendi licentia accepta reversi sunt. Sed, cuius vitæ eorum episcopus fuerat memores, ubi sepultum esset corpus illius quæsierunt, ut hoc iuxta honorem debitum in ecclesia beati Petri apostoli humarent. Cumque itum esset ad sepulcrum, effossa terra, invenerunt corpus pueri pariter humati, utpote iam die XL tabe corruptum et vermibus plenum ; corpus vero episcopi ac si die eodem esset sepultum. Et... ita caput eius unitum fuerat corpori ac si nequaquam fuisset abscissum, sic videlicet ut nulla vestigia sectionis apparerent. Cumque hoc et in terga verterent, exquirentes si quod signum vel de alia monstrari incisione potuisset, ita sanum atque intemeratum omne corpus inventum est ac si nulla hoc incisio ferri tetigisset.

Les deux textes rapportent également que Totila assiège Pérouse durant sept ans et la prend par la famine ; qu'il ordonne d'écorcher, puis de décapiter Herculanus sur les murs ; que, lorsqu'on ouvre le tombeau, le cadavre est intact [1]. et ne porte pas trace d'écorchement ni de décapitation.

[1] Cf. *Rufine — Seconde.* Plautilla trouve les corps *sine fetore, sine lesione.*

L'accord cesse ici. Les gestes d'Abundius et des XII Syriens se contentent d'ajouter qu'une année après ces événements, on ouvre le tombeau provisoire où a été placé Herculanus, et qu'un enfant qu'on y dépose apparaît le lendemain ressuscité ; il dit encore qu'Herculanus est mort sur le mont Calvaire, le 7 des ides de novembre. — Selon saint Grégoire et Floridus, le comte goth qui commande l'armée de Pérouse désobéit à Totila qu'il a consulté et fait tuer Herculanus avant de l'écorcher ; la population de Pérouse fuit aux environs ; Herculanus est enseveli avec un jeune enfant, aussitôt après son exécution ; le tombeau provisoire est ouvert 40 jours après, sitôt que Totila permet à la population de rentrer dans la ville ; le cadavre de l'enfant est, seul, en pleine décomposition ; le tombeau définitif d'Herculanus se trouve à l'église Saint Pierre, à Spolète.

Les deux textes sont indépendants l'un de l'autre. Tous deux relèvent d'une tradition orale qui, dans les *Dialogues*, apparaît plus simple et vraie que dans les gestes. Dans les gestes, l'épreuve qui manifeste la sainteté d'Herculanus dure un an, non quarante jours ; et l'incorruptibilité de l'évêque s'est communiquée à l'enfant : *ipsius imitatus est virtutem* ; enfin on fait venir Herculanus des merveilleux pays de l'Orient et on l'associe à la grande légende ombrienne.

Le récit de Floridus n'est pas tout à fait l'histoire : Pérouse n'a pas été assiégée sept ans par les Goths. Mais il se tient tout près de l'histoire : aucun autre détail ne semble suspect. Et Floridus connaissait particulièrement Herculanus qui l'avait élevé.

Les gestes d'Abundius et des XII Syriens n'ont pas absorbé la légende d'Herculanus [1] : elle a continué de se développer. Le nouveau progrès consiste en ce qu'Herculanus, comme tout à l'heure Laurent, tend à sortir de son rôle secondaire, à accaparer toute la légende, à en devenir le héros principal, le personnage central [2].

[1] Le calendrier populaire, au début du VIIe siècle, donne ; « Apud Perusinam, Herculani episcopi et martyris » [M. R. P., VII, *id.* nov. — *P. L.*, 123, 173-174]. — Adon se contente de le reproduire [*P. L.*, 123, 391].

[2] Ces développements sont sensibles dans les textes *Temporibus Iuliani apostatæ* [B. H. L., 3823. — 1er mars 51, §§ 18-23] et *Ex prima conditione* [B. H. L., 3824. — Pez : *Thesaur.*, *anecd.*, II. 3.125 et *Analecta*, XVII. 157] et sans doute dans les autres que semble viser Jacobillus.

Le texte 3823 [*Temporibus Iuliani apostatæ...*] offre à peu près le même

Saint Grégoire nous renseigne encore sur les origines d'un second personnage de nos gestes : l'Isaac qu'ils mettent en scène est évidemment ce Syrien établi en Ombrie dont nous entretiennent les *Dialogues* [1]. J'en ai parlé tout à l'heure.

Bricius, Carpophorus et Abundius sont des saints locaux du pays de Spolète auxquels on a attribué — avec autant de raison qu'à Herculanus — une origine syrienne. Leur histoire constitue le corps de la légende cyclique ; elle a fourni à celle-ci les attaches topographiques qui lui ont donné des racines locales, et les épisodes principaux auxquels on a lié les souvenirs épars dans l'imagination chrétienne.

Bricius, Carpophorus et Abundius sont mentionnés dans le le calendrier populaire [2] : comme dans les gestes, Bricius y est appelé évêque, il y est rattaché à la civitas Martulana (Maralana). La date du 8 juillet que donne le calendrier doit être lue, sans doute, 9 juillet : Adon a lu 9 juillet ; et la mention de Bricius précède immédiatement, dans le calendrier, les saints du 9 juillet : une erreur de copiste est quasi certaine. Comme dans les gestes, Carpophore est prêtre dans le calendrier, Abundius y est diacre.

D'autre part, Adon [3] connaît cette histoire ; elle semble identique à celle que content les gestes. Seulement Martianus y est qualifié de *judex* ; en outre, il ne dit mot d'aucun des autres Syriens ; d'Herculanus lui-même il ne connaît que le nom ; des autres, il ne sait rien du tout. Il est à croire que le texte où il puisait, antérieur à la légende cyclique et qui en a été

début que le texte 1622 [cf. *infra*, p. 78, n.], sur lequel il a sans doute été modelé : il supprime certains traits du texte 1622 [*locum Pacem Sanctorum :* l'épisode d'Eugène ; la fuite de Bricius] ; il ajoute, en revanche... [d'après 1620], que Bricius est *in partibus Ternii* avant d'arriver à Spolète, qu'il est *metropolitanus spoletanæ sedis*, qu'il consacre donc Herculanus à Pérouse. Herculanus, dès lors, est seul en scène ; on célèbre ses vertus ; le miracle a lieu *in monte qui Calvariæ dicitur in b. Petri apostoli ecclesia* ; un évêque Roger transporte le corps à Pérouse, un 1er mars.

Le texte 3824 [*Ex prima conditione...*], dont le début semble avoir été modelé sur les gestes de Constantius, conserve l'épisode d'Eugène, mentionne l'église de Saint-Pierre au Mont Calvaire et se termine par le récit de plusieurs miracles.

Je ne saurais dire de quand datent ces textes. Le nom de Roger, qu'on lit dans B. H. L., 3823, ne semble pas très répandu en Italie avant le XIe siècle. — L'église de Saint-Pierre est attestée par saint Grégoire [*Dial.*, III, 29. — *P. L.*, 77, 285] : elle se trouvait en effet sur une hauteur (*cominus sita*).

[1] *Dial.* III, 14. [*P. L.*, 77, 244]. — Cf. *supra*, p. 61

[2] *P. L.*, 123, 163-164. VIII, *id. iulii* et 177-178, IV, *id. nov.*

[3] *P. L.*, 123, 300 et 412. — Cf. Flodoard, VIII, 11 [*P. L.*, 135, 737-738].

la base, groupait Bricius, Abundius et Carpophore — et ignorait les autres. A voir la précision des détails topographiques que fournissent les textes, on peut juger qu'ils furent les saints les plus populaires de Spolète.

Le Jean que Bricius consacre comme métropolitain de Spolète est le même évêque, évidemment, qui apparaît dans les gestes de Jean Penariensis.

Restent [1] trois saints Anastase, Euticius et Proculus dont l'origine est plus obscure, dont nos gestes disent peu de chose et qu'ils rapprochent curieusement avant de conter l'histoire de Bricius.

Proculus est un saint de Terni, qu'atteste le férial hiéronymien [2] et dont saint Grégoire [3] et les gestes de Valentin [4] disent la notoriété. On ne peut rien avancer touchant la localisation de Proculus à Narni, au castrum Carsulanum, auprès du pieux Volusianus, sinon qu'elle semble dériver des légendes qui couraient sur le saint de Terni, et qu'elle expliqué un passage d'Usuard [5]. Mais, sans crainte d'erreur, il est permis de voir dans l'épisode de Proculus et du pape Eugène la copie d'un curieux passage de saint Grégoire : un abbé de Valérie, Equitius, qui avait une grande réputation de piété et d'éloquence fut mandé à Rome par le pape [peut-être Jean III, 561-574], sur le désir du clergé romain désireux de juger par lui-même de sa science. Mais voici qu'une vision reproche au pape son audace ; il envoie un nouveau courrier à Equitius pour le prier de ne pas se déranger [6].

[1] Je fais abstraction de Laurent de Spolète dont j'ai parlé plus haut : j'y reviendrai tout à l'heure.

[2] Le férial atteste deux Proculus à Terni, dans deux groupes distincts, le XVIII Kal. maii [Rossi-Duchesne, p. 43] et kal. maii [*id.* p. 53]. Qui dira si c'est une dittographie, ou s'il y a eu deux saints Proculus à Terni.

[3] *Dialog.*, I, 9 [*P. L.*, 77, 192] : « beati Proculi m. natalitius appropinquabat dies..., » cf. encore plus loin.

[4] Proculus est, avec Ephebus et Apollonius, un des trois *scolastici* qui sont mêlés à l'histoire de Valentin de Terni. — Cette dernière légende connaît aussi Abundius : elle en fait tantôt un fils du préfet de la ville converti par Proculus, tantôt un propre frère de Valentin [d'après les *Gesta Feliciani*. *Analecta*, IX, 379, sq].

[5] 1er décembre : « Proculi presbyteri Narniensis ». [*P. L.*, 124, 755-756].

[6] Voici les textes parallèles :

Anastasius Abundius § 3-4	*Vita Equitii monachi ex Gregorii Dialogis*, I, 4.
« ...Tantam in eo (Proculo) effudit Dominus gratiam ut, cum sancti canonis verba compleret, missam in	« Tantus quippe illum fervor ad colligendas... animas accenderat ut... per ecclesias, per castra, per vicos...

L'origine d'Euticius est plus malaisée à établir ; d'autant qu'on voit mal ce que peuvent signifier les mots *in partes Ticeni* appliqués au lac Bolsène [1]. Dans les gestes de Sévère, martyr de la Valérie, je relève un Euticius qui est guéri par Sévère [2] ; mais je préfère insister, cette fois encore, sur un passage des *Dialogues* [3]. Saint Grégoire conte qu'un saint personnage, Euticius, vivait avec un compagnon, Florentius, dans la province de Nursie, *in Nursiæ provinciae partibus* : Florentius mena la vie érémitique, en compagnie d'un

cælo die sanctæ resurrectionis... audivit, et ipse sic Domino hostias immolabat et reficiebatur. Quod cum nunciatum esset Eugenio, sanctæ sedis apostolicæ (præsuli) quod taliter ageret, jussit cubiculariis suis ut loris adstrictus et acrioribus verberibus ad se cum summa festivitate deduceretur... Cubicularii venerunt in castrum carsulanum,... apprehenderunt eum et noluerunt accipere sanctæ Eucharistiæ communionem ab eo... Ignifera... siti... fatigari coeperunt ita ut mortis culmine minare (n) tur propter typum superbiæ et quod noluerunt corpus et sanguinem Domini accipere. Respiciens autem Proculus ...vidit cervam cum hinnulis suis.. cui dixit : Præcipio tibi... ut des potum sitientibus his. At illa stetit...; venerandus vir... mulsit eam et dedit potum... In nocte autem eadem Angelus Domini flagellavit Eugenium ; et perterritus misit velocissimos cursores ut, ubicumque obviarent homini Dei, cum magno honore ad castrum Carsulanum reducerent : quia ab angelo Domini commonitus audisset omnia vera esse quæ Dei famulus Proculus peregisset. »

[1er juillet, « tractatus præliminaris. 9]

circumquaque discurreret et corda audientium ad amorem patriæ cælestis excitaret... Huius... opinio prædicationis ad romanæ urbis notitiam peruenit ; clerici... questi sunt.. ; consensum pontifex præbuit ut ad romanam urbem deduci debuisset... (Juliano defensori) præcepit ut magno cum honore eum deduceret... Ad eius monasterium curcurrit... (Julianus)...,ex ipso habitu (vilissimo Equitium) despexit, eumque qualiter deberet alloqui proterva mente præparabat. Mox vero ut servus Dei protinus adfuit, Juliani animum intolerabilis pavor invasit * atque ad insinuandum hoc ipsum quod uenerat, vix sufficere lingua potuisset... »

« In cursu fatigato ad Julianum puer cum epistola peruenit in qua præceptum est ei ne servum Dei contingere uel movere de monasterio auderet... Nocte eadem in qua ipse exsecutor illuc missus est, per visum pontifex fuerat vehementer exterritus cur ad exhibendum Dei hominem mittere præsumpsisset. »

[*P. L.*, 77, 172-173].

Inutile de rapprocher de notre Proculus le saint de Bologne.

[1] Janning propose de lire *lacum Fucini in partes Piceni*. La route du lac Fucin ne conduit pas au Picenum. Cf. *infra Euticius de Tuscie*.

[2] *Analecta*, XI, 241. — Dans les *Gesta Secundi*, qui expriment également des traditions ombriennes [Ameria, Toscanella, Pergola, Gubbio ou Spolète], je trouve encore un Eutychius [1er juin, 56, § 7]. — Cf. enfin l'Eutychius du 15 mai [15 mai 457. — Cf. *Dialogi.*, III, 38, *P. L.*, 77, 316].

[3] *Dialog.*, III, 15, *P. L.*, 77, 249-257].

* Cf. *supra*, p. 61, Isaac le Syrien et le sacristain.

ours, et opéra de nombreux miracles, tandis qu'Euticius, qui avait groupé des moines autour de lui, n'en opéra jamais aucun ; tant et si bien qu'un beau jour, ses moines, furieux, allèrent tuer l'ours de Florentius. — Qui sait si le dépit de ces moines n'aurait pas encore forgé des légendes où Euticius était égalé à Florentius, et vivait comme lui de la vie des solitaires ? Nous en aurions ici un écho [1].

D'où vient l'Anastase de nos gestes? Anastase de Terni est plus que suspect : sa plus ancienne attestation est la seconde édition du *martyrologe romain* [2], et le plus clair de son histoire trahit des préoccupations généalogiques [3]. On doit passer outre. — D'autre part, aucun trait ne rappelle Anastase de Salone. — J'imagine que notre Anastase est un double légendaire d'Anastase de Monticelli ou d'Anastase de Suppentonia et qu'il a été bientôt absorbé par Anastase le Perse. Les gestes de Constantius, version A, parlent d'un Anastase, homme de Dieu, qui habite Monticelli : c'est sans doute notre héros sous une autre forme. Anastase, abbé de Suppentonia, monastère situé près de Nepi, est connu par saint Grégoire [4] : c'était un ancien notaire de l'église romaine qui avait embrassé la vie monastique, qui était très lié avec Nonosus du Mont Socrate et qui éleva un ami de saint Grégoire, le moine Laurion : il était mort avant 593 et dut naître entre 520-530. Anastase le Perse est le fameux martyr mis à mort par Chosrau I le 22 décembre 627 [5] et dont les reliques furent portées à Rome, au monastère d'Aquas Salvias, en 642 : certains manuscrits des gestes, ceux notamment qu'a suivis Mombritius, portent qu'Anastase fut tué *ad Aquas Salvias* [6] ; et la *Conversion* d'Anastase, qui est indiquée par le titre de la légende cyclique, s'explique par l'histoire du martyr persan, non par celle du chef des XII Syriens.

[1] Noter que, d'après Grégoire [*Dial.*, III, 15 *P. L.*, 77, 256], Euticius fait des miracles sitôt qu'il est mort. Qui sait si l'Equitius de Valérie [*Dial.* I, 4], n'a pas eu part à la transformation du personnage ? *Equitius*, *Euticius* : les deux formes sont proches l'une de l'autre.

[2] 17 août 458.

[3] *Id*, et *Analecta*, XVII, 337-340

[4] *Dialog.*, I, 7 et 8 [*P. L.*, 77, 181 et 185].

[5] 22 janvier 429. Sur les circonstances de la conversion et du martyre d'Anastase, cf. Labourt: *Le Christianisme et l'empire perse* [Paris, 1904, p. 232 sq.] Cf. p. 25, note 3.

[6] Mombritius, I, 6 [B. H. L., 1622]. — M. R. P. [*P. L.*, 123, 147-148] et Adon [*P. L.*, 123, 220].

III

Si telle est l'origine des traditions locales, que dire de la mise en œuvre ? — Il semble que le texte cyclique date de la seconde moitié du VIIe siècle, et qu'il représente souvent des textes du VIe.

Le pape Eugène qui mande Proculus à Rome, et qui en est puni, semble devoir être identifié avec le pape Eugène I [654-657]. Le *Liber Pontificalis*, sans doute, atteste qu'il fut aimé du clergé romain [1]. Mais nous savons d'ailleurs qu'il fut élu après l'enlèvement de Martin I, avec le consentement des Byzantins ; évidemment il leur était favorable ; il paraissait être leur homme. On devine quels sentiments nourrissait à son endroit le parti de la résistance ; dans l'épisode que nous visons n'avons-nous pas un écho de ses antipathies ? — D'autre part, Anastase le Perse a été transporté à Rome en 642 : cela nous reporte encore vers le milieu du VIIe siècle. — J'ajoute que le terme *consules* appliqué aux grands personnages en général et la datation par le quantième du mois sont usuels à ce moment [2] et ne semblent pas apparaître au VIe siècle dans les textes italiens.

Voici enfin qui confirme la date proposée pour la rédaction cyclique et qui en explique l'origine. Je rapproche *le chiffre douze* qu'a voulu atteindre, évidemment, le rédacteur, de la théorie qu'insinuent nos gestes touchant *les droits métropolitains de Spolète* ; et je soupçonne que notre auteur tenait à reprendre et à corroborer cette théorie. C'est saint Pierre lui-même qui donne à Bricius le droit d'instituer les évêques, et Bricius établit Jean dans la métropole de Spolète. On sait que les Lombards ont détruit l'organisation ecclésiastique dans

L. P., I, 341. Dans la correspondance de saint Grégoire, nous trouvons deux Eugène [*P. L.*, 77, 996 et 1250].

[2] L. P., I, 328 : « patricii et consules ». — Les gestes de saint Boniface datent par le quantième du mois. *Consules* se trouve dans *Constantius*, sans doute à la suite d'une retouche.

tous les pays qu'ils occupaient [1], que Spolète seule a gardé son évêché [2], et que, au cours du VIIe siècle, la conversion des Lombards couronnant les efforts de Grégoire le Grand et de Théodelinde, l'organisation ecclésiastique a peu à peu reparu en pays barbare [3]. L'évêque de Spolète avait été chargé de l'administration des évêchés désorganisés en qualité de *visiteur* [4]; n'est-il pas vraisemblable que, dès ce moment, il a voulu consolider, et, plus tard, *conserver sa situation privilégiée en devenant métropolitain*. Les Lombards eux-mêmes n'étaient-ils pas intéressés à la chose ? On s'explique ainsi, et qu'on nous montre l'évêque de Spolète consacrant l'évêque de Pérouse — qui était resté aux Impériaux, — et que saint Pierre soit venu en personne conférer à Bricius le droit d'ordonner les évêques : que pourra donc dire l'évêque de Rome? Le chiffre de douze témoigne qu'on tend à rapprocher les XII Syriens des Apôtres, à leur attribuer l'évangélisation du pays et peut-être à les placer à l'époque du Christ : la légende est en route pour l'apostolicisation. On a vu plus haut que Constantius de Pérouse est présenté comme un disciple des Douze ; et l'on verra bientôt que les gestes de Félicien tendent aussi à accroître les pouvoirs de l'évêché de Foligno.

On peut même indiquer dans quel milieu a été rédigé le texte cyclique. Le pape Eugène qu'il met en scène, et qui

[1] Duchesne : *Les évêchés d'Italie et l'invasion lombarde* [*Mélanges*, XXIII (1903), 83, sq.]

[2] Grégoire : *Epist.*, III, 64 ; IX, 15, 37 ; XIII. 36. Sur les rapports des évêques suburbicaires avec le pape, cf. Duchesne : *Origines du culte*, 3e édition, p. 390, note 1.

[3] Hartmann, II, 1.269.

[4] Grégoire *Ep.*, III, 64 [*P. L.*, 77, 661] : « Ante hoc biennium fraternitati tuæ Mevaniensis ecclesiæ visitationis deputaveramus officium... Hortamur... fraternitatem tuam ut si quidem talem potuerit reperire personam quæ digna ad episcopalis officii apicem valeat promoveri, huc eam cum solemnitate decreti vestrarumque testimonio litterarum celerius dirigatis ». *Grégoire entend retenir le droit de consacrer les évêques en pays lombard. Nos gestes veulent priver Rome de ce droit.* Il y a conflit, c'est pourquoi je fais remonter jusqu'au temps de saint Grégoire cette légende des droits métropolitains de Spolète. Chrysanthe étendait peu à peu sa juridiction sur les églises de terre lombarde : il créait les faits d'où sortirait le droit.

Faroald avait installé un évêque arien à Spolète ; un miracle l'empêcha de pénétrer dans l'église saint Pierre [*Dialogi*. III, 29. — *P. L.*, 77, 285]. Cf. aussi Hartmann, II, 1, 43, 47-48]. — Une constitution de 362 a été adressée à Spolète : là-dessus Godefroid conjecture que Spolète est métropole civile à la fin du IVe siècle [*Code Théodos.*, XIII, 3, — éd. Godefr. p. 35. — Cf. aussi Ammien Marcellin XIV, 6. éd. Gardthausen, I, 22]. Je dois cette indication à l'amitié de mon ancien collègue M. Jullian.

semble une réplique du pape Eugène I [654-657], nous remet en mémoire ce pape Jean, qui apparaît dans *Venant-Agapet* et qui rappelle si curieusement le pape dalmate Jean IV [640-642]. Les maîtres des soldats Turgius et Leontius persécutent les chrétiens d'après le texte cyclique, tout comme Euprepius et Leontius, d'après *Venant-Agapet*. Les deux textes veulent raconter l'origine des églises locales. On peut croire que *Venant-Agapet* a inspiré le rédacteur de la version cyclique[1],

[1] Le raccord n'a pas été toujours adroitement fait par le rédacteur cyclique : de là, les deux papes Urbain et Eugène, les deux empereurs Dioclétien et Julien, les deux systèmes de datation, quantièmes et kalendes (le voyage de Proculus allant de Narni à Rome par la route d'Ostie est assez mystérieux); les magistrats de Spolète sont désignés tour à tour, assez confusément, par les termes de *proconsules* et de *magistri militum*.

Après que les traditions locales se sont fondues dans la rédaction cyclique du milieu du VIIe siècle, il est arrivé que les textes anciens où s'exprimaient ces traditions ont été chassés et supplantés par elle ; puis, on a trouvé que la légende cyclique était bien longue, certaines âmes pieuses ont voulu s'intéresser seulement à tel ou tel saint : ainsi sont nés les démembrements de la légende. C'est un texte de ce genre que reproduit Mombritius, I, 4-6 : *Temporibus Juliani sævissimi apostatæ...* [B. H. L., 1622] ; réserve faite de certaines variantes paléographiques [Encleta, pour Sincleta ; Curtius, pour Turgius ; 3 juillet pour 23 juillet ; Orta, pour Ostia], et de certains traits qui conservent mieux la physionomie du VIe siècle [cf. *supra*], ce texte est presque identique au B. H. L., 1620 qui a été analysé plus haut ; seulement il s'arrête après l'ensevelissement de Carpophore et d'Abundius, par les soins d'Eustachia, au lieu dit Thanaritanus, et supprime tout ce qui concerne la fin de Bricius. [Ce texte est sans doute celui-là que reproduisait le *Codex Neapolitanus* de Beatillo, 1er juillet, *tract prælim.*, § 13]. Notre texte 1622 a-t-il été rédigé directement sur le 1620, ou est-il un fragment d'un texte presque identique à 1620 et sans doute contemporain de 1620, je ne saurais le dire.

Le *Codex Parisinus* 5323, du XIIIe siècle, conserve [f. 97v] une version des *XII Syriens* un peu différente de celle qui a été étudiée ici. Voir les traits qui la caractérisent : 1. Anastase est décapité *extra muros urbis ad locum qui dicitur ad aquas salvias miliario tercio procul ab urbe..., in quo loco ædificata est ecclesia super corpus sanctum ibique monasterium virorum usque (hodie) constructum permanet... Caput eius perseverat theca inclusum argentea ut venientes illuc fideles Christi martyris contemplentur verticem et agonis eius palmam imitari festinent;* — 2. Volusianus est dit *episcopus loci (Carsulæ)* ; — 3. Dioclétien et Maximien sont poussés à la persécution par une *sedicio pontificum et sacerdotum deorum* ; on la raconte directement [folio 98v, II], on ne dit mot d'un *decretum* de Turgius ; — 4. On ne donne pas la date de l'édit ; — 5. On ne précise pas la situation du cimetière de Pontien ; — 5. L'histoire d'Abundius et de Carpofore est close par une doxologie *præstante D. N. J. C. qui cum P. et Sp. S. vivit et regnat cum Deo Patre in unitate Sp. S. Deus per...*, — 6. On ne dit pas où est arrêté Bricius ; — 7. On n'écrit pas *animæ paganorum* ; — 8. Ni *consecravit eum in ordine pontificatus ut per singulas civitates episcopos ordinaret*, mais *constitue episcopos per civitates* ; — 9. L'*oratoire* est consacré *in honorem Dni Salvatoris et Mariæ...*; 10. Bricius enseigne à observer *omnem ritum christianitatis*, non pas *dies festos Dni* ; — 11. Spolète n'est pas appelée métropole ; — 12. A propos d'Herculanus, on cite expressément le livre III des *Dialogues* qu'on utilise en

et qu'il faut chercher celui-ci dans le monde de l'administration pontificale.

Mais si le texte cyclique a cette origine, s'il date du milieu du VIIe siècle, on y retrouve des traditions du VIe qui ont gardé leur physionomie. Les récits qui concernent Herculanus [+ 547] et Isaac [+ vers 535], Euticius [+vers 535?]et Anastase [+ avant 593] l'attestent avec force ; et de même les passages où Bricius apparaît détruisant les temples et consacrant les sources. J'insiste particulièrement sur trois textes qui nous reportent au temps des polémiques catholico-manichéennes et sur les points de contact de notre légende avec trois légendes du VIe siècle.

Lorsqu'il est conduit devant Julien, Anastase confesse Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,... et Jésus-Christ son fils unique..., et le Saint-Esprit, *non in unius singularitate personæ, sed in unius trinitate substantiæ*. On songe aux controverses provoquées par la question du Trisagion [1], à *Censurinus* et à *Anthime*.

effet [f. 99^r 99^v : « comes venerabilem virum H. ep. super urbis muros deductum capite truncauit eiusque cutem iam mortui a uertice usque ad calcaneum incidit]; — 13. On ajoute le récit d'une translation d'Abundius, au temps de Louis et de Lothaire. — Ce texte est un remaniement qui supprime les traits caractéristiques de nos gestes [*Spolète métropole*] ou les émousse [droit de consacrer les évêques] ; peut-être a-t-il été opéré sur une version plus proche de *Sabinus* [cf. la *sedicio* des pontifes des idoles] que celle dont nous nous sommes servi ; il date certainement du temps où le monastère des *Aquæ Salviæ* était très important. Telle est aussi, sans doute, sa patrie.

La légende des Douze Syriens semble avoir influencé les gestes de Félicien de Foligno et de Victorin d'Assise [cf. *infra*], ainsi que l'histoire de Maurus et de ses compagnons [16 juin 95] : celle-ci paraît être toute moderne. Maurus, originaire de Césarée de Syrie, abandonne sa femme Euphrosyne et vient en Italie chercher le martyre avec Félix son fils, Christophe et d'autres compagnons. De Rome, où ils fréquentent les églises, ils se dispersent en Italie : Maurus, Laurent, Jean et Isaac arrivent à Spolète ; Maurus et Felix s'établissent dans la vallée du Naris et vivent dans le jeûne et la prière. Maurus tue un dragon de 90 pieds, Felix ressuscite un enfant ; puis il meurt, ainsi que sa nourrice, après avoir été averti par un ange et avoir reçu de son père les *sacramenta ecclesiæ*. [Cf. *Nérée* et *Lucie*]. Il est enseveli près de Nar ; on y voit un temple ancien avec des sculptures de marbre qui représentent sa vie. — Ferrarius connaît cette légende. Pierre Damien parle d'un mystérieux Maurus de Césène [*P. L.*, 144, 945], qui est vénéré le 20 janvier.

[1] Ce passage n'a été conservé que dans le texte de Mombritius, B. H. L., 1622, sur lequel cf. *infra* p. 78, n. Ce texte accentue beaucoup plus vivement la fuite de Bricius, *timore perterritus*, cherchant *locum.. in quo a persecutoribus... (possit) salvus commorari*.

Les compagnons d'Anastase se dispersent après son martyre et *fuient la persécution*; Bricius se cache et échappe aux *ministri* qui arrêtent Abundius et Carpophore. Ces traits nous rappellent tous ceux que nous avons notés déjà.

Et le soin que met Bricius à instruire le peuple qu'il doit observer le dimanche fait songer à cette *lettre tombée du ciel* dont la plus ancienne attestation remonte précisément au VIe siècle [1] et qui s'intéresse à l'observation du dimanche.

Il a dû y avoir au VIe siècle des gestes d'Abundius, Bricius et Carpophore proches parents, peut-être, de *Vitus B* et de *Cécile*, etc... : ici et là, les anges jouent un grand rôle et les âmes qui s'envolent ont la forme des colombes ; le *locus thanaritanus* où sont ensevelis Abundius et Carpophore rappelle le *tanagritanum territorium* où aborde Vitus.

Les gestes des XII Syriens sont apparentés aux gestes d'Anthime, aux gestes de Constantius et aux gestes d'Alexandre de Baccano, qui, du reste, on l'a vu, présentent de communs caractères [2] et semblent sortir d'un même groupe de rédacteurs. Mais d'abord je note que l'expression *animæ paganorum... occisæ* semble avoir été suggérée par l'expression analogue *septuaginta et tres animæ curatæ sunt* : on la trouve dans les récits de l'invention d'Etienne protomartyr, en 415 [3], et dans les gestes de Sébastien.

Voici les points de contact des gestes des XII Syriens et des gestes d'Anthime : 1. Légende cyclique de structure tout à fait analogue ; 2. Fuite devant la persécution ; 3. Lutte contre le paganisme ; 4. Punition des persécuteurs ; 5. Utilisation des gestes romains [4] ; 6. Introduction inattendue de la voie d'Ostie (Orta ?) ; 7. Liens invisibles arrêtant ici un forcené, là une biche ; 8. Rôle des anges ; 9. Traditions de l'Italie centrale.

Voici les points de contact des gestes des XII Syriens et des gestes de Constantius [5] : 1. Région Pérouse-Spolète ; 2. Pres-

[1] Licinianus de Carthagène à Vincent [*P. L.*, 72, 699]. — Delehaye : *Note sur la légende de la lettre du Christ tombée du Ciel* [Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres... 1899, n. 2, p. 171-213].

[2] Cf. *supra*, p. 42.

[3] *P. L.*, 41, 815, 8.

[4] Le Leontius de nos gestes qui est tué par un ours rappelle de très près le Léontius des gestes de Césaire et de Valentin. L'intervention de l'ours est toute naturelle en pays montagneux. Cf. *supra* l'histoire de Florentius.

[5] Les gestes de Constantius ont sans doute été l'objet de remaniements

tige du nombre apostolique douze ; 3. Guérison d'aveugles (Astasia ; Pisentius) ; 4. Emploi du mot *consules* pour désigner les grands ; 5. Arrestation des chrétiens dans la maison d'un des leurs ; 6. Fuite devant la persécution ; 7. Un saint personnage nommé Anastase ; 8. Mention de Foligno ; 9. Quelques textes rapportent que Constantius a été tué au temps des Goths[1].

Voici les points de contact des gestes des XII Syriens et des gestes d'Alexandre de Baccano : 1. Emploi du mot *applicare* : 2. Rôle des *ministri* ; 3. Souci de christianiser le peuple (nécessité du baptême ; observation du dimanche) ; 4. Mention d'un saint personnage Herculanus ; 5. Intérêt porté à l'histoire apostolique ; 6. Citation d'un document (ici une inscription, là un édit) ; 7. Rôle des anges ; 8. Edifice qui s'écroule (ici temple, là palais) ; 9. Fuite devant la persécution ; 10. Intérêt porté aux *Gesta Martyrum* ; 11. Mention d'un lac (ici Bolsène ; là, lac où est jeté Herculanus).

Les traditions de Spolète ont donc pris forme au cours du VIe siècle, dans les mêmes milieux peut-être où l'on rédigeait les gestes de *Constantius* et d'*Anthime*, d'*Alexandre de Baccano* et de *Valentin de Terni*[2]. — Les gestes de Laurent et les gestes de Jean Penariensis, nous permettent de juger de l'état de ces textes avant qu'ils eussent été remaniés au VIIe siècle et insérés dans la légende cyclique qui date de ce temps.

IV

Il faut rapprocher de la légende des douze Syriens les gestes de Félicien de Foligno et ceux de Juvénal de Narni : ils tendent à insinuer que les évêques de Foligno (ou de *Forum*

parallèles à ceux des XII Syriens. — Le cimetière de Pontien est celui sans doute du héros des *Gesta Pontiani*.

[1] [29 janvier 924, § 2] comme Herculanus.

[2] Noter encore quelques points de contact entre les gestes des XII Syriens et les gestes de Valentin de Terracine-Corfinium.

Sur Vincent de Bevagna [p. 68], cf. infra p. 112.

Flaminiense) et de Narni peuvent avoir droit à la dignité que revendique l'évêque de Spolète.

Gestes de Félicien de Foligno[1]

Félicien, né d'une famille noble de Forum Flaminiense, est remarquable par sa sagesse. Il se rend à Rome pour étudier les lettres, il sert Dieu dans les églises et les monastères, et voici qu'il attire l'attention de l'évêque Eleuthère, lequel ordonne à son archidiacre Victor de le recevoir parmi ses scholares. *Comme il n'y a pas d'évêque dans la Tuscie et le Picenum, qui sont encore païens*, ses concitoyens devenus clercs le nomment évêque et il est ordonné par Victor, *qui a remplacé Eleuthère. Il évangélise avec succès sa patrie, puis Foligno, Spello, où l'on adorait Vesta et Mercure, Bevagnia, Plesteas, Nuceria, la montagne, Nursie, où le Judaïsme était vivant et où il ordonne prêtre Pisentius, dans la basilique* Argentea ; *il prêche aussi dans la banlieue et visite souvent Trevi. Seules lui résistent Assise (Adsentina), où l'on adore Jupiter Capitolin, Pérouse qui adore Mars, Spolète où le culte de Diane est vivant.* Félicien reçoit alors de Victor le privilège de porter autour du cou le pallium (? ut extrinsecus lineo sudario circumdaretur collum eius), et, avec la permission de Victor, il ordonne évêque le diacre de Terni, Valentin, ainsi que des prêtres. *Bientôt on célèbre le millième anniversaire de la fondation de Rome. Gordien est tué par Philippe ; Dèce, homme de Satan, fait venir de Perse Abdon et Sennen et arrête Félicien dans* la basilique palatine, *à Forum Flaminii, à cent milles de Rome* : il est le premier de tous dans la province, de Rome aux Alpes ; il n'est aucun évêque qui passe avant lui. *Enfermé avec Abdon et Sennen, puis arraché à leur prison, visité par la vierge Messaline, il est conduit à Rome et, après que ses miracles ont émerveillé la foule, il est décapité à Monte Rotondo, à 94 ans, dans la 56e année de son épiscopat. On vient de partout se faire ensevelir près de lui, à Foligno, au-dessus du pont de César, où il a été enterré le 9 des kalendes de février et où se multiplient ses bienfaits jusqu'à aujourd'hui.*

L'auteur semble connaître le *Liber Pontificalis*, les gestes de Valentin de Terni, de Pontius de Cimiez, d'Abdon et Sennen,

[1] B. H. L., 2846 [24 janvier 582].

il rappelle le rédacteur de *Terentianus de Todi* par la précision de sa chronologie : Félicien, mort en 250, serait né en 156, et aurait été sacré évêque en 194, par Victor.

Les gestes veulent faire croire, le fait est certain, que l'*évêque de Forum Flaminii a des droits métropolitains sur le Picenum et sur la Tuscie*, parce que c'est lui qui a évangélisé toutes ces églises et parce qu'il a reçu le pallium du pape Victor. J'attire l'attention sur ce dernier fait. Un texte curieux nous apprend l'importance qu'on attachait aux distinctions de ce genre. C'est une lettre par laquelle saint Grégoire se rend, malgré ses mensonges, aux instances de l'évêque de Ravenne et lui accorde, *pour quatre jours par an*, le droit de porter le pallium [1]. Aucune restriction de ce genre n'est apportée au privilège que Victor confère à Félicien. Félicien reçoit encore du pape le droit d'ordonner un évêque [2]. C'est-à-dire que, en fait, il est élevé à la dignité métropolitaine. Et c'est-à-dire, encore, que *les gestes de Félicien s'opposent aux gestes d'Abundius* ; les deux légendes se contredisent : Forum Flaminii [3] se dresse contre Spolète, dont notre auteur souligne l'attachement persistant au paganisme.

[1] *Ep.*, v, 11 [*P. L.*, 77, 732-733]. « Gregorius Joanni episcopo ravennati. Fraternitatem uestram ualde inuenio contristatam pro eo quod in litaniis induere pallium rationis censura prohibetur. Sed per excellentissimum patricium et per eminentissimum præfectum atque per alios civitatis suæ nobiles uiros importune expetit ut hoc debeat concedi. Nos autem sollicite requirentes ab Adeodato diacono quondam fraternitatis tuæ, cognouimus quia numquam consuetudo fuerit decessoribus tuis ut in litaniis pallio nisi in sollemnitate beati Joannis Baptistæ, beatri Petri apostoli, et beati martyris Apollinaris uterentur. Cui quidem nequaquam credere debuimus, quia multi apud civitatem fraternitatis vestræ responsales sæpius fuerunt qui se fatentur tale aliquid numquam uidisse. Et de hac re multis potius credendum est quam uni pro sua ecclesia aliquid attestanti. Sed quia nos fraternitatem uestram contristari nolumus et petitionem filiorum nostrorum apud nos minime frustrari, usum pallii donec subtilius aliquid cognoscamus in litaniis sollemnibus id est die natalitio beati Joannis Baptistæ, beati Petri apostoli et beati Apollinaris martyris atque in ordinationis uestræ celebratione concedimus. In secretario uero secundum morem pristinum, susceptis ac dimissis ecclesiæ filiis, induere uestra fraternitas pallium debeat, ad missarum solemnia ita proficisci et nihil sibi amplius ausu temerariæ præsumptionis arrogare, nedum si in exterior habitu inordinate aliquid arripitur, ordinate etiam quæ licere poterant amittantur. Data mense octobri, indictione XIII. [Cf. *Ep.*, I, 19 et V, 56. — et Jean Diacre, IV, 3].

[2] Cf. la lettre 64 du livre III [*P. L.*, 77-661], citée p. 77, n. 4. Il est clair que certains évêques tendaient à profiter du désordre produit par l'invasion lombarde pour s'arroger des privilèges auxquels ils n'avaient aucun droit. On s'explique très bien, dans ces circonstances, la tentative de Spolète. Elle était, jusqu'à ce jour, absolument inconnue.

[3] Forum Flaminii et Foligno sont attestés tous deux, comme évêchés dis-

Mais qui dira la date du texte? Faut-il l'abaisser jusqu'à l'époque lombarde, VIIe ou VIIIe siècle, afin d'en faire le contemporain de la tradition qui soutient Spolète? Faut-il la faire remonter jusqu'au milieu du VIe siècle afin de rendre compte plus aisément du rapport qu'il soutient avec *Terentianus* et *Valentin* et *Abdon* et *Sennen*. J'opte pour la première hypothèse : il me paraît difficile d'admettre que les deux textes, que les deux théories ne se combattent pas, et donc ne soient pas à peu près contemporaines. J'ajoute même que les gestes de Félicien ont peut-être précédé le texte cyclique d'Abundius Carpoforus : c'est afin de répondre au privilège du pape Victor dont parlent ceux-là que le rédacteur de celui-ci aura dérangé saint Pierre [1].

tincts, au concile romain de 680 [Hartmann, II, 1, 269], — Forum Flaminii, aujourd'hui S. Giovan in Fiamina, est situé sur la voie Flaminienne entre Foligno et Nocera [Diehl. 68].

[1] Le Pisentius ordonné prêtre par Félicien à Nursie est sans doute identique à l'aveugle Pisentius rencontré et guéri par Bricius : cf. *supra*, p. 67.

On connaît deux autres versions de *Félicien*. La première [B. H. L., 2847. — *Analecta*, IX. 381] est un curieux remaniement des gestes ; elle commence ainsi : *Igitur Felicianus Foris Flaminiæ, civitatis Umbriæ provinciæ, oriendus fuit, scilicet tempore Gordiani* [*Codex Ambrosianus*, F. S., I, 3, du XIVe siècle]. On y introduit un comes Gaudianus (issu peut-être d'une dittographie de Gordianus), on y omet ce qui touche à la question métropolitaine, on donne pour frère à Valentin de Terni le martyr Habundius [le même, sans doute, qui apparaît dans les gestes des XII Syriens]; on sait que Pérouse a été détruite par Octavien Auguste pour avoir défendu Antoine et reconstruite par le même césar. Félicien prêche à Gubbio et Nocera ; puis il passe l'Apennin, évangélise le Picenum, Città di Penna, Ascoli, Fermo, Osimo, Ancône et Senegallia qui sont dans la Pentapole. Mais Dèce succède à Philippe et écrase les Perses à la bataille du mont des Mèdes ; puis la persécution se déchaîne, Polycronius de Babylone est martyrisé, les chrétiens se cachent dans les cavernes comme les sept Dormants d'Ephèse. Dèce revient à Rome avec Abdon et Sennen, que Félicien visite et réconforte à leur passage : il est saisi et mis à mort. — Peut-être la date de ce texte est-elle celle du manuscrit qui nous l'a conservé. (La bataille du mont des Mèdes est empruntée aux gestes de Polocronius de Babylone. Cf. *Cod. Parisinus*, 5312, 152^r].

La seconde version [B. H. L., 2849]. — Bodemann : *Zeitschrift*, f. K. G., XII (1891), 78-81, se lit dans un missel de la Bibliothèque de Hanovre [I, 101, — in-4, — XIVe s.] et débute par les mots *Tempore quo Gordianus cæsar imperii romani arcem tenebat*. Le thème et les détails sont les mêmes que dans le texte analysé. Je note : 1. Des périphrases visant à l'élégance [*loca sacra divino cultui mancipata*, § 1 ; *cæsar de partibus Eoys*. § 2] ; 2. Un contre sens : Spello devient un homme, Spetius [§ 3] ; 3. Félicien meurt le XIII des Kalendes de novembre, *mil. III a civitate Egubio quæ appellatur Julia*. — Ce remaniement a été, j'imagine, écrit à Metz après la translation du corps à Saint-Vincent de Metz, au temps de l'évêque Théodoric et d'Otton, en 969 [24 janvier 589 ou 203, § 3]. Le détail touchant Gubbio atteste peut-être que la légende y avait été transportée telle quelle : noter que Gubbio est le point d'attache de *Secundus*.

De ces mêmes intrigues je trouve encore une trace dans une autre légende ; elle est évidemment parente de *Félicien de Foligno*, et de *Valentin de Terni* ; c'est *Juvénal de Narni* que je veux dire.

de de 1 *Conformément aux prophéties, Dieu séparait les siens des pécheurs. Rome maîtresse des nations* [domina gentium, princeps provinciarum] *est confiée à Pierre et à Paul ; Jésus leur donne aussi à évangéliser la Tuscie et la Campanie ; c'est donc à Rome que se fait sacrer l'évêque Juvénal, lorsqu'il a été élu par le peuple. Le Sauveur a réparti la terre entre les siens : Jean-Baptiste est à Sébaste ; à Jérusalem les deux Jacques, Mathias et Etienne ; André à Patras, Jean à Ephèse. Narni seule, l'ancienne Nequina, restait profondément païenne, bien que Terentianus, et Félicien et Valentin l'eussent visitée. L'Africain Juvénal est plus heureux : c'est un médecin. Devenu évêque, il consacre un oratoire à saint Valentin. Il est soutenu par de grands personnages, des Anicii et des membres de la famille impériale, tels que Philadelphia. Il déjoue la ruse d'un prêtre païen, qui meurt subitement, et baptise 2.000 Narniotes à Pâques, parmi lesquelles la noble Venantia. On montre encore le lit où il couchait dans la tour, le calice où se multipliaient les espèces* (sancta libamina), *les ampoules où est recueillie l'eau que son tombeau distille. Il est mort tranquillement après 7 années d'épiscopat, et a été enseveli à la Porte Supérieure, sur la Voie Flaminia, au 55e mille de Rome, le 7 des ides d'août : on célèbre pourtant sa fête le 5 des nones de mai, jour où Judas Cyriaque a trouvé la Croix du Seigneur. Il a sauvé un navire en danger de se perdre ; les passagers reconnaissants lui ont fait de telles offrandes qu'on a pu bâtir une superbe basilique, au temps de l'évêque Maxime, sur l'ordre duquel ces gestes ont été écrits* [2].

[1] B. H. L., 4614 [3 mai 387].

[2] Dans les gestes se présentent deux digressions fort curieuses. *Antiquam gestam enarremus occasionemque perditionis prædictæ urbis nosse cupientibus non negemus.* Narni ayant refusé d'aider Auguste dans la guerre perse fut par lui donnée aux Carpes qui la détruisirent ; mais, à son retour, il en eut pitié, et la fit restaurer et y construisit un pont superbe où étaient gravés ces mots : *Cæsar augustus de mam... narniensis patronus* ; il y édifia aussi un aqueduc dont il faut taire en ce moment la hauteur, et les détours, et les tunnels. — *...Delectat et hoc miraculum reserare* : quarante ans après la ruine de la ville, les Carpes et les Ligures dévastent le pays, pénètrent dans la vallée *Tyria*

Il est certain qu'il s'agit ici du saint de Narni que le férial hiéronymien mentionne au V des nones de mai [1], et dont le monastère de Horta fondé par Bélisaire [2], et les Dialogues de saint Grégoire [3], attestent la popularité au cours du VIe siècle. Noter qu'on n'en fait pas un martyr.

Il est certain que le rédacteur était assez instruit ; il disposait de documents écrits, une version peut-être perdue du *Liber Pontificalis*, l'Invention de la Croix, saint Jérôme (*Vita Paulæ*), d'autres textes inconnus où il s'est documenté sur l'histoire de Narni, les gestes de Terentianus, de Valentin, d'Alexandre de Baccano et, peut-être, de Félicien.

Il est donc probable qu'il écrivait au temps de saint Grégoire le Grand, à la fin du VIe ou au début du VIIe siècle. La popularité du saint à ce moment est établie par les textes cités plus haut ; la mention des Anicii, et d'une Venantia, les trois allusions aux reliques de Juvénal (lit, calice, ampoules d'eau miraculeuse) s'expliquent aisément dans l'hypothèse ; et je remarque que, *en 593, il y a eu, à Narni, un mouvement catholique notable* : sur l'ordre de saint Grégoire, l'évêque de Narni Præjectus profita d'une épidémie pour convertir païens et ariens [4]. Ne serait-ce pas à cette occasion que notre texte fut rédigé ?

Il est très probable aussi que le rédacteur voulait assurer à l'évêque de Narni un rang privilégié parmi les évêques du pays. Contre Spolète, Narni s'appuie sur Rome aussi bien que Foligno. *Juvénal* est parent de *Félicien* [5].

suspecta qui sépare Narni de Terni, prennent Terni et assiègent Narni : il y avait cinq ans que Juvénal était évêque. On était au mois *quintilis*, qu'on appelle maintenant *juillet*. On chante (en procession) autour des murs : *Fiat Domine via illorum tenebræ...* [Ps. 34, 6], tandis que Juvénal se met en prières : aussitôt le tonnerre gronde, le Très Haut lance ses flèches, malgré la sécheresse les sources vomissent des torrents d'eau, et 3.000 ennemis sont noyés près du temple d'Hercule. — L'auteur, qui semble faire un sermon [§ 6, *illud, fratres Karissimi, non prætermittamus*] s'intéresse aux problèmes étymologiques [§ 2, *Nequina... a nequitia duxit nomen*] [*Naris, qui de naribus sculpti quasi vituli lapidei egreditur*] et connaît sa mythologie aussi bien que son histoire : § 3, le prêtre païen appelle au secours le vengeur de Briarée [même §, mention d'un temple *Liberi Patris*]. — Les Carpes sont ce peuple batailleur dont Lactance [*de morte pers.* 9] et les *Oracles Sibyllins* [XIII, 141, Rzach] attestent la popularité. Cf. Pauly-Wissowa : R. E.

[1] Rossi-Duchesne, p. 58. Le texte est douteux. E n'a pas Juvénal.

[2] *L. P.*, I, 296, 308.

[3] *Dialogi*, IV, 12 [*P. L.*, 77, 340].

[4] *Epistolæ*, II, 2 [*P. L.*, 77, 539].

[5] Rien ne rappelle l'histoire de Cassius. *Dialogi*, III, 6 [*P. L.*, 77, 228]. Sur *onstantius* B, cf. supra p. 44. note 4.

CHAPITRE IV

TRADITIONS D'OMBRIE, LES SAINTS SABIN, GRÉGOIRE, FÉLIX, PONTIEN ET VINCENT, VICTORIN, AEMILIANUS.

L'ample légende des douze Syriens n'a pas absorbé toutes les traditions d'Ombrie, ni même de Spolète. Les gestes de Sabin, de Pontien et de Grégoire, de Victorin, de Félix et d'Æmilianus l'attestent avec évidence.

I

C'était le 15 des kalendes de mai ; Maximien Auguste battait les Bleus dans le Circus Maximus, *à la sixième course. Et la plus grande partie du peuple criait : « A bas les chrétiens, vive la volupté ! Par la tête d'Auguste, qu'il n'y ait*

[1] B. H. L., 7451-7453. — Baluze : *Miscellanea*, II [Paris, 1679], p. 47. — J'appelle ce texte, le texte A.

Je tiens à signaler ici l'étude que M. Lanzoni a publiée en 1903, dans la *Römische Quartalschrift* [p. 1], sous le titre de *La passio s. Sabini o Savini*. M. Lanzoni y a appliqué avec beaucoup d'exactitude et d'intelligence la méthode dont j'ai voulu donner un exemple dans le premier volume de cet ouvrage [cf. Lejay : R. H. L., R., VIII (1903), 597].

plus de chrétiens. » Et, douze fois il répéta ce cri. Lorsque parut le préfet de la ville Hermogenianus, le peuple cria dix fois encore : « Toujours pareille victoire à toi, Auguste ! Demande au préfet ce que nous avons crié. » A la même époque, Maximien Auguste convoque le peuple au Capitole pour le 10 des kalendes de mai : « Citoyens, dit-il, conformément à vos demandes, il nous paraît bon de fortifier notre religion. Pères Conscrits, je permets que, partout où vous trouverez des chrétiens, vous les fassiez arrêter par le préfet de la ville ou par ses officiers et que vous les fassiez sacrifier. » Et la foule répond : « Victoire à toi, Auguste ; à toi le bonheur des dieux ! »

Quelqu'un vient alors annoncer à Hermogenianus qu'il y a un évêque qui, chaque jour, organise de petites réunions chrétiennes et y explique les livres. Il en rend compte à Maximien lequel, tout heureux, envoie l'édit[1], *daté de la veille des kalendes de mai, à Venustianus,* Augustalis Tusciæ. *Venustianus cherche, et trouve l'évêque Sabinus, homme fort éloquent et célèbre par son langage châtié. Il l'arrête à Assise, en même temps que deux diacres, Marcel et Exsuperantius, et beaucoup de clercs. — Le lendemain de l'arrivée de Sisinnius, Venustianus fait dresser son tribunal au milieu du forum. Sabinus comparaît avec les deux diacres : « Je m'appelle Sabinus, dit-il, rempli de la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ ». Comme Venustianus,* vir clarissimus, *lui demande s'il est libre ou esclave, « je suis esclave du Christ, répond-il, mais libre de la servitude de Satan... Je suis évêque, et ce sont mes diacres. » — « De deux choses choisis l'une : sacrifie, ou meurs... ; et, comme ton Dieu, libre à toi de ressusciter. » — « Parfaitement. (Au lieu de railler), si tu connaissais la vérité, tu t'humilierais devant le Père, et Jésus-Christ son fils, et l'Esprit-Saint... Est-il juste d'abandonner le Créateur pour des pierres, pour des démons ? » — « Alors, ce ne sont pas les dieux, ce sont des démons qui dirigent l'état » ? — « Oui, ce sont les démons qui détruisent la république » Et, quand Venustianus fait apporter son dieu, qu'il avait*

[1] En voici le texte : « Victor Maximianus Augustus Triumphator perpetuus Imperator parenti Venustiano augustali Tusciæ. Suggestionem patris nostri Hermogeniani præfecti urbis apud nos claruisse cognosce. Quia iusta petitione letetur ideoque commonitus ut ubicumque christiani auditi fuerint vacua superstitione colentes aut sacrificare diis aut certis penis intereant ultionem facultatibusque nudati fisci uiribus adplicandis. Uale parens, pridie Kalendarum maiarum [Vindobonensis 357],

toujours dans sa chambre à coucher (c'était un Jupiter de marbre de Coralius, d'une facture admirable, avec de beaux vêtements dorés), Sabinus le prend dans ses mains, et, après avoir fait une prière, il jette l'idole à terre, et la brise. Venustianus se frappe le front de désespoir, condamne Sabinus à être décapité, et, d'abord, lui fait couper les deux mains. A ce spectacle, Marcel et Exsuperantius tremblent ; mais Sabinus les réconforte, et ils maudissent les dieux des démons, tandis que Venustianus ramasse les morceaux de son Jupiter et les fait mettre dans un coffre d'argent. Torturés sur le chevalet, les diacres tiennent bon, grâce aux encouragements de Sabinus ; Marcel s'offre en sacrifice à Dieu et le prie de lui pardonner ses péchés ; tous deux glorifient le Seigneur et, après avoir eu les côtes déchirées par les ongles de fer, ils rendent l'âme. Leurs corps, jetés au fleuve, sont recueillis, puis ensevelis par un pêcheur et par un prêtre, le long de la route, la veille des kalendes de juin.

Six jours après, Sabinus reçoit dans sa prison la visite de Serena : c'est une pieuse matrone de Spolète, veuve depuis trente et un ans, qui vit dans les jeûnes et les prières. Elle recueille les mains coupées de Sabinus, les embaume et les met dans un petit baril de verre [doliolum vitreum], *et jour et nuit y tient les yeux attachés. Comme son petit-fils est aveugle, et que les médecins n'ont pu le guérir, et qu'elle l'aime par-dessus tout, elle l'amène à l'évêque, et le supplie de rendre la vue à l'enfant. Sabinus place ses moignons sur les yeux de l'aveugle ; il prie le Seigneur, lumière véritable, de donner la lumière à ceux qui espèrent en lui, et qui lui demandent selon ce qu'il a dit : « Tout ce que vous demanderez en mon nom, vous le recevrez. » Et Priscianus recouvre la vue ; et tous ceux qui sont dans la prison se convertissent et reçoivent le baptême : ils étaient onze.*

Trente-trois jours après, voici que Venustianus, vir clarissimus, præses Tusciæ, *souffre vivement des yeux : il en perd l'appétit et le sommeil, et les médecins ne peuvent rien. C'est alors qu'il apprend le miracle de Sabinus ; il le fait venir avec de grands honneurs, reconnaît qu'il a péché, jette dans le fleuve les débris de son idole, déclare qu'il croit de tout son cœur et demande à être baptisé au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. Sabinus s'agenouille, lui demande s'il croit*

Au Dieu Père tout-puissant ;

Au Christ Jésus, son fils ;
A l'Esprit-Saint ;
A Celui qui a souffert et qui est ressuscité ;
Qui est monté aux cieux et qui reviendra juger les vivants et les morts et le siècle par le feu ;
Et à sa venue, et à son règne pour la rémission des péchés, et à la résurrection de la chair.

Venustianus croit tout cela ; alors, lorsqu'il se lève du bassin, ses yeux s'ouvrent, les souffrances disparaissent. Et il prie Sabinus de demander à Dieu qu'il lui pardonne sa barbarie d'autrefois ; et Sabinus l'assure que c'est pour ses péchés qu'il a souffert, et ils vivent ensemble. Mais Maximien Auguste l'apprend, qui envoie aussitôt son tribun Lucius avec un ordre écrit (scriptionem) : *ils sont condamnés à avoir la tête tranchée. Venustianus, sa femme et ses fils sont ainsi décapités à Assise ; leurs corps sont ensevelis par les chrétiens, ils n'ont pu être retrouvés. Quant à Sabinus, il est conduit à Spolète et battu jusqu'à ce qu'il meure. Serena l'ensevelit au deuxième mille environ, le 7 des ides de décembre ; et là se multiplient les bienfaits de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ : les aveugles sont illuminés, les malades guéris, pour la louange et l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui toujours donne à ses fidèles la palme de la victoire. A lui empire, honneur et royaume dans les siècles des siècles. Amen.*

L'auteur de *Sabinus* semble avoir quelques lectures. Le *coraliticus lapis*, dont il parle, n'apparaît pas souvent dans nos gestes, ni même dans les textes littéraires : l'adjectif, dérivé sans doute du nom d'un fleuve phrygien, Coralius, exprime la blancheur d'un ivoire ; on le retrouve dans un passage de Pline [1] et dans un autre d'Isidore [2].

Il emprunte la date des *ludi ceriales*, qu'il donne [3] très exactement, à un calendrier ancien : qui croira que le souvenir en ait longtemps survécu, passé leur disparition, ou qu'ils aient persisté jusqu'au VIe siècle ? — Telle est, on le verra, la date du texte.

[1] Pline, 36, 13, 1, d'après Forcellini : *Lexicon*.
[2] *Orig.*, XVI, 59. — Le Coralius est mentionné par Pline, 6, 1, 3 [d'après de Vit : *Onomasticon*].
[3] 17 avril. — Ils se célébraient du 12 au 19 [Marquardt : *Röm Staatsv*, III 357.551, d'après Allard, IV, 358, n. 3].

Je ne crois pas, en revanche, que le début pittoresque par où il s'ouvre ait été emprunté à un texte antérieur. Les jeux du cirque, la pratique des acclamations étaient profondément enracinés dans les traditions romaines ; surtout, au cœur même du VIe siècle, les jeux continuaient de faire la passion du peuple. Une très curieuse lettre de Cassiodore l'atteste avec précision. Théodoric est obligé de rappeler aux Romains que l'amphithéâtre n'est pas un champ de foire, que leur joie ne doit pas dégénérer en tumultueux vacarme ni se manifester par de grossières injures à l'adresse des sénateurs [1].

Pareillement, ce n'est pas à des actes authentiques de Sabinus que le rédacteur emprunte sont préfet Hermogenianus : on ne connaît pas de préfet de la ville qui se soit appelé Hermogenianus ; en 304 — date à laquelle on serait tenté de rapporter la scène du cirque —, deux personnages occupent successivement la préfecture urbaine, l'un se nomme Aradius Rufinus, l'autre T. Flavius Postumius Titianus [2]. Un texte écrit en 304 ne parlerait pas davantage d'un *augustalis Tusciæ* : on lirait *corrector Tusciæ et Umbriæ* [3]. Au Ve et au VIe siècle, on appelle *augustales* les *assessores togati* des juges [4] ; Cassiodore nous fait connaître un *primicerius augustalium* [5] ; notre

[1] « Populo romano Theodericus rex (a. 507-511). Spectacula uoluptatum lætitiam uolumus esse populorum, nec erigere debet motus irarum, quod ad remissionem animi constat inventum, ideo enim tot expensarum onus subimus, ut conventus vester non sit seditionis strepitus, sed pacis ornatus, mores peregrinos abicite : Romana sit vox plebis, quam delectet audiri.... Atque ideo edictali programmate definimus, ut, si atroces iniurias in quempiam senatorum vox iniusta præsumpserit, noverit se a præfecto urbis legibus audiendum, ut pro facti qualitate discussa excipiat promulgatam iure sententiam. Verum ut omne semen discordiæ funditus amputetur, præfinitis locis pantomimos artes suas exercere præcipimus : quod vos poterit instruere ad præfectum urbis data præceptio, tantum est, ut animis compositis peragatis lætitiam civitatis... Soletis enim æra ipsa mellifluis implere clamoribus et uno sono dicere, quod ipsas quoque beluas delectet audire : profertis voces organo dulciores... abicite furores læti, iram gaudentes excludite ».

[M. G. — A. A, XII, p. 31-32, éd. Mommsen] Cf. Procope : *Goth*, I, 6 ; et *Code Théodosien*, VI, 9. 2 (avec le commentaire de Godefroid). — Cf. aussi la sedition Nika, et l'importance des jeux du cirque, à ce moment, à Constantinople.

Noter encore que les procès-verbaux du concile de Rome de 499 donnent le compte des acclamations : *decies*, *octies* [Mommsen : M. G. — A. A. XII, 404].

[2] Goyau, 368. — En 309-310, un préfet de la ville se nomme Aurelius Hermogenes [Goyau, 379].

[3] Jullian : *Transformations politiques de l'Italie*... 174. — Allard : IV, 360, n. 3 ; de Rossi *Bull.*, 1871, 81. Sur les autres « difficultés » du texte, cf. Tillemont, V, 603.

[4] Marini : *Giornale dei letterati di Pisa*, IV, 154-155 ; cf. X, 306 ; et de Rossi : *Bull.*, 1871.89.

[5] *Variar*, XI, 30, Mommsen, 348. — Cf. *Neues Archiv.*, XIX, 479, note 5. et

anonyme parle, sans y prendre garde, la langue administrative de son temps.

Et peut-être, en dénommant son préfet, s'est-il souvenu de l'auteur du *Code Hermogénien*, ou de ces fameux *Anicii* qui prennent si souvent ce *cognomen* [1] ; peut-être s'est-il rappelé ces deux proconsuls d'Afrique au temps de Julien, qui portaient le nom d'Hermogenianus [2] et qui ont pu être mêlés à la persécution. J'inclinerais plutôt, cependant, à penser que *notre auteur relève ici des gestes pannoniens d'Hermogène* [3] : nous savons que les Romains connaissaient les gestes des martyrs du Danube [4], et je trouve, dans le texte que je dis, un Hermogène et un Venustus ; nous lisons, dans *Sabinus*, Hermogenianus et Venustianus.

Le rédacteur anonyme appartient au même groupe que les auteurs d'*Alexandre de Baccano*, de *Valentin* et de *Donat*. Voici les points de contact de *Sabinus* et de *Donat* : 1. Mention inattendue d'un *augustalis* ; 2. Allusion à une relique ; 3. Guérison d'un aveugle ; 4. Ironique allusion à l'impuissance des médecins. — Comme l'auteur de *Valentin*, l'auteur de *Sabinus* aime à faire valoir les mérites oratoires de ses héros ; l'un et l'autre visent une relique [les mains coupées, le cilicium] ; l'un et l'autre introduisent de la même manière l'épisode central de la légende : ici et là, c'est parce que le païen apprend les guérisons merveilleuses du saint et qu'il a éprouvé l'impuissance des médecins qu'il recourt au martyr. — Nos gestes font écho aux polémiques touchant la spontanéité du martyre et rapportent un texte prétendu exact aussi bien que les gestes d'*Alexandre*. — L'épisode de la statue de Jupiter brisée par le saint

C. I. L., III, 3, 11026. Les emplois inférieurs de l'administration au temps des Goths nous sont très mal connus, comme le remarque Mommsen : *Neues Archiv.*, XIV, 466-467.

[1] Pauly-Wissova : R. E. article *Anicii*.

[2] C. I. L., VIII, 1860. L'un s'appelle Claudius Hermogenianus Cæsarius, l'autre Cl. Olybrius Hermogenianus. — D'où vient le Sisinnius qui apparaît dans nos gestes ?.

[3] G. M. R., II, 236.

[4] G. M. R., II, chapitres X et XI. Cf. aussi p. 20-21 les preuves de l'influence des *IV Coronati* sur *Hedestus*. Rapprocher encore les expressions *lapis coraliticus*, *sermo delimatus*, *christiani tollantur* [*Sabinus*] de celles qui se lisent dans la grande légende pannonienne : *lapis thasus*, *delimare lapidem*, *tolle magos* (et autres acclamations populaires) ; ici et là, il s'agit de martyrs dont on n'a pas retrouvé les corps, et l'on joue sur l'idée de dieu de lumière appliquée au Dieu des chrétiens. L'auteur de *Sabinus* utilise les gestes de Pannonie.

rappelle semblable exploit accompli par *Concordius*. — Je trouve dans les gestes de *Constantius* une sentence du juge textuellement reproduite et le même persécuteur Lucius, que délègue, ici et là, l'empereur. — Ces rapprochements — et je ne prétends pas en avoir épuisé la liste [1] — ne peuvent pas être fortuits : ils attestent une parenté certaine entre notre texte et le groupe *Valentin Alexandre Concordius Constantius*. Si l'on se rappelle l'épisode du cirque, on jugera qu'il a sans doute été rédigé vers le milieu du VIe siècle.

Deux faits confirment l'hypothèse. Le duc lombard Ariulf, qui succéda à Faroald Ier, envahit l'Italie centrale à la fin du VIe siècle, et fut vainqueur des Romains à la bataille de Camerino, grâce à une apparition de saint Sabinus : ce qui le décida à se faire catholique. Paul Diacre atteste le fait.

Sequenti anno [600] *Ariulfus dux, qui Farualdo aput Spoletium successerat moritur. Hic Ariulfus cum bello contra Romanos in Camerino gessisset victoriamque patrasset, requirere a suis hominibus cœpit, quis vir ille fuerit, quem ipse in illo bello quod gesserat tam strenue pugnantem uidisset. Cui cum sui viri responderent, se ibi nullum aliquem fortius facientem quam ipsum ducem uidisse, ille ait : « Certe multum et per omnia me meliorem ibi alium vidi, qui, quotiens me aduersæ partis aliquis percutere uoluit, ille vir strenuus me semper suo clypeo protexit. » Cumque dux ipse prope Spoletium, ubi basilica beati martyris Savini episcopi sita est, in qua eiusdem venerabile corpus quiescit, advenisset, interrogavit, cuius hæc tam ampla domus esset. Responsum est ei a viris fidelibus, Savinum ibi martyrem requiescere, quem christiani, quotiens in bellum contra hostes irent, solitum haberent in suum auxilium invocare. Ariulfus vero, cum adhuc esset gen-*

[1] Cf. dans Lanzoni, la parenté de *Sabinus* avec *Jean de Spolète*, *Torpes*, *Pergentinus*, *Herculanus*, *Grégoire*, *Laurent*, *Etienne*, *Restitutus*, *Marius*, *Serapie*, *Processus*, *Susanne*, etc... c'est-à-dire avec les gestes de l'époque ostrogothique. — J'ajoute que le rédacteur connaissait sans doute des textes lériniens : il écrit *animæ*, *si cognosceres*, et il insiste sur la nécessité de briser les idoles (*Sébastien*) et sur l'action de Dieu dans l'histoire : « Venustianus : ergo non sunt dii gubernatores rei publicæ. Sabinus... dixit : Non sunt dii sed sunt dæmones qui destruunt rem publicam uestram. » J'ajoute encore que *Sabinus* a été modelé sur *Terentianus* A [ou a même auteur que lui ; cf. *infra*] et sur *Alexandre pape* : Quirinus a les mains coupés comme Sabinus [cf. G. M. R., II, 206, note 3] ; la *boia* d'Alexandre et les chaînes de saint Pierre semblent des reliques aussi vénérables que les mains coupées de Sabinus ; comparer les deux citations érudites, *sardamocus*, *lapis coraliticus* ; comparer la conversion d'Hermes avec la conversion de Venustianus, etc...

tilis, ita respondit. « Et potest fieri, ut homo mortuus aliquot viventi auxilium præstet ? » Qui cum hoc dixisset, equo dissiliens eamdem basilicam conspecturus intravit. Tunc aliis orantibus, ipse picturas eiusdem basilicæ mirari cœpit. Qui cum figuram beati martyris Sauini depictam conspexisset, mox cum iuramento affirmavit dicens, talem omnino eum uirum qui se in bello protexerat formam habitumque habuisse. Tunc intellectum est, beatum martyrem Sauinum eidem in prælio adiutorium contulisse [1].

Il n'y a rien, dans notre texte, qui rappelle de près ou de loin cette histoire : il est donc antérieur à l'époque où elle naquit [2].

Le culte de Sabinus paraît assez florissant dès les environs de l'an 600 ; le calendrier populaire le mentionne ; et la correspondance de saint Grégoire le Grand nous a transmis le souvenir de deux dédicaces, l'une d'un monastère, l'autre d'une église, en l'honneur de saint Sabinus (593-604) [3]. Dans

[1] IV, 16 [Bethmaun et Waitz. — M. G. — [S. R. L. 121]. Cf. Hartmann : *Geschichte Italiens in Mittelalter*, II, 1 (1900), 101-104, 107-112. — Je ne crois pas qu'il puisse être ici question de Sabinus de Plaisance [*P. L.*, 77, 236] ni de Sabinus de Canusium [*P. L.*, 77, 235].

[2] Il ne faut pas trop presser ce texte : le témoignage de Paul Diacre est tardif, sans doute à demi légendaire : il date d'une époque où tout souvenir a disparu de l'arianisme lombard. N'est-ce pas le miracle de Camerino qui a donné à Sabinus la physionomie d'un saint militaire [*christiani, quotiens in bellum irent...*] ?

[3] Gregorius Passivo episcopo Firmano. « Valerianus, notarius ecclesiæ fraternitatis tuæ,... nobis suggessit... iuxta muros civitatis Firmanæ oratorium se... fundasse, quod in honore beati martyris Savini desiderat consecrari [*Ep.*, IX, 70. — *P. L.*,77, 1007. Cf. *Ep.*, IX, 71]. — « Gregorius Passivo... Proculus, diaconus ecclesiæ asculanæ... nobis... suggessit in fundo Gressiano juris sui monasterium se... fundasse quod in honorem sancti Savini martyris desiderat consecrari... [*Ep.*,XIII, 16. — *P. L.*, 77,1271].— Peut-être ces fondations sont-elles en rapport avec la victoire d'Ariulf et le miracle : la victoire d'Ariulf date environ de ce temps.

J'attire l'attention sur la forme du *credo* que présente le texte. Les trois Personnes sont groupées ensemble, *puis* on revient au Fils. — L'expression *par le feu* est, je crois, extrêmement rare : elle est sans doute en rapport avec les idées eschatologiques sous-jacentes à Mathieu, III, 11 et Luc, III. 16. Cf. S. Reinach : Cultes, Mythes et Religions. II (1906) p. 133. Où notre auteur l'a-t-il prise ?

Il est à peine besoin de faire remarquer que ce credo se rapproche du texte ancien plus que du *textus receptus* ?

M. Lanzoni a relevé des points de contact entre *Sabinus*, le sacramentaire pseudo-gélasien et l'*ordo romanus primus*. Voici quelques exemples : 1. « Qui pedibus super mare ambulavit » [Muratori, 536], qui pedibus mare ambulauit [S. 4]; — 2. Qui nato cæco oculos aperuit [536], qui nato cæco oculos aperuit [S. 9]; — 3. credo in D. p. o. ? credo. Et in Xo. I. filio eius ? credo.Et in S. S° credo [S.11]. Credis in D. p. o. ? credo, credis et in J.-C. filium eius

l'hypothèse proposée [1], ces faits s'expliquent sans peine.

Il a existé certainement une version de *Sabinus* différente de celle que nous lisons.

Le calendrier populaire écrit, à la date du 30 décembre :

III. *Kal.* (*ian*). *Apud Spoletum*, *Sabini episcopi*, *Exsuperantii et Marcelli et Venustiani cum uxore et filiis* : *qui passi VII idus decembris*, *festivitatem sepulturæ habent III Kal. ianuarii* [2].

Notre version contredit le calendrier : 1. Elle fait mourir les deux diacres, Exsuperantius et Marcellus, à Assise, non à Spolète ; 2. La veille des kalendes de juin, non le VII des ides de décembre ; 3. Elle fait mourir Venustianus, sa femme et ses fils à Assise, non à Spolète (quelque quarante jours après les diacres, et non le VII des ides de décembre) ; 4. Elle enterre Sabinus, non pas *apud Spoletum*, mais au 2e mille de Spolète ; 5. Elle ignore complètement l'anniversaire du III des kalendes de janvier ; 6. L'anniversaire du VII des ides de décembre commémore l'ensevelissement du seul Sabinus par Serena.

Le résumé d'Adon diffère aussi du texte que nous lisons [3] : 1. Il conte que les diacres, après avoir été déchirés par les ongles de fer, souffrent le supplice du feu, « *ignem supponi* » : notre texte n'en dit mot ; 2. Les diacres sont enterrés *pridie kalendas ianuarias* ; 3. Bien que Sabinus ait été enseveli *sub die septimo idus decembris*, *festivitas...eius et supranominatorum martyrum tertio kalendas januarii agitur* [4].

Enfin, il semble que Hermogenianus ait reçu parfois le prénom d'Eugenius [5] : on le cherche vainement dans notre texte.

Il est possible que la divergence Assise-Spolète ne tire pas à conséquence : par rapport à Assise, Spolète est une capitale ; on a dû y transporter le culte des martyrs qu'on vénérait auprès.

D. N. natum et passum? credo. credis et in S. S., scm ecclesiam, remissionem peccatorum, carnis resurectionem ? credo [570].

[1] Noter encore que la formule *sub die*, employée par les gestes, est très fréquente après 500. [G. M. R., I, 301].

[2] *P. L.*, 123, 177-178.

[3] *P. L.*, 123, 205-206.

[4] Flodoard suit Adon, comme de coutume [*P. L.*, 135, 739-740].

[5] Baronius l'assure.

La différence des anniversaires : *III Kal. ian.* — *pridie Kal. iun.* s'explique encore, je crois, par une erreur paléographique. On a lu *ian* à la place de *iun*, II à la place de III. J'imagine que l'anniversaire du 30 décembre est apocryphe ; et que les deux dates authentiques sont *le 31 mai*, (veille des kalendes de juin) — mort des diacres —, et le 7 *décembre* (VII. id. dec.) — mort de l'évêque. Noter que la scène du cirque se passe le 17 avril [xv. Kal. maii], que la réunion du Capitole a lieu le 22 avril [x. Kal. maias] et que la lettre de Maximien à Venustianus est datée du 30 avril [prid. Kal. maias] : la chronologie de l'histoire est parfaitement cohérente [1].

Restent à expliquer quelques faits : 1. Le supplice du feu qu'ont subi les diacres ; 2. Le prénom que reçoit Hermogenianus.

Le plus simple est d'admettre une seconde version des gestes, assez voisine, du reste, de la première. — Je crois la retrouver dans le *Codex Vindobonensis* 357, folio 198r. Le préfet y reçoit le prénom d'Eugenianus ; et les diacres y souffrent le supplice du feu :

Venustianus uir consularis dixit : macerate fustibus ambo in conspectu Sabini...; et iussit ut unguibus raderentur et latera eorum, et ignem subponi, qui dum diu ignem ad latera eorum posuerunt, subito spiraverunt [f° 200r].

On a brûlé le flanc des martyrs après l'avoir déchiré. — La version du *Vindobonensis* présente quelques autres particularités : 1. Venustianus est appelé *vir consularis*, en même temps qu'*augustalis tusciæ* ; 2. Sisinnius n'est pas nommé ; 3. Huit jours après avoir fait emprisonner à Assise Sabinus et ses diacres, Venustianus se rend à Spolète, puis il revient à Assise ; 4. Les diacres sont ensevelis *iuxta viam sub die pridie kalendarum ianuariarum* ; 5. Les formules du baptême diffèrent ici et là :

A	B
« Baptizavit eos dicens : Credis in Deum Patrem omnipotentem ? Respondit Venustianus : Credo. Et in Christo Jesu filio eius ? Respondit : Credo. Et in Spiritu Sancto ? Respondit Venustianus : Credo. Et in eum qui passus est et resurrexit ? Respon-	« Baptizauit eos dicens : Credis in Deum Patrem omnipotentem et in J. X. filium eius et in S. S... Ille respondit : credo. Et ille dixit : Et ego te baptizo in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, qui te inluminet in uitam æternam et per ipsum qui

[1] Dans les gestes de Laurent, on retrouve des détails chronologiques du même genre. Notre auteur s'en souvient évidemment.

dit Venustianus : Credo. Et in eum qui ascendit in cœlos et iterum uenturus est judicare vivos et mortuos et seculum per ignem ? Dixit : Credo. Et in adventu eius et regnum eius in remissionem peccatorum et carnis resurrectionem ? Venustianus respondit : Credo in Christum Dei filium qui me illuminet. Eadem hora vero levatus a pelve,... [Stephani Baluzii Miscellaneorum liber secundus... Parisiis, 1679, 54. — § 11].

venturus est iudicare vivos et mortuos et sæculum per ignem in remissionem peccatorum carnis resurrectionem. Uenustianus uir consularis respondit : Credo Christum Deum Dei filium qui me inluminet. Eadem hora de pelve... » [Vindob., 357, . 201v].

Bien qu'il n'écrive pas *vir consularis* ni *Eugenianus* Hermogenianus, c'est de cette seconde version A, qu'Adon dépend : les mots *ignem supponi* l'indiquent, l'anniversaire *prid. kal. ian* le prouve.

Quel est le rapport de A à B ? — A ignore l'anniversaire apocryphe du 30 décembre, que mentionne B : il lui est donc antérieur. Les détails que donne B, semblent présenter le caractère d'additions pseudo-précises : tels, les mots *vir consularis*, le prénom *Eugenianus*. La suppression de Sisinnius est une évidente correction : que vient faire ici ce mystérieux personnage ? Les formules du baptême sont plus originales dans A que dans B. — Mais je soupçonne que B a parfois mieux retenu que A la version primitive : le trait *ignem supponi* devait se trouver dans l'original ; le supplice infligé aux martyrs est, dans cette hypothèse, plus conforme au « canon » des rédacteurs [1].

[1] Les Bollandistes ont rencontré une autre version de *Sabinus* dans le *Codex Namurcensis* 15 (qui date du début du XIIIe siècle) : elle reproduit le texte de Baluze, mais avec beaucoup de variantes [*Analecta*, I, 501. B. H. L., 7454. *Maximiano regimine imperiali*]. Ils ne l'ont pas fait plus précisément connaître. — Cf. aussi *Cat. Bruxelles*, I, 121, n. 68 ; Octavius a San Francisco : *Assisiensis ecclesiæ prima IV luminaria* [Fulginei, 1715], 64, et Azevedo : *Vetus missale romanum monasticum Lateranense* [Romæ, 1754], 467.

Une seconde légende de Sabinus s'est développée plus tard : Sabinus, né à Sulmona, va à Faenza, il mène la vie des solitaires à Silva Liba, près du château de Fusignano. Mais un ange lui apporte l'ordre d'évangéliser Assise. Il en devient l'évêque, ensevelit la martyre Serena à la Silva Liba, avec l'aide de sa sœur la vierge Mondina [*B. Sabini... Vita*, par Flaminio, écrite vers 1526-1534 ; *Vita... Sabini* d'Azzarini, 1610 ; *Antiphonarium maius Eccl. S. Petri Faventini*, à l'*Archivio Capitolare* de Faenza] [d'après Lanzoni : article cité].

II

Gestes de Grégoire de Spolète [1]

Au temps de Dioclétien et de Maximien empereurs, une fureur sacrilège appuie le règne de l'idolâtrie à travers toute l'Italie et fait persécuter les chrétiens. L'impie Flaccus, envoyé par Maximien à Spolète, fait dresser son tribunal au milieu du forum, mais apprend de Tyrcanus que tout le monde adore les idoles, et Jupiter, Minerve et Asclepius : il congédie donc le peuple avec joie. Seulement le même Tyrcanus lui annonce bientôt que le bienheureux Grégoire est à Spolète, qu'il y guérit les malades et convertit les âmes. Arrêté par trente soldats, Grégoire confesse Dieu qui a fait l'homme à son image, refuse de sacrifier à Jupiter, Minerve et Asclepius, puisque ce sont des démons ; il aime mieux perdre son corps que son âme ; il ne désire pas l'amitié des empereurs. Lorsque les ministres de Satan le battent sur le visage, sur le dos, puis sur le ventre, il lève les yeux au ciel et implore le Dieu d'Israël ; mis sur le gril, il invoque le dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, le Dieu de nos Pères ; « si le persécuteur tue son corps, Dieu vivifie son âme [si totum corpus meum mortifetis, dominus animam meam vivificat]. » *Et aussitôt un tremblement de terre jette à bas la région de la cité qui s'appelle Sumentem et fait périr trente-cinq païens* (animæ paganorum). *Flaccus frémit comme un lion et fuit prudemment ; Tyrcanus fait enchaîner Grégoire et le renvoie à la prison où le visite un ange du Seigneur, où resplendit une clarté céleste. Mais, le surlendemain, Grégoire comparaît de nouveau devant Flaccus, au milieu du forum ; malgré les tortures qu'on lui inflige, il refuse de sacrifier, maudit les idoles et est décapité au milieu de l'amphithéâtre, tandis qu'un ange lui parle, par le spa-*

[1] B. H. L., 3677. — Surius, éd. 1575, VI, 951 ; éd. 1880, XII, 394 (collationné avec l'Augiensis XXXII et le Vindobonensis 357).

taire Aquilon. Les bêtes que lâche Tyrcanus adorent le cadavre; le peuple confesse la vérité et la grandeur du Dieu des chrétiens, tandis que Flaccus, frappé par l'ange, ce même jour, vomit ses entrailles, et meurt. Cependant une chrétienne, Abundantia, achète le corps à Tyrcanus pour 35 aurei; elle l'embaume avec du baume, du nard et des aromates et l'ensevelit à côté du pont de pierre et du ruisseau le Sanguinaire, près des murs de la ville, le X des kalendes de janvier, au chant des hymnes et des cantiques, confessant que Dieu est admirable dans ses saints. A lui honneur et gloire, louange et empire dans les siècles des siècles. Amen.

Les mêmes gestes nous sont connus dans deux autres versions presqu'absolument identiques à celle-ci : l'une [1] est caractérisée par ce fait que la région qui s'abîme dans le tremblement de terre n'est pas nommée et que le spataire est appelé Aquilinus ; l'anniversaire est marqué non au dix, mais au neuf des calendes ; on donne d'autres chiffres [40 soldats arrêtent le saint ; 450 païens sont tués] ; — la seconde version, qui nous est accessible dans Adon [2], insinue qu'Abundantia a tenté d'obtenir le corps sans payer.

Réserve faite de ces insignifiants détails, reste un texte qui semble dater de la seconde moitié du VIe siècle : le terme *spatarius* se lit dans saint Grégoire [3], et c'est au début du VIIe siècle, dans le calendrier populaire [4], qu'apparaît la première attestation liturgique du culte de notre saint.

La scène du gril nous fait souvenir de saint Vincent.

La mention d'une trinité païenne, l'incident du tremblement de terre, l'emploi du terme *ministri* rapprochent notre texte d'*Alexandre de Baccano*.

L'invocation *Deus Abraham, Deus Isaac, Deus Jacob, Deus patrum nostrorum* rappelle les gestes de Constantius et ceux de Jean Penariensis qui reproduisent la même formule ;

[1] Mss. dont s'est servi Surius. Les variantes de cette version ont peut-être une origine purement paléographique.

[2] *P. L.*, 123, 203. « Quia non potuit obtinere aliter, datis 35 aureis... » — Flodoard [*P. L.*, 135, 737-740] suit Adon. — Baronius a connu une version qui contait un miracle survenu en 1037 [Tillemont, v, 133].

[3] *Dialogi*, III, 6 [*P. L.*, 77, 228] : « malignus spiritus... spatharium invasit eumque vexare crudeliter cœpit ».

[4] « Apud Spoletum, Gregorii presbyteri et martyris » [*P. L.*, 123, 177-178]. — Les lettres de saint Grégoire attestent la vogue de ce nom à ce moment.

la punition du persécuteur Flaccus et la curieuse expression *animæ paganorum* (= *pagani*) rappellent enfin les gestes de Bricius, d'Abundius et de Carpophore qui sont entrés dans la rédaction cyclique du VIIe siècle : Leontius est aussi justement frappé que Flaccus, et le palais de Martianus, en s'écroulant, tue 120 « âmes de païens ». Il est vraisemblable que le rédacteur de notre texte connaissait les gestes de Bricius et les gestes de Jean. La Trinité païenne peut avoir été empruntée à *Constantius* aussi bien qu'à *Alexandre*.

Il est vraisemblable que le *pons lapideus* et le *rivus Sanguinarius* de nos gestes se rapportent au pont qui, dans les gestes de Pontien, est appelé *pons sanguinarius* : le nom d'un ruisseau est aisément appliqué au pont qui le traverse. Certains traits et certains termes rappellent encore cette même légende : 1. *Principum contemptor* ; 2. Après un miracle [P. douceur des lions ; S. tremblement de terre], le martyr est reconduit en prison ; 3. L'ange du Seigneur vient l'y réconforter ; 4. Nouvelle comparution suivie de la mort ; 5. Les bêtes adorent le martyr, vivant dans *Pontien*, mort dans *Grégoire* [1].

III

Gestes de Pontien [2] de Spolète

Comme *Pontien, Félix,* et *Vincent* sont parents de *Grégoire.* Qu'on en juge.

Au temps de l'empereur Antonin on persécute les chrétiens afin de les faire sacrifier aux idoles : les infidèles dressaient des embûches aux fidèles. Sur un ordre [ex imperio] *de l'empereur Antonin, le juge Fabianus arrive donc dans la cité de Spolète ; il siège au tribunal, il convoque le peuple, il an-*

[1] Cf. Vincent de Saragosse et le corbeau. — Cf. encore *Lucie Geminien* : ici et là, comme dans *Pontien*, je relève l'expression *fremuit ut leo* [*Palatinus* 846. — f. 127 v. I]. — Le *Codex Casinensis* CXVII (du Xe et XIe) reproduit [folio 694. — Cf. *Bibl. Casin.*, III, 58] un miracle inédit de Grégoire. Est-ce le texte visé par Baronius ?

[2] B. H. L., 6891 [14 janvier 933 ou 216].

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES

nonce sa mission[1]. *Et beaucoup consentent à sacrifier ; beaucoup aussi restent fermes dans la foi et, supportant les tribulations, consacrent leurs âmes au Seigneur ; Fabianus, furieux, frémissait comme un lion. Il y avait alors un homme établi dans la crainte de Dieu : c'était Pontianus. Arrêté par les* ministri *il dit son nom, sa foi. — « Tu es bien né, et ton Dieu a été chassé par la persécution de ville en ville ; c'est un crucifié qui ne peut t'arracher à mes mains ! » — « Tes idoles sont sourdes et muettes. » On le dépouille de ses vêtements, on le bat, on le fait marcher pieds nus sur des charbons ardents : Pontianus s'est signé au front avant de marcher ainsi. Le chevalet, les dents de fer ne brisent pas son courage ; ce sont les* ministri (*brisés de fatigue ?*) *qui défaillent et les crocs de fer qui se rompent. Enfermé au fond de la prison, il reçoit la visite d'hommes religieux qui le confortent afin qu'il ne faiblisse pas. Lorsqu'il est conduit à l'amphithéâtre, les lions l'adorent après qu'il a imploré le Christ ; et le peuple acclame son Dieu et réclame sa délivrance. Devant cette sédition* [uidens... seditionem in populo fieri], *Fabianus le fait reconduire en prison pour qu'il y meure de faim ; mais l'ange du Seigneur lui apparaît au milieu de la nuit et le nourrit de mets célestes ; et les* ministri *qui viennent chercher son corps le douzième jour sont stupéfaits de le trouver chantant* (psallentem). *Le plomb fondu qu'on lui verse sur le dos glisse sur lui comme l'eau sur le marbre. Alors le juge déclare : « Le contempteur des dieux, Pontianus, qui a refusé de sacrifier, sera livré au* spiculator *et décapité*[2]. *» Le saint s'agenouille et remercie Dieu qui lui a permis, dans son combat, de confondre le diable. Il est mort le 19 des kalendes de février. Les chrétiens enlèvent le corps au Pont Sanguinaire et l'ensevelissent en paix non loin du mur de la cité,* in fundo qui appellatur Lucianus, *le 15 des kalendes de février ; et tous glorifient Dieu qui écrase ses ennemis et couronne ses saints. A lui honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.*

[1] Voici son petit discours : « piissimus imperator antoninus direxit me in hanc civitatem ut si quis preceptum hoc non observaverit, capitali puniatur sententia ».

[2] Voici le texte : « contemptor deorum pontianus qui diis sacrificare noluit, spiculatori tradatur et caput eius ab eo abscidatur ».

Le calendrier populaire [1] donne :

XIV kal. feb. Et Spoleti, sancti Pontiani martyris decimo nono kal. passi, decimo quinto sepulti, decimo sexto (quarto) *in sepulchro mutati, quando celebrior dies eius agitur.*

Adon [2] écrit pareillement, d'après le calendrier sans doute :

Consummauit... martyrium suum XIX Kal. februarii. Et sublatum corpus eius a christianis sepultum est XV kal. Celebris uero dies ipsius agitur XVI (XIV) Kal. februarii, quando iterum sacrum corpus eius mutatum est.

Ainsi le calendrier et Adon racontent qu'il y a eu une translation du corps de Pontien ; et que c'est désormais l'anniversaire de la translation qui est devenu la fête du saint.

Les gestes de Pontien ignorent cette translation.

Ce fait rappelle deux autres faits du même genre : nous les avons notés [3] à propos de *Sabin de Spolète* et d'*Alexandre de Baccano*. C'est un nouvel indice qu'il y eut, peut-être, après la guerre gothique, tandis que s'organisait l'exarchat, revision du calendrier et réorganisation des cimetières. Et c'est la preuve que nos gestes, antérieurs à ce travail, dont ils ne disent mot, ne peuvent guère être postérieurs au début de l'exarchat de Ravenne.

Nos gestes, d'autre part, rappellent la légende d'Alexandre de Baccano : même époque (Antonin), même attitude du peuple qui est favorable aux chrétiens [§ 5]. Les gestes de Pontien datent sans doute du milieu du VIe siècle et font partie du même cycle qu'Alexandre [4].

Ils sont également apparentés, semble-t-il, à *Constantius* et à *Grégoire de Spolète* : on a vu que *Constantius* nomme expressément Pontien, et que *Grégoire* connaît également sa légende. Enfin, la scène de la prison et des *ministri* fatigués rappelle *Vincent de Saragosse*.

[1] 19 janvier. *P. L.*, 123, 147-148. Il faut, évidemment, lire *quarto* pour *sexto*.

[2] 19 janvier. P. *L.*, 123, 217-218. — Je remarque que le *Codex Augiensis* XXXII écrit : *quinto decimo Kal. septembris* [ce qu'on corrige XIV... februarii]. Je ne saurais dire d'où vient cette fête du mois d'août.

[3] Cf. *supra*, p. 96 et 12-14..

[4] Cf. Tillemont, II, 628. Certains détails rappellent aussi *Agapet*.

Au temps de Dioclétien et de Maximien sévissait une persécution cruelle : tous les fidèles de la sainte religion chrétienne qu'on pouvait trouver étaient punis d'atroces tourments. Maximien envoie un certain Tarquinius qui doit les contraindre à sacrifier. Tarquinius trouve à Spello l'évêque Félix qui ne cesse de louer Dieu et de prêcher avec éloquence l'unité de la Trinité [2]. *« Qui t'a donné ce pouvoir, lui dit-il ; pourquoi séduis-tu le peuple et lui fais-tu adorer un Dieu que le sénat n'a pas établi et que n'adorent pas les empereurs. » — « J'adore le Christ, fils du Dieu vivant, né de la Vierge Marie par le Saint-Esprit : pour nous arracher aux idoles il a daigné revêtir notre chair mortelle. » Et Tarquinius a beau le tenter ; Félix refuse d'abandonner le Créateur pour des idoles muettes ; une voix céleste le réconforte. Ramené un autre jour, il refuse encore d'adorer Apollon et Hercule et de devenir grand pontife. Tarquinius, alors, convoque les* majores civitatis, *déclare que Felix est un mage, et, après que celui-ci a été réconforté par un ange et a remercié Dieu qui protège les croyants fidèles, il le condamne à périr sur le gril. Comme les* ministri *l'y étendent, le tonnerre retentit et tue nombre de païens. Felix est alors conduit au forum, décapité par le* spiculator *Sevibus et recueilli par deux chœurs d'anges. Les chrétiens ensevelissent son corps à la louange de Notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.*

Félix de Spello, qui nous est attesté par Usuard [3], n'eut jamais aucune vogue : nous n'avons plus, semble-t-il, un seul manuscrit de ses gestes. L'obscure légende est datée des environs de l'an 600 par les points de contact qu'elle présente avec *Grégoire de Spolète* [le gril], et surtout avec *Sabinus d'Assise*. D'Assise à Spello la route n'est pas longue ; on a placé les deux saints à la même époque, tous deux confessent qu'ils sont esclaves du Christ, tous deux s'entendent demander de quel droit ils prêchent, et c'est au milieu du forum qu'ils sont tous deux interrogés. Le texte rappelle également l'autre légende d'Assise : Victorin, on le verra, prie le Dieu *trine et un*

[1] B. H. L., 2886, 18 mai 299.
[2] « Laudare Deum et unitatem Trinitatis prædicare. »
[3] XV. Kal. « iunii. S. Felicis epi qui apud Spellatensem urbem sub Maximo imperatore palmam martyrii adeptus est » [*P. L.*, 124, 65-66].

que prêche Félix. Et, lorsqu'il parle de l'unité de la Trinité, *Félix* nous remet encore en mémoire *Terentianus D* et toute une famille de gestes romains [1].

Il ne rappelle nullement, en revanche, l'histoire de Domnius de Salone. Certains savants l'ont prétendu, qui s'appuient sur un mot de Pierre des Noels : dans le résumé de celui-ci, *Spalatensis* remplace *Spellatensis*. Ils font encore valoir qu'il y a eu à Salone un martyr appelé Félix : la *petite chronique* l'atteste. Ils insistent sur ce fait que les deux saints sont fêtés le 18 mai. — Nul ne peut montrer que la fête salonitaine du 18 mai soit d'origine ancienne. Le texte de Pierre des Noels ne prouve pas, puis qu'il a la date que chacun sait et que, du reste, il donne, non *Salonitanus*, mais *Spalatensis*. Surtout on voit très clairement que *Félix* est parent de *Victorin* et de *Sabinus* : ses attaches ombriennes sont très solides [2].

La légende de Bevagna est également apparentée à *Sabinus* ; mais elle s'inspire surtout de *Vincent de Saragosse* ; elle devait inspirer un jour... saint François d'Assise [3].

Gestes de Vincent de Bevagna [4]

Comme les ordres des empereurs déchaînaient la persécution, et que les proconsuls, les consulaires et les préteurs de Tuscie, de Valérie et du Picenum recherchaient les chrétiens, le préteur de Tuscie Capitolinus envoya de Pérouse le comte Mavortius rassembler les évêques voisins : Vincent, évêque de Bevagna, et son frère, le diacre Bénigne, se trouvent parmi eux. Quand ils arrivent, enchaînés, les prêtres des temples les insultent : ils n'adorent pas Jupiter, Hercule, Mercure, Saturne, Neptune, Cyron, Minerve, Vénus, Junon, Apollon, Esculape, Mars, Bérécynthie, ni Diane ; et leur Christ a été tué par les Juifs. — « Il est ressuscité, réplique Vincent ; il

[1] Le même terme, *fideles* est employé de la même manière, à peu près, ici et dans *Pontien*.

[2] Pour plus de détails, cf. Zeiller : *Les origines chrétiennes... de Dalmatie*, Paris, 1906, 22-23. On sait l'origine de ces efforts : Patriotisme de clocher.

[3] L'épisode des oiseaux de Bevagna s'explique certainement par notre texte. La scène du démon chassé de l'idole a, pareillement, souvent inspiré les peintres.

[4] B. H. L., 8676, 6 juin 613. « Cum iussu principum impiissimorum persecutio... »

viendra juger le monde par le feu (judicare... sæculum per ignem)... *Vos dieux ne peuvent même pas parler.* » *Le consularis Valerius trouve cette remarque fort juste, et, de même, les juges et les pontifes. On entre dans le temple où les idoles étaient dressées dans de nombreuses chapelles* (ubi plures ædiculæ cum simulacris erant et maxime Martis); *mais un tremblement de terre les renverse, 600 païens sont tués, les chaînes des évêques tombent et le diable sort de l'idole de Mars en criant* : « *le Christ l'emporte.* » *Mavortius se convertit ; mais Capitolinus fait massacrer les évêques, sauf Vincent. Eustasius ensevelit Bénigne à Bevagna, près du port* (portulo), *le jour des kalendes de mai.* — « *Sacrifie au Soleil et à la Lune* », *dit Capitolinus à Vincent.* — « *Ils ne sont pas dieux, dit l'évêque. Lis les psaumes* (8 ; 15 (16) ; 148) *et l'Heptateuque au chapitre premier de la Genèse.* » *Humilié, moqué, Capitolinus fait infliger à Vincent le supplice complet de la question* [ad legitimam quæstionem] ; *il ne veut pas être vaincu. Mais le martyr reste souriant. On l'isole, on l'enferme dans une prison ténébreuse ; Dieu l'illumine ; et c'est le prisonnier qui rassure ses gardiens. Lorsqu'on le jette à l'eau, les anges le portent au rivage.* « *Tu as vaincu, Vincent, lui dit Capitolinus, parce que tu as un nom de victoire* » ; *et il meurt. Son successeur Porphyrius n'est pas plus heureux : les bêtes vénèrent, les oiseaux honorent le martyr, et Vincent chante :* « *Bénissez, oiseaux, le Seigneur du ciel !* » *La terre engloutit, avec le persécuteur, l'eau où il veut noyer le saint. Et alors, en disant les messes, à l'oraison dominicale, il reçoit le corps du Seigneur en même temps que les fidèles* (faciensque missas in dominica oratione percepit corpus Domini cum fidelibus) *et meurt en paix le VIII des ides de juin, sous le consulat de Rufus et Gallus. Une noble matrone, Liceria, achète son corps une livre d'or, l'ensevelit sur sa terre, le champ du salut* (campus salutis), in novas nundinas augustales, inter Portilionem et Mevaniam, *au 94e mille de Rome ; là, s'y multiplient les bienfaits de Dieu, tandis que règne Notre Seigneur Jésus-Christ au ciel, sur la terre, sur la mer, sur les abîmes, lui qui viendra juger les vivants et les morts et le siècle par le feu. Amen.*

Vincent et Bénigne sont les saints locaux de Bevagna [1] :

[1] Sur Bevagna, cf. C. I. L., XI, 2, p. 731.

indépendamment de notre texte, les *XII Syriens* attestent leur culte, ou du moins le culte de Vincent. — Mais notre texte est indépendant des *XII Syriens* : il ignore le sacre de Vincent par Jean, le métropolitain de Spolète [1].

L'auteur de *Vincent* semble connaître *Grégoire* et *Sabinus*. Ici comme dans *Grégoire*, un tremblement de terre venge les martyrs, les bêtes vénèrent leurs corps, une pieuse femme achète leurs cadavres, le persécuteur est puni de mort. Ici comme dans *Sabinus*, se lit la curieuse formule *iudicare vivos et mortuos et sæculum per ignem*. — Mais *Vincent* n'est pas autrement apparenté à ces textes : aucune relique n'y est mentionnée, aucun *augustalis* ; on ignore la formule *Deus Abraham, Isaac et Jacob* ; on ne donne aucune indication chronologique ; l'énumération des dieux païens est, ici, beaucoup plus longue que là [2] ; on n'emploie pas les expressions *ministri, animæ paganorum*.

L'auteur de *Vincent* connaît certainement *Vincent de Saragosse* : on peut dire que la fin de son texte est copiée tout entière sur la fameuse légende espagnole [3].

Tout cela donne à *Vincent* une physionomie assez particulière. Je l'explique par la personnalité de l'auteur anonyme plutôt que par une différence d'âge entre les textes. Le rôle des pontifes, l'intervention de l'ange nous font souvenir de ce qu'on voit dans *Anthime* et dans les *XII Syriens*. *Vincent* remonte sans doute au VIe siècle. Peut-être sort-il du même groupe que *Juvénal de Narni* : les rédacteurs des deux textes paraissent également érudits. Peut-être est-il apparenté à *Félix*, à *Pontien* et à *Grégoire :* ici et là je trouve la trace de l'influence de *Vincent de Saragosse*.

[1] Cf. *supra*, p. 68.

[2] Bérécynthie est nommée dans *Symphorien d'Autun* [Ruinart, 125]. La source commune est évidemment saint Augustin : *Civit. Dei :* II, 4. Notre auteur a farci son texte de citations bibliques : c'est un savant.

[3] G. M. R., II, 134-156. — La date consulaire est fausse, ou fictive. (En 298, il y a bien un consul Gallus ; mais son collègue s'appelle Anicius Faustus, non Rufus).

IV

Victorin et *Æmilianus* rappellent nettement, et la légende des XII Syriens, et les légendes locales qui n'ont pas été absorbées par celle-ci.

Donc, le bienheureux Victorin, né dans le royaume des Assyriens d'une illustre famille, apporta, avec l'aide de quelques compagnons, la religion chrétienne au peuple d'Assise. — Assyrie, en latin, signifie lumineuse[2]. *— C'était au temps de Gordien, qui reçut l'empire en 246. Victorin et ses compagnons étaient venus à Rome pour visiter la ville des Apôtres* (limina Apostolorum); *il était très savant dans les lettres chrétiennes, et le pape Fabien l'accueillit bien, l'ordonna prêtre, puis l'envoya, comme évêque d'Assise, prêcher la parole de Dieu en Ombrie, qu'on appelle aujourd'hui le duché de Spolète. Près du château de Spello, il guérit un enfant d'environ cinq ans, qui était bègue ; et celui-ci le raconte à tous* [ad civium turmas]. « *C'est Jupiter* », *disent les uns* ; « *c'est Hercule* », *disent les autres. On cherche, on trouve le saint sur les confins d'Assise.* « *Qui es-tu, d'où viens-tu ?* » — « *J'ai été renvoyé dans cette patrie, répond-il, afin de semer le verbe de Dieu ; il faut rejeter les faux dieux, croire en la sainte et inséparable* (individuæ) *Trinité ; qui a été triplement baptisé connaît son créateur et recouvre le bonheur de son premier père.* » — « *Mais pourquoi ne connaissons-nous pas ce Dieu-là ?* » — « *Il n'a pas daigné vous envoyer les Prophètes ni les Patriarches ?* » — *Et, comme ils lui demandent la preuve de ce qu'il avance, Victorin crache à terre, à l'exemple de son maître, enduit de cette boue les yeux d'un malheureux qui a perdu la vue*[3], *invoque le Dieu trine et un : l'aveugle voit, ils se convertissent, ils vont à Assise. Mais voici qu'à*

[1] B. H. L., 8597 [13 juin, 669 ou 163].
[2] D'après saint Jérôme : *Liber interp. hebr. nominum.*
[3] Souvenir de *Jean*, IX, 6. Cf. *Marc*, VIII, 23.

l'entrée de la ville, ils trouvent le préfet Dagnus qui leur demande d'où ils viennent. « Nous venons d'Orient ; Dieu nous a envoyés chasser d'ici le vain culte des idoles. » Dagnus le frappe, l'empêche de dire de qui il tient son pouvoir et, le huitième jour, il le fait comparaître devant son tribunal. « Braves gens (? boni homines), *déposez votre titre de chrétiens ! » — « Nous n'espérons rien de bon que par la foi en celui de qui on chante :* et uidit Deus cuncta quæ fecerat... » *Un des convertis ajoute : « Depuis que le serviteur de Dieu nous a enseigné la vérité, nous rejetons les idoles : ce sont des démons ». On le décapite près de la ville, non loin de la route qui mène au Tescio, et Victorin l'enterre. — « C'est toi qui séduis ces gens, lui dit Dagnus : reviens aux dieux, je t'enrichirai ». Victorin refuse ; on le jette dans un brasier, mais la flamme s'éteint ; il chante :* Igne me examinasti. *Ses amis battus de chaînes, déchirés par les ongles de fer, sont à la fin jetés dans un puits : la troisième nuit après leur mort, Victorin accourt et les ensevelit. Il continue de prêcher, et le préfet le croit parti. Mais un païen le dénonce ; on le trouve près du fleuve, dans un endroit clos, où il prie avec les chrétiens ; on l'arrête brutalement, on le roue de coups : seulement, l'un des impies ne peut plus ouvrir le poing. « La piété que nous devons aux rois romains* (pietas regum romanorum) *nous engage à supporter les injures, lui dit le préfet ; songe à ta jeunesse et sacrifie ; sinon, tu mourras. » — « Dieu m'a envoyé dans cette province, répond Victorin ; que la volonté de Dieu soit faite. Mon Seigneur a, de lui-même, été à sa passion ; nous, de même, nous marchons volontiers au supplice pour l'amour de lui. Comment donc ne le sais-tu pas ? » — « Ce sont nos dieux qui donnent le salut. » — « Je ne te croyais pas si sot ; c'est pour toi que David a dit :* Appone Domine iniquitatem super iniquitatem. » — « *Vous vous moquez de moi ; eh bien, sacrifie à Mars, ou meurs ». On le conduit au temple ; il chante, intrépide ; à l'endroit du supplice, il demande aux bourreaux un instant de délai, et prie le Dieu tout-puissant, qui vit et règne trine et un. Il refuse de sacrifier et est décapité au pied du mont de Jupiter, près du fleuve Tescium, dans la ville de Macerata, au début de juin, le 13.*

Cette légende — dont le héros est inconnu au férial hiéronymien, au calendrier populaire, à Adon et à Usuard — rap-

pelle la légende des XII Syriens par son thème central : évangélisation d'une partie de l'Ombrie par des Orientaux. — Elle rappelle surtout les gestes de Félicien de Foligno : ici et là, même conception de la répartition des provinces entre les missionnaires chrétiens ; même insistance sur la science du saint, qui le fait distinguer du pape ; même époque, Gordien et Philippe ; même pays, Assise ; comme l'auteur de *Félicien*, l'auteur de *Victorin* cite les gestes romains ou y puise [ici Abdon et Sennen ; là Maris et Marthe, venus aussi de l'Orient *ad limina apostolorum*]. — Je remarque, enfin, que les expressions *serere verbum Dei, divini verbi satores* sont communes à *Victorin* et à *Juvénal*, où l'on voit aussi que la terre a été répartie entre les apôtres. *Félicien* et *Juvénal* datent sans doute du début du VIIe siècle ; peut-être faut-il en dire autant de *Victorin*.

Je remarque que ces gestes présentent certains traits assez fréquents dans les textes grecs : le saint demande un délai pour prier, avant son supplice ; on parle de Dagnus, qui apparaît dans la légende de Christophe ; le terme de *protoparens* est à moitié grec [1]. Si l'on songe que le début du VIIe siècle voit s'épanouir en Italie la légende byzantine, on considérera comme très probable notre hypothèse. — L'expression *ducatus spoletanus* [2], qui appartient peut-être au texte primitif, la datation par le quantième du mois, surtout, la rendent presque nécessaire.

Trois points restent obscurs. Pourquoi placer en 246 l'avènement de Gordien, qui mourut en 244. L'origine de l'erreur est-elle purement paléographique ?

Où placer Victorin, à Macerata ou à Assise ? On ne le voit pas clairement [3].

Faut-il croire que notre texte est un remaniement d'un texte du VIe siècle, ou faut-il expliquer par une influence littéraire l'insistance de l'auteur sur le Dieu trine et un [4], et surtout sur la spontanéité du martyr ?

[1] Cf. dès le VIe siècle, dans *Processus*, *melloprinceps*, Cf. G. M. R., I, 303.

[2] Cf. Hartmann : *Geschichte Italiens im Mittelalter*, II, 1 (1900), 45, 110, 252, 269; II, 2 (1903), 12, 34, 38, etc...

[3] « Tunc unus ex eis... decollavit eum sub monte Jovis, iuxta flumen quod Tescium dicitur in Macerata villa, intrante iunio die tertio decimo » [13 juin 671].

[4] Cf. *Terentianus* D, au chapitre suivant.

V

Gestes d'Æmilianus de Spolète [1]

L'Arménie livra au supplice (? ad correptionem) *les enfants de la grâce (de Dieu) ; elle se choisit des martyrs qui montreraient jusqu'où allait leur charité, jusqu'à l'effusion du sang. L'un d'eux est notre martyr Æmilianus, dont on m'a ordonné d'écrire la vie.* (*Donc*), *il venait d'Arménie* (de Herminia regione) *et arriva dans la cité de Spolète. Comme sa sainteté éclatait aux regards, on chercha quelle ville avait besoin d'un évêque ; on apprend que la* civitas lucana *n'en avait aucun, on l'y envoie. Il y trouve des nobles de la famille des Anchi* (? de Anchorum genere) *qui le demandent pour évêque : et les Anchi vont à Rome et obtiennent gain de cause. Mais, tandis qu'il exhorte le peuple à abandonner les idoles, Maximien augustalis de Tuscie* (? augustalis Tusciæ ?) *fait rechercher soigneusement les chrétiens. « Tu es fou, » dit-il à Æmilianus, lorsqu'on le lui amène. — « Non, répond le saint ; il est écrit que les dieux des nations sont les démons et que sera déraciné celui qui leur sacrifie. » Il défie les prêtres, et guérit un paralytique qu'ils ont été inhabiles à sauver, malgré leurs invocations à Asclepius, à Hippocrate, à Jupiter, à Galien et autres dieux. Les médecins furieux grincent des dents et poussent l'empereur à le tuer. On l'étend sur le chevalet, on lui brûle les côtes ; mais le Christ lui apparaît et le réconforte, et dessèche les mains du bourreau, et éteint les lampes. Une seconde fois, le Christ vient le secourir lorsqu'on le jette dans une chaudière. Il accourt encore, lorsqu'on précipite le martyr, une pierre au cou, dans le fleuve Cleoton ; et lorsque, dans l'amphithéâtre, on lance sur lui les bêtes féroces. Mille habitants se convertissent, que Maximien met à mort. Mais le Christ sauve encore Æmilianus lors-*

[1] B. H. L., 107 [*Bibl. Casinensis*, III, flor. 49] : « Et enim Hermenia quidem tradidit... »

qu'on l'accroche à la roue et le saint raille et maudit l'empereur, fils du diable. « Comment sais-tu que nous sommes maudits », demande Maximien. — « Je l'ai appris de mon maître, le prêtre Hilarianus ». Maximien l'envoie quérir, et, sur son refus de sacrifier, il le met à mort ainsi que ses deux frères, Denys et Hermippe ; mais un tremblement de terre jette à terre les idoles.

« Hilarianus et ses frères ont sacrifié », dit Maximien à Æmilianus. Celui-ci a appris par l'Esprit-Saint qu'ils ont été couronnés ; il défie Maximien de les lui montrer et lui déclare qu'il ment comme un chien. Tandis qu'on le conduit à la mort, il convertit et baptise beaucoup de gens ; puis il supplie humblement Dieu de le recevoir par la main de ses anges et de donner à ceux qui se souviendront de lui une foi droite, la guérison de leurs maux, la rémission de leurs péchés. Quand on veut le frapper, au 3e mille de la civitas lucana, *le glaive du* spiculator *devient aussi mou que la cire : il implore son pardon ; Æmilianus le lui accorde et obtient la vie éternelle pour ceux qui célèbreront sa fête. En lui annonçant cette faveur, une voix céleste ajoute : « on ne t'appellera plus Æmilianus, mais le miséricordieux* [iam non diceris Æmilianus, sed misericors uocaberis] *». Il contraint les* spiculatores *à le frapper, et ceux-ci, après avoir baisé ses membres, le frappent en effet. Aussitôt son corps prend la blancheur de la neige, son sang la blancheur du lait ; l'olivier auquel on l'a lié se couvre de fruits ; beaucoup se convertissent. Le bienheureux Æmilianus évêque a souffert le martyre au lieu qui est dit* Carpiani, *à un tiers de mille du fleuve Cleoton* [?? tertia pars miliarii de ipso flumine qui Cleoton[2] vocatur], *et son corps est enseveli par les fidèles le cinq des kalendes de février, tandis que règne Notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne, Dieu, dans tous les siècles des siècles. Amen.*

Il est certain que cette légende est parente des *XII Syriens* et de *Victorin d'Assise* : ici et là, le héros présente la physionomie curieuse d'un apôtre de l'Ombrie originaire de l'Orient

[1] J'imagine que ce vocable désigne le Clitumne. Cf. les gestes de Crispolitus, 12 mai 22.

(Syrie, Assyrie, Arménie); ici et là, le texte porte la trace des préoccupations ecclésiastiques des Spolétains : ce sont les Spolétains qui cherchent en quelle ville envoyer un aussi digne évêque; mais — et ceci rappelle *Victorin*, — c'est le pontife de Rome qui confère à l'Arménien l'épiscopat de Lucanie. Notre rédacteur ne favorise pas Spolète; mais il témoigne du prestige qui l'entoure. — Et trois faits de moindre importance confirment notre thèse. L'olivier auquel on attache Æmilianus se couvre soudain de fruits ; pareillement, dans *Jean Penariensis*, on a vu soudain fleurir l'arbre sous lequel repose le saint [1]. Le *Codex Casinensis* CXVII (de la fin du xe siècle) est, à ma connaissance, le seul manuscrit où se lise le texte qu'on a résumé : la composition de ce manuscrit manifeste l'origine ombrienne de l'archétype [2]. Ici et là, on semble viser les Ariens : Victorin insiste sur le Dieu trine et un, Æmilianus sur la rectitude de la foi.

Il est encore certain que la légende rappelle *Sabinus*, *Donat*, surtout *Valentin*. Comme *Sabinus*, elle présente un *augustalis*. — Le maître d'Æmilianus, Hilarianus (?), ressemble fort au maître de Donat, Hilarinus ou Hilarianus, d'autant que tous deux sont présentés comme des moines (*domine pater*, ainsi l'appelle Æmilien). — Je remarque, enfin, la liste des dieux qu'invoquent les prêtres païens : deux d'entre eux ne sont autres que les fameux médecins Galien et Hippocrate ; et l'on assure que, lors de la guérison du paralytique, les médecins grinçaient des dents, *abierunt medici stridentes dentibus*. Le rédacteur d'*Æmilianus* s'intéresse aux choses de médecine : comme l'auteur de *Valentin de Terni* et de *Donat*, il oppose complaisamment à l'ignorance des médecins le pouvoir miraculeux de l'évêque.

Les gestes d'Æmilianus nous font souvenir encore de quelques textes du viie siècle. Leur auteur paraît être un moine, qui écrit sur l'ordre de son abbé : tel semble le cas de *Victorin-Séverin* et de *Cassien* (qui nomme Asclépius). — L'auteur est un poète qui fait parler en vers le martyr, tandis qu'il marche à la mort.

[1] Cf. aussi le rôle de l'olivier dans *Agathe* [G. M. R., ii, 201, note 1].
[2] *Bibliotheca Casinensis*, tome III. — Cf. G. M. R., vi.

« Omnipotens dominus, celi terreque creator,
Jehsu Christe, deus regum, summa potestas,
Omnia qui iuste moderas moderamine sancto !
De celis ueniens natus de uirgine sacra,
Postquam mille modis miracula sancta dedisti,
In cruce confixus salvasti sanguine mundum
Unde tuis famulis donasti forte trophæum
Demoniacas fraudes per quod confringere possint... »

On voit pareille chose dans le remaniement de *Félicité* [1].

Il est très assuré, enfin, que l'auteur subit l'influence de la Légende grecque. L'origine orientale qu'il assigne au martyr nous l'indique ; et l'artifice dont il use pour recommander à ses lecteurs le culte d'Æmilianus le prouve plus clairement encore : il leur promet, par la voix de Dieu, toute sorte de bienfaits.

Precamur humiles..., implorantes simul et pro omnibus qui memores extiterint nostri ad reverentiam nominis tui. Tribuas eis, quesumus, domine, fidei rectæ constantiam, infirmantibus medellam...; et si in delictis... ceciderint.., et clamaverint ex gemitu cordis..., exaudi in celo et propitiare impietati eorum... Quicumque colunt meam festivitatem et faciunt commemorationem (*meam*), *habeant partem cum domino..., b. maria..., et b. michaele archangelo... in regno tuo. Vox de celo* (*respondit*) : *Quecumque petisti, ego exaudiam te.*

Pareils traits sont communs dans les textes grecs [2].

Nous sommes ainsi conduit à penser que la légende date du temps des Lombards et de l'exarchat de Ravenne, plus précisément du VIIe siècle. L'auteur est évidemment à chercher parmi les moines de Spolète et d'Ombrie.

Restent deux points obscurs. Après avoir accordé à Æmilianus ce qu'il demandait, la voix céleste continue ainsi :

IAM NON DICEBERIS ÆMILIANUS, SED MISERICORS UOCABERIS.

Il s'agit ici, semble-t-il, d'un changement de nom. Mais quelle est la portée de ce détail ?

D'autre part, quelle est l'origine de la légende ? Doit-on

[1] B. H. L., 1855 [10 juillet, 14 ou 13 ; ou Kunstle : 133]. Là-dessus, cf. Kunstle, p. 124-133.

[2] Cf. *Blaise*, etc... G. M. R., v. La prière qu'adresse le martyr à Dieu afin que son âme soit reçue par les anges, le sang blanc comme le lait rappellent aussi les textes grecs. Cf. *Victorin d'Assise* [délai pour prier] ; et *Eutychius*.

dire qu'elle dérive d'un culte, comme il arrive le plus souvent? Ou bien a-t-elle une autre origine mystérieuse?

Voici, dans l'état actuel de nos connaissances, l'hypothèse qui semble le plus vraisemblable. Il y a eu, — c'est Grégoire le Grand qui l'atteste [1], — vers le milieu ou la fin du VIe siècle, un pénitent fameux nommé Æmilianus. *On lui donne un second nom; il entre de bonne heure dans la légende; son histoire témoigne de la miséricorde de Dieu.* Notre Æmilianus l'Arménien ne dérive-t-il pas d'une transfiguration d'Æmilianus le pénitent [2]?

Et comment expliquer qu'on l'ait qualifié de martyr? Æmilianus le pénitent n'est pas honoré comme tel. — Il y avait un martyr Æmilianus dont l'histoire, très authenthique, avait été popularisée en Italie par Cassiodore. Dans le récit que fait celui-ci de la persécution de Julien, on lit cette phrase :

In Dorostolo vero, insigni Thraciæ civitate, Æmilianus invictissimus decertator, a Capitolino universæ Thraciæ judice igni traditus est [3].

Les Romains s'intéressaient aux martyrs du Danube : peut-être lisaient-ils les actes d'Æmilianus comme ils lisaient les actes de Quirinus, d'Irénée ou de Pollion [4]. Le souvenir du

[1] *P. L.*, 76, 1257, § 18. Cf. le texte cité tout au long, *infra*, chap. XI.

[2] Où vivait et dans quel monastère se réfugia Æmilianus le pénitent? Grégoire ne le dit pas; et nous connaissons trop mal la vie de Maximianus, son auteur, pour suppléer à son silence. — Mais je remarque que les deux légendes où reparaît le souvenir d'Æmilianus-Victorinus sont attachées, l'une à l'Ombrie, l'autre au Picenum. Le Picenum, l'Ombrie [on peut ajouter la Lucanie] sont régions voisines l'une de l'autre : c'est de ce côté qu'il faut chercher le pays de notre saint.

Quel est le lieu que désignent ces mots : *civitas lucana*?

Je rapproche l'expression *civitas lucana* d'autres expressions analogues : *civitas aurelia* [*Basilide*], *civitas valeria* [*L. P.*, I, 317]. Cette expression est étrangère à saint Grégoire qui emploie couramment le mot *provincia*, pour signifier même un territoire urbain [Cf. *Dial.*, IV, 22. — *P. L.*, 77, 353. C... *provincia quæ Sura nominatur*]. Mais l'usage de Grégoire montre combien le sens des mots *provincia, civitas*, se transformait vers l'an 600. Cf. Diehl : *op. laud.*, 22.

Je ne crois pas qu'il y ait aucun rapport entre notre Æmilianus, Æmilianus de Pontgibaud [Grég. Tur. *Vit. Pat.*, 12. — *P. L.*, 71, 1061] ni Æmilianus l'Espagnol [Braulion : *Vita Æm. P. L.*, 80, 701]. Mais saint Grégoire nous parle d'un notaire de l'église romaine appelé Æmilianus [Ep. XI, 15. — Hartmann, II, 276].

[3] *Hist. Trip.*, VI, 16 [*P. L.*, 69, 1040, C.]. Cassiodore dépend de saint Jérôme : *Chronic.* a. 266 : « Æmilianus ob ararum subversionem Dorostori a vicario incenditur » [*P. L.*, 27, 691-692].

[4] Cf. *supra*, et G. M. R., II. 221.240 Chapitres X et XI. Noter que la citation

martyr de Dorostorum se confondit, j'imagine, avec celui qu'avait laissé Æmilianus le pénitent : ainsi naquit la légende d'Æmilianus de Spolète.

On voit quelle est la richesse de la légende de Spolète et d'Assise, et combien étroite la parenté des textes où elle s'exprime, et combien forte l'influence qu'exercèrent sur elle les gestes romains et les traditions grecques. Ce fait est sans doute en rapport avec l'importance du pays à l'époque lombarde : Spolète était capitale d'un duché très puissant dont les rapports avec Rome étaient assez intimes [1].

qui sacrificant diis eradicabuntur se lit dans *Quirinus* et dans *Irénée* [G. M. R., II, 221, 241] comme dans *Æmilianus*, et que les deux saints sont également jetés dans un fleuve, une pierre au cou. Noter que les mots : Hilaranus et ses frères ont été *couronnés* s'expliquent peut-être par un souvenir des *IV coronati*. L'auteur connaît certainement les textes pannoniens.

Je me demande si, dans le mot *Anchi*, il ne faut pas lire *Anicii*, qui sont cités dans *Juvénal* [cf. supra p. 85]. On sait que saint Grégoire est un Anicius ; son notaire Æmilianus ne serait-il pas l'auteur de notre texte ? — Quant au *locus Carpiani*, cf. le « fundus Carpianus, in pago salutari », cité dans la *Tab. alim.* Ligur. Bræbianorum [Mommsen, 1534, col. 3, ligne 15, d'après de Vit : *Onomasticon*].

[1] Hartmann, II. 1, 43, 48, 63, 245 — Les rapports de Rome et de Spolète au VIIIe siècle sont très bien connus [politique de Grégoire III et d'Hadrien Ier].

CHAPITRE V

TRADITIONS D'OMBRIE
VIA AMERINA
LES SAINTS TERENTIANUS, CASSIEN, FIRMINA, SECUNDUS, CRESCENTIUS, CRISPOLITUS.

Dès la fin du VIe et durant tout le cours du VIIe siècle, deux grandes routes traversaient l'Apennin. L'une était aux mains des Lombards; c'était l'antique voie Flaminienne qui, franchissant le Tibre à Otricoli, par Narni, Bevagna, Foligno, Nocera atteignait l'Apennin, et, de la montagne, gagnait la mer. Quand les Lombards, en 571, avaient occupé Spolète, Foligno et Nocera, Rome s'était trouvée coupée de Ravenne ; d'autant qu'ils s'étaient emparés encore de Todi et de Pérouse.

L'exarque Romanus reconquit et sut garder Pérouse [1] [590-597] et il organisa fortement la défense d'une voie stratégique *impériale* passant par ce point et reliant, parallèlement à la voie Flaminienne, le versant tyrrhénien au versant adriatique. « La nouvelle voie... quittait Rome par la Via Cassia, et, un peu au nord de *Baccanæ* (Baccano), empruntait

[1] « Dum reverteretur Ravenna (Romanus) retinuit ciuitates quas a Longobardis tenebantur, Sutrio, Polimartio, Hortas, Tuder, Ameria, Perusia, Luciolis et alia multa ». *L. P.*, I, 312, 313[3]. — Cf. Paul Diacre. H. L., IV, 8 (M. G., p. 118) et Gregorius Magn. præf. *libri II in Ezechielem.*

la Via Amerina. Par *Nepe* (Nepi) et *Gallesium* (Gallese), elle gagnait le Tibre qu'elle traversait à *Horta* (Orte), puis par *Ameria* (Amelia), *Tuder* (Todi) et la vallée du Tibre, elle atteignait Pérouse. De là, elle rejoignait par deux voies la voie Flaminienne, soit en gagnant par Gubbio le poste de *ad Ense* (Scheggia), soit en aboutissant à la place de Tadinum, reconquise par les Byzantins en juillet 599. De là, par Lucioli, Callium, Petra Pertusa, elle gagnait la Pentapole [1]. »

Quelles sont les légendes qui fleurissaient dans ces cités? Et dans quel rapport sont-elles avec les gestes romains?

I

Gestes de Terentianus de Todi [2]

La plus vieille est probablement la légende de Terentianus. *Confier à l'écriture et sauver de l'oubli les triomphes des saints martyrs est un digne (labeur) : celui qui veut adorer et imiter Dieu persévère avec plus d'ardeur s'il lit les combats des martyrs. Disons donc le martyre du bienheureux Terentianus, évêque de l'église tudertine. L'empereur Adrien, qui s'appelle aussi Helios, c'est-à-dire Soleil, apprit à connaître les miracles de Jésus-Christ tandis qu'il visitait l'Orient; il crut aussitôt* [illico credidit], *se mit à réédifier l'église du Seigneur, restaura Jérusalem et envoya dans toutes les parties du monde un édit interdisant d'inquiéter aucun chrétien à cause de sa foi* [per omnes mundi partes edictum proposuit ut nullus christianus pro Christo, nisi causa alius criminis, inventus puniretur]. *Mais, à son retour à Rome, les sénateurs et les adorateurs des idoles crient que, si on ne tue les chrétiens, c'en est fait de la république. Le préfet de la ville, Marianus, rappelle à l'empereur qu'il lui a déjà donné pa-*

[1] Diehl, 69-70.

[2] B. H. L., 8000 [Mombritius, II, 327] : « Sanctorum martyrum triumphos stilo memoriæ comendare dignissimum est... » — C'est le texte que j'appelle A.

reil conseil ; il ajoute que, dans un pays [pagus] *proche la cité de Todi, un vieillard convertit tout le peuple. Ceci se passait dans le temple de Jupiter Capitolin, le IV des kalendes d'août. Adrien entend ce conseil avec calme et ordonne de contraindre les chrétiens à choisir entre le sacrifice et la mort. Lætianus, proconsul de Tuscie et André,* togatus, *qui l'assistent, tous les sénateurs et proconsuls acclament Marianus et crient : « Très clément empereur, que notre commune requête soit (approuvée par toi) et publiée partout ». L'empereur lance un édit* [1] *en conséquence, que Lætianus apporte à Todi et annonce aux nobles et aux magistrats* [2]. *Le lendemain, les ennemis qu'ont les chrétiens dans la Curie* [de curia] *arrêtent saint Terentianus et les religieuses* [sanctimoniales] *et les conduisent au proconsul Lætianus. Lætianus le fait entrer dans son palais et lui offre en vain l'amitié d'Auguste : depuis qu'il prêche, les prêtres et les vierges n'obtiennent plus de réponses des idoles et le feu s'éteint dans les sacrifices. Terentianus expose la vérité : le Fils de Dieu engendré de Dieu le Père avant tous les temps et né d'une Vierge à la fin des siècles, et l'Esprit-Saint qui procède du Père et du Fils ; le Fils incarné pour sauver l'homme trompé par le diable ; l'Esprit-Saint égal au Père et au Fils ; qui croit en eux est sauvé,* si credideris, salvus eris. — « *Et nos oracles ?* » — « *Dieu permet quelquefois que les démons disent vrai* ». — « *Sacrifie.* » — « *Depuis que je suis prêtre, je sacrifie à Dieu une hostie vivante et sans tache dans le corps et le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ* [sacrifico Deo hostiam vivam et immaculatam quæ corpore et sanguine D. J. C. conficitur]. » — « *C'est donc souvent qu'on tue votre Christ* [frequenter occiditur Christus vester]. » — « *Le diable, ton père, t'a aveuglé. Le Christ n'a souffert qu'une fois* ». *On*

[1] En voici le texte : « Adrianus Inclytus triumphator. Ratum et iustum est diis seruire omnipotentibus, per quos et nostra felicitas floret et respublica gubernatur. Ubicumque inventus fuerit christianus sacrilegus aut diis sacrificia offerat, aut tormentis diuersis intereat ». Propositum est hoc edictum quarto Kalendas augustas in foro Traiani.

[2] Voici le petit discours de Lætianus : « Viri patres et amici principum, cognoscite promulgatum a Cæsare augusto edictum ut cultores deorum floreant et christiani nominis rei, si inuenti fuerint, pœnis uariisque tormentis intereant ». — Les nobles de Todi sont appelés dans le texte *maiores*. *Félix de Spello* p. 103. Est-ce un équivalent de *principales* [Diehl : *op. laud.*, 95] ? Les « magistrats » sont-ils leurs presidents, comme à Ravenne ? *Majores* a sans doute un sens très général [Ewald. I, 213. Gregorii Ep. III, 54], comme *primores, primates.*

le bat, on le dépouille de ses vêtements et l'on découvre ses parties sexuelles [? secreta illius] ; *mais, quand on apporte les statues de Jupiter et d'Hercule avec un trépied et de l'encens, Terentianus lève les yeux au ciel, et voici que le prince des prêtres devient aveugle, que les idoles et le trépied se brisent. On le met sur le chevalet, on lui brûle les côtés, on lui coupe la langue, on lui broye les pieds, mais Lætianus devient muet et meurt subitement, quand on le rapporte chez lui. — Terentianus est renvoyé à la prison par Lucidius et Gabinius, maîtres des soldats ; puis, un autre jour, les* augustales *Celsus et Leontius le font comparaître sur le forum. Mais le prince des prêtres, Flaccus, est éclairé par une vision ; il recouvre la vue à la prière de Terentianus, et confesse le Christ, Fils de Dieu. Dans le délai d'une heure qu'il demande et qu'il obtient, il est baptisé et meurt avec Terentianus, après avoir été condamné par Celsus et Leontius. Les deux martyrs sont décapités hors de la cité, près du fleuve. Le prêtre Exsuperantius recueille les corps et les ensevelit au VIIIe mille, au lieu Pierreux* [in loco petroso] *qui est appelé Colonia. Ils ont souffert le jour des kalendes de septembre, tandis que règne Notre Seigneur Jésus-Christ, à qui honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.*

Nous connaissons trois autres versions de cette légende. La première, qui est conservée dans un manuscrit d'Orvieto, commence par les mots : *Rediens Adrianus imperator de Hierosolymis...* ; elle reproduit le texte A, moins ce qui a trait à la conversion d'Adrien. Je l'appelle texte B [1].

La seconde, C, se lit dans un manuscrit de la bibliothèque de l'Oratoire, à Rome ; elle débute ainsi : *adhuc grauis erat persecutio christianorum per totam provinciam ut si quis non prostratus idolis immolaret pœnis cruciaretur* [2].

La troisième, D, a été imprimée intégralement par les Bollandistes [3] et s'ouvre par le prologue suivant :

Anno cæsaris augusti XLII, expletis secundum hebraïcam

[1] [B. H. L., 8001]. *Legendarius Orbevetanus*, cité 1er septembre, III, § 13.

[2] [B. H. L., 8002]. *Codex romanus*, cité *eodem loco*.

[3] [B. H. L., 8003]. 1er septembre, 112. — Je néglige B. H. L., 8004 [*Lectionarium ecclesiæ Teanensis*, 1533, sign., I, 1. — I, 3. *Ultra sapere quam oportet...*] : ce texte est un remaniement tardif, qui prétend raconter la translation d'un bras du martyr à Teano, au *second siècle* ; il est divisé en 18 leçons [1er sept. III, § 13 ; et B. H. L.].

ueritatem ab initio mundi annis 3952, Jesus Christus Dei Filius mundum suo sacravit adventu, Tiberii autem cæsaris octavo decimo anno passione sua mundum redemit, b. Joannes apostolus sexagesimo nono anno post passionem Domini, ætatis autem suæ nonagesimo septimo, temporibus Traiani Ephesi placida morte quievit. A passione vero Domini annus numeratur fere octogesimus quintus, quando passus est s. Terentianus episcopus temporibus Adriani imperatoris.

Elle *ajoute* au texte A : 1. L'édit contre les chrétiens est acclamé dix-sept fois par le peuple, à Todi ; 2. Exsuperantius est assisté d'une pieuse chrétienne, Laurentia ; 3. Le rédacteur de D insiste sur l'immanence du Christ dans la Trinité. La doxologie est ainsi formulée :

Regnante D. N. J. C. qui cum Deo Patre vivit et regna Deus in unitate Spiritus Sancti ;

et Terentianus dit à Lætianus :

Credas Christum Filium Dei una cum Spiritu Sancto in Trinitate et in unitate persistentem, et salvus eris... Dico D. J. C. Dei Filium et Spiritum Sanctum in unitate semper et trinitate manere.

4. Après qu'on lui a coupé la langue, Terentianus crie : *Gloria tibi, Deus.*

Elle *supprime* dans le texte A : 1. L'histoire de la conversion d'Adrien ; 2. Le délai d'une heure que demande Flaccus ; 3. Les mots *secreta illius* ; 4. La durée du délai demandé au moment du supplice ; 5. Le titre de *magister militum* donné à Lucidius et Gabinius.

Elle *modifie* le texte de l'édit :

Victor Adrianus augustus inclitus triumphator perpetuus, generali honore et pietate præcelsus toto orbe romano sacrisque diis immortalibus decus honoris. Justum est enim diis sacratissimis jugiter deservire per quos romana felicitas floret et respublica gubernatur et dignum est, ut secundum suggestionem magnifici viri Mariani præfecti justa postulatio non denegetur. Ideo volo ut ubicumque inventus fuerit christianus, prius ad sacrificandum compellatur et, si hoc adimplere renuerit, variis affligatur tormentis ut diis nostris per libationem sacrificiorum in omnibus honor augeatur. Proposita est denique hæc iussio IV Kal. aug. in Foro Traiani.

Elle fait de Marianus, non un préfet de Todi, mais un préfet

de la Ville, à *Rome*. Il est reçu par l'empereur devant le temple de la ville de Rome, non dans le temple de Jupiter.

La légende — dans ses parties communes à A, B, C et D — apparaît comme étroitement apparentée à *Sabinus d'Assise*. Voici les points de contact que j'ai notés : 1. Un même personnage, Exsuperantius ; 2. Même cadre administratif : le gouverneur de Tuscie et le préfet de Rome, les *Augustales* ; 3. Même origine de la persécution, envoi de Rome d'un ordre écrit ; 4. Même hostilité du peuple contre les chrétiens ; 5. Même allusion à une même relique, *doliolum vitreum ;* 6. Même miracle obtenu par des moyens très analogues : la vue rendue à un aveugle, ici par le contact des mains, là, par le contact des moignons ; 7. Même apparition d'un Lucius, ici magistrat local, là, envoyé de l'empereur ; 8. Scènes populaires analogues ; 9. Libellé analogue des deux édits ; 10. Même attitude du préfet de Rome, même forme de la dénonciation.

Deux des particularités de D sont à retenir : elles portent chacune sa date, et ces deux dates coïncident. Le prologue chronologique nous reporte naturellement au temps de Denys le Petit et des gestes de Laurent de Spolète, c'est-à-dire à la première moitié du vi^e siècle : il prouve que notre auteur connaissait sans doute la *Chronique* de saint Jérôme [1]. — L'inté-

[1] On lit dans la *Chronique* de Jérôme : « Anno ab Abraham 2010 : Tertullianus in eo libro quem contra Judæos suscepit affirmat Christum 41 anno Augusti natum et 15 Tiberii esse passum » [*P. L.*, 27, 557-558]. [Tertullien écrit en effet, *op. laud.*, 8. « Videmus autem quoniam quadragesimo [et primo anno imperii Augusti, quo post mortem Cleopatræ imperavit, nascitur Christus. » — Cf. également Jérôme : *Comm. in Isaïam*, 2 : « Veteres revolvamus historias et inveniemus usque ad 28 annum Cæsaris Augusti, cuius 41 anno Christus natus est in Judæ... »]. Ce passage est peut-être une glose : l'origine en serait donc antérieure au vi^e siècle. — Le compte des années d'Auguste est fait depuis la mort de César. [*P. G.*, 19, 531-532 : la naissance de Jésus est datée de la 43e année du règne]. — L'écart 41-42-43 s'explique sans doute paléographiquement.

Le compte des années à partir de la création est-il également fourni par Jérôme ? On lit : *P. L.*, 27, 569-570 : « Anno 15 Tiberii, computantur... a secundo anno instaurationis templi... anni 548,... ab Abraham 2044 ; a diluvio usque ad Abraham 942 ; ab Adam usque ad diluvium 2242 » [cf. *P. G.*, 19 533-534]. — Or 2242 + 942 + 2015 [2044-29] = 5199 et non 3952. Cet écart de 1247 ans s'explique-t-il par une erreur paléographique ou par l'utilisation d'une autre source ? L'âge de saint Jean, qu'on donne plus bas (97 ans), semble emprunté à une version des actes de l'apôtre : Jérôme, dans sa *Chronique*, ne l'indique pas [cf. *P. L.*, 27, 561-562, anno Christi 4].

En revanche, on y lit la date de la mort de Jésus qui se trouve dans *Terentianus*. *P. L.*, 27, 569-572. J. C... « ad passionem uenit anno Tiberii 18 ». [Cf. Cauchie : *Revue d'histoire ecclésiastique*]. On y trouve l'explication de la

rêt qu'il témoigne au problème de l'immanence de Jésus au sein de la Trinité nous rappelle les polémiques contemporaines d'Hormisdas et la décision de Jean II [1]. Le texte D, selon toutes les apparences, date du second quart du VIe siècle [2].

Les particularités du texte A ne sont pas moins révélatrices : elles attestent l'érudition de son auteur et l'influence de la Légende grecque. Hadrien, dit-il, s'appelle Hélios. C'est une évidente transformation du nom Ælius, qu'a réellement porté Adrien. — Comme le conte notre texte, Adrien a réellement restauré Jérusalem, qu'il appelle *Ælia Capitolina*. — Adrien protégea les chrétiens ; il défendit qu'on les poursuivît en raison de leur croyance ; il se fit chrétien lui-même. Ceci est une évidente transformation du souvenir laissé par le rescrit d'Adrien à C. Minucius Fundanus. Les historiens de l'*histoire Auguste* ont dû être consultés. J'attire l'attention sur ce passage de Lampride :

Christo templum facere voluit (*Alexander Severus*) *eumque inter deos recipere. Quod et Hadrianus cogitasse fertur, qui templa in omnibus civitatibus sine simulacris jusserat fieri, quæ hodieque idcirco quod non habent numina dicuntur Hadriani, quæ ille ad hoc parasse dicebatur ; sed prohibitus est ab his qui consulentes sacra reppererant omnes christianos futuros, si id fecisset, et templa reliqua deserenda* [3].

Je rappelle encore deux curieux passages d'Epiphane : il voit dans certaines églises chrétiennes de son temps d'anciens « Hadrianées » [4]. Tout cela témoigne du travail légendaire qu'a suscité la politique tolérante d'Hadrien et qui aboutit à nos gestes. Mais je ne saurais dire si le rédacteur a directement puisé à Lampride, ou s'il dépend d'un texte intermédiaire : d'où vient, en particulier, l'histoire de la conversion d'Adrien ?

Je ne serais pas surpris qu'on la rencontrât un jour dans un texte grec. Notre auteur s'intéresse aux choses de Grèce.

date assignée par les gestes à la mort de Jean : *P. L.*, 27, 603-606, (anno), 2 (Trajani), « Joannem apostolum usque ad Trajani tempora Irenaeus episcopus permansisse scribit. »

[1] G. M. R., I, 313-318, II, 207-210. C'est le 15 mars 533 et le 25 mars 534 que la formule l'*Un de la Trinité a été crucifié* a été approuvée par Justinien, puis par Jean II [*Code*, I, 1, 16 ; Mansi, VIII, 797, 803].

[2] Peut-être D a-t-il subi quelques retouches. Je me demande si, primitivement, Laurentia n'était pas présentée comme la femme d'Exsuperantius ; elle ne se retrouve plus dans A. Pourquoi ?

[3] *Alex. Sever.*, 43 [Peter, I, 281].

[4] *Hæres.*, 30, 12 ; 69, 2.

Témoin son jeu de mots sur Ælius-Helios. Et je rappelle que Flaccus sollicite un délai d'une heure au moment de sa mort : trait fréquent dans les légendes grecques. Parmi les textes ombriens, nous en avons déjà rencontré plusieurs qui présentent ce caractère, *Victorin d'Assise*, *Æmilianus de Spolète*, certaines versions des *XII Syriens*, j'ajoute *Valentin de Terni*, *Marcianus de Bracciano*, etc... N'est-il pas à croire que A est est un remaniement de D opéré dans la seconde moitié du VIe siècle? Le préfet de la Ville a survécu, on le sait, à l'invasion lombarde, et de même les curies municipales.

Et du même coup j'explique les rapports de *Sabinus* et de *Terentianus*. *Terentianus D* est peut-être antérieur à *Sabinus* : *Sabinus* aura été modelé sur lui ; ou bien, si *Sabinus* est contemporain de D, il faut dire que les deux textes ont même auteur ou émanent du même groupe. Quoi de plus semblable, en effet, que ces deux scènes où l'on voit l'empereur décréter la persécution, à la demande des sénateurs, aux acclamations de la foule [1]?

On s'explique sans peine l'origine de B : son auteur a voulu alléger la légende de la conversion d'Adrien ; c'est donc qu'elle paraissait choquante, et qu'il écrivait à une époque de renaissance des lettres. Qui sait si B ne date pas du temps des Carolingiens? Qui sait s'il n'est pas à peu près contemporain de D?

Je ne dirai rien de C : la description qu'en ont donnée les Bollandistes ne me permet pas de le faire.

Le culte qui supporte le développement légendaire est solidement attesté par le férial hiéronymien ; le férial donne la même date que les gestes.

B. *Kal. sep... et in tudertina tuscia Terentiani epi. Felicis Donati.*

E. *Kal. sep... et in casino constanti aquinia sci prisci terentiani epi* [2].

Peut-être un Félix et un Donat ont-ils souffert le martyre en même temps que Terentianus ; peut-être n'ont-ils aucun rapport avec lui. Mais si son histoire authentique est à jamais

[1] *Terentianus* rappelle encore, outre *Laurent de Spolète*, *Grégoire* : 1. Ici et là un païen Flaccus ; 2. Mort du persécuteur [Lætianus, Flaccus] ; 3. Le saint prie les yeux au ciel ; 4. C'est l'arrivée d'un envoyé impérial qui déchaîne la persécution locale.

[2] De Rossi-Duchesne, 114.

perdue pour nous, on voit bien que sa légende a pris forme à l'époque gothique et qu'elle a été remaniée à l'époque grégorienne[1].

II

Tu m'exhortes, vénérable Bassien, mon père, à imiter Athanase et Jérôme et Sévère qui ont raconté la vie de Paul, d'Antoine et de Martin, et à conter à mon tour l'histoire de Cassien, évêque de l'église de Todi. Bien qu'inégal à la tâche je t'obéirai. Donc, comme Dioclétien et Maximien reviennent triomphalement de Numerantia (? Nicomédie) à Rome, Ablavius, un brave, arrive avec eux à Todi. Il épouse malgré Chromatius, préfet urbain, sa fille, qui lui donne un enfant, Cassien ; celui-ci est élevé par le grand-père dans l'étude des arts libéraux ; et sa science est telle qu'il guérit les maladies ; il est aussi fameux comme avocat. Sur quoi meurt Pancrace, sans enfant : c'était le proconsul de Tuscie. Dioclétien et Maximien donnent sa place à Ablavius, avec l'assentiment de Chromatius. Comme Ablavius arrive à Todi avec l'ordre des Augustes de tuer tous les chrétiens qu'il trouvera, on lui

[1] Je remarque, précisément, qu'à l'époque gothique et à l'époque grégorienne, les Romains devaient être au courant des choses de Todi. L'église romaine de Sainte-Croix possédait des terres sur le territoire de Todi, depuis Constantin [*L. P.*, I, 180]. Les Impériaux reprirent Todi aux Lombards au temps de saint Grégoire, dont un *defensor*, nommé Julianus, était intimement lié avec l'évêque de Todi, Fortunat [*L. P.*, I, 312 ; — *Dialogi*, I, 10. — *P. L.*, 77, 200] : et Grégoire raconte longuement, d'après Julianus, la vie et les miracles de Fortunat. Qui sait si la rédaction de D et de A n'est pas en rapport avec ces deux faits ? [Noter que le pape Martin I était originaire de Todi, *L. P.*, I, 336].

Peut-être le premier rédacteur, D, connaissait-il les livres de Césaire et les textes lériniens : cf. les expressions *si vis salvus esse* [1er sept., 115, § 12], « si cognoscere vis » [§ 5, p. 113], « hoc te communeo ut... » [§ 7, p. 113, E], l'insistance sur la Trinité et l'Unité [cf. le symbole *Quicumque*]. Noter les mots : *dïs per quos romana félicitas floret.* — Cf. dans A, la formule *si credideris salvus eris.* Cf. une formule analogue dans *Anthime*, *supra*, p. 54, note 3 et 58, note 1.

[2] B. H. L., 1637 [13 août, 27].

apprend que l'évêque Pontien opère beaucoup de conversions ; il le fait tirer de la citerne où il se cache et écorcher de la tête aux pieds. Pontien déclare qu'il est chrétien, et évêque, malgré son indignité. « De quel droit prêches-tu secrètement ta doctrine, et fais-tu adorer un mort ? » — « C'est qu'il est ressuscité. » — « Tâche d'en faire autant ; car tu vas mourir. » — « C'est ce que j'ai toujours souhaité. » Mais des légats des empereurs arrivent à ce moment, qui envoient Ablavius à Fano, où il y a beaucoup de chrétiens ; Ablavius part, et meurt en route, tué par son cheval.

Pontien, conduit à Rome, est emprisonné ; mais Cassien l'y vient trouver, — c'est lui qui a tout raconté — il est baptisé au nom du Seigneur son Dieu, puis il est fait clerc. Nommé enfin évêque, il revient à Todi où il organise des réunions publiques et instruit de nombreux scholares. *Et c'est alors que Maximien, ayant appris la mort d'Ablavius au pont de Rimini, qu'il déplore ainsi que tout le sénat, confère le proconsulat à Cassien son fils aîné. « Donne à un autre, répond Cassien, le proconsulat ou la préfecture que tu m'as attribué : j'ai une autre préfecture, et un autre consulat, je sers sous un autre empereur. » Maximien comprend ce que cela signifie ; et il écrit à Chromatius, qui est à Milan comme préfet, la mort de son gendre et la conversion de son petit-fils. Retenu à Milan, où il doit prononcer la peine capitale contre Sébastien, le plus noble enfant de la ville, Chromatius ne peut revenir à Rome ; il y envoie donc son autre petit-fils Venustianus pour qu'il reçoive le proconsulat de Tuscie et punisse tous les chrétiens qu'il trouvera. Un troisième petit-fils de Chromatius, propre frère de Cassien, Flaccus, est mandé en même temps par Maximien et chargé par lui de faire élever une statue à Jupiter sur les places de toutes les cités. En s'acquittant de sa mission, Flaccus apprend qu'un certain Grégoire pervertit le peuple de Spolète ; il le fait comparaître, mais, puni par Dieu qui venge ses saints, il meurt aussitôt sur le forum de la ville.*

Venustianus, cependant, arrivé de Milan à Rome, s'était rendu à Todi pour y recevoir le proconsulat de Tuscie : il se fait présenter Cassien son frère qui, battu sur le dos puis sur le ventre, refuse néanmoins d'adorer Jupiter, précipite l'idole à terre et la brise. Jeté dans l'huile bouillante, Cassien ne sent rien, et refuse encore d'adorer Jupiter, Mars, Asclepius

et Minerve. Lorsqu'on l'élève de terre, un tremblement de terre ébranle la ville et tue 38 païens [animæ paganorum]; *et, quand on le ramène en prison, les jeunes gens sont sevrés de l'enseignement de leur maître. En vain un licteur les pousse à l'apostasie; Cassien ressuscite devant eux, par une prière et un signe de croix, un enfant tombé de cheval, et il raffermit l'âme de ses* scholares. *Or, tandis que Marc, Clet, Tudinus et Leontius sont étendus sur le chevalet, arrive un messager de l'empereur: ordre à Venustianus d'aller à Assise lutter contre Sabinus, un autre séducteur. Il part, en effet, après avoir donné l'ordre qu'on laissât son frère mourir de faim. Mais les élèves de Cassien se révoltent contre leur maître, le frappent de leurs tablettes et de leurs styles; le geôlier les délivre et garde l'évêque. Celui-ci, tout blessé, est maintenant en butte aux railleries; enfin une lumière céleste resplendit: il va rejoindre Dieu. Son sang est recueilli par une noble matrone dans des ampoules de verre; son corps est embaumé, puis enseveli* in finibus arcis regiæ. *Il est mort le 13 août, grâce à Notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.*

Ce texte utilise manifestement les gestes de Sabinus [1] et les gestes de Grégoire [2], ainsi que la tradition relative à Cassien d'Imola, qu'a chanté Prudence [3] : c'est à ce dernier, sans doute, que Cassien de Todi a emprunté, avec son genre de mort, la date de son anniversaire.

Je crois aussi que notre texte est parent des gestes de Firmina, des gestes de Pontien [4], des gestes d'Herculanus et des gestes de Valentin : les *scholares*, le personnage de Pontien dont on fait un évêque, mais non pas un évêque de Todi, le supplice d'écorchement qu'on lui inflige, certains détails tels que l'introduction d'un préfet urbain ou l'intérêt qu'on porte au sénat nous invitent à le croire.

J'ajoute enfin que les gestes empruntent à la légende de saint Sébastien le personnage de Chromatius, comme *Firmina*

[1] Cf. *supra*, p. 87. Venustianus; Sabinus est expressément cité; l'allusion ironique à la résurrection de Jésus : libre à toi de ressusciter.

[2] Cf. *supra*, p. 98. Le persécuteur Flaccus, les *animæ paganorum*, le tremblement de terre. — La formule : *de quel droit...* vient des *Martyrs grecs* (ou de *Sabinus*).

[3] B. H. L., 1625 [Prudence : *Peri Steph.*, IX. — Ruinart, 553].

[4] Rôle de Pontien. — Cf. *Constantius*. — Leontius vient de *Terentianus*.

emprunte Olympiades à *Abdon-Sennen*, comme fait surtout la légende d'Anthime : le rédacteur a voulu donner à son écrit une apparence de vérité en la rattachant à une légende très célèbre ; il veut qu'on voie dans son Chromatius, c'est très clair, le grand personnage qui se convertit et devient l'ami de saint Sébastien.

Je remarque précisément que nous avons des traces du culte de Sébastien aux environs de Todi : une pieuse femme y avait consacré un oratoire à ce martyr [1], et la consécration en avait été marquée par des incidents assez piquants : saint Grégoire nous les fait connaître. Il les a appris par un ami intime de l'évêque de Todi, Fortunatus, un certain *Julianus, defensor ecclesiæ romanæ.* On s'explique bien que la légende de Sébastien ait influencé une légende de Todi.

A quelle époque remonte notre texte ? Le caractère composite de cette *satura*, la datation par le quantième du mois font songer au VIIe siècle.

L'allusion aux écrits d'Athanase, de Jérôme, de Prudence et de Sulpice Sévère, montre que le rédacteur est digne d'être rangé parmi les *scholastici.* Le titre de *père* que l'anonyme donne à Bassien permet de croire qu'il est un moine et que Bassien est son abbé [2]. Peut-être est-il contemporain de Terentianus A de *Félicien* et de *Juvénal.*

Mais je ne vois pas que, pour le moment, on puisse préciser davantage. On peut seulement craindre que Cassien de Todi ne soit un *double* légendaire de Cassien d'Imola : celui-là a même anniversaire, même nom, et, en partie, même histoire que celui-ci ; aucun calendrier ne le mentionne. Qui sait si ce n'est pas une relique du saint d'Imola qui a suscité d'abord le culte, puis la légende de Todi ?

[1] *Dialogi.*, I, 10... « Fortunatus..., Tudertinæ antistes ecclesiæ... Huius viri familiarissimus fuit Julianus nostræ ecclesiæ defensor, qui ante non longum tempus in hac urbe defunctus est ; cuius ego quoque hoc didici relatione quod narro... Matrona quædam nobilis in vicinis partibus Tusciæ nurum habebat quæ intra breve tempus quo filium eius acceperat, cum eadem socru sua ad dedicationem oratorii beati Sebastiani martyris fuerat invitata... » [*P. L.*, 77, 200, B. C.].

[2] Comparer le début de *Victorin Séverin.* Qui sait si les textes ne sortent pas du même groupe de rédacteurs ?

III

Au temps de Dioclétien auguste le consularis *Olympiades reçut l'ordre sacré, fit faire de longues recherches et apprit que la vierge Firmina, fille du préfet urbain Calpurnius,*

[1] Cette légende n'est jusqu'ici connue que par un texte qu'a retouché Surius, selon son habitude [éd. 1618, XI, 517]. — Il ajoute que les reliques ont été ignorées pendant plus de 500 ans, mais que Firmina apparut à l'évêque d'Amelia Pascal [vers 868-879]. Il puise à une vie de Firmina rédigée par Antonio Maria Graziani, évêque d'Ameria, du 17 février 1592 jusqu'au 1er avril 1611. — Voici la plus grande partie des gestes anciens de sainte Firmina : je les ai trouvés dans le *Codex A. 2. Arch. Capitul. S. Petri in Vaticano* [du Xe-XIe siècle].

[f. 45]. « Incipit passio scæ Firmine martyris mense ianuario die decimo. Temporibus Diocletiani augusti cu'''currit sacra præceptio ''''''' ad Olimpiadem quemdam consularem et cum diu inquisitio fieret, nuntiatum est ei quod esset puella uirgo nomine Firmina, filia Calpurni præfecti urbis, in quodam fundo suo sedens et fervens in Spiritu Sancto ieiuniis et orationibus insistens. Et cum audisset hoc augustalis Olimpiades misit in fundum qui vocatur agolianum in uicum qui ponitur eruglo non longe a civitate quæ vocatur Amerina quasi miliaro octauo et fecit adduci puellam nomine Firminam eo quod audisset quia ex senatoria dignitate descenderet... : « (Imperatoris præcepta sequere, inquit) et ego te fruar in conuiuio meo ». — Leuauit oculos ad cælum (et dixit) : « habeo sponsum ». — « Eamus et manducemus quia hora est iam diei sexta. » Firmina respondit « : Jubeat sublimitas uestra prandium percipere quia nobis non licet cum alienigenis accipere panem... ». « — (Vade) in cubiculum tuum... ». — Illa autem cadens in faciem in pauimentum et adorauit D. N. J. C.... Olympiades satiatus (ingreditur, eam amplectitur; sed eius manus aridæ fiunt)... Firmina iterum se jactauit in pauimentum : « ostende super incredulum istum misericordiam tuam ut cognoscat te deum creatorem omnium rerum... « (Et dixit Olympiadi) : « crede in D. J. C. et baptizare in nomine dni nostri et in nomine trinitatis et salvus eris... » Eodem tempore misit ad quendam presbyterum nomine Felicem... ; audiens Felix de rogatu Firminæ, uenit cum gaudio magno... Intrœunte eo facta est lux magna media nocte. Tunc Olympiades augustalis mirari cepit in introitu eius et uoce clara dixit : « vere misit te Christus, quem domina mea Firmina prædicat. De qua re adiuro te ut baptizes me in nomine Christi filii dei. » Dicit ei Felix : « si credis ex toto corde et ex tota anima, dabuntur tibi omnia bona a domino nostro creatore omnium rerum... Ego credidi et sic spero quia in nomine Domini J. C. saluus ero ». Eadem hora accepta aqua benedixit et baptizavit eum in nomine Trinitatis..... « Credis in Deum patrem omnipotentem » — Et ille respondit : « credo. — Et dixit ei : « Et in Christum Jehsum filium eius dominum nostrum unicum ». — Et ille respondit : « credo ». — « Et in Spiritum sanctum » — Et

habitait une terre et y vivait dans la prière et le jeûne. Olympiades l'envoie donc chercher au fundus agulianus, *au bourg d'Eruglo, non loin de la cité qu'on appelle Amelia au huitième mille. Comme elle est de famille sénatoriale, il la reçoit honorablement, lui communique les ordres des empereurs, et lui propose... de l'épouser. « J'ai déjà un fiancé, répond-elle. » — « Viens donc ; nous mangerons ensemble ; voici la sixième heure. » — « Il ne nous est pas permis de manger*

respondit : « credo ». — Tunc cœpit clamare et dicere Olympiades ; « uere cognoui recuperationem membrorum meorum. » Eadem hora suscepit eum de fonte b. Firmina sanum atque incolumem atque optulit pro eo Felix presbyter sacrificium et participati sunt omnes corpus et sanguinem domini nostri et in domo eius baptizati sunt fere promiscui sexus animæ centum quinquaginta octo, et habitauerunt paucis diebus in unum.

« Nuntiatum est Diocletiano imperatori quia christianus fuisset Olympiades. In loco ipsius ordinauit Megetium augustalem... Ueniens autem Megetius... tenuit eum et presentibus senatoribus curiæ iussit eum in ciuitatem quæ uocatur amerinæ in foro adduci..... « Sic stultus et amens factus es ut deos quos a cunabulis adorasti, pro sexum fragilem deseras » — « ... Ego deserui uanitates falsas et modo cognoui ueritatem integram » — « ... Utere claritatem senatoriam et divitias et sacrifica... » — Olympiades respondit dicens : « stultus effectus es... » (In equuleo suspensus Olympiades precatur J. C.) : « respice me peccatorem servum tuum ! » Flammæ ad latera... (Olympiades Deo gratias agit et spiritum reddit) ; (corpus a Firmina collectum sepelitur) in prædio suo in fundum agulianum sub die Kal. decembres.

« (Firminam jussu patris in domo clausam ut nihil de facultatibus distribuere posset, Megetius interrogat: « Nosti quod iusserunt invictissimi principes. Sacrifica ». — Postquam negauit, quæstionarii eam cædunt, quorum unus a Firmina curatur et Christo credit. Megetius iratus, frendens ut leo, uirginem cædi iubet. Firmina) gaudens et exsultans cœpit dicere : « Gloria tibi domine meus J. X. qui non reddis secundum peccata mea... » — « Infelix quæ natales tuos perdidisti et exuta facultatibus : quare... non frueris divitiis tuis ? » — « Quod bonum est quæsiui et inueni, quod est uita alterna perpetua » — « Sacrifica uel morieris » — Firmina subridens dixit ad Megetium : « Ego peccatrix semper hoc optaui et desideraui uidere ». — « Extendite eam in pauimento et castigate eam fustibus... » Cum simulacrum Jouis (allatum est, exspuit) in faciem Jouis et continuo reliquatum est uelut lutum — Megetius exarsit dentibus sicut canis ; (virgo lætatur dicens : « gloria tibi domine... quia nihil sentio » — « Ut video uincunt magiæ tuæ carmina » — « Non ego te uinco, sed Dominus meus J. X. filius Dei uiui ipse te uincit » — (Capillis suspensa) Firmina clamabat uoce magna : « Domine J. C. filii dei uiui pro cuius amore omnia respui, adiuua me ancillam tuam. » Et benedicens emisit spiritum. Corpus jactatur in uicum *qui uocatur eruglo* ad exemplum christianorum. Honorius quidam illud sepeliuit in fundo *qui uocatur agolianum* non longe miliario octauo a ciuitate *quæ vocatur amerina* sub die octaba K. decembris in pace. Amen. »

« Post dies autem xx exquisiuit facultates eius quas ardore cupiditatis inuasit. Audiens hæc quæstionarius nomine Ursianus (mittit) ad quemdam presbyterum Valentinum... a quo baptizatus... *Rauennam* missus, capite truncatur sub die ydus ianuarias, requieuit in pace glorificantes Deum Patrem omnipotentem et filium eius J. C. una cum Spiritu Sancto cui est honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen. »

avec des étrangers. » — « *Va donc dans ta chambre.* » *Et Firmina tombe la face contre terre et adore Notre Seigneur Jésus-Christ. Tout à coup, Olympiades arrive; il a bien déjeûné, il veut embrasser la vierge. Mais ses mains se dessèchent. Firmina se remet en prière; elle dit à Olympiades de croire au Seigneur Jésus-Christ, de se faire baptiser en son nom et au nom de la Trinité : c'est ainsi qu'il sera guéri. Quand arrive le prêtre Felix qu'elle a fait quérir, une grande lumière éclaire la nuit; Olympiades croit au Christ que prêche Firmina, il est baptisé et guéri, et Felix offre pour lui le (saint) sacrifice, et tous participent au corps et au sang de Notre Seigneur. 158 âmes de l'un et l'autre sexe sont baptisées en même temps : ils habitent tous quelques jours ensemble.*

*Dioclétien apprend la conversion d'Olympiades et donne sa fonction à l'*augustalis *Megetius. Megetius arrête Olympiades et, en présence des sénateurs de la curie, il le fait conduire au forum d'Amelia.* « *Es-tu fou? Tu abandonnes les dieux de ton enfance, pour une femme!* » — « *J'ai abandonné les vaines erreurs; je connais la vérité tout entière.* » — « *Reprends ton rang et tes richesses : sacrifie.* » — « *C'est toi qui es fou!* » *Et, quand il est suspendu sur le chevalet, il implore Jésus-Christ, remercie Dieu et rend l'esprit. Firmina ensevelit le corps dans sa terre,* in fundum agulianum, *le jour des kalendes de décembre. — Elle est bientôt interrogée à son tour, refuse de sacrifier, et guérit un des bourreaux qui la torturent. Megetius, grinçant des dents, la fait battre; mais elle glorifie le Christ qui n'a pas égard à ses péchés.* « *Pourquoi ne veux-tu pas jouir de tes richesses et de ta noblesse.* » — « *J'ai cherché et trouvé ce qui était bon, la vie éternelle.* » — « *Tu vas mourir.* » — « *C'est ce que j'ai toujours souhaité.* » *Elle souffle sur une idole de Jupiter, qui est aussitôt réduite en cendres. Elle ne sent pas les coups qui la fustigent; et, comme Megetius s'irrite de ces artifices magiques,* « *c'est le Christ, dit-elle, qui l'emporte sur toi* ». *Et, tandis qu'elle est suspendue par les cheveux et qu'on lui brûle les côtes, elle rend l'esprit. Son corps est jeté dans le bourg d'Eruglo afin d'effrayer les chrétiens. Honorius l'enterre dans le* fundus agulianus, *au huitième mille d'Amelia, le 8 des kalendes de décembre. Vingt jours après, Megetius s'empare avidement de ses richesses; Ursianus, un des bourreaux, l'ap-*

prend et se fait aussitôt baptiser par le prêtre Valentin. On le dénonce, et Megetius l'envoie à Ravenne où il est décapité le jour des ides de janvier. (Des chrétiens l'ensevelissent), en glorifiant Dieu le Père Tout-Puissant et son Fils Jésus-Christ avec le Saint-Esprit auquel honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

Firmina d'Amelia est inconnue du férial hiéronymien, du calendrier populaire, d'Adon et d'Usuard : la seule Firmina que signale le premier de ces textes [VII-VI, id., octobr.] appartient à un groupe africain.

Les gestes rappellent les gestes de Felicien, ceux de Grégoire et ceux de Sabinus. Comme dans *Félicien*, on introduit ici un saint Valentin, qui est peut-être le patron de Terni, — tout en utilisant les gestes d'Abdon et Sennen : Abdon et Sennen eux-mêmes sont cités dans *Félicien*, et j'imagine que l'Olympiades que convertit Firmina a été suggéré par le compagnon des deux *reguli* persans. — L'expression *animæ promiscui sexus* semble avoir la même valeur que l'expression *animæ paganorum* des gestes de Grégoire. Les mots *frendens ut leo* rappellent l'expression analogue qu'on lit dans *Grégoire, Pontien, Lucie-Géminien*[1]. — *Crede et baptizare et salvus eris*, cette exhortation nous fait souvenir des formules lériniennes qu'on rencontre dans *Terentianus* et *Anthime*[2]. — Le terme *augustalis* se lit également dans *Firmina*, dans *Æmilianus* et dans *Sabinus*. — L'auteur connaissait sans doute les gestes de Cécile et les gestes de Gordien, ceux d'Agathe et ceux de Barbe, ceux où l'on insiste sur la spontanéité du martyre, et ceux où l'on confère le baptême, tantôt au nom du Christ, tantôt au nom de la Trinité. Il est clair que la question de la virginité ne l'intéressait pas et qu'il se plaisait à des imaginations plus pittoresques : l'invitation à déjeuner que l'*augustalis* adresse à la vierge le prouve.

Ces faits sont certains. Mais rien de plus difficile à fixer que la date du texte.

Firmina est nettement apparenté à *Valentin-Hilaire* : 1. Les deux légendes puisent aux gestes romains ; 2. Demetrius se convertit de la même manière qu'Olympiades ; 3. Denys met à mort Demetrius, comme Megetius Olympiades ; 4. Les bour-

[1] Cf. *supra*, p. 100, note 1.
[2] Cf. *supra*, p. 125, note 5 p. 54 note 3, 58 note 1.

reaux de Valentin se font baptiser par un prêtre aussi bien que le bourreau de Firmina ; 5. Eudoxia joue le même rôle que Firmina ; 6. Un prêtre Valentin apparaît dans les gestes de Firmina : c'est peut-être Valentin de Viterbe, plutôt que Valentin de Terni. — Or, *Valentin-Hilaire*[1] est proche parent des gestes de Secundus, qui est, *en même temps que Firmina, le patron d'Amelia.* Est-ce que notre texte de Firmina ne serait pas contemporain de *Secundus* et de *Valentin-Hilaire* et donc ne daterait pas du VIIe siècle? Amelia avait une grande importance au temps de l'exarchat[2]. Et peut-être, puisqu'il y eut une invention des reliques de Firmina par l'évêque d'Amelia Pascal [868-879][3], a-t-il subi quelques retouches à ce moment.

Les données topographiques de la légende sont vraisemblablement exactes. Le nom de la sainte est assez rare : au temps de Dioclétien[4] et au temps d'Ennodius[5] nous connaissons deux personnages qui l'ont porté. Il est possible que le culte date du temps des persécutions.

IV

Voici la seconde légende d'Amelia.

Les gestes des saints profitent à l'âme de ceux qui les étudient... : montrez donc que vous êtes des catholiques en lisant sans cesse, en écoutant avec complaisance les victoires du Christ. Au temps de Maximien César un édit fut lancé de

[1] Cf. *infra.*

[2] Les Byzantins la reprennent en 598 et la perdent en 739 ; ils l'ont perdu une première fois en 592 [L. P., I, 312. Paul Diacre, IV, 8. Hartmann, II, 1, 104, 138]. — Sur la curie, cf. *supra*, p. 124 Noter que Ursianus est envoyé à Ravenne.

[3] Cf. *supra*, p. 129, n. 1. — L'évêque d'Amelia, Pascal, est attesté au temps de Jean VIII [872-882] par Pierre Guillaume [*L. P.*, II, 221].

[4] Code 50, 30, 1 et 1, 19, 1 [en 290 et en 296, d'après de Vit : *Onomasticon*].

[5] *Epist.*, VI, 38 ; *Ep.*. II, 46, 98 [d'après de Vit]. Firminus est un nom assez commun au VIe siècle.

[6] B. H. L., 7558 [1er juin, 52 ou 51].

Rome à travers les provinces, les cités et les châteaux, portant que tous les chrétiens fussent punis sans être même entendus. Beaucoup, parmi eux, se cachaient donc, notamment le bienheureux Secundus, qui était parent d'Aurélien : il était dans la maison d'une femme très chrétienne, Eudoxia, à Gubbio (in ciuitate Julia quæ Eugubia dicta est) ; *c'était un chrétien savant (?) dans la foi des apôtres, et très pieux. On le dénonça au proconsul de Spolète Denys : car, depuis qu'on connaissait l'ordre de Maximien César, les parents livraient les parents et les amis les amis. Les appariteurs arrêtent Secundus à la troisième heure dans la chambre d'Eudoxie et le conduisent ligotté à Spolète. Le saint se dit chrétien, parent d'Aurélien et ressuscité dans la foi en la sainte Trinité. — « Sacrifie et deviens un ami de César. » — « C'est moi-même que j'offre à Dieu en sacrifice ; vos dieux sont de pierre, mon Dieu a fait le ciel et la terre. » On le dépouille, on le bat, mais une voix céleste le réconforte et lui promet les joies du ciel. Un autre jour, il refuse pareillement de sacrifier à Hercule. « Par le salut de l'empereur ! je te tuerai donc », dit le juge. — « Fils de perdition, sois maudit », répond Secundus. Et, lorsqu'on le torture sur le chevalet, voici que, à sa demande, Dieu le secourt : un tremblement de terre renverse le temple d'Hercule. Et Denys, furieux du succès de cette magie, fait reconduire Secundus en prison, où il mourra de faim. Mais le martyr se signe, et, comme s'il était invité à un banquet, il est dans les délices. Quinze jours après, lorsqu'il comparaît de nouveau et qu'on lui verse du plomb fondu dans la bouche, il prie Dieu, et un tremblement de terre met le proconsul en fuite. La sentence est prononcée, Secundus est conduit à la cité d'Amelia, où les bourreaux doivent le jeter dans le Tibre, une pierre au cou : ce qui est fait après qu'il a prié Dieu d'envoyer son ange pour l'accueillir. — Un ours se jette sur les bourreaux, en tue huit, blesse tous les autres qui, effrayés, se convertissent et se font instruire par le prêtre Eutychius : ils étaient douze. Cependant un pêcheur Maurus trouve le corps sur la rive, — la pierre s'est détachée ; — il prévient Eudoxia, porte le corps à Gubbio, d'où le saint était originaire, et l'ensevelit au 16e mille, où ses prières font s'épanouir les miracles jusqu'en ce jour, pour l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ à qui honneur et gloire avec le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen.*

Ce texte rappelle certains gestes du VIe siècle : les chrétiens qui se cachent, la spontanéité du martyr qui s'offre en sacrifice avec joie. La punition des bourreaux de Secundus, le rôle d'Eudoxia et de Maurus [1], tous les détails du récit produisent la même impression. On peut même se demander si l'auteur ne connaît pas, notamment, les gestes de Pancrace [*quasi... ad epulas invitatus*], d'Alexandre de Baccano [tremblement de terre], de Félix de Spello et d'Abundius, d'Irénée ou de Florian [le martyr jeté à l'eau une pierre au cou].

Nous connaissons un second texte [2] relatif à Secundus : il raconte la même histoire que le premier, mais en diffère par trois traits. Il donne l'anniversaire du saint, kalendes de janvier. — Il resserre la légende, supprimant, avec le prologue, les §§ 3-4 de l'édition bollandiste et abrégeant les §§ 2, 6 et 7. — Il assure, enfin, que Maximien est le fils de Dioclétien, dont la mort lui aurait donné le trône.

Quel est le rapport des deux textes?

Il ne semble pas que le texte court soit un abrégé du texte long : le texte court donne, en partie d'après *Marcel* ou *Susanne* [3], deux détails inconnus au texte long (l'anniversaire, Maximien fils de Dioclétien). Le texte court a précédé, sans doute, le texte long.

On verra plus bas [4] que le texte long date vraisemblablement du deuxième quart du IXe siècle. A quelle époque rapporter le texte court?

Je remarque que le saint a une double attache topographique, Gubbio et Amelia. Gubbio et Amelia sont situés aux deux extrémités de la voie Amerina. La voie Amerina, on l'a dit, a eu une grande importance au temps de la lutte des Lombards contre l'exarchat, au VIIe siècle surtout. Il est vraisemblable que le texte court date de ce temps. N'est-ce pas aussi la date de *Firmina ? Firmina* et *Secundus* s'inspirent également des gestes romains de l'époque gothique.

Les saints du nom de Secundus sont très nombreux, le

[1] Peut-être y a-t-il un rapport entre ce Maurus et le héros des *Gesta Mauri*. — Quelques traits rppellent *Æmilianus*.

[2] B. H. L., 7559. *Codex Bruxellensis*, 207-208, du XIIe siècle, f° 28v [Cat. Brux., I, 135]. Le texte B.H.L., 7560 [*Postquam Dominus et Salvator noster...*] ne m'est connu que par fragments.

[3] Cf. *supra*, p. 56, note 5.

[4] Cf. *infra*.

férial hiéronymien l'atteste : peut-être y en avait-il un à Gubbio, un à Ameria.

V

Gestes de Crescentius [1]

Au temps de Dioclétien et de Maximien, une grande persécution fut dirigée contre les chrétiens. Un Romain Euthyme s'enfuit alors à Pérouse avec sa femme et son fils Crescentius : il avait été baptisé par le prêtre Epigmenius. Il instruit son fils, dès qu'il a onze ans, dans la religion chrétienne, comme c'est l'usage, mais meurt le IV des kalendes de septembre, ainsi que l'apprend le texte sacré (sacra pagina) ; *son fils l'ensevelit. Cette nouvelle met en fureur le proconsul de Pérouse, Turpius : il le fait battre de verges et l'envoie à Rome, ainsi que sa mère, après avoir rédigé un rapport* [legatio] *aux empereurs. Chemin faisant, Crescentius prêche le Christ ; au pont Milvius il guérit une femme aveugle, après avoir salué Rome.*

Les soldats le conduisent au tribunal de Salluste, hors de la porte Salaria et remettent à l'empereur le rapport de Turpius. « Jetez-le, dit Dioclétien, hors de la porte Salaria, et décapitez-le, afin que tous les enfants de Rome puissent s'en amuser (ludant de isto). » *Intrépide, l'athlète de Dieu récite le verset du psaume :* in capite libri scriptum est de me ; *et, lorsqu'il est mort, l'aveugle qu'il a guéri l'ensevelit dans la crypte où reposaient beaucoup d'autres saints. Il a été martyrisé le XVIII des kalendes d'octobre. — Longtemps après, au temps du pape Etienne, vint Charles I auquel on rapporta ces choses ; l'évêque de Sienne Antifredus en entendit aussi parler, et transporta à Sienne le corps de Crescentius le IV des ides d'octobre : il l'ensevelit avec honneur, et là brillent ses miracles jusqu'au jour d'aujourd'hui.*

[1] B. H. L., 1986 [14 septembre 352].

Etienne V [885-891] est contemporain de Charles III [881-887]; mais aucun évêque de Sienne ne s'est alors appelé Antifredus. Comme un Ansfredus a été évêque de Sienne de 752 à 754, au temps d'Etienne II et d'Etienne III, j'imagine que l'auteur a confondu Charlemagne, Charles Martel et Pépin : il écrivait donc à la fin du IXe siècle au plus tôt. Mais cet écrivain a-t-il seulement rajouté le court épilogue qui concerne la translation à Sienne ; ou encore, s'il a écrit tout notre texte [1], disposait-il d'une version antérieure?

J'incline pour l'affirmative. Ici comme pour *Firmina*, je crois que les gestes ont été rédigés d'abord à l'époque lombarde, alors que la voie Amerina avait une extrême importance pour les Romains. Le proconsul de Pérouse rappelle les proconsuls dont il est question dans *Cassien* et dans *Vincent*.

Le calendrier populaire signale à Rome, au XV des kalendes d'octobre, Narcissus et Crescentianus [2]; il est possible que ce Crescentianus soit identique à notre Crescentius vénéré le XVIII des kalendes d'octobre (?).

Il est également probable que notre Crescentius est identique au malade Crescentius que guérit Constantius de Pérouse : c'est le même personnage inconnu et vénéré, que l'on affuble, ici et là, de deux différentes histoires.

Enfin le supplice que Dioclétien veut infliger à Crescentius est manifestement inspiré de celui où Cassien d'Imola trouva la mort et que *Cassien de Todi* a popularisé dans les pays de la Via Amerina. Or, *Constantius* B et *Cassien de Todi* datent sans doute du VIIe siècle.

Turpius serait-il une déformation paléographique de Tarpeius [*Anthime*], ou de Turgius, et Epigmenius de Pigmenius [*Donat*, etc...]? Le salut à Rome ne vient-il pas de *Sophie*? La guérison de la femme aveugle n'est-elle pas un souvenir de l'épisode de Pisentius [*XII Syriens*] ? — Notre légende est un centon.

[1] Cf. le trait curieux : Euthyme enseigne la religion à Crescentius lorsqu'il a onze ans, *ainsi que c'est coutume*. — Notre texte a peut-être été retouché beaucoup plus tard : cf. l'expression *sacra pagina*.

[2] *P. L.*, 123, 169-170. « Item (Romæ), Narcissi et Crescentiani. »

VI

Gestes de Crispolitus de Bettona[1]

Au temps où le Seigneur voulut sauver le genre humain, il choisit les patriarches et les prophètes ; après leur échec, Jésus-Christ vint racheter le monde : il prêcha, il fut crucifié, il ressuscita et envoya les douze Apôtres et les 72 (disciples) porter la vérité aux hommes. Crispolitus était du nombre de ces derniers. Envoyé par saint Pierre avec Bricius, Heraclius (?) et plusieurs autres, il arriva de Jérusalem en Italie à Bettona et, après avoir guéri une démoniaque, il y fut sacré évêque par Bricius. Un espion des païens est guéri et converti par lui : comme il refuse de sacrifier à Mars, il est décapité. En revanche, bien qu'il guérisse Valerius, le neveu du persécuteur Austerius, celui-ci reste fidèle à Mars : mais tout le peuple devient catholique [verus catholicus], *toute la province de Bettona* [Bittoniæ provincia] *embrasse la foi apostolique. L'évêque chasse les loups qui la dévastent : il arrache à l'un d'eux le bouvier Barontius près de la fontaine du Sambron et du Cleoton,* in campo Bucaronis ; *il réconforte son collègue Vincent qui est emprisonné, brise ses fers d'un signe de croix, et la lumière céleste qui les inonde est aperçue des veilleurs de Bevagna* (qui in turre Bibaniæ vigilabant). *Le* præses *Austerius envoie à son sujet un rapport à Maximien, qui le fait arrêter. Mais, après avoir été battu et torturé sur le chevalet, il convertit ses compagnons de prison, un assassin, un malade* (qui dextrum perdiderat latus ?) *: ramené devant le juge, il lui expose, non plus la commune origine des hommes comme à sa première comparution, mais la chute du premier ange et l'origine de l'idolâtrie : les dieux sont fabriqués de mains d'hommes, Jupiter, Hercule, Mars, Maia, Vénus. Le feu s'éteint lorsqu'on le jette dans la fournaise ; mais Barontius est décapité* in campo Bucaronis *à côté de la fontaine de*

B. H. L., 1800, 12 mai, 22. « Tempore quo Dominus humanum genus... »

Crispolitus ; Crispolitus lui-même est coupé en deux in castro imperiali ; *douze femmes qui accompagnent Teutela, sa sœur, et viennent le voir, sont torturées et tuées. On les ensevelit à côté de la tour, entre les deux fleuves Cleoton et Sambro, où le Seigneur multiplie ses bienfaits. On y bâtit une basilique en l'honneur de Crispolitus, de la Vierge Marie et de tous les saints. Ceci se passait sous le règne de Maximien, le IV des ides de mai, tandis que règne Notre Seigneur Jésus-Christ à qui honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.*

La légende de Bettona [1] — entre Todi et Pérouse — est apparentée aux *XII Syriens*, à *Constantius*, à *Victorin d'Assise*, à *Æmilianus* et à *Vincent de Bevagna*.

Crispolitus est sacré évêque par Bricius ; il est, comme Bricius et Anastase et Æmilianus, originaire de l'Orient et apôtre de l'Ombrie ; il arrête un loup comme Proculus une biche. Notre texte est, peut-être, postérieur à nos versions des XII Syriens : il rattache explicitement Crispolitus et Bricius à Saint Pierre et à l'âge apostolique [2].

Le prologue de *Crispolitus* rappelle celui de *Constantius* : ici et là, l'auteur résume en quelques lignes l'œuvre créatrice et rédemptrice, rappelle la mission confiée aux XII Apôtres et introduit ainsi son personnage.

Crispolitus et *Victorin d'Assise* parlent pareillement des prophètes et des patriarches, assignent au martyr ombrien la même origine orientale, attribuent à Mars le premier rang parmi les idoles, et assurent que la flamme s'éteint quand le martyr est jeté au feu.

Crispolitus et *Vincent de Bevagna* assignent à Mars le premier rang parmi les faux dieux, dont ils donnent une liste assez longue ; *Crispolitus* mentionne Bevagna et Vincent lui-même ; et je me demande si le pieux consulaire Valerius dont parle *Vincent* n'est pas identique au neveu d'Austerius que guérit Crispolitus. J'ajoute que le Soleil et la Lune jouent le même rôle dans *Constantius* et dans *Vincent* ; et nous savons que *Constantius* et *Crispolitus* sont d'ailleurs apparentés.

J'imagine que l'auteur écrivait au VIIe siècle : la date qu'il

[1] Sur Bettona, cf. C. I. L., XI, 2, p. 731. — Noter que l'inscription 5164 y atteste un temple dédié au Soleil.

[2] Cf. *supra*, p. 77. On pouvait deviner cette évolution de la légende de Bricius.

assigne à Bricius, la mention qu'il fait d'une basilique, surtout d'une basilique consacrée à tous les saints [1], empêche de remonter plus haut. Mais peut-être travaillait-il sur une version antérieure à cette date.

Peut-être appartient-il au même groupe que l'auteur d'*Æmilianus* : le cadre des deux légendes est le même ; — toutes deux s'intéressent au fleuve Cleoton ; — et le terme *civitas lucana* n'est pas sans rappeler quelque peu la *civitas Bettona* de *Crispolitus*.

Peut-être, enfin, les mots *verus catholicus* s'expliquent-ils parce que l'auteur est hostile aux ariens, aux Lombards.

Quel est le culte qui supporte la légende ? Crispolitus n'est pas un nom latin ni un nom grec. On a restitué *Chrysopolitus* [2], forme très bien attestée. Je me demande s'il ne faut pas lire plutôt *Crispolus* : le férial hiéronymien signale trois ou quatre saints de ce nom, en Sardaigne et à Rome notamment [3].

[1] On se rappelle que, en 609-610, Boniface IV consacra l'église du Panthéon à Marie et à tous les martyrs ; de même ici. « Eodem tempore petiit [Bonifacius) a Focate principe templum qui appellatur Pantheum, in quo fecit ecclesiam beatæ Mariæ semper virginis et omnium martyrum » [*L. P.* I, 317].

[2] B. H. L., 1800.

[3] De Rossi-Duchesne, p. 68 et 77 : III et IIII, *Kal. iun.* ; IIII et III *id. iunii* — Cf. deux évêques africains vers 400 dans de Vit : *Onomasticon.* — Faut-il apercevoir Crispolus de Bettona derrière le mystérieux Scipiodote de Vittoria (?), des *XII Syriens* ? — On peut penser aussi à Chrysolitus [*IV Coronati.* Cf. G. M. R. II, 289]. — Le nom Teutela cache certainement un nom de même type que Theudila, le fils de Sisebut, Theodelinde, la femme d'Agilulfe, etc.

CHAPITRE VI

TRADITIONS DE TUSCIE
(*VIA CASSIA*)
LES SAINTS VALENTIN, GRATILIANUS, EUTYCHIUS

Passons d'Ombrie en Tuscie : depuis le temps d'Aurélien et de Dioclétien [1], on sait que les deux pays ne forment plus qu'une seule province.

La voie Cassia mène de Rome à Arezzo et à l'Apennin par Veies, Baccano, le forum Cassii, Bolsène et Chiusi : elle monte lentement les pentes de la forêt Ciminienne en vue du Soracte, des monts de la Sabine et des monts Albains. Au delà du Ponte Molle, sur la gauche, elle se détache de la voie Flaminienne, et lance bientôt sur sa droite, un peu avant Nepi, la voie Amerina.

On va voir que le pays où naît cette dernière, le pays de Nepi et de Falères, de Viterbe et de Ferento, présente des légendes étroitement apparentées l'une à l'autre et qui, toutes, ont subi l'influence des gestes romains.

[1] Cf. de Rossi : *Spicilegio d'Archeologia Cristiana nell' Umbria* [*Bull.*, 1871.81]. D'une manière générale, consulter sur ce pays C. I. L., XI, I, p. 454 (Viterbe et Ferento), p. 464 (Falerii) ; — et Desjardins : *Table de Peutinger*, p. 133-134 (Viterbe), et 142 (Falerii).

I

Gestes de Valentin et d'Hilaire de Viterbe [1]

Au temps où Maximien Auguste régna après la mort de son père Dioclétien Auguste, il tua sa sœur Arthemia, fille de Dioclétien, parce qu'elle était chrétienne, et lança un édit à travers les provinces, les cités et les châteaux : ordre de tuer tous les chrétiens qu'on trouverait. Les ministres du Christ (ministri Christi) *Valentin, prêtre, et Hilaire, diacre, s'étaient réfugiés dans la maison d'une femme très chrétienne, Eudoxie. Or, le proconsul Demetrius, qui était au château de Viterbe* (in castello Viterbiensum), *se mit à chercher soigneusement les chrétiens* ex iussione augustali *afin de faire sa cour à Maximien Auguste : les amis livraient les amis, les parents leurs fils, les mères leurs filles. C'est ainsi qu'on arrête Valentin et Hilaire, on les conduit au château de Viterbe, devant le proconsul. Ils se disent chrétiens, nobles, orientaux d'origine. « Sacrifiez, soyez des amis de César. » — « C'est nous-mêmes que nous offrons en sacrifice à Dieu en odeur de suavité ; les dieux sont des démons ; notre Dieu, le Christ, a fait les cieux. Vous nous tenez : nous sommes préparés aux supplices, selon ce qu'a dit l'Apôtre :* in confessione probabitur omnis vir. » — « *Sacrifiez au grand Dieu Hercule qu'adorent les princes, sinon vous mourrez.* » — « *Maudit sois-tu, fils d'iniquité, qui nous conseilles de telles choses* ». *On les torture, mais ils invoquent le Christ, et un tremblement de terre jette à bas le temple d'Hercule. A cette nouvelle, Demetrius déchire ses vêtements et ordonne qu'on jette les saints dans le Tibre avec une pierre au cou. Les saints s'agenouillent, prient le Christ d'avoir pitié d'eux et d'envoyer son ange afin de recueillir leurs âmes ; et l'ange accourt, en effet, dénoue leurs liens et les retire du fleuve, tandis qu'un ours immense se jette sur les bourreaux, en tue huit et blesse les autres ; et ceux-ci*

[1] B. H. L., 8469-70, 3 novembre, 626-629. *Temporibus illis quo Maximianus augustus.*

vont trouver le bienheureux Euticius prêtre, lui confessent leur crime, et, après un jeûne de trois jours, reçoivent le baptême avec tous les leurs le saint jour du Seigneur [die sancto dominico... cum omnibus familiis suis].

Quant aux martyrs, ils sont revenus trouver le proconsul, et le sommer de faire pénitence, et de se convertir au vrai Dieu, le Christ, Fils de Dieu. On les bat, on les torture, on les décapite enfin au lieu dit Via Strata. *Une pieuse femme, Eudoxie, enlève les corps la nuit et les ensevelit saintement au lieu qui est appelé* Cavillarius ; *Demetrius la fait mourir sous les coups de bâton. Les martyrs du Christ Valentin et Hilaire ont souffert le quatre des nones de novembre. — Peu de temps après, la maladie saisit Demetrius ; il implore les saints qu'il a tués ; et ceux-ci lui disent en songe d'aller trouver le prêtre Euticius. Ses soldats trouvent celui-ci en prière sur la montagne appelée Aureus. Euticius prie cette vraie lumière qu'est le Christ de guérir le païen ; et, comme celui-ci se convertit, il le baptise ; et aussitôt Demetrius est guéri, et le voici qui prêche les peuples : « Croyez, adorez le Dieu vivant qui est au ciel, qui ressuscite les morts et guérit les lépreux et qui, par l'intercession de ses saints, m'a délivré du mal. » Mais Maximien est averti et le fait décapiter par le vicaire Dionysius.*

Les corps de Valentin et d'Hilaire ont reposé où ils avaient été ensevelis jusqu'au temps de Grégoire IV. Ils ont été transportés alors par Sicardus, abbé du monastère de Sainte Marie toujours Vierge en Sabine, à l'oratoire qu'il avait construit à cet endroit même ; Sicardus opéra en même temps la translation du corps de saint Alexandre, fils de sainte Félicité, que lui avait accordé ledit pape Grégoire pour la louange et la gloire de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, à qui honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

Il s'en faut de beaucoup que Valentin et Hilaire soient aussi bien connus que Viterbe, la ville aux jolies fontaines : on ne trouve leur nom dans aucun calendrier, dans aucun martyrologe [1]. Le plus ancien document authentique qui les mentionne est une constitution de Léon IV [847-855] citée par In-

[1] Réserve faite de quelques mss. qui descendent d'Usuard [codd. danici, Bruxell., Aquicinctin.].

nocent III [1]. Il est vraisemblable que ce sont deux saints locaux inconnus.

Nous connaissons deux textes qui célèbrent leur gloire : l'un est celui qu'on a résumé ; il provient d'un manuscrit de la Bibliothèque Victor Emmanuel, à Rome, et se retrouve, à quelques variantes près dans deux manuscrits du Mont-Cassin [2]. — Le second texte [3], beaucoup plus court que le précédent, reproduit à peu près le début de celui-ci jusqu'à la première comparution des saints devant le proconsul ; puis, après qu'ils se sont offerts à Dieu en sacrifice *in odorem suavitatis* et qu'ils ont rejeté les dieux-démons et confessé le Christ Dieu, ils sont aussitôt conduits au lieu qui est dit *Via Strata*, ils y sont décapités, et Eudoxie les ensevelit au lieu qui est dit *Cavillarius* (ou Camillarius). Pas un mot sur la translation de l'abbé Sicard.

Le texte long a-t-il développé le texte court, le texte court a-t-il abrégé le texte long ?

Deux traits caractérisent les récits propres au texte long. Ce texte coïncide avec les gestes de Secundus d'Amelia : ici et là un proconsul veut faire adorer Hercule, dont un tremblement de terre renverse le temple ; ici et là, le martyr est jeté dans le Tibre une pierre au cou et les anges le délivrent et le sauvent ; ici et là, une pieuse femme Eudoxia accueille et ensevelit les saints, tandis qu'un ours tue huit bourreaux et blesse les autres qui se convertissent aussitôt et se font baptiser par Euticius prêtre ; ici et là, enfin, un persécuteur s'appelle Dionysius.

Or, je remarque deux autres caractères communs à *Secundus* et à *Valentin-Hilaire*. L'un et l'autre utilisent les gestes romains : c'est le prologue de *Potentienne Praxède* que copie le rédacteur de *Secundus* ; c'est aux gestes de *Marcel* que le rédacteur de *Valentin-Hilaire* emprunte l'assassinat d'Artemia,

[1] « In vico Palenzano cum suis ecclesiis S. S. Hilarii et Valentini » [Baluze, *Ep.* 142 du tome II]. — Palenzano a été donné à Viterbe par Barberousse en 1169 [Bussi : *Istoria di Viterbo*, 1742.49], [d'après le commentaire bollandiste, 3 novembre].

[2] Le ms. de la Victor Emmanuel date du xe [3 novembre, 614, § 6]. — C'est ce texte qui a été imprimé autrefois par Andreucci : *Notizie istoriche de gloriosi s. s. Valentino prete ed Ilario diacono* [Roma, 1740], 61. — Cf. aussi les éditions de Pennazzi, 1721, de Bussi, 1742, et d'Assemani, 1745.

[3] Il est conservé dans le « Codex Vallicellanus », 16, p. 73 ; il est divisé en trois leçons. B. H. L., 8473. « Tempore quo Maximianus augustus — et sepulti sunt in locum... »

fille de Dioclétien, par le fils de celui-ci, Maximien. D'autre part, nous avons également deux textes de *Secundus*, un texte long et un texte court, *lequel*, chose étrange, *fait de Maximien le fils de Dioclétien, tout comme le texte long de Valentin-Hilaire*. On peut se demander si, malgré ce dernier détail, les deux textes longs de Secundus et de Valentin-Hilaire ne seraient pas l'œuvre d'un même rédacteur [1] remaniant des textes antérieurs.

Voici justement — et c'est le second trait qui caractérise *Valentin*, texte long — qu'on nous parle d'une translation opérée au temps de Grégoire IV [828-844] par l'abbé Sicardus. Cette translation n'aurait-elle pas été l'occasion d'où seraient nés nos textes longs. Car cette translation semble bien réelle : elle est attestée d'autre part par le *Chronicon Farfense* [2] ; c'est au monastère de Farfa qu'avaient été transportés Valentin et Hilaire.

Le manuscrit de la Bibliothèque Victor Emmanuel, qui contient le texte long, vient précisément de Farfa. Le texte long serait contemporain de Sicard et de Grégoire IV.

Mais comment expliquer, dans cette hypothèse, la naissance de *Secundus*, texte long? Secundus n'a pas été transporté à Farfa. — Sans doute. Seulement nous savons qu'Amelia fut rebâtie [3], peu de temps après Grégoire IV, par Léon IV [844-855]. On peut croire que la résurrection de la cité fut cause de la rénovation du culte, et la rénovation du culte cause du remaniement du texte. Léon IV, qui rebâtit Amelia, la ville de Secundus, est précisément le premier écrivain qui mentionne Valentin et Hilaire.

Or, *Firmina* est attaché à Amelia, aussi bien que *Secundus* :

[1] Ou de deux rédacteurs appartenant à un même milieu.

[2] « Oratorium hoc quod cernimus in honore Domini Salvatoris adjunctum huic ecclesiæ sanctæ Mariæ ipse (Sichardus) construxit ubi corpora sanctorum Valentini et Hilarii martyrum de Tusciæ partibus translata cum corpore sancti Alexandri sanctæ Felicitatis filii quod de Roma adduxerat, concedente Gregorio IV sedis apostolicæ præsule, honorifice sepeliuit » [Muratori : R. I. S., II, II, 381].

[3] « Nam Hortanæ et Amerinæ valde antiquarum ciuitatum quarum muri ac portæ præ nimia uetustate temporum usque ad solum ceciderant et funditus destitutae manebant, in quibus modo fures modo latrones ingredi patentibus aditis nullo resistente custode facilius ingrediebantur, ipse adeo solertissimus præsul tantam civium prædictarum urbium cognoscens incuria, eas quas prætitulavimus civitates hortatu suo ac studio muris novisque portis, prioribus minime dissimilibus, ad priscum locum statumque gratia corroboratas divina reduxit. » [L. P., II, 127].

il peut y avoir intérêt à rapprocher *Firmina* de *Valentin-Hilaire*. Voici les points de contact que je note : 1. L'auteur de *Firmina* utilise les gestes romains, comme l'auteur de *Valentin-Hilaire* ; 2. Olympiades se convertit comme Demetrius ; 3. Denys met à mort Demetrius, comme Megetius Olympiades ; 4. Le bourreau de Firmina se fait baptiser par un saint prêtre aussi bien que les bourreaux de Valentin ; 5. Firmina joue le même rôle qu'Eudoxia ; 6. Un prêtre Valentin apparaît dans les gestes de Firmina : n'est-ce pas notre Valentin de Viterbe ? — Aucun de ces faits ne va contre notre conclusion : les textes longs de *Valentin-Hilaire* et de *Secundus* proviennent sans doute d'un même groupe et datent du deuxième quart du IXe siècle. Leurs rédacteurs sont des moines de Farfa, — tout comme les anonymes qui ont adapté à Laurent de Spolète la légende des XII Syriens [1].

Notre texte long repose très vraisemblablement sur un texte antérieur. On y lit toujours, en effet, *castellum Biterbiensum*, jamais *ciuitatem* : or, le *Liber Pontificalis* appelle Viterbe *castrum* au temps de Zacharie [741-752], *ciuitatem* au temps d'Hadrien [792-795] [2] ; au temps de l'abbé Sicard, on appelait Viterbe *ciuitas* ; si, à ce moment, un écrivain emploie l'expression *castellum*, il est à croire qu'il se guide sur un texte antérieur.

Ce texte antérieur est-il identique à notre texte court ? Je n'oserais pas l'affirmer catégoriquement [3] : la division en leçons fait penser qu'il fut rédigé en vue des moines, et ce travail a souvent donné naissance à des textes résumés ? — Qui dira, d'autre part, que notre texte n'a pas la physionomie d'un résumé ? — Je remarque enfin que le texte court de *Secundus* a la même allure, peut-être plus nettement encore ; et je rappelle qu'il fait de Maximien le fils de Dioclétien, à la différence

[1] Cf. *supra*, p. 64, n. 2. — On sait l'importance de Farfa à l'époque carolingienne. Et je rappelle le fameux conflit d'Ingoald, l'ami de Louis le Pieux, avec Grégoire IV.

[2] « Per fines Langobardorum Tusciæ quia de propinquo erat, id est per castro Bitervo... » [L. P., I, 429]. — « Ipse Langobardorum rex ilico cum magna reverentia a ciuitate Viteruense confusus ad propria reuersus est ». [L. P., I. 494]. Le *Liber Carolinus* cite *Bitervo* parmi les *Tusciæ ciuitates* [Hadrianus Carolo, 80. — éd. M. G. p. 613]. — [On sait les efforts du fameux Annius pour prouver l'antiquité de Viterbe].

[3] Comme le bollandiste van den Gheyn, 3 nov. Comm. præn. § 8. Il y a un texte intermédiaire entre le texte long et le texte court : B. H. L. 8471-72 ajoute à notre texte court un récit de translation. Cf. *infra*, p. 158.

de Secundus texte long, à la suite de *Valentin* texte long. — La chose n'est pourtant pas impossible ; le *texte court ignore la translation* : il peut dater du VIIIe siècle.

Quoi qu'il en soit, il y a eu un texte antérieur au texte long. L'absence de Valentin et d'Hilaire dans le calendrier populaire invite à croire que ce texte primitif peut-être postérieur au début du VIIe siècle : il remonterait au milieu ou à la fin de ce siècle. L'auteur connaît les légendes d'Æmilianus ou des XII Syriens : ici et là, le héros qu'on célèbre est un Oriental qui évangélise une terre italienne [1]. Sans doute faut-il dire que tous ces textes émanent d'un même groupe de rédacteurs.

II

En ce temps-là, dans la quatrième année de son règne, Claude César lança un édit pour punir, sans seulement les entendre, tous les « Galiléens » qu'on trouverait. Gratilianus, plein d'espoir dans le Seigneur Jésus-Christ, accueillit la nouvelle sans trembler. C'était un enfant unique, grand souci de ses parents ; mais il était pénétré de la doctrine du Christ. Il ouvre simplement l'Evangile à l'endroit où le Christ dit : Qui vult venire post me abneget semet ipsum... *Puis, il va trouver le bienheureux Eutychius prêtre : « Je t'en conjure par le Christ que tu prêches, dit-il : dis-moi la récompense de ceux qui confessent le Christ. » — « Ils ont la vie éternelle et la rémission de leurs péchés. » — « Je t'en conjure par les divines leçons* (lectiones) *des Evangiles, poursuit-il : explique-moi la foi du Christ, et baptise-moi. » Eutychius le fait catéchumène, trois jours après le baptise au nom du Père, du*

[1] Comparer encore les mots *Maximianus augusttus Tusciæ* [*Æmilianus*, cf. *supra*, p. 110] avec les expressions *ex iussione augustali* [*Valentin-Hilaire*, cf. *supra*, p. 142] et *nundinæ augustales* [*Vincent de Bevagna*, p. 105]. Le terme *ministri Dei* se lit dans les *XII Syriens*. — Les mots *Verus Deus, Christus, Filius Dei* dénoncent peut-être une intention antiarienne.

[2] B. H. L., 3630 [12 août, 728].

Fils et de l'Esprit-Saint, le revêt des vêtements blancs et célèbre les mystères du Christ : puis ils déposent leurs blancs vêtements et participent au corps et au sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Revenu chez ses parents, il leur annonce qu'il est chrétien et qu'il ne sacrifiera pas à leurs dieux. « Mon enfant, répondent-ils, n'aie pas ces dédains pour nous, et ne perds pas la fleur de ta jeunesse ; si le comte Trason savait ces choses, il te punirait. » — « Par le Christ Fils de Dieu, je n'ai pas peur : c'est en lui qu'ont espéré les trois Hébreux ; il me délivrera aussi ; ne m'a-t-il pas déjà enseigné la vérité, lui qui est la voie, la vérité et la vie ? » Or, pendant que ses parents pleurent sa folie, il est arrêté par les appariteurs de Trason, comte de la cité de Falères. « Toi aussi, dit le comte, te voilà devenu un mage ; sacrifie au grand Dieu Apollon ; sois notre ami. » — « Je ne suis pas fou ; j'ai cru au Christ parce qu'il est la vérité ; je ne crains ni vos menaces ni vos promesses ; je n'abandonnerai pas le Christ. » Trason l'emprisonne, puis adresse un rapport à Claudius César sur le fils de Maximianus. Il le fait comparaître, et, sur son refus de sacrifier, le fait battre ; puis il le renvoie en prison pour organiser les supplices. Mais Gratilianus guérit les aveugles et les paralytiques, il ressuscite même les morts au nom du Seigneur Jésus-Christ. A cette nouvelle, une veuve, Fortunata (de opinione Gratiliani) *lui amène sa fille unique qui est aveugle, Felicissima, et le prie de mettre ses mains sur les yeux de la vierge. « Crois de tout ton cœur, dit-il, et tu seras éclairée. » — « Eclaire-la, et elle croira ». Alors Gratilianus invoque Celui dont la salive mêlée à la poussière a guéri l'aveugle, fait le signe de la croix sur les yeux de l'aveugle : elle est aussitôt guérie. « Enseigne-moi maintenant à suivre le Christ, dit Felicissima. » Il la baptise donc en présence de sa mère, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et l'envoie à Eutychius qui l'oindra du chrême salutaire afin de lui faire connaître la parfaite vérité du Christ. Ce qui est fait.*

Mais les geôliers annoncent tout cela au comte. « Arrêtez-les », ordonne celui-ci. On les arrête chez Eutychius qui, saisi de peur, s'enfuit. « Où as-tu pris ces maléfices qui séduisent le peuple ? » — « Ce ne sont pas des maléfices, mais des bienfaits du Christ (non maleficia sed beneficia). *» — Condamnés à être décapités non loin de la ville Galaris* (urbe Ga-

laris), *près du ruisseau, Gratilianus et Felicissima prient le Dieu du monde d'envoyer son ange recueillir leurs âmes ; puis ils meurent. Le sang qui sort du corps de gratilianus est aussi blanc que la neige ; ses parents l'enterrent dans le champ du bienheureux Gratilianus, que le père a acheté en son nom, la veille des ides d'août, au lieu appelé Maulanus. Trois jours après, les deux martyrs lui apparaissent, gourmandent son désespoir, lui annoncent que la paix est donnée à l'Eglise de Dieu : ce mois même Trason va être tué par Claude César. « Ne me pleurez pas, dit Gartilianus ; et croyez au Christ qui peut vous donner la vie éternelle. » Trois jours après le tribun Eleuthère, au nom de Claude César, arrête Trason comme concussionnaire ; et Trason meurt traîné et fracassé par un cheval indompté. Ainsi Notre Seigneur Jésus-Christ défend les martyrs qui ont souffert pour son nom. Ses parents, éclairés par l'événement, se convertissent, et cessent de pleurer l'enfant qui partage la joie du Christ, du Christ qui vit et règne avec le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen.*

La ville de Falerii est voisine de Città Castellana, qui lui a succédé. On voit que l'évêque de Nepi, Felix, qui signe les actes du concile de Rome de 499, est appelé, dans un bon manuscrit, (*episcopus*) *ecclesiæ Faliciscæ* [1] ; et nous avons une lettre de Symmaque qui l'appelle *episcopus ecclesiæ nepesinæ et faliscæ*. Nous connaissons les évêques de cette ville depuis 595 jusqu'en 1033.

Les patrons de Falères sont moins bien connus. Usuard est le plus ancien texte qui donne leur nom : *item urbe Falari, passio Graciliani et Felicissimæ uirginis quorum ora primum pro Christo lapidibus contusa, dehinc gladio percussi optatam martyrii suscepere coronam* [2]. Ce sont les saints locaux du pays.

L'auteur de leur légende semble l'avoir constituée par un ingénieux mélange de traits qu'il a pris ailleurs. Ce saint qui ouvre l'Evangile et nous lit ce qu'il y trouve se souvient certainement d'*Euplus* [3]. — Thrason, l'annonce de la paix de

[1] C. I. L., XI, 1, p. 465.

[2] *P. L.*, 124, 355-356. Noter une Asinia Felicissima, au cimetière de Mustiola, à Chiusi [C. I. L., XI, 1, 2549] : elle semble mise sur le même rang que sainte Mustiola [cf. *infra*, p. 161] : serait-ce notre sainte ?

[3] Cf. G. M. R., II, 177.

l'Eglise rappellent singulièrement *Marcel* [1]. — Cet enfant unique qui se convertit malgré ses parents ressemble beaucoup à Vitus [2]. — L'apparition du martyr qui console ses parents semble inspirée d'*Agnès* [3]. — Le terme de « Galiléens » se lit dans les gestes d'Abundius et de Carpophore, et, en général, dans les gestes des martyrs mis à mort par Julien. — La mort de Thrason que fracasse dans sa course un cheval indompté ressemble assez au supplice dont la légende a gratifié saint Hippolyte [4]. — Comme dans *Alexandre pape* le saint est appelé mage. — Gratilianus et Eutychius rappellent singulièrement Donat et Hilarinus. — Le sang des martyrs est aussi blanc que la neige : les actes de saint Paul [5] et les gestes d'Æmilianus assurent qu'il est plus blanc que le lait. — Qui sait même si notre grand liseur ne se souvenait pas de *Lucie* quand il accusait Thrason de concussion ?

Tous ces écrits sont plus anciens que le nôtre. Voici des emprunts faits à des textes relativement récents. Ici comme dans *Victorin* [6] d'Assise, on note les détails si pittoresques de la guérison de l'aveugle de Bethsaïda [Marc. 8, 23]. — Félix de Spello est aussi qualifié de mage. — Le jeu de mots *maleficia-beneficia* se retrouve dans *Paulinus* et dans *Pergentinus-Laurentinus* [7]. — Claude est aussi dur que Maximien ; dans *Secundus*, on voit aussi que les chrétiens doivent être punis sans être entendus. — On parle ici du « grand dieu » Apollon, comme, dans *Torpes* [8], de la « grande déesse » Diane. — Les événements sont datés (*quarto anno imperii eius*) de la même manière que le martyre de *Domninus* [9]. — Le nom d'Eleuthère, appliqué au tribun qu'envoie Claude, est celui d'un personnage dont on parle beaucoup en Italie vers 620 [10] ; la mission confiée à Eleuthère rappelle celle que donna l'empe-

[1] G. M, R. I, 132 et *supra* p. 56-57.
[2] G. M. R., II, 165.
[3] § 16. « Videte ne me mortuam lugeatis sed congaudete mihi... » [*P. L.*, 17, 741, D].
[4] G. M. R., I, 199, 207.
[5] Version linienne [G. M. R., I, 327] § 16 — ed. Lipsius, p. 40 ; etc... Cf. *supra*, p. 111.
[6] Cf. *supra*, p. 107.
[7] Cf. *infra*.
[8] Cf. *infra*. — On le rencontre aussi dans *Lucie* [G. M. R. II. 189]
[9] Cf. *infra*.
[10] G. M. R. I, 320 et *L. P.*, I, 319-322.

reur à Leontius en 598 [1] (Libertinus est un concussionnaire, tel Thrason) ; — et le supplice de Thrason est aussi celui de Brunehaut, (613), laquelle était très bien connue dans les milieux romains.

J'imagine que notre texte date du VIIe siècle [2], peut-être du début. Le titre de Thrason, *comte de la cité de Falères*, s'explique très bien dans l'hypothèse. Au temps de l'exarchat, dans certaines villes, « le commandement est confié à des officiers militaires revêtus du titre de comte ; c'est le cas à Misène, à Terracine, au *castrum Aprutiense*, près de Fermo, et dans certaines cités de la Corse. Il n'est point rare d'ailleurs de voir le même personnage réunir les deux titres de *tribunus* et de *comes* ; on en trouve des exemples à Albenga en Ligurie, à Centumcellæ dans le duché de Rome [3] » ; pareillement l'officier qui a grade de *magister militum* porte parfois le titre de *dux*. Sans doute en va-t-il à Falères comme à Misère.

Peut-être aussi le rédacteur appartient-il au même groupe que ceux de *Cassien de Todi*, de *Secundus* d'*Amelia* et de *Victorin d'Assise* : il connaît aussi familièrement l'Evangile de saint Jean que les gestes romains ; on a pu s'en apercevoir.

III

Au temps de Claude Auguste César, il y a une grande persécution dirigée contre les chrétiens afin de les faire sacrifier. A ce moment, le bienheureux Eutychius prêtre était revenu à Ferento sur l'ordre d'un ange ; mais l'ange lui ordonne maintenant d'aller ad civitatem Faleritanam *auprès des martyrs*

[1] Gregorii Epist., VIII, 34, Hartmann, II, 37.

[2] On a signalé deux autres versions de la légende : l'une un peu plus courte [*Codex Ultrajectinus Sci Salvatoris*, 12 août 728, § 141; l'autre un peu plus développée [*Codex Bruxellensis* 9289 (du XIIe s.) f° 180r. — *Cat. Bruxelles*, II, 295, n. 92.] Ce sont les textes B. H. L. 3631 et 3632.

[3] Diehl, 112-113. — Cf. Gregorii *Epist.*, éd. Migne, IX, 51, 69; VIII, 18 ; XII, 12 ; VII, 3 ; I, 13 ; C. I, L., V, 7793.

[4] B. H. L., 2779 et 2780 [15 mai, 460 ou 458].

Gratilianus et Felicissima : il y célèbrera les divins mystères du corps et du sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, puis reviendra (ad civitatem propriam Ferentinam) *à Ferento, où il sera bientôt couronné. Eutychius se hâte donc d'aller au tombeau des martyrs, il y fait les divins mystères, il y reçoit les remerciements des parents de Gratilianus : c'est lui qui l'a converti ; puis il s'en retourne. Les appariteurs du tribun Maximus l'arrêtent. « C'est toi, lui dit Maximus, le séducteur des mages ; toi qui détruis les commandements du prince Claude. » — « Vos idoles sont sourdes et muettes ; vous adorez des créations de l'homme et vous ignorez mon Seigneur Jésus-Christ. » Le lendemain l'évêque de Ferento, Denys, se présente au tribun : (il a appris l'arrestation d'Eutychius). « Pourquoi tuer, lui dit-il, un serviteur de Dieu qui prie pour toi et pour l'état ? » Maximus le fait battre et chasser de la cité, puis il tâche de séduire Eutychius ; mais en vain : Eutychius raille les idoles de bois et de pierre dont le psalmiste a dit [113 ou 115, 8] :* similes illis fiant qui faciunt et omnes qui confidunt in eis ; *il rappelle la parole du Christ [Mt. 10, 19] :* dum steteritis ante reges... *et les promesses qu'il a faites aux siens [Mt. 16. 25. et 19, 29]* : qui perdiderit animam suam propter me..., *et* qui reliquerit patrem aut matrem ; *il montre à Maximus qu'il y a une autre vie qui ne finit jamais. — « Sacrifie, et je t'enrichirai ; sinon, par le salut de notre seigneur invaincu le prince Claude, tu mourras. » — « Abandonne le culte des dieux, sinon tu brûleras au feu éternel, et tous tes pareils avec toi. » Beaucoup se convertissent, mais Maximus fait battre le saint ; il le fait suspendre sur le chevalet, et lui fait broyer la figure ; il ordonne enfin qu'on le décapite hors de la cité. Eutychius demande aux* spiculatores *un délai pour prier. « Dieu tout-puissant, dit-il en se jetant à terre, reçois mon esprit et compte-moi parmi tes saints martyrs ; que tous ceux qui invoqueront mon nom et se convertiront partagent notre récompense, et, en ce monde, de quelque ennui qui les accable, délivre-les, Seigneur ! » Il fut décapité d'un seul coup, le jour des ides de mai, c'est-à-dire le 15 mai.*

Passion des saints qui ont été couronnés ensemble, Eutychius et Valentin prêtres, Hilaire diacre, Gratilianus et Felicissima, et les autres qu'il est trop long de dire.

L'évêque Denys, qui se cachait à cause de la persécution,

emporta le corps pendant la nuit avec ses clercs et l'ensevelit dans sa terre, dans sa crypte, à environ 15 milles de Ferento ; ils y firent vigile et jeûne, remerciant le Seigneur qui opère ici de miraculeuses guérisons.

Longtemps après, la paix fut donnée à l'Eglise de Dieu ; la religion des chrétiens prit un grand accroissement ; on orna l'église qui avait été construite en cet endroit, on creusa très profondément la crypte, où jaillit une faible source : elle guérit les malades qui invoquent Eutychius. Dans cette crypte, à l'intérieur de l'église, à droite, vers l'Orient, on ensevelit le corps d'Eutychius prêtre et les corps des autres saints sous des plaques de marbre blanc : le tombeau ressemble à une arca. Près du corps d'Eutychius, il y a une seconde crypte qui a environ trente pieds de long : on y voit des sarcophages où reposent des (corps) saints ; une petite source y coule qui guérit les malades, grâce à leur intercession. Dans la partie gauche (de l'église), on construisit un autel d'Etienne protomartyr et diacre et d'autres saints ; tout autour des colonnes de marbre, des chapiteaux dont les feuilles imitent des lys (?) et, au-dessus, des plaques de marbre : on dirait un arcus. Par toute l'église, de place en place, on construisit des autels en l'honneur des saints et des vierges qui règnent avec le Seigneur dans l'éternité. Réjouissons-nous dans le Seigneur, mes très chers frères, en l'honneur du bienheureux Eutychius prêtre et martyr, dont c'est aujourd'hui la fête : il a méprisé le monde et ses richesses ; il a lutté, pour l'amour de Dieu, jusqu'à la mort ; il est mort, il a été vers Celui dont le pouvoir dure à travers les siècles des siècles. Amen.

Ferentum (ou Ferentinum) est une ancienne ville très bien connue, au nord-ouest de Viterbe ; Tacite, Suétone et Vitruve nous en parlent[1].

Le bienheureux Eutychius, prêtre, est ignoré du férial hiéronymien et du calendrier populaire, d'Adon et d'Usuard. Son culte est solidement attesté, néanmoins, par une page de saint Grégoire le Grand. La voici.

« Tu as bien connu, Pierre, l'évêque de Ferento, Redemptus, qui est mort il y a sept ans. Il m'a raconté, lorsque j'étais en-

[1] Ne pas confondre ce *Ferentinum* avec le *Ferentinum* hernique, qui est situé auprès d'Alatri. On ne sait auquel des deux se rapportent les deux citations du *Liber Pontificalis*, I, 187, 212.

core dans le cloître, l'histoire suivante, qu'il tenait du dernier pape Jean qui m'ait précédé (Jean III, 561 574). — Redemptus, suivant la coutume, visitait ses paroisses ; il arrive à l'église du bienheureux Eutychius martyr, et, comme la nuit vient, se fait dresser son lit contre le tombeau. Au milieu de la nuit, tandis qu'il dort à moitié, voici que le bienheureux martyr Eutychius se dresse devant lui. « Redemptus, dit-il, es-tu éveillé ? » — « Je suis éveillé ». — « Toute chair va périr, toute chair va périr, toute chair va périr ! » — Après avoir poussé ce triple cri, la vision disparaît. Alors, l'homme de Dieu se lève, et, tout effrayé, se met en prière : car il a vu venir du ciel des signes terribles, comme des lances et des lignes de feu menaçantes accourues du nord. Et bientôt, en effet, sont survenus les Lombards qui ont tout pillé, dévasté, désolé,... : ce n'est plus l'annonce de la fin du monde, c'est la fin du monde elle-même. »

Redemptum Ferentinæ civitatis episcopum,... qui ante hos fere annos septem ex hoc mundo migrauit, tua dilectio cognitum habuit. Hic sicut mihi adhuc in monasterio posito valde familiariter jungebatur,... a me requisitus mihi ipse narrabat. Aiebat namque quia quadam die dum parochias suas ex more circuiret, peruenit ad ecclesiam beati Eutychii martyris. Advesperascente autem die stratum fieri sibi iuxta sepulchrum martyris uoluit atque ibi post laborem quievit ; cum nocte media ut asserebat nec dormiebat nec perfecte vigilare poterat, sed depressus ut solet somno gravabatur quodam pondere vigilans animus atque ante eum idem beatus martyr Eutychius astitit, dicens : Redempte, vigilas ? Cui respondit : Vigilo. Qui aït : Finis uenit uniuersæ carnis, finit uenit uniuersæ carnis, finis uenit uniuersæ carnis ! Post quam trinam uocem uisio martyris quæ mentis eius oculis apparebat, euanuit... Mox effera Langobardorum gens de vagina suæ habitationis educta in nostra ceruicem grassata est ... Nam depopulatæ urbes, euersa castra[1]...

Il est certain qu'il s'agit ici du même martyr que celui auquel s'intéressent nos gestes. Sans doute, les gestes écrivent

[1] *Dialogi*, III, 38, *P. L.*, 77, 316-317. — Je note le rythme ternaire du discours d'Eutychius : il est inspiré sans doute par les récits de l'invention d'Etienne où je le retrouve : « Luciane, Luciane, Luciane,... (dixit Gamaliel)... Si est hæc visio ex te (Deo), fac ut iterum et tertio appareat... (Gamaliel dixit) :...acquiesce, acquiesce, acquiesce mihi [*P. L.*, 41, 809, § 2, 811 ; § 4].

Eutitius ou Euticius, Grégoire Eutychius. Mais ces trois vocables sont tout proches l'un de l'autre pour qui considère que la lettre *c* peut avoir le son dur ou le son doux, et qu'Euticius peut donc être orthographié Eutychius ou Eutycius. Aucune de ces formes orthographiques ne s'impose, du reste, à nous : nous n'avons aucune édition critique des gestes. Enfin, et surtout, les gestes attestent qu'Eutychius est un martyr de Férento ; le récit de saint Grégoire nous invite à penser que l'Eutychius qui apparaît à l'évêque de Ferento est le patron de Ferento : car l'Eutychius qui visite l'évêque est évidemment celui qui repose dans le tombeau auquel est accoté le lit de Redemptus ; et comment admettre que, dans le diocèse de Ferento, il y ait une église de saint Eutychius consacrée à un autre Eutychius que l'Eutychius de Ferento ?

Il est donc certain que l'Eutychius de saint Grégoire est identique au nôtre. — Il est certain, pareillement, que l'histoire contée par les gestes n'a aucun rapport avec le récit de saint Grégoire.

Est-ce à dire que les gestes soient antérieurs à saint Grégoire ? — Il semble assuré que les gestes ont subi l'influence des légendes grecques : ils montrent que le martyr demande au bourreau un délai pour prier, et, à Dieu, sa spéciale protection pour ceux qui invoqueront son nom de martyr [1].

Ce double trait se retrouve aussi dans *Torpes :* on le verra [2]. Comme dans *Torpes*, on voit encore, dans *Eutychius*, que le martyr demande à Dieu de recevoir son « esprit », et que l'auteur donne des détails très précis sur l'église où l'on vénère le martyr. Notre texte n'est-il pas parent de *Torpes*, et à peu près son contemporain, et, par conséquent, à peu près contemporain de saint Grégoire lui-même ? Tribun est, à ce moment, le nom qu'on donne d'ordinaire aux gouverneurs des villes [3]. Saint Grégoire emprunte aux gestes des Martyrs Grecs le titre qu'il prend : *servus servorum Dei* [4] ; et je me demande si, lorsque l'évêque de Ferento, Denys va trouver Maximus pour lui reprocher de tuer un serviteur de Dieu, il ne se souvient

[1] Cf. *infra*. G. M. R. V. Pareil trait se lit dans *Æmilianus*. — Nous avons une épitaphe d'un martyr Eutychius rédigée par Damase : elle ne rappelle en rien notre légende.

[2] Cf. *infra*.

[3] Diehl, 111-118.

[4] Cf. *infra*.

pas du diacre Marcel dont les *Martyrs Grecs* nous comptent précisément l'histoire. *Præcepit Valerianus ut præsentarentur (sancti)... Audiens autem hoc Marcellus diaconus, currens obtulit se in conspectu Valeriani dicens : « quare tenentur a te veritatis amici ? »*

IV

On pourra préciser cette conclusion en comparant entre eux les trois gestes de Valentin-Hilaire, de Gratilianus-Felicissima et d'Eutychius.

Leur parenté n'est pas contestable. Tous les trois mentionnent le bienheureux Eutychius, prêtre. — Les attaches locales de tous les trois sont voisines l'une de l'autre (Viterbe, Falères, Ferento). — Enfin les gestes d'Eutychius sont séparés en deux parties par la phrase suivante :

Passion des saints qui ont été couronnés ensemble,
Eutychius et Valentin prêtres, Hilaire diacre,
Gratilianus et Felicissima et les autres qu'il est (trop) long de dire.

Cette phrase survient après celle qui dit la mise à mort d'Eutychius les ides de mai ; — elle survient avant le récit de son ensevelissement et la description de son église.

On soupçonne naturellement que les mots : *passion des saints qui...* sont un *explicit*, ou les débris d'un *explicit* ; ils terminaient le texte primitif. Le récit de l'ensevelissement et la description de l'église sont un véritable *épilogue*, ajouté postérieurement.

Un fait confirme cette supposition : on lit dans ledit épilogue l'expression « mes très chers frères » ; nous ne la retrouvons nulle part ailleurs. L'épilogue a été rajouté par un prédicateur, qui avait lu d'abord les gestes des martyrs, le jour de l'anniversaire d'Eutychius.

Est-il possible de dater l'épilogue ? — Il a, je crois, quelques

traits de parenté avec *Paulinus*. *Paulinus*, on va le voir [1], est en somme un remaniement de *Torpes*, — qui donne des détails très précis sur l'église où sont déposés les martyrs, — et qui s'intéresse aussi au culte d'Etienne protomartyr. Or, les gestes de Paulinus datent sans doute du VIIe siècle, seconde moitié. N'est-ce pas à ce moment qu'aurait été composé l'épilogue d'Eutychius ?

L'*explicit* pose encore d'autres problèmes. Il atteste l'existence d'un texte cyclique où sont enchaînés bout à bout les gestes de Valentin-Hilaire, de Gratilianus-Felicissima et d'Eutychius. Quel est le rapport de ce texte cyclique avec les textes que nous lisons ?

Il est possible que nos textes d'*Eutychius* et de *Gratilianus Felicissima* aient fait partie du texte cyclique. La chose va de soi pour *Eutychius* : c'est notre texte d'*Eutychius* qui nous a conservé l'*explicit* du texte cyclique. — D'autre part, *Gratilianus* s'accorde avec *Eutychius* : ici et là, même époque de Claude ; ici et là, citations de l'Evangile et citations analogues [2] ; ici et là, serments ou prières « par le salut du prince » ou « par les divines écritures ». *Eutychius*, enfin, cite les personnages de Gratilianus et de Felicissima, et fait une allusion précise à un passage déterminé de leur légende : après avoir célébré les mystères sur leur tombe, Eutychius, d'après ses gestes, reçoit les remerciements des parents de Gratilianus ; l'auteur d'Eutychius vise évidemment l'apparition de Gratilianus à ses parents, lorsqu'il les exhorte à ne pas le pleurer et leur dit son bonheur.

Il semble seulement qu'aucun des deux textes que nous avons de *Valentin-Hilaire* n'ait fait partie de la rédaction cyclique. Le texte long est exclu, puisqu'il semble dater du IXe siècle [3], et surtout parce qu'il place les faits au temps de Maximien Auguste. Cette même raison vaut pour le texte court ; le texte court ignore Claude [4] aussi bien que le texte long.

[1] Cf. *infra*.

[2] Cf. *Qui vult venire post me abneget semet ipsum* [Gratilianus] avec *qui reliquerit patrem aut matrem propter me...* [Eutychius].

[3] Cf. *supra*, p. 145.

[4] Le rédacteur visait peut-être Claude I : le rédacteur de *Paulinus* place son héros au temps de saint Pierre et de Néron (cf. aussi *Torpes*). Le milieu d'où ces textes sont sortis voulait donner aux saints la plus haute antiquité possible. — Noter pourtant que, dans *Irénée*, Claude est mis en rapports avec Aurélien.

Les doutes que nous avions émis plus haut semblent donc justifiés : notre texte court n'est pas antérieur à notre texte long, bien que notre texte long repose sur un texte antérieur[1]. J'imagine que ce texte antérieur perdu parlait de l'empereur Claude, et non de Maximien Auguste, — et qu'il commençait la rédaction cyclique dont l'*explicit* est conservé dans les gestes d'Eutychius.

Eutychius, *Gratilianus-Felicissima* et le texte cyclique seraient donc antérieurs à la fin du VIIe siècle et postérieurs à *Torpes*, ou ses contemporains : c'est-à-dire qu'ils datent du VIIe siècle [2].

[1] Notre texte court de *Valentin-Hilaire* est bien un résumé du texte long. C'est dire que sa vraie forme est B. H. L. 8471-72, où se lit le récit de la translation.

[2] Il ne me semble pas que ce texte cyclique ait utilisé des textes antérieurs dont Gratilianus, Felicissima et Eutychius aient été les personnages centraux.

Noter l'expression : *saints qui ont ont été couronnés ensemble.*— Elle se retrouve dans *Æmilianus* [cf. supra p. 111] qui a subi, autant que *Torpes*, l'influence grecque, et qui comme *Eutychius*, semble émaner de l'entourage de saint Grégoire le Grand [cf. supra p. 155. note 1 et appendice]. Tous ces textes sont apparentés.

CHAPITRE VII

TRADITIONS DE TUSCIE
(*VIA CASSIA*),
LES SAINTS IRÉNÉE, DONAT, GAUDENTIUS, PERGENTINUS, DOMNINUS

Arezzo est le point d'attache de nombreuses légendes, apparentées aux gestes romains comme celles que nous avons rencontrées sur la voie Cassia : elles ont elles-mêmes porté assez loin l'influence des légendes de Rome.

I

Au temps d'Aurélien Auguste, il y avait une grande persécution contre les chrétiens. Ayant appris que leur religion était florissante à Toscanella (civitas tuscana), *il y envoya un vicaire nommé Turcius auquel il donna la dignité de préfet. Turcius, arrivé dans la cité de Falisque, se mit à chercher les*

[1] B. H. L., 4456 [3 juillet 640 ou 562].

chrétiens ; l'un d'eux, Felix, les rassembla donc et les encouragea : « Ce nuage passera ; tâchons d'éviter les ténèbres éternelles ; mieux vaut un jour dans la maison du Seigneur (in atriis domini) *que des milliers (de pièces) d'or et d'argent. » — Felix est arrêté, il comparaît devant Turcius : « Quoique pécheur, je suis prêtre du Christ. » — « Pourquoi réunis-tu le peuple, pourquoi le séduis-tu et le détournes-tu d'obéir aux princes et à la tradition* (dispositio antiqua). *» — « C'est notre vie de prêcher le Christ et d'arracher chacun aux idoles et de donner à chacun la vie éternelle. » — « Qu'est-ce que la vie éternelle ? » — « Craindre et adorer Dieu, le Père et le Fils et l'Esprit-Saint. » On lui brise la bouche, et il rend l'esprit ; son corps, abandonné sur la place, est recueilli par un diacre Irénée et enseveli près des murs de la cité, au neuf des kalendes de juillet.*

Turcius fait donc arrêter le diacre Irénée ; puis il va à Eusina, cité de Tuscie, où il reste plusieurs jours. Cependant la très chrétienne matrone Mustiola, une cousine (consobrina) *de Claude, visite et secourt les chrétiens emprisonnés, les console, leur lave les pieds, panse leurs blessures, les nourrit et les habille. Torquatus la dénonce à Turcius, qui est très irrité de ce qu'elle est parente de l'empereur Claude. Il la fait pourtant comparaître, admire sa beauté et l'interroge sur sa noblesse : « Notre noblesse, répond-elle, c'est l'humilité des saints ; le diable a poussé nos parents à la mort ; Notre Seigneur Jésus-Christ a daigné m'appeler, et avec moi tous ceux qui espèrent en lui. » — « Ne renonce pas à la noblesse de ton origine. » — « Si tu savais le don de Notre Seigneur Jésus-Christ, tu aurais la lumière éternelle. » — « Qu'est-ce que la lumière éternelle ? » — « L'esprit et la vertu. » — « Pourquoi visites-tu les prisonniers ? » — « Par amour pour Notre Seigneur Jésus-Christ. » — « Laisse cette folie ; obéis aux ordres du prince : sacrifie et jouis de tes richesses. » — « Tu blasphèmes sottement. » Turcius ordonne alors de décapiter tous les saints qui sont en prison et de suspendre le diacre Irénée sur le chevalet. Comme il l'invite à sacrifier, « es-tu donc devenu fou », lui répond le diacre ; et, tandis qu'on lui déchire les côtes avec les ongles de fer, il rend l'esprit en présence de Mustiola. « Misérable, dit-elle à son tour à Turcius, pourquoi assassiner ainsi un innocent ? Ils vont à la gloire, toi au feu éternel. » Turcius la condamne* per inscriptionem,

et elle meurt sous les coups le cinq des nones de juillet. Le serviteur de Dieu, Marc, la recueille et l'ensevelit près des murs d'Eusina, où ses prières et ses miracles fleurissent jusqu'à ce jour, par le Christ Notre Seigneur.

Le férial hiéronymien donne [1], au *IX Kal. decemb.*, le *laterculus* suivant :

E. *in tuscia muscolæ felicis vitalis marociani bonæ facienti*
W. *in tuscia scæ mustiolæ felicis vitalis marciani boni faciani.*

Il est très vraisemblable que cette sainte Mustiola est identique à la nôtre : toutes deux paraissent associées à un même saint Félix ; les gestes rattachent la sainte à la Tuscie aussi bien que le férial [2].

Les gestes, en effet, citent la *civitas tuscana*, la *civitas Falisci*, la *civitas Eusina*. La *civitas Falisci* est évidemment la *colonia Faliscorum* qui est identique à l'*oppidum Falerii* [3], dont il a été question plus haut à propos de *Gratilianus-Felicissima*. — Tillemont a identifié la *civitas tuscana* avec Sutri [4], bien à tort. Il est sans doute préférable de songer à Toscanella qui s'appelait autrefois *Tuscana :* Pline, la table de Peutinger et l'Anonyme de Ravenne en font foi [5]. — Il n'y a pas de doute, enfin, que *Eusina* doive être lu *Clusina* et désigne Chiusi : quelques manuscrits [6] donnent Clusina ; d'autre part, on a trouvé dans une catacombe située à un mille environ de Chiusi, à l'est de la porte *di Pacciano*, l'inscription suivante [7] :

B IVLIÆ M
SANCTISSIME EX GENE
RE MVSTIOLE SANCTÆ
ASINIÆ FELICISSIMEQVE
VIXIT ANNIS XXXVII POMPO
NIVS FELICISSIMVS CONIV
GI INCONPARABILI DEPOSI
TA XIII KAL IANVARIAS DSOLIS

[1] Rossi-Duchesne, p. 146. — Sur le nom Mustiola, cf. Allard. III². p. 258. note 1
[2] Il n'est pas du tout sûr que Vitalis, Marcianus et Bonifacianus aient été associés à Mustiola. — Sur la date de l'anniversaire, cf. *infra*. p. 162.
[3] C. I. L., XI, 1, 464-465.
[4] IV, 351 et 682.
[5] Pline : H. N. 3, 52. — Anon. Rav., IV, 36 (Pinder-Parthey, p. 284). — Desjardins, p. 132 (via Clodia).
[6] C. I. L., XI, 1, p. 372.
[7] C. I. L., XI, p. 405, n. 2549.

L'inscription remonte sans doute à la fin du IVe siècle : sainte Mustiola était donc vénérée à Chiusi, en Tuscie, dès cette époque.

Sainte Mustiola semble avoir été, soit une martyre de la persécution dioclétienne, soit une grande dame chrétienne qui aurait accueilli ses frères dans son domaine. La catacombe où l'inscription a été découverte est importante et ancienne. Elle a été trouvée en 1634 par des chanoines réguliers qui étaient établis là, et qui voulaient forer un puits. On l'a souvent explorée passé ce moment. Les plus anciennes inscriptions datées qu'on y rencontre nous reportent aux années 290 [n. 2573], 322 [n. 2548] et 338 [n. 2565] ; la formule D M n'apparaît qu'une fois [n. 2555]. Les plus récentes inscriptions datées nous conduisent à la fin du Ve siècle [n. 2584, 2585, 2586].

Est-ce de cette époque environ que date la légende ?

On peut être tenté de le croire puisqu'on se trouve à l'époque ostrogothique et que Chiusi n'est pas fort éloigné de Rome. — Mais un fait heurte l'hypothèse : le férial hiéronymien place la fête de Mustiola et de Felix de Chiusi au IX des kalendes de décembre; nos gestes placent les anniversaires des deux saints le IX des kalendes de juillet et le V des nones de juillet. Le férial donne l'usage de l'époque ostrogothique. On ne voit pas qu'il puisse être ici question d'erreur paléographique, et qu'on puisse ainsi lever la contradiction des textes. On doit croire qu'ils reflètent l'usage de deux époques différentes. Nous avons déjà noté des faits du même ordre [1].

En dehors du férial, aucun écrit daté ne mentionne nos saints, avant Usuard. Usuard écrit [2] :

Civitate clusina sanctorum martyrum Hirenæi diaconi et Mustiolæ nobilis matronæ qui passi sunt sub Aureliano principe.

Il est clair qu'il relève de la légende ; celle-ci est donc antérieure à Charles le Chauve et postérieure à l'époque ostrogothique.

Il est permis de préciser.

Ughelli [3] a conservé l'inscription suivante, que lui avait envoyée l'évêque de Chiusi Jean-Baptiste Piccolomini. Elle était gravée sur le marbre dans l'église de sainte Mustiola.

[1] Cf. *supra*, p. 102. Mais je ne repousse pas absolument l'hypothèse d'une transposition paléographique.

[2] *P. L.*, 124, 221-222. — Le calendrier populaire et Adon ignorent les saints.

[3] II, 673 [cité 3 juillet, 561, § 7].

1 Nobilis vasta nites rediviva an fabrica templi.
Egregia progenies ornarunt culmina pulchre.
3 Fulgidus vita pius Gregorius aptus ubique,
Hoc opus patrarunt Luitprandi tempore regis.
5 Tramite sat recto Ariadi pollet in alto :
Mustiola præat, tu post gaudia illis
7 Celsus ubique suis concedat prospera votis
Mox dabitur placide si nil dubitarit aberrans
9 Martyr, Arisebuti sis memor alma miselli.

Il s'agit, évidemment, de la reconstruction d'une église dédiée à sainte Mustiola par Grégoire et Arisébut. Ariald était sans doute évêque de Chiusi au temps de Liutprand.

Or, cette inscription est parente de celle qu'on va lire, et *dont le vers 9 suppose nos gestes* : ici et là, il s'agit d'une restauration d'église et d'un pieux Grégoire, dévot de Mustiola ; ici et là, le style est également barbare [1].

1 C † Christe fave votis Gregorio et aucte conde * docis
L Quod Mustiolæ obtulerunt martyre Christi,
3 V Hoc Tec. Menciburii sublata uetustas,
S Quæ meliore cultu noviliore redit.
5 I Cedit novitati diruti antiquitas ligni,
O Pulchrius ecce micat nitentes marmoreis decus.
7 D O Mustiolæ merita veneranda quæ fedis
I Roseis uirgineis crocis amore paratus
9 C Novilior prosapia, qui et de Claudii prolem,
I Cuius aulæ mœnia a fundamentis dicavit
11 I Gregorius armipotens et robustissimus do.

La légende semble être antérieure au début même du VIIIe siècle.

Elle nous est parvenue dans deux textes : celui qu'on a résumé a été imprimé dans les *Acta Sanctorum* ; l'autre, qui a été publié par Surius [2], et sans doute, comme il arrive d'ordinaire, retouché par lui, présente les caractéristiques suivantes : 1. Turgius n'est pas appelé vicaire ni préfet : 2. La

[1] La seconde fait peut-être suite à la première. Elle était gravée sur le tombeau de Mustiola. Sur le Grégoire dont il est ici question, cf. l'inscription d'un ciboire de l'église de sainte Mustiola, à Chiusi : Xpe fabe uotis Gregorio et Austreconde docis... Temporibus Dni Liutprandi catholico regis.... Arcadi presoli tempore (= a. 17 Liutprandi) [Pizetti : *Antich.. Tosc.* I, 268 ; Troya 485 ; etc.., d'après Bethmann : *Langobardiche Regesten. Neues Archiv.*, III, 1878, 253]. Est-ce, ici et là, la même inscription ?

[2] B. H. L., 4455 [Surius, éd. 1573, IV, 76, ou 1618, VII, 75, ou 1877, VII, 105].

* Lire Austreconde (?).

cité où comparaît et meurt Félix est citée ; on l'appelle Sutri ; 3. Irénée marche, enchaîné, depuis Sutri jusqu'à Chiusi, devant le char de Turgius ; 4. Torquatus n'apparaît pas.

Si l'on voit dans la *civitas toscana* de notre texte 4456, la moderne Toscanella, on jugera sans doute qu'il est antérieur au texte de Surius : l'introduction de Sutri, qui caractérise celui-ci, dérive peut-être de l'erreur d'un copiste ; on se sera demandé quelle pouvait être cette *civitas tuscana* dont il était ici question, et l'on aura choisi Sutri au petit bonheur. — Il se peut aussi, du reste, que les deux versions soient à peu près contemporaines, et que Toscanella et Sutri se soient disputé le culte d'un compagnon de Mutiola. — Mais il se peut encore que le rédacteur de la version 4455 ait écrit vers 728, au moment où Sutri, enlevé par Liutprand, puis donné par lui aux bienheureux apôtres Pierre et Paul, a joué un si grand rôle [1]

Quoi qu'il en soit, la plus grande partie de la légende est identique dans l'un et l'autre texte : par ce fond commun elle est parente d'*Eutychius* et de *Secundus*. Ici comme dans *Secundus*, il est question d'Aurélien ; le saint est dit parent de l'empereur ; un chrétien reproche au persécuteur d'assassiner un innocent. — Ici comme dans *Eutychius*, le narrateur s'intéresse à Faleri (Falisci) ; un personnage reproche au juge de massacrer les saints ; il est fait mention de l'empereur Claude. Ces coïncidences ne peuvent être un effet du hasard. Il est vraisemblable que *Irénée* est à peu près contemporain de *Secundus* et d'*Eutychius* et qu'il est sorti du même milieu, au VIIe siècle.

Il est très probable encore que le ou les rédacteurs de ces légendes étaient familiers avec les gestes romains d'origine lérinienne : n'est-ce pas là qu'il sont trouvé Turcius, et la formule *si donum dei scirés* [2] ? Mais peut-être ont-il pris directement ce dernier trait à l'Evangile de saint Jean.

[1] Bethmann : *Lang. Reg.*, 89. *Neues Archiv.*, III, 253. Cf. Hartmann, II, 2, 96-97. Et noter l'importance de l'exarque Eutychius à ce moment. Peut-être *Eutychius* a-t-il été retouché alors.

[2] G. M. R., I, 311, n. 4. Il y a un Turgius dans les *XII Syriens*. *Si donum Dei scires* se lit dans *Censurinus*, etc... — Il se pourrait que notre texte fût un remaniement d'une version rédigée à l'époque ostrogothique. On aurait retouché, au VIIe siècle, la date de l'anniversaire, afin de conformer le texte à l'usage courant.

II

s de
nat
zzo [1]

Il y avait dans la cité de Rome un enfant, nommé Donat, qui avait été élevé par Pigmenius, prêtre de la paroisse du Pasteur, et était devenu lecteur ; il avait eu alors pour camarade Julien qui avait été fait sous-diacre de l'église romaine. Mais Julien, lorsqu'il est empereur, persécute les chrétiens, emprisonne Pigmenius et fait tuer les parents de Donat qui s'enfuit dans la cité d'Arezzo. Recueilli par le moine Hilarin, Donat vit avec lui, lui enseigne la doctrine de Pigmenius, et, malgré ses avis, se consume dans les jeûnes et les prières : il opère de nombreux miracles.

C'est ainsi qu'il guérit et convertit une noble païenne, Surana, dont les médecins n'ont su que manger la fortune sans lui rendre la vue (elle était aveugle depuis neuf ans); l'évêque Satyrius la baptise après qu'elle a brisé ses idoles, Jupiter et Junon. A cette nouvelle, moi, Apronianus, je lui conduis mon fils Asterius, qui est possédé du démon ; il est également délivré. Pendant ce temps, Donat vit avec Satyrius, qui lui donne le rang de diacre ; de nombreuses années après, — un long intervalle est nécessaire, — il lui confère la prêtrise. Mais voici qu'Eustasius, recteur de Tuscie et collecteur du fisc (exactor fisci) *est saisi par les ennemis qui font invasion ; Euphrosyne, sa femme, cache l'argent, mais meurt sans lui avoir dit où elle l'avait enterré. Les principaux de la curie* (principales curiæ) *décident donc d'envoyer Eustasius au supplice. Eustasius recourt aussitôt à Donat : Donat prie au tombeau d'Euphrosyne et une voix céleste lui révèle l'endroit* [1]. *Lorsque meurt Saty-*

[1] B. H. L., 2289 [Mombritius, I, 234, sq]. — Le texte B. H. L., 2293 reproduit notre texte 2289 en l'encadrant du prologue et du dernier chapitre de *Donat d'Euria* [*Cat. Bruxel.*, II, 433, 3°].

[2] Un trait tout à fait analogue nous est conté par Grégoire de Tours, à propos de Vitalis et d'Agricola. « Alius quoque tributa publica deferens sacculum pecuniæ dum iter ageret negligenter amisit. Appropinquans autem ciuitati recognoscit se amisisse sacculum publicum quod ferebat. Tunc prostatus co-

rius, Donat est choisi pour le remplacer, malgré sa résistance, par le peuple et le clergé qui le chérissent ; il va se faire consacrer à Rome par le bienheureux évêque Jules, et, de retour à Arezzo, il offre le saint sacrifice de ordinatione sua. *Un jour que le diacre Antime distribue au peuple le sang du Christ, les païens font irruption, le calice tombe et se brise ; une prière de Donat le répare, — seul, un petit morceau n'a pas été retrouvé — ; les païens confessent la divinité du Christ, 79 (ou 89) d'entre eux sont baptisés. Mais, vingt-huit jours après, Donat est arrêté, au temps de Julien, par l'*augustalis *Quadratianus ; il refuse de sacrifier à Junon, et, après qu'Hilarin, fustigé, est mort, il est égorgé, le 7 des ides d'août.*

Cette légende porte la marque de deux époques parce qu'elle associe à une tradition martyrologique, remontant au temps des persécutions, une tradition monastique qui date du temps de la christianisation. Saint Donat est attesté (au 7 des ides d'août) par le férial hiéronymien [1] : l'*Epternacensis* semble l'associer à sept autres saints qu'il ne nomme pas, et qui peut-être furent martyrisés avec lui ; les manuscrits des deux autres familles suppriment ces sept compagnons anonymes. — Mais ils appellent Donat *episcopus* et *confessor* : c'est peut-être qu'ils ont subi l'influence des légendes qui s'expriment ici dans nos gestes; peut-être aussi Donat est-il un évêque ancien dont la légende aura fait un martyr. — Si le moine Hilarianus ou Hilarinus ne nous est pas autrement connu, quelques détails nous reportent au temps *qui a suivi* les persécutions : à deux reprises, le rédacteur nous parle d'irruptions ennemies. N'y faut-il pas voir un souvenir des invasions barbares, de l'irruption des Ostrogoths ou des Lombards ? Justement, on nous dit que plusieurs reconnaissent la divinité du Christ (*deitatem Christi*) : c'est un indice que l'auteur vit au temps où des Ariens sont établis auprès de lui.

ram sepulcris beatorum cum lacrymis deprecatur ut perditum eorum virtute reciperet ne ipse conjuxque ac liberi ob id captivitati subigerentur. Egressus autem foris in atrium, virum qui hanc pecuniam in via jacentem repererat nactus est : scrutatusque diligenter illius horæ tempore hic sacculum invenisse se dixit quo iste martyrum auxilium flagitauit. » [Gl. M. 44. *P. L.*, 71, 745-46. ou Krusch. 517]. — C'est la même histoire, évidemment, qui se présente dans les deux textes sous une forme un peu différente. L'histoire du « sac retrouvé » fait pendant à l'histoire du « calice réparé ». Ce sont des thèmes banals.

[1] Rossi-Duchesne, p. 102, E : « aritio donati et aliorum VII ; — B : IN TUSCIA ciuitate Aretie Donati epi et conf. »

Un autre fait, plus particulier, s'offre avec autant d'évidence : les gestes de Donat d'Arezzo sont étroitement apparentés aux gestes de Vibbiane de Rome [1]. C'est la même époque : Julien l'Apostat ; ce sont les mêmes détails sur Pigmenius et le *titulus Pastoris* ; et, comme les gestes de Donat font partir Donat de Rome, les gestes de Vibbiane conduisent jusqu'aux *Aquæ Tauranæ*, à égale distance de Rome et d'Arezzo, un ami de Vibbiane, Flavianus. J'ai déjà remarqué [2], enfin, que les gestes de Vibbiane se présentent comme l'œuvre d'un Donatus, « sous-diacre régionnaire du Saint-Siège apostolique, » et qu'il est naturel de supposer que c'est un Donat qui a voulu écrire l'histoire de son patron : les gestes de Vibbiane et les gestes de Donat seraient donc l'œuvre d'un même auteur. Comme les gestes de Vibbiane datent des dernières années du régime ostrogothique [3], c'est à ce moment qu'il faut donc reporter aussi, semble-t-il, la composition des gestes de Donat.

Les gestes sont encore apparentés à *Sabinus*, à *Valentin de Terni* et à *Alexandre de Baccano*. Comme chacun d'eux [S : *doliolum vitreum* ; V : *cilicium* ; A : *orarium*], ils illustrent une relique conservée dans une église. Ils parlent d'un *Augustalis* comme *Sabinus* ; ils prétendent, comme *Alexandre*, reproduire le témoignage d'un témoin des événements ; ils raillent les médecins, comme *Valentin* et *Lucie*. On peut sans doute préciser l'époque où ils ont été rédigés : ils datent du second quart du VIe siècle.

On s'explique fort bien dans cette hypothèse que notre texte semble refléter l'insécurité d'une époque malheureuse et dénoncer les polémiques soulevées entre Ariens et Catholiques par la divinité de Jésus. On s'explique encore les préoccupations de l'auteur : son souci de la régularité disciplinaire touchant les droits de Rome et l'observation des interstices : nous sommes au temps de Denys le Petit et de Césaire d'Arles et du *Liber Pontificalis* [4]; — son souci de bien marquer l'authenticité du texte : s'il s'identifie avec le père d'un miraculé, c'est que nous sommes au lendemain du concile pseudo-damasien, en pleine

[1] G. M. R., I, 123-126 et 240-243.
[2] G. M. R., I, 89-90 et 362. — *Codex Casinensis* 139, du XIe siècle.
[3] G. M. R., I, 311 et 125.
[4] Notices de Gaius et de Silvestre ; décrets touchant la nécessité des interstices [L. P., I, 161 et 171-172].

controverse manichéenne ; — le soin qu'il prend de faire remarquer les austérités du lecteur Donat qui soulèvent les objections du moine Hilarinus [1] : notre auteur appartient au *clerus*, et les lecteurs du *Liber Pontificalis* savent quelle rivalité oppose souvent moines et clercs. Le terme *principales curiæ* n'a rien non plus qui puisse surprendre : il désigne, les papyrus de Ravenne le font voir, une commission composée par les plus importants personnages de la curie et qui parfois la représente [2].

On comprend enfin que Grégoire le Grand ait pu *citer* notre légende dans un passage de ses *Dialogues* [3], et que Donat ait été de bonne heure vénéré à Rome [4].

Voici un point obscur. Pourquoi le rédacteur anonyme prend-il soin de nous dire que Donat va se faire sacrer à Rome par le bienheureux évêque Jules ? Comme je ne vois pas qu'il y ait eu, au début du VIe siècle, aucune polémique contestant les droits métropolitains de Rome, je ne crois voir, dans le

[1] Cf. *supra*, p. 51-52, les passages analogues d'*Anthime*.

[2] Marini : *passim*. — Cf. Diehl : 95-96 ; Fustel de Coulanges : *Invasion germanique*, 37-38.

[3] I, 7. — *P. L.*, 77, 184. « Alio quoque tempore cum idem vir venerabilis (Nonnosus, præpositus monasterii in monte Soractis) lampades vitreas in oratorio lavaret, una ex eius manu cecedit, quæ per innumeras partes fracta dissiluit : qui... se... cum gravi gemitu in orationem dedit. Cumque ab oratione caput levasset, sanam lampadem reperit quam timens per fragmenta collegerat. *Sicque in duobus miraculis duorum Patrum virtutes imitatus est... in reparatione lampadis, virtutem Donati qui fractum calicem pristinæ incolumitati restituit.* » — Un miracle tout à fait analogue (restauration d'un calice par la prière d'un diacre) est raconté par Grégoire de Tours [Glor. M. 46, *P. L.*, 71, 747-748] comme s'étant produit à Milan, à l'église de Saint Laurent. Sur l'origine de ce thème mythologique christianisé, cf. G. M. R., II, 279. Un autre calice merveilleux — il ne s'épuisait jamais — est mentionné dans les gestes de Juvénal de Narni [3 mai, § 5]. Cf. aussi dans la vie de saint Benoît l'histoire du vase de verre brisé d'un signe de croix [Dial., II, 3. — *P. L.*, 66, 134]. Il ne semble pas qu'il y ait entre les textes aucun rapport littéraire. Mais il est probable que les « histoires du calice brisé et miraculeusement réparé », si je puis ainsi dire, étaient flottantes un peu partout, à le fin du VIe siècle, et s'intégraient dans les légendes suivant les fantaisies des rédacteurs. Nous arriverons un jour à reconstituer les filons légendaires qu'ils exploitaient. — Comparer l'histoire du « sac retrouvé » [*supra* p. 165, n.2].

Les guérisons d'aveugles se rencontrent dans nos textes avec une fréquence extrême : cf. *Sabinus*, *Abundius*, *Victorinus*, *Terentianus*, *Gratilianus*, *Crescentius*, *Severus*.

[4] *L. P.*, II, 24 (Leo III, 795-816) : « simili modo fecit et in monasterio sci Donati qui ponitur iuxta titulum scæ Priscæ canistrum ex argento. — On ne sait pas, à vrai dire, de quand datait le monastère. Le calendrier populaire romain [*P. L.*, 123, 159-160] mentionne Donat.

détail que j'ai rapporté, qu'un reflet de l'usage courant. — Peut-être pourrait-on soutenir que notre texte a été retouché aux environs de l'an 600, par l'auteur de *Juvénal* de Narni. *Juvénal* conte l'histoire d'un calice aussi merveilleux que le calice de Donat ; *Juvénal* se fait sacrer à Rome aussi bien que Donat : *Juvénal* insiste formellement sur ce point que la Tuscie a été confiée à l'église romaine [1].

III

*Au temps où l'*Augustalis *Quadratianus revint à Rome sur l'ordre de Julien César, le même Julien César envoya à Arezzo le præses Marcellianus : la foule l'accueillit bien, et, tout heureux, il sacrifia à Jupiter. Après la mort de Julien, Marcellianus reste à Arezzo, jusqu'au temps de Valentinien, roi très chrétien ; ce qui fait qu'Arezzo reste païen, bien que toute la Tuscie soit dès lors chrétienne. Mais l'évêque Gaudentius se cache près de la ville avec le prêtre Dicentius et le diacre Culmatus ; ils convertissent les païens. Ils sont arrêtés un jour tandis que Gaudentius participe au corps et au sang du Seigneur, avant d'avoir achevé la messe. « De quel droit prêchez-vous ainsi ? » — « Nous sommes les serviteurs du Christ ; nous travaillons avec confiance pour qu'on abandonne les idoles et croie au vrai Dieu. » — « Je vous épargne en ce moment ; allez, mais devenez raisonnables ! » Ils vont alors à la villa qu'on appelle* Tuta, *parce qu'il y avait une fontaine où l'on célébrait le Pantheos selon le rite païen* (?... ritu gentis)

[1] Cf. *supra*, p. 85 Certains traits de *Donat* rappellent aussi *Victorin-Séverin* et *Agapet* qui, précisément, ont été écrits, ou remaniés, au début du VIIe siècle. — Nos mss. de Donat présentent de nombreuses variantes verbales [B. H. L., 2289, 90, 91, 92] ; le *Palatinus 846 et l'Augiensis ne font pas parler Apronianus à la troisième personne* (au contraire du Vindobonensis 357), et ils l'appellent *ex præfecto urbis*. — Je ne garantirais pas, du reste, l'homogénéité du récit : peut-être y a-t-il eu d'abord deux récits indépendants et parallèles (Donat-Hilarin ; Donat-Satyrus) : nos gestes dériveraient de la fusion de l'un et de l'autre.

[2] B. H. L. 3274, 19 juin, 848 ou 706.

et que le peuple, en puisant à cette fontaine, y puisait protection (tutamen) : *ils habitent chez le chrétien Saccinus. Ceux qui viennent sont baptisés et enduits du saint chrême, et s'en retournent guéris. Marcellianus, à cette nouvelle, les fait arrêter de nouveau* (*Dicentius, absent, n'est pas saisi*) *et conduire au théâtre où le peuple accourt en foule* (turmatim). *Quand il a obtenu le silence, le* præses *dit : « Quels sont vos maléfices? » — « Adorez Dieu, et non les démons. » On les bat et on les enferme sans nourriture sous bonne garde. Et voici qu'arrive au milieu de la nuit, dans une grande lumière, l'ange du Seigneur : il leur donne un pain céleste et tue les gardiens qui se jettent sur lui. Stupeur et fureur du peuple le lendemain matin : les martyrs sont roués de coups. « Par quel nouveau maléfice les avez-vous tués », demande Marcellianus. — « Ils ont vu l'ange de Dieu et ne l'ont pas honoré. Croyez en un seul Dieu* (*qui a fait le ciel et la terre*), *le Père, le Fils et l'Esprit-Saint, et vous serez sauvés, et les geôliers ressusciteront. » Reconduits* à *la prison sur l'ordre du préfet, au milieu des moqueries du peuple, ils se prosternent à terre, invoquent le Dieu qui a ressuscité le fils de la veuve, qui est à la fois le père et le fils de Marie ; et les gardiens ressuscitent aussitôt disant : « Il n'y a qu'un Dieu, le Christ, sur la terre et dans le ciel, celui que prêche saint Gaudentius. » Beaucoup croient, confessent leurs péchés et obtiennent la grâce du Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne dans les siècles des siècles.*

Pendant quinze jours, Gaudentius demeure chez un certain vicaire de Quadratianus nommé André, qu'a baptisé l'évêque Gélase : il y guérit les malades. Marcellianus prévenu, et saisi de rage, y envoie ses licteurs avec ordre de tuer tout le monde : les licteurs massacrent, en effet, toute la maison d'André, en tout 53 personnes ; les corps sont jetés dans un puits, au-dessous de la maison (infra domum). *Gaudentius et Culmatus sont conduits aux bains, à côté du théâtre et du nymphée du camp ; ils meurent sous les coups, puis on les décapite. Dicentius vient la nuit suivante et ensevelit les corps au lieu que j'ai dit, à côté des bains qui sont près de la cité d'Arezzo, contre le théâtre et le fleuve Castro. Marcellianus est saisi par le diable et meurt, avant d'avoir pu tuer plusieurs chrétiens comme il y comptait, en dessous du palais* (infra palatium). *Le prêtre Dicentius est élu évêque* (præsul) *par le peuple ;*

toute la cité reçoit le baptême; on élève une église en l'honneur des saints martyrs Gaudentius et Culmatus, où leurs prières procurent les bienfaits de Dieu. Ils ont souffert dans la cité d'Arezzo sous le præses Marcellianus ; leur anniversaire est le 13 des kalendes de juillet, tandis que règne Notre Seigneur Jésus-Christ, à qui honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

Gaudentius et ses compagnons sont parfaitement inconnus : on ne les trouve mentionnés ni dans le férial hiéronymien ni dans le calendrier populaire, ni dans Adon, ni dans Usuard, ni dans Notker.

Il est sûr que l'auteur connaît *Donat*, et il semble qu'il veuille présenter son texte comme la suite de *Donat*. Ici et là nous sommes à Arezzo, au temps de Julien : un saint évêque convertit les païens et guérit les malades au moyen du saint chrême. Selon *Donat*, l'évêque de ce nom est arrêté et mis à mort par l'*Augustalis* Quadratianus ; et, selon *Gaudentius*, l'*Augustalis* Quadratianus est rappelé à Rome par Julien : on devine que le rédacteur de *Gaudentius* commence son récit au lendemain de la mort de Donat, d'autant qu'il nous montre le nouvel évêque caché dans les environs, crainte des païens. — Il ne semble pas, en revanche, que cette suite de *Donat* en soit contemporaine : on ne dit mot de Pigmenius, ni du *titulus Pastoris*, ni même de Julien ; c'est au *roi* très chrétien Valentinien, qu'on s'intéresse. *Gaudentius* doit être notablement postérieur à *Donat*.

Deux traits rappellent *Alexandre* de Baccano et *Valentin* de Terni : l'évêque est arrêté avant la fin de la messe ; il opère une résurrection. — Chose plus intéressante : l'explication qu'on donne du nom de la villa *Tuta* rappelle l'explication, qu'on lit dans *Juvénal*, de Nequina et de Naris [1] et celle que propose *Abundius-Carpophorus* du nom « *territorium Salustianum* [2] ». *Abundius* prétend aussi raconter la fin du paganisme aux environs de Spolète ; il nous signale aussi l'érection d'une église comme l'œuvre qui couronne et qui confirme la christianisation. Comme *Gaudentius* souligne l'obstination païenne d'Arezzo, *Juvénal* insiste sur la fidélité de Narni au

[1] Cf. *supra*. p. 86. note.
[2] Cf. *supra* p. 67-68. — Rapprocher aussi *Gaudentius* de *Victorinus* (turmæ, turmatim ; rex).

paganisme. Peut-être *Gaudentius* date-t-il du début du VIIe siècle ; peut-être la rédaction du texte n'est-elle pas sans rapport avec un remaniement de *Donat* à ce moment.

IV

Gestes de Pergentinus et de Laurentinus d'Arezzo [1]

Au temps de Dèce, César de la ville de Rome (Decii cæsaris urbis romæ), *les chrétiens étaient très persécutés. Comme il parcourait les villes et les régions avec ses conseillers et ses* ministri, *il arriva à Arezzo. Un païen dénonce au conseiller Tiburtius, qui dirige la persécution, deux frères utérins, Pergentinus et Laurentinus : ce sont des nobles, des chrétiens, qui vont chaque jour à l'école s'instruire dans les lettres et étudier à fond les préceptes du Christ ; si on les laisse faire, toute la cité est perdue. On les arrête. « Notre combat s'approche, dit Pergentinus à son frère... ; ne craignons pas ces tourments, mais le supplice éternel : ils tuent le corps, ils ne peuvent tuer l'âme. Allons, parle le premier et réponds au juge : tu parles mieux que moi. »*

— « Pourquoi abandonnez-vous les dieux qu'adorent les très pieux empereurs, pour le Christ qu'ont tué les Juifs ? » — « Oui, nous ne connaissons d'autre Dieu que le Christ, fils du Dieu vivant, qui a fait le ciel et la terre ; vos dieux sont méprisables et sourds. » — « Quittez cette folie, ou vous mourrez dans les supplices. » Les saints, relâchés, prient chaque jour, convertissent beaucoup de païens, et, quand on les conduit de nouveau devant Tiburtius, déclarent qu'ils ne se soucient pas de plaire à César, mais seulement au Christ. Tiburtius, pris de colère, déchire ses vêtements et les fait battre ; mais ils chantent, implorent le Christ et les bras des bourreaux se dessèchent tout d'un coup, et ceux-ci supplient les saints de prier pour eux. Les saints prient, et les bourreaux guéris se convertissent. Tiburtius fait ramener en prison Per-

[1] B. H. L., 6632 [3 juin ; 272 ou 266].

gentinus et Laurentinus, qui chantent Domine Deus salutis nostræ *; un ange leur apparaît le troisième jour, et leur apporte un pain céleste ; toute la prison s'illumine, les geôliers dorment, les martyrs chantent. Bientôt les chrétiens viennent les visiter, et, parmi eux, leur sœur Pergentina : ils ont soudoyé les gardiens.* « *Nos seigneurs et pères* (domini patres), *disent-ils, la prison est ouverte, sortez-en : votre vie nous est nécessaire !* » — « *Loin de nous cette idée : nous ne voulons pas perdre notre couronne. Du reste, il y a ici un prêtre, appelé Cornelius, qui se cache crainte de Tiburtius ; tâchez de le trouver, et dites-lui toutes les merveilles que le Christ a opérées en vous : il vous baptisera dans l'eau et l'Esprit-Saint, comme il nous a baptisés.* » — « *Priez pour nous, disent les chrétiens, afin que nos âmes soient sauvées* » ; *et, après avoir été signés par les saints, les chrétiens s'en vont, trouvent Cornelius, et 60 reçoivent le baptême.* « *Vous pervertissez la cité* », *dit Tiburtius à Pergentinus et à Laurentinus, lorsqu'il a appris la chose.* — « *Ce ne sont pas des maléfices, mais des bienfaits de Dieu* (non maleficia, sed beneficia Dei) *qui ont produit ces conversions.* » *Lorsqu'on les met debout sur des charbons ardents, les charbons refroidissent aussitôt, et le peuple croit en Jésus-Christ ; lorsqu'on apporte un Jupiter, il s'écoule à leur prière, comme du plomb fondu. Deux cents hommes se convertissent, mais les païens se précipitent sur les saints que Tiburtius condamne. Conduits hors de la cité, ils demandent aux soldats un instant pour prier, adorent le Seigneur qui les protège et lui remettent leur esprit : on les décapite enfin. Pergentina, aidée des chrétiens, les ensevelit près de la cité d'Arezzo, à environ mille pas, près du fleuve appelé Castro. Ils ont souffert le trois des nones de juin, tandis que règne Notre Seigneur Jésus-Christ à qui louange et gloire dans les siècles des siècles. Amen.*

Le calendrier populaire, an III des nones de juin, donne :

Apud Aretium Tusciæ, martyrum Pergentini et Laurentini[1]. Ce sont évidemment les héros de nos gestes : ceux-ci fixent à leur anniversaire la même date que celui-là.

A cette même date du III des nones de juin, on lit dans le férial hiéronynien[2] :

[1] *P. L.*, 123, 159-160.
[2] Rossi-Duchesne, p. 73-74.

E. *apud arenum tusciæ laurenti et aliorum CCCC.*
B. *apud areciũ ciuit. Tuscie Laurenti.*
IV. *apud areciũ ciũit tusciæ Laurenti.*

Il est très peu vraisemblable que le Laurent d'Arezzo, 3 juin, que connaît le férial, soit différent du Laurentin d'Arezzo, 3 juin, que connaît le calendrier. Alors, d'où vient Pergentinus ?

J'ai montré [1] que les saints romains dont parle le calendrier et qu'ignore le férial se retrouvent tous dans les gestes des martyrs de Rome — et que, sans doute, c'est de là qu'ils viennent. J'applique au cas présent la même hypothèse.

Nous dirons donc que la légende de Pergentinus-Laurentinus est antérieure au calendrier, et que, *peut-être* en est-il de même de notre texte. Car un autre texte a pu exister d'où le nôtre dérive, d'où le calendrier dépende.

Notre texte est, par un point, parent de *Gaudentius* : les martyrs sont arrêtés deux fois et, la première fois, ils sont relâchés. — Un autre trait, non moins curieux, rappelle *Valentin-Hilaire* ; le juge, effrayé ou furieux, déchire ses vêtements. Et les textes parents de *Valentin-Hilaire* présentent aussi des points de contact avec *Pergentinus-Laurentinus* : le jeu de mots *beneficia-maleficia* [*Gratilianus-Felicissima*], la demande d'un délai pour prier et l'abandon à Dieu de leur « esprit » [*Eutychius*]. Or, tous ces textes datent vraisemblablement de la première moitié du VIIe siècle. C'est sans doute aussi la date de notre version de *Pergentinus-Laurentinus*.

Mais je remarque encore l'intérêt que prend le rédacteur à la question de la licéité de la fuite : on songe aux gestes romains, à *Donat* d'Arezzo, à *Secundianus* [2]. — Et j'attire l'attention sur le fait qu'Adon [3] résume un texte différent du nôtre : selon lui, le juge s'appelle Turtius [4], non Tiburtius, et les deux frères sont tués, *cum essent pueri*. — A rapprocher ces deux

[1] G. M. R., I, 374-375.

[2] Comme dans *Secundianus*, l'auteur insiste sur la science de son héros [Cf. aussi *Valentin* de Terni et *Chrysanthe Darie*]. — Rapprocher aussi le prêtre Cornelius de l'Antoine de *Torpes*.

[3] *P. L.*, 123, 279. « Apud Aretiam ciuitatem Tusciæ, natalis sanctorum martyrum Pergentini et Laurentini fratrum, qui persecutione Decii, *sub judice Turtio, cum essent pueri*, post dura supplicia tolerata, et magna miracula ostensa, gladio cæsi sunt, et apud eamdem urbem conditi. — Usuard ne nomme pas Turtius, mais dit *cum essent pueri* [*P. L.*, 124, 117-118]. Notker parle comme Adon. [*P. L.*, 131, 1097].

[4] Le rapprocher du Turtius d'*Irenée de Chiusi*.

faits, on se demande si notre texte du VIIe siècle ne repose pas sur une version antérieure, laquelle daterait du milieu du VIe : c'est elle sans doute que lisait et qu'utilisait Adon. Le prêtre qui se cache aux environs d'Arezzo et que cherchent les fidèles rappelle Priscus que cherche le pieux Hedestus : *Hedestus* date du milieu du VIe siècle. Le jeu de mots *maleficia-beneficia* se retrouve dans *Lucie* : *Lucie* a la même date environ que *Hedestus*.

V

Au temps de l'empereur Maximien il y eut une grande persécution dirigée contre la nation des chrétiens (gentem) *: il avait ordonné à ses préfets de torturer et de punir de mort tous ceux qu'on trouverait* (si quis inventus fuisset ad invocationem christianam colendam). *Cependant, la sixième année de son empire, il vient de Rome à Milan et renouvelle ses ordres afin de ramener le peuple au culte de ses dieux ; puis il quitte l'Italie pour la Germanie, suivi d'une partie de son armée et trouve là-bas des serviteurs du Seigneur Jésus-Christ. « Nous sommes les esclaves du Christ. » — « De ce Christ qui n'a pas pu échapper au supplice de la croix ? » — « Si tu savais le don de Dieu, cruel tyran, tu ne blasphémerais pas le Seigneur ! Notre Seigneur Jésus-Christ a été un homme, il a vécu sur terre, après être passé par le sein de la Vierge Marie, il a opéré de nombreux miracles. » — « Sacrifiez à mes dieux, sinon vous mourrez. » — « Nous n'adorons pas tes dieux : ils ne peuvent même pas marcher ; nous nous sommes déjà donnés à Jésus-Christ. » Saint Domninus, premier cubiculaire, qui couronnait chaque jour l'empereur et gardait sa couronne, était du nombre de ces cinq cents courageux chrétiens ; il les réconforte, il leur montre l'empereur, devant qui s'ouvre l'en-*

[1] B. H. L., 2264 [9 octobre, 991]. « Tempore Maximiani imperatoris... » C'est le texte que j'appelle le texte A. Le texte B. H. L., 2265 [*Codex Barberinianus*, cité 9 octobre, 988, § 5] ne s'en distingue, semble-t-il, que par des variantes verbales ; de même, la version du *Codex Bruxellensis* 9289 [du XIIe s.] : cf. *Cat. Bruxelles.*, II, 286, n. 19.

fer, d'autant plus durement puni qu'il occupe un rang plus élevé. « Ecoutez-moi, mes chers frères ; fuyons ces embûches, et cachons-nous. » Et les cinq cents décident de fuir à Rome.

« Nous sommes les serviteurs du Dieu tout-puissant ; nous n'adorons pas tes dieux », répètent-ils à Maximien, qui en fait exécuter quelques-uns en sa présence. Puis le plus grand nombre se sauve avec Domninus, les uns par la voie Flaminia, d'autre par l'Aurelia, d'autres par la Claudia. C'est cette dernière que suit Domninus : au douzième mille de la cité Julia Chrysopoli, près du fleuve Sisterion, il est arrêté, au milieu de la voie publique, par les envoyés de Maximien, qui le décapitent. Mais Domninus prend sa tête, traverse le Sisterion et s'arrête à la distance d'un jet de pierre (ad jactum lapidis transtulit caput suum) *: c'est là que repose son corps, intact* (integrum). *Grâce à Dieu, beaucoup de malades y recouvrent la santé jusqu'à ce jour.*

A la nouvelle de ces miracles accourent beaucoup de chrétiens de diverses provinces : Domninus les guérit. L'un d'eux, qui avait beaucoup prié et qu'avait guéri le saint, ne retrouve plus son cheval lorsqu'il veut partir : il l'avait attaché près du tombeau. Il revient donc se plaindre à Domninus ; mais, en s'en retournant, il aperçoit le voleur qui saute aussitôt à terre, et lui abandonne la bête. Le chrétien remercie Dieu tout-puissant et saint Domninus. — Voilà ce que nous avons d'abord appris (hæc nobis in principio comperta sunt) *; Dieu opérait bien d'autres miracles par son serviteur Domninus, qu'il serait trop long d'écrire un à un. Saint Domninus a été décapité le jour des nones de novembre, tandis que règne Notre Seigneur Jésus-Christ, à qui honneur et gloire.*

La petite ville de Borgo San Donnino, à une vingtaine de kilomètres de Parme, du côté de l'ouest, s'appelait autrefois *Fidentia*[1] : c'est près de là que Lucullus fut vainqueur de

[1] C. I. L., XI, I, p. 202. — Table de Peutinger : Desjardins, p. 120. — Anonyme de Ravenne, IV, 33 : Pinder-Parthey, p. 172. Le texte des gestes porte : « beatus vero Domninus perrexit via Claudia ; qui cum uenisset quinto decimo milliario a Julia Chrysopoli ciuitate a ministris imperatoris insecutus adprehenditur, et circa fluvium Sisterionem nomine in media quæ Claudia vocatur via publica capite plectitur ; qui statim uirtute diuina abscissum caput e terra sublevans et palmis portans, transiuit per medium Sisterionem, atque ad jactum lapidis ultra progrediens substitit ibique caput reposuit quo loca sacra eius ossa seruantur. » Cluvier [*Ital. antiq.*, I, 269-270] et Molossi [*Vocabo-*

Carbo (82 av. J.-C.). Depuis, on n'en entend plus parler jusqu'au temps des Staufen : seuls, les itinéraires donnent encore son nom. Elle reparaît aujourd'hui, sous le nom de saint Domninus.

Saint Domninus ne nous est connu que par le texte qu'on a résumé plus haut et par le passage suivant d'Usuard [1] : *apud Juliam, via Claudia, sancti Domnini martyris, sub Maximiano, qui cum vellet persecutionis rabiem declinare, protinus insecutus et nihilominus gladio verberatus gloriose occubuit.*

Il est donc certain que la légende est antérieure à Charles le Chauve ; peut-être doit-on ajouter qu'elle est parente des gestes de Tuscie, de Rome et de Gaule.

Le grand personnage, ami de Dioclétien, et qui est martyrisé par lui, rappelle singulièrement saint Sébastien. La formule *si donum Dei scires* se lit dans *Censurinus*, et dans plusieurs gestes de Tuscie, tels qu'*Irénée de Chiusi*. C'est à Rome que veulent se réfugier les chrétiens. C'est enfin aux

lario topogr. dei ducati, 124], trouvent le passage très obscur. Je crois, avec Desjardins, que Julia Chrysopolis est certainement Parme, comme le déclare explicitement l'Anonyme de Ravenne [IV, 33, Pinder-Parthey, p. 272, « Julia Chrisopolis quæ dicitur Parma »], comme l'explique l'envoi d'une colonie à Parme par Auguste [C. I. L., XI, I, n. 1059 ; col(onia) Jul(ia) Aug(usta) Parm(ensis)]. — Cf. Rolando : *Geografia politica e corografica dell'Italia imperiale nei secoli IX e X* [« Archivio storico italiano, série IV, tomo 5, anno 1880, p. 231 »]. Le même terme se retrouve dans la vie de Mathilde par Donizo, I, 10 [Muratori : R. I. S., V, 354, A]. L'inscription dont parle Jérôme Albertutius [*De Urbibus Italiæ*, apud Muratori, loco laud., note 108] et qui aurait porté les mots *Julia Chrysopolis*, n'a jamais été retrouvée; peut-être est-elle fausse comme le veut Leandre Albertus.

Je crois, avec Desjardins, que la *via Claudia* désigne la *via Æmilia*. Beretti [*Dissertatio de tabula chorographica Italiæ medii ævi*, apud Muratori : R. I. S., X, 31-32] cite deux chartes où la *via Æmilia*, en ces parages, est également appelée *Claudia* : 1. Charte de Benoît, évêque de Mutina, qui donne au monastère de Nonantula une terre finissant *a meridie strata Claudia* [1098] ; 2. Charte de Mathilde (8 mai 1112, ind. 5), qui donne à l'église de Saint-Césaire (entre Mutina et Bologne) la *curtis Vilzagara*, limitée *a septentrione via Claudia*. Muratori semble connaître d'autres chartes analogues [R. I. S., V, 361, n. 203]. Je n'ai rien trouvé dans les *Urkunden zur Reichs-und Rechtsgeschichte Italiens* de Ficker [Innsbruck, 1874], ni dans les *Diplomi* de Gui, de Lambert et de Bérauger I, qu'a publiés L. Schiaparelli. Roma. 1903-1906 [*Fonti per la Storia d'Italia*].

[1] *P. L.*, 124, 555-556. — A la même époque, Domninus est nommé par Wandelbert [*Domninoque Itali claro cum martyre fulgent*] et Rhraban : « eodem die natale est Domnini martyris qui sub Maximiano imperatore propter fidem Christi decollatus est, jussu ipsius imperatoris. Hic post martyrium suum multa miracula fecit in sanitate infirmorum et debilium [9 octobre, 987, § 1].

gestes romains, directement ou indirectement [*Pergentinus-Laurentinus*], que le rédacteur a emprunté l'épisode de la fuite par les voies Æmilia (Claudia), Flaminia et Aurelia.

D'autre part, la formule *anno sexto imperii eius* est très analogue à celles qu'on lit dans *Gratilianus* : *quarto anno imperii eius* ; — dans *Lucie Géminien : anno tertio decimo imperii eorum* ; — et dans *Mennas : anno secundo imperii sui.* Le récit du miracle survenu au tombeau nous invite à croire, comme la parenté des gestes avec *Gratilianus*, que le texte est contemporain d'un état de culte assez ancien déjà : il ne peut guère être antérieur au début du VIIe siècle. Voici, du reste, un fait qui semble dénoncer le VIIe siècle même : Parme est appelée *ciuitas Julia Chrysopolis*, et pareille appellation, très rare, se rencontre dans l'anonyme de Ravenne, lequel date de la fin du VIIe siècle [1]. Chrysopolis est un terme grec : il est naturel de penser que c'est au temps de l'exarchat qu'il a été appliqué à la ville de Parme [2]. Tous ces indices convergent : c'est le VIIe siècle qu'ils dénoncent.

Un autre fait confirme cette conclusion. Notre auteur connaît la passion de saint Maurice et de la légion thébéenne [3], ainsi que certaines légendes nées de celle-ci, au VIIe siècle précisément. Cette campagne que conduit Maximien d'Italie en Germanie et qui a pour but de ramener le peuple au culte des dieux est celle-là même dont parle Eucher ; saint Domninus joue le rôle de saint Maurice ; il est, comme saint Maurice, le chef d'une troupe nombreuse ; et cette troupe est à peu près décimée comme l'ont été les Thébéens. La légende de San Domnino est une réplique de la légende d'Agaune.

Le rédacteur ajoute que Domninus, après avoir été décapité, porte sa tête, traverse le fleuve Sisterion et s'arrête à la distance d'un jet de pierre. Et je lis dans une des légendes qu'a suscitées *Maurice* :

[1] Cf. *supra*, p. 177, note — Kubitschek : *Der Text der ravennatischen Erdbeschreibung* [*Hermes.*, XXII, 471]. — Schweder : *Ueber die Weltkarte des Kosmographen von Ravenna.* « Versuch einer Rekonstruktion der Karte. Mit zwei Kartenskizzen ». Kiel, 1886. — [Cf. Neumann : *Hermes.*, XXII, 160 et Diehl. p. 20, n. 3].

[2] Muratori, R. I. S., V, 354, n. 108. — Cf. la construction de Christopolis à Come [lettre de Florianus à Nicetius de Trêves. Bouquet, IV, 67].

[3] Cf. G. M. R., II, 9, sq. Il est pourtant à noter que Maurice ni les Thébéens ne sont jamais nommés.

Ursus et Victor... non longe... a dicto ponte capita sua in manibus portantes flumen egressi sunt et ad locum ubi nunc in honore ipsorum basilica fabricata est pervenerunt [1]...

Les deux miracles sont tout à fait parallèles [2]. Le rédacteur de *Domninus* connaissait, en même temps que *Maurice, Ursus et Victor*. L'origine du thème est sans doute la fausse interprétation d'une fresque : on y voyait le martyr portant sa tête comme pour l'offrir à Dieu [3].

Mombritius a publié une seconde version de *Domninus* [4]. Elle utilise et cite expressément le texte remanié de *Maurice* [5] :

Amandus et Helianus duo factiosi uiri collecta rusticorum manu (excitant) clades perniciosas (in Galliis)... Maximianus..., sociata sibi illa pretiosa Thebeorum legione... (in Gallias tendit. Thebei vero, diis sacrificare nolentes, capite plectuntur), ut eorum verissime gloriosa gesta testantur... « Cernitis, (aït Mauricius)... gloriosi milites Christi...; divina sacramenta maiora esse imperialibus cogitemus... — Hactenus, imperator, fuimus tui ; sed, quod et libere confitemur... nunc servi sumus Christi...

La version de Mombritius porte encore la trace de l'époque grecque : le discours de Domninus contient une profession de foi dont l'allure anti-nestorienne est frappante :

Unum Deum (colimus)...; Deum ex Deo Patre unicum Filium coomnipotentem, consubstantialem..., qui... uerum et integrum hominem assumpsit in unitate personæ... natus sine

[1] Cf. G. M. R., II. 34 [B. H. L. 8588, 30 septembre, 291].

[2] Dans le *Passionale Bodecense*, on lit un sermon sur Ursicinus suivant lequel ce saint aurait porté sa tête dans ses mains au lieu de son tombeau [16 juin, 673].

[3] De Smedt : *Principes de la critique historique*, 188-192. Cf. les légendes de Fuscien d'Amiens [B. H. L. 3224-3229] et de Lucien de Beauvais [B. H. L. 5008-5014]. S. Jean Chrysostome dit que les martyrs portent leurs têtes coupées en leurs mains et les offrent à Jésus-Christ. « On voit par l'exemple de S. Ferreol de Vienne, qu'en enterrant les martyrs, on leur mettait quelquefois la tête entre les bras. » [Tillemont. IV. 712]. Cf. Clermont-Ganneau : *Mythologie iconographique*, 1880, d'après S. Reinach : *Manuel de philologie classique*, I (1883) 367, note 3 et V. Bérard : *De l'origine des cultes arcadiens*, 1894, p. 36-37.

[4] B. H. L., 2266 [Mombritius, I, 235]. « Tempore quo Dioclicianus sumpto imperio contra auctoritatem senatus ab exercitu romano Augustus creatus est »... — J'appelle ce texte, B.

[5] Cf. G. M. R., II, 16, sq.

peccato in unitate personæ Verbi Dei et veri hominis, qui in assumpta carne... probra sustinens.

Un troisième trait caractérise enfin cette version B : elle se termine par un épilogue qui raconte une double invention des reliques. Une première fois, c'est la forêt qui a recouvert le tombeau et en a fait perdre la trace : les anges en indiquent l'emplacement au temps de Constantin, le premier empereur chrétien depuis Philippe ; on trouve, avec le corps, une inscription portant :

HIC REQUIESCIT CORPUS S. DOMNINI MARTYRIS

Et, dès lors, le pays s'appelle S. Domninus, *exinde locus idem nomine s. Domnini vocatur.*

La seconde invention est rendue nécessaire par l'agrandissement de l'église : on ne se rappelle plus en quelle partie repose Domninus ; il faut une révélation du ciel pour l'indiquer au gardien. L'évêque de Parme accourt, on trouve le corps, des miracles illustrent et certifient l'invention qu'on en fait, une nouvelle église est construite et ornée *laquearibus... et darietibus vario picture genere* [1].

Les Bollandistes ont signalé et partiellement analysé une troisième version [2] de la légende. Voici, autant que j'en puis juger par leur travail, quels caractères la distinguent. 1. Avant sa mort, Domninus mène dans la forêt la vie d'un solitaire, et c'est là qu'il reçoit d'un ange l'annonce du martyre qui l'attend : il distribue alors ses biens aux pauvres.— 2. Domninus est l'ennemi de la rage. Il guérit un pauvre atteint de ce fléau, en lui faisant boire, *monitu vocis cælestis*, son *scyphus* rempli d'eau. Lorsqu'a lieu la seconde invention, une voix sort du tombeau et dit :

Quicumque venerit ad oratorium meo nomini specialiter dedicatum atque coram altari præcibus devote præmissis calicis mei poculum receperit reverenter, a prædicto languore poterit liberari.

[1] Voici les caractéristiques moins importantes de B ; c'est malgré le sénat que Dioclétien devient empereur ; la persécution de Dioclétien est la dixième qu'ait subie l'Eglise ; l'empire est attaqué par *Narreus, Persarum rex* [Narsès ?] ; les voies Flaminia et Claudia ont été ouvertes par les consuls Flaminius et Claudius ; si Domninus s'enfuit, ce n'est pas qu'il ait peur.

[2] B. H. L., 2267 [*Codex Florentinus*, cité 9 octobre, 988-990, §§ 5, 9-12 ; 991, §§ 14-15. « Gloriosus miles et martyr Christi Domninus natione romanus...

3. Après avoir battu Didier, Charlemagne va à Rome; mais, passant près du tombeau de Domninus, son cheval s'arrête subitement; un ange révèle à l'empereur la présence du martyr. Charlemagne est nommé empereur à Rome par la volonté des cardinaux et de tout le concile. — 4. Charlemagne fait faire un calice où il incruste une dent de Domninus : qui en boit est à l'abri de la rage. Les voleurs qui le dérobent ne peuvent le briser, et les tortures qu'ils endurent les contraignent à le rapporter.

Ces deux textes B et C attestent un état de culte notablement postérieur à celui que reflète A ; il est aussi évident que C est postérieur à Charlemagne. C'est dire que B et C remontent au VIIIe et au IXe siècle, peut-être au début et à la fin de l'époque carolingienne. Justement quelques textes semblent attester à ce moment l'épanouissement du culte de Domninus.

Un diplôme de Louis le Pieux, daté de 823, montre qu'un oratoire lui est alors consacré à Chiusi [1]. Odon de Beauvais (?) raconte, sous Charles le Chauve, que saint Lucien a été délivré par saint Domninus [2]. C'est enfin sous le nom de saint Domninus qu'apparaît, semble-t-il, au début du IXe siècle, comme le veut B, l'ancienne Fidentia [3]. Si l'on rapproche ces faits des

[1] Ughelli, II, 95-96 [9 octobre, 991, § 16].

[2] *Codex Sci Maximi* [1er janvier, 8 janvier, 462 et 465, §§ 5 et 20]. Il est certain qu'Odon connaissait notre texte. Voici quelques passages du sien qui attestent cette dépendance.

« Qui simul pergentes ac prædicantes..., antequam Ticinum appropinquassent, quodam in loco non multum longe a civitate quæ dicitur Parma, in via, visum est b. Luciano ut euangelizaret populo eodem in loco verbum Dei... Sed homines loci illius, cum essent adhuc gentiles..., mox apprehendunt s. Lucianum et... posuerunt eum in custodia publica quæ adhuc hodie monstratur omnibus eo in loco transeuntibus... Orabat Dominum... Erat enim ibidem iam Christi discipulus Domninus nomine, qui perfectus adhuc hodie confessor Christi in eodem loco pro talibus huiusce modi operibus requiescit in corpore gloriosus. Nam et ipse locus ex eius nomine uocabulum sumpsit... (Cum Domnino)..., quidam christiani... uenerunt nocte ad eum in carcerem... et absoluerunt eum de ergastulo... Inde Ticinum veniunt ad regiam Italiæ civitatem.

« Erigens se sancti viri corpus exanime apprehendit propriis manibus sanctum caput abscissum, stabili gressu Spiritus Sancti gratia..., una cum ministerio angelico, ac si vivens..., iter plantis firmissimis carpere cœpit : portansque pretiosum caput.,. a monte quasi millibus tribus, transvadato fluminis alveo, pervenit ad locum quem elegerat, uno a prædicta urbe distantem ferme milliario... »

[3] Charte de Louis le Pieux, de 830, citée par Campius : *Historia Eccles. Placentinæ*, I [9 oct., 990, § 13] ; diplôme de Charles le Jeune, de 880, à Wibold,

textes d'Usuard, de Raban et de Wandalbert qu'on a cités plus haut, on pensera que, d'une manière qui nous échappe, la conquête du royaume lombard par Charlemagne a contribué à répandre en Gaule la gloire de Domninus. Qui sait si ce n'est pas de saint Domninus que saint Denys de Paris a appris à porter sa tête coupée[1] ? Mais nous ne pouvons pas bien démêler ce qui se cache derrière ces récits d'invention de reliques et de guérisons d'enragés.

évêque de Parme [Ughelli, II, 186, D, ou 148] ; diplôme d'Othon de 1003 [Ughelli, II, 203, B] ; Liutprand : *de rebus Imp. et reg.*, I, 11.

[1] Noter que saint Denys et saint Domnin sont vénérés le même jour, 9 octobre, et que c'est Hilduin qui raconta le premier l'épisode de la céphalophorie [Tillemont. IV, 712]. — D'après les gestes de Fuscien et de Victoric, ces deux saints ont accompagné saint Denys de Rome en France, en même temps que Lucien de Beauvais, Crépin et Crépinien, etc... [Tillemont. IV, 443]. Sur Lucien, cf. Tillemont, IV, 537 ; sur Denys, cf. Tillemont, IV, 439 ; Julien Havet : *Questions Mérovingiennes.* I, (1896). 191. Tous ces textes sont apparentés, au moins dans certaines versions.

Les diplômes de Gui et de Lambert reflètent l'importance persistante du Parmesan à la fin du IXe siècle [Schiaparelli : *I Diplomi di Guido e di Lamberto.* Roma, 1906. 9. 44, 76, 77, 105].

Rapprocher le calice miraculeux de Domninus des autres calices mentionnés, *supra*, p. 168, note 3.

CHAPITRE VIII

TRADITIONS DE L'ITALIE DU NORD
LES SAINTS SECOND, FAUSTIN ET JOVITE, INNOCENTIUS

L'histoire de saint Domninus nous invite à pousser une pointe au nord, en pleine terre lombarde : au cours du VIIe siècle, terre lombarde et terre romaine sont trop intimement mêlées l'une à l'autre pour que le mouvement légendaire reste strictement localisé sur le territoire normal de l'exarchat. De fait, au delà de Gènes, point terminus de la Voie Aurelia, dans les plaines de la Cisalpine, on aperçoit des légendes qui ont mêmes caractères et même date que celles dont on s'est occupé jusqu'ici.

I

Voici d'abord un texte qui relie, si j'ose ainsi parler, de concert avec *Domninus*, les légendes de l'Italie centrale aux légendes cisalpines.

Gestes de Secundus de Vintimille [1]

Sous Dioclétien et Maximien, les empereurs très impies, il y avait un certain Second, originaire de la province de Thébaïde : sa famille était très noble, mais, par sa foi, il était plus noble encore ; si, par l'âge, il était jeune, il avait la sagesse d'un vieillard... « Je serai martyr, disait-il, car les apôtres sont les premiers (de l'armée céleste), et les « seconds » sont les martyrs ; puis, est-ce que, (en latin), secundus *ne signifie pas heureux ? » De fait, Dioclétien et Maximien apprennent qu'il travaille à convertir les âmes et le font venir. — Secundus prend avec lui 6 600 hommes — ce qui s'appelle une légion — et va trouver l'empereur. « Tu mourras », lui dit Maximien. Mais, malgré cette menace, il refuse de sacrifier, ainsi que ses compagnons ; Maurice le primicier les encourage tous ; c'est lui qui sera martyrisé à Agaune avec cette sainte légion. Second les encourage de même : « qu'est-ce que cette mort d'un instant en comparaison de la mort éternelle ? » Lorsque certains prêchent l'apostasie, l'athlète du Christ réfute leurs lâches conseils : « Le persécuteur peut tuer les corps, il est impuissant sur les âmes. Du reste, il est maintenant trop tard ; nous n'échapperons pas à notre sort ; faisons de nécessité vertu ! » Second est, en effet, décapité. Mais voici que, lorsque la tête roule à terre, sa langue continue de louer le Seigneur. Un ange recueille son esprit, Maurice emporte le corps, les chrétiens enterrent les traces de sang dans le champ d'un père de famille, Probus, à un mille du château de César appelé Victimolis par Hannibal, parce que 15 000 ennemis, d'abord vainqueurs, y ont été battus par lui. Le corps de Second est porté à Turin* (ad urbem Taurinensem) *et enterré à côté de la Doire (*iuxta fluvium qui Duria nuncupatur) : *ses bienfaits s'y multiplient et les malades y guérissent. Ainsi, autrefois, le cadavre du prophète Elie ressuscitait les morts. Il en est de même dans l'oratoire de la Vierge Mère de Dieu, et aussi au tombeau de la très chrétienne et sainte adoratrice de Dieu, Julienne, qui a enseveli les corps de saint Solutor et de ses compagnons. Quel n'est donc pas ton bonheur, cité de Turin, que couvre le patronage de saints si puissants ! Second a souffert le 5 des kalendes de septembre, sous Dioclétien et Maximien empereurs, tandis que règne le Seigneur Jésus-*

[1] B. H. L., 7568 [26 août, 795]. « Sub Diocletiano et Maximiano impiissimis imperatoribus fuit vir quidam nomine Secundus... »

Christ, à qui honneur et gloire avec Dieu le Père dans l'unité de l'Esprit-Saint, à travers les siècles des siècles. Amen.

Cette légende [1] est certainement antérieure à Adon ; il la résume :

Apud Vinctimilium castrum Italiæ, natale beati Secundi martyris, viri spectabilis et ducis ex legione sanctorum Thebæorum, qui ante beatum Mauricium et cæteros post vincula et carceres martyrium capitis abscissione complevit [2].

Il est également certain qu'elle est une réplique de *Maurice* [3] ; elle veut en être la préface. Nouvelle preuve de l'influence exercée par la légende d'Agaune en Gaule Cisalpine : après *Domninus*, après *Alexandre de Bergame*, voici *Second de Vintimille*. Je me demande si cette influence ne s'est pas exercée par l'intermédiaire d'*Alexandre de Bergame* ; Alexandre et Second sont vénérés au même jour, 26 août (VII Kal. sept.) [4], et *Alexandre* semble remonter à l'époque ostrogothique.

Au contraire, il est vraisemblable que *Second* date du VIIe siècle.

Le culte de Second de Vintimille est attesté au VIIe siècle par le calendrier populaire.

VII. Kal. (*sep*). *Apud Victimilium Secundi martyris* [5].

Le miracle de la tête décapitée qui parle se retrouve dans *Victor et Ursus*, qui se rattache également à Maurice et qui date aussi du VIIe siècle [6]. — *Domninus* est, comme *Second*, une réplique italienne de *Maurice* : et *Domninus* date du VIIe siècle. — Au VIIe siècle, on parlait beaucoup, nous l'allons voir [7], d'un Secundus, qui était vénéré non loin de Vintimille,

[1] On en connaît une seconde version, B. H. L., 7569 : elle est contenue dans un manuscrit de saint Maurice de Magdebourg et caractérisée par un prologue [« gloriosa bb., mm., gesta, pia quoque et admiranda certamina debita veneratione colentes »...], quelques détails sur la géographie de la Thébaïde [« cuius principium est... civitas Syene »], et le tour homilétique du récit [26 août, 792-794, §§ 3, 4, 14].

[2] *P. L.*, 123, 338, A.

[3] Cf. G. M. R., II, 9.

[4] Cf. G. M. R., II, 162. — Notre texte date l'anniversaire du V, et non du VII, des Kal. de septembre. Adon et le calendrier ne connaissent que la date du VII Kal. sept. — J'imagine que le texte de l'édition bollandiste a reproduit l'erreur d'un ms.

[5] *P. L.*, 123, 167-168.

[6] G. M. R., II, 34.

[7] Cf. *infra*, p. 190.

à Asti : à supposer que le culte de Vintimille ne dérive pas du culte d'Asti, n'est-il pas à croire que la légende d'Asti a suscité celle de Vintimille : les dévots que Secundus avait ici ne pouvaient pas rester en arrière de ceux qu'il avait trouvés là. Pareillement, nous l'avons dit, une légende de Genève suscita une légende de Soleure. — Enfin, le culte et la hiérarchie catholiques furent réorganisés dans l'Italie du nord au cours du VIIe siècle, au lendemain des conquêtes de Rothari [1] : ce fut sans doute dans ces circonstances que notre texte vit le jour [2]. L'auteur était un rhéteur ; le héros, un saint local, indigène ou importé.

La légende de Secundus d'Asti est solidaire du cycle de Faustin et Jovite.

II

Gestes de Faustin de Jovite

Lire les actes des martyrs, c'est nous arracher à la torpeur de nos désirs ; nous ne parviendrons à imiter leurs combats qu'en étudiant leur histoire. Au temps où Adrien trouble le monde, Faustin et Jovite, deux frères de Brescia, se font remarquer de tous en prêchant le Christianisme. Le comte des Rhéties Italicus, accompagné du conseiller Tiberius, va au devant de l'empereur jusqu'à l'Adda, et le prévient de ce qui se passe. Adrien ordonne que les chrétiens sacrifient ou meurent.

[1] Hartmann : *Geschichte Italiens im Mittelalter*, II, 1 (1900), 265.

[2] La doxologie *in unitate* indique que le rédacteur connaissait les gestes romains aussi bien que les légendes gauloises. — Je ne saurais dire l'origine de la légende qui concerne Hannibal : peut-être a-t-elle été suggérée par une interprétation étymologique de Victimilium.

La légende est solidaire des gestes d'Adventor, Solutor et Octavius [Mombritius, I, 12 : Multa et magna sunt quæ de b. b., m. m., A. O., atque S. certaminibus », B. H. L,, 85] : ce sont des martyrs de Turin, — qui sont rattachés *ill(i) ss. Agaunensium Thebeorum legion(i), seniorum traditione*, — et qu'ensevelit notre sainte Julienne. Ils ont souffert le XIII Kal. feb. ; après s'être enfuis d'Agaune, ils ont été rejoints et tués près de Turin. — Le texte n'ajoute aucun détail. J'imagine qu'il est quelque peu postérieur au nôtre : il mentionne l'érection d'une église en l'honneur des saints par l'évêque Victor [Savio : *Antichi Vescovi d'Italia. Il Piemonte* (1899). 283]. — Ennodius les cite.

Le comte Italicus en informe Faustin et Jovite par l'intermédiaire de Tiberius, et, comme ceux-ci raillent les dieux, il les emprisonne en attendant l'arrivée d'Adrien. Conduits en sa présence, Faustin et Jovite persévèrent dans leur attitude, réduisent en cendres une statue du soleil, bravent les bêtes, les lions, les léopards, les ours, les lames ardentes. A cette nouvelle, une certaine Afra va se jeter à leurs pieds, ils l'instruisent de la religion et elle va se faire baptiser par l'évêque Apollonius. 3000 personnes suivent son exemple, après qu'elles ont vu Faustin et Jovite dompter des taureaux par la puissance du signe de croix : Apollonius les baptise et les taureaux adoucis retournent au pâturage sans toucher personne, et Faustin et Jovite, ramenés dans leur prison, sont environnés d'une lumière céleste. Pourtant, Adrien les tente encore ; comme ils refusent d'adorer les idoles sourdes et muettes, ils sont jetés au feu, mais ils prient, les mains étendues, et le feu les respecte ; la grâce divine empêche les ministri *de les écorcher ; le duc des soldats* (dux militum) *Calocère confesse alors le Christ. En vain on leur coule du plomb fondu dans la bouche, en vain on les jette dans une fournaise : ils refusent de sacrifier ; enfermés dans un cachot scellé de l'anneau de l'empereur, ils en sont miraculeusement tirés par les anges qui les mènent à Apollonius, et Apollonius confère à Faustin la prêtrise, à Jovite le diaconat, le baptême à une multitude innombrable, dont Calocère et ses bureaux* (officium). *Furieux, Adrien livre Calocère à Sapritius,* primicerius scholæ candidatorum, *afin que celui-ci le fasse supplicier lorsqu'il ira dans les Alpes Cottiennes ; et, de fait, Calocère est décapité à Albenga où il repose et où il comble de bienfaits ses fidèles ; les employés de ses bureaux sont décapités hors des murs.*

Cependant, Faustin et Jovite ont été reconduits par les anges dans leur cachot, sans que le cachet de l'empereur fût brisé, et là ils reçoivent la vision du Christ lui-même. Antiochus, sur l'ordre d'Adrien, les conduit à Rome, c'est-à-dire *au pont Milvius au moment où Adrien réside à Lubras ; la vue de la foule qui se presse autour des saints l'exaspère, il ordonne au comte Aurélien de les conduire à l'intérieur du palais ; mais des chaînes de feu enlacent Aurélien lorsqu'il veut contraindre les martyrs à venir et à sacrifier. Le lendemain, Adrien envoie donc Calimère afin qu'il amène cette fois les saints ; ceux-ci sont, en effet, conduits au palais et, quand le démon saisit*

Aurélien, ils consentent à le chasser, à la prière d'Adrien ; ils chassent de même les démons qui ont saisi les ministri *d'Adrien, au moment où celui-ci offre un sacrifice au Capitole, ils les convertissent et les baptisent. Adrien pourtant reste impitoyable ; il fait mettre à mort les* ministri, *et expose aux bêtes Faustin et Jovite qui baptisent la foule de ceux qui se convertissent et les confirment et leur donnent le corps et le sang du Seigneur. Sur leur indication, Calimère converti est ordonné évêque de Milan par le pape Télesphore qui, par crainte des païens, se cachait parmi les sépultures des martyrs au lieu qui est dit Catacombe ; mais arrivent des* ministri *d'Adrien qui emmènent Calimère au palais. Adrien, cependant, pousse jusqu'à Naples, torture en vain Faustin et Jovite, et, lorsqu'il veut les faire noyer en pleine mer, les voit marcher sur l'eau et, à son retour, les trouve sur le rivage évangélisant le peuple. Il les fait alors conduire à Brescia par Aurélien : au passage du Pô, une voix céleste les avertit qu'ils mourront dans sept jours. Apollonius leur donne le baiser de paix ; ils sont mis à mort hors de la ville, le long de la route de Crémone, le XV des kalendes de mars* [1].

[1] Le texte ici analysé [B. H. L, 2838] est le texte que, d'accord avec le R. P. Savio, nous nommons le texte B [15 février 813 ou 814]. Le R. P. F. Savio S. J. a publié une importante étude sur notre légende dans les *Analecta Bollandiana*, tome XV (1896), p. 5, 113, 377 : pour lui, A et B sont des abrégés du long texte cyclique C, et ce texte cyclique C a été rédigé aux environs de l'an 800, au temps du roi Didier.

Ces conclusions me paraissent très douteuses. Les raisonnements de Savio supposent qu'il n'y a jamais eu plus de trois textes, ceux qui nous sont parvenus. Je crois le contraire ; et c'est par ces autres textes dont je suppose l'existence, que j'explique, aussi bien que la rédaction de C, les obscurités et les particularités de A et de B. Voici pour quelles raisons j'admets l'existence d'autres textes que A, B, C.

1 B utilise un poème, à nous inconnu, qu'écrivit peut-être un certain Faustinus de Brescia, lequel aurait vécu entre 451 et 679. Savio lui-même le reconnaît (*Analecta*, xv, 16-19) *...

2. Walafrid Strabon (+ 849) a puisé à un autre texte que les nôtres. Savio lui-même le reconnaît encore (*Anal.*, xv, 23) **.

* Dans la finale de B, on croit trouver les vestiges d'un poème ; de même en d'autres passages. En voici quelques-uns : « orationem fuderunt Domino gratias referentes, *moxque gladio plexi,... mortis* pro Domino *debitum reddiderunt*, sanctas quoque *reddentes animas astris, corpora vero terris, de terræ corpore sumpta* ; *purpureo namque suo sanguine passum Christum Dominum venerantes gloriosi martyres effecti* ; *cum autem navigassent biduo, iam lucescente* die tertia, requiescentibus navibus, cœperunt universa genera musicorum clangoribus resonare. Tunc quoque tuba rauca altaque reboans voce, *fistula etiam cum citharis clamantibus æthera pulsant...* » Le P. Savio a reconstitué quelques vers de cet hypothétique poème.

** Le petit poème de W. Strabon est édité dans les *Mon. Germ. Hist. Poetæ latini medii ævi*, II, 409. Walafrid célèbre Marcien de Tortone ; il dit

Nous possédons deux autres versions de la même légende : l'une plus courte [1], qui commence par les mots *Beatissimi viri F. et J. nobilissimis in civitate Brixiana orti parentibus* et que nous appellerons A ; l'autre, plus longue [2], qui débute par les mots *In diebus illis veniente Adriano imperatore in partibus Italiæ* et que nous appellerons C, désignant par la lettre B le texte que nous venons d'analyser : *dum crebra ss. mm. acta revolvimus...*

Notker et Usuard connaissent Faustin et Jovite [3].

Angilbert II, archevêque de Milan (824-860), transporta le corps de Calocère entre Côme et Lecco, au monastère de Civate. Nos textes ignorent tous cette translation [4].

L'évêque Rampert de Brescia (820-847) fait allusion à la légende de Faustin et Jovite dans le discours qu'il prononce en 838 à propos de la découverte et de la translation du corps de Philastre : il oppose aux saints qui ont instruit la ville par leur prédication (Philastre), ceux qui l'ont édifiée par leur martyre (Faustin et Jovite [5]).

3. A et B se contredisent deux fois : A fait d'Afra la femme du comte Italicus ; B nous la présente comme une *mulier quædam* ; — A fait mourir Calocère à Milan ; B fait mourir le même Calocère à Albenga. Si donc A et B, comme le veut Savio, sont des abrégés, ils ne peuvent pas dériver d'un même texte ; il y a eu plus de trois textes.

4. Plus précisément, il faut dire que B ne peut pas être un abrégé de C : d'après C, Afra est femme d'Italicus ; d'après B, c'est une *mulier quædam*. Il semble que B et C dépendent indirectement d'une source commune qui mentionne le titre de Sapricius *primicerius scholæ candidatorum*, la halte à Lubras, le voyage à Naples et le martyre de Calocère à Albenga. Il faudra donc user de prudence pour déterminer le rapport de nos trois textes : ils ne sont pas isolés, il y en a eu d'autres.

D'une manière générale, je considère comme assez improbable qu'un texte cyclique ne repose pas sur des textes antérieurs qu'il *coud* l'un à l'autre ; d'une manière générale encore, j'estime qu'une légende ne peut pas s'être fixée du premier coup dans un texte arrêté et qu'elle s'exprime par des rédactions à peu près contemporaines et sensiblement divergentes : les textes *vulgates* qui nous sont parvenus ont éliminé et comme absorbé d'ordinaire ces autres textes.

1 B. H. L. 2837. 15 février, 809 et 810.

2 B. H. L. 2836. Savio : *Analecta Bollandiana*, xv, 65-72 et 113-159.

3 « Civitate Brixia sanctorum martyrum Faustini et Joviæ uirginis » [*P. L.*, 123, 763-764. — Cf. *P. L.*, 130, 1044]. — Le calendrier populaire et Adon ignorent ces saints.

4 *Chronicon extravagans* (Ceruti : *Miscellanea di Stor. ital.*, vii, 562), d'après Savio, *loco citato*, p. 24-25. Cf. *Analecta*, xvii. 234.

5 Brunati : *Vita o Gesta dei santi bresciani* (Brescia, Venturini), 1854-1856 ; cité par Savio, *loco citato*, p. 21-22.

qu'Adrien envoya Saprice de Rome (et non pas de Milan) et que Marcien est mort du tourment des fers rougis au feu (et non pas décapité).

Il est probable que nos textes sont antérieurs à 838 ; — et il est très vraisemblable, également, qu'ils sont postérieurs à 553, et même à 568.

Le comte Italicus va au devant de l'empereur jusqu'à l'Adda, mais pas au delà ; au moment où écrivaient nos auteurs, l'Adda était donc limite de province. Or, au temps des Lombards, et peut-être auparavant [1], l'Adda séparait la Neustrie de l'Austrie.

D'autre part, nos textes mentionnent la province des Alpes Cottiennes et y font rentrer Albenga, Asti et Tortone. Or, nous savons que, lors de la restauration de l'autorité impériale en Italie, vers 552, le nom d'Alpes Cottiennes a été donné à une province qui comprenait toute la Ligurie actuelle avec Gênes et Savone, plus Bobbio et Tortone [2].

Pour préciser davantage, il faut envisager nos trois textes séparément.

Le texte cyclique C est notablement plus long que B : il accroche à notre légende la légende des saints Marcien de Tortone et Second d'Asti [3] ; il introduit l'épisode d'Orphetus, il appelle Antiochus *præses Alpium Cottiarum* ; il raconte qu'Ita-

[1] Paul Diacre : *Hist. Longob.*, II, 14 (M. G. — Scr. r. long. 81). Cf. Cipolla : *Appunti sulla storia d'Asti* (Venezia, Antonelli, 1891), p. 40 ; et Savio, *loco citato*, p, 26-27.

[2] Je n'ignore pas les polémiques provoquées par le fameux texte de Paul Diacre, II, 16. Contre Mommsen (Corpus I, L. V, 2, 810), je crois avec Paul Fabre (*Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1884, 390) que Paul Diacre ne s'est pas trompé et que la province nouvelle date à peu près de la pragmatique. Noter que, en 576, l'ancienne province des Alpes Cottiennes (Suse, Embrun) est passée sous la domination des Francs.

[3] *Analecta*, XV, 133 et 30 mars 797. Sapricius envoyé par Adrien dans les Alpes Cottiennes à la place d'Antiochus avec mission de tuer les chrétiens arrive à Asti chez Secundus. Mais Secundus, qui visitait Calocerus dans sa prison, est secrètement devenu chrétien de cœur ; après avoir pris congé de lui, il accompagne Sapricius qui va à Tortone afin de juger Martianus. Visité par une colombe et par des anges, il passe le Reno, le Burmina (?), arrive avec Sapricius à Milan, visite dans leur prison Faustin et Jovite qui le baptisent avec l'eau d'un nuage miraculeux, traverse le Pô et arrive à Tortone, toujours escorté par des anges. Il visite Martianus qui prend le corps et le sang du Seigneur et qui comparaît bientôt, au temple de Jupiter, devant Sapricius : il refuse de sacrifier, il est décapité, et Secundus ensevelit son corps. Sapricius l'apprend : Secundus reste ferme dans la foi ; s'il est torturé, les anges le réconfortent et le font échapper. Sapricius court alors à Asti où il retrouve Secundus dans la prison de Calocerus : il envoie Calocerus à Albenga et l'y fait tuer, il fait décapiter Secundus et il informe Adrien de la mort de Martianus, de Secundus et de Calocerus. — Il est possible, probable même, qu'il a existé des gestes *séparés* de Marcianus. Cf. *infra*, les gestes d'Innocentius.

licus a été mangé par les bêtes qui ne touchaient pas les saints, que les onagres tiennent de pieux discours ; il donne aux *ministri* d'Adrien qui sont convertis par eux, puis mis à mort, les noms de Boniface, Donat et Felix.

Le texte C associe des légendes de Brescia, de Milan, d'Albenga, de Rome et de Naples ; il n'a donc pu être rédigé qu'à une époque et dans un milieu où l'on s'intéressait à la fois à Naples, à Rome, à Albenga, à Milan et à Brescia. Or, il y a une époque où ce groupement très particulier a été très naturel : *de 569 à 643 le clergé milanais a résidé à Gênes et a été entretenu en grande partie par l'église romaine.* C'est durant l'été de 569 que les Lombards ariens ont pris Milan et que l'archevêque de Milan Honoratus s'est réfugié à Gênes [1] ; c'est en 643 que Rothari a conquis et annexé au royaume lombard toutes les villes du littoral tyrrhénien qui s'échelonnent depuis Luni jusqu'à la frontière franque, Gênes comprise [2] ; c'est saint Grégoire le Grand ou ses prédécesseurs qui ont assigné les revenus du patrimoine *sicilien* aux clercs milanais exilés [3].

Que cette situation politique et ecclésiastique ait mis en contact les traditions des diverses églises et pu susciter l'idée de les associer ou de les combiner, le simple bons sens le suggère, — et deux passages des *Dialogues* le confirment.

« Liberius et l'évêque de Luni, Venantius, m'ont raconté, dit saint Grégoire, la triste destinée d'un certain Valentin : c'était un « defensor » de l'église de Milan, qui vivait à Gênes ; malgré les désordres de sa conduite, il fut enterré dans une église, celle de Saint-Syrus ; les démons vinrent l'y chercher une nuit, en faisant du vacarme, au grand effroi des gardiens ; ils le tirèrent dehors par les pieds [4].

De même à Brescia : le patricien Valérien a gardé dans sa vieillesse ses habitudes de débauche, et lui aussi, il a obtenu d'être enterré dans une église. La nuit qui suit ses funérailles,

[1] Hartmann : *Geschichte Italiens im Mittelalter* (1900), II, 1, 35. — Sur les tristes conséquences de l'invasion lombarde au point de vue ecclésiastique, cf. Duchesne : *Les évêchés d'Italie et l'Invasion lombarde* [*Mélanges... Ecole de Rome*, 1903, XXIII, 83].

[2] Hartmann : *op. cit.*, II, 1, 243.

[3] Ep. XI, 4. *P. L.*, 77, 1122. [M. G. XI, 6 ; tome II. p. 265] La question milanaise joue un grand rôle dans les préoccupations, tient une grande place dans la correspondance de saint Grégoire. Cf. *passim*, et Hartmann, *op. cit.*, II, 1, 168.

[4] IV, 53. *P. L.*, 77, 413-416.

le bienheureux Faustin dit au gardien de prévenir l'évêque : qu'il jette dehors ce cadavre fétide avant trente jours, sinon il mourra. Le gardien n'ose faire la commission : et le trentième jour, bien qu'il soit en pleine santé, l'évêque meurt, tout d'un coup [1]. »

Voici les textes de saint Grégoire : « *Joannes quoque vir magnificus, in hac urbe locum præfectorum servans, cuius gravitatis atque veritatis sit novimus : qui mihi testatus est Valerianum patricium in civitate quæ Brixa dicitur fuisse defunctum. Cui ejusdem civitatis episcopus, accepto pretio, locum in ecclesia præbuit, in quo sepeliri debuisset. Qui videlicet Valerianus usque ad ætatem decrepitam levis ac lubricus exstitit modumque suis pravitatibus ponere contempsit. Eadem vero nocte qua sepultus est, beatus Faustinus martyr, in cujus ecclesia corpus illud fuerat humatum, custodi suo apparuit, dicens : Uade et dic episcopo... — Adest quoque in præsenti venerabilis frater Venantius Lunensis episcopus et magnificus Liberius vir nobilissimus atque veracissimus, qui se scire suosque homines interfuisse testantur ei rei quam narrant nuper in genuensi urbe contigisse. Ibi namque, ut dicunt, Valentinus nomine, ecclesiæ mediolanensis defensor, defunctus est, vir valde lubricus... cuius corpus in ecclesia beati martyris Syri sepultum est.*

En une page de saint Grégoire, écrite vers 593, voici donc la preuve des rapports légendaires qui unissent, à l'époque lombarde, Rome et Milan, Brescia et Gênes ; *et cette même page nous apporte la preuve que la légende commence de s'intéresser à saint Faustin de Brescia !* N'est-il pas vraisemblable que c'est à cette époque qu'on a songé à rapprocher dans un même roman pieux ces mêmes villes, en racontant l'histoire de ce même saint ?

Je remarque encore que le texte C s'occupe de Marcien de Tortone et de Second d'Asti ; or, Rothari a réuni aux vieux pays lombards d'Asti et de Tortone les pays liguriens de Gênes et d'Albenga. On s'expliquerait donc que C eût été rédigé au temps des conquêtes de Rothari, vers 640-650, alors que de nouveaux rapports s'établissent entre toutes ces églises désormais réunies sous le même joug, alors que ne se sont pas encore desserrés les anciens rapports noués avec Rome depuis 569.

[1] IV, 52. *P. L.*, 77, 413.

Précisément Rothari était duc de *Brescia*; sa femme Gondeberge était très pieuse; le frère de Gondeberge, Aripert, qui était aussi dévot qu'elle, qui régna de 652 à 661, était fils d'un duc d'*Asti*, Gundoald [1]. Noter que les évêchés ont été, sans doute, réorganisés à ce moment. N'est-ce pas alors, vers le milieu du VIIe siècle, que le texte cyclique aura été rédigé [2]?

Je remarque enfin que les saints Boniface, Donat et Felix sont nommés ensemble et ensemble attachés à Rome. Ce sont, dit la légende, trois *ministri* d'Adrien qui, sur son ordre, veulent ligotter les martyrs et sont aussitôt saisis par le démon; délivrés par les prières des martyrs, ils se convertissent malgré Aurélien et malgré l'empereur; ils sont égorgés hors des murs de Rome. Leurs corps, gardés par des anges qui chantent les psaumes, sont ensevelis par Faustin et Jovite que d'autres anges ont guidés jusque là; on nous présente Boniface, Félix et Donat comme des disciples des saints de Brescia [3].

J'ai montré ailleurs [4] que le monastère et le culte romains de saint Boniface datent sans doute du pape Boniface IV (608-615) et que la version latine doit avoir été suscitée par le culte romain. Si l'auteur anonyme de notre texte s'intéresse à saint Boniface, si, d'autre part, il ignore la légende *vulgate*, c'est peut-être qu'il écrit à un moment où le culte du saint de l'Aventin est dans la ferveur de ses débuts, alors qu'aucune tradition n'est encore bien soudée à son nom. Nous voici encore ramenés à la première moitié ou au milieu du VIIe siècle.

[1] Hartmann, *op. cit.*, II, 1, 244.

[2] Savio ne veut pas en reculer la date au-delà de 750 (p. 30). Le Calocère d'Albenga, d'après lui, serait le Calocère romain volé par Astolphe en 753 et donné à Albenga; malgré les efforts de Savio (p. 32), cela reste une pure hypothèse; Calocère d'Albenga est sans doute un martyr d'Albenga. Que pèse le témoignage de la chronique de saint Pierre de la Varatella, « écrite peut-être au XVIIe siècle »? N'y a-t-il pas des saints indigènes qui ont été oubliés, des saints importés dont le culte a prospéré dans leur nouvelle patrie? Le silence d'Adon et des martyrologes s'explique sans doute par l'étrangeté de certains épisodes : je crains que les onagres prêcheurs ne les aient effrayés. — Le mot Lubras se lit dans les gestes d'Abundius qui semblent dater du Ve-VIe siècle.

Nous avons un texte indépendant qui célèbre Secundus d'Asti, B. H. L., 7566 « [Secundus, civis Astensis, miles strenuus atque comes palatinus...] » Ce texte n'est connu que par fragments [février, II, 820-821 ou 821-822]. Peut-être est-il parallèle à *Secundus de Vintimille*.

[3] *Analecta*, XV, 147-150, § 68-70.

[4] G. M. R., I, 167-168.

Le texte B ignore Marcien et Second, Boniface, Donat et Felix (en même temps qu'Orphète). Ne serait-il pas antérieur à l'époque où les conquêtes de Rothari ont rapproché sous une même domination Albenga et Gênes d'Asti et de Tortone ; antérieur au temps où s'est répandu le culte et le prestige de Boniface ? Ne remonterait-il pas au temps de Théodelinde et de saint Grégoire ?

Le texte A paraît être un abrégé : après avoir conduit à Rome Faustin et Jovite, l'auteur inconnu tourne court, brusquement ; *quia longum est b. Christi martyrum Faustini et Jovitæ omnem « textum passionis » seu miraculorum exponere, ad gloriosum eorum exitum veniamus.* Ce *textus passionis* semble désigner un texte analogue à B ou C. — A quelle époque cet abrégé aurait-il été écrit ? On peut songer au temps de Petronax (720-751), l'abbé lombard du Mont-Cassin qui installa dans la grande abbaye le culte des saints de Brescia [1]. Mais c'est là une pure hypothèse ; l'épisode de Calocère qu'on fait, ici, mourir à Milan, est en particulier très obscur. Il est aussi probable que A date également de la première moitié du VIIe siècle [2].

En résumé, il semble que la légende de Faustin et Jovite date de l'époque lombarde, — et que, des trois textes qui nous sont parvenus, B remonte aux environs de 600, C au milieu du VIIe siècle, A, peut-être à la première moitié du siècle suivant, peut-être à une époque antérieure et à peu près contemporaine de celle qui ont vu éclore les deux premiers récits.

[1] Paul Diacre : *Hist. Longob.*, VI, 40. — *Chronicon casinense*, I, 4 [R. I. S., IV, 258]. Cf. Savio, *op. cit.*, 34-35.

[2] Le rattachement de Calocère à Milan peut avoir été tenté au temps où Milan réorganise son diocèse et relève son influence (Mansuetus). (Il semble que A soit plus près des gestes romains que B et C). (Noter que, dans les gestes de Secundus et Marcien, Calocère semble rattaché à Asti).

Retrouver l'histoire de Faustin et Jovite est parfaitement chimérique. Est-il défendu de penser qu'ils se retrouvent au F. H., derrière les faustinianus et ioventia de Bretagne que le férial mentionne au XIV des K. de mars [éd. Rossi-Duchesne, p. 21] : les noms se ressemblent, les anniversaires se touchent ; Brixia est-il très loin de Brittanis ?

Ni dans son discours pour la dédicace du *Concilium sanctorum* [*P. L.*, 20. 959], ni dans son éloge de saint Philastre [*P. L.*, 20, 997, sq.], saint Gaudentius [+ 410 ?] ne fait aucune allusion à nos martyrs. — De même, la lettre de saint Eusèbe de Verceil au clergé de Tortone ne souffle mot d'Innocentius.

III

Cette légende s'est élaborée, ces textes ont été écrits, selon toutes les apparences, dans des cercles milanais où l'on était très au courant des choses de Rome et de la haute Italie. Cela résulte de ce que nous avons dit déjà ; cela ressort aussi des rapports qui unissent à nos textes certains gestes romains.

Il est probable, comme on [1] l'a déjà montré, que les gestes du pape Alexandre étaient connus dans les cercles qui nous occupent : c'est d'eux peut-être que vient notre comte Aurelianus ; c'est d'eux peut-être que vient le mot *magus* appliqué à nos martyrs par le peuple et par Adrien [2]. — C'est d'un texte analogue que dérive sans doute le synchronisme établi par l'anonyme entre le pape Télesphore et Adrien : noter que ce synchronisme ne se rencontre ni dans le *Liber Pontificalis* [3] ni dans les *Gesta Getulii* [4] ni dans les *Gesta Symphe-rosæ* [5]. — Il est possible que nos auteurs aient connu les *gesta Abundii* [6], où se trouvent mentionnés un *Martianus clarissimus* et la localité de Lubras (Prima Porta) ; mais on ne voit pas qu'ils aient rien tiré des *gesta Caloceri et Partheni* [7].

On voit très bien, en revanche, qu'il y a des rapports entre notre légende et les gestes de saint Sébastien [8]. Saint Sébastien, d'après ses gestes, a été élevé à Milan, qui paraît être le centre d'où rayonne la légende de Faustin et Jovite ; comme Apollonius et Télesphore, c'est un chrétien convaincu, mais qui se cache ainsi que Polycarpe et évite de se faire prendre ; comme Faustin et Jovite, Sébastien est enveloppé d'une lu-

[1] Savio. *Analecta*, xv, 39. — Cf. G. M. R., i, 220-221.
[2] 3 mai, 371.
[3] i, 128-129. Télesphore est placé sous Antonin et Marc, Sixte sous Adrien.
[4] 10 juin, 261. G. M. R., i, 227.
[5] 18 juillet, 350. G. M. R., i, 197.
[6] 16 septembre 293. G. M. R , i, 230.
[7] 19 mai, 300. G. M. R., i, 185.
[8] 20 janvier, 621. G. M. R., i, 186 et ii, 97.

mière céleste ; comme eux, il reçoit la visite du Christ et des anges ; dans les deux légendes le signe de croix est un signe magique qui dompte les taureaux, ou rend inoffensifs les charbons ardents, ou rend la parole à Zoé ; ce sont des milliers d'âmes que gagnent au Christ, ici Tranquillinus, là Faustin et son compagnon ; ici et là, on fait mention du cimetière souterrain qui se trouve tout proche de Rome, *ad cathecumbas* ; le pape confère la prêtrise et le diaconat, ici à Tranquillinus et à ses enfants, là à Faustin et à Jovite.

De même, il y a des rapports entre les gestes des saints de Brescia et ceux de Nazaire et de Celse [1]. Le rayonnement de Milan est plus sensible encore dans ceux-ci que dans ceux-là ; tous deux attachent leur héros à la fois à Milan et à Rome ; tous deux s'intéressent à la Ligurie (Albenga; ad scm. Peregrinum) ; tous deux racontent que les martyrs, jetés à l'eau, sont miraculeusement sauvés par Dieu.

Mais je remarque que les gestes de Faustin et Jovite ne présentent pas un trait fort curieux qui se retrouve, inégalement marqué il est vrai, dans les gestes de Sébastien et dans les gestes de Nazaire, et qui les reporte tous deux au temps des controverses engagées entre catholiques et Manichéens. L'insistance avec laquelle l'auteur des premiers (§ 2, 6-7) appuie sur la spontanéité du martyre ne dénonce pas moins clairement ces controverses que la mention de Simon le Mage, et le souci d'authentifier et d'apostoliciser qu'on remarque dans les autres [2]. — Il faut donc que la question manichéenne ait perdu toute actualité, tout intérêt au temps où écrivaient les rédacteurs de Faustin et Jovite [3]. Les points de contact ne s'expliquent pas par l'identité d'auteur ni même par l'identité de milieu, mais par une influence littéraire. Rien d'étonnant, du reste : *Faustin et Jovite* datent de la première moitié du VIIe siècle, *Sébastien, Nazaire et Celse* du Ve, seconde moitié.

Les rapports de notre légende avec les gestes de Sophie [4], et

[1] G. M. R., II, 61.

[2] G. M. R., I, 331, et tout le chapitre IV de la troisième partie. — Noter que les gestes d'Alexandre ont été influencés par les mêmes polémiques, § 13. Cf G. M. R., I, 333.

[3] En revanche, on ne voit pas qu'il y ait des rapports bien nets entre Faustin et Jovite, Gervais et Protais, Vitalis et Valeria, Vitalis et Agricola, bien que le même orgueil milanais soit très sensible chez tous, surtout chez Vitalis et Valeria.

[4] En voici un bref résumé. Au temps d'Adrien, Sophie et ses trois filles,

ceux d'Anastasie [1] sont moins aisés à établir : on voit bien qu'ils existent, on discerne moins bien ce qu'ils ont été.

Voici les points de contact des gestes de Sophie et des gestes de Faustin et Jovite [2] : 1. Prestige de Milan; 2. Epoque d'Adrien; 3. Adrien poussé à la persécution, ici par Antiochus, là par Italicus ; 4. Voyage de Milan à Rome ; 5. Massacres en masse ; 6. Conversions en masse; 7. Sophie convertit Lucine que baptise le pape Anaclet, comme Faustin convertit Afra que baptise le pape Télesphore ; 8. On insiste sur la valeur édifiante de la lecture des *Gesta martyrum*; 9. Rôle des anges; 10. Apparitions de lumières célestes ; 11. Plomb bouillant versé dans la bouche des martyrs ; 12. Colombes qui se posent sur la tête de Secundus ou sortent de la bouche d'Agape ; 13. Confiance dans la vertu magique du signe de croix ; 14. Indépendance des deux gestes par rapport au *Liber Pontificalis* qui ne place au temps d'Adrien ni Anaclet ni Télesphore ; 15. Un Antiochus princeps apparaît dans les deux légendes.

Entre les gestes de Faustin et Jovite et les gestes d'Anastasie, je relève aussi quelques traits communs : 1. Une tradition de l'Italie du nord est mise en rapport avec Rome ; 2. On insiste sur la valeur édifiante de la lecture des *Gesta martyrum*; 3. Chrysogone est réservé à Dioclétien, comme Faustin et Jovite à Adrien ; 4. Offres tentatrices faites aux martyrs ; 5. Rôle des anges ; 6. Tentative faite afin de noyer les martyrs en pleine mer ; 7. Délais (*induciæ*) donnés avant la mort ; 8. Prier les mains étendues ; 9. Les textes ont ou veulent avoir la physionomie d'un abrégé (*verum quia longum est...*)

Mais, ici encore, je remarque que les gestes de Faustin et Jovite ne présentent pas un trait fort curieux qui se retrouve, inégalement marqué il est vrai, dans les gestes d'Anastasie [3] et dans les gestes de Sophie et qui les reporte tous deux au temps des controverses engagées entre catholiques et mani-

Elpis, Pistis, Agape vont de Milan à Rome ; accueillie par la veuve Thessaminia, elle convertit une sœur de Prétextat, repousse Antiochus qui veut épouser une de ses filles, convertit Palladius et sa famille chez qui elle était gardée en prison. Ses amis, le prêtre Marcel et le diacre Decoratus sont décapités ; ses filles sont martyrisées ; elle meurt en paix et Palladius lui élève un mausolée splendide.

[1] G. M. R., I, 137.

[2] Plusieurs ont été indiqués par Savio.

[3] Et dans les gestes de Cantius, qui leur sont apparentés, mais qui n'ont rien de commun avec les nôtres. Cf. G. M. R. II. 212.

chéens : ils insistent sur la spontanéité du martyre, sur les circonstances qui expliquent la fuite des chrétiens persécutés, sur la rupture de la vie commune entre mari et femme [1]. Il faut donc que la question manichéenne ait perdu son actualité lorsqu'on mettait par écrit l'histoire de Faustin et Jovite. Les points de contact ne peuvent s'expliquer que par une influence littéraire. A cette conclusion, encore, rien de surprenant : les gestes d'Anastasie sont du ve ou vi^e^ siècle, comme aussi les gestes de Sophie [2].

J'ajoute que les gestes d'Eleuthère [3] semblent aussi avoir été mis à profit par nos rédacteurs : 1. Même époque dans les deux légendes, Adrien [1] ; 2. Même rapport flottant avec Rome ; 3. Même croyance à la valeur édifiante de la lecture des *Gesta martyrum* ; 4. Même série de tourments : le feu d'abord, puis les bêtes, qui caressent les martyrs [8] ; 5. Rôle des anges : 6. Vertu du signe de croix ; 7. Vains efforts pour séduire les saints ; 8. Eleuthère convertit Félix, comme Faustin et Jovite, Calocère ; 9. N'y a-t-il pas rapport entre les (munera) candida d'Eleuthère, et la schola candidatorum de Faustin et Jovite [8] ? 10. Les bêtes féroces reçoivent l'ordre des saints de traverser la ville sans faire de mal à personne.

Il est donc clair que les rédacteurs des gestes de Faustin et Jovite connaissaient *Eleuthère* et surtout les quatre légendes de Sébastien, de Nazaire, de Sophie, d'Anastasie et qu'ils ne s'intéressaient pas aux questions auxquelles les controverses catholico-manichéennes avaient donné tant d'importance. Peut-être même doit-on dire que le merveilleux dont usent si libéralement nos auteurs, est destiné, dans leur esprit, à prouver l'origine divine de l'Eglise et la nature divine de Jésus ; l'arianisme n'était pas complètement abattu chez les Lombards, dans la première moitié du viie siècle : peut-être les miracles abracadabrants dont est semé notre texte devaient-ils le combattre, peut-être ont-ils contribué à le ruiner [3].

[1] Nos textes, retouchés par des Catholiques, le laissent entrevoir : Sophia détourne les femmes de manger et de boire avec leurs maris ; le texte primitif devait aller plus loin (Cf. les gestes de saint Pierre [Linus] dont la diffusion en ces pays est attestée par les gestes de Nazaire) et interdire la vie conjugale.

[2] La version A de *Faustin Jovite* présente une physionomie plus romaine que B et C [Cf. les versions cassiniennes de *Sophie* et d'*Anastasie* comparées aux versions mombritiennes de ces légendes]. Afra est sans doute un double de la sainte d'Augsbourg.

[3] Texte de Mombritius, i, 250 [B. H. L., 2451].

Voici, enfin, une autre légende évidemment apparentée, malgré les apparences, avec *Faustin-Jovite* ; elle s'est élaborée, elle a été rédigée dans les mêmes cercles et au même moment.

IV

A la louange et la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ nous avons pris la peine de rapporter ce qu'il a fait de peur que l'oubli n'étouffât l'œuvre de sa grâce. Dans la cité de Tortone, l'illustre Quintius, de souche romaine, avait épousé la lucanienne Innocentia : et tous deux avaient reçu de Valérien, Gallien et des autres empereurs un privilège [auctoritatem] *portant qu'ils n'eussent à subir aucune persécution du fait de leur foi chrétienne, ni eux ni leur famille* [genus]. *Il demeurait près du temple de Jupiter ; mais, fuyant ce voisinage, il habitait souvent la villa appelée Jata, non loin de Tortone, près du fleuve Golubus, qui était propriété d'Adrien* [? sub potestate Adriani] *: on l'appelle aujourd'hui le val de saint Innocentius. Au temps de Dioclétien et de Maximien, il était donc le seul que la persécution n'atteignît pas. Il ensevelissait la nuit le prêtre Marcellin et ses compagnons qui avaient été décapités, et rédigeait le récit du combat qu'avait soutenu chacun. Il cachait chez lui les Ecritures divines. Mais (à la longue), tous les livres et toutes les églises furent brûlés ; le prêtre Jean, qu'il avait recueilli durant six mois, fut dénoncé au* præses *Léon et décapité hors de la porte Ticinaise : Quintius l'ensevelit près du Golubus ; mais, bien que le diacre Maliodore ait échappé aux recherches, l'épiscopat reste quinze ans vacant. — Le fils de Quintius, Quintius, reçut comme nom propre, en même temps que la grâce du baptême (le nom) d'Innocentius, et sa fille le nom d'Innocentia. Quintius*

[1] B. H. L., 4281 [17 avril, 478 ou 482].

mourut à ce moment même et fut enseveli hors de la terre Marinea ; et Innocentius, qui avait alors 22 ans, fut arrêté par Léon. Car les prêtres des idoles veulent détruire les Quintii afin de sauver Tortone, la fille de Rome [Derthona quæ fuit filia Romæ] *: « J'ai appris qui tu es, lui dit Léon ; tu vis comme un sacrilège. Livre-nous les trésors de ton père et les écritures qu'il faisait la nuit » ; et il ordonne qu'on confisque sa fortune, qu'on brûle les gestes de tous les chrétiens qu'on trouvera chez lui, et qu'on l'enferme à la prison de la porte Vercellina. Or, pendant la nuit, voici que Quintius apparaît à son fils : « Va à Rome, lui dit-il ; tu y seras sauf ; Dioclétien nous ignore encore, il mourra cette année, et la paix sera rendue à l'Eglise. » Et les portes s'ouvrent, Innocentius part, arrive dans sa maison de Floriaca, prend avec lui ses trois esclaves* (pueros), *confie sa sœur à ses tuteurs et se rend à Rome où l'évêque Melchiade lui fait un honorable accueil. Et Dioclétien et Maximien moururent cette année même.*

Maliodore, créé évêque par l'archevêque de Milan saint Materne, demeura dans cette dignité jusqu'à la conversion de Constantin : celui-ci frappé de la lèpre pour avoir persécuté les chrétiens, avait fini, en effet, par se faire baptiser et tout restituer aux chrétiens par un édit [auctoritate imperiali]. *A la mort de Maliodore, Silvestre, le successeur de Melchiade, en référa à Constantin ; il avait ordonné diacre Innocentius, dont il dit à l'empereur toute l'histoire. Innocentius devient évêque, on lui restitue tous ses biens, il doit contraindre à la conversion Gentils et Juifs : il exilera ceux qui refuseront, et confisquera leurs biens au profit de son église. Innocentius retourne donc à Tortone, réorganise le culte, et commence son épiscopat le VIII des kalendes d'octobre. Les Juifs de la porte Ticinaise refusent le baptême : on les exile dans les provinces et leur synagogue est détruite ; on construit deux églises et un baptistère ; une des églises s'élève au lieu où habitait Marcianus ; on renverse le temple de Jupiter et de Mars ; on élève la basilique de saint Etienne martyr et l'église des saints Apôtres. Au haut du premier camp* [in vertice castri prioris], *on construit la basilique des saints Sixte et Laurent, un monastère, des puits, une citerne, un égout, un aqueduc. Innocentius opère de nombreux miracles au nom de Jésus-Christ, guérit les aveugles, renverse les autels, brûle les bois sacrés, établit des prêtres, fait tonsurer les clercs suivant l'usage de*

Silvestre ; et les habitants de Tortone combattent les Marcomans.

Innocentius trouva le corps de saint Marcianus, dont il lisait chaque jour les actes, les combats : c'était la dix-septième année de son épiscopat. Le prêtre Jacques avait eu un songe, et, sur ses indications, les diacres Celse et Gaudentius avaient cherché sous un sureau. On lisait sur le tombeau : ici repose le corps de saint Marcien évêque ; *on voyait à côté une éponge, et un vase de verre rempli de sang. Le jour de l'invention est le XIII des kalendes de décembre. Une basilique fut érigée en son honneur. — A la faveur de la paix des églises, l'évêque alla à Rome pour prière et pour affaires : il avait des interêts* [pecunias] *à Rome et en différentes cités, à Lucques par exemple, et en pays lucquois* (?)*: — l'église de Tortone était très riche, — et son père, noble romain, avait épousé une lucquoise* (?). *C'est à Ravenne et en Pentapole qu'étaient les biens des Quintii. En allant à Rome, en Etrurie et en Pentapole, il ressuscita une veuve, Perpetua, qui demandait à Dieu de ne pas mourir avant de l'avoir vu, et qui était décédée pourtant avant son arrivée. Ce sont les témoins du fait qui le racontent.*

Il opéra bien d'autres miracles. Nous avons pris soin d'en écrire quelques-uns, que nous avons lus dans le livre du diacre Celse : les ennemis [gentes] *l'ont détruit ; Dieu, pour nos péchés, les a lancés sur nous. Une sénatrice, fille de Prospère, et femme de Sabinus le scribe, vivait dans la chasteté et la piété ; elle ornait les églises. Comme on l'aperçevait souvent, la nuit, avec l'évêque, des clercs y virent la preuve que leur évêque était dompté par la concupiscence de la chair : on causait. Un dimanche, Innocentius fit signe à la servante du Seigneur pour qu'elle apportât des charbons ardents ; et, pendant une heure, il y tint ses pieds appliqués, sans même que son vêtement brûlât. Quant aux clercs calomniateurs, ils furent emportés par la lèpre. Innocentius mourut le XV des kalendes de mai et fut enseveli diligemment par les chrétiens.*

Ce texte présente des traits fort rares, qui paraissent dénoncer une époque tardive : 1. En vertu d'un privilège de Valérien [*auctoritatem a Valeriano*] qui est propre à leur famille [*generi illius*], les Quintii ont le droit de pratiquer le christianisme ; 2. A la mort de Maliodore, le nouvel évêque

de Tortone, Innocentius, semble créé par l'empereur, après avoir été désigné par l'archevêque de Milan ; 3. L'évêque de Tortone est représenté comme ayant l'administration et la direction de tous les intérêts urbains ; 4. Le fils de Quintius reçoit un nouveau nom à son baptême, Innocentius. On songe à l'époque des Ottons.

Le culte de Marcianus et d'Innocentius est attesté à Tortone, à ce moment même, par un diplôme de l'évêque de Tortone Giseprandus, daté de 946. Giseprandus rapporte que l'abbaye de Vendersi, à demi-ruinée, a été donnée par le roi Hugo aux saints Marcianus, Innocentius et Laurentius :

Abbaciam de Vender (si) in honore s. Petri principis apostolorum constructam, ubi corpus s. Fortunati quiescit, quam Hugo serenissimus rex... iam quasi profanatam et velut omnino annullatam sancto Marciano sanctoque Innocentio atque Laurencio sancte dertonensis ecclesie auctoribus... tradiderat[1].

Notre texte remonte peut-être à ce moment. Il cite Laurent, aussi bien que Innocentius et Marcianus. Mais, d'après notre texte, Laurent n'est pas aussi intimement associé aux deux autres saints que d'après le diplôme ; le Laurent du diplôme semble un saint indigène ou naturalisé, le Laurent de la légende est certainement le martyr romain, diacre de saint Sixte. Il est peu vraisemblable que les deux textes soient très exactement contemporains.

On doit ajouter que la légende est postérieure au diplôme : un Laurent inconnu vénéré à Tortone aura été facilement confondu avec son fameux homonyme ; d'autant que, les gestes de Faustin-Jovite l'attestent, — et aussi les gestes d'Innocentius, nous l'allons voir —, on connaissait très bien à Tortone les légendes romaines. On s'expliquerait difficilement, au contraire, que le compagnon de saint Sixte, d'abord connu et vénéré comme tel, se fût peu à peu séparé de son compagnon traditionnel, —à supposer que ce Laurent de Rome ait jamais

[1] M. H. P., *Chart.* I, 158, cité par Savio ; *Gli antichi vsscovi d'Italia*, I, (1899) p. 386.

Savio note qu'un diplôme de Giseprandus du 6 juin 945 ignore Marcianus et ne cite, comme patrons de Tortone, que Laurent et Innocentius : *ad sustentationem et utilitatem canonicorum in ecclesia s. Laurentii simulque Innocentii Deo famulantium* [Bottazzi : *Monumenti inediti*, p. 1. — Cf. Savio : *Gli antichi vescovi d'Italia*, I, 379 n. 1]. — A la fin du xe siècle, Lambert semble avoir possédé quelques terres près Tortone : cf. ses diplômes IV et VII [Schiaparelli : *I Diplomi di Guido e di Lamberto* Roma, 1906, 79-89].

pu être appelé, au même titre que Marcianus et Innocentius, *auctor dertonensis ecclesie*. — La légende d'Innocentius reflète une situation de culte qui est chronologiquement postérieure à celle qu'atteste le diplôme : on peut la dater approximativement de la fin du xe ou du début du xie [1].

On peut se demander si ce texte récent ne repose pas sur un texte antérieur.

Notre texte signale deux fêtes, l'anniversaire de la mort [XV kalendes de mai] et l'anniversaire de l'ordination épiscopale [VIII des kalendes d'octobre] : ce détail nous fait songer au ive et au ve siècle, il dérive peut-être des gestes du vie ou du vie siècle ; il n'a sans doute pas été inventé par le rédacteur du xe siècle.

Notre texte emprunte plusieurs traits aux gestes du ve vie et du vie siècle. Les noms de Celse, de Perpétue et des Marcomans, le livre du diacre Celse qu'on allègue, l'invention miraculeuse du corps de Marcianus, tous ces traits paraissent empruntés au cycle *Gervais-Protais* et *Nazaire-Celse*. — De *Sophia* vient peut-être le titre de fille de Rome qui est donné à Tortone, ainsi que le voyage de l'évêque à Rome. — L'annonce de la fin de la persécution a été empruntée à *Sébastien* ou à *Marcel* ; — et l'histoire de Constantin atteint de la lèpre a été puisée aux gestes de Silvestre.

Innocentius est dit fils de Quintius et successeur de Maliodore. Or, je trouve que deux évêques de Tortone se sont appelés Quintus [en 451] et Maliodore [vers 649] [2]. J'imagine que les personnages de la légende ont été inspirés par ces per-

[1] Le R. P. Savio [*Analecta Bol.*, xv, 377] pense qu'*Innocentius* emprunte à l'*histoire datiana* la date du sacre de Maliodore de Tortone par Materne de Milan [avant 312], et donc qu'*Innocentius* ne peut être antérieur à la fin du xie siècle. — Je suis moins affirmatif et moins précis que lui : il ne faut pas presser les indications chronologiques des légendes, d'autant qu'ici Mirocles n'est pas nommé ; est-il impossible que l'*historia datiana* dépende d'un texte antérieur qu'aurait aussi utilisé le rédacteur d'*Innocentius* ? — Le R. P. Savio pense que le Marcianus de Tortone est identique à l'évêque de Ravenne Marcianus qui aurait été transporté à Tortone et confondu avec Marcianus de Dorostorum. Le texte d'Agnellus, si vague soit-il, est contraire à toutes ces hypothèses et la valeur de la vie de Probus de Ravenne est sujette à caution. Pourquoi ne pas admettre, à Tortone, un pieux personnage dénommé Marcianus ?

[2] Quintus signe au concile de Milan de 451, Maliodore au concile du Latran de 649 [Troya : *Codice dipl. longob.*, ii, 477]. Cf. Savio : *op. cit.*, i, 381. — A propos des domaines de l'église de Tortone en Ligurie, se rappeler que la Ligurie a été conquise par Rothari au milieu du vie siècle.

sonnages historiques ; ce qui nous invite à dater de la fin du VIIe siècle l'introduction de ces détails ou l'origine même du mouvement légendaire.

Voici précisément qu'au milieu du VIIe siècle, si l'on accepte la conclusion de notre enquête touchant Faustin et Jovite, apparaît le texte cyclique qui célèbre ces saints et qui, précisément, conte avec détail la mort de Marcianus. Les gestes d'Innocentius rappellent et attestent la gloire de Marcianus [1] : est-ce que ce n'est pas l'indice qu'ils connaissent la légende cyclique des saints de Brescia [2] ? Et, puisqu'ils célèbrent Innocentius *qu'ignore Faustin-Jovite*, est-ce qu'on n'est pas fondé à voir en eux comme un complément de la légende tortonnaise qui apparaît dans *Faustin-Jovite* ? La légende d'Innocentius a peut-être été suscitée par la légende de Marcianus ; elle est sans doute apparue d'abord dans la seconde moitié du VIIe siècle ; de ce texte perdu viendraient tous les détails empruntés aux gestes romains qu'on lit dans notre version du Xe et qui font songer aux traits analogues qu'on a notés dans *Faustin-Jovite* [3].

[1] § 5. « Fecerunt baptisterium, et aliam ecclesiam secus baptisterium, quo in loco resederat Marcianus ; § 6, cum uero legeret quottidie acta et certamina s. Marciani..., corpus inuenit...

[2] Ici et là apparaît le même temple de Jupiter.

[3] Noter les points de contact de *Domninus* et d'*Innocentius* : ici et là, on cherche et l'on trouve des corps saints ; on reproduit le texte d'une inscription ; on conte des miracles, on s'intéresse à Rome, aux basiliques locales, etc.

CHAPITRE IX

TRADITIONS DE TUSCIE
(*VIA AURELIA*)
LES SAINTS TORPES, PAULIN, AMSANUS, SECUNDIANUS, MARCIANUS

La Via Aurelia, commencée peut-être par le censeur C. Aurelius Cotta (242 av. J.-C.), partait du Janicule, gagnait la mer et longeait la côte tyrrhénienne par Cività-Vecchia et Pise. Elle fut, deux siècles plus tard, prolongée jusqu'à Gènes. Plus tard enfin, Marc-Aurèle donna à cette grande voie un nouvel accès à Rome, du côté du Vatican. Suivons-la en revenant de Gènes à Rome. A Pise, à Lucques, à Sienne, à Cività-Vecchia et à Bracciano, nous trouverons des légendes parentes des légendes romaines.

I

En ce temps-là, comme Néron était le maître de toutes les provinces (?) et avait restauré en l'honneur de son nom la

[1] B. H. L., 8037 [17 mai, 7].

ville de Pise, en Tuscie, et embelli les ornements du prétoire et le palais de Tessellæ (??), *l'idée lui vint, à lui et aux siens, de construire un temple où les dieux seraient adorés chaque jour. Ils trouvèrent le temple qui est à l'entrée de la porte Latine, à la tête du pont de l'Ausaris, et l'ornèrent de tables de marbre rayées, et y dressèrent une statue de Diane, d'or pur et de perles, pour qu'on l'adorât chaque jour : la statue était d'une grandeur étonnante, les traits, les yeux semblaient vivants ; et, sur l'ordre de Néron, on la fixa sur le devant* (? in vultu templi), *en grande pompe. Un banquet joyeux célébra la dédicace du temple, et chaque jour les prêtres ne cessaient d'y célébrer les offices. Mais l'empereur ne s'en tint pas là : il imagina de fabriquer un ciel et nul n'osa le contredire. On fit donc au ciel d'airain, dressé* (?) *sur 90 colonnes de marbre à une hauteur de cent pieds et percé d'une* (multitude) *de petits trous. Ses* (ministri) *serviteurs firent tomber par là de l'eau sur la terre : il semblait que ce fut de la pluie ; et Narzius, gardien du lieu* (? loci servator), *s'écria* : « *Que tout le monde confesse la grandeur infinie du nom de Diane : c'est en son honneur que Néron fait ces prodiges.* » *Il y avait aussi une machine qui imitait le soleil : Néron faisait allumer des lampes le matin et les faisait éteindre le soir ; le soir, à la onzième heure, il accrochait aussi dans la machine qui reproduisait la lune, un grand miroir très clair, orné de pierres précieuses. Mais, une fois, le miroir tomba, et nul n'en trouva les morceaux. De même, comme il faisait passer un quadrige sur le ciel, afin d'imiter le tonnerre, Dieu envoya un grand vent, le quadrige fut jeté au fleuve, le cocher fut décapité et disparut. — Or, un jour, que l'empereur siégeait à son tribunal et proclamait la grandeur de Diane, mère des dieux, Torpes l'arrêta : il faisait partie de son* officium, *mais l'Esprit-Saint le remplissait.* « *Il n'y a qu'un Dieu, dit-il ; j'appartiens à la même famille que tes fidèles* (fideles tui) *martyrisés à Rome : je les ai vus couronnés par la main des anges et recevoir la vie éternelle.* » — « *Quel est l'ordre de ta conscience qui te fait protester ainsi?* » — « *Une conscience honnête retire du mal, appelle à la vie ; et puis, l'Esprit-Saint souffle où il veut. Tout ce que tu fais voir n'est qu'une fiction ; ton tonnerre est dans le fleuve ; j'adore le Dieu vivant qui, seul, a fait les grands luminaires du ciel* ». *Mais lorsqu'il sort du palais, menacé par Néron, Torpes réfléchit qu'il n'a pas*

le baptême du salut; comme il sait qu'il y a, dans la montagne, un prêtre Antoine, lequel s'y cache, il sort de la ville, au milieu de la nuit, par la porte de Lucques (? porta lucana) *et, par le côté de l'amphithéâtre, il va, il monte peu à peu, en criant : « Antoine, père saint, où es-tu? » — « Qui es-tu, » répond Antoine de son oratoire. — « Je suis Torpes, ton esclave. » — « Malheur à moi, car tu es de l'*officium. *» — « N'aie pas peur; laisse-moi embrasser tes mains, prie pour moi; je veux adorer le Christ, mais je ne suis pas baptisé : baptise-moi. » — « Au nom de mon Seigneur Jésus-Christ, je te baptise », répond Antoine; et ils descendent au pied de la montagne, à l'endroit où ils trouvent de l'eau vive, du côté de la* storia leonum (??)*; Antoine bénit l'eau, arrose l'officier du baptême du salut et, après avoir fait le signe du Christ, il lui dit adieu, l'embrasse en pleurant, disant : « Que l'ange du Seigneur t'accompagne! » — Torpes revient cette même nuit. Tout d'un coup, il entend qu'on lui parle, il se retourne et voit un ange resplendissant de lumière. « N'aie pas peur, dit l'ange : Dieu t'a couronné cette nuit par sa main; n'aie pas peur des menaces de tes ennemis : je suis avec toi. Dans toute la ville, il n'a pas été trouvé un autre homme que toi qui, pour le Christ, consentît à recevoir un soufflet. Sois fort dans la vérité! Je sais que tu seras avec nous, dans le paradis, avec la multitude des anges; quant à ton corps, je le transporterai dans une autre province. » — Et Torpes se relève; il remercie le Seigneur qui lui a donné son ange et qui l'a choisi, lui seul, Torpes, pour lui donner la foi* (me solum elegisti in hac civitate confidere in te).

Rentré par la porte de pierre, il va au forum où siège Néron. L'empereur le confie à l'un de ses conseillers et parents : le saint leur a annoncé qu'ils mourront avec Diane, la mère des dieux; puis Néron a hâte d'aller à Rome où les saints subissent d'atroces tourments. Et Torpes est mis en prison; et Satellicus ordonne que les bêtes restent trois jours sans nourriture. Le troisième jour, Torpes comparaît. « Sacrifie, lui dit Satellicus; et tu conserveras tes honneurs (? antecedet te honor tuus)*. » Torpes refuse; il ne veut pas renier l'ange qu'il a vu. On le frappe; on l'attache à la colonne Habietina, son sang coule comme l'eau d'une fontaine. Mais le saint lève les yeux au ciel, il prie Dieu de le venger; et la colonne tombe, tue cinquante impies, dont Satellicus. Les* ministri *furieux*

mettent Torpes sur la roue, et Silvinus, fils de Satellicus, grince les dents de rage. Il est vrai que le peuple mécontent s'agite : l'on se hâte de conduire le martyr à l'amphithéâtre. Un signe de croix tue net le premier lion qu'on lâche sur lui ; le léopard qui vient après, courbe la tête et baise les pieds du saint. Ce que voyant, le conseiller de l'empereur Evellius se convertit et s'enfuit à Rome, où il est décapité le cinq des kalendes de mai. Lorsqu'il est conduit sous le ciel d'airain, Torpes, levant les yeux au ciel, prie Dieu de tout fracasser par son ange ; aussitôt un orage éclate, le tonnerre retentit, le ciel s'écroule ainsi que vingt-quatre colonnes, tuant une multitude de païens, et jetant le doute au cœur de beaucoup d'idolâtres. Silvinus ordonne qu'on en finisse, qu'on le décapite. Torpes est conduit à la porte de Rome, il passe devant la maison de son ami Andronicus, qu'il prie d'ensevelir son corps et qu'il exhorte à croire en Dieu. Mais les ministri *empêchent Andronicus de venir : il fallait que s'accomplît la parole de l'ange,* je transporterai ton corps dans une autre province. *Le cortège franchit la porte Circensis ; il monte dans une petite barque où les soldats tiennent le martyr de peur qu'il ne se jette dans le fleuve ; Silvinus avait donné ordre qu'on le décapitât en pleine mer afin qu'il ne pût ressusciter : car le Dieu des chrétiens faisait beaucoup de miracles. Puis un homme était accouru qui avait dit aux gardiens : « Décapitez-le sur terre, au bord de la mer ». En effet, lorsqu'ils furent arrivés* (in gradum Arnensem (??) *à l'embouchure de l'Arno, ils franchirent la rive du fleuve ; Torpes dit : « Reçois mon esprit », et, ayant levé les yeux au ciel, il fut décapité.*

Les ministri *mirent le corps, avec un chien et un coq, dans une petite barque hors d'usage qu'ils trouvèrent là et, lorsqu'ils l'eurent perdue de vue, ils s'en allèrent. Mais l'ange survint, qui la conduisit au port de Sinus* (*en Espagne*) *: le chien était là pour veiller* (*sur les reliques*), *le coq pour les indiquer* (*aux chrétiens*). *La sénatrice Celerina, que l'ange réveille, et à qui il promet le succès de toutes les prières qu'elle adressera à Dieu, réunit, en effet, une multitude de prêtres et un peuple innombrable : jeûnant, en grande pompe, ils vont au bord de la mer et ne trouvent rien. Celerina lève les yeux au ciel, et prie. Alors le coq chante ; au flanc d'un rocher on trouve la barque, le corps, le coq et le chien ; on enveloppe le corps dans des linges et on le porte à Sinus où il est enseveli.*

A ce moment le coq et le chien disparaissent. Or, Celerina régnait sur la moitié de l'Espagne ; elle éleva au saint une église magnifique, avec de superbes grilles (cancelli), *où beaucoup de malades et de possédés furent guéris ; et elle laissa à l'église beaucoup d'argent. — Quinze ans après, on apprit que Néron était mort : ce qui remplit de joie toutes les provinces, car toutes croyaient en Jésus-Christ. C'est alors qu'arriva à Sinus un membre de son* officium, *Artemius ; il demanda le nom du saint qui y était vénéré aux habitants de l'endroit (*commanentes loci illius) *et conta qu'il avait pris part à son supplice. Sur la demande qu'on lui adressa, il dicta les gestes de Torpes, et dit comment il avait souffert. Le jour de sa fête est le trois des kalendes de mai.* (*Tous ceux qui l'invoquent en mer sont sauvés.*)

Torpes est peu connu : si Adon [1], si Flodoard [2] résument ses gestes, on cherche vainement son nom dans le férial hiéronymien, aussi bien que dans le calendrier populaire. Aucun texte ne peut éclairer notre enquête.

Torpes est un martyr, ou du moins un saint vénéré à Pise : nos gestes l'attestent par eux-mêmes. Pise était un centre maritime important [3] : de là le trait qui les termine, au moins dans certains manuscrits.

Il me semble très probable qu'ils sont nés, comme les gestes d'Hedestus, autour des ruines d'une villa impériale. Tous les épisodes qui les composent ne l'indiquent-ils pas ? C'est Torpes qui, pour punir l'impiété de Néron et glorifier le Seigneur, avait jeté à terre ces ruines mystérieuses qu'on voyait dans la campagne.

Il est, du moins, certain que les gestes sont apparentés aux gestes d'Alexandre de Baccano, lesquels, on s'en souvient, sont parents d'*Hedestus*, où Néron apparaît aussi bien que dans *Torpes*. Voici les points de contact des légendes : 1. Nécessité du baptême de l'eau pour être sauvé ; 2. Le baptême est conféré au nom du Christ ; 3. L'auteur connaît les gestes des Apôtres [ici, physionomie de magicien de Néron] ; 4. Souci d'authentifier l'histoire, en la rattachant, ici et là, à un

[1] *P. L.*, 123, 267-268.
[2] *P. L.*, 135, 661.
[3] Auguste établit une colonie à Pise [Pline, III, 5, 50]. On ne sait rien sur Pise au temps de Néron [C. I. L., XI, 1, p. 273].

personnage acteur du drame ; 5. Insistance sur l'action souveraine de la grâce ; 6. Conversion d'un notable païen (Herculanus, Evellius) ; 7. Tremblement de terre ; 8. Echo des controverses touchant la fuite (Antoine se cache dans la montagne) ; 9. Le peuple est favorable aux martyrs.

Ces rapports s'expliquent-ils par une action littéraire s'exerçant à une époque postérieure à la rédaction d'*Alexandre* ; ou bien les textes sont-ils à peu près contemporains ? Ici encore, on peut pencher pour la seconde hypothèse : elle paraît rendre compte sans difficulté de deux traits communs à *Torpes* et à deux gestes, eux-mêmes parents d'*Alexandre* : comme dans *Donat*, un ermite est mêlé à l'histoire de Torpes [ici, Antoine ; là, Hilarin] ; comme dans *Erasme*, le saint prie Dieu de le venger [1] et d'exaucer ceux qui le prieront en son nom. — Je croirais volontiers, néanmoins, que *Torpes* remonte à la seconde moitié du VIe siècle : l'absorption de tous les dieux païens par Diane, mère des dieux, l'emploi des termes *fideles* [§ 2], *honor* [§ 6], *commanentes loci* [§ 10], enfin l'idée qu'a le rédacteur de faire organiser par Néron un service religieux quotidien sur le modèle du culte chrétien, tout cela me paraît déceler une époque un peu plus récente que celle d'Alexandre de Baccano. Pise accueillit sans déplaisir, semble-t-il, la restauration impériale [2] ; elle paraît avoir été assez prospère à la fin du VIe et au début du VIIe siècle [3]. C'est peut-être de ce moment que date notre version des gestes.

Je crois qu'il y a rapport entre la translation du martyr en Espagne où l'enterre cette reine inconnue qui s'appelle Celerina et l'imitation des gestes de saint Vincent que trahit la légende [4]. L'auteur connaissait l'histoire de saint Vincent : de là l'intérêt qu'il témoigne à l'Espagne.

[1] Dans les gestes pseudo-ambrosiens de Gervais et Protais, le martyr rappelle l'exemple de Jésus qui priait pour ses bourreaux.

[2] Pise ouvre ses portes à Narses, sans faire résistance [Hartmann, I, 339].

[3] Sur l'importance que S. Grégoire attache à son appui, cf. *Ep.* XIII, 33 [*P. L.*, 77, 1284]. — Papebroch pense que les gestes de Torpes faisaient partie de la collection martyrologique de Ceraunius de Paris. C'est fort possible ; mais la raison qu'il apporte ne me paraît pas suffisante [17 mai, 5, § 1]. Pour lui aussi, du reste, le texte date du VIe ou du VIIe siècle. — Nous ne savons pas au juste de quand date l'appellation de S. Tropez en Provence : elle dérive sans doute d'un établissement pisan en ces parages à une époque postérieure.

[4] N'est-ce pas de *Vincent* que vient l'idée d'avoir donné pour compagnons au martyr, un coq et un chien, bêtes que l'on mettait dans le sac des

Et d'où vient l'idée de la translation miraculeuse? Peut-être de *Vitus*, peut-être d'*Eleuthère* ou de *Restituta*. Notre auteur devait connaître les légendes d'origine grecque : il utilise *Erasme* ; et les promesses de l'ange à Celerina rappellent des traits de ce genre qu'on trouve dans les textes grecs. Ce qui confirme la date que nous avons proposée pour *Torpes*.

II

Le Seigneur miséricordieux a daigné descendre du haut des cieux dans le sein de la Vierge pour éclairer le monde ; il revient des enfers et monte au ciel dans notre chair. Pourtant, beaucoup de rois et de princes de la terre nient que Jésus-Christ Fils de Dieu soit le vrai Dieu et Sauveur du monde ; ils nient... la Trinité suprême et inséparable (individua). *Parmi leur troupe impie, Néron s'élance, comme du carquois de Satan, pour torturer les adorateurs de Dieu. Il fait construire en Tuscie, dans la cité de Pise, à l'entrée de la porte Latine, à la tête du pont de l'Auser, un très grand temple de Diane qu'il orne magnifiquement ; il fait faire une statue de Diane en or et en perles qu'on adorera tous les jours : les traits et les yeux semblent vivants ; elle est fixée au sommet du temple* (?) (in vultu). *Puis il ordonne qu'on construise un ciel d'airain supporté par 90 colonnes de marbre, hautes de 100 pieds : il en tombe une eau qui semble être la pluie. Des lampes et des miroirs et des quadriges imitent le soleil et la lune et le tonnerre... Mais ces machines se brisent. Cependant l'empereur veut faire reconnaître par tous la grandeur de Diane, mère des dieux, et il envoie un édit dans toutes les provinces pour que les chrétiens sacrifient à Diane, ou meurent dans les supplices.*

parricides ? — L'écroulement du temple fracassé par Dieu n'a-t-il pas été suggéré par l'histoire de Samson ? Cf. *Restituta*, *Amsanus* et *Tobit*. — Noter qu'*Erasme* rappelle parfois *Vincent* [les poids de fer dont on charge le martyr]. — *Torpes* rappelle encore *Sabinus*, *Grégoire*, etc... Sur le mot *commanere*, cf. Zeumer, p. 476 et Fustel de Coulanges : *Alleu et Domaine rural*, 418-453.

[1] B. H. L. 6555 [12 juillet, 268 ou 256].

En ce temps-là, dans cette même province, dans la cité de Lucques, il y avait un évêque Paulinus qui avait été ordonné par saint Pierre et qui amenait beaucoup (*de païens*) *à la connaissance de Dieu : assisté des prêtres Sévère et Antoine, il leur confère le baptême au nom du Seigneur, et consacre sept églises et ordonne des prêtres et des clercs. Les appariteurs de Néron, qu'on a prévenus, le trouvent en compagnie de Sévère et du diacre Luc et du soldat Théobald : ils chantent des psaumes dans l'oratoire* (? cella) *qui est dédié à la sainte et inséparable Trinité, à la Croix sainte et vivifiante, à Marie immaculée mère de Dieu, et à Etienne protomartyr. Paulin remercie le Christ et réconforte ses frères : « Déjà nous tenons la vie éternelle ; n'ayons pas peur. » — « Vous adorez un crucifié, leur dit Néron, quand on les introduit en sa présence ; vous détruisez le culte des dieux qui chaque jour font progresser l'état. » — « C'est sagesse de renoncer aux idoles et d'adorer le vrai Dieu, qui s'est incarné. » — « Sacrifie à la grande Diane. » — « Je me sacrifie, en effet, moi-même, victime immaculée, au Seigneur mon Dieu Jésus-Christ que je sers en esprit. » On les frappe ; leur sang coule à terre ; et ils ne cessent de bénir Dieu tout-puissant, Père du Seigneur Jésus-Christ, qui leur a donné part, avec les saints martyrs, à la résurrection, à la vie éternelle, et à l'incorruptibilité de l'âme et du corps. Enfermés sans nourriture au fond de la prison, ils chantent* : propter hoc dilatatum est cor meum, *et, trois jours après, bien que l'empereur jure sur le salut des dieux de les livrer aux bêtes, ils refusent de se sauver en sacrifiant. Ils font le signe de la croix* (*dans l'amphithéâtre*), *lèvent les yeux au ciel et prient Dieu de ne pas livrer leurs âmes* (animas) *aux bêtes ; et celles-ci, subitement adoucies, leur lèchent les pieds et les mains. « Que sont ces maléfices* (maleficia), *dit Néron. — « Ce sont des bienfaits* (beneficia) *de Dieu : crois en lui, fais pénitence pour le sang des saints que tu as répandu et tu obtiendras la vie éternelle. »*

Le comte Anolinus, à qui l'empereur les a envoyés, les emprisonne. Paulinus prie Dieu de conserver et d'accroître la foi du peuple de Lucques (populus lucanus) *et des églises qu'il a fondées, par Jésus-Christ, Sauveur du monde, qui est coéternel au Père et au Fils, et vit, et règne dans les siècles des siècles. « Ta prière est exaucée, lui dit un ange. Demain tu mourras martyr ; ton corps sera enseveli à Lucbues, dans*

l'église de la sainte Trinité que tes mains ont consacrée. Tu seras le patron de la cité ; grâce à toi les ennemis ne pourront jamais la détruire. Remercie Dieu. » — Le lendemain, en effet, Anolinus le fait comparaître ; il refuse de sacrifier à ces démons que sont les dieux ; et après qu'on a triplé ses tourments et qu'il a prié Dieu de recevoir son esprit, il rend l'esprit, ainsi que Sévère ; quant à Théobald et aux autres, ils sont décapités ; et Anolinus, bientôt après envoyé à Milan, y fait périr Nazaire et Celse, Gervais et Protais. Le lieu où sont morts Théobald, Luc et les autres n'est pas très éloigné de l'endroit qu'on appelle latus historiæ leonum ; *le glorieux confesseur du Christ, Antoine, l'apprend, et malgré la défense d'Anolinus, il les ensevelit la nuit avec l'aide de Valerius et de Victor, de Lucien et de beaucoup d'autres. Les corps de Paulin, Sévère et Théobald reposent dans des sarcophages noirs à Lucques, dans l'église de la Trinité, au midi, dans la partie de l'orient ; les autres corps sont (conservés) à l'endroit où ils ont été décapités. Ils ont été martyrisés au pied de la montagne de Pise, par le comte Anolinus, sous l'empereur Néron, le quatre des ides de juillet. La translation des saints a été opérée le jour des kalendes d'avril, tandis que règne Notre Seigneur Jésus-Christ.*

Le patron de Lucques, Paulinus, est plus mal connu encore que Torpes ; il n'est mentionné ni dans le férial hiéronymien, ni dans le calendrier populaire, ni dans Adon, ni dans Notker. C'est sans doute le saint local.

La légende est évidemment calquée sur *Torpes* ; à la fin, on a cousu quelques détails empruntés à *Gervais-Protais*[1]. Peut-être le rédacteur inconnu a-t-il pris certains traits à *Secundianus* (*nosmet ipsos offerimus*) et à *Susanne* (pénitence du sang des saints) et à *Pergentinus*, *Gratilianus* ou *Lucie* [beneficia maleficia]. Noter qu'*Eutychius* précise, comme *Paulinus*, l'emplacement des sarcophages, et que les deux textes sont parents de *Gratilianus* et de *Torpes* : tous ces gestes forment groupe[2].

A quelle époque écrivait l'auteur ? — Puisqu'il utilise *Torpes*, il ne peut guère être antérieur au début du VIIe siècle. Le nom de Theobald, l'église dont il cite le nom compliqué, ces deux faits nous invitent du reste à ne pas remonter plus haut.

J'attire particulièrement l'attention sur le nom de l'église :

[1] Cf. *supra*, p. 203, pareille observation à propos d'*Innocentius*.

[2] L'auteur semble encore connaître *Sébastien* [utilité politique de la piété], *Grégoire de Spolète* [animæ].

elle est dédiée *ad honorem sanctæ et individuæ Trinitatis, sanctæ et vivificæ Crucis, ad honorem intemeratæ virginis Mariæ genitricis Dei et Domini Nostri Jesu Christi et sancti Stephani protomartyris*. Nous connaissons un texte latin, modelé sur les gestes de Césaire, qui conte la translation à Rome d'Etienne protomartyr [1] : il date sans doute du VIIe siècle. Le culte de la sainte Croix a pris, à cette même époque, un notable accroissement : on connaît les campagnes entreprises par Heraclius afin de la recouvrer et la fête de l'Exaltation de la Croix établie à Rome par le pape Serge [687-701] [2].

La dernière phrase nous parle d'une translation opérée le jour des kalendes d'avril ; mais loin de nous apporter aucune lumière, elle pose un problème ; et je ne vois pas comment le résoudre. Peut-être avons-nous ici une trace de la réorganisation de l'église au temps de Rothari [3]. Peut-être le texte est-il apparenté à *Domninus* : ici et là, l'hagiographe nous parle de certaines translations mystérieuses ; il parle, ici et là, une langue théologique d'une précision affectée ; ici et là, le saint réconforte ses compagnons. *Paulinus* doit dater du VIIe siècle.

Il est, à tout le moins, très certain que le texte remonte à une époque troublée. Dieu promet à Paulinus : *te ibi existente patrono, ciuitas illa manibus hostilibus nullo tempore destruetur*. Le patronage de Paulinus était alors considéré comme très utile à la ville de Lucques : c'est donc qu'elle en avait besoin.

Saint Grégoire nous conte une courte histoire qui, de son temps, courait à Lucques. C'est la preuve que, à Lucques aussi, dès ce temps, les légendes locales étaient en formation. C'est une confirmation de notre hypothèse touchant la date du texte.

Frigdianus de Lucques [4]

Il y a deux ans, raconte saint Grégoire, Venantius, l'évêque de Luna, m'a raconté le miracle suivant qu'opéra Frigdianus, évêque de Lucques. Le fleuve Auseris déborde souvent ; aussi les habitants de la vallée tâchaient-ils de le dériver sur d'au-

[1] B. H. L., 7878,... [*Cat. Brux.*, I, 70]. — Cf. G. M. R., I, 388.

[2] L. P., I, 374. — Cf. G. M. R. I, 373, n. 4. On ne sait rien de Lucques depuis le siège qu'elle a soutenu contre Narses, en 553 [Agathias, I, 12-17]. Cf. Hartmann, I, 339 et C. I. L., XI, I, 296. — L'évêque de Lucques signe au concile de Rome de 649 [Hartmann, II, 1, 268].

[3] Il est peu vraisemblable qu'on ait attendu jusqu'au temps de la translation de 1261 [B. H. L., 6556] pour démarquer Torpes. — Il y avait à Lucques, au VIIe et au VIIIe siècle, une école épiscopale [Hartmann, II, 2, 27]. *Serait-ce le berceau de ces légendes et des légendes apparentées.*

[4] *Dialogi*, III, 9, [*P. L.*, 77, 233]. — Cf. Flodoard : XIII, 1 [*P. L.*, 135, 845].

tres pays, mais en vain, malgré leurs efforts. Alors l'homme de Dieu Frigdianus se fit faire un petit râteau, se mit en prière et commanda au fleuve de suivre son râteau, partout où il le promènerait. Le fleuve quitta son lit, s'en creusa un autre où le lui avait commandé Frigdianus et cessa d'endommager les récoltes. »

Ce saint évêque Frigdianus est absolument inconnu. Le récit de Grégoire le Grand a formé le fond d'une légende [1] qui célèbre ses vertus. Le saint est censé venir *ex Hibernia Scotiæ insula ;* est-ce un souvenir de Colomban et de ses disciples ? Lucques n'est pas fort éloigné de Bobbio. Un diplôme du 20 janvier 685 mentionne un monastère lucquois de saint Fricdianus [2] (*sic*) ; au temps de Charles et de Pépin, l'évêque de Lucques Jean a fait construire à Fricdianus un magnifique tombeau.

Le texte se rencontre dans des manuscrits du XIe siècle.— On n'y insiste pas davantage parce que la légende est de formation récente et qu'elle est étroitement liée à celle de Finianus, *episcopus Magbilensis* [3], dont l'étude est extérieure à notre objet.

III

On raconte dans les gestes divins que, s'il est bon de cacher les secrets du roi, il est glorieux de révéler à tous les merveilles du Dieu tout-puissant. C'est pourquoi, dans la mesure de nos faibles forces, confiant dans la miséricorde de Celui qui récompense les bons et rachète les péchés, je vais dire quelques-unes des merveilles que Dieu a opérées par le bienheureux Amsanus, martyr. Comme Dioclétien commandait pour la

[1] *Codex Ambrosianus*, B. 55, *inf.* (du XIe siècle) f° 228r [*Analecta*, XI, 262-263] : c'est le texte B. H. L., 3175 (*Summæ Trinitati..*,] Cf. trois autres textes dans Colganus : *Acta Sanctorum ueteris et maioris Scotiæ seu Hiberniæ*, I, 634, 638, 640 (Louvain, 1645, in-f°). [B. H. L., 3174, 3176, 3177].

[2] Bethmann : *Langob. Regest. Neues Archiv.*, III, 239-240.

[3] *Noua Legenda Angliæ* [Londres, 1516, in-4°]. f° 147. B. H. L. 2990.

[4] B. H. L., 515. *Cat. Brux.*, I, 129. D'après le *Codex Bruxellensis* 206. du XIIIe siècle ; f° 137.

septième fois dans Rome [imperante septies], *il y avait à Rome un noble, Tranquillinus, dont le fils Amsanus servait Dieu depuis son enfance. Il était né à Rome et élevé parmi les* scholares. *Un jour, comme il avait douze ans, il s'enfuit à l'église, cherchant un prêtre pour se faire baptiser. Le prêtre Protasius, prévenu en songe par un ange, se réveille, va au* secretarium *où jaillit, dans une odeur d'aromates, une fontaine d'eau pure ; il y célèbre les choses de Dieu* [ea quæ Dei sunt] *et baptise Amsanus : la chrétienne Maxima, qui était du territoire anacritain* [1], *devint sa mère du baptême* [mater de baptismo effecta est], *et, dès lors, ils n'ont qu'une âme.*

La treizième année de l'empire [XIII anno imperii...] *desdits empereurs, une cruelle persécution survint : dans toutes les cités, tous les bourgs* [vicus], *toutes les demeures, on élevait des statues à Jupiter, on mettait à la torture quiconque nommait le Christ. A ce moment, Amsanus vivait chrétiennement, en secret, depuis sept ans ; il avait dix-neuf ans. Il se mit donc à réfléchir sur Dieu, et dit : « J'irai, je dirai aux empereurs que je suis chrétien et que je désire mourir pour son nom* [pro illius nomine mori desidero]. » *Il va trouver Maxima, sa mère par le baptême ; comme elle partage son désir, ils vont tous deux se livrer. Mais ils guérissent un aveugle en route et sont dénoncés par un scélérat aux sérénissimes augustes. « Nous sommes nés de parents libres* [ingenuis], *comme l'atteste toute notre parenté de cette ville* [affinitas nostra in hac urbe]. » — « *Vous confessez le Crucifié, vous raillez nos dieux. Sacrifiez ou mourez.* » — « *Vos dieux ne sont propices ni à eux-mêmes ni à leurs fidèles. Jésus-Christ nous favorise, au contraire ; nous nous livrons aux supplices pour l'amour de lui. Nous l'invoquons pour qu'il nous appelle à (partager) sa gloire... Votre Jupiter* [Jovis] *n'est rien ; ce n'est pas lui qui a fait le monde ni l'homme, c'est le Dieu tout-puissant, Père de Notre Seigneur Jésus-Christ ; comme le prophète le dit, c'est le diable qui a trompé l'homme et l'a poussé à adorer des dieux en bois.* » — « *Vous n'êtes pas ici pour parler des prophètes, mais pour sacrifier.* » — « *Nous croyons en Jésus-Christ, l'ami de la chasteté et de la pudeur ; nous sommes prêts à souffrir le feu et les fers.* » *On les enferme ; mais ils prient le Seigneur :* Probasti, Domine, cor nostrum...; *une odeur suave emplit la prison, une voix leur*

[1] Faut-il lire *tanagritain* ? Cf. *Vitus B*, G. M. R. II, 169, 176.

dit : Gaudete in Domino semper..., quia... meruistis accipere quod nec oculus uidit nec auris audiuit... *Et les martyrs s'agenouillent et remercient Dieu et chantent avec David :* Exaudi, Deus, orationem meam... ; ne derelinquas nos usque in fine. *Pendant leur sommeil un ange leur apparaît qui leur dit : « Confiance, Notre Seigneur Jésus vous appelle à la vie éternelle. »*

Comme ils comparaissent le lendemain, et persistent dans leur foi, on les sépare. Maxima, restée seule, refuse de se laisser fléchir et rappelle David, qui dit : Simulacra gentium argentum et aurum ; *elle rend l'esprit tandis qu'on la roue de coups de bâton. Amsanus s'enfuit de sa prison, arrive à la ville* [urbem] *qui est appelée Balneum Regense. Là, le Seigneur lui apparaît et lui dit : « Tu as rejeté les démons ; je ferai de toi une colonne de mon temple, une porte de la vie éternelle. » Deux mois après, il arrive à Sienne* [in oppidum Senense] *et y opère beaucoup de merveilles. Le proconsul Lisias y érige les idoles d'Hercule, Jupiter et Saturne et lui commande d'y sacrifier, ainsi que le lui ont ordonné les empereurs. « Pourquoi ne sacrifies-tu pas ? » — « Bon pour toi d'adorer des dieux qui ne peuvent rien pour eux ni toi. J'adore Jésus-Christ. Et qui donc tes statues représentent-elles ? Méritent-ils le respect, ceux-là ? » — On le jette dans une (chaudière) de poix et de résine bouillantes ; puis, comme il ne souffre pas, il est décapité près du fleuve Arbiam, le jour des kalendes de décembre, et on l'ensevelit là même. Ses bienfaits s'y multiplient jusqu'à ce jour, à la louange et à la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ, à qui honneur et pouvoir dans les siècles des siècles. Amen.*

Amsanus est inconnu du férial hiéronymien, du calendrier populaire et d'Adon.

Le cadre topographique de la légende est facile à reconnaître : Rome, Bagnorea [*Balnus regis*], Sienne [*Colonia Julia Senensis* [1]].

Certains détails de la légende attestent qu'elle est parente de différents textes du VIIe et du VIe siècle. Amsanus est un enfant de l'âge de Vitus et Maxima rappelle Modestus : il a le courage d'Agapet. Ici comme dans *Secundianus*, le martyr « désire mourir pour le nom » du Christ ; il reproche aux

[1] C. I. L., XI, I, p. 332.

païens les turpitudes de leurs dieux ; il refuse d'adorer Saturne ; à l'annonce de la persécution il reconnait que « le temps est venu ».

Ici comme dans *Cassien de Todi* (et dans *Valentin*) apparait le terme *scholares* et l'influence des gestes de saint Sébastien : c'est de *Sébastien* que viennent, j'imagine, la marraine [*mater de baptismo*] et le nom de Tranquillinus ; comme l'auteur de *Cassien*, le rédacteur d'*Amsanus* s'excuse de la médiocrité de ses moyens.

Ici comme dans *Euplus* et dans *Alexandre de Baccano*, le martyr est sommé d'adorer une trinité païenne ; et les deux légendes mettent en scène un personnage appelé Protasius, et toutes deux s'intéressent à la question de la fuite.

Ce dernier trait nous rappelle *Domninus* et *Pergentinus ;* et, dans *Domninus* comme ici, les événements sont datés *anno imperii* [*imperatorum*] ; et un ange vient réconforter le martyr, ici comme dans *Pergentinus*.

La guérison de l'aveugle, le jeune âge du saint et l'opposition de ses parents, que laisse deviner le rédacteur, nous font ressouvenir de Gratilianus. — On pourrait citer encore quelques nouveaux points de contact entre nos gestes et d'autres [1] ; ils confirmeraient tous le fait que l'on voit déjà très clairement et l'hypothèse qui en dérive ; je veux dire la parenté d'*Amsanus* avec les légendes du VIIe siècle, et l'attribution de ce texte à cette date.

Voici qui peut préciser cette conclusion. On a conservé une seconde version de la légende [2], qui ne s'écarte que très peu de la première : la plus notable différence qui les sépare l'une de l'autre, c'est que la première [A] écrit *oppidum senense*, la seconde [B] *civitas senensis*. J'imagine que le rédacteur du texte A distinguait une *civitas* d'un oppidum, et que le rédacteur du texte B avait perdu le sens de cette distinction : A serait donc antérieur à B [3].

On voit, d'autre part, que l'évêché de Sienne a été restauré au temps de Rothari, peu après 649 ; l'évêché avait sans doute disparu à la fin du VIe siècle. La légende siennoise da-

[1] *Sabinus, Terentianus* [*septies*].

[2] B. H. L., 516. [Baluze. *Miscellanea* : éd. Mansi, VI, 63-65] Ce texte écrit : 1. *Imperante Diocletiano octies, Maximiano septies ;* 2. *Maxima de territorio olymphynato*; 3. 18 ans au lieu de 19 ; 4. Il insiste sur l'opposition qu'Amsanus rencontre chez ses parents [Cf. *Vitus, Gratilianus, Nazaire... Barbe*].

[3] Hartmann, II, 1.268-269. — Troya : *Codex d.* 400, 405, 406, 407, 408.

terait donc du temps de Rothari et de la réorganisation de l'église locale, c'est-à-dire du milieu du VIIe siècle ; il n'est pas impossible qu'on ait encore su distinguer à ce moment entre *civitas* et *oppidum*.

Je remarque qu'elle utilise un passage bien connu du livre de Tobit [1] et qu'elle reflète l'usage du temps lorsqu'elle nous montre le martyr faisant appel à ses parents pour prouver sa liberté [2].

IV

Le cinq des ides d'août, à Coloniacum qui est appelé Colonia, au temps de Dèce César et sous Valérien préfet, une grande persécution s'éleva contre les chrétiens. Il y avait alors un certain Secundianus, togatus, *qui dirigeait le palais* (? qui præsidebat palatio) : *c'était un homme très éloquent et versé dans les sciences du siècle* (in arte mundana), *rhétorique, musique, philosophie, arithmétique, astronomie ; il avait la faveur de tous les grands* (illustres) *et animait Valérien contre les saints martyrs. « Pourquoi donc, se demandait-il en son cœur, les chrétiens désirent-ils à ce point mourir pour le nom du Christ ? » Le sage Marcellianus, avec qui il discutait souvent philosophie et grammaire, avec qui il méditait parfois les vers de Virgile :*

Iam noua progenies cœlo dimittitur alto,
Iam uenit et uirgo, redeunt saturnia regna...

lui fit une fois cette réponse : « Si les chrétiens désirent mourir, c'est que, à les entendre, la mort est suivie du jugement

[1] XII, 7. — Ce même texte est utilisé dans l'histoire de l'invention d'Etienne en 415 [*P. L.*, 41.821, 833], dans *Justine*, dans certains miracles de Clément, etc... Cf. *Restituta* et *Torpes* (*Tobit*, *Inges*, *Habacuc*).

[2] *Formulæ Lindenbrogianæ*, 21 ; *Senonenses*, 2 *et* 5 ; *Merkelianæ*, 28 ; etc., [Fustel de Coulanges : *Alleu et domaine rural*, 325].

[3] B. H. L., 7550 [juin I, 35 ou 34]. Sur les textes B. H. L., 7551 et 7552, cf. *infra*, p. 223, n. 2. — Le texte de Mombritius, II, 263, est un résumé.

et de la résurrection. Mais, en somme, qu'est-ce que le Christ » ? — « *Au sens allégorique et propre* (? ad allegoricum proprietatis sensum), *il est l'Oint.* » — « *S'il est l'Oint de Dieu, Dieu est donc connu.* » — « *Voilà bien ta sagesse. Tu as lu, on le voit, ses historiographes, Luc et Matthieu, d'après lesquels il a fait beaucoup de miracles, tandis que les démons le reconnaissaient pour Fils de Dieu ; si leur témoignage vaut, il est Dieu. On l'a tué, mais il est ressuscité. Et comment pourrions-nous adorer nos dieux? Nous en savons toutes les turpitudes.* » — « *Tu dis vrai.* » — « *Reconnaissons donc, conclut Secundianus, que les chrétiens ont raison d'aimer le Christ et de vouloir mourir pour lui.* » *Arrive alors Virianus, commun ami des deux autres ; après les avoir salués, il se met à discuter avec eux des sciences du monde.* « *Malheur à moi, dit Secundianus : j'adore les idoles muettes, et j'ai torturé tous les saints!* » — « *Suis-je devenu fou, reprend Virianus : vous voilà prédicateurs de cette religion!* » — « *Croyons au Christ, Dieu et Seigneur, sur la foi de ceux qui désirent perdre cette vie pour acquérir la vie éternelle.* » — « *C'est vrai, dit Virianus : s'il est quelque chose d'éternel, il faut le chercher.* » *Les trois amis envoient donc quérir le prêtre Timothée du* titulus Pastoris. *Secundianus le salue, demande le baptême au nom du Seigneur Jésus-Christ et Marcellianus fait de même. Timothée les catéchise ; comme ils croient au Dieu Père tout puissant, — à Jésus-Christ son Fils Unique Notre Seigneur, — qui a été conçu du Saint-Esprit et est né de la Vierge Marie, Timothée les baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit pour qu'ils croient à la rémission des péchés ; et le bienheureux Sixte, évêque, les signe du signe de la croix. De ce jour, ils donnent aux pauvres leurs richesses.*

Deux mois après, Secundianus togatus *est demandé par Valérien qui a appris sa conversion, et celle des autres* scholastici *Virianus et Marcellianus. Il lui écrit :* « *A mon frère Secundianus* togatus *Valérien préfet. Pourquoi ne viens-tu pas à notre conseil : nous avons besoin de toi.* » — « *Mes frères, le temps est venu, dit Secundianus à Marcellianus et Virianus. J'irai seul.* » — « *Nous t'accompagnerons.* » *Et tous les trois, au point du jour, vont au palais de Salluste, où Valérien habite avec Dèce. Valérien siège dans la basilique dite d'Asclepius.* « *Eh! bien, Secundianus, qu'est-ce que j'entends?* » — « *Je ne dis rien.* » — « *Tu es devenu fou.* » — « *Je suis*

devenu sage. Si tu savais, si tu comprenais, tu désirerais m'imiter. Les martyrs, tu le sais, méprisent les richesses. Malgré mes crimes, je crois que le Seigneur Jésus-Christ me sauvera. » — « *Alors, tu es chrétien.* » — « *Parfaitement* » ; *et il persiste, bien qu'il perde l'amitié de César, et que Valérien ne lui ait jamais fait de mal. Marcellianus et Virianus se font arrêter avec lui.*

Quand Dèce l'apprend, il refuse d'y croire ; puis, il fait venir Secundianus, qui arrive, le visage illuminé : « *Souviens-toi, lui dit-il, de ta sagesse d'antan.* » — « *Elle est folie ; toi aussi, quitte ta folie.* » *On apprend alors à Dèce que les autres* scholastici *sont encore en prison : il les envoie (avec Secundianus), escortés de quarante soldats, à Promotus,* consularis Tusciæ, *qui est à Cività-Vecchia. Celui-ci les fait comparaître à son tribunal, sur le forum, devant une idole de Saturne.* « *Pourquoi n'obeissez-vous pas ?* » — « *Nous obéissons aux ordres de Dieu, non à ceux du diable.* » — « *Sacrifiez.* » — « *C'est nous-mêmes, si nous en sommes dignes, que nous offrons en sacrifice à Dieu, non au diable.* » *Tandis qu'on les bat et les déchire, ils glorifient le Seigneur et crachent sur l'idole qui tombe, fracassée, et lèvent les yeux au ciel, et remercient le Seigneur Jésus-Christ. Un valet des bourreaux* (minister carnificum) *tombe mort ; un autre implore les trois saints du Dieu tout-puissant qui le torture. Alors Promotus ordonne qu'on les décapite ; on les mène au lieu Coloniacum, qui est dit Colonia, au 62e mille de Rome, on les décapite et on les jette à la mer. La nuit suivante le serviteur de Dieu Deodat trouve les corps, puis les têtes, et les ensevelit où ils ont été tués, le cinq des ides d'août. Leurs prières fleurissent dans l'église du bienheureux Pierre, à Toscanella* (in civitate Tuscana), *tandis que règne Notre Seigneur Jésus-Christ, à qui honneur et gloire dans l'infini des siècles et des siècles. Amen.*

Les héros de ces gestes sont attestés par le férial hiéronymien [1], à la date du 9 août :

E. *in tuscia veriani marcelliani secundiani romani largi...*

[1] Rossi-Duchesne, p. 103.

B. *ET IN COLO(N)NI Tusciæ UIA AURELIA miliario XV. Faustini. Uiriani, Marcelliani, Secundiani et Sixti.*

W. *et in colonia nat scorum faustini, uiriani, marcelliani secundiani xysti.*

Nous ne pouvons pas définir le groupe auquel appartiennent les saints : ni l'*Epternacensis* ni surtout le *Bernensis* ne les isolent comme fait la légende. Ici comme ailleurs, on devine que l'histoire réelle a disparu.

Le thème légendaire suggère deux observations. La question de la spontanéité du martyre a fourni la matière du premier développement : ce qui nous invite à penser que le texte peut dater du VIe siècle. — La mise en œuvre, d'autre part, atteste chez l'auteur la préoccupation suivante : comment s'est opérée la conversion au christianisme des gens instruits, des intellectuels, les *scholastici* [1] ? L'auteur a voulu répondre à cette question en racontant une histoire qu'il prétend authentique.

Et cette double remarque s'appuie des points de contact que l'on discerne entre nos gestes et deux autres. Les gestes de Terentianus de Todi, qui appartiennent presque certainement au second quart du VIe, emploient, comme les nôtres, le terme de *togatus* et s'intéressent également à une mystérieuse *colonia*. Les gestes de Valentin s'intéressent autant que les nôtres à la question des *scholastici* convertis. *Secundianus* date sans doute, comme *Torpes*, de la fin du VIe siècle ou du début du VIIe siècle.

Je note encore que nos gestes ont été écrits dans les milieux où l'on connaissait les gestes romains. Le prêtre Timothée, qui baptise les trois amis, est attaché au *titulus Pastoris*, comme le Pigmenius de *Donat*. Il est peut-être identique au prêtre Timothée d'*Hedestus* : Secundianus rappelle assez bien Hedestus. Lorsque les trois amis s'abordent, ils se saluent l'un l'autre [§ 3] avec un souci de l'étiquette qu'on trouve aussi nettement marqué dans *Susanne*, — où l'auteur inconnu insiste complaisamment sur la science de ses héros, — où il est également question du palais de Salluste, — où l'on appuie avec insistance sur la spontanéité des martyrs, et la vénération qu'on doit aux saints, et la rémission

[1] Cf. § 1. Secundianus est très versé dans l'*ars mundana, sive rhetorica, musica, philosophia, arithmetica, astronomia.*

des péchés que procure le baptême. La formule *si scires* revient à plusieurs reprises ici aussi bien que dans *Censurinus, Irénée de Chiusi,...*

Notre auteur a quelque culture. Il sait que Sixte est à peu près contemporain de Dèce ; il connaît Marcianus Capella ; il connaît enfin les vers fameux de Virgile où Constantin a montré comme une prédiction du Christ [1].

Un point reste obscur.

Qu'est au juste cet endroit dit *Coloniacum quod appellatur Colonia*, qui est, d'après les gestes, à 62 milles de Rome, d'après le *Bernensis* au 15e mille de la voie Aurelia. Il faut sans doute le chercher aux alentours de Cività-Vecchia : mais quel point désigner précisément ? La table de Peutinger mentionne sur la voie Aurelia, entre Rome et Cività-Vecchia plusieurs colonies, Alsium et Pyrgos, Castrum Novum et Gravisca. Notre *Colonia* est peut-être une de celles-ci ; je n'oserais dire laquelle. — *Civitas Tuscana* est sans doute la moderne Toscanella [2].

[1] *Bucoliques*, IV, 5, sq. « Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo
Iam redit et Virgo, redeunt saturnia regna.

Cf. *Oratio Constantini ad sanct. cœtum*, 19-20 [Eusèbe : *Vita Const.* sub fine]. — Lactance : *Div. Inst.* VII, 24. — Jérôme : *Ep.* 53. — Cf. S. Reinach : *Cultes, Mythes et Religions*, II, 66.

Sur la légende de Secundianus, cf. Tillemont, III, 331 et 704 : et Allard. II, 314-317. Le calendrier populaire et Adon l'ignorent. Elle est utilisée par Usuard [*P. L.*, 124, 315-316] et par Notker [*P. L.*, 131, 1136]. Un évêque de Tuscana siège au concile de 649, Hartmann, II, 1, 268.

[2] On connaît deux autres versions des gestes : *Codex Bruxellensis* 21 885 (de 1277) [*Cat. Brux.*, II, 433] et *Codex Parisinus* 5360, du XIVe [*Cat. Paris*, II, 337]. La version de Paris est une amplification verbeuse de notre texte : après avoir nommé Sixte, on ajoute : « qui tunc quoque uigesimus quintus extiterat post beatum petrum apostolum fultus apostolicis honoribus ». — Je ne connais pas la version de Bruxelles.

On a conservé deux adaptations des gestes de Secundianus. L'une les attribue à Florentius, Julianus et leurs compagnons de Pérouse : c'est le texte B. H. L. 3052 ; les noms des saints sont seuls changés. — L'autre les attribue à Gratinianus et Felinus, qui sont également des saints de Pérouse : c'est le texte B. H. L., 3633 [1er juin, 25-30]. Peut-être date-t-il de la translation de Gratinianus et Félinus, qui ont guéri Amizo (en 979), au monastère d'Arona que construisait à ce moment ledit Amizo. Peut-être remonte-t-il à une époque antérieure [cf. *Paulinus* avec *Torpes*].

V

Gestes de Marcianus et de Protogenis [1] de San Liberato près Brac[ciano]

Au temps de l'empereur Maximien qui succède à Dioclétien, voici quel prodige survint au Capitole : la tête de Jupiter Capitolin dont la statue est en or, et se trouve à l'intérieur du temple, fut trouvée toute tordue. Maximien ordonna donc

[1] Ce texte est inédit. Il est conservé par le Codex A. 2 de l'*Archivio* du chapitre de Saint-Pierre au Vatican, folio 24r.

Incipit passio Sc. Mm. Marciani prbi, Macarii | f. 21v et Stratoclini et Protogeni men. ianuario II.

1 « Temporibus maximiani imperatoris qui regnauit post diocletianum imp, factum est tale signum in Capitolio ut iouis capitolinus intra templum — cuius simulacrum erat aureum — subito capud eius extortum est, et iussit ut sacrificiam (*cor.* cia) consueta offerrent in omnem (*cor. te*) ciuitatem (*cor. ni*) et omnes
5 xrianos ubicumque inuenti protinus ad sacrificia trahi. Deuulgata est eius præceptio in toto orbe. Tunc uicarius protogenis ueniens secundum preceptum ad lacum qui dicitur sabbatinum, iussit ut in termis aquarum sacrificia offerrent et sacrificauit in eisdem thermis. Tunc iussit uicarius protogenis ut ubicumque inuenti fuissent Xriani cogerentus sacrificia offerre. Uenustianus quidam ex
10 magistratu nomine siluius dixit ad protogenem : Uir prudentiæ divæ, hic est quidam prbr nomine marcianus qui doctrinis et suasionibus seducit populum et facit eos recedere | II a cultura deorum. Protogenis uicarius dixit : Currat præceptio dnorum nostrorum ut ubicumque inuenti fuerunt prophani in hoc territorio ad me duci non tardentur. Tunc siluius ex magistratu cucurit et te-
15 nuit Marcianum prbum cum macario exorcista et stratoclinium lectorem quos uinctos adduxit ad protogenem uicarium in foro cludi * et optulit ei eos in conspectu ciuium. Quos cum uidisset protogenis gaudio repletus dixit ad eos : Quare non obaudistis præcepta principum? Respondit marcianus presbyter et dixit : Non necesse est nobis de hac re loqui. Protogenis uicarius dixit : dic
20 mihi in quo officio estis. Respondit marcianus : ego peccator presbyter non meritus ; hii filii mei macarius exorcista et stratoclinius lector. Protogenis uicarius dixit : Audite me et deponite perniciem et uiuitæ quia bona est uita quam mors. Respondit marcianus presbyter dicens : bene locutus es et tamen ut scias quia melior est uita quam mors. Protogenis dixit : istam insa-
25 niam non derelinquis, nisi una nocte mecum conflictum habueris ; ego enim factis pœnarum in te exercebor. Et iussit duci omnes tres in custodiam domo sua. Alia nocte misit | 25r et adduxit eum in conspectu suo et dicit ad eum : homo dic mihi quæ est prædicatio tua. Respondit marcianus presbyter : Quia Xs deus dei filius ipse est deus. Protogenis uicarius dixit : Et quid dicis de io-
30 uem omnipotentem. Marcianus presbyter dixit : Turpis qui nec sibi nec aliis

* Il faut lire évidemment *Forum Clodii.*

qu'on offrît dans toute la cité les sacrifices accoutumés et qu'on obligeât tous les chrétiens à sacrifier. L'ordre fut expédié dans le monde entier. Le vicaire Protogenis vint offrir un sacrifice

insania lasciuiarum pepercit; uitam ipsius require et iuuenies qualis fuerit. Protogenius uicarius dixit : tu quidem uitam dni tui declara nobis. Marcianus prb dixit : Audi me, hæc est uita dni mei ihu Xri qui natus est ex maria uirgine deus de deo, passus et mortuus est et post triduum resurrexit et in omnibus in se credentibus hoc promisit ut post mortem uitam æternam me-
a
reantur habere. Protogenis uicarius dixit : Ostende mihi ipsam uitam quem dicis æternam. Marcianus presbyter dixit : ut credas et baptizeris et peniten-
e
tiam agas de sanguine sanctorum quem effudisti et uiuis in æternum. Respondit protogenis uicarius : ergo noli tardare, fac quod scis esse uerum. Marcianus presbyter dixit : audi uerba mea et noli tardare baptismum percipere. Protogenis uicarius dixit : tu non tardare. Dicit ad eum marcianus presbyter : ieiuna hodie et cras quod | II dñs uoluerit faciemus. Et indicto ieiunio prae-
is ibus ae
cœpit protogenis in domum suam quasi egrotum se hostendere, et post tri-
duum facta omnia consueta dicit protoienis ad marcianum presbyterum : habeo simulacra ex parentum meorum precepto; quid uis ut faciam ? Res-
ro am
pondit marcianus presbyter dicens : si ego ea uidebam et dico quid fieri debeant. Et introduxit eum in quoddam cubiculum suum ubi inuenit iouem et mercurium et iunonem et pallatem. Cui dixit marcianus presbyter : ut ostendas
re
te integre crede dñm nrm ihm xrm, tu manibus tuis omnia ydola confringe.
e
Eadem hora protogenis uicarius manu sua omnia ydola confregit et ignem ap-
o e
positum in puluerem redigit. Eadem die baptizauit protogenem et omnem domum eius. Ab eadem die cœpit protogenis omnem facultatem suam uenundare et dare pauperibus. Audiens autem probatianus magistratus ueniens ad urbem romam, intimauit omnia maximiano imperatori. Tunc maximianus misit corne-
l a o
ium comitem et tenuit marcianum presbyterum una cum macurium exorcista
o e
et stratocliniu lectore. Quos cum uidisset dixit ad eos : Seducitis homines ut
e
non sollempnia offerant diis | f. 25v, etiam ad ritum christianitatis suaditis. Marcianus prbter dixit : nos ad ueritatem perducimus ut unusquisque non pereat sed habeat uitam æternam. Tunc cornelius iratus ''''' duci eos fecit in quoddam arenarium et ibidem eos capitalem iussit subire sententiam sub die quarto nonarum ianuariarum. Quorum corpora collegit quidam ex familia Protogenis nomine Narcissus et sepeliuit in eadem cripta miliario ab urbe
mo
roma XXVII ubi florent orationes sanctorum usque in hodiernum diem. Amen. Post uero dies quinque fugit protogenis in fundum suum in territorio
n
coranu (?) quod dicitur suplicianum : hoc audiens cornelius misit et tenuit
o o o
eum qui nec discussum cum seruis suis narcissum et argeum et marcellinum
e ''''' ''''''' ''''
et papatem suo iussit ut ibidem decollarentur in fundum supplicianum terri-
mo
torio coræ miliario ab urbe XXX ubi hodie corpora eorum requiescunt in pace regnante dno nro ihu xpo cui est honor et gloria in s. s. Amen.

dans les thermes du lac de Bracciano et ordonna d'y conduire les chrétiens. C'est alors qu'un ancien magistrat, Venustianus Silvius, dénonça à Protogenis le prêtre Marcianus comme le séducteur du peuple. « Amenez-moi tous les chrétiens de ce territoire », répondit Protogenis. Marcianus est donc arrêté, ainsi que l'exorciste Macarius et le lecteur Stratoclinius. On les mène au forum Clodii (?), *où ils confessent la foi. Mais, la nuit suivante, Protogenis se fait amener Marcianus et se laisse convertir par lui : « Le Christ Dieu, fils de Dieu, est lui-même Dieu ; Jupiter est un être ignoble et lascif, tandis que le Christ, né d'une Vierge, mort et ressuscité, donne la vie éternelle à tous ceux qui croient en lui ; la vie éternelle c'est de croire, et d'être baptisé, et de faire pénitence pour le sang des saints qu'on a répandu, et de vivre éternellement. » Protogenis feint une maladie, jeûne deux jours, brise lui-même ses idoles et se fait baptiser avec toute sa maison ; puis il vend ses biens et les donne au pauvres.*

A cette nouvelle, le magistrat Probatianus court à Rome et avertit Maximien qui envoie le comte Cornelius. Marcianus, Macarius et Stratoclinius sont arrêtés (de nouveau), conduits dans un arénaire et décapités le IV des nones de janvier. Narcissus, un esclave de Protogenis, recueille les corps et les ensevelit dans la même crypte au 28e mille de Rome. Cinq jours après, Protogenis s'enfuit dans son domaine Supplicien, sur le territoire de Cora ; mais Cornelius l'arrête et le fait décapiter avec ses esclaves Narcisse, Argée, Marcellin et avec son père nourricier [papate], *dans ce même domaine Supplicien, sur le territoire de Cora, au 30e mille de Rome : aujourd'hui encore leurs corps y reposent en paix, tandis que règne Notre Seigneur Jésus-Christ à qui honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen!*

Les bords du lac de Bracciano [1] [*lacus sabatinus*], qui sont aujourd'hui désolés par la malaria, au printemps du moins, étaient couverts, à l'époque romaine, de somptueuses villas ; les anguilles du lac étaient fameuses ; non loin de là, les *Aquæ Apollinares* attiraient les malades du fond même de

[1] Sur la situation exacte du *Forum Clodii*, découverte par Desjardins, cf. *Annali dell' Istituto*, 1859, p. 55, sq. ; *Table de Peutinger*, p. 131-132 et 139-140, et le *Corpus*, XI, 1, p. 496-507. — Cf. *Anon. Ravenne*, IV, 36, [Pinder-Parthey, p. 285].

l'Espagne. Le Christianisme s'établit peu à peu dans le pays : aux conciles romains de 313 et de 465, nous voyons siéger un Donatianus et un autre évêque de *Forum Clodii* [1].

A ces faits, qui sont certains, j'ajoute une hypothèse : Forum Clodii eut son martyr, ou, du moins, son saint local, Marcianus ; et j'explique la légende.

Avec le nom du martyr, on avait gardé, comme il arrive, le souvenir de son anniversaire : *IV non ian.*, deux janvier. On voulait donner au martyr une histoire : le plus urgent était donc de lui trouver d'abord des compagnons. On chercha au début de janvier.

Le férial hiéronymien fournissait un grand nombre de noms :

E. IIII non̄ isiridoni epi̇̄ antioc̄ et in alio loco *stratonici maccari* abbani [2]...

III nona ianuar... Et in ciui̇̄ Tomis Claudonis Eugenis Rodi trium ffrm̄ *argei narcissi* et *marcellini.*

Ces noms reparaissent dans le calendrier populaire :

IV Non. Beati *Macarii* et Tomis martyrum *Argei*, *Narcissi* et *Marcellini* [3].

Les trois martyrs de Tomes Argée, Narcisse et Marcellin sont certainement les prototypes historiques [4] de ces *doubles* légendaires que sont les trois esclaves martyrs Argée, Narcisse et Marcellin [5] ; et, de même, les saints Stratoclinius [Stratonicus] et Macaire sont les prototypes de notre lecteur Stratoclinius et de l'exorciste Macaire. L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable qu'à Tomes aussi il y avait un Marcianus, et que la légende de ce Marcianus était connue en Italie dès le ve siècle [6].

[1] Optat : *de Schismate Donatistarum*, 1, 23. — Cf. de Rossi : *Bull.*, 1887, 92, 1 [Thiel. 160].

[2] Rossi-Duchesne, p. 4-5.

[3] *P. L.*, 123, 145-146.

[4] Sur ces martyres de Tomes, nous sommes renseignés par un fragment subsistant du martyrologe eusébien [fragment de Lorsch] [Rossi-Duchesne, p. 5] : c'étaient trois frères, fils de l'évêque, qui, pris comme recrues, refusent le service militaire, au temps de Licinius ; on les noie ; les corps, rapportés par la mer, sont ensevelis dans la villa d'Amantius.

[5] Je me demande même si le *papas*, qui meurt avec les trois esclaves, n'a pas été suggéré par le *papatis* des Kalendes de janvier : « in africa Victoris Felicis *Narcissi Argiri* et alioru IIII *papatis* primiani : [p. 4]. — Mais peut-être avons nous ici un souvenir de *Vitus*.

[6] Cf. G. M. R., II, 248-251.

Les personnages trouvés, restait à les faire agir. C'est dire qu'il fallait choisir un texte, et le démarquer. On s'arrêta, il semble, à *Sabinus*. Ici, comme dans *Sabinus*, nous voyons un prêtre [évêque. S.] chrétien, assisté de ses deux clercs [Marcel, Exuperantius. S.], comparaître devant un magistrat [*augustalis*. S.], qui est le représentant d'un seul et même empereur, Maximien, — qui se convertit, — qui demande pardon de ses crimes passés, — et qui brise lui-même ses idoles ; ici et là apparaît un magistrat païen appelé Venustianus ; ici et là, on lui donne deux noms [Venustianus Silvius ; Eugenianus Hermogenianus].

J'ajoute que les deux textes attestent chez leur auteur une connaissance assez exacte de la vie antique : la scène du cirque le prouve [S.] et aussi la mise en scène de Jupiter Capitolin, et de son temple, et de sa statue dorée. Il se pourrait que *Sabinus* et *Marcianus* fûssent l'œuvre d'un même auteur ; il est sûr, à tout le moins, que l'auteur de l'un et de l'autre appartiennent au même groupe et datent du même temps [1]. Noter que les anniversaires des deux saints sont tout proches l'un de l'autre [III kal. ian. et IIII non ian.].

Et j'ajoute encore que notre auteur connaissait et utilisait *Sébastien*. La feinte maladie de Protogenis, le bris des idoles la distribution des biens aux pauvres, la fuite de Protogenis, tout cela rappelle de très près les aventures de Nicostrate et de Chromatius [2].

Mais pourquoi Protegenis s'est-il caché et est-il mort à Cora, *in fundo suppliciano* ? Le plus simple est d'admettre que l'église de Forum Clodii possédait à Cora une propriété le *fundus supplicianus*. Nous savons que plusieurs églises romaines [3] avaient, dans ce même pays, des terres importantes. Peut-être en était-il de même de l'église de Forum Clodii. Il est, du moins, très vraisemblable, que Protogenis est un saint fictif, analogue aux doubles de Stratoclinius et de Macarios, d'Argée, de Narcisse et de Marcellin.

Je remarque la nature grecque de la plupart de ces noms : Protogenis, Macarios, Stratoclinios : et je me rappelle que

[1] Cf. *supra*, p. 87.
[2] G. M. R., I, 301 et II, 97.
[3] Le *titulus Equitii*, le *titulus Silvestri*, le baptistère de Constantin ; et même l'église de saint Jean-Baptiste, à Albano [L. P., I, 170, 175, 18 J87].

l'auteur de *Valentin de Terni* s'intéresse à la langue grecque et utilise *Côme et Damien*, tout comme le rédacteur de *Marcianus* utilise *Argée et Narcisse*. Les gestes des Martyrs Grecs font venir de Grèce Hadrias et Paulina sa femme, Martana et Valeria sa fille ; si tous ces Grecs viennent à Rome, c'est afin de voir le temple de Jupiter Capitolin, *ut videremus templum Capitolii invicti Jovis* [1]. *Marcianus* est parent des *Martyrs grecs* comme de *Valentin* et de *Sabinus* [2].

Certains mots du récit [3] permettent de croire que l'hagiographe visait et combattait l'arianisme.

[1] R. S., III, 203. — Comparer encore le rôle du dénonciateur, tenu ici par un ancien magistrat, Venustianus Silvius, là par un préfet de la ville, Maximus (Les martyrs grecs vivent cachés dans les grottes, un peu comme les héros d'*Hedestus*).

[2]. Noter que *Secundianus* rappelle *Terentianus* et *Valentin*, que *Sabinus* est parent de *Terentianus* et de *Marcianus* : tous ces textes forment groupe.

[3] Cf. *supra* p. 224, note 1, ligne 29.

CHAPITRE X

TRADITIONS DE CAMPANIE
LES SAINTS FÉLIX, MAXIME, RESTITUTA, AMBROISE MARCELLUS ET APULEIUS.

Continuant notre marche, descendons au sud, vers ces pays de l'Italie napolitaine qui sont la porte de l'Orient. Nous y retrouverons l'influence de la Légende romaine.

I

Il arriva qu'après la mort du bienheureux Félix, un autre Félix, son frère cadet, qui était aussi prêtre, fut conduit à l'inique Draccus, préfet de la ville : celui-ci voulut le contraindre à sacrifier. « Vous n'aimez donc pas vos dieux, leur dit le bienheureux Félix : ceux auxquels vous me menez au-

[1] B. H. L., 2885, [14 janvier 951 ou 233] : « Factum est post completionem bb. Felicis... »

ront aussi peu de chance que ceux à qui on a conduit mon frère. Si vous voulez éprouver la force de mon Seigneur Jésus-Christ, menez-moi au Capitole : j'y renverserai Jupiter lui-même, le prince de vos démons. » Draccus le fait battre et l'envoie travailler aux carrières du Mont de Circée. Il y trouve une démoniaque, la fille du tribun Probus, qui commandait là [qui præerat loci] ; *et, comme il la guérit, Probus le protège : ce Probus méritait son nom. C'était un citoyen de Nole. Félix guérit encore l'hydropisie de sa femme et il le convertit. Son collègue le dénonce au* consularis ; *mais les membres de l'*officium *qui viennent arrêter Probus sont aussitôt saisis d'atroces douleurs dans les mains ; elles cessent sitôt qu'ils confessent le Christ et se font baptiser.*

Lorsque Probus a fini son temps de tribun (expleto autem tribunitii tempore), *Félix revient à Nole avec lui, met en fuite l'idole d'un oracle païen et en convertit le prêtre ; il pardonne aux voleurs qui viennent, la nuit, voler les légumes de son jardin ; il convainc d'impuissance Apollon qui ne peut deviner ce que cache son poing fermé* (*un petit Evangile*), *et le réduit au silence, et brise sa statue. Les païens se convertissent ; on construit un oratoire au lieu même où Apollon était adoré. Le bienheureux Félix survit douze années (à ces événements) dans cette ville ; tous les païens qui voulaient attaquer les chrétiens (?* christianum rapere conaretur*) étaient saisis par le démon, puis guéris par Félix, et se convertissaient. La douzième année, un dimanche, après avoir célébré les mystères, il s'étend sur le pavé* (projiciens se in pavimentum) *pour prier et va vers le Seigneur Christ qui vit et règne avec Dieu le Père dans l'unité de l'Esprit-Saint à travers tous les siècles des siècles. Amen.*

A la fin du VIIIe siècle, il y avait à Rome, sur le Pincio — un peu en arrière, sans doute, et au nord, de la Trinité des Monts d'aujourd'hui — une église qui tombait en ruines et que reconstruisit le pape Hadrien, 772-795 : elle était dédiée à un saint Félix [1].

De quelle époque datait l'église ? Rien ne permet de le dire

[1] L. P., I, 500 : « Basilicam vero beati Felicis positam in Pincis, quæ in ruinis erat et tectum eius distectum existebat, facto eodem tecto, noviter ipsam ecclesiam renovavit et vestem super altare eiusdem ecclesiæ de quadrapolo faciens obtulit ».

avec certitude. Mais je lis, dans le calendrier populaire :

XIX Kal. Feb. Nolae, Felicis presbyteri, in Pincis sepulti [1].

Les mots *Nolæ, Felicis, in Pincis* prouvent que le Félix du Pincio doit être identifié à saint Félix de Nole. Les mots *in Pincis sepulti* s'expliquent si l'on admet l'existence de l'église consacrée à Félix de Nole, sur le Pincio, au temps où l'on compilait le calendrier : *l'église aura suggéré le tombeau.* Dès lors, l'église du Pincio pouvait exister au début du VIIe siècle ; et le culte de Félix n'y devait pas être établi depuis peu.

Le martyrologe d'Adon confirme ce qu'on a dit : s'il ne mentionne pas expressément l'église de saint Félix sur le Pincio, il rapporte que le corps de saint Félix a été enseveli sur le Pincio, près de Rome, et que son tombeau est signalé par des miracles :

Sepultusque iuxta Urbem in loco qui dicitur Pincis, ubi claris semper fulget virtutibus, ab Helpidio venerabili et sancto viro [2].

C'est dire qu'*il y eut transfert de culte et romanisation du saint.* Sans doute l'évolution de la légende s'est-elle achevée et a-t-elle abouti au dédoublement du personnage : le tombeau fictif du Pincio n'a pas supprimé le tombeau réel de Nole. Paulin parle de ce dernier, il le place hors de la ville, en pleine campagne [3] :

Quæ muris regio et tectis longinqua vacabat,
fusus ibi laeto ridebat cespite campus,
uberius florente loco, quasi prescia iam tunc
semper honorandi mundo uenerante sepulcri
gaudebat sacro benedici corpore, seque
veris amœna habitu, quo dignior esset humando
martyre, graminibus tellus sternebat odoris.

Le texte qu'on a résumé d'abord présente ce curieux caractère qu'il reflète la légende au point moyen de son évolution, à mi-chemin, si je puis ainsi dire, de Nole et de Rome.

C'est Félix de Nole que notre texte célèbre : il l'associe étroitement à un tribun Probus, qui est *civis nolanus* ; après

[1] *P. L.*, 123, 147-148.
[2] *P. L.*, 123, 215, D.
[3] *Carm. nat.*, VI, 132 [*P. L.*, 61, 493, C, D].

un court séjour au mont de Circée, c'est à Nole que Félix et son ami Probus viennent s'établir ; c'est là que, durant douze années, il lutte contre les païens et c'est là qu'il meurt.

Mais ce n'est pas là qu'il est enterré. Notre texte ne dit pas, sans doute, que le tombeau est hors de Nole ; mais il ne rappelle pas davantage, au contraire de ce que l'on attend, qu'on peut le vénérer à Nole : aucune allusion à ces miracles qui sont de style. Ce silence est significatif. Et voici qui l'est bien davantage : comme il se détache de Nole, saint Félix prend racine à Rome. On le transforme en un frère d'un autre Félix, martyr de Rome qui, associé à un saint Adauctus de Rome, est fêté à Rome le 30 août :

Factum est autem ut (post) completionem beatissimi Felicis presbyteri alius Felix germanus eius iunior nomine et actione et ipse presbyter...

Quelques vers de Damase ont été compris de travers et ont facilité l'équivoque :

O semel atque iterum vero de nomine Felix...
Qui intemerata fide contempto principe mundi
Confessus Christum cælestia regna petisti.
O vere pretiosa fides, cognoscite, fratres[1].

Damase joue sur le nom Félix ; il félicite *semel atque iterum* celui qui le porte, de l'avoir si bien mérité et d'avoir gagné le royaume du ciel ; Damase s'adresse ensuite à ses *frères* et leur montre par là le prix de la foi : c'est elle qui a valu à Félix son bonheur. Un lecteur... distrait a vu dans tout cela qu'il y avait eu deux frères du nom de Félix[2] : et voilà comment Félix de Nole s'agrégea à la troupe des martyrs romains !

On aperçoit d'autres traces encore de la « romanisation » de Félix : sa légende est compilée d'après les gestes romains. Le nom de Draccus est emprunté à *Félix-Adauctus*[3]. — L'épreuve

[1] Ihm. n. 7, p. 10-11.

[2] L'hypothèse, présentée par Delehaye, est très vraisemblable : *les saints du cimetière de Commodille* [*Analecta*, XVI (1897), p. 22-28]. — Sur Félix et Adauctus, cf. G. M. R., I, 244.

[3] « Romæ, via Ostiensi, milliario secundo ab Urbe, natale beatissimorum martyrum Felicis et Adaucti, sub Diocletiano et Maximiano imperatoribus, *præfecto* et judice *Draco.* » — Je cite d'après le résumé d'Adon [*P. L.*, 123, 342, D. — 30 août]. — Les gestes de Félix et Adauctus sont explicitement visés par notre texte : « B. Felix ait : puto quod inimici estis deorum vestro-

imposée à Apollon est suggérée par *Pierre-Paul* [1]. — La guérison de la fille du tribun qui commande au lieu d'exil du martyr est imitée de *Nérée* [2]. — L'attitude du tribun qui délivre les chrétiens confiés à sa garde rappelle ce qui se passe dans *Sébastien* [3]. — L'idée que le rédacteur se fait du Capitole apparaît déjà dans *Calliste* [4], *Marcianus*, les *Martyrs Grecs*. — Et Valentin s'étend sur le sol pour prier [5], aussi bien que Félix. Le Félix que nos gestes célèbrent s'appelle encore Félix de Nole ; il est plus qu'aux trois quarts romain.

A quelle date le texte remonte-t-il?

Les mots *pagani et Jovem principem dæmoniorum*, le fait que Félix n'est pas présenté comme un martyr, tout cela nous défend de nous arrêter avant le VIe siècle, et même, sans doute,

rum effecti ; ad quoscumque enim me duxeritis in deorum templis, hoc eis eveniet quod illis evenit ad quos meum fratrem duxisse vos iam penitet » [*Felix Romanus*]. Or je lis : « Felix... perductus iuxta templum Serapis, dum cogeretur ad sacrificandum, exsufflavit in faciem statuæ æreæ, et statim cecidit. Item ductus ad Mercurii statuam,... Item ad simulacrum Dianæ, quod pari modo dejicit (*P. L.*, 123. 343, D. *Felix Adauctus*].

[1] Pierre défie Simon de deviner ce qu'il pense : « Petrus dixit : Divinitas in eo est qui cordis rimatur arcana ; dicat nunc mihi (Simon) quid cogito uel quid facio, quam cogitationem meam, antequam hic mentiatur, prius tuis auribus insinuo, et non audeat mentiri quæ cogito. Nero dixit : Accede huc, et dic mihi quid cogitas. Petrus dixit : Iube mihi adferri panem ordaceum et occulte dari... Petrus benedixerat panem quem acceperat ordeaceum et fregerat et dextera atque sinistra in manica collegerat. Tunc Simon indignatus quod dicere non posset secretum apostoli... » [*Pseudo Marcellus*, § 24-27. — Lipsius, 141-143]. — Cf. « Videns populum iutrantem dixit eis (Félix) : Si vero divinus est Apollo, dicat mihi quid ego clausa manu retineo. Erat autem in manu eius Evangelium breve in quo erat scriptura orationis dominicæ. Et cum non posset nullus indicare, nec sacerdos nec vates eorum... [*Felix Romanus*, 5].

[2] Eutyches exilé au 16e mille de la voie Nomentane guérit la fille du *conductor* loci [G. M. R., I, 209] ; Victorinus, exilé au 60e de la Voie Salara, guérit le *vice dominus* de l'endroit, qui est paralytique ; Maro, exilé au 130e mille, guérit le procurateur de Septempeda qui est hydropique [G. M. R., I, 228].

[3] « Igitur cum omnes ad domum primiscrinii perducti starent catenarum nexibus vincti, hoc modo eos vir Dei Sebastianus alloquitur... Tunc b. Sebastianus jubet eos omnes a vinculis catenarum exsolvi. » [*Sebastien*§ 30]. — « Tunc Probus tribunus cum vidisset hoc miraculum factum..., exinde iam non... permisit penitus ut ibi injuriæ (Felix) subjaceret ». [*Felix Romanus*, 2].

[4] « Temporibus macrini et alexandri incendio divino concremeta est pars capitolii a meridiano et intra templum iovis ruit manus sinistra aurea et reliquata est [*Calliste*, 1]. — Cf. G. M. R., I, 135-136 et les gestes des Martyrs grecs : « Capitolium deseritur et omnis cultura templorum desolatur ». — «... ad capitolium me ire jubete ut ipsum jovem principem dæmoniorum vestrorum ruere faciam » [*Felix Romanus*, § 1]. — Cf. *supra* p. 224.

[5] « Valentinus... strato... humi cilitio eleuauit puerum cerimonem de lecto et proiecit eum seminecem in eo cilitio in quo ipse orare consueverat... » [*Valentin*], — « Projiciens se in pauimentum in orationem... » [*Felix Romanus*, 6].

avant le milieu ou la fin de ce siècle. Comme, d'autre part, nos gestes ignorent l'ensevelissement *in Pincis*, bien qu'ils y tendent ; comme cet ensevelissement *in Pincis* est attesté dès le premier quart du VIIe siècle, sans doute, par le calendrier populaire, on doit croire qu'ils sont antérieurs à cette époque, ou qu'ils ne la dépassent guère : on peut les rapporter sans crainte d'erreur au début du VIIe siècle ou à la fin du VIe.

Quelques faits confirment cette impression.

Le rédacteur raconte une curieuse histoire de voleurs : venus la nuit dérober des légumes, ils trouvent (des pioches et des instruments) de fer et, contraints par la force mystérieuse du saint, croyant le voler, ils travaillent pour lui, à la clarté de la lune, jusqu'au jour.

Cum autem ibi fuisset s. Felix et ortum sibi excoleret, uenerunt nocte qui olera raperent : et inuenientes ibi uangas, tota nocte luna lucente laborauerunt. Videbatur autem eis quod furtum facerent. Illi autem mane inventi sunt laborantes. Quos cum vidisset s. Felix, aït eis : adjuvet uos Dominus, filioli. Illi autem mittentes se ad pedes eius confessi sunt quid uoti eorum fuisset et quod Dominus procurasset [1].

Saint Grégoire raconte une histoire presque identique, qu'il rattache à saint Isaac, l'ermite syrien de Spolète [2] :

Die quadam ad uesperum in hortum monasterii fecit jactari ferramenta, quæ usitato nos nomine uangas uocamus. Dixit itaque discipulis suis : Tot uangas in hortum projicite et citius redite. Nocte uero eadem dum ex more cum fratribus ad exhibendas laudes Domino surrexisset, præcepit dicens : Ite et operariis nostris pulmentum coquite ut mane primo paratum sit. Facto autem mane fecit deferri pulmentum quod parari jusserat atque hortum cum fratribus ingressus, quot uangas iactari præceperat tot in eo laborantes operarios inuenit. Ingressi quippe fures fuerant, sed mutata mente per spiritum apprehenderunt uangas quas inuenerunt et ab ea hora qua ingressi sunt quousque uir Domini ad eos ueniret, cuncta horti illius spatia quæ inculta fuerant coluerunt. Quibus vir Domini mox ut ingressus est, aït : Gaudete, fratres, multum laborastis, iam quiescite. Quibus illico alimenta quæ detulerat præbuit,

[1] *Felix Romanus* 4.
[2] Sur lequel, cf. *supra*. p. 61.

eosque post tanti laboris fatigationem refecit. Sufficienter autem refertis aït : Nolite malum facere [1]...

Grégoire cite ses auteurs : ceux qui l'ont renseigné sur Isaac sont des moines — *multi nostrorum*, — principalement une religieuse Grégoria qui, au moment où il écrit, habite encore à Rome à côté de l'église de Sainte-Marie, — enfin le vénérable Eleuthère [2].

Il n'est pas tout à fait nécessaire, dès lors, d'admettre que *le texte* de Grégoire a influencé le rédacteur de *Félix* : celui-ci a pu connaître directement la tradition de Spolète, comme il a pu s'inspirer du récit de Grégoire. De toute manière, on ne risque pas de se tromper beaucoup en faisant de lui un contemporain du pape, en datant son texte de ± 600.

Les termes de la langue administrative dénoncent la même époque : je passe sur *officium*, *consularis*, *præfectus Urbi* ; j'insiste sur le *tribunus*. D'après *Felix Romanus*, le tribun est le commandant local, nommé pour une durée déterminée ; il est assisté d'un *collega*. Or, au temps de l'exarchat, le *tribunus* « est le commandant militaire de la ville où il réside et du district environnant [3] » ; il a reçu, en matière civile, des attributions très étendues ; il est le représentant de l'exarque, qui le nomme. Nous ne savons pas qu'il ait un collègue ; le détail, pourtant, n'est peut-être pas fictif.

Reste un problème. Quel est le rapport de nos gestes au texte d'Adon qui raconte l'histoire de Félix de Nole ?

Le récit d'Adon [4] se caractérise par les traits suivants : 1. Le culte est expressément rattaché à Nole :

XIX Kal. februarii. Apud Nolam Campaniæ, natale beati Felicis presbyteri.

2. Le corps est enseveli *in Pincis*, par un saint prêtre Helpidius qui confesse la foi contre les hérétiques, et meurt mar-

[1] *Dialog.*, III, 14, *P. L.*, 77, 245.

[2] *Eodem loco. P. L.*, 77, 244. B. — Noter que la légende de Paulin, le chantre de Félix, conte qu'il cultivait des légumes en Afrique. *Dial.*, III, 1. — *P. L.*, 77, 217. Je me demande encore si l'épisode de l'oratoire construit par Félix au lieu même où était adoré Apollon, n'est pas inspiré par ce passage de saint Grégoire : sur le mont Cassin, saint Benoît construit un oratoire consacré à saint Jean et à saint Martin *au lieu même où était adoré Apollon*. [*P. L.*, 66, 152].

[3] Diehl, 113-123.

[4] *P. L.*, 123, 214-215.

tyr. Adon croit, selon toutes les vraisemblances, que le Pincio se trouve près de Nole. Voici le texte :

Sepultusque iuxta urbem in loco qui dicitur Pincis, ubi claris semper fulget virtutibus, ab Helpidio... Hic... martyr et confessor hæreticis invictissime restitit.

3. Maxime, évêque de Nole, le sacre prêtre ; — 4. Félix est supplicié après qu'il a défié les dieux, mais l'ange de Dieu le délivre et l'envoie chercher son évêque ; — 5. Félix trouve son évêque mourant de faim, le réconforte avec des raisins miraculeux et le porte à la ville chez une veuve ; — 6. Après qu'il a converti Probus, on vient l'arrêter ; on lui demande à lui-même où il est ; il se sauve et se cache dans un trou que dissimulent des toiles d'araignées ; une femme l'y nourrit trois mois ; — 7. Après qu'il a chassé Apollon, à Nole, il refuse l'épiscopat que lui offre le peuple.

Les gestes se caractérisent par les traits suivants : 1. Probus est dénoncé par son collègue au *consularis ;* mais les membres de l'*officium* qui viennent l'arrêter sont miraculeusement saisis de douleur, et se convertissent ; — 2. L'épisode des voleurs de légumes ; — 3. L'histoire du petit évangile qu'il tient dans le poing et que ne devine pas Apollon ; — 4. La construction d'un oratoire à la place du temple d'Apollon ; — 5. La doxologie *in unitate spiritus sancti.*

Les gestes et Adon ont en commun : 1. Le personnage de Félix de Nole ; — 2. L'idée que Félix de Nole est le frère de cet autre Félix qui est le compagnon d'Adauctus : Adon renvoie expressément à leurs gestes :

Hoc eis eueniet quod euenit illis ad quæ meum fratrem Felicem uos duxisse pœnituit [1].

3. La comparution devant Draccus et le défi de Félix ; — 4. L'exil au mont de Circée et la conversion de Probus ; — 5. La conversion du *pontifex dæmonum* de Nole, l'expulsion d'Apollon et la destruction de son temple ; — 6. La mort de Félix douze ans après.

Il n'est pas sûr, comme on pourrait d'abord le croire, que la mention du tombeau *in Pincis* ait été empruntée par Adon au calendrier populaire : le calendrier ignore le confesseur et martyr Helpidius, qui est mis en étroite relation avec le tombeau du Pincio. D'autre part, le récit d'Adon suppose les gestes

[1] *P. L.* 123, 214. C.

de Felix-Adauctus. Le texte d'Adon témoigne déjà de la romanisation de Félix ; il n'exprime pas la pure légende de Nole.

Mais, dans Adon, la romanisation est moins avancée que dans les gestes : ceux-ci ignorent complètement l'évêque de Nole, Maximus, qui tient une grande place dans le récit de celui-là ; ils ne soufflent mot de l'épiscopat de Nole, qui est offert à Félix ; ils ignorent cette cachette où il s'est réfugié, et qu'on devait se montrer à Nole. Adon, de fait, *récrit en prose* les fameux poèmes de saint Paulin. Les traits propres aux gestes n'ont aucune couleur locale : ils se retrouvent dans d'autres légendes. J'imagine que le texte dont Adon s'est servi [1] est antérieur aux gestes ; que le rédacteur de nos gestes a retranché de la source d'Adon les détails qui avaient une physionomie nolasque ; et que, pour étoffer son récit devenu un peu maigre, il y a introduit, d'après ses souvenirs, surtout d'après S. Grégoire, la quadruple histoire des soldats soudain torturés, des voleurs soudain convertis, du petit évangile caché dans le poing et de l'oratoire succédant au temple [2].

II

Au temps de Dioclétien et de Maximien empereurs, sous le préfet Antonin, on fit une grande persécution contre les chrétiens : sur les places, dans les nymphées, autour des maisons, on élevait des idoles auxquelles chacun devait sacrifier avant de pouvoir acheter ou vendre. C'est alors que le præses *Fabianus est envoyé dans la cité de Cumes ; il convoque le peuple, lui dit sa mission, et tout le peuple se jette à terre et*

[1] Il est très possible qu'Adon ait copié textuellement la plus grande partie de ce texte. Noter que, dans Adon, l'épisode du temple d'Apollon est très bref ; et que, dans les gestes, il est maladroitement coupé en deux par l'histoire des voleurs.

[2] On ne peut pas dire la date exacte du texte que lisait Adon, ni de l'introduction à Rome du culte de Felix de Nole.

[3] B. H. L., 5846, 30 octobre, 319.

adore les idoles. Il y avait alors, à Cumes, un homme saint et chaste, Maximus ; il arme son front du trophée de la croix et se présente au præses. « *Tu n'échapperas pas à Dieu, lui dit-il ; pourquoi pousser les hommes à adorer les idoles sourdes et muettes ?* » — « *Qui donc es-tu* (cuius condicionis es) *pour me parler ainsi ?* » — « *Je crois au Christ.* » — « *Ne sais-tu pas que les empereurs invaincus m'ont confié cette province pour tuer ceux qui ne voudraient pas sacrifier ?* » — « *Tais-toi, malheureux !* » *Et, tandis qu'on le bat, les bras des bourreaux défaillent de douleur : on reconduit Maximus en prison. Il y reste dix jours, sans eau ni pain. Mais le Seigneur le réconfortait : l'ange du Seigneur le visite au milieu de la nuit, la terre tremble, ses chaînes tombent. Les deux cents prisonniers qui sont les compagnons du martyr se convertissent, et Maximus remercie Dieu et lui demande un prêtre : crainte des embûches de Fabianus, les prêtres étaient dispersés. Or le Seigneur apparaît à l'évêque Maxentius et l'envoie à la prison, porteur des mystères. Maxentius se tient devant les portes et crie :* « *Si quelqu'un désire se faire baptiser, qu'il vienne : je suis prêtre de mon Seigneur Jésus-Christ* ». *Tous se jettent à ses pieds, et il les baptise au nom du Père, et du Fils et de l'Esprit-Saint ; puis, il s'en va.*

A la nouvelle de cette conversion, Fabianus laisse les prisonniers en prison, et fait venir Maximus : il sacrifiera, ou marchera pieds-nus sur des charbons ardents. Maximus arme son front du trophée de la croix, et marche, au nom du Seigneur Jésus-Christ, sans rien sentir : « *Mets donc, au nom de ton Jupiter, ta main sur ces charbons : nous verrons s'il te délivrera.* » — *Quels sont ces maléfices,* » *dit Fabianus.* — « *J'ignore tout maléfice ; c'est mon Seigneur Jésus-Christ qui opère en moi ce prodige* ». *On le suspend sur le chevalet ; il prie le Seigneur et le chevalet se brise. On amène son enfant ; il a trois mois ; et l'enfant confesse à haute voix que le Christ est le vrai Dieu, qui nous a rachetés par sa passion. Le* præses, *redoutant une sédition populaire, le fait battre de coups ; l'enfant meurt après avoir demandé de l'eau :* « *C'est l'eau du ciel que tu vas boire,* » *lui répond sa mère, toute joyeuse d'avoir offert à Dieu, innocente hostie, le fruit de son sein.*

« *Combien de temps useras-tu de tes maléfices, dit Fabianus au martyr.* » — « *Pourquoi m'interroger ? Je rends grâces au Christ qui a couronné mon enfant.* » *On le suspend la tête*

en bas ; il perd tout son sang par le nez ; mais, sept jours après, il est vivant encore et invoque le Seigneur ; et les dix-huit soldats qui le voient sont aveuglés, et lorsqu'ils implorent le Seigneur Jésus-Christ, ils sont aussitôt guéris. On les décapite avec les deux cents prisonniers qui ont reçu le baptême ; leurs corps sont ensevelis soigneusement par les chrétiens. — Cependant Fabianus veut toujours dompter Maximus ; mais les flammes qui lui brûlent les côtes ne l'entament pas, tandis qu'elles tuent un des ministri *; beaucoup se convertissent, et le martyr ne cesse de louer et d'implorer le Seigneur. Il refuse encore, un autre jour, d'adorer Asclepius ; son sang rougit la terre, qui ne l'absorbe pas, et témoigne ainsi contre le persécuteur. Il le défie et raille son impuissance. A la fin, Fabianus dicte la sentence : « l'impie Maximus est rebelle aux dieux, blasphème les empereurs, refuse de sacrifier : qu'il soit mis à mort, et son corps abandonné aux oiseaux. »*

Les soldats le conduisent à deux milles de la cité. Il chante le long de la route, et il prie. « Dieu tout-puissant, dit-il, ouvre les yeux de tous ceux qui m'entourent, pour qu'ils sachent que tu es le seul Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre hormis toi ». La terre tremble, beaucoup se convertissent, et reçoivent le baptême ; les soldats les imitent. On enterre Maximus au lieu qui est appelé Via Caballaria, *où les miracles se multiplient jusqu'à ce jour : les lépreux sont guéris, les démons chassés... Quinze ans après, comme les reliques de Maximus étaient cachées, le saint apparaît à une pieuse femme : « Julienne, lui dit-il, avertis les prêtres afin qu'ils transportent mes reliques. Je suis Maximus, confesseur de Dieu. » — « Nous ne savons où tu reposes. » — « Cherchez dans le champ innocent ? au point où se dresse la croix* [in agro innocenti ubi uideritis Crucem]. *» Toute la cité, chantant et bénissant le Seigneur, va chercher le corps : on le trouve, il est intact, blanc comme la neige ; on l'ensevelit avec des aromates, en glorifiant Dieu qui couronne ses saints. Le bienheureux Maximus a souffert le IV des kalendes de novembre, tandis que règne Notre Seigneur Jésus-Christ à qui honneur et gloire et empire dans les siècles des siècles. Amen.*

Cette légende nous est parvenue dans un autre texte [1] qui rappelle de très près le précédent, mais qui s'en écarte par deux traits : il remplace Cumes par Apamée, il ignore la révélation du corps à Julienne.

Or, nous pouvons identifier avec certitude cette Julienne : c'est une sainte vénérée à Cumes et qui vient peut-être de Nicomédie ; l'efflorescence de son culte date de la seconde moitié du VIe siècle [2].

Cette sainte de Cumes tendait à s'associer à Maxime de Cumes : ils ont tous deux même attache topographique, et je rencontre à Naples, à la fin du VIe siècle, un *monasterium sancti Archangeli quod Macharis dicitur atque sanctorum Maximi, Erasmi et Julianæ* [3]. On en vient à soupçonner que le développement de *Maxime* est parallèle au développement de *Julienne* et d'*Erasme*, que le culte et le texte datent de la seconde moitié du VIe siècle.

Est-ce à dire que *Maxime*, comme *Julienne* et sans doute *Erasme*, repose sur un texte grec ? Le contraire est tout à fait assuré. *Maxime* est copié sur *Pontien* de Spolète [4]. Voici les points de contact des deux légendes : 1. Mission du juge Fabianus ; 2. Le peuple se montre d'abord docile à ses volontés ; 3. Le martyr marche sans se brûler sur les charbons ardents après s'être signé au front ; 4. Les bras des bourreaux défaillent ; 5. Le martyr est enfermé en prison sans nourriture ; 6. Pourtant il ne meurt pas, car il est assisté par Dieu.

Le rédacteur a emprunté quelques traits secondaires à d'autres textes, latins ou grecs. Asclepius vient sans doute de *Grégoire* de Spolète, qui est apparenté à *Pontien*. — C'est *Hedestus* qui a suggéré, j'imagine, l'épisode de Maxentius, les prêtres dispersés, les fidèles qui les cherchent parce qu'ils ont besoin de leur ministère. — Et l'enfant qui parle et confond le juge a certainement été pris soit à *Cyricus-Julitta* [5], soit à

[1] B. H. L., 5845. *Bibl. Casinensis*, III, flor. 147, ou 30 octobre 319.

[2] Cf. G. M. R., v.

[3] Grégorii *Epist*, x, 14, *P. L.*, 77, 1076, B. [et IX, 170, 172 ; tome II. 167, 169, M. G.]. Ce monastère a été fondé, récemment semble-t-il, par une certaine Alexandria. — Est-ce des reliques de ce Maximus qu'il est question dans une lettre de Grégoire à Chrysanthe de nov. 598 [M. G. IX, 49. — tome II, 76] ?

[4] Cf. *supra*, p. 100.

[5] Cf. G. M. R., v.

Prudence [1], qui conte une histoire toute semblable. Saint Romanus interroge un enfant.

« Romanus ardens experiri innoxiam
Lactantis oris indolem : « Filiole, ait,
Dic quid videtur esse verum et congruens,
Unumne Christum colere et in Christo Patrem ;
An comprecari mille formarum deos. »
Arrisit infans, nec moratus retulit : «
Est quidquid illud quod ferunt homines Deum,
Unum esse oportet, et quod uni est unicum.
Cum Christus hoc sit, Christus est verus Deus.
Genera deorum multa nec pueri putant.»

Dès lors, comment concevoir le rapport des deux versions qu'on a dites ?

Apamée est proche Antioche ; et notre texte est latin ; Maxime est évidemment un saint local de Cumes, ville latine ; son culte est attesté au temps de saint Grégoire, à Naples, ville latine. L'attache d'Apamée est donc, très certainement, fictive. J'imagine qu'elle a été suggérée par l'attache nicomédienne de Julienne. La version où apparaît Apamée est donc postérieure, de peu sans doute, à la version latine de *Julienne*.

L'ensevelissement de Maxime par une pieuse femme nommée Julienne suppose seulement qu'on vénérait à Cumes une sainte Julienne. Nul besoin de faire intervenir la légende de cette sainte : il est très possible que le culte local de Julienne à Cumes soit antérieur à la légende grecque et indépendant d'elle. La version « Julienne » serait donc antérieure à la version « Apamée ».

Mais voici une difficulté. Comment admettre la disparition de Julienne dans la version « Apamée » ; le rédacteur qui veut modeler l'histoire de Maxime sur l'histoire de Julienne a-t-il donc intérêt à séparer les deux saints que réunissait la légende de Cumes ? — Je ne vois pas de réponse satisfaisante. Les faits sont tels : ils trahissent sans doute un caprice de nos rédacteurs. L'époque à laquelle ils écrivaient reste, du moins, bien assurée : c'est la seconde moitié, peut-être la fin du VIe siècle.

[1] *Peri Stephanon*, x, 661, sq. Ruinart, 395.

III

Gestes de Restituta de Sora [1]

Lorsque fut mort l'impie empereur Adrien, dont la cruauté avait désolé le monde, Aurélien monta sur le trône : il n'était pas moins cruel. En ce temps-là brillait à Rome, dans la région qu'on appelle le Trastevere [in regione quæ transtyberim dicitur], *une jeune fille appelée Restituta. Son père se nommait Ethel, sa mère Dabia. Elle était belle, noble, riche ; aussi beaucoup voulaient-ils l'épouser, et lui offraient de l'or et des étoffes d'or. Restituta restait fidèle à l'amour du Christ ; elle priait nuit et jour, les mains au ciel : « Seigneur, disait-elle, toi qui as envoyé l'archange Gabriel à la très glorieuse vierge Marie, toi qui as converti l'eau en vin à Cana de Galilée et éclairé la Samaritaine, daigne m'envoyer ton ange afin de me garder continuellement* [iugiter] *! » Et l'ange du Seigneur apparut, le visage étincelant, dans une robe blanche : « Je suis l'archange Gabriel, un des sept qui se tiennent toujours devant le trône du Seigneur. » — « Mon cœur frémit, répond Restituta, lorsque je vois les chrétiens traqués et torturés comme des bêtes. » Et voici que sa frayeur redouble : le diable lui apparaît avec sa hideuse figure et la menace de lui faire couper la tête. Mais la sainte le chasse par la force du signe de croix ; et le Seigneur lui apparaît en personne, la rassure et l'envoie à la cité qui est appelée Sora : « Va, disait-il, à la porte du Latran ; tu y trouveras un ange qui te conduira à Sora. »*

Lorsqu'elle se réveille, l'ange la saisit par les cheveux et, comme autrefois le prophète Abacuc de Judée en Chaldée, il la transporte de Rome à Sora. Une veuve avait son fils malade ; Restituta implore le Dieu qui a guéri Tobit et la belle-mère de Pierre, et la santé est restituée [restituta est] *à l'enfant ; et quarante personnes se convertissent, bénissant le*

[1] B. H. L., 7192. *Bibl. Casinensis*, III, fl. 12-16.

Seigneur qui a prédestiné Restituta, selon la signification de son nom [secundum nominis sui ethimologiam], *à sauver les habitants de Sora !... La nouvelle de la guérison de Cyrille parvient au consul de la cité, l'inique Agacius. Il veut épouser Restituta, bien qu'elle soit l'épouse du Christ, et sa servante. Restituta refuse, confesse sa foi et est torturée. Mais l'ange la visite, et le pieux créateur et rédempteur du genre humain* [pius conditor et redemptor humani generis] *vient dans sa prison lui apporter sa récompense et souper avec elle : que nul n'en doute. Les ministres d'iniquité tombent à ses pieds et sont baptisés par le prêtre Cyrille au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit ; ils étaient au nombre de trente-neuf. On les conduit donc hors des murs au lieu qui est dit* Forus(?) *près d'un très ancien temple, et ils y sont décapités. Au temps de la paix, on purifie cet endroit* [*impur*], *et on y consacre un temple du Seigneur en l'honneur de sa mère sainte Marie et de saint Pierre apôtre. Les* ministri *qui les ont mis à mort deviennent aveugles, et, dans leur détresse, ils implorent Restituta : elle les guérit et les convertit. Agacius la fait comparaître encore, il lui offre le mariage, il la somme de sacrifier : mais en vain : « Tu n'es que cendre et pourriture et ver de tombeau, lui dit-elle ; je ne veux pas de toi pour époux, je n'adorerai pas tes dieux ! » Décapitée près du fleuve Carnellus, elle est ensevelie à côté de l'église du bienheureux Jean-Baptiste, au point où, plus tard, une église fut construite en son honneur. (Dieu) y opère beaucoup de miracles, aussi bien que partout où une église est placée sous son nom. — Sept jours après sa mort, elle apparut au vénérable Amasius, évêque de cette cité de Sora : il retrouva la tête de la sainte.*

Restituta est inconnue du férial hiéronymien, du calendrier populaire et d'Adon : la seule Restituta que signale le premier de ces textes [18. 5 Kal. ian.] est la célèbre martyre africaine. C'est celle-ci, peut-être, qui fut vénérée à Sora comme elle l'était à Naples [1], et qui, à la longue, fut considérée comme martyre de Sora. L'histoire de Sora est malheureusement peu connue : nous savons seulement que, à l'aube du VIIIe siècle, elle fut prise par Gisulf de Bénévent [2].

[1] B. H. L., 7190 [17 mai, 20].
[2] Paul Diacre, VI, 27. [Waitz. p. 174].

La légende de Restituta et des guérisons merveilleuses qu'elle opère a été suggérée certainement — le rédacteur le laisse voir — par le nom de la sainte, *secundum nominis... ethimologiàm*. Et ce souci du sens étymologique des noms nous fait souvenir d'*Abundius* [1] et de *Gaudentius* [2]. — Les offres des prétendants à la sainte sont un souvenir d'*Agnès*. — Les termes *redemptor et conditor*... sont peut-être inspirés par *Constantius*. — Les livres canoniques de *Tobit* et de *Habacuc* sont manifestement connus de l'auteur.

La légende présente encore certains traits, quelquefois très rares, qu'on retrouve dans les textes du VIIe siècle. Ici comme dans *Firmina* [3], le persécuteur veut se faire épouser par la sainte ; et sans doute le dîner que Restituta partage avec le Christ n'est-il pas sans rapport avec le dîner qu'Olympiades offrait à Firmina, et que Firmina refuse : celui-ci aura suggéré celui-là, à moins que ce soit l'inverse, ou que tous deux aient été imaginés par la même cervelle. — Les événements sont censés se passer au temps d'Aurélien, comme dans *Irénée* et *Secundus*. — Les constructions d'églises sont mentionnées ici, aussi bien que dans *Gaudentius*, *Abundius*, *Eutychius*... — L'apparition du diable et la victoire de la sainte armée du signe de croix ont été empruntées sans doute à *Julienne* [4]. — C'est de *Lucie Geminien* [5] que viennent sans doute la translation miraculeuse à travers les airs, la mention du Latran, la visite que le Sauveur rend à sa martyre.

Restituta, enfin, est apparenté à la légende d'*Amasius* : les

[1] Cf. *supra*, p. 67-68.

[2] Cf. *supra*, p. 169. Je note aussi, dans *Gaudentius*, une fontaine sacrée.

[3] Cf. *supra*, p. 129.

[4] Cf. *supra*, G. M. R., v.

[5] Cf. G. M. R., v. — Il est possible que le texte qu'on a résumé ne soit pas identique au texte du VIIe siècle que dénoncent les points de contact dont on a parlé. Le passage sur l'archange Gabriel a peut-être été écrit à une époque plus tardive, lorsque s'épanouissait le culte du Monte Gargano *. — Noter que *Firmina* rappelle aussi Lucie-Géminien. — On a signalé trois autres textes : l'un est abrégé, divisé en trois leçons, qu'on trouve dans le bréviaire capouan de 1489 ; un autre, distribué en douze leçons, est attribué à l'évêque Joanellus [27 mai, 656, § 7] ; le troisième, enfin, est très probablement l'œuvre du moine Grégoire, plus tard évêque de Terracine, qui vivait à la fin du XIe et au début du XIIe siècle ; il raconte que Restituta est décapitée en compagnie de Cyrille et de deux autres chrétiens ; il ajoute surtout au récit de la passion un *liber miraculorum* [27 mai, 664 ou 658. — Cf. *Cat. Paris*, III, 254, n. 3].

* Noter cependant que Michel apparaît dans *Alexandre de Baccano* et que le culte du Monte Gargano remonte au VIIe siècle, semble-t-il.

deux saints ont même attache topographique, Sora ; ici et là apparaissent des périphrases analogues : *conditor et redemptor mundi* [*Restituta*], *Salvator mundi* [*Amasius*] ; le même terme *iugiter* ; Amasius, enfin, est expressément cité par *Restituta*. Et les textes ne foisonnent pas qui connaissent Amasius !

IV

Amasius, prêtre du Sauveur du monde [Salvatoris mundi sacerdos], *était très instruit dans les dogmes salutaires de la foi : il brillait comme une lumière* (*dans l'Eglise*). *Aussi désirait-il voir les lieux vénérables* (*où son Maître avait vécu*) *afin d'instruire ceux qui ignoraient la foi catholique*: *l'hérésie arienne avait grandement souillé la Syrie, et la Libye et toutes les provinces, et même, un peu, l'Italie, tant que n'avaient pas paru les très fameux docteurs Hilaire, Augustin, Ambroise et les autres orthodoxes. Mais racontons comment saint Amasius même guérit un paralytique. Il arrive, chemin faisant, à la ville qu'on appelle Sora : la veuve qui l'accueille a un fils malade ; il le guérit. Au bruit du miracle, les habitants accourent : ils demandent continuellement* [iugiter] *à être instruits dans la foi orthodoxe. Amasius se rend à leurs prières ; Urbain, diacre de l'évêque de Teano, se joint à lui, et le fait élire évêque de Teano lorsque meurt l'évêque* (*qui occupait d'abord cette dignité*). *Avec l'aide des citoyens de la ville, Amasius construit un portique à colonnes et un cimetière, où, à sa mort, on l'ensevelit en paix. De longues années après, les habitants de Sora qui, d'abord, avaient embrassé les erreurs de l'hérésie, mais qui étaient revenus à la foi catholique, — je veux dire : leurs descendants — se ressouvinrent du miracle qu'avait opéré et de la doctrine qu'avait prêchée Amasius : ils construisirent une basilique en son honneur, où pendant de longues années se manifesta la vénération qu'il inspirait ; l'évêque s'y rendait le jour de la fête anniversaire* [in amasii

[1] B. H. L., 354 [*Bib. Casinensis*, III, fl. 366].

[solepnitate] ; *et les hommes pieux y venaient des pays éloignés, apportant leurs offrandes, rendant grâces au Dieu Père, et Fils, et Esprit-Saint, à qui honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.*

Ce texte est apparenté à *Restituta* pour les raisons qu'on a dites ; et je crois qu'elles permettent de le dater jusqu'à nouvel ordre du même temps que *Restituta* et de l'attribuer au même auteur. Peut-être l'intérêt qu'il témoigne à la lutte contre l'arianisme témoigne-t-il qu'il est contemporain de l'époque lombarde et révèle-t-il un incident inconnu de la conquête.

Amasius est encore mentionné dans un autre récit [1], qui prétend également raconter son histoire [B]. Voici quels traits le caractérisent : 1. La persécution arienne chasse le saint d'Orient en Italie ; 2. C'est le pape Jules, *romanæ sedis antistes*, qui l'envoie prêcher hors de Rome, au temps de Constance, successeur de Constantin ; 3. Le prédécesseur d'Amasius est nommé, c'est Paris ; 4. Jules consacre Amasius, *cornu... gratiæ salutaris super caput eius effundens.*

Or, Paris de Teanum nous est connu par un texte légendaire dont voici l'analyse.

Gestes de Paris de Teanum [2]

Comme le monde romain était encore la proie de l'idolâtrie, Paris, prêtre du Seigneur [sacerdos Domini], *athénien d'origine, vint d'Orient en Italie, et arriva dans cette ville de Campanie qu'on appelle Teanum : il avait été le compagnon de Libanius et de Basile le Grand* [*à Athènes ?*], *Or, Teanum était la proie de l'idolâtrie ; on y adorait surtout un dragon, — ce que le vulgaire appelle un boa* [boam] *; — il habitait une source profonde à côté de la porte* [subterior] *inférieure de la cité ; on lui avait élevé un autel, on l'y nourrissait religieusement. Mais Dieu a pitié des habitants ; il leur envoie Paris, qui trouve à la fontaine, portant la nourriture du dieu, la fille du* præses *Simpronius, Tranquillina. Il apprend ce qui va se passer ; et, fort de sa prière, lorsqu'arrive le dragon, il touche la tête du monstre avec le bâton* [virga] *qui est l'appui de sa marche et le signe de sa force* [quam levandi laboris et regiminis causa gestabat]. *Le dragon s'endort, Paris le dé-*

[1] B. H. L., 355 [23 janvier 484 ou 98].
[2] B. H. L., 6466 [5 août 73].

pouille de son pouvoir et le jette dans le fleuve Saon. On le traîne devant le præses : *telle est bien l'ingratitude des hommes! Mais il soutient intrépidement la cause de Dieu, créateur de toutes choses ; il dompte, sans combattre, un ours et un lion gigantesques. Les citoyens tombent à ses pieds : il les convertit, il les baptise, il les confirme en les faisant participer au corps et au sang du Seigneur* [dominici corporis et sanguinis eos participio solidavit]. *Après avoir été élu évêque par Silvestre, qui habite le mont Siracte, il ordonne des prêtres et fait diacre le bienheureux Urbain, son troisième successeur ; il détruit les temples des idoles et les bois sacrés, se fait construire un cimetière par les fidèles après que le Saint-Esprit lui a annoncé sa fin, et meurt, et est enseveli le jour des nones du mois d'août. On élève une église sur son tombeau et une basilique près de la source du dragon ; ses bienfaits s'y multiplient, grâce au concours de Notre Seigneur Jésus-Christ à qui honneur unique, et unique empire avec le Père et l'Esprit-Saint.*

Longtemps après l'église tombe en ruines et est envahie par l'herbe. Mais les miracles la révèlent aux habitants du pays. Deux paralytiques, Guiscard et Eustadia..., et beaucoup d'autres sont guéris.

Il semble que ce texte soit parallèle à la version de *Restituta* qui est attribuée à Grégoire de Terracine : ici et là, un récit de miracles est ajouté à une vie de saint ; et la légende d'Amasius A est parente à la fois de *Restituta* et de *Paris*.

Voici les traits qui rapprochent *Paris* d'*Amasius* A et de *Restituta* ; 1. Le mot *sacerdos* [prêtre] ; 2. La mention des grands personnages mêlés à l'histoire chrétienne, ici Hilaire, Augustin, Ambroise, là Basile et Libanius ; 3. La construction d'un cimetière et d'une église.

Voici les traits qui rapprochent *Paris* d'*Amasius* B : 1. Le personnage de Paris ; 2. L'origine orientale du saint ; 3. L'introduction dans son histoire d'un pape romain ; 4. L'utilisation du *Liber Pontificalis* : *Amasius* y puise ce qu'il dit de Jules et des Ariens et de Constance [1], *Paris* lui emprunte Silvestre, le mont Siractis [Siraptis, Soracte] et l'histoire du

[1] L. P., I, 205. « Hic multas tribulationes et exilio fuit mensibus X. »

dragon [1]; 5. *Paris* vise *Amasius* sans le nommer : si le rédacteur voit dans Urbain le troisième successeur de Paris, c'est qu'il sait quel est le second, Amasius.

Je remarque que le calendrier populaire, au début du VIIe siècle, rappelle que le pape Jules eut à souffrir de l'arien Constance :

Via Aurelia, Julii papæ et confessoris sub Constantio ariano [2].

Le pape Jules est cité dans *Victorin-Séverin* parmi les grands papes.

On se souvenait donc, au VIIe, de ses démêlés avec les ariens : c'est peut-être de ce temps que datent la légende de Paris et la version B des gestes d'*Amasius*. *Paris* connaît ces démêlés ; et *Amasius* B est parent de *Paris*. Comme il arrive d'ordinaire, la légende d'Amasius s'est donc exprimée à la même époque sous deux formes distinctes.

L'auteur d'*Amasius* B et de *Paris*, un même personnage sans doute, a peut-être emprunté aux gestes des douze Syriens l'idée de faire venir d'Orient ses héros. Peut-être s'est-il souvenu des moines grecs chassés en Occident par la persécution des empereurs monothélites : l'histoire de Maxime de Chrysopolis est fameuse.

Il s'inspire manifestement des mythes de Thésée ou de Persée.

Il aimait les réflexions morales : *solent... nociva*, dit-il,... *majori reverentia excoli quanto contigit ea ab hominibus plus timeri* ; ou encore : *solent perversi homines pro bonis mala rependere*. Il connaissait peut-être les gestes de Donat d'Euria : l'histoire du dragon de Paris est calquée sur celle du dragon de Donat plutôt encore, je crois, que sur le fameux épisode des gestes de Silvestre [3]. — Il peut sembler surprenant de lui voir citer Libanius et saint Basile. Mais l'auteur de *Cassien de Iodi* faisait de même, et l'on va constater des faits analogues à la même époque et dans le même pays.

[1] L. P., I, 170. « Hic exilio fuit in monte Siracten,... cuius (Constantini) persecutionem primo fugiens exilio fuisse cognoscitur. »

[2] 12 avril, *P. L.*, 123, 153-154. — Noter que Donat d'Arezzo va aussi se faire sacrer à Rome par le pape Jules; *Donat* a peut-être été retouché au début du VIIe siècle [cf. *supra*, p. 169].

[3] Cf. Mgr Duchesne, L. P., I, p. CIX. Peut-être aussi y a-t-il à l'origine de l'épisode le souvenir d'un culte païen animal.

V

Au temps des empereurs Maximien et Dioclétien, il y avait un homme très chrétien, Ambroise, de famille noble, originaire de Ligurie. Revenant d'Espagne, le præses Dacianus le fit entrer parmi ses soldats et le nomma centurion : il connaissait son courage et sa force. Après avoir rendu compte des affaires dont il avait été chargé et reçu de toute la curie des remerciements et des présents, il fut envoyé en Campanie pour détruire les chrétiens et pour s'occuper de diverses autres affaires. Il siégeait dans son consistorium, *à Ferento* (in Ferentinæ civitatis consistorio), *lorsque des païens lui dénoncèrent Ambroise comme chrétien. Il le fait venir : « Je t'ai donné, dit-il, mon amitié, de grands honneurs ; et tu rejettes nos dieux pour adorer un Crucifié ! » — « Oui, j'adore le Christ. » Et, comme il reste fidèle dans sa foi, Dacianus lui fait ôter son ceinturon* (balteum), *sa chlamyde, son uniforme, son collier d'or : on l'enchaîne, on l'enferme, sans pain ni eau. Mais les anges le nourrissaient et le consolaient. Un mois après, quand Dacianus le fait chercher, il n'est pas mort : « Aie égard à ta jeunesse, sacrifie aux dieux ! » — « Satan a endurci ton cœur. Je ne sacrifie qu'à Dieu tout-puissant qui règne dans les cieux ! » Quand on le bat, il prie Dieu, il s'offre en sacrifice à lui ; le peuple accourt pour le regarder, et Dacianus, mécontent, le fait reconduire en prison. Quelques jours après, nouvel interrogatoire, nouvelles tortures : Ambroise est plongé dans la poix et la résine bouillantes, et il ne cesse de défier son bourreau : il ne sent rien. Le lendemain, Dacianus va à l'amphithéâtre qui est contigu à la porte Sanguinaire, et il se fait présenter le martyr du Christ ; mais, à la prière de celui-ci, après qu'il a levé au ciel les yeux*

[1] B. H. L., 375 [*Cat. Paris*, III, 546]. [Le texte vient du *Codex Parisinus* 3278, du XIVe siècle, f° 142]. — Sur la curie, cf. Diehl : p. 93, sq.

et les mains, les idoles tombent en poussière, et lui-même brise le Mercure que Dacianus lui ordonne d'adorer. « Je vengerai les injures de mes dieux », dit le tyran. Et il fait jeter le saint de Dieu, ligotté, dans une chaudière ardente. Mais les Ferentinates qui viennent voir, le lendemain matin, trouvent intact le martyr. A la fin, on le jette, un rocher au cou, dans le fleuve Alabre ; et voici que l'ange du Seigneur le délie et le sauve : miracle qui convertit quatorze nobles de la cité [de nobilibus]. *Dacianus quitte alors Ferentum et fait dresser son tribunal au lieu qu'on appelle Vicus : comme Ambroise et les quatorze nouveaux baptisés persistent dans la foi, il prononce la sentence : « Le centurion Ambroise qui méprise les édits de l'empereur romain et prêche le Christ que les Juifs ont crucifié, sera décapité avec ses 14 compagnons. » Ce qui fut exécuté par les bourreaux le 17 des kalendes de septembre.*

Voici un texte embarrassant. Le centurion Ambroise est inconnu du férial hiéronymien et du calendrier populaire, d'Adon, d'Usuard et de Notker. Chose plus fâcheuse encore, il offre peu de points de contact très nets avec les gestes que nous connaissons.

Le saint jeté au fleuve et délivré par un ange, c'est un trait qu'on retrouve dans *Valentin-Hilaire* ; le saint qui s'offre lui-même à Dieu en sacrifice et qui fracasse les idoles, voilà peut-être un souvenir de *Sabinus ;* et c'est peut-être de *Secundianus* que vient cette idole s'effondrant d'elle-même. La porte *Sanguinaire* me rappelle ce pont et ce ruisseau *Sanguinaires* qui apparaissent dans *Pontien* et dans *Grégoire* de Spolète. J'imagine enfin — c'est ce qu'il y a de plus clair — que la mention de Dacianus et de l'Espagne indiquent des connaissances et des préoccupations analogues à celle que trahissent la fin de *Torpes, Vincent de Bevagna,* etc. : par analogie avec *Torpes*, je daterais *Ambroise* des environs de l'an 600.

Ce dernier trait nous invite à penser que le rédacteur inconnu connaissait la littérature martyrologique : ce qui m'encourage à proposer l'hypothèse suivante. Ambroise le centurion a peut-être été modelé sur Marcellus de Tanger [1]. Ici et

[1] B. H. L., 5253 [Ruinart (1859), 343]. Tillemont, IV, 575 et 768. Cf. Allard, IV, 132, sq.

là, le martyr est centurion [1] ; ici et là, le juge siège *in consistorio* [2] ; ici et là, le saint ôte son ceinturon [*baltheum*] [3] ; ici et là, on rapporte le texte de la sentence [4]. Le calendrier populaire cite, à la date du 30 octobre, Marcellus de Tanger, centurion et martyr [5]. J'ajoute que, à cette même date, dans ce même pays [6], on a une preuve certaine de l'influence qu'exercent sur les rédacteurs de nos légendes les actes du martyr de Tanger.

Je vise la légende de Marcellus et Apuleius.

VI

Au temps de Julien Auguste, il y avait à Rome [in Urbe] *un centurion ordinaire* [centurio ordinarius], *nommé Marcellus : il était riche et libéral. La grâce de Dieu qui veut sauver tous les hommes... fit qu'il se soumit à la religion chrétienne ; il secourait les pauvres et les indigents. Comme il se rendait en Apulie, et passait par Capone, il fut arrêté par le* præses *Dragontius sur l'ordre de César. Il refuse de sacrifier, il est emprisonné, et quand, Dragontius mort, son successeur Fortunatus veut le séduire, il résiste avec fermeté. Le préfet de la milice* [præfectus militiæ] *auquel on l'envoie, Agricolanus, n'est pas plus heureux : Marcel résiste aux menaces et aux promesses. Lorsqu'il est condamné à mort il de-*

[1] « Marcellus quidam ex centurionibus legionis trajanæ... » [§ 1]. [Même époque aussi].

[2] « Residens in consistorio præcepit introduci Marcellum... » [§ 2].

[3] « Quid tibi visum est ut... te discingeres et baltheum et vitem projiceres... » [§ 2. — Cf. Marinus, dans Eusèbe. H. E., VII, 15]. Noter que *vitis* manque dans *Ambroise*.

[4] « Ita dictauit sententiam : Marcellum qui centurio ordinarius militabat, qui abjecto publice sacramento polluisse se dixit... gladio animadverti placet » [§ 5].

[5] « III Kal. aug., Tingitanæ, Marcelli centurionis et martyris. » *P. L.*, 123, 173-174.

[6] Le Ferentum dont il est ici question est, j'imagine, le Ferentum le plus proche de la Campanie, Ferentino près Veroli et Alatri. — Il est vraisemblable qu'Ambroise en était le patron.

[7] B. H. L., 5251 [7 octobre 828].

mande un délai pour prier ; il se prosterne à terre, remercie le Seigneur, et se relève en lui disant : « Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains » ; le speculator *l'exécute. Mais, comme Apuleius, l'esclave* [famulus] *de celui-ci, se déclare chrétien à son tour, il est exécuté immédiatement. Ces deux martyrs ont souffert sous Julien César, les nones d'octobre, tandis que règne Notre Seigneur Jésus-Christ, à qui honneur et gloire dans les siècles des siècles.*

Le culte de Marcellus et Apuleius est attesté, à Rome, au cours et peut-être au début du VIIe siècle. C'est de ce temps, j'imagine, que date aussi la légende.

Le sacramentaire Gélasien [1] nomme nos deux martyrs :

Sanctorum tuorum nos, Domine, Marcelli et Apulei beata merita prosequantur !... Sacramentis, Domine, muniamur acceptis et sanctuorum tuorum Marcelli et Apulei... armis cælestibus protegamur.

Le calendrier populaire porte :

Nonæ [*octobres*], *Marcelli et Apuleii qui primo adhæserunt Simoni mago, deinde apostolo Petro : sub Aureliano consulari viro martyrio coronati* [2].

Bien que la légende de Marcellus et Apuleius que suppose ce texte diffère de celle qu'on a résumée, il est certain qu'il s'agit ici et là des mêmes personnages : le couple de noms est, ici et là, identique, aussi bien que la date de l'anniversaire.

Notre texte a conservé deux traits qui se lisent dans les gestes du VIIe siècle, et qui semblent indiquer la date où il fut écrit : « reçois mon esprit », dit le martyr à Dieu avant de recevoir la mort ; et, lorsqu'il est arrivé au lieu du supplice, il demande un délai pour prier. Ces deux détails se retrouvent le premier dans *Victorinus, Eutychius, Pergentinus Laurentinus*, etc... le second dans *Torpes, Eutychius, Pergentinus Laurentinus, Valentin Hilaire*, etc.

Notre texte, d'autre part, s'inspire certainement des actes de Marcel de Tanger. Voici les points de contact que j'ai notés : 1. Ici et là le martyr est un *centurio ordinarius* [3]; 2. Ici et là, deux des juges portent le même nom, Fortunatus et Agrico-

[2] Ed. Wilson, p. 202, LXI, *non. octobres.* [éd. Muratori, I, 671].
[1] *P. L.*, 123, 171-172.
[2] « Agricolanus dixit : centurio ordinarius militabas ? » [§ 4].

lanus [1]; 3. Ici et là, le saint comparaît tour à tour devant deux tribunaux ; 4. Ici et là, un païen qui assiste le persécuteur se convertit à la vue du martyr et est exécuté après lui : Apuleius est calqué sur Cassianus.

Il est donc très vraisemblable que *Marcellus Apuleius* et *Ambroise de Ferento* ont été rédigés dans un même milieu, d'après les actes de Marcel de Tanger, au début du VIIe siècle.

C'est dans le même pays, en Campanie, qu'Ambroise et Marcel étaient vénérés. On l'a dit pour Ambroise. Quant à Marcellus et Apuleius, il est vrai que nos textes ignorent Capoue et mentionnent Rome. Mais leur culte est attesté à Capoue : et c'est de Capoue que vient la légende [2]. Dans l'église de Saint-Priscus, près Capoue, détruite en 1776 et qui datait peut-être du temps de Gélase [3], il y avait une mosaïque absidale où l'on voyait un Marcellus rapproché d'un Agostinus. Le férial hiéronymien, enfin, donne [4] :

E : *nonas oc... in capua marcelli quarti Marcellini.*

B : *IN CAPUA CAmpañ Quarti Marcellini.*

Il est clair qu'il y avait à Capoue un saint Marcellus associé, peut-être, à un autre martyr [Agostinus, Quartus ou Apuleius], et qui était fêté le jour des nones d'octobre : c'est ce saint Marcellus qui est le héros de notre légende.

On voit moins bien, réserve faite de ce qui a été dit plus haut touchant le milieu où elle fut rédigée, quelle en fut la genèse.

Le texte qui a été analysé, A, place les martyrs au temps de Julien ; le texte du calendrier populaire, B, les rattache à

[1] « Anastasius Fortunatus præses ei dixit.... Ipse sanus transmitteris ad dominum meum Aurelium Agricolanum » [§ 2]...

[2] Ruinart (1859), 345. « Cum beatissimus Cassianus Aureliano Agriculano agenti vices præfectorum prætorio militari exceptor... ejusdem parebat officio..., cum sententias exciperet..., ubi... capitalem vidit ferire sententiam, exsecrationem sui clara voce contestans, graphium et codicem projecit in terra... Respondit beatissimus Cassianus ; iniquam eum dictasse sententiam. »

[3] Les deux textes imprimés qui les célèbrent sont tirés, l'un du *Breviarium Capuanum* de 1489 [B. H. L., 5252], l'autre du *Sanctuarium Capanum* de Monachus [1630, p. 137], [B. H. L., 5251].

[4] De Rossi, *Bullett.*, 1884, 106, et Garucci : IV, 254.

[5] Rossi-Duchesne, p. 130.

saint Pierre et donc les fait mourir sous Néron [1]; un troisième texte, que j'appelle C, en fait des contemporains du Christ. *Les vertus de Marcellus font son prestige dans la cité. Il donne à l'évêque Archelaüs tout l'argent qui est nécessaire pour racheter les captifs faits prisonniers par les 700 soldats qui gardent le camp ; et son désintéressement convertit beaucoup de ceux-ci. A la fin, il renonce au service, et il est décapité avec son esclave Apuleius, sous Aurélien* consularis. *On l'ensevelit non loin de Rome, le jour des nones d'octobre* [2].

La version B, d'où dérivent Adon et le calendrier populaire, suppose, évidemment, que Marcellus de Capoue a été confondu avec le Marcellus des gestes de Nérée-Achillée [3] ; de ces mêmes gestes vient pareillement l'Aurelianus *vir consularis*.

L'homonymie des deux Marcellus, le silence de *Nérée* sur la fin de Marcellus, le disciple de saint Pierre, ces deux faits auront introduit la légende de Capoue dans la tradition romaine. Apuleius aura suivi son compagnon. C'est peut-être au début du VIIe, ou à la fin du VIe, que cette confusion se sera opérée. Il n'est pas sûr que, antérieurement à cette date, Marcellus de Capoue ait eu sa légende ; et c'est à cette date, précisément, que la confusion est attestée par le calendrier populaire.

La version C, que caractérise la mention de l'évêque Archelaus, connaît Aurelianus *consularis* : elle est donc postérieure à celle dont on vient de parler. Mais le nom de cet évêque Archelaüs est remarquable. Hegemonios opposa, dans un texte fameux [5], l'hérésiarque Manès à l'évêque de Cascara, Archelaüs ; Archelaüs, d'après le récit d'Hegemonios, a pour ami un pieux chrétien, nommé Marcel ; c'est dans sa maison qu'Archelaüs discute avec Manès ; enfin ce pieux Marcel met à même l'évêque Archelaüs de délivrer 7700 captifs : la gar-

[1] De même Adon, 7 octobre, *P. L.*, 123, 376. « Eodem die, ss., mm. Marcelli et Apuleii qui quidem primo adhæserunt Simoni Mago ; sed videntes mirabilia quæ Dominus operabatur per... Petrum, relicto Simone, doctrinæ apostolicæ se tradiderunt... Aureliano consulari,... martyrii coronam reportarunt. Sepulti non longe ab urbe Roma. »

B. H. L., 5252 [7 octobre, 829, § 13].

[2] G. M. R., I, 251.

[3] Traube : *Acta Archelai*, Sitzungsber. d. k. bayer. Akad. d. Wissenschaften. 1903. 533 ; Harnack : *Chronologie d. altch. Litterat*, II, 193, 548 ; C. H. Beeson : *Hegemonius. Acta Archelai*. Leipzig. 1906. Traube a découvert le texte grec en avril 1902. La traduction latine semble dater des environs de 400 et provenir de Rome. Cf., aussi *P. G.*, 10, 1429. — Tillemont, IV, 387-399.

nison romaine a cru voir une agression dans un pèlerinage des habitants de Cascara demandant à Dieu le succès de leurs moissons, elle a massacré les uns et emprisonné les autres. Si j'ajoute que le texte d'Hegemonios, dès l'antiquité, était traduit en latin, on admettra que la légende de Marcellus-Apuleius est calquée sur l'ingénieux écrit d'Hegemonios.

Cela est certain autant qu'inattendu : voici qui est moins curieux et plus obscur. Archelaüs est dit, dans la traduction latine d'Hegemonios, *episcopus Mesopotamiæ;* et voici que les gestes de Sergius et Bacchus, qui font souffrir et mourir ces saints sur les bords de l'Euphrate [*castellum Terrapyrgum, Rhuzafatam*], associent à Sergius et Bacchus, Marcellus et Apuleius. Et je note, dans la version latine de *Sergius Bacchus*, certains traits qui rappellent fort *Marcellus-Apuleius* et *Ambroise le centurion* : ici et là, même emploi du mot *famulus*, même cérémonie de dégradation militaire [1], même renvoi des martyrs à un second tribunal, même reproduction du texte de la sentence. — Faut-il admettre que *Sergius Bacchus*, dans sa forme primitive, associait réellement un Marcellus et un Apuleius à Sergius et à Bacchus ? Faut-il admettre, au contraire, que *Sergius Bacchus*, dans sa teneur primitive, ignorait Marcellus et Apuleius, et que ces deux saints ont été introduits dans la légende orientale au temps où celle-ci était mise en latin, alors que s'épanouissait le culte de Marcellus et d'Apuleius? — Ce qui serait une raison de dater la version latine de *Sergius Bacchus* du début du VIIe siècle.

Je penche pour la seconde hypothèse : Marcellus et Apuleius disparaissent aussitôt qu'introduits ; s'ils appartenaient aux couches les plus anciennes de la légende, aurait-on négligé de les associer complètement à Sergius et à Bacchus et de les faire périr avec eux ?

L'auteur de *Marcellus Apuleius* et d'*Ambroise le centurion* connaissait *Sergius Bacchus* et la conférence fictive d'Archelaüs avec Manes, aussi bien que les actes de Marcel de Tanger ; il vivait dans le même milieu que les rédacteurs des gestes de Tuscie et d'Ombrie. Il a lui-même, selon toutes les vraisemblances, traduit *Sergius Bacchus* et introduit Marcellus et Apuleius dans ce texte.

[1] « Exutos chlamydibus et militiæ uestibus et torques aureas... [*Sergius Bacchus*] ; — torquem auream de cervice tolli » [*Ambroise*]. — Sur *Sergius Bacchus*, cf. G. M. R. V.

CHAPITRE XI

TRADITIONS DE VALÉRIE ET DU PICENUM
LES SAINTES ANATOLIE ET VICTOIRE, LES SAINTS SÉVÈRE, VICTORIN ET SÉVERIN

Il nous faut maintenant, pour achever notre tour circulaire autour de Rome, faire une excursion en Valérie et dans le Picenum.

I

Il arriva qu'Aurelianus, homme illustre, demanda en mariage, par l'intermédiaire de matrones, une vierge consacrée à Dieu, Anatholie. Celle-ci sollicite un délai, afin de pouvoir distribuer ce qu'elle a aux pauvres et aux chrétiens ; puis elle se dit malade. Titus Aurelianus prie alors son ami Eugène

[1] B. H. L., 8591 et 417-420. — C'est ce texte que reproduit, en le développant parfois, le *Codex Augiensis ;* le *Codex Palatinus* s'arrête avant d'en arriver là.

d'intervenir : qu'il envoie sa fiancée Victoire intercéder auprès d'Anatholie. Victoire montre, en effet, à Anatholie que Dieu ne condamne pas le mariage ; mais Anatholie lui raconte l'angélique vision qu'elle a eue, et que, selon l'ange, la virginité l'emporte sur le mariage. Victoire se laisse convaincre ; elle prie Anatholie de faire revenir l'ange, et celui-ci reparaît et réitère ses déclarations : « La virginité, la chasteté, le mariage ont chacun sa dignité ; mais la virginité est d'or, la chasteté d'argent, le mariage d'airain ». Victoire se consacre à son tour à Dieu. — Eugène, furieux, querelle Aurélien : il a tout perdu. Mais, sur le conseil de celui-ci, avec la permission de Dèce, il part avec Anatholie et la conduit ad territorium Torense, *tandis que Aurélien conduit Victoire* ad Tribulanum territorium. *Ils comptent venir à bout des deux vierges par la famine et la violence. Or, il y avait* in civitate Tribulana *un dragon très mauvais ; Domicianus,* dominus civitatis, *supplie Victoire de tuer le monstre, et aussitôt il se convertira avec tous les habitants. Assistée par l'ange, Victoire va à la caverne et chasse le dragon au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ ; et le peuple veut l'adorer comme une déesse. Elle se contente de faire construire un oratoire et d'y grouper une soixantaine de vierges, âgées d'au moins neuf ans : elle les instruit dans les hymnes, les psaumes et les cantiques. Et Eugène n'ose rien faire savoir, crainte de voir confisquer par le fisc les biens de Victoire qu'il a occupés. Mais, la troisième année*[1], *le* comes templorum *Taliarque tue la vierge sainte qui n'a pas voulu adorer Diane. Le peuple fuit et pleure sept jours ; les prêtres du Christ ensevelissent le corps dans un sarcophage, à l'endroit d'où elle avait chassé le dragon, où abondent les prières de la martyre pour le salut de tous, dans tous les siècles des siècles. Amen. Les vierges (de Victoire) persistent dans la virginité, tandis que le comte Taliarque devient lépreux dans les six jours et meurt rongé par les vers. Sainte Victoire a souffert le 10 des kalendes de janvier, avec les louanges du Christ à qui honneur et gloire, louange et domination dans les siècles des siècles. Amen.*

[1] Le texte de Namur [*Analecta*, II, 159, § 8], dit qu'il appela un *pontificem Capitolii nomine Julianum et misit ad eum... Taliarcum.* — Je me demande si le texte n'est pas ici altéré ; si Julianus n'a pas joué le rôle de dénonciateur.

Anatolie et Victoire sont deux saintes vénérées en Sabine, que le férial hiéronymien nous fait connaître, au VI des ides de juillet [1] :

E : *safini anatholiæ victoriæ.*

B : *IN SAUINIS, anatoliæ uictorii.*

W : *In sauinis anatholiæ uicturiæ.*

Cette localisation des saintes rend assez bien compte de la topographie légendaire : le *territorium Torense* est sans doute Tiora, au diocèse de Rieti ; le *territorium Tribulanum* est certainement Trebula Mutuesca [2]. Nous avons, enfin, un récit [3] suivant lequel les corps auraient été portés à Subiaco, au *Sagro Speco* de Saint Benoît, puis découverts au temps de Benoît VII (974-983) et de l'évêque de Rieti, Anastase. Tous ces documents convergent : la racine de la légende est certainement un culte sabin.

Mais il est plus délicat d'en retracer la genèse. Dans la basilique de Sant, Apollinare Nuovo, à Ravenne, Anatolie et Victoire sont représentées côte à côte, à gauche : comme ces mosaïques datent du VIe siècle [4], c'est un indice que nos saintes étaient dès lors l'objet d'une considération particulière.

A la fin du VIIe siècle, saint Aldhelme [5] raconte leur histoire dans son double *Eloge de la Virginité* : on la lisait à l'église le jour de leur fête. Il fait d'elles deux sœurs, dans le poème, non dans l'ouvrage en prose. Victoire, recherchée par Eugène, chasse un dragon malfaisant, du *territorium tribulanum ;* Anatolie, la fiancée d'Aurelius, guérit un démoniaque, le fils du consul, et délivre un Marse des enlacements d'un serpent qu'il poussait à la piquer. Toutes deux sont égorgées.

[1] P. 89, 10 juillet. — Cette date est celle que donne F [9 juillet, 673, § 12]. Cf. *infra.*

[2] Jung., p. 485. — C. I. L., IX, p. 463. — Il y a aujourd'hui de ce côté un village qui s'appelle S. Anatolia [C. I. L., IX, 433]. — Noter que *Concordius* mentionne la *civitas Tribulus.*

[3] B. H. L., 417 et 421 : 9 juillet 677 et 681.

[4] On sait que le texte d'Agnellus est assez équivoque. — Cf. Bayet : *Recherches...* p. 98, n. 1.

[5] *De laude virg.*, 45 [*P. L.*, 89, 279, B-280] et *De laudibus virginitatis*, 52 [*P. L.*, 89, 151, C-152]. — L'édition reproduite par Migne [*P. L.*, 89, 280, D], contient une faute de texte évidente. A deux reprises elle donne *morsum* au lieu de *Marsum* : c'est *Marsum* qu'exige le sens et la comparaison de ce passage avec le passage parallèle du *De laudibus* [*P. L.*, 89, 152, D]. — De même les *LXX virgunculæ* [*P. L.*, 89, 152, C], doivent être lues, sans doute, LX : cf. *decies senas* [*P. L.*, 89, 280, B]. — Cf. Ehwald : *Aldhelms Gedicht de Virginitate* [Gotha, 1904, progr.].

A la fin du IXe, Adon et Flodoard racontent également la légende, mais en la modifiant davantage. Adon [1] [B] rattache les saintes au Picenum, fait torturer Anatolia par un certain Faustinianus et assure qu'elle convertit un Marse nommé Audax : c'était un charmeur de serpents qui devait la faire piquer par ses bêtes et qui avait été piqué par elles. En revanche, il retranche de l'histoire de Victoire l'épisode de Domitianus et du dragon. — Et Flodoard [2] [C], comme il arrive d'ordinaire, suit Adon.

Nous avons enfin, indépendamment du texte qui a été analysé [D], deux autres versions anonymes. La première [3] [E] est assez longue : elle reflète curieusement les polémiques relatives à la fuite [4], elle joue sur le nom de Victoire [5], elle supprime l'épisode du dragon, conserve l'épisode du Marse Audax, et reproduit l'histoire d'Anianus, fils de Diodore *consularis* : Anatolie chasse le démon qui le tourmentait. J'ajoute encore que cette version fait allusion au baptême par le sang [6] et présente Anatolie et Victoire comme deux sœurs de lait, *collactaneæ*.

La seconde version [F] est très courte [7] : elle raconte seulement l'histoire d'Anatholie, du fils de Diodore et d'Audax ; mais elle ajoute ce trait curieux :

Corpus vero Audacis Marsi martyris, quoniam de Oriente fuerat, uxor et filii tulerunt et navigaverunt : ferentes sua omnia et gesta quæ in isto libello scripta sunt b. Anatholiæ virginis et in finem Audacis martyris. Amen.

J'imagine que ce dernier texte est la suite et la fin du texte que nous avons résumé, D : celui-ci ne nous disait pas ce que devenait Anatholie, celui-là ne nous souffle mot de Victoire. Or, il n'y a pas de doute que ces deux saintes ne soient associées par la légende — comme du reste par le férial : — nos

[1] *P. L.*, 123, 299-300 et 417-418 [9 juillet et 23 décembre].

[2] IV, 17. — *P. L.*, 135, 669-672.

[3] « Temporibus Decii Cæsaris erant Romæ sacratissimæ Virgines Christi... » [9 juillet, 676 ou 677. B. H. L., 417].

[4] « Famulatum Christo clandestinum exhibebant ;... melius discentes *occulte* religioni... insistere ;... noli te *ultro* morti ingerere ;... audierant namque a sacerdotibus Christi... *cum persecuti vos fuerint...* »

[5] « De nominis tui vocabulo te exhortor ;... diabolum vincas ut proberis vera victoria. »

[6] « In sanguine baptizatus », § 20.

[7] B. H. L., 418, 9 juillet, 672-673, §§ 8-12. « S. autem Anatolia cum esset in ieiuniis et orationibus attenuata... »

deux textes sont donc incomplets. Mais ils se complètent admirablement l'un l'autre. L'un et l'autre sont donc les deux parties d'un ensemble : les passionnaires ont démembré cette légende, comme ils démembrent les légendes de Sérapie-Sabine, de Potentienne-Praxède, etc... Les textes DF forment un même tout.

La comparaison du texte ainsi reconstitué avec le double récit d'Adhelme confirme l'hypothèse ; c'est ce texte que lisait Aldhelme. Il connaissait un texte écrit, puisqu'il assure qu'on le lisait *in pulpito ecclesiæ*. Son récit, d'autre part, est tout à fait parallèle à celui de DF : il semble en faire le résumé, éliminant les détails accessoires [1] et gardant les épisodes centraux [2]. Voici un court passage où l'on saisit aisément son procédé (il s'agit de la sommation adressée par Victoire au dragon) :

Texte d'Aldhelme.	*Texte des gestes.*
P. L., 89, 152, B.	*Analecta*, II, 159, lignes 22-25, § 7.
« In nomine, inquit, Jesu Christi Domini Nostri exi hinc, draco nequissime et da honorem Deo, vade ubi non habitant homines. »	« *In nomine Domini Nostri Jesu Christi, exi ex* hoc loco, *draco nequissime, et da honorem Deo* vivo et vero et Jesu Christo, Filio eius, et *vade ubi non habitant homines* nec pecora, nec ea quæ ad hominem pertinent, ubi nec arator arat nex vox hominis personat. »

Il suit de là que DF, utilisé par Aldhelme [† 709], a été rédigé au plus tard dans la seconde moitié du VIIe siècle environ. Je remarque, du reste, que le calendrier populaire connaît la légende [3] ; or, il a été composé au temps des Boniface [608-615], et corrigé jusqu'au temps de Serge [701] ; c'est encore au VIIe siècle que nous sommes ramenés [4].

[1] La vision de l'ange ; l'intervention de Victoire auprès d'Anatolie ; le nom du pontifex Capitolii, le rôle du *comes templorum*, le nom du père du possédé guéri par Anatolie.

[2] Exil de deux vierges qui ne veulent pas se marier ; avidité de leurs prétendants ; Victoire chasse le dragon, Anatolie sauve le fils du consul et le marie ; oratoire dans l'antre de la bête où Victoire réunit des vierges.

[3] 9 juillet. « In civitate Tyriæ (Thoræ), Anatoliæ *et Audacis* ; 23 décembre, Victoriæ martyris » *P. L.*, 123, 163-164, 177-178.

[4] Qui sait si le pape Eugène I [654-657] n'a pas un rôle dans la genèse de la légende ? C'est le successeur de Martin I, c'est l'homme du parti byzantin : il devait avoir de nombreux ennemis. L'un d'eux n'a-t-il pas voulu lui jouer un vilain tour en montrant un de ses ancêtres, le prétendant d'Anatolie,

Mais quel est le rapport de B et de E à D F ? E et B ignorent l'épisode du dragon ; j'y note, d'autre part, certains traits qui rappellent les gestes de l'époque ostrogothique : insistance touchant la spontanéité du martyre et la licéité de la fuite ; baptême par le sang. B dérive sans doute de E. — DF présente aussi des particularités qui semblent dénoncer le même temps : l'histoire du dragon ne serait-elle pas une réplique d'un passage fameux des gestes de Silvestre ? le souci de marquer l'authenticité des gestes fait songer au décret pseudo-damasien. — Enfin dans DF et dans E je relève ces mensonges commis par Anatolie afin d'éluder le mariage et de distribuer ses biens aux pauvres ; et surtout cet éloge de la virginité et cette horreur du mariage qui rappellent *Nérée-Achillée*, *Cécile*, *Calocère-Parthenius* [1], et la trahison des *sponsi* qui rappelle *Rufine-Seconde* et le vol des terres des vierges qui se retrouve dans *Agathe*, et l'intervention de Victoire qui rappelle l'intervention de Darie, et le monastère de vierges qui fait souvenir de *Sophie*, ou d'*Anastasie romaine*.

On peut donc penser que E et D F sont des versions remaniées et divergentes d'un texte de l'époque ostrogothique, ou plutôt de deux textes de cette époque différant eux-mêmes entre eux [l'un donnant, l'autre négligeant l'épisode du dragon].

Mais il est également possible que les traits qu'on a relevés s'expliquent par influence littéraire ; que l'auteur de E, aussi bien que l'auteur de DF, ait lu les gestes romains. La question reparaît : quel est le rapport de E à DF ?

Il est possible que E soit aussi antérieur à Aldhelme ; ici et là, je relève, dans les mêmes passages, l'emploi du verbe *satagere* ; et c'est peut-être dans E, où Anatolie et Victoire sont *collactaneæ*, que Aldhelme a pris l'idée de les présenter comme sœurs, lorsqu'il écrivait son poème. Aldhelme aurait pris connaissance de E, après avoir écrit en prose le *de laudibus*, avant d'avoir écrit en vers le *de laude* ; et il l'aurait utilisé dans

sous un jour fâcheux. Cf. la singulière histoire que content, sur un pape Eugène, les gestes des XII Syriens, *supra*, p. 66-67, 76. Bien que les noms d'Eugène et d'Anatolie soient antérieurs au VIIe siècle, ils semblent jouir de la vogue à ce moment. — La mention du bouclier de Minerve, avec la tête de la Gorgone, vient sans doute d'*Euplus C*. Le Marse, quelque peu magicien, inspiré de même par des souvenirs d'auteurs classiques, se retrouve ailleurs.

[1] On sait que l'héroïne de Calocère se nomme Anatolie. Cf. G. M. R. I, 185.

celui-ci. E serait donc à peu près contemporain de DF ; et la divergence des deux versions serait une preuve qu'elles datent du temps où la légende était en pleine floraison, où elle s'infléchissait diversement au gré des imaginations pieuses.

Il est donc possible que E et DF soient des versions remaniées de deux textes datant de l'époque ostrogothique ; il est possible que ce soit deux textes rédigés pour la première fois au VIIe siècle. Je ne vois aucun fait qui exclue avec quasi certitude l'une ou l'autre de ces hypothèses. Mais j'incline vers la seconde : la légende a la physionomie d'un centon ; puis, l'épisode du dragon et le jeu de mot sur le nom de Victoire font souvenir de *Restituta*, tandis que le rôle de Diane rappelle *Torpes*.

II

Au temps de Maximien, la persécution sévissait contre les chrétiens. Dans une de ces vallées que le parler populaire appelle Interocrina, un chrétien pieux, de famille préfectorale [de genere præfectorum], *originaire de Ravenne, et qui y avait été élevé, Severus, faisait d'abondantes aumônes ; il était, du reste, très instruit dans les lettres divines que lui avait enseignées à S. Vitalis de Ravenne son maître Cornelius : tout jeune, il avait la sagesse d'un vieillard. Après avoir guéri un certain Euticius, qui depuis quatre ans était aveugle, Sévère alla à Rome, en pèlerinage, pour prier : revenu (au pays), il fut ordonné prêtre à l'église Sainte-Marie d'Interocrina, et ses vertus le rendirent célèbre. Un jour qu'un père de famille, sur le point de mourir, l'avait envoyé chercher, il arriva trop tard : travaillant à sa vigne, il avait voulu finir ce qu'il avait commencé ; mais, par la vertu de ses*

[1] B. H. L., 7685 [*Analecta*, XI, 241-42, d'après le *Codex Ambrosianus, B. 49, inf*, f° 80r, du XIIe siècle. Cf. 15 février, 827, § 1 et 2. — Muratori : *Rer. Ital. Ss.*, I, 2, 563].

prières, le saint homme ressuscita le mort. Et le ressuscité raconte comment les diables l'emmenaient en le brûlant, lorsqu'un ange les arrêta, disant : « Ramenez-le ; le prêtre Sévère le pleure amèrement. » Il fit pénitence et mourut joyeusement, sept jours après. Faites attention, mes frères très aimés, je vous en prie, à ce témoignage. — Lorsqu'il apprit ce qui s'était passé, Maximien fit arrêter Sévère, et, sans jugement, le fit décapiter dans la vallée. Deux anges, sous la forme de deux colombes, vinrent chercher son âme, et, après avoir fait sur son corps la figure de la croix, ils la portèrent au ciel. Le corps fut enterré à côté de la très forte place d'Orvieto, et là Notre Seigneur Jésus-Christ accomplit beaucoup de prodiges jusqu'à ce jour pour l'amour de lui. Il a souffert le jour des kalendes de février, tandis que règne Notre Seigneur Jésus-Christ à qui honneur et gloire avec le Père et l'Esprit-Saint dans l'infini des siècles et des siècles. Amen.

Interocreum (Androdoco) est situé sur le territoire de Rieti [1] : c'est la station de la voie Salaria où s'embranche la route d'Amiterne et d'Aternum.

Le signe de croix que les colombes font sur le corps du saint rappelle un trait tout à fait analogue [2] qui se rencontre dans les gestes de Lucie et Geminien.

Le récit du ressuscité nous fait souvenir d'*Alexandre de Baccano* et des textes que j'ai cités à ce propos [3]. Voici le passage parallèle de *Sévère :*

Multi erant valde homines qui me per loca tenebrosa ducebant, ex quorum ore ac manibus ignis valde exibat quem tolerare nullo modo poteram. Cumque per obscura loca diutius ducerent, subito pulchræ visionis juvenis cum aliis sodalibus suis juvenibus nobis euntibus obviavit qui me trahentibus dixit : reducite illum quia Severus presbyter amarissime eum plangit. Suis enim lacrymis et intercessionibus suis Dominus ei vitam reddidit.

[1] Jung., 485.

[2] Comparer *Lucie Géminien* et *Sévère. Lucie Géminien* raconte : « et dum inde sancta lucia concite pertransisset, ecce columba alba ut nix descendens de cœlo super caput geminiani tertio figuram crucis fecit » [Codex Palatinus 846, f° 127r, 1]. Et je lis dans *Sévère* : « venerunt duo angeli in specie duarum columbarum qui figuram crucis super corpus eius facientes ferebant animam illius in cœlum » Muratori : R. I. S., 1, 2, 562-63.

[3] Cf. *supra*, p. 2 et 9.

Ce qui est également sûr, c'est que notre légende est le remaniement d'une page de saint Grégoire. Saint Grégoire raconte, en effet, la résurrection d'un chrétien qui avait envoyé chercher le pieux Sévère, à Interorina, en Valérie : Sévère était arrivé trop tard. Grégoire ne dit rien du martyre du saint, ni de ses origines ravennates, ni de la guérison d'Euticius, ni de l'époque à laquelle il vécut : j'imagine que, sur tous ces points, le rédacteur du VIIe siècle a tiré de son crû ce qu'il a ajouté à Grégoire.

Voici le passage :

In eo etiam loco Interorina vallis dicitur quæ a multis uerbo rustico Interocrina nominatur, in qua erat quidam vir vitæ valde admirabilis, nomine Severus, ecclesiæ b. Mariæ Dei genitricis semper uirginis sacerdos. Hunc cum quidam paterfamilias ad extremum uenisset diem, missis concite nuntiis, rogauit ut ad se quantocius ueniret suisque orationibus pro peccatis eius intercederet, ut, acta de malis suis pœnitentia, solutus culpa ex corpore exiret. Qui uidelicet sacerdos inopinate contigit ut at putandam vineam esset occupatus atque ad se uenientibus diceret : antecedite, ecce ego uos subsequor... Paululum moram fecit ut opus, quod minimum restabat, expleret... Eunti uero in itinere occurrentes hi qui prius venerant, obviam facti sunt dicentes : Pater quare tardasti ?... iam defunctus est. Quo audito ille contremuit magnisque uocibus se interfectorem illius clamare cœpit... Cumque vehementer fleret,... repente is qui defunctus fuerat animam recepit,... (et)... ait : Tetri ualde erant homines qui me ducebant ex quorum ore et naribus ignis exibat quem tolerare non poteram. Cumque per obscura loca me ducerent, subito pulchræ uisionis juvenis cum aliis nobis euntibus obviam factus est qui me trahentibus dixit : Reducite illum quia Severus presbyter plangit : eius enim lacrymis Dominus donauit [1]...

Notre auteur est un prédicateur qui veut émouvoir les âmes, les effrayer et les sauver.

Perpendite quæso, fratres dilectissimi, quis est qui loquitur.... Acta sunt hæc ut fideles ecclesiæ Dei exemplum a beato Severo accipiant.

[1] *Dialogi.*, I, 12. *P. L.*, 77, 212-213. — Cf. *supra*, p. 201, une histoire assez analogue : Innocentius et Perpetua. (Noter encore que les gestes de Victorin-Séverin connaissent un Innocentius). — Je n'ai rien pu tirer de l'histoire d'Orvieto qui éclairât la légende.

J'imagine qu'il écrivait vers le milieu du VIIe siècle. Ainsi s'explique qu'il utilise *Lucie-Géminien* et Grégoire. Ainsi semble toute naturelle l'idée qu'il eut de rattacher Severus à Ravenne et à S. Vital de Ravenne.

III

Gestes de Victorin [1]

Jusqu'ici nous avons rapporté ce qu'avait dit Jérôme : que le lecteur le remarque. Le reste de l'ouvrage est notre œuvre : que votre charité m'écoute avec bienveillance. Tout ce que nous avons trouvé dans les auteurs exacts (fideli), *nous l'avons introduit dans notre histoire, afin de ne pas laisser ignorer aux hommes des vertus que Dieu n'a pas ignorées. Et d'abord, commençons par Victorin, qui était, nous l'avons lu, le frère de Séverin : sur ce solide fondement nous pourrons parfaire l'édifice.*

A la mort de leurs parents, se dirigeant l'un l'autre, rivalisant de bons offices l'un envers l'autre, ils s'offrirent à Dieu. (C'était des habitants de la province du Picenum, où la Potenza — Flusor — arrose Septempeda). En lisant l'Evangile et les malédictions qu'il lance contre les riches, ils se détachent des liens du siècle, donnent aux pauvres leurs richesses, et courent, ainsi allégés, à la suite du Seigneur, disant : Post te in odorem unguentorum tuorum currimus [*Cant.* I, *3*]. *Mais Victorin rêve d'une perfection plus haute, et gagne le désert, séjour des parfaits : il quitte sa hutte, et, dans la forêt* Prolacem *de la montagne voisine* (vicini montis), *s'installe au fond d'une grotte qui surplombe un ruisseau et si étroite qu'un seul homme y peut trouver abri. Il en couvre l'entrée de feuillage, prie la nuit et s'occupe à ne rien faire* (otiosum agens negotium), *se donnant tout à Dieu seul. L'an-*

[1] B. H. L., 7659-64. 8 janvier, 500. « Huc usque nos patris Hieronymi dicta referentes... » — Cf. Marangoni : *Acta S. Victorini episcopi...* [Romæ 1740].

tique ennemi du genre humain prit alors la forme d'une jeune fille, égarée à travers la forêt; elle implore la pitié de Victorin : « qu'il l'arrache, une nuit seulement, aux sangliers, aux ours et aux loups. » Victorin la fait entrer ; mais le pied de la jeune femme le touche et déchaîne en lui les désirs ; la douceur de sa voix, la beauté de son visage, l'éclat de son regard qui égale l'éclat des rayons de la lune glissant à travers les feuilles, la solitude — Victorin oublie Dieu, — tout pousse le saint à céder. Il en arrive à l'œuvre criminelle... et voici que le Brigand bondit sur le jeune homme : « Eh ! bien, lui dit-il, ô le plus parfait des hommes !... Reste blessé, toi qui osais rêver de la couronne ». Et il s'évanouit. — Peu à peu la lumière paraît, les astres s'effacent : Victorin fuit sa cellule, témoin de son crime ; il court l'avouer à son frère et, pour se punir, se suspend par les mains à un arbre dont il a fendu le milieu. En vain l'évêque accourt, prévenu par Séverin : Victorin refuse d'être délivré ; il jeûne toute la semaine, ne prenant qu'un petit pain et un peu d'eau le dimanche soir. Et Séverin jeûne en même temps que lui. Au bout de trois ans, Victorin n'a plus que la peau sur les os ; mais tout le monde connaît sa pénitence, on va trouver l'évêque qui arrive au monastère et, d'un ton rigoureux, ordonne au pénitent de s'arrêter : « Crois-moi, Victorin ; nous sommes les héritiers de saint Pierre : ce qui est délié sur la terre est aussi délié au ciel. Et nous voyons les parois de l'arbre s'écarter : le ciel t'a pardonné ». Victorin demande une semaine encore de jeûne ; puis, lorsque l'évêque revient avec le peuple qui grimpe sur les arbres et couvre le toit du monastère, et crie d'une même voix : « Père, absous celui que Dieu a absous ! », l'évêque l'engage encore à interrompre ses souffrances ; Victorin adresse à Dieu une longue prière et lui demande de rompre ses liens, s'il a vraiment fini d'expier. Alors, bien que le ciel soit absolument pur, un coup de tonnerre retentit, qui pulvérise les liens du saint pénitent. Il est conduit à l'église ; bientôt il devient évêque d'Amiterne, et meurt plein de vertus, et entre dans le chœur des saints, tandis que règne Notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

Quant à Séverin, dont nous avons dit qu'il était le frère, il partage ses pénitences selon qu'il a été dit : frater fratrem adjuvans exaltabitur [Proverb. *18*, *19* et *10*] ; *et il mérite l'épiscopat de Septempeda. Il mourut le VI des kalendes de mai,*

fut enseveli au lieu où était le monastère et, mort, opéra plus de guérisons merveilleuses qu'il n'en opérait lorsqu'il était vivant. Je crois même ne pas devoir taire ce que nous avons appris touchant sa sainteté. On fête sa déposition le jour des ides de mai et son élévation à l'épiscopat le jour des kalendes de mai. Or, la veille, un certain Innocentius — qui méritait son nom, — vit une grande lueur, au milieu de la nuit, dans la forêt, tandis qu'il gagnait Fabriano : il crut que c'était un incendie. Comme il entend du bruit, il imagine que c'est le rector provinciæ *qui se met en route, de nuit. Et il voit quatre personnages marcher devant, portant des torches : d'où la lumière qui éclairait la forêt ; puis venaient deux hommes vêtus d'une étole, portant des baguettes ; puis, assis sur un cheval, un autre dont les vêtements et les cheveux étaient plus blancs que la neige ; puis un autre, également à cheval, et qui était tout chauve. Ils étaient suivis d'une foule immense, qui allait à pied. Comme l'un d'eux boitait et restait en arrière, Innocentius lui demanda, non sans quelque curiosité, ce que c'était. Les quatre lampadaires étaient quatre évêques : Xyste, Marc, Marcel et Jules ; les deux qui portaient des baguettes, Etienne (protomartyr) et Laurent ; les deux autres, les deux Apôtres Pierre et Paul ; le reste, la foule des martyrs et des évêques ; on allait à Severino (Zypherinum ?)* (cum mutatoriis Petri[1] *?) : Séverin avait prié saint Pierre de venir ce jour-là pour bénir et visiter le peuple. — Qui pourrait douter des mérites de Séverin, lorsque les Apôtres lui font un si grand honneur ?*

Si quelqu'un voulait connaître la vie d'Innocentius, voici quelques mots à ce sujet. Innocentius court aussitôt à une église, est fait catéchumène, est baptisé, devient clerc et obtient même la grâce du sacerdoce (presbyterii benedictionem). *Un jour, comme il va au monastère de S. Séverin, où il a été ordonné, il passe la Potenza grossie par les pluies, sur une poutre qu'ont jetée les bergers. La petite brebis qui le suit — c'est tout son bien* (census) *— l'interpelle : « Pourquoi m'as-tu abandonnée ? » — « Passe, répond Innocentius, comme j'ai passé moi-même au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. » Et elle passe au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne dans l'unité de l'Esprit-Saint à travers tous les siècles des siècles. Amen.*

[1] Vêtements de rechange.

IV

L'explication de cette légende, attestée au VIIe siècle, par le calendrier populaire [1], tient tout entière dans la comparaison du texte qu'on vient d'analyser avec deux autres textes de capitale importance.

Le premier de ces textes est un passage des gestes de Nérée et Achillée [2]. Leur amie, Flavie Domitille, est soutenue dans la foi et maintenue dans l'horreur du mariage, après leur mort, par Eutyces, Victorinus et Maro, trois amis d'Auspicius qui les a ensevelis. Aurelianus voulait épouser Domitille : il sévit donc contre les trois saints [3].

Quasi servos per sua prædia singulos divisit, Eutycen in sexto decimo ab Urbe via Nomentana ; Victorinum vero in sexagesimo, Maronem vero in centesimo trigesimo in eadem Salaria via : jussitque eos in terram fodere per totum diem, ad vesperum vero cantabrum manducare. Sed Deus omnipotens dedit eis gratiam in locis peregrinis. Nam Eutyces conductoris loci filiam a diabolo liberavit; Victorinus autem vicedominum loci paralyticum per tres annos de lecto non surgentem fecit orando incolumem. Maro vero morbo hydropis laborantem procuratorem civitatis Septempedæ liberavit. Interea facientes sermonem ad populum docuerunt multos Christo credere et facti presbyteri populum credentium ampliavere. Tunc diabolus replevit ira mentem Aureliani et misit qui vario genere pœnarum interficeret eos. Nam Eutycen in media via diu cædi iussit quamdiu spiritum exhalaret : cuius corpus rapuit populus Christianorum et cum honore

[1] 8 janvier. « Neapoli, Severini confessoris Victorini fratris » ; et 5 septembre. « Romæ, Victorini martyris fratris Severini, qui post miram pœnitudinem Amiternæ urbis episcopus et martyr factus est » [*P. L.*, 123, 145 146, et 167-168].

[2] 12 mai, 6. — Cf. G. M. R., I, 251.

[3] 12 mai, 11, C, § 19. — 12, A, § 20.

magno sepulto in Christi nomine super eum basilicam fabricavit. Victorinum vero apud eum locum qui Cotilias appellatur, ubi putentes aquæ emanant et sulphureæ, in ipsis capite deorsum per horas tres teneri iussit et iterum suspendi. Hoc triduum pro nomine Christi passus Victorinus migravit ad Dominum. Jussit autem Aurelianus corpus eius non sepeliri. Et cum una die apud Cotilias jacuisset, venerunt Amiternenses populi christiani et rapuerunt eum et in suum territorium transtulerunt atque ibi sepelierunt. Maronem vero..., (qui) immanissimam petram quam vix ad trochleam septuaginta homines pensare potuissent... quasi leves paleas portavit... per duo miliaria sanus et in eo loco posuit in quo orare consueverat (et omnis provinciæ populum baptizavit), consularis... accepta ab Aureliano potestate interfecit... Populi autem excavaverunt petram quam humeris portaverat et ibi sepelierunt eum et ecclesiam Christi fabricaverunt in nomine eius, in qua præstantur beneficia Domini ad gloriam nominis sui usque in hodiernum diem.

Certaines données sont communes aux deux textes ; non certaines autres.

Les deux textes attestent d'un commun accord qu'il y a à Amiterne un saint local appelé Victorinus ; — que ce Victorinus d'Amiterne a subi un supplice de suspension, — que ce Victorinus d'Amiterne est associé au saint de Septempeda (?).

La localisation de Victorin à Amiterne est confirmée par l'onomastique locale, par une inscription, et par le férial hiéronymien. Aujourd'hui, sur les ruines d'Amiterne s'élève un bourg, qui s'appelle San Vittorino [1]. On y conserve un vieux sarcophage, où sont inscrites les lignes suivantes.

IVBENTE DEO CHRISTO NOSTRO
SANCTO MARTVRI VICTORINO
QVODVVLDEVS ẸPIS DE SVO FECIT [2].

[1] Achelis : *Die Acta Nerei et Achillei*, p. 46. — Le village date, semble-t-il, du XIIe siècle. On vient d'y retrouver une catacombe [*Nuovo Bulletino*, 1903, 187].

[2] C. I. L., IX, 4320. — Amiterne paraît avoir été très florissant sous l'empire. Cf. l'inscription VI, 1772, qui mentionne l'*ordo splendidissimus Amiterninæ civitatis*, les ruines retrouvées [*Notizie... Scavi.*, 1880, 290, 350, 379 ; — 1891, 96, 321 et C. I. L., IX, 4209] : les habitants étaient *municipes* [d'après Pauly-Wissowa].

Marangoni remarque l'analogie de ces caractères avec les lettres damasiennes ; pour de Rossi, ils dénoncent le IVe ou le Ve siècle.

Le férial hiéronymien porte au 26 juillet la mention suivante [1] :

E. VIIII k *ag... rom victorini militaris aciani capitonis silvani...*

B. *UIIII KL. AGS. IN AMIT (ER) NINA ciuitate milites octoginta tres. AB URBE Romana. Uia salaria. Natl Victorini.*

W. *VIIII KL. AG. In amiternina ciui milites* LXXX III *ab urbe romana uia salutaria nat sci uicturini.*

Ce texte confirme la localisation de Victorin à Amiterne. La mention des 83 soldats que donnent le *Bernensis* et le *Wissemburgensis* dérive évidemment d'une interprétation fautive de l'abréviation *mil.* LXXXIII : les mots *ab urbe romana* le prouvent sans contestation possible. — L'*Epternacensis* ne contredit pas, autant qu'il semble, l'accord de tous ces témoignages : il indique que Rome est le lieu où l'on vénère le groupe des martyrs auquel appartient Victorin ; mais par là il prouve seulement que Victorinus fait partie d'un groupe de martyrs vénérés à Rome.

Le férial nous apprend en outre que Victorin est fêté le 24 juillet. Les gestes de Nérée ni ceux de Victorin ne donnent aucune date. Mais le calendrier populaire, qui semble dépendre d'une version perdue des gestes de Victorin [2], place son anniversaire au 5 septembre. Peut-être y a-t-il eu deux Victorin ; peut-être une des deux dates se rapporte-t-elle à la *depositio*, l'autre à l'ordination épiscopale du saint. Pour le moment, nous ne pouvons, nous ne devons rien dire de plus.

Dans les textes, Victorinus a subi le supplice de la suspension. Mais les conditions du supplice sont assez différentes, ici et là ; ici, le supplice est volontaire, le saint se suspend à un arbre, et la longueur de la torture n'entraîne pas la mort ; là le supplice est involontaire et il entraîne la mort, les émanations sulfureuses des eaux de *Cotiliæ* [3] asphyxiant le martyr.

[1] P. 95.

[2] « Nonis sept. Romæ, Victorini martyris, fratris Severini, qui post miram pœnitudinem Amiternæ urbis episcopus et martyr factus est. » Cf. infra p. 275.

[3] Les *Aquæ Cutiliæ*, près [Rieti, avaient la vogue au temps des Flaviens [Jung., p. 486].

— Il n'y a pas lieu d'insister. Il est, au contraire, très intéressant de remarquer que Victorin d'Amiterne est également associé par les deux textes à un saint vénéré à Septempeda.

Septempeda et Amiterne (S. Severino et S. Vittorino) ne communiquent pas aisément l'une avec l'autre. Ce n'est pas seulement qu'une centaine de kilomètres les sépare, à vol d'oiseau : c'est encore que le massif des Monts Sibillins dresse entre elles ses pics de 2.000 mètres et plus ; c'est surtout que l'une, S. Severino, appartient à la région des Marches, pays ouvert qui gravite autour d'Ancône, tandis que l'autre se cache au fond des Abruzzes. Amiterne communiquait par une route avec la voie Salaria ; mais la voie Salaria utilisait, sur le versant adriatique, la vallée du Tronto, non la vallée de la Potenza ; et les prolongements de la Salaria atteignaient Fermo et Potenza, non San Severino [1] Il n'en est donc que plus remarquable de voir nos deux textes établir un lien entre Septempeda et Amiterne.

Il faut ajouter, du reste, que le compagnon de Victorin porte, ici et là, un nom différent, et qu'il n'est pas, ici et là, dans un rapport identique avec Septempeda. Selon les gestes de Victorin, son compagnon est son frère, Séverin, qui meurt à Septempeda, dont il est évêque ; selon les gestes de Nérée-Achillée, ce compagnon s'appelle Maron, il opère un miracle à Septempeda, mais il n'y meurt pas ; le *Bernensis*, d'accord sans doute avec la légende qui s'exprime dans ces gestes, place sa tombe *in Monte Aureo* [2], qu'on doit chercher peut-être près de Cività Nova [3]. — J'ajoute enfin que les anniversaires ne coïncident pas : celui de Maron est le 15 avril, celui de Séverin est fort indécis, les gestes de Victorin indiquant trois dates possibles, le 26 avril, le 1er mai, le 15 mai.

Ces divergences — plus apparentes peut-être que réelles — ne peuvent nous faire oublier les remarquables coïncidences

[1] Cf. les sept itinéraires indiqués au C. I. L., IX, p. 479 : le quatrième va de *Castrum Truentinum* à Septempeda, par Ascoli et Fermo.

[2] XVII. KL. MAI. PICINO INAUREO MONTE Maronis.

[3] Chron. Farfense, « est ipsa curtis de castello inter flumen Tuntum et prata et prope mare et prope castellum Montis Aurei [Muratori, R. I. S., II, 423] ; dès 1510, on croit avoir, et depuis longtemps, le corps de S. Maron à Civitá Nova [Massetani : *San Marone* (Civitanova-Marche, 1898), p. 28, note 37 et *passim*]. Si Maron, comme il est possible, était vénéré aussi à Septempeda, son culte aura sans doute cédé la place au culte de Séverin, peut-être à la suite de la destruction de la ville par les Lombards. — Le *Corpus* I. L., IX, p. 533-538 ne m'a rien donné.

que nous avons notées. L'explication la plus simple qu'on puisse donner des unes et des autres est l'hypothèse que voici.

Il y a eu deux Victorin, chacun pourvu de son histoire, de sa légende ; et il y a eu contamination d'une légende par l'autre.

Victorin le martyr et Maron du Picenum, dont les gestes de Nérée-Achillée célèbrent la gloire à la fin du ve ou au début du vi^e^ siècle, ont servi de modèles aux deux « frères » que célèbrent les *Gesta Victorini*.

Victorin était pourvu d'un compagnon vénéré à Septempeda ; ce fait entraîne pareille association pour le second Victorin. Et du coup l'on rend compte du double anniversaire : 24 juillet, 5 septembre. Mais l'hypothèse pose un double problème. Comment admettre, dans la même Amiterne, deux saints portant le même nom de Victorin, et, s'il ne vient pas d'Amiterne, d'où vient le second Victorin ? Comment expliquer qu'un saint Séverin ait pu s'enraciner à Septempeda ? Les saints dont s'occupe la légende ont le plus souvent une attache topographique que celle-ci respecte : comment expliquer que, dans l'espèce, elle ait attribué au second Victorin et à son mystérieux compagnon, les attaches topographiques de Victorin le martyr et de l'apôtre du Picenum ?
On résoudra ces difficultés en rapprochant des gestes un curieux passage de saint Grégoire le Grand.

V

C'est, en effet, dans saint Grégoire qu'on rencontre le second texte dont la comparaison avec le nôtre achève de l'éclairer. Le voici tout au long.

Il s'agit d'un sermon prononcé par saint Grégoire dans la basilique des saints Jean et Paul, le troisième dimanche après

la Pentecôte. Grégoire insiste sur la bonté de Dieu qui nous supporte malgré nos péchés [1].

Rem, fratres, breviter refero quam viro venerabili Maximiano, tunc patre monasterii mei atque presbytero, nunc autem Syracusano episcopo, narrante cognovi... NOSTRIS MODO TEMPORIBUS VICTORINUS QUIDAM EXSTITIT *qui alio quoque nomine Æmilianus appellatus est, non inops substantiæ iuxta mediocritatem vitæ ; sed quia plerumque regnat in rerum opulentia carnis culpa,* IN QUODAM FACINORE LAPSUS EST *quod debuisset valde pertimescere ac de suæ mortis immanitate cogitare.* REATUS ERGO SUI CONSIDERATIONE COMPUNCTUS, EREXIT SE CONTRA SE, MUNDIS HUIUS OMNIA DERELIQUIT, MONASTERIUM PETIIT. *In quo nimirum monasterio tantæ humilitatis tantæque sibi districtionis exstitit ut cuncti fratres, qui illic ad amorem divinitatis excreverant,* SUAM COGERENTUR VITAM DESPISCERE DUM ILLIUS PŒNITENTIAM VIDERENT. *Studuit namque toto mentis adnisu cruciare carnem, voluntates proprias frangere... Hic itaque..., quia mons in quo monasterio situm est ex uno latere in secretiore parte prominebat, illuc consuetudinem fecerat ante vigilias egredi, ut se quotidie in fletu pœnitentiæ... mactaret... Quadam vero nocte abbas monasterii vigilans hunc latenter egredientem... secutus est. Quem cum in secreto montis cerneret in oratione prostratum..., cum subito cœlitus lux emissa super eum fusa est..., abbas... intremuit et fugit. Cumque post longum horæ spatium idem frater ad monasterium rediisset..., videns se esse deprehensum (dixit) : « Quando super me vidisti lucem de cœlo descendere,* VOX ETIAM PARITER VENIT, DICENS : DIMISSUM EST PECCATUM TUUM ». *Et quidem omnipotens Deus peccatum eius potuit tacendo laxare ; sed loquendo per vocem, radiendo per lumen, exemplo suæ misericordiæ nostra ad pœnitentiam voluit corda concutere... Habete ergo fiduciam, fratres mei, de misericordia conditoris nostri.*

Il y eut donc, dans la seconde moitié du VIe siècle, — en Italie [2], — un pénitent nommé Victorinus, — qu'avait rendu célèbre l'austérité de ses pénitences, — et dont Dieu lui-

[1] *P. L.*, 76, 1257, § 18.

[2] Je ne crois pas que Victorinus Æmilianus se soit réfugié dans le monastère de Maximianus, c'est-à-dire dans la maison de saint Grégoire. Saint Grégoire ne le donne pas à penser : il en parle comme d'une personne totalement inconnue aux Romains.

même, par un prodige, avait voulu marquer qu'il avait obtenu sa grâce.

Tous ces traits caractérisent le Victorin de nos gestes, qui apparaît ainsi comme le double légendaire de Victorinus Æmilianus. Victorin le martyr, que célèbrent les gestes de Nérée et Achillée, Victorin le pénitent, dont saint Grégoire nous conte l'histoire merveilleuse : voilà les deux personnages qui se sont superposés et confondus pour former, à la fin du VIe siècle, la figure de Victorin, frère de Séverin. On comprend dès lors que certaines versions des gestes [1] le datent du temps de Justinien et de Vigile. La confusion des deux Victorin s'explique par leur homonymie ; de là dérive aussi la localisation de Victorinus Æmilianus à Amiterne ; cette attache était si solide, qu'elle a bientôt fait oublier le monastère de Victorin le pénitent, d'autant plus que saint Grégoire néglige d'en citer le nom. L'anniversaire du 5 septembre est celui de Victorinus Æmilianus.

Mais ce n'est pas la seule lumière que saint Grégoire jette sur la légende. Une lecture rapide du texte montre qu'il tend à faire l'apologie du cénobitisme, à faire le procès de la vie solitaire. Et pareil souci occupe saint Grégoire. Relisons par exemple la lettre qu'il adresse à Secundinus [2].

Nos enim qui vitam cum pluribus ducimus, etsi formidolosi ac timidi, tamen quia contra antiquum hostem bellum proposuimus, quasi in acie stamus ; vos autem, qui solitariam vitam ducitis, quid aliud quam monomachos dixerim, qui fervore virtutis etiam ante aciem exire festinastis ? Cur ergo eum non singulariter hostis impetat, a quo se impeti singulariter spectat ? Et nos quidem qui inter homines vivimus, sæpe per homines a callido hoste temptamur ; vos autem, qui viam vitæ præsentis extra hominum frequentiam ducitis, tanto majora certamina pati necesse est QUANTO AD VOS IPSE TEMPTATIONUM MAGISTER ACCEDIT... *Antiquus vero hostis mox ut otiosam mentem* [3] *invenerit*, AD EAM SUB QUIBUSDAM OCCASIONI-

[1] Celles qu'a utilisées Baronius [Martyr. Romain, 8 juin]. — L'histoire de *Donat* doit avoir été assez analogue à l'histoire de *Victorin*.

[2] IX, 52 [*P. L.*, 77, 983] [M. G., IX, 147. — II, p. 142]. — Cf. *Dialog.*, III, 15-16 [*P. L.*, 77, 256-257].

[3] Cf. § 3 « otiosum agens negotium ». Cf. ce qu'écrit saint Grégoire dans la vie de saint Benoît : « Quamdam... aliquando feminam viderat, quam malignus spiritus ante ejus mentis oculos reduxit : tantoque igne servi Dei animum in specie illius accendit,... [§ 2. — P. L. 66. 132. B]

BUS LOCUTURUS ACCEDIT, *et quædam ei de gestis præteritis ad memoriam reducit, audita quondam verba indecenter cogitationi resonat et, si qua dudum turpiter acta sunt, eorum speciem cordis oculis opponit... Sæpe quod numquam fecimus, per hostis callidi insidias cordis oculis videmus...*

Si Grégoire le Grand ne connaissait pas les gestes de Victorin en écrivant cette lettre à Secundinus, il faut reconnaître que cette lettre et ces gestes révèlent la même préoccupation : au point que celle-là semble donner en vérité le programme et comme le schéma de ceux-ci ; c'est la même idée qui s'exprime ici en langage abstrait, qui se traduit là dans une histoire concrète. Notre texte a été écrit aux environs de l'an 600 [1], dans le groupe des amis de saint Grégoire.

Ainsi s'expliquent certaints traits de la légende, qui rappelle si souvent les *Dialogues* : la belle procession des papes romains fait songer à l'apparition de Juvénal et d'Eleuthère au chevet de Probus de Rieti [2] ; la pénitence de Victorin semble modelée sur le supplice infligé par les Lombards à deux moines de la Valérie [3] qu'ils suspendent à un arbre.

Ainsi s'explique, sans difficulté, l'association d'un Séverin à Victorin. *Le Séverin, frère de Victorin, n'est sans doute* [4] *qu'un double légendaire du fameux Séverin de Norique. dont les disciples* apportèrent le corps à Naples à la fin du ve siècle. La preuve en est le texte du calendrier populaire, qui écrit à la date du 8 janvier :

Neapoli, Severini confessoris Victorini fratris.

[1] La formule *in unitate Spiritus sancti* [§ 12], s'explique, sans doute, parce qu'elle se trouvait dans une version des gestes de Nérée, — ou parce que, dès ce temps, elle est entrée dans le fonds liturgique.

[2] « Qui dum lecto jacentis assisteret, subito aspexit intrantes ad virum Dei quosdam viros stolis candidis amictos, qui eumdem quoque candorem vestium, vultuum suorum luce vincebant... Ille autem tantæ visionis novitatem non ferens, cursu concitato extra fores fugit... » [*Dialog.*, IV, 12, *P. L.*, 77, 337-340].

[3] « Valentio qui... meo monasterio præfuit, prius in Valeriæ provincia suum monasterium rexit. In quo dum Longobardi sævientes venissent, sicut eius narratione didici, duos eius monachos in ramis unius aboris suspenderunt, qui suspensi eodem die defuncti sunt » [*Dialog.*, IV, 21. — *P. L.*, 77, 353]. — Noter qu'Etienne protomartyr est cité dans *Paulinus* : cf. *supra* p. 212.

[4] Il y a un Séverin de Tibur attesté par le M. R. P., 1er novembre et le L. P., I, 324. — Il est possible que ce soit le nôtre. — La difficulté tient à la date de l'anniversaire de ce Séverin, 1er novembre : nos gestes l'ignorent.

Il n'y a pas de doute, en effet, que le Séverin de Naples ne soit le Séverin de Norique : c'est à Naples, au *castellum Lucullanum*, qu'a été déposé le corps de l'apôtre du *Noricum Ripense*. — Et le fait n'a rien qui puisse surprendre. Le culte de saint Séverin était florissant aux environs de l'an 600 : la preuve en est que c'est à Séverin que saint Grégoire veut consacrer l'ancienne église arienne *iuxta domum Merulanam* [1] et que Jean, fermier de Venantius [2], veut dédier un oratoire [3]. D'autre part, depuis la défaite du kouropalate Baduarios et l'agression de Faroald, tout le pays apennin jusqu'à Spolète et Amiterne [4], et bientôt jusqu'à Bénévent et Crotone, est ravagé, puis occupé par les Lombards : ces événements sont favorables à l'installation ou au développement des cultes des saints ; on ressent généralement le besoin de leur secours. Il est très possible, du reste, que les disciples de Séverin soient passés par Septempeda [5] et que le culte de leur maître y remonte à leur passage. De toute manière, l'origine du culte de Séverin à Septempeda n'a rien qui puisse étonner. Or, le populaire tend à *matérialiser* la présence du saint qui le protège : le culte devait susciter la croyance de tous à la réalité d'un Séverin local. C'est cette croyance qui s'exprime dans nos gestes [6].

[1] *Epist.*, III, 19 [*P. L*, 77, 618-619].

[2] Est-ce le Venantius évêque de Pérouse ? — Noter qu'il y a un Severus-Severinus [cf. Secundus = Secundinus, *Epist.*, VI, 30 et IX, 52. — *P. L.*, 77, 821 et 982], évêque dans le Picenum [*Epist.*, I, 57. — *P. L.*, 77, 517-518] : qui sait s'il n'a pas eu part à ces événements ? Ce Severus est sans doute l'évêque d'Ancône [*Epist.*, IX, 16, 89].

[3] *Epist.*, XI, 31 [*P. L.*, 77, 1144]. Noter que le pape *Severinus* (+ 640) est *natione romanus* [L. P., I, 328].

[4] Hartmann, II, 47-48. — Cf. les gestes de Cetheus-Peregrinus [13 juin, 183]. Je croirais volontiers qu'ils datent des environs de l'an 700, du temps du duc Alahis de Trente [Paul Diacre, V, 36. — Hartmann, II, 256, 266], — qu'ils ont été rédigés par un auteur connaissant des histoires authentiques, les gestes de Susanne et les gestes de Marcel ; ils racontent que Cetheus, évêque d'Amiterne, a été mis à mort par les Lombards au temps de saint Grégoire et de Phocas et de Faroald.

[5] Ainsi s'expliquerait peut-être la diversité des dates de fêtes.

[6] Du reste, la chose est remarquable, la légende est très sobre de détails sur Séverin [Baronius avait peut-être un texte plus plein]. — La visite de saint Pierre et des papes est en harmonie avec la gloire de l'apôtre du Norique. — Je note que le rédacteur tient à souligner la grandeur de son héros : comme Valérien de Cimiez, se heurtait-il à des sceptiques ?

Dans plusieurs mss., la légende s'arrête à la mort de Victorin [ainsi le *Codex Augiensis*] ; d'autres enrichissent l'histoire de Victorin, et elle seule [ainsi le *Codex Bruxellensis*, 18644-52. *Catal.*, II, 423] : c'est un souvenir des ori-

Et, puisque l'auteur inconnu appartenait certainement au groupe de saint Grégoire, nous pouvons, avec vraisemblance, préciser sur ce point aussi la genèse de la légende. Dans une lettre adressée à Rusticiana, où Grégoire attaque la passion — suspecte — de beaucoup de moines pour la vie solitaire. je trouve l'histoire de deux frères, qui s'enfuient de leur monastère et que Dieu fait miraculeusement reprendre [1]. N'est-ce pas encore un passage de saint Grégoire que l'hagiographe a pris pour modèle? N'est-on pas, vraiment, fondé à y voir comme une page détachée des *Dialogues* [2] ?

gines de la légende. Je crois pourtant que notre texte est d'une seule teneur, quoi qu'il puisse sembler tout d'abord. Certains mss. [*Codex Parisinus* 11753. — *Catal.*, III, 51] cousent aux gestes de Victorin le fragment des gestes de Nérée-Achillée qui concernent le martyr. De même Adon [*P. L.*, 123, 346]. — Le texte B. H. L., 7664 est un remaniement postérieur à la révolution grégorienne.

[1] *Epist.*, XI, 44 [*P. L.*, 77, 1155-1156]. « Alii quoque duo fratres de eodem monasterio fugerunt, atque aliqua prius colloquendo fratribus signa dederunt... »

[2] Sur les questions que pose le prologue, cf. G. M. R. VI. — Il se pourrait que l'auteur appartînt au personnel de l'administration du patrimoine. Certains détails de la langue semblent l'indiquer.

Nous avons vu, je le rappelle, que la légende d'Æmilianus de Spolète semble dépendre aussi des souvenirs qui couraient sur Æmilianus le pénitent et provenir aussi de l'entourage pontifical.

CHAPITRE XII

CONCLUSION
LE MOUVEMENT LÉGENDAIRE GRÉGORIEN ET L'ŒUVRE HAGIOGRAPHIQUE DE SAINT GRÉGOIRE

Notre voyage à travers l'exarchat nous y a fait apercevoir toute une efflorescence légendaire : comme c'est à l'époque ostrogothique qu'ont été écrits les plus fameux gestes des martyrs de Rome, c'est au temps de l'administration byzantine que remontent la plupart des gestes de l'Italie centrale. Ces gestes ont donc même patrie et même date que les *Dialogues* où saint Grégoire a recueilli nombre de légendes italiennes. Quels sont les rapports de ces deux œuvres, l'une individuelle, l'autre collective ; et d'abord quels sont les caractères de chacune ?

I

La légende du duché est solidaire de la légende de la Ville et la prolonge.

Ici et là, la légende enveloppe des traditions locales dont la valeur est nulle pour l'historien des persécutions [1], très grande pour l'historien de la vie chrétienne après les persécutions ; mais la forme en est pareille ici et là, pareille la langue, pareils les sentiments, les idées, les croyances. Le lecteur bénévole qui voudra confronter tous ces textes s'en rendra compte aisément [2].

Mais il y a plus et mieux que ces similitudes générales : certains faits précis manifestent la solidarité des deux mouvements littéraires. Rome tient une grande place dans la légende italienne ; on croit apercevoir dans celle-ci le rayonnement de celle-là ; qu'on relise *Sabinus*, *Terentianus*, les textes spolétains. — *Alexandre* et *Torpes*, etc... témoignent du même souci d'authentification que *Potentienne* ou *Nérée*. — La question de la fuite et de la spontanéité du martyre est aussi apparente dans *Domninus*, *Secundianus* et *Constantius*, etc... que dans *André* ou *Processus-Martinianus*. — Les rédacteurs de *Terentianus*, des *XII Syriens* ou de *Félix le prêtre* insistent sur l'immanence de Jésus au sein de la Trinité autant que ceux qui écrivirent *Gordien*, *Processus* ou *Pancrace*. — *Concordius* et *Donat*, etc... s'intéressent au *titulus Pastoris* autant que *Stephane*, *Laurent* et *Vibbiane*. — *Æmilianus* et *Victorin d'Assise* et les gestes des XII Syriens, etc... n'attestent pas

[1] Je ne crois pas que celui-ci ait le droit d'y *rien* prendre. Toutefois, il est vraisemblable que le ou les héros principaux de chaque légende sont des martyrs ; peut-être est-il arrivé qu'on ait donné ce titre à un saint local qui n'y avait nul droit. Quant aux personnages accessoires, de toute évidence, ils sont fictifs [Cf. G. M. R., I, 359-366].

[2] Cf. G. M. R., I, première partie ; VI, *passim*.

moins fortement que *Laurent*, *Maris* ou *Marcel* le prestige de l'Orient sur les imaginations occidentales.

J'ajoute qu'on pourrait sans peine recueillir tous les traits, dispersés dans ce volume, qui révèlent l'influence de telle légende romaine sur telle autre légende italienne [1]. Qu'il suffise de rappeler ici quelques faits. *Anthime* et *Cassien* témoignent clairement de l'action qu'exerça *Sébastien* ; de même, *Domninus* rappelle *Maurice*, *Hedestus* les *Quatre Couronnés*, *Agapet Vitus*, *Donat Vibbiane* ou *Jean Paul*.

Et le fait n'a rien qui puisse surprendre si, parfois, ce sont des clercs romains qui ont rédigé nos textes. Les églises de Rome possédaient des domaines [2] en divers pays d'Italie ; les clercs chargés de les administrer ont appris à connaître les légendes qu'on y contait ; ils les ont rédigées sur le modèle de celles de Rome. Rome était la métropole religieuse et la capitale militaire : l'influence dont nous relevons les traces ne pouvait pas ne pas s'exercer.

On discerne, pourtant, certaines nuances qui distinguent le mouvement grégorien du mouvement ostrogothique.

Le caractère édifiant des légendes tend à s'accentuer : parfois même, elles prennent la forme d'un sermon adressé au peuple (*Eutychius*, *Sévère* de Valérie).

Les reliques tiennent une plus grande place qu'à l'époque antérieure [*Valentin*, *Juvénal*, *Sabinus*, etc...]

Les anges interviennent plus souvent [*Constantius*, les *XII Syriens*, *Ambroise*, *Gratilianus*...].

On oublie, — ou l'on feint d'oublier — dans quelles conditions le Christianisme s'est répandu : le peuple prend le parti du martyr [*Alexandre*, *Constantius*, *Pontien*, etc...].

En conséquence, l'idée de martyr et l'idée de saint tendent à se dissocier : des saints très vénérés ne sont plus conçus comme martyrs [Jean Penariensis, Laurent de Spolète, etc...].

Plus elle oublie l'ère des persécutions, plus la légende se montre docile aux influences contemporaines : on y relève certains traits dont la tendance anti-arienne est sensible [*Juvénal*, *Donat*, etc...]

[1] Cf. G. M. R., VI., indices.
[2] Sur les patrimoines de *l'église romaine*, cf. *infra* appendice V.

Elle s'infléchit, parfois, suivant les ambitions d'une église locale : telle la légende de Spolète.

Elle intègre souvent des fragments d'histoire très récente [*Æmilianus*, *Victorin-Severin*, *Herculanus*, etc...].

Elle prétend souvent raconter les origines de l'église locale [*Agapet*, *Anthime*, *XII Syriens*, *Victorin*, *Æmilianus*, *Félicien*, etc].

Elle parle, enfin, une langue toute récente : *consules*, *majores*, *principales*, dans *Félix*, *Constantius*, *Donat* signifient les notables du bourg.

Et il arrive qu'elle s'égare dans les imaginations les plus cocasses : telles, ces invitations à dîner qu'adressent aux martyres, ici le persécuteur [*Firmina*], là Jésus [*Restituta*].

C'est dire que, dans les gestes qui constituent le « mouvement grégorien », il importe de distinguer les moments et les groupes. Mais combien, aujourd'hui, le travail est délicat !

On croit pouvoir discerner trois moments : avant Grégoire, Grégoire, après Grégoire.

Avant Grégoire, c'est le temps de la crise où sombre l'établissement des Goths, où se réinstalle l'administration impériale : ce qui correspond, à peu près, au pontificat de Vigile, 537-555. Les textes rappellent beaucoup ceux de l'époque gothique [1]. C'est alors que se rédigent *Alexandre*, *Hedestus*, *Valentin*, *Concordius*, *Constantius*, *Anthime* A et B, *Pontien*, *Sabinus*, *Grégoire*, *Donat*, *Secundianus*, *Marcianus*, etc...

Au temps de Grégoire, à la fin du VIe et au début du VIIe siècle, la popularité des ascètes et des moines influence les traditions martyrologiques ; et le prestige de la légende grecque, désormais très bien connue, n'exerce pas une action moins grande. On écrit alors *Victorin-Séverin*, *Cassien*, *Æmilianus*, *Terentianus A*, *Victorin d'Assise*, *Félix de Spello*, *Félicien*, *Juvénal*, certaines versions des *XII Syriens*, *Gratilianus*, *Eutychius*, *Irénée de Chiusi*, *Gaudentius*, etc... L'attribution aux saints locaux d'une origine orientale est certainement en rapport avec l'affermissement de

[1] Quelques-uns des gestes étudiés dans ce volume remontent à l'époque gothique : *Agapet BC*, *Terentianus D*, *Laurent de Spolète* [peut-être *Anthime A* et *Jean Penariensis*, réserve faite de certaines retouches : le mot *metropolis*...] Cf. encore *Apollinaire*. La rédaction des gestes de toute l'Italie centrale et de toute l'Italie alla, dès lors, se complétant et s'accélérant.

l'exarchat : peut-être les hagiographes visent-ils à réchauffer le loyalisme impérial des populations italiennes ; peut-être doit-on dire qu'ils s'en inspirent et qu'ils en témoignent [1].

Après Grégoire, les deux traits proprement *grégoriens* s'accentuent, le type légendaire gothique se détériore, les miracles et les bizarreries se multiplient ; surtout, les textes sont indirectement influencés par l'œuvre de Rothari et la restauration des évêchés. En outre des remaniements qui, parce que tels, rappellent les gestes antérieurs — *Agapet A, D, E, XII Syriens*, etc... —, on rédige alors des légendes dont la physionomie est assez particulière : *Firmina, Amasius, Faustin et Jovite*, etc...

Quoi qu'il en soit de ces classements provisoires, nos textes sont contemporains du *Calendrier populaire*, qui, rédigé au début et complété tout le long du VIIe siècle, recueille les plus fameux saints dont la popularité s'est épanouie au VIe ou éclôt au VIIe siècle. Voici la liste de ceux qui sont, à la fois, mentionnés par le calendrier et célébrés par nos *Gestes* :

Concordius [1 janvier], (Argée, Narcisse, Marcellin [2]), Séverin, Victorin [8], Félix prêtre [14], Pontien [19] ; — Valentin [14 février] ; — Jean Penariensis [19 mars] ; — (Maro, Eutyches, Victorin [15 avril]) ; — Juvénal [7 mai] ; Torpes [17]. — Pergentinus et Laurentinus [3 juin] ; — Bricius [8 juillet] ; Anatolia et Audax [9] ; — Donat [7 août] ; Agapet [18] ; (Anastase de Salone [21]) ; Secundus [26] ; — Victorin [5 septembre], (Maurice [22]) ; — Marcellus et Apuleius [7 octobre] ; Hedestus [12] ; — Herculanus [7 novembre] ; Alexandre de Baccano [26] ; — Abundius et Carpophore [10 décembre] ; Victoire [23] ; Grégoire de Spolète [24] ; Sabinus, Exsuperantius, Marcellus et Venustianus de Spolète [30] [2].

[1] Sur l'hellénisation religieuse de l'Italie à ce moment, je renvoie à Diehl, 251.

[2] *P. L*, 123, 145-178. — Cf. G. M. R., I, 372-375.

II

En 593, le pape Grégoire le Grand entreprend un nouvel ouvrage [1]. A la demande de ses familiers, il se propose de recueillir et de raconter les plus beaux miracles opérés en Italie par les Pères, *aliqua de miraculis Patrum quæ in Italia facta audivimus* [2]. Débordé par le travail, il regrette le temps où, dans le silence du monastère, il pouvait à loisir cultiver son âme et rivaliser avec les ascètes ses contemporains [3]. Ce sera pour lui une joie que de chanter leur gloire, et comme un dédommagement du chagrin qu'il éprouve à ne pouvoir les imiter. Et, pour les âmes de ses lecteurs, ce sera un puissant réconfort et un stimulant : beaucoup ne savent pas quels saints se cachent alors, et quels miracles ils opèrent [4].

Le livre se présente sous la forme d'un dialogue — d'où son nom, *Dialogi* — : le pape s'entretient avec son diacre Pierre, dont la physionomie, à peine apparente, semble unir à beaucoup de candeur un léger scepticisme ; Pierre n'intervient que pour suggérer à Grégoire une observation morale,

[1] On trouve de bonnes choses sur les *Dialogues* dans le récent ouvrage de F. Homes Dudden : *Gregory the great, his place in history and thought* [London, 1905, 2 vol. in-8], tome I, 321-356.

[2] *Epist.*, III, 51 (M. G. 50). « Gregorius Maximiano epo Syracusano. Fratres mei qui mecum familiariter vivunt omni modo me compellunt aliqua de miraculis Patrum... sub brevitate scribere » [*P. L.*, 77, 646, B]. — Cf. *Dialog.*, III, 19, l'inondation du Tibre *ante hoc fere quinquiennium* [*P. L.*, 77, 268, C].

[3] « Nimiis quorumdam sæcularium tumultibus depressus..., secretum locum petii amicum mœroris... Animus... meminit qualis aliquando in monasterio fuit... ; quantum rebus omnibus quæ volvuntur eminebat... Et cum prioris vitæ recolo.., suspiro... Nonnumquam vero in augmentum... doloris adjungitur quod quorumdam vita qui præsens sæculum tota mente reliquerunt, mihi ad memoriam revocatur... » [*Dialogi*, præf. — *P. L.*, 77, 151-152].

[4] « Petrus. Non valde in Italia aliquorum vitam virtutibus fulsisse cognovi... Et quidem bonos viros in hac terra fuisse non dubito, signa tamen atque virtutes aut ab eis nequaquam facta existimo, aut... silentio suppressa... Fit... plerumque audientis animo duplex adjutorium in exemplis Patrum, quia si ad amorem venturæ vitæ ex præcedentium comparatione accenditur, etiam si se esse aliquid existimat, dum meliora de aliis cognoverit, humiliatur » [præf. — *P. L.*, 77, 152-153].

ou, le plus souvent, amorcer un nouveau récit. Les histoires pieuses, en effet, se suivent l'une l'autre à travers les quatre livres qui composent l'ouvrage. Nul plan, d'aucune sorte. Le pape écrit au hasard de ses souvenirs, ou de ses sources. Pourtant, le livre II et le livre IV ont une certaine unité : la mystérieuse et douce figure de saint Benoît domine l'un, la question de l'existence de l'âme après la mort remplit l'autre. Mais l'unité de ces deux livres est tout extérieure : ils se composent, comme les deux autres, d'histoires pieuses, qui se rattachent à des évêques ou à des solitaires d'Italie du VIe siècle, et qui tendent à affermir et vivifier la foi.

Il est intéressant de marquer, autant que faire se peut, leur répartition géographique, leur cadre chronologique et les sources où les a puisées Grégoire. Voici, en trois tableaux, les résultats de ces trois enquêtes.

Répartition géographique des légendes contées par Grégoire.

I. — 1. *In Samnii partibus... ; in eo loco qui Funditus dicitur...* ; 2. *Eiusdem Fondensis monasterii... ; in eadem provincia Samnii... ; fluvius Vulturnus... ; in Campaniæ partibus... ;* 3. *In eodem monasterio* (*Fondensi*) ; 4. *Balneum Ciceronis... ; Valeriæ partes...* ; *Amiternina civitas... ; Nursiæ provincia...* ; *Reatina Ecclesia... ; Valeriæ provincia... ;* 5-6, *Anconitana urbs* ; 7-8. *Monasterium Suppentonia iuxta Nepesinam urbem... ; Mons Soractis* ; 9. *Tusciæ partes...* ; *Ferentum...* ; *Ravenna...* ; 10. *In eisdem partibus...* ; *Tudertina civitas...* ; *Valeriæ provincia* ; 11. *In eadem provincia...* ; 12. *Interorina vallis, in eodem loco.*

II. — *Præf. provincia Nursiæ, Roma* ; 1. *Locus qui Enfide dicitur* ; *deserti loci secessum petiit cui Sublacus vocabulum est...* ; — 8. *Castrum... quod Cassinum dicitur* ; — 16. *Aquinensis ecclesia* ; — 21. *In eadem Campaniæ regione* ; — 22. *In... prædio iuxta Terracinensem urbem* ; — 28. *Campania* ; — 35. *In Campaniæ partibus* ; *Cassinum castrum* ; *Capuana urbs.*

III. — 1. *Nolana urbs* ; *Africa* ; — 2. *Roma, Constantinopolis, Corinthus* ; — 3. *Roma, Græcia* ; — 4. *Mediolanum* ; — 5. *Apulia, Canusium* ; — 6. *Narnia* ; — 7. *Fundi* ; — 8. *Aquina civitas* ; — 9. *Lucana ecclesia* ; — 10. *Placentina urbs* ; — 11. *Populonium* ; — 12. *Utriculensis ecclesia* ; — 13. *Perusium* ; — 14. *Spoletum* ; — 15. *Regio eadem* ; *Nursiæ pro-*

vincia ; — 16. *Pars Campaniæ* ; *mons marsicus* ; — 17. *Buxentina ecclesia in eiusdem Aureliae partibus* ; *mons Argentarius* ; — 18. *Campaniæ partes* ; — 19. *Roma, Verona* ; — 20. *Valeriæ provincia* ; — 21. *Spoletum* ; — 22. *Valeriæ provincia* : — 23. *Prænestini montes* ; — 24. *Roma* ; — 26. *Samnii provincia* ; — 29. *Spoletum* ; — 30. *Roma* ; — 31. *Hispania* ; — 32. *Africa* ; — 33. *Spoletum* ; — 35. *Tiburtina ecclesia* ; — 36. *Adriaticum* ; *Syracusana ecclesia* ; *Cotronense castrum* ; — 37. *Nursiæ provincia* ; — 38. *Ferentina civitas.*

IV. — 7. *Capuana urbs* ; — 8. *Terracinensis urbs..*, ; *iuxta Capuana urbs...* ; — 9. *In Samnio* ; — 10. *Locus... Cample.., VI ferme milliarii... a vetere Nursiæ urbe* ; — 11. *Provincia Nursiæ* ; — 12. *Reatina Civitas* ; — 13, 14, 15, 16, 18, *Roma* ; — 21. *Valeriæ provincia* ; — 22. *Provincia... Sura* ; — 23. *Marsorum provincia* ; — 26. *Roma* ; *portuensis civitas* ; — 27. *Centumcellæ* ; — 30. *Sicilia* ; *Liparis* ; — 31. *Roma* ; — 32. *Valeriæ provincia* ; — 35-36. *Roma, Constantinopolis* ; — 36. *Iberia* ; *Evasa* ; *Constantinopolis* ; — 38. *Roma* ; *Isauria* ; — 40. *Roma* ; — 51. *Portuensis ecclesia* : *Sabinensis provincia* ; — 52. *Civitas Brixa* ; — 53. *Lunensis ecclesia* ; *Genuensis urbs* ; — 53-54. *Ecclesia mediolanensis* ; — 55. *Centumcellensis urbs...* : *locus Taurania* ; — 56. *Narnia* ; — 57. *Ustica insula* (*îles Eoliennes*) ; *Romanus portus.*

Ce tableau montre que *la plupart des légendes racontées par Grégoire sont originaires de la Campanie, de la Valérie, du Samnium et de la Tuscie*, c'est-à-dire des pays contigus à Rome et qui gravitent directement autour d'elle ; il puise quelquefois en Sicile et dans l'Italie du nord ; une ou deux fois en Orient, en Afrique, en Espagne. On peut dire que c'est, essentiellement, du duché de Rome que les *Dialogues* expriment la légende.

Répartition chronologique des légendes contées par Grégoire.

I. — 1. *Venantius* (*Theoderici seu Gregorii temporibus*[1] *?*) ; — 2. *Tempore Totilæ regis Gothorum* ; — 4. *Eo tempore quo malefici in hac romana sunt urbe* (*circa 510*)[2] ; *Langobardis intrantibus Valeriæ provinciam* ; — 9-16. *Gothi.*

[1] Cf. Cassiodore : *Variarum*, IX, 23.
[2] Cf. G. M. R., IV.

II. — *Huius (Benedicti) ego... quattuor discipulis illius referentibus agnovi (præf.)*; *Gothorum... temporibus, cum rex eorum Totila sanctum virum prophetiæ habere spiritum audisset...* 14, 15, 31.

III. — 1. *Vandalorum tempore*; — 2. *Gothorum tempore*; — 34. *Justinianus*; — 5, 6, 11, 12, 13. *Totila*; — 14. *Gothorum temporibus prioribus*; — 16. *Vir vitæ venerabilis Benedictus*; — 17. *Nostris temporibus*; — 18. *Totilæ tempore*; — 19. *Autharici tempore*; — 20. *Nunc...*; — 26-30. *Langobardi*; — 31, 33. *Nunc*; — 32. *Justinianus*; — 37. *Langobardi.*

IV. — 13. *Gothorum temporibus*; — 21-22. *Langobardi*: — 26. *Narsæ temporibus*; — 30. *Theoderici temporibus*; — 31. *Gothorum tempore*; — 32, 34, 35, 36, 37 (*Nostris temporibus*). 40-41 (*Gothorum temporibus*), *Paschasius...*, *Symmachus..*, *Laurentius*; — 47, 51, 52, 53 (*Nostris temporibus*).

Ce tableau montre que *la presque totalité des légendes racontées par Grégoire se rapportent au* VIe *siècle, le plus souvent à l'époque lombarde, assez souvent à l'époque gothique.*

Sources de Grégoire.

Il semble que les sources de Grégoire soient de deux sortes : de fait, elles sont toutes semblables. La lettre qu'il écrit à Maximianus de Syracuse [1], l'usage qu'il fait de ses *Homélies* [2]

[1] « Fratres... me compellunt aliqua de miraculis Patrum... scribere. Ad quam rem solatio vestræ charitatis vehementer indigeo, ut ea quæ vobis in memoriam redeunt, quæque cognovisse vos contigit, mihi breviter indicetis. De... Nonnoso abbate.... aliqua retulisse te memini quæ oblivioni mandavi. Et hoc igitur, et si qua sunt alia, tuis peto epistolis imprimi... » [*Ep.*. III, 51. — *P. L.*, 77, 646 [M. G. III, 50, tome I, p. 206]. — Grégoire a écrit sans doute d'autres billets du même genre : *il a travaillé sur des documents écrits.* [Cf. *Dial.*, I, 7. — *P. L.*, 77, 184, l'histoire de Nonnosus].

[2] Voici la liste des emprunts faits par les *Dialogues* aux *Homélies*. Par malheur, la comparaison des uns et des autres ne jette pas beaucoup de lumière sur la genèse légendaire : Grégoire, le plus souvent, s'est copié lui-même. On en jugera par un seul exemple.

Homiliæ, 12. — *P. L.*, 76, 1122.	*Dialogi.*, IV, 38. — *P. L.*, 77, 392.
§ 7. « Quidam uir nobilis in Valeria provincia nomine Chrysaorius fuit quem lingua rustica populus Chryserium uocabat. »	« Chrysaorius... vir in hoc mundo valde idoneus fuit, sed tantum plenus vitiis... »

montrent qu'il utilise des documents écrits, non pas seulement

15. — 1133.	IV, 14. — 341.
« In ea porticu quæ euntibus ad ecclesiam b. Clementis est pervia, fuit quidam Servulus nomine quem multi vestrum mecum cognoverunt... »	« In Homeliis quoque Evangelii jam narrasse me memini quod in ea porticu quæ euntibus ad ecclesiam b. Clementis est pervia, fuit quidam Servulus nomine... ut quidem pauper rebus. »
36. — 1273, D.	IV, 27. — 364.
« Nuper namque in eadem civitate Theophanius comes fuit. »	« Neque hoc silendum est quod de Theophanio Centumcellensis urbis comite, in eadem urbe positus... »
37. — 1279.	IV, 56. — 421-422.
§ 9. « Multi vestrum, ffr., c., Cassium Narniensis urbis episcopum noverant, cui mos erat quotidianas Deo hostias offerre... Eius presbytero per visum Dominus astitit, dicens : Vade et dic episcopo : Age quod agis, operare quod operaris. »	« Vir vitæ venerabilis Cassius Narniensis episcopus, qui quotidianum offerre consueverat Deo sacrificium..., mandatum Domini per cuiusdam sui presbyteri visionem suscepit, dicens : Age quod agis, operare quod operaris. »
37. — 1279.	IV, 57. — 424.
§ 8. « Non longe a nostris fertur temporibus factum quod quidam ab hostibus captus longe transductus est... Uxor... exstinctum putavit .. : pro quo iam velut mortuo hostias hebdomadibus... singulas... curabat offerre. »	« Hoc quoque audivimus, quemdam apud hostes in captivitate positum... pro quo sua conjux diebus certis sacrificium offerre consueverat. »
38. — 1290-1291.	IV, 16. — 348.
§ 15. « Ter pater meus sorores habuit, quæ cunctæ tres sacræ virgines fuerant : quarum una Tharsilla, alia Gordiana, alia Æmiliana dicebatur. »	« Hoc quod de Tharsilla amita mea in Homeliis Evangelii dixisse me recolo, replicabo. Quæ inter duas alias sorores.... »
38. — 1292.	IV, 38. — 389.
§ 16. « Ante biennium frater quidam in monasterium meum quod iuxta b. b. m. m. Johannis et Pauli ecclesiam situm est, gratia conversationis venit... Quem frater suus... carnali amore secutus est ;... longe a vita eius ac moribus discrepabat. »	« Theodorus nomine puer fuit qui in monasterium meum fratrem suum necessitate magis quam voluntate secutus est. »
40. — 1310-1311.	IV, 15. — 344-345.
§ 11. « Rem, fratres, refero, quam	« In eisdem quoque homeliis rem

témoignages oraux [1]. Mais les uns et les autres dérivent traditions populaires. Il nous en avertit lui-même :

is qui præsto est frater et com-
yter meus Speciosus novit...
quædam,Redempta nomine...in
hac iuxta b. Mariæ semper virgi-
:clesiam manebat. Hæc illius He-
nis discipula fuerat quæ... su-
'rænestinos montes vitam eremi-
duxisse ferebatur. Huic duæ in
n habitu discipulæ adhærebant :
nomine Romula, et altera quæ
adhuc superest, quam quidem
scio, sed nomine nescio. Tres
e hæ in uno habitaculo commo-
s, morum quidem divitiis ple-
sed tamen rebus pauperem vi-
ducebant. Hæc autem quam
ıtus sum Romula aliam quam
ixi condiscipulam suam magnis
meritis anteibat. Erat quippe
patientiæ, summæ obedientiæ,
s oris sui ad silentium, studiosa
ad continuæ orationis usum.
. Romula ea quam græco uoca-
medici paralysin vocant moles-
orporali percussa est... Nocte...
am, Redemptam uocavit... Su-
cælitus lux emissa omne illius
læ spatium implevit... Cœpit...
us audiri... Quam lucem... miri
s est fragrantia subsecuta...
cum petiit et accepit... Sancta
ınima carne soluta est. »

narrasse me recolo quam Speciosus compresbyter meus qui hanc noverat, me narrante, attestatus est... Anus quædam, Redempta nomine,... in urbe hac iuxta beatæ Mariæ semper virginis ecclesiam manebat. Hæc illius Herundinis discipula fueret, quæ... super Prænestinos montes vitam eremiticam duxisse ferebatur. Huic autem Redemptæ duæ in eodem habitu discipulæ aderant : una nomine Romula, et altera quæ nunc adhuc superest, quam quidem facie scio, sed nomine nescio. Tres itaque hæ in uno habitaculo commanentes, morum quidem divitiis plenam sed tamen rebus pauperem vitam ducebant. Hæc autem quam præfatus sum Romula aliam quam prædixi condiscipulam suam magnis vitæ meritis anteibat. Erat quippe miræ patientiæ, summæ obedientiæ, custos oris sui ad silentium, studiosa valde ad continuæ orationis usum. Sed... Romula ea quam græco uocabulo medici paralysin vocant molestia corporali percussa est... Nocte... quadam... Redemptam... uocauit... Subito cælitus lux emissa omne illius cellulæ spatium implevit... Cœpit... sonitus audiri... Quam lucem... est miri odoris fragrantia subsecuta... Viaticum petiit et accepit... Sancta illa anima carne soluta est. »

, 1. Venantius ; — 2. Laurentius ; — 3. Felix Curvus ; — 4. Fortunatus
s... et alii viri venerabiles ; Castorius magister militum ; — 5. Epis-
s quidam ; — 6. Maximianus episcopus et Laurion veteranus monachus ;
Gaudentius presbyter ; — 10. Julianus notarius ; — II. pref. Constan-
s, Valentinianus, Simplicius, Honoratus abbates ; — III. 6. Multi de nar-
si civitate ; — 7. Habitatores... Fundi ; — 9-10. Venantius Lunensis ; —
Clericus senex qui adhuc superest ; — 13. Floridus episcopus ; — 14.
o Gregoria et Eleutherius ; — 15. Sanctulus presb. ; — 16. Pelagius papa ;
7. Quadragesimus subdiaconus ; — 18. Frater in monasterio ; — 19.
nes tribunus ; — 20. Qui nunc nobiscum sunt ; — 21. Eleutherius pater ;
2. Valentio abbas meus ; — 23. Monachi Prænestini ; — 24. Qui Theodo-
noverunt ; — 25. Nostri seniores ; — 26. Multi nostrorum ; — 29. Boni-
us monachus ; — 31. Multorum qui ab Hispaniæ partibus relatione... ; —
Senior episcopus ; — 33. Discipuli Eleutherii ; — 35. Floridus episcopus
rtinus. — IV, 8. Benedicti discipuli ; — 9. religiosus... vir ; — 10. Vene-
lis vir ; — 11. Stephanus abbas ; — 12. Probus abbas ; — 13. Matres mo-
terii Gallæ ; — 15. Speciosus compresbyter ; — 17-19. Probus ; — 21. Valen-

Si de personis omnibus (auctoribus meis), ipsa specialiter verba tenere voluissem, hæc rusticano usu prolata stylus scribentis non apte susciperet [1].

C'est le peuple chrétien qui parle par la bouche des moines, de Maximianus et de Grégoire. De là, l'importance de son livre ; il jette sur l'âme populaire italienne au VIe siècle les plus vives clartés.

III

Entre la légende qui s'exprime dans les *Dialogues* de saint Grégoire, et celle qui se déroule dans les *Gestes* de l'époque grégorienne, on aperçoit d'abord une différence notable, et trois ressemblances précises : la légende des *Dialogues* chante les confesseurs, la légende des *Gestes* célèbre les martyrs ;

tio ; — 22. Religiosi viri ; — 27. Viri fideles ; — 31. Deusdedit senex; — 32. Maximianus Syracusanus ; — 33. Religiosi viri ; — 35. Eleutherius ; — 36. Illiricianus monachus ; — 38. Athanasius Isauriæ presbyter ; — 40. majores ; — 51. Felix portuensis episcopus ; — 52. Joannes... locum præfectorum servans ; — 53. Venantius Lunensis episcopus et Liberius vir nobilissimus ; — 54. Tinctorum qui hic habitant plurimi ; — 55. Felix episcopus ; — 57. Religiosi viri.

Voilà la liste, à peu près complète, des « autorités » de Grégoire. Il est quasi certain que le témoignage du plus grand nombre lui a été transmis oralement. M Dudden, inquiet de tous les miracles rapportés par ces saints personnages, rabaisse la valeur de leur témoignage et conteste l'exactitude de ces histoires *prises en bloc*. Cette méthode expéditive me paraît contestable. A un point de vue purement rationnel, l'idée de *fait miraculeux* apparaît comme strictement solidaire de l'idée de *fait naturel normal ;* beaucoup de faits, jadis classés comme miraculeux — les stigmates par exemple — semblent aujourd'hui normaux, ou à peu près [Cf. G Dumas : *la stigmatisation chez les mystiques chrétiens*. Revue des deux Mondes, 1er mai 1907]. Et l'idée de loi naturelle semble se transformer profondément sous nos yeux.

[1] *Præf.* [*P. L.*, 77, 153, B]. — Il n'y a pas lieu de s'étonner que Grégoire et ses amis causent avec les *rustici* et apprennent à connaître leurs âmes. Ce sont des moines ; et voici les conseils qu'ils trouvent dans Cassiodore : « Ipsos... rusticos qui ad vestrum monasterium pertinent bonis moribus erudite.. Illud... quod familiare rusticis comprobatur, furta nesciant, lucos coleri prorsus ignorent... Frequenter ad monasteria vestra conveniant... [*De inst div. lit.*, 32. — *P. L.*, 70, 1147].

l'une et l'autre ont même date, mêmes racines locales, même caractère édifiant.

Grégoire le Grand cite explicitement un de nos gestes, ceux de Donat d'Arezzo :

In duobus miraculis duorum Patrum virtutes imitatus est (Nonnosus):.. in reparatione... lampadis, virtutem Donati qui fractum calicem pristinæ incolumitati restituit [1].

Trois épisodes des gestes sont manifestement copiés sur trois passages de saint Grégoire : l'histoire de Proculus (gestes d'Abundius) est calquée sur celle d'Equitius de Valérie [2] ; l'histoire des voleurs de Félix prêtre sur celle des voleurs d'Isaac le Syrien [3] ; l'histoire de Sévère de Valérie sur le récit que fait Grégoire des miracles de ce saint homme [4].

Une page des gestes est exactement parallèle à une page de Grégoire : celle qui, ici et là, prétend raconter l'histoire d'Herculanus, l'évêque de Pérouse mis à mort par Totila [5]. On a vu que Grégoire semble plus près de l'histoire que les gestes.

Trois passages des gestes présentent avec trois pages de Grégoire un parallélisme moins frappant, mais aussi réel : je vise l'histoire d'Anastase dans les gestes d'Abundius (cf. Anastase de Suppentonia) [6], l'histoire de Victorin dans les gestes de Victorin-Séverin [7], l'histoire d'Æmilianus de Spolète dans les gestes de ce nom (cf. Victorin Æmilianus) [8]. Ce sont les mêmes personnages et les mêmes événements d'où dérivent nos doubles récits : mais les déformations légendaires ont sensiblement et diversement altéré, ici et là, la tradition primitive.

Deux fragments des gestes paraissent appartenir au même tronc légendaire que deux histoires des *Dialogues* : Jean Penariensis est manifestement le fraternel émule d'Isaac de Spo-

[1] *Dial.*, I, 7. — *P. L.*, 77, 184. — Cf. *supra*, p. 168, note 3.
[2] *Dial.*, I, 4. — *P. L.*, 77, 184. — Cf. *supra*, p. 172-73, note 6.
[3] *Dial.*, III, 14. — *P. L.*, 77, 245. — Cf. *supra*, p. 236.
[4] *Dial.*, I, 12. — *P. L.*, 77, 212. — Cf. *supra*, p. 267.
[5] *Dial.*, III, 13. — *P. L.*, 77, 241. — Cf. *supra*, p. 69
Noter qu'Isaac le Syrien est précisément nommé dans *Abundius* ; mais on ne donne sur lui aucun détail. Il est probable que, ici encore, notre rédacteur relève, non du texte de Grégoire, mais de la tradition orale.
[6] *Dialog.*, I, 7. — *P. L.*, 77, 181. Cf. *supra*, p. 75
[7] *Homil. in Evang.*, *P. L.*, 76, 1257. Cf. *supra*, p. 268.
[8] *Loco citato*, *P. L.*, 76, 1257. Cf. *supra*, p. 114.

lète [1] ; et j'incline à voir dans Euticius le rival malheureux de Florentius [2].

Deux gestes reflètent les préoccupations qui percent dans certaines lettres de Grégoire : Grégoire veut donner, *Abundius* veut retirer à l'évêque de Rome le droit de sacrer les évêques d'Ombrie [3] ; Grégoire surveille de près l'exercice du droit de pallium, *Félicien* entend le conférer sans restriction à l'évêque de Foligno [4].

Deux gestes semblent refléter la même situation politique, ecclésiastique et religieuse que certaines pages de Grégoire : comme l'auteur de *Juvénal*, Grégoire vise la conversion de Narni au catholicisme [5] ; et les détails qu'il donne sur le culte des saints de Brescia et de Gênes éclairent opportunément la genèse de *Faustin-Jovite* [6].

J'ajoute que Grégoire atteste indirectement la popularité de plusieurs des héros de nos Gestes ; Proculus, Anastase, Juvénal, Sabinus, Eutychius, Donat, Maxime, Faustin, Æmilianus, Isaac, Herculanus, Sévère.

Les mêmes thèmes légendaires reparaissent dans Grégoire et dans les gestes : ce sont les Egyptiens qui entraînent les âmes, ou les ressuscités qui décrivent les enfers. On relève, ici et là, les mêmes intentions anti-ariennes [7], les mêmes détails empruntés aux légendes grecques [8], les mêmes incidents de la lutte que soutient obstinément contre le Christianisme le paganisme rural [9].

On doit conclure qu'*il y a une étroite solidarité entre les Gestes et les Dialogues :* ces deux séries de textes se complètent et s'éclairent l'une l'autre ; leur rapprochement permet de reconstituer l'ensemble du mouvement légendaire dont les *Dia-*

[1] *Dialog.*, III, 14. — *P. L.*, 77, 244. Cf. *supra*, p. 61.
[2] *Eod. op.*, III, 15. — *P. L.*, 77, 249. Cf. *supra*, p. 74.
[3] *P. L.*, 77, 661. Cf. *supra*, p. 76.
[4] *P. L.*, 77, 732. Cf. *supra*, p. 82.
[5] *P. L.*, 77, 539. Cf. *supra*, p. 86.
[6] *Dialog.*, IV, 52-53. — *P. L.*, 77, 413-416. Cf. *supra*, p. 192.
[7] Grégoire a adressé les *Dialogues* à Theodelinde [Paul Diacre : H. L., IV, 5].
[8] « Venerandus vir... petiit ut sibi paululum orandi licentia daretur » [*Dial.*, III, 37. — *P. L.*, 77, 312, A]. Rapprocher le miracle qui survient alors de ceux qu'on lit dans les gestes.
[9] *Dialogi*, II, 8, 19 [*P. L.*, 66, 152 et 176]. « Castrum... Cassinum..., in quo... a stulto rusticorum populo Apollo colebatur... Illuc... vir Dei perveniens contrivit idolum, subvertit aram, succendit lucos, atque in ipso templo Apollinis oratorium (?) b. Martini, ubi vero ara eiusdem Apollinis fuit oratorium (? s. Joannis construxit... — Cf. *Félix du Pincio*, *Anthime*, *XII Syriens*), etc...

logues ne donnaient qu'un fragment. Grégoire appelle du même nom, respectueux et vague, *Pater*, un martyr des *Gestes* comme Donat [1], un confesseur des *Dialogues* comme Nonnosus ou Isaac ; il parle avec la même piété [2] des uns et des autres.

C'est que la sainteté des uns et des autres est égale et leur mérite pareil à ses yeux ; le confesseur d'aujourd'hui vaut le martyr d'autrefois. Ainsi apparaît l'unité profonde de ce *mouvement grégorien*, ainsi se précise pour nous la nature du rapport qui le lie au *mouvement ostrogothique*.

Saint Grégoire dit à Pierre :

Duo sunt... martyrii genera, unum in occulto, alterum in publico. Nam etsi persecutio desit exterius, martyrii meritum in occulto est, cum virtus ad passionem prompta flagrat in animo. Quia enim esse possit et sine aperta passione martyrium, testatur in Evangelio Dominus, qui Zebedaei filiis adhuc præ infirmitate mentis majora sessionis loca quærentibus dicit : « Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum » ? [*Mt.*, *XX*, *22*]. *Cui videlicet cum responderent : « Possumus »*, *ait utrisque : « Calicem quidem meum bibetis ; sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis ». Quid autem calicis nomen nisi passionis poculum signat? Et cum nimirum constet quia Jacobus in passione occubuit, Joannes vero in pace Ecclesiæ quievit, incunctanter colligitur esse et sine aperta passione martyrium, quando et ille calicem Domini bibere dictus est qui ex persecutione mortuus non est. De his autem talibus tantisque viris quorum superius memoriam feci, cur dicamus quia si persecutionis tempus exstitisset martyres esse potuissent*, qui, occulti hostis insidias tolerantes suosque in hoc mundo adversarios diligentes, cunctis carnalibus desideriis resistentes, per hoc quod se omnipotenti Deo in corde mactaverunt, etiam pacis tempore martyres fuerunt, *dum nostris modo temporibus viles quoque et sæcularis vitæ personis, de quibus nil cœlestis gloriæ præsumi posse videba-*

[1] *P. L.*, 77, 184, C [*Dialogi*, I, 7].

[2] Noter avec quelle piété S. Grégoire parle des martyrs à la fin de la vie de S. Benoît, P. L., 66, 204. Il s'inspire des gestes de sainte Félicité, G. M. R. I. 382. — On sait que saint Grégoire, dès avant 590, prenait le titre de *servus servorum Dei* [Ewald : *Neues Archiv.* III, 1878, 544] : je le retrouve dans les gestes des Martyrs grecs. « Valerianus dixit ad Hippolytum : declara nobis, et tu, nomen tuum. » Hippolytus dixit : « *Hippolytus servus servorum Dei* » [de Rossi : R. S. III, 203]. N'est-ce pas là le texte qui a inspiré directement S. Grégoire ?

tur, oborta occasione, contigit ad martyrii coronas pervenisse [1].

Aujourd'hui comme autrefois, le vrai chrétien peut témoigner de sa foi, sacrifier son égoïsme à son idéal, tuer la chair, parvenir à la vie éternelle : point n'est besoin de bourreaux pour ces martyrs de la charité, de la chasteté et de la foi. C'est le Seigneur lui-même qui égale à Jacques, le martyr de Jérusalem, l'apôtre Jean dont la vieillesse indéfinie semblait défier la mort et qui mourut dans la paix. Si donc les chrétiens doivent connaître, admirer, aimer, imiter les martyrs de la persécution, ils doivent aussi connaître, admirer, aimer, imiter les martyrs de la paix. Et peut-être ce fin psychologue qu'est Grégoire voit-il que l'exemple de ceux-ci sera plus profitable aux fidèles que l'exemple de ceux-là : les épreuves qu'ont eu à surmonter ceux-ci se rapprochent davantage de celles qu'impose à chacun l'humble vie de chaque jour. Voilà comment et pourquoi l'auteur des *Dialogues* est contemporain et parent des auteurs des *Gesta* ; voilà par où se touchent et se rejoignent les deux œuvres du pape illustre et des clercs obscurs ; et voilà comment, se prolongeant et s'élargissant au VIe et au VIIe siècle, la légende des martyrs de Rome suscite la légende des martyrs et des confesseurs d'Italie [2].

[1] *Dialogi*, III, 26. — *P. L.*, 77, 281-284. — Cf. G. M. R., II, 101, note 1, les textes de Salvien et de Cassiodore qui indiquent la même idée.

[2] On traite au volume V [G. M. R., *La Légende romaine et la Légende grecque*] de certains textes qu'il peut d'abord sembler étonnant de ne pas trouver étudiés ici. On les considère comme de simples adaptations de légendes grecques.

APPENDICES

APPENDICE I

SAINT ALEXANDRE DE BACCANO

Dans un article récent [*Notes d'hagiographie toscane.* — *Revue Bénédictine*, 1907.112], D. G. Morin se demande de quel endroit Alexandre fut évêque. Il écarte l'opinion de de Rossi, d'Allard, de la *Cività Cattolica* et de Duchesne, qui placent à Baccano le lieu de son siège comme le lieu de son supplice [1]. L'itinéraire qu'on fait suivre au martyre [de X... à Rome et de Rome à la villa impériale près Baccano] semble indiquer que le lieu où il est arrêté est éloigné de Rome ; et lorsque l'empereur l'interroge et lui dit : *Tu es Alexander qui partem Orientis damnasti* , ne semble-t-il pas indiquer que le siège de l'évêché d'Alexandre se trouve en Orient ? Justement D. Morin rencontre dans *le Synaxaire de Constantinople,* à la date du 22 octobre [éd. Delehaye, col. 1556], l'éloge d'un Alexandre, évêque et martyr qui convertit un soldat, Héracleios, et quatre femmes, Anne, Elisabeth, Théodote et Glycérie ; il est décapité avec elles et avec lui ; on célèbre sa fête à Constantinople, dans l'église qui lui est dédiée, πλησίον τοῦ ἁγίου Γεωργίου ἐν τῷ Κυπαρισσίῳ. La date du 22 octobre peut fort bien être une erreur et devoir se lire 21 septembre, anniversaire du martyr de Baccano. Le rédacteur du *Synaxaire* semble suivre et résumer notre texte latin : Héracleios est évidemment Herculanus. Le culte de

[1] *Bul.* A. C., *loco citato.* — *Revue des questions historiques*, octobre 1905, p. 396, note 1, — *Civiltà...* anno LV, iv, p. 203. — *Archivio della R. Società romana di storia patria*, XV (1892), 493.

Constantinople apporte « une confirmation inattendue de l'allusion... des actes latins aux relations qu'aurait eues avec l'Orient le martyr de Baccano ». Le martyr Alexandre, vénéré à Baccano, était évêque d'une ville située en Orient.

A l'appui de l'hypothèse, on peut encore faire valoir que la légende latine date sans doute du temps de Vigile [cf. *supra*]; et que rien ne s'explique mieux, alors, que l'influence d'une tradition grecque sur une tradition latine. D'autant que, on l'a vu [p. 6-13], notre auteur ne se fait pas faute de puiser un peu partout les éléments de son récit, *notamment dans des textes grecs*.

A l'encontre de l'hypothèse, on remarque que l'attribution à un martyr d'une origine orientale est un trait fort banal [cf. G. M. R., I., 345-346] ; — que les textes latins ignorent les quatre femmes martyres ; — et que le texte grec ignore l'empereur Antonin, Crescentianus, Boniface et Vitalion, la résurrection de l'enfant mort, l'épisode de Cornelianus et de l'archange saint Michel.

Je ne rejette pas l'hypothèse de dom Morin ; mais, avant de l'adopter, me permettra-t-il d'attendre qu'il déniche quelque fait nouveau ?

— Le diptyque de Lucques, dont P. Guidi vient de déchiffrer la colonne de gauche [*Revue Bénédictine*, 1907, 122] donne, ligne 18 : *alexandri* [les lignes 16 et 17 donnent *felicis*, *pancrat* [ii] ; les lignes 19 et 20 *ambro* [*si*], *uitalis*]. Peut-être s'agit-il du martyr de Baccano. — Il est certain que ces noms correspondent au *Communicantes* du canon romain.

— Page 14, note (de la page 13). Des expressions *primus palatinus*, *primus miles*, *primus senator*, rapprocher encore l'expression *primus* [*dux*] ? *exercitus*, qui se lit dans la notice de Constantin (708-715) [L. P., I, 389. 393⁴.].

— Comparer l'inscription de la page 13 avec cette inscription de Slano (district de Raguse), datée de 462.

DP ET REQVIES SCI AC VENERA
ANASTASI PRB D. V. ID. MART
INDICT. X. V. POST CS SEVERINI VC.

[C.I. L., 14, 623. Cf. aussi *Bull. Dalm.*, XXIV (1901), p. 92, et N. B. A. C., VIII (1901), 197 ; — d'après Zeiller : *Les origines chrétiennes... de Dalmatie*, 130-131 et p. 101, note 1]. [1].

[1]. Les mots de l'inscription sont séparés par quatre petites feuilles.

L'inscription d'Alexandre portait peut-être *venerandus*, non *venerabilis* ; l'auteur du texte aura mal lu l'abréviation.

— Ajouter à la page 14, ligne 10, après le mot *Vindobonensis* ; « peut-être cette version primitive de A, que j'appelle A', ignorait-elle l'épisode de la veuve et de l'étole ; c'est elle que remanie l'auteur de B. ».

— De la résurrection de l'enfant par Alexandre, rapprocher une histoire assez analogue que raconte saint Grégoire, *Dialogi*, II, 32. P. L., 66, 192.

Quidam... rusticus defuncti filii corpus in ulnis ferens..., ad monasterium venit, Benedictum patrem quæsivit... : « Redde filium meum,... »... Vir Dei... flexit genua et super corpusculum infantis incubuit, seseque erigens ad cœlum palmas tetendit dicens : « Domine, non aspicias peccata mea, sed fidem huius hominis... ; redde in hoc corpusculo animam quem abstulisti... » Regrediente anima... corpusculum pueri omne contremuit.

En rapprocher encore l'épisode du ressuscité de Mebros, qui avait fait d'abord un tour en purgatoire et en enfer, dans Bède : *Historia Eccles. Anglorum*, V, 12.

APPENDICE II

SAINT AGAPET DE PRÉNESTE

M. J. Zeiller vient de reprendre et de développer l'hypothèse du R. P. Delehaye [1] dans son travail sur *Les origines chrétiennes dans la province romaine de Dalmatie* [Paris, Champion, 1906. — Bibl. de l'Ecole des hautes Etudes. Sciences historiques et philologiques, fascicule 155].

La légende de Venant n'a pas été calquée sur la légende d'Agapet [p. 68], parce que plus logique et plus homogène que celle-ci. — La légende d'Agapet n'est pas homogène ; elle n'est elle-même qu'une adaptation d'un autre texte [p. 69], à savoir la passion de saint Venance de Salone [p. 72]. Car : 1. *Venant de Camerino* donne des indications topographiques qui s'appliquent assez bien aux environs de Salone ; 2. Les noms de Venantius et d'Anastasius sont des noms de saints dalmates ; 3. Certains détails se réfèrent à des événements historiques réels [p. 72 et 74]. La légende de Venance de Salone était fabuleuse, mais dérivait, en effet, d'un texte authentique [p. 74] : le *roi* Antiochus n'est autre que Flavius Antiochanus, consul de 270, préfet de Rome sous Aurélien ; si Aurélien n'a pas persécuté les chrétiens, un usurpateur dalmate nommé Septimius [Aurélius Victor : *Epit.* 35] a pu les persécuter, et martyriser Venance de Salone. Justement, une des versions d'*Agapet* conte

[1] Cf. *supra*, p. 27. note 4.

qu'Antiochus fut chassé par ses sujets et tué : c'est un souvenir de la chute et de la mort de Septimius. Justement, encore, une inscription [C. L. I., III, 828] semble identifier Septimius et Antiochus.

Ce système paraît plus ingénieux que solide. L'inscription qu'on apporte n'a aucune attache topographique ou chronologique assurée ; l'interprétation ni la lecture n'en sont certaines. — On ne sait rien de Septimius ni de ses rapports avec les chrétiens. — Le nom d'Anastasius n'est pas spécifiquement dalmate. — On n'est guère précis touchant les indications topographiques de *Venant de Camerino* qui s'appliqueraient « assez bien » aux environs de Salone. — *Venant de Camerino* est plus homogène, dit-on, qu'*Agapet de Préneste* : j'en conclurais volontiers que *Venant* est postérieur à *Agapet*. — Le roi Antiochus rappelle le persécuteur des Macchabées plutôt qu'un consul obscur. Le livre I des Macchabées raconte [1-6] les luttes d'Antiochus VI Epiphane [176-164] contre Mattathias, Juda et ses frères ; et l'on sait le retentissement de cette histoire dans l'imagination chrétienne : les *Macchabées* sont le *type* des martyrs [1].

On oublie surtout que les versions d'*Agapet* se divisent en deux groupes ; et que *celles qui ignorent Anastase sont aussi homogènes que le sont en général les textes de cette nature* ; et que l'histoire du culte de Préneste aux environs de l'an 500 et les translations de Jean IV éclairent l'origine des unes et des autres. Inutile de faire intervenir un texte dont l'existence même est douteuse.

[1] S. E. Le cardinal Rampolla a soutenu naguère que les reliques des sept frères avaient été portées d'Antioche à Constantinople et de Constantinople à Rome au temps de Justinien. *Del luogo del martirio e del sepolcro dei Maccabei.* — Roma. Tip. Vaticana. 1898. — Cf. *Analecta*, 1898. 356]. Quoiqu'il en soit de la réalité de ces translations, la célébrité de l'histoire des Macchabées en Occident dès le VIe siècle ne fait pas doute.

APPENDICE III

SAINT LAURENT DE SPOLÈTE ET SAINT LAURENT DE FARFA

J'ai publié (p. 72) un texte écrit en 529, qui prétend raconter l'histoire d'un évêque de Spolète appelé Laurent.

Les Bollandistes ont analysé (p. 64-65) un texte qui adapte à Laurent de Spolète la légende des XII Syriens.

C'est ce Laurent de Spolète qu'on retrouve, probablement dans le Laurent auquel la tradition de Farfa attribue la fondation de ce monastère. Voici, à ce sujet, quelques textes intéressants : je les emprunte tous à l'excellente édition du *Chronicon Farfense* de Grégoire di Catino que nous devons à Ugo Balzani [tome I, Roma, 1903, — dans les *Fonti per la Storia d'Italia* publiés sous la direction de « l'Istituto Storico italiano »].

Grégoire cite un privilège accordé par le pape Jean VI (701-705) à Thomas de Maurienne ; on y lit ces mots :

Venerabile monasterium sanctæ Dei genitricis semperque virginis Mariæ quod Laurentius quondam episcopus venerandæ memoriæ de peregrinis veniens in fundo qui dicitur Acutianus territorii Sabinensis constituit, et propter religiosam eius conversationem, et divini servitii sedulitatem, ibidem secum conversantium, loca quædam tam emptu quam ex oblatione fidelium acquisivit [Balzani, p. 128. — Cf. le *Regestum Farfense*, doc. 2.]

Dans le *Chronicon* Grégoire écrit :

... *Pater noster Laurentius, huius sacri cænobii ædificator*

primus..., quando de terre atque cognatione sua, hoc est de Siria exivit... in hanc Sabinensem provinciam post beatissimorum apostolorum venit adorata limina, in qua aliquantisper commoratus, dum episcopatus honore fungeretur... seculi sublimia sprevit,... episcopatum deseruit, et contemplativam vitam... et... monachicum humile indumentum accepit..; cum... in quodam puteo, loco qui dicitur Aturianus Sabinensis provinciæ, immanissimus tunc draco habitaret... Laurentius a dominis ipsius loci tam vendicione quam concessione eumdem locum accepit et... sevam pepulit Domini virtute omnipotentis pestem... deinde in uno ex his quæ ei tradita vel vendita fuerant loca, idest in sito cuius vocabulus est Acutianus, una cum sua germana Susanna monasterium hoc in honore sanctæ Dei genitricis semperque virginis Mariæ et sanctorum Johannis Baptistæ et Johannis Evangelistæ, idem vir Domini Laurentius, non de publico, construxit..; quod bene idem venerabilis Laurentius innotuit, cum in istius ecclesiæ absida titulum posuit, in quo refertur ab eo et Susanna eius germana hoc monasterium non de publico fuisse constructum..; cum autem... diu in hoc monasterio certamen bonum certasset,... ex hoc luce migravit.

Dans son *Floriger*, Grégoire revient sur l'histoire de Laurent et livre le résultat de ses dernières recherches :

Quod de temporibus sanctissimi patris nostri Laurentii ante gestis beatorum Euticii et Ysaac aliorumque sanctorum qui eius collegæ fuerunt repperimus, stilo iam veraci proferamus. denique temporibus Juliani imperatoris erat in partibus Syriæ vir vitæ venerabilis Anastasius cum duobus filiis suis, Bricio scilicet atque Euticio..: patriam relinquerunt..., cum his etiam se addiderunt plurimi, maxime nepotes eorum et consanguinei circiter IX, videlicet: Ysaac, Johannes, Laurentius, Proculus, Paractalis, Vincentius, Crispolitus necnon et Herculanus. Cum quibus et Susanna germana... Laurentii... Romam causa orationis advenerunt..; episcopus Urbanus... Bricium et Carpoforum ordinavit presbiteros, Laurentium et Abundium constituit diaconos... Tunc iniqui pagani nuntiaverunt Juliano..; præcepit... in loco ubi dicitur Aquae Salviæ... caput beati Anastasii abscidi... Bricius et Euticius... venientes in viam Corneliam ubi dicitur Pax Sanctorum... Euticius ad Balzena loca primo perrexit... deinde... ad locum qui Cample dicitur abiit... Bricius vero et Ysaac at-

que Johannes ad Spoletanam profecti sunt urbem... et monasteria ibidem constru (xerunt).. Vincentius autem Mevanæ episcopus... Proculus... sub oppido Carsulano monasterium statuens... Crispolitus quoque Vectonæ... Herculanus autem Perusinæ... Laurentius vero una cum sorore sua... Susanna Sabinesem petiti sunt... ; episcopus..., expulit draconem, in quo videcelet loco cui vocabulum est Turianum, ecclesiam construens... post hoc autem locum reperiens remotiorem ubi... monasterium elegerit, cuius vocabulum est casalis Acutianus... : construere cœpit, ut conici potest, temporibus Gratiani imperatoris.

Le récit du *Floriger* repose certainement sur une version cyclique de *Laurent* qui diffère sans doute de la version analysée par les Bollandistes [cf. *supra*, p. 65] : la version du *Floriger* paraît ignorer Gaïus. — Cette version mystérieuse avait été rédigée d'après le texte du *Codex Parisinus* 5323 [cf. *supra*, p. 78], ou d'après un texte analogue : elle s'intéresse aux *Aquæ Salviæ* et ne connaît aucune métropole. — Elle modifiait cette source : Euticius, dit-elle, quitte le pays de Bolsène pour *locum qui Cample dicitur*; elle remplace l'énigmatique Scipiodote de Victoria par Crispolitus de Bettona [cf. notre observation, p. 140, note 3]. — C'est donc à cette version cyclique de Laurent utilisée par le *Floriger* que se rattache, selon toutes les apparences, notre texte de *Crispolitus* [cf. *supra*, p. 139] : les deux textes n'auraient-ils pas même auteur? La version du *Floriger* ne remonterait-elle pas au VIIe siècle? (La chronologie, sans doute, est propre à Grégoire).

Le récit du *Chronicon* mentionne la Syrie et Susanne ; le texte que nous avons trouvé dans le *Vindobonensis* ignore l'une et l'autre ; la version du *Vindobonens is* n'est donc pas la source du *Chronicon*. — Cette source n'est autre, peut-être, que la tradition locale. Celle-ci est attestée, au seuil même du VIIIe siècle, par le diplôme de Jean VI ; elle semble appuyée par cette inscription de l'abside *in (qua) refertur ab eo et Susanna eius germana hoc monasterium non de publico fuisse constructum*. Peut-être donc, — on sait la valeur du témoignage de Grégoire — Susanne a-t-elle une réalité historique. Mais il est permis de croire que l'épisode du dragon est emprunté à *Silvestre* (ou à un texte analogue [1].) ; que l'origine syrienne de

[1] *Anatolie-Victoire, Paris, Donat d'Euria.*

Laurent a été suggérée par l'histoire d'Isaac ou de Jean [cf. *supra*, p. 60-61] ; et que le personnage est identique à celui que voulait célébrer l'hagiographe de 529 [1].

Cette tradition locale s'exprimait aussi dans la *Construtio Farfensis* : Grégoire nous l'apprend. *Legimus.., in autenticæ Constructionis illius prœmio, quia temporibus Romanorum, priusquam Hitalia gentili gladio ferienda traderetur, tres viri de Siria advenerunt, scilicet Ysaac Johannes atque Laurentius cum sua germana sorore Susanna de quorum primo duorum b. papa Gregorius... sic in Dialogorum libro tertio, capitulo decimoquarto, mentionem faciens aït :...* [2].

[1] Je m'explique mal, seulement, comment *Geniolati* (*Peniolatim*) s'appelle ci *Acutianus*. Peut-être Laurent de Spolète a-t-il absorbé un Laurent inconnu, frère d'une Suzanne, et fondateur veritable du monastère.

Balzani a publié, *loco citato*, p. 103, un sermon inédit sur saint Laurent. — Cf. aussi Marino Marini : *Serie cronologica degli abati del monastero di Farfa*. Rome, 1836. Mabillon : A. SS. O. S. B., I, 231, anno 576.

[2] Cf. le *Codex Parisinus* 5323 [*supra*, p. 78-79, note 1].

APPENDICE IV

SAINT ÆMILIANUS DE SPOLÈTE
QUEL ENDROIT DÉSIGNENT LES TERMES « CIVITAS LUCANA »

Une lettre de saint Grégoire, adressée à Félix, évêque d'Agropoli, en juillet 592, lui confie le soin de visiter les églises de Vélie (Castellemare della Brucca?), de Buxentum (Capo sella Foresta? près Policastro) et de Blanda (Porto di Sapri) : Agropoli est resté byzantin, tandis que les trois autres églises ont été conquises par les Lombards [Diehl, p. 75].

Quoniam Velina, Buxentina, et Blandana ecclesiæ, quæ tibi in vicino sunt constitutæ, sacerdotis noscuntur vacare regimine, propterea fraternitati tuæ earum solemniter operam visitationis iniungimus [Hartmann, II, 42. p. 141].

D'autre part, c'est à Agropoli que s'est réfugié l'évêque de Pœstum [Duchesne, *Mélanges*, 1903, 108].

Enfin, voici comment s'ouvre la lettre de Grégoire à Félix :

Gregorius Felici episcopo de Acropoli « visitatori provinciæ Lucaniæ ».

Ce titre de *visitator provinciæ* ne se retrouve nulle part ailleurs [Hartmann, p. 141, note]. A-t-il une valeur authentique? A-t-il été formulé d'après le contenu de la lettre, comme pense Hartmann, par un scribe?

En fait, il est certain qu'Agropoli est devenu le centre religieux de la Lucanie ; j'ajoute : en fait et en droit, puisque c'est

l'évêque d'Agropoli qui a mission, officiellement, de s'occuper des églises voisines. Sans doute Pæstum, Potenza, Grumentum et Marcelliana ne lui sont pas officiellement rattachés *au moment où écrit Grégoire, septembre* 592. Mais combien de temps cette situation a-t-elle duré? Etant donné la fuite de l'évêque de Pæstum à Agropoli, on peut croire que, à la mort de cet évêque, son église fut confiée au titulaire d'Agropoli, qui est tout proche de Pæstum. Depuis le temps de Pélage I [Jaffé, 1015, 1017], on ne sait rien [1] des églises de la Lucanie intérieure : il est probable qu'elles furent détruites par les Lombards ; il est probable encore, mais non certain, qu'elles furent rattachées à Agropoli. Ne se trouvent-elles pas dans la même province que cette ville ; et n'en sont-elles pas aussi près que des églises de Tarente,... d'où les séparaient, de bonne heure, semble-t-il, les Lombards de Bénévent établis dans la vallée de Bradanus ?

Si le terme *visitator provinciæ Lucaniæ* ne remonte pas à l'année 592, il peut refléter une situation de peu postérieure à cette date. Le concile de 649 nous atteste, ici comme ailleurs, une résurrection des églises locales (Pæstum, Buxentum, Blanda).

On comprendrait donc bien que, entre 592 et 649, on ait désigné Agropoli par les mots *civitas lucana*. C'est Agropoli que désignerait l'auteur d'*Æmilianus* par les mots *civitas lucana*. Il faudrait renoncer, alors, à reconnaître le Clitumne dans le mystérieux Cleoton des gestes.

Mais il est clair que la localisation d'Æmilianus à Agropoli est fictive : l'explication que nous avons donnée de la légende nous oblige à le croire ; ses rapports avec les textes ombriens, du reste, sont très apparents.

Et j'insiste sur le rapport qui raconte l'élévation du saint à l'épiscopat. *Les Spolétains* l'envoient à Agropoli (?) ; *sur le conseil des Spolétains* les Anchi (Anicii ?) d'Agropoli (?) demandent la nomination à Rome [2], et *c'est Rome qui l'accorde*. Il y a donc, au moment où écrit l'anonyme, bon accord entre Rome et Spolète. — On sait, d'autre part, la politique de Grégoire le Grand et de Théodelinde (+ 628) qui, contrariée par Maurice, triomphe quelque temps lorsque règne Adaloald, 616-

[1] Une lettre de Grégoire [juillet 599. — Hartmann, XI, 209. tome II, 195] atteste que, à cette date, un serf de l'église de Sainte-Marie, à Grumentum, réside en Sicile. — Ce qui concorde bien avec notre hypothèse.

[2] Cf. *Félicien*, *supra*, p. 82.

626 : paix entre l'empire et les Lombards préparant l'entrée des Lombards au sein de l'Eglise et de l'empire. Je renvoie à la correspondance de saint Grégoire et à ce passage de Paul diacre, IV, 41 :

Sub his (Adaloald et Teudelinda matre) ecclesiæ restauratæ sunt et multæ dationes per loca venerabilia largitæ [Waitz, 133].

Qui sait si *Æmilianus* ne date pas du règne d'Adaloald ? [1]

— P. 110. Rapprocher le *dieu* Galien, que mentionne *Æmilianus*, du dieu *Galenos* (?) que l'on rencontre dans *Euplus E* [G. M. R., II, 181]. Ici et là, il s'agit d'un dieu guérisseur, tel qu'Esculape, et qui n'est autre, évidemment, que le fameux médecin Galien [pareillement, *Æmilianus* nomme Hippocrate]. Y aurait-il un rapport entre *Euplus E* et *Æmilianus* ?

— Je ne crois pas qu'il y ait rapport entre notre saint et le consul Æmilianus qui apparaît dans *Calocère-Parthenius* [19 mai 301, §§ 1-2]. Noter pourtant que les héros des deux légendes sont Arméniens : n'est-ce pas en souvenir de Calocère et Parthenius qu'on a attribué cette origine au saint de Spolète ?

[1] Je rappelle que Grégoire le Grand avait un notaire appelé Æmilianus [cf. *supra*, p. 114, note 2]. — Mais voici une difficulté. Comment expliquer que Maximien *Augustus Tusciæ* ait autorité sur la *civitas lucana* ? L'auteur, qui écrit en Ombrie Tuscie, a eu, sans doute, une distraction.

Sur la réaction arienne et lombarde d'Arioald, cf. Hartmann, II, 1.207-209, et Bethmann Holder-Egger : *Langobardische Regesten* [*Neues Archiv.*, III, 236].

APPENDICE V

DE L'INFLUENCE DES PATRIMOINES DE L'ÉGLISE ROMAINE SUR LES LÉGENDES ITALIENNES

On a vu plus haut, p. 10 et p. 18, que trois basiliques romaines possédaient des terres près Baccano et près Laurente : ce qui explique sans doute les points de contact des légendes de Laurente et de Baccano avec les gestes romains.

On a vu encore, G. M. R., II, 177, 199, 201, que l'introduction à Rome des cultes de Vitus et d'Agathe s'explique sans doute par les patrimoines lucanien et sicilien de l'église romaine [1] ; et de même l'introduction du culte de Vitus en Sicile, et du culte d'Agathe à Palerme [2].

On entrevoit quelques autres faits analogues.

Agapet B nous rappelle beaucoup *Vitus* [cf. *supra*, p. 27] et s'intéresse aux questions de patrimoine. Or, l'église romaine avait un patrimoine près Préneste [Jaffé, 951. — *P. L.*, 69. 417. — Fabre, 77-79].

[1] Sur les patrimoines, je renvoie à l'excellent mémoire de Paul Fabre, *De patrimoniis Romanæ Ecclesiæ usque ad ætatem Carolinorum* [Insulæ, 1892], et à Hartmann, II, 1,137 ; I, 285, 293. 299 ; II, 1,141 ; II, 2, 112 et *passim*.

[2] Je n'ai pas indiqué, G. M. R., II, 201, la date des versions latines qu'on est en droit de supposer derrière les deux textes grecs d'*Agathe*. S'il était assuré que la division en deux cercles du patrimoine sicilien date, comme il semble, de saint Grégoire, c'est de cette époque qu'on pourrait, presque sûrement, dater ces versions [Cf. l'efflorescence du culte à ce moment, G. M. R., II, 198].

Anthime [*supra*, p. 50, n° 1] et *Victorin-Séverin* [*supra*, p. 278] nous conduisent près d'Osimo. Il semble bien que l'église romaine possédait de ce côté des terres qui faisaient partie du patrimoine picénate [Fabre, 83-84].

Les *XII Syriens* [*supra*, p. 66] nous parlent du Castrum Carsulanum, à propos de Proculus [p. 73]. L'église romaine possédait justement un *patrimonium Savinense atque Cartiolanum* [Epist. Gregorii, III, 21 de février 593. — Hartmann, I, 179; cf. L. P., I, 428 et Fabre : 75-77], qui fut fameux au temps d'Hadrien et de Charlemagne. — Les moines de Farfa y devinrent très puissants, de bonne heure peut-être.

Gratilianus-Felicissima [*supra*, p. 147] nous rappelle la *massa gratiliana* qui est attestée au temps de Grégoire et d'Honorius [Jaffé, 1621 et 2031], et qui faisait certainement partie, au VIIe siècle, du patrimoine de Tuscie.

Les légendes de Tuscie et d'Ombrie prolongent, au cours du VIIe siècle, je l'ai montré en détail, le mouvement légendaire romain. — On croit, d'autre part, noter un curieux essor du patrimoine de Tuscie au cours du VIIe siècle [1] : il fut tel qu'on dut en renforcer l'administration, en dédoublant la circonscription. Les deux faits s'appuient mutuellement : chacun témoigne de la vivante influence de l'église romaine à cette époque en ces pays.

Les patrimoines de l'église romaine ont exercé une action sur la légende italienne ; si nous ne pouvons pas encore en marquer l'extension, du moins pouvons-nous en apercevoir l'existence. Les membres de l'administration patrimoniale ont fait connaître au dehors les gestes romains, à Rome les cultes italiens : peut-être en ont-ils parfois célébré les héros.

[1] Fabre : p. 73-74. Le dédoublement de ce patrimoine n'est attesté qu'au début du VIIIe siècle. Sans doute remonte-t-il au siècle précédent.

APPENDICE VI

QUELQUES ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 17. — *Hedestus.* Une église consacrée à saint Hedestus, sur la voie Ardéatine, est signalée par le *Liber Pontificalis*, notice d'Hadrien I [772-795] : *Huius temporibus defunctus Leoninus consul et dux... tres uncias masse Aratiane... sitas ab hac Romana urbe miliario XVI, via Ardeatina, in quo et ecclesia beati Edisti esse dinoscitur...* [Duchesne, I, 505].
Sur cette église, cf. Tomasetti : *Arch. Rom.*, II, 403 [d'après Duchesne, L. P., I, 519, note 75].

P. 32. — Craton, qui apparaît dans *Valentin de Terni,* est emprunté sans doute aux légendes apostoliques. N'en serait-il pas de même de cette Mygdonia qui intervient dans *Domnio* [Zeiller : *Origines chrétiennes.... de Dalmatie*, 1906, p. 28] : le nom se lit dans les actes de l'apôtre saint Thomas ; c'est la femme de Charisius [Lipsius, *Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden*, I, 143, 231, 236, 239, 261, 334.] Et, à ce propos, est-il sûr que *Domnio* date du xe siècle ?

P. 44. — *Constantius.* Supprimer les mots : « ni même d'un évêché » (ligne 9 *ab imo*, gros texte). Mgr Duchesne cite un évêché de Spello qui disparut pour jamais, en même temps que celui de Betonna, à l'époque lombarde [*Mélanges*, 1903, 94, 95]. — *Constantius B* est dès lors à rapprocher de *Félicien de Fo-*

gno (ou de Forum Flaminii) ; *Félix de Spello* en est indépendant. Par malheur, nous ignorons tout de la ruine de Spello, comme de la ruine de Foligno, de Forum Flaminii et de Bettona. Nos légendes sont évidemment antérieures au temps où ces ruines furent définitivement consommées ; elles reflètent sans doute des efforts de restauration. Faut-il songer au temps de Rothari ?

P. 50. — *Anthime*. Une église consacrée à saint Anthime, sur le territoire de Cures, en Sabine, est attestée par une lettre de saint Grégoire à l'évêque de Numentum, Gratiosus [janvier 593] : *Fraternitati tuæ curam gubernationemque sancti Anthemi eeclesiæ, Curium Savinorum territorio constitutae, praevidimus commitendam, quam tuæ ecclesiæ adgregari unirique necesse est*...[Hartman, II, 178].

Sur Cures, cf. Balzani e Giorgi : *Regesto di Farfa* [Roma, 1880, sq.], Tomasetti : *Arch. della società romana*, XI, 150 ; Jung, *Grundriss der Geographie*... (1897), 40-43.

P. 61. — *Jean Penariensis*. De l'attitude d'Isaac et de Valentin [cf. p. 31] lorsqu'ils guérissent les démoniaques ou les morts, rapprocher celle de saint Benoît, *Dialogi*, II, 32, *P. L.*, 66.192.

P. 69-70. —*Herculanus*. Du supplice infligé à Herculanus, rapprocher ce texte du *Liber Pontificalis*, à peu près contemporain : je le lis dans la notice de Vigile, 537-555. Quand Théodora charge Anthemus d'enlever Vigile, elle ajoute : *nam per viventem in sæcula excoriari te facio* [L. P., I, 297].

P. 76. — *XII Syriens*, Noter qu'Eugène I s'est laissé « élire et consacrer, alors que Martin n'était ni mort, ni déposé, même irrégulièrement » [Duchesne, L. P., I, 342, note]. Mais il change bientôt d'attitude : dès septembre 656, on le menace de le traiter comme Martin, [*P. L.* 129. 653]. Peut-être s'est-il entendu avec Aripert, 653-661, le neveu de Théodelinde que les Lombards ont poussé au trône, afin, sans doute, de faciliter leur établissement à Rome, — comme Martin s'est entendu avec l'exarque révolté Olympius.

La rédaction cyclique serait donc antérieure au revirement d'Eugène et daterait par conséquent de 653-656.

P. 77.—*XII Syriens*. Des prétentions métropolitaines de Spolète, Spello, Forum Flaminii, en terre lombarde, rapprocher les prétentions « autocéphales » de Ravenne, en terre impériale (et l'œuvre de Maurus, 642-666. — Cf. L. P., I, 348, 349, note). Des deux côtés, c'est le diocèse suburbicaire qui est menacé. [Noter que Rome soustrait à Milan et se rattache Pavie. L. P., I, 395, note 27.]

Certains évêques — tel, l'évêque de Cagliari au temps de saint Grégoire — ont le titre de métropolitain et une certaine autorité sur les évêques d'un pays, sans avoir pour cela le droit de les ordonner [*Epist.* IX, 8; X, 16, 17, Cf. Duchesne, L. P., I, 367, note 6].

Rapprocher encore des prétentions métropolitaines de Spolète, les aspirations de Lyon au patriarcat des Gaules [Duchesne : *Fastes*, I, 138], de Constantinople au titre d'église œcuménique [concile de 588; conflit de Grégoire le Grand et de Jean le Jeuneur ; décret de 607]. Il est très clair que saint Augustin de Cantorbéry, l'organisateur de l'Eglise anglaise, espérait obtenir *juridiction sur les Gaules aussi bien que sur l'Angleterre* [cf. la curieuse réponse de Grégoire, juillet 601. Hartmann, IX, 56ᵃ, § 7, tome II, p. 337]. L'anarchie politique qui s'étend un peu partout semble avoir indirectement affaibli l'autorité du pouvoir central, la papauté, solidaire de l'empire depuis tant d'années — et favorisé les ambitions ecclésiastiques locales. On sait quelles raisons particulières s'ajoutent à cette cause générale pour favoriser l'œuvre byzantine.

P. 78-79.—*XII Syriens*. J'ai dit que la rédaction cyclique de cette légende date du milieu du VIIᵉ siècle environ et qu'il faut chercher son auteur dans le monde de l'administration pontificale.

Voici un fait qui confirme l'hypothèse. Julien revenant au paganisme est comparé au chien revenant à son vomissement :

Qui Julianus post residuum tempus ad arma bellica imperiali sede resedit et reversus est SICUT CANIS AD VOMITUM SUUM *et persecutor factus est christianorum* » [1ᵉʳ juillet *tract præl.*, 8, § 1].

Or, voici ce que je lis dans le *Liber Pontificalis*, dans la notice du pape Théodore, 642-649, le successeur de Jean IV le Dalmate :

Postea rursus MORE CANIS AD PROPRIUM IMPIETATIS VOMITUM *reppedavit* (*Pyrrhus*) [L. P., I, 332].

Or, *le rédacteur pontifical reproduit textuellement ici une phrase du discours tenu par le pape Martin le 5 octobre 649* [Mansi, x, 878 ; et Hardouin, III, 699 ; d'après Duchesne, L. P., I, 334, note 7].

Cette citation semble être extrêmement rare dans les légendes italiennes.

On est donc en droit de penser que le rédacteur du texte cyclique des *XII Syriens* l'a empruntée, soit au discours du pape Martin, directement, soit au texte du *Liber Pontificalis* : puisqu'il est hostile à Eugène, c'est donc qu'il est favorable à Martin ; rien d'étonnant à ce qu'il connaisse son histoire.

P. 87. — *Sabinus*. Deux traits analogues se lisent dans *Sabinus* et dans *Eusèbe et Pontien* ; ici et là, l'anonyme retrace une scène populaire et donne le compte des acclamations qui saluent l'empereur ; ici et là, on fait allusion à une relique d'un martyr, recueillie de même manière [les mains coupées de Sabinus ; la langue coupée d'Eusèbe].

J'ajoute que *Terentianus D*, qui nous a paru très étroitement apparenté à *Sabinus*, présente un détail qui se retrouve dans *Eusèbe-Pontien* ; après qu'on lui a coupé la langue, Terentianus crie : *gloria tibi, Deus* [cf. *supra*, p. 121] ; après que Vitellius a fait couper la langue d'Eusèbe, celui-ci s'écrie : *gloria tibi Domine Jesu Christe* [25 août, 116, § 8]. Comparer le supplice des mains coupées [*Sabinus*, *Alexandre*], avec le supplice de la langue coupée [*Eusèbe-Pontien*, *Ferentianus*].

Nouvelle preuve de l'influence des gestes romains sur la légende ombrienne.

Noter encore que la dénonciation de Sabinus rappelle pareil incident qui se rencontre dans les *Martyrs grecs*.

P. 99. — *Grégoire de Spolète*. L'invocation *Deus Abraham, Deus Isaac, Deus Jacob, Deus Patrum nostrorum* qui se lit dans *Grégoire*, *Jean Penariensis*, *Constantius A*, *Vitus*, etc... vient de la *Genèse*, XXVIII, 13 ; XXXII, 9 ; XLVIII, 15...], ou plutôt, sans doute [G. M. R., I, 361-362], des *Actes des Apôtres* [III, 13 ; VII, 32].

Les païens eux-mêmes lui attribuaient une valeur magique [Origène : *Contra Celsum*, I, 22, *P. G.*, 11, 698... ; de la Blanchère : *Collections du musée Alaoui*, 1890, 103].

Les chrétiens l'ont insérée dans leur liturgie. Si on la cherche en vain dans le *Sacramentaire Léonien*, on la trouve dans le *Sacramentaire gélasien* [Muratori : *Liturgia romana vetus*, I, 536], etc...

Pour plus de détails, cf. D. A. C., I, 1, 121 (article de Cabrol). Le rythme ternaire de l'invocation, justifié plus tard par le dogme de la Sainte-Trinité, se retrouve ailleurs [cf. *supra*, p. 154, note 1].

P. 106. — *Vincent de Bevagna* rappelle *Sabinus* et *Grégoire*. Rien d'étonnant à cela : c'est l'évêque de Spolète, Chrysanthe, qui est chargé du soin de visiter l'église de Bevagna [cf. *supra*, p. 77, note 4. — Dans l'édition Hartmann, la lettre de saint Grégoire porte le numéro 166 du livre IX]. — Bevagna paraît au concile de 649 [Duchesne : *Mélanges*... 1903, 95]. Le texte date-t-il de ce temps ?

P. 125. — *Cassien*. L'anonyme invoque l'exemple d'Athanase, Jérôme et Sévère, qui ont raconté la vie de Paul, Antoine, et Martin. — Pareillement, je lis dans la vie de Colomban écrite par Jonas :

Quorum beatus Athanasius Antonii, Hieronimus Pauli et Hilarionis vel ceterorum quos cultus bonæ vitæ laudabiles reddebat, Postumianus vero, Severus et Gallus Martini egregiæ nostris eorum memoriam dimisere sæclis... [Krusch S. R. M., IV, 65-66].

Je crois que cette coïncidence partielle s'explique par l'identité de situation des deux hagiographes. — Comparer encore les vers qu'on rencontre dans *Æmilianus*, cf. *supra*, p. 112, avec les vers qu'on lit dans la *Vita Columbani* [Kausch, p. 66-67].

P. 137. — *Crescentius*. L'anonyme confond Pépin le Bref et Charlemagne. — Pareillement Jonas confond Sigebert et Childebert II [*Vita Columbani*, 6, 18].

P. 154. — *Eutychius*. La croyance que la fin du monde était toute proche était encore très vivante au temps de saint Grégoire, notamment dans son âme. Cf. à titre d'exemple, Hartmann, V, 39, tome I, p. 327 : *sed in hac eius superbia quid aliud nisi propinqua iam Antichristi esse tempora designantur?*

[lettre à Constantina, 1 juin 595]; v, 44, t. I, p. 341 : « *Certe olim clamatur per apostolum : Filioli, novissima hora est, secundum quod veritas prædixit. Pestilentia et gladius mundum sævit, gentes insurgunt gentibus... Omnia quæ prædicta sunt fiunt. Rex superbiæ prope est...* [lettre à Jean le Jeuneur]. — Pour plus de détails, cf. Calligaris : *San Gregorio Magno e le paure del finimondo* [Atti della r. Accad. delle scienze di Torino. 5 janvier 1896, p. 264].

P. 12, 14, 96, 102, 162, 164. —*Alexandre, Sabinus, Pontien, Irénée de Chiusi.* Certaines particularités de ces textes suggèrent l'idée que les cimetières furent réorganisés après la guerre gothique. Cette idée trouve un appui dans le texte suivant du *Liber Pontificalis*, notice de Jean III, 561-574 : *Hic amavit et restauravit cymiteria sanctorum martyrum.* [L. P., I, 305, 306, note 1 ; — de Rossi : R. S., I, 218 ; III, 527].

— Chap XII. Saint Grégoire fait naturellement penser à saint Benoît. Y a-t-il quelques points de contact entre nos légendes et la fameuse Règle ? On retrouve, *peut-être,* son influence dans les faits suivants : 1. *Vincent de Bevagna* cite « l'Heptateuque »[1]. comme saint Benoît, ch. XLII, p. 44. Wœlfflin ; — 2. L'emploi inattendu de *correptio*, dans *Æmilianus* (*initio*), rappelle que ce terme est fréquemment employé dans la Règle ; — 3. L'hostilité de l'auteur de *Victorin Séverin* pour les moines gyrovagues rappelle celle qui anime saint Benoît, comme saint Grégoire ; — 4. La Règle fait allusion, ch. LXI, LXIX, aux moines étrangers qui arrivent de *longinquis provinciis.* Cela nous rappelle nos apôtres de l'Ombrie, syriens, assyriens et arméniens. Nous avions déjà soupçonné, d'ailleurs, que certains gestes avaient été rédigés dans des monastères. On sait, en revanche, que la phrase : *voluntas habet pœnam, necessitas parit coronam* a été empruntée par saint Benoît à la passion d'Iréné [Ed. Schmidt : *Studien aus dem bene. Orden.*, I, 1884, 340]. La fréquence des expressions militaires [préface, p. 1, 4 ; ch. I, p. 8 ; II, p. 10 ; LVIII, p. 56 ; LXI, p. 60] ne trahit-elle pas la lecture des actes des martyrs militaires, Jules, par exemple, ou Marcien et Nicandre [G. M. R, II, 243. Cf. Harnack : *Militia Christ*, Tubingen, 1905, pour les trois premiers siècles].

[1] Ce mot se retrouve dans S. *Grégoire* : *Ep.* II. 38. p. 109. M. G.

TABLE DES MATIERES

Préface VI

CHAPITRE PREMIER

TRADITIONS DE LA CAMPAGNE ROMAINE
LES SAINTS ALEXANDRE, HEDESTUS, AGAPET

Le mouvement littéraire implanté à Rome s'est-il propagé dans le duché de Rome p. 1 ? Les légendes de la campagne romaine, p. 2.

I. — Légende d'Alexandre de Baccano, p. 2 : analyse de la version de Vienne, p. 2. La version bollandiste, p. 4, et la version d'Adon, p. 5. — La légende commune aux trois textes, p. 5 : elle prêche la nécessité du baptême, insiste sur son authenticité, s'intéresse à la question de la fuite, Ses points de contact avec les actes africains, romains, grecs et cisalpins, p. 6. Les démons figurés par les Egyptiens, p. 8. Les récits des morts ressuscités, réplique des mythes païens, p. 9. — La tradition locale de Baccano, p. 9 ; la villa de Pescennius Niger ; le fundus Antonianus propriété de l'église saint Marc ; une église de l'an 321. — Rapports mutuels des trois textes, p. 11. La fête de la dédicace, p. 12. La dualité des tombeaux, p. 12.

II. — Légende d'Hedestus de Laurente, p. 16 : analyse du texte. Histoire de Laurente, p. 17 : la civitas et le vicus. La villa impériale, p. 19. Laurente et la guerre gothique, p. 19. — Rapport d'Hedestus avec Alexandre de Baccano, p. 20, avec les quatre Couronnés et avec Clément.

III. — Légende d'Agapet de Préneste : analyse du texte de Mombritius, p. 21. Les quatre autres versions, p. 23. Elles se divisent en deux classes, p. 24. Origine et date de la seconde classe de textes, p. 24 : le pape Jean IV et la translation des martyrs dalmates ; la réorganisation ecclésiastique au temps de Rothari, p. 25 ; la translation d'Anastase le Perse. — Origine et date de la première classe de textes, p. 24 : l'église romaine d'Agapet construite par Félix IV, le pape Agapet ; le texte primitif, p. 27.

CHAPITRE II

TRADITIONS D'OMBRIE

LES SAINTS VALENTIN, CONCORDIUS, CONSTANTIUS ET ANTHIME

I. — Légende de Valentin de Terni : analyse du texte, p. 29. Il est parent d'Alexandre de Baccano, p. 31, de Getulius, p. 32, de Maris, p. 33, de Césaire ; gestes de Valentin de Terracine, p. 34 ; Valentin et Côme Damien, p. 35. Son auteur est à chercher dans l'entourage de Vigile,

II. — Légende de Concordius de Spolète : analyse du texte, p. 36. Il est parent de Jean-Paul, p. 37 et des gestes romains. — D'où viennent Eutyches, Concordius et Anthime, p. 38.

III. — Légende de Constantius de Pérouse : analyse du texte bollandiste, p 40. Il est parent des gestes romains, de Pontien et d'Anthime, p. 41. — La version du Mont-Cassin, p. 42 : ses caractéristiques ; elle s'inspire de Julienne, p. 44, appuie ou combat les prétentions métropolitaines de Spolète. — Le culte local, p. 45 ; les textes primitifs perdus.

IV. — Légende d'Anthime : analyse de la version cyclique, p. 46. Genèse de la légende : le souvenir de Turrania Lucina absorbé par le souvenir de Mélanie la jeune, p. 49 ; Lucine est opposée à Mélanie, les jeûnes, p. 51. Influence des gestes de Sébastien, p. 52. — Le texte long et le texte court, p. 53 ; origine récente du texte long ; le texte court suppose des textes aujourd'hui perdus, p. 54. Les deux textes sont parents des gestes romains : leurs rapports avec Marcel, p. 55, et Suzanne, p. 56, note ; Cantius B, et Censurinus, p. 57 : les Anicii.

CHAPITRE III

TRADITIONS D'OMBRIE

LES DOUZE SYRIENS

I. — Légende de Jean Penariensis : analyse, p. 59. L'évêque Jean de Spolète. Isaac le Syrien à Spolète à la fin du ve siècle, p. 61. — Laurent de Spolète : un texte inédit, p. 62 ; il donne explicitement la date de 529, p. 63 ; il est modelé sur la notice de Gaius. Ses rapports avec Hedestus, etc... Evolution postérieure de la légende, p. 65.

II. — Légende des XII Syriens : analyse du texte cyclique, p. 66. D'où viennent les personnages ? Herculanus de Pérouse d'après les gestes et d'après Floridus, p. 69. Bricius, Abundius et Carpophorus, saints locaux de Terni, p. 72. Proculus de Terni modelé sur Equitius de Valérie, p. 73. Euticius de Bolsène (?) et Euticius de Nursie, p. 74. Anastase modelé sur Anastase le Perse et sur Anastase de Monticelli (ou de Suppentonia), p. 75.

III. — La mise en œuvre de ces traditions locales, p. 76. Le temps du pape Eugène, p. 76. Les prétentions métropolitaines de Spolète, p. 77 : une page de saint Grégoire. Le texte cyclique et Venant Agapet, p. 78. Les résumés du texte cyclique, p. 78, note. Le remaniement de la légende au monastère des Aquæ Salviæ, p. 78, note. — Les textes antérieurs à la version cyclique p, 79 : traits qui rappellent le vi^e siècle, la lettre tombée du ciel, p. 80,

Vitus B , Anthime, Constantius, Alexandre de Baccano. Importance des textes de Laurent de Spolète et de Jean Penariensis.

IV. — Textes apparentés, p. 81. Légende de Félicien de Foligno, p. 82 : analyse du texte : Forum Flaminii s'oppose à Spolète. Les deux remaniements de Félicien. — Juvénal de Narni : analyse du texte, p. 85 ; Narni s'oppose à Spolète. Les deux digressions du texte. Ces deux légendes puisent aux gestes romains et datent sans doute du début du VIIe siècle.

CHAPITRE IV

TRADITIONS D'OMBRIE

LES SAINTS SABIN, GRÉGOIRE, FÉLIX, PONTIEN ET VINCENT, VICTORIN, ÆMILIANUS

I. — Légende de Sabin d'Assise, p. 87. Analyse du texte de Baluze. Les jeux à Rome à l'époque gothique : une lettre de Théodoric, p. 91 ; la sédition Nika. Les augustales, p. 91. Influence des gestes des martyrs pannoniens, p. 92. Le texte est apparenté à Donat, Valentin, Concordius, Constantius, p. 92. Il est antérieur à la légende du miracle de Camerino, p. 93. Importance du culte de Sabinus au temps de saint Grégoire, p. 94. — Traces d'une seconde version de Sabinus, p. 95 : le calendrier populaire et Adon, Le texte du Codex Vindobonensis, p. 96. Rapport des deux versions : le texte de Vienne semble avoir été retouché, p. 97.

II. — Légende de Grégoire de Spolète : analyse du texte, p. 98. Il est apparenté à Vincent de Saragosse, à Alexandre de Baccano, à Jean Penariensis et aux XII Syriens, à Pontien, p. 100.

III. — Textes apparentés : la légende de Pontien de Spolète, p. 100. Analyse du texte. Une seconde version reconnaissable dans le calendrier populaire et dans Adon ; une réorganisation des cimetières après la guerre gothique, p. 102. La légende est apparentée à Vincent de Saragosse, à Grégoire, à Alexandre, à Constantius, p. 102. — La légende de Félix de Spello ; analyse du texte, p. 103. Elle rappelle Grégoire, Sabinus et Victorin. Elle est étrangère au martyr de Salone, Félix, p. 103. — La légende de Vincent de Bevagna : analyse du texte, p. 104. Il rappelle les XII Syriens, Grégoire et Sabinus ; il est modelé sur Vincent de Saragosse.

IV. — Légende de Victorin d'Assise : analyse du texte, p 107. Elle est parente des XII Syriens, de Félicien et de Juvénal, p. 108. Elle puise sans doute à la légende de Christophe. Quelle en est la patrie ?

V. — Légende d'Æmilianus de Spolète : analyse du texte, p. 110. Elle est parente de Victorin, des XII Syriens, de Jean Penariensis, et aussi de Sabinus et de Valentin. p. 112. Elle a puisé aux légendes grecques, p. 113. L'origine de la légende, sans doute, est double ; le pénitent Æmilianus, attesté par saint Grégoire, a été combiné avec le martyr de Silistrie Æmilianus, p. 114. Nouvelle preuve de l'influence des traditions martyrologiques danubiennes sur la légende italienne.

CHAPITRE V

TRADITIONS D'OMBRIE
VIA AMERINA
LES SAINTS TERENTIANUS, CASSIEN, FIRMINA, SECUNDUS, CRESCENTIUS CRISPOLITUS

L'occupation de la Voie Amerina par l'exarque Romanus, p. 117.

I. — Légende de Terentianus de Todi : analyse du texte, p. 118. Nos quatre versions et leurs caractéristiques, p. 120. Terentianus est parent de Sabinus, p. 122. La version A date du second quart du VIe siècle, p. 121. La version D s'inspire des légendes grecques, de celles surtout qui sont relatives à Adrien, et remonte au temps de saint Grégoire, p. 123. Le culte racine de la légende, p. 124. Une hypothèse sur l'origine de A et de D. p. 125, note 1.

II. — Légende de Cassien de Todi : analyse du texte, p. 125. Son caractère composite, p. 127. L'oratoire de Sébastien à Todi, et l'influence de la légende de Sébastien.

III. — Légende de Firmina d'Amelia : analyse du texte, p. 129. Reproduction du texte d'après un manuscrit de l'Archivio du chapitre de Saint-Pierre, p. 129, note. Les textes apparentés, p. 132. Firmina et Valentin-Hilaire.

IV. — Légende de Secundus d'Amelia : analyse du texte, p. 133. Un second texte court, ses caractéristiques, p. 135. Rapport des deux textes et leur date.

V. — Légende de Crescentius de Pérouse : analyse du texte, p. 136. Date de notre version, p. 137. Un texte antérieur de l'époque lombarde.

VI. — Légende de Crispolitus de Bettone : analyse du texte, p. 138. Il est apparenté aux légendes des Syriens. Sa date.

CHAPITRE VI

TRADITIONS DE TUSCIE
VIA CASSIA
LES SAINTS VALENTIN, GRATILIANUS, EUTYCHIUS

Les pays de la Voie Cassia, p. 141.

I. — Légende de Valentin et d'Hilaire de Viterbe : analyse du texte, p. 142. Un second texte court, p. 144. Rapport des deux textes : la légende de Valentin-Hilaire et la légende de Secundus ; la translation à Farfa, 145 ; la légende de Firmina, p. 146. Le texte du VIIe siècle est perdu.

II. — Légende de Gratilianus et Felicissima de Falères : analyse du texte, p. 147. Le texte d'Usuard, p. 149. La légende est un centon ; elle date du VIIe siècle, p. 151.

III. — Légende d'Eutychius de Ferento : analyse du texte, p. 151. Un texte de saint Grégoire, p. 153. Eutychius, Torpes et les Martyrs grecs...

IV. — Légende cyclique de Viterbe, p. 156. Les débris d'un explicit. L'épilogue d'Eutychius et sa date. Le texte cyclique et nos textes : aucun de nos textes de Valentin-Hilaire ne faisait partie du cycle local, p. 157.

CHAPITRE VII

TRADITIONS DE TUSCIE
VIA CASSIA
LES SAINTS IRÉNÉE, DONAT, GAUDENTIUS, PERGENTINUS, DOMNINUS

Le pays d'Arezzo, p. 159.

I. — Légende d'Irénée de Chiusi : analyse du texte, p. 159. La topographie de la légende, p, 161 ; la catacombe de Mustiola. Le texte d'Usuard, p. 162, et les inscriptions contemporaines de Luitprand, p. 163. Les deux versions de Toscanella et de Sutri ; Sutri en 728, p. 163-164. Les textes parents.

II. — Légende de Donat : analyse du texte, p. 165 : son caractère. Le thème du sac retrouvé : un texte de Grégoire de Tours, p. 165, note 2. Donat et Vibbiane, p. 167 ; autres textes apparentés. Confirmation des conclusions précédentes, p. 167. La légende est citée par Grégoire le Grand, p. 168. A-t-elle été retouchée ? Donat et Juvénal ; la version du Vindobonensis et la version du Palatinus.

III. —Légende de Gaudentius : analyse du texte, p. 169. C'est la suite de Donat : l'auteur utilise Alexandre et Valentin, Juvénal peut-être et les XII Syriens.

IV. — Légende de Laurentinus ; analyse du texte, p. 172. Textes du férial et du calendrier, p. 173. Les textes parents, p. 174. Notre version dérive-t-elle d'une version du VIe siècle, p. 175 ?

V. — Légende de Domninus : analyse du texte, p. 175. Fidentia, p. 176 ; la via Claudia en Emilie, p. 176, note 1. Le texte d'Usuard. La légende est une réplique de Maurice d'Agaune, p. 178, et d'Ursus-Victor. — Deux autres versions de la légende, p. 179 ; elles datent de l'époque carolingienne, p. 181. Domninus, les légendes gauloises et saint Denys de Paris, p. 182.

CHAPITRE VIII

TRADITIONS DE L'ITALIE DU NORD
LES SAINTS SECOND, FAUSTIN ET JOVITE, INNOCENTIUS

L'arrière-pays de Gênes, p. 183.

I. — Légende de Secundus : analyse du texte, p. 184. C'est une autre réplique de Maurice, p. 185. Le culte de Vintimille et le culte d'Asti, p. 186.

II. — Légende de Faustin et Jovite : analyse du texte, p. 186, les trois versions. Discussion de la théorie du R. P. Savio, p. 188, note 1. La légende est antérieure au temps d'Usuard, p. 189, postérieure à la création de l'exarchat, p. 190. Caractères de la version cyclique ; exil du clergé milanais à Gênes, p. 191. Influence de ce fait sur le travail légendaire : une page des Dialogues, p. 191. Les conquêtes de Rothari, sa femme, Gondeberge, son beau-frère, Aripert, p. 192 ; les saints Boniface, Donat, Felix. — Date des deux autres versions, p. 194.

III. — Les sources de la légende, p. 195 : Les gestes d'Alexandre, Abundius, Sébastien, Nazaire, p. 196, Sophie, p. 197, Anastasie, Eleuthère, p. 198.

VI. — Légende d'Innocentius : analyse du texte, p. 199. Son originalité, p. 201.

Le diplôme de 946 : le culte de Laurent. — L'auteur utilise Gervais Protais, p. 203. Sébastien, Silvestre. Rapports d'Innocentius avec Faustin-Jovite (Marcianus) et avec Domninus.

CHAPITRE IX

TRADITIONS DE TUSCIE

VIA AURELIA

LES SAINTS TORPES, PAULIN, AMSANUS, SECUNDIANUS, MARCIANUS

La voie Aurelia, p. 205.

I. — Légende de Torpes : analyse du texte, p. 205. Une villa à Pise, p. 209. Rapports de Torpes, d'Alexandre de Baccano et de Vincent.

II. — Légende de Paulin : analyse du texte, p. 211. Textes apparentés, p. 213 : c'est une réplique de Torpes.

III. — Légende d'Amsanus : analyse du texte, p. 215. Le cadre topographique, p. 217. Influence de Vitus, Cassien, Sébastien, etc.. Une seconde version. La restauration de l'église de Vienne au temps de Rothari, p. 218.

IV. — Légende de Secundianus : analyse du texte, p. 219. Le texte du férial, p. 221. Influence de Terentianus, de Valentin, de Hedestus et de Susanne, p. 222. Influence de Virgile, p. 223. Où est Coloniacum ?

V. — Légende de Marcianus : analyse du texte, p. 224, et sa reproduction, p. 224-225, note. L'évêché de Forum Clodii, p. 226. Influence des martyrs de Tomes, p. 227. Marcianus est modelé sur Sabinus, p. 228. Marcianus et Valentin, p. 229.

CHAPITRE X

TRADITIONS DE CAMPANIE

LES SAINTS FÉLIX, MAXIME, RESTITUTA, AMBROISE, MARCELLUS ET APULEIUS

I. — Légende de Félix prêtre : analyse du texte, p. 231. L'église du Pincio, p. 232 et le texte du calendrier populaire, p. 233. Le texte d'Adon ; le tombeau de Félix est près de Nole. Romanisation de Félix de Nole, p. 234 : Félix et Adauctus, Damase, Pierre et Paul, Nérée,... La légende utilise une page des Dialogues, p. 236. — Caractères du texte d'Adon, p. 237 ; son rapport à notre texte, p. 238. D'où vient Helpidius ?

II. — Légende de Maximus de Cumes : analyse du texte, p. 239. Rapports de Maxime et de Julienne, p 242 ; Maxime est copié sur Pontien et Cyricus-Julitta. La version d'Apamée, p. 243 : Julienne en est absente ; pourquoi ?

III. — Légende de Restituta de Sora, analyse du texte, p. 244. Le culte de la sainte africaine, p. 245 ; les sources de la légende, p. 246. Restituta est parent de Firmina, de Lucie-Géminien et d'Amasius, p. 246.

IV. — Légende d'Amasius de Sora : analyse du texte, p. 247. Une seconde version s'intéresse à Paris : ses caractéristiques, p. 248. La légende de Paris de Teanum, p. 248 : ses caractéristiques. Le souvenir du pape Jules et la question arienne, p. 250 ; tendances de l'hagiographe.

V. — Légende d'Ambroise le Centurion : analyse du texte, p. 251. Textes parents : Torpes et le groupe Vincent de Bevagna, etc... La légende est modelée sur les actes de Marcellus de Tanger, p. 252.

VI. — Légende de Marcellus et Apuleius : analyse du texte, p. 253. Textes du Sacramentaire Gélasien et du calendrier populaire, p. 254. La légende est modelée sur Marcellus de Tanger, p. 255 : Marcellus-Apuleius a même origine qu'Ambroise. Marcel de Capoue, p. 253. — Deux autres versions, p. 256 : l'une relève de Nérée et l'autre des Acta Archelaï d'Hegemonios. Marcellus-Apuleius et Sergius-Bacchus : la version latine de Sergius-Bacchus a-t-elle même origine que Marcellus et Ambroise, p. 257 ?

CHAPITRE XI

TRADITIONS DE VALÉRIE ET DU PICENUM

LES SAINTES ANATOLIE ET VICTOIRE, LES SAINTS SÉVÈRE, VICTORIN ET SÉVERIN

I. — Légende de Victoire et d'Anatolie de Sabine : analyse du texte, p. 259. Le culte des saintes en Sabine, p. 261 ; les mosaïques de Ravenne. Le double récit d'Aldhelme, p. 261 ; les textes d'Adon et Flodoard, p. 262 ; trois versions anonymes. D et F forment un même tout, p. 262 ; c'est la source d'Aldhelme, p. 263. Quel est le rapport de E à DF, p. 264. Textes parents. Nos textes remontent peut-être au VIe siècle ; plus vraisemblablement, ils datent du VIIe : leur rapport à Restituta et à Torpes, p. 265.

II. — Légende de Sévère de Valérie : analyse du texte, p. 265. Il rappelle Alexandre de Baccano et Lucie-Géminien, p. 266 ; il remanie un passage de saint Grégoire, p. 267.

III. — Légende de Victorin-Séverin : analyse du texte, p. 268.

IV. — Victorin-Séverin et Nérée-Achillée : Eutyces, Victorinus et Maro, p. 271. Points de contact des deux légendes, p. 272 ; les ruines d'Amiterne ; le texte du férial, p. 273. — Les relations de Septempeda avec Amiterne. Séverin est évêque, Maro opère un miracle à Septempeda, p. 274 : les prétentions de Cività Nova. Il y a eu deux Victorin, p. 275.

V. — Victorin-Séverin et une homélie de saint Grégoire, p. 275 : Victorin Æmilien le pénitent. Confusion de Victorin le martyr avec Victorin le pénitent, p. 277. — La lettre de Grégoire à Secundinus, p. 277 : une apologie du cénobitisme. Notre légende a été écrite dans le cercle des amis de Grégoire, p. 278. L'origine de Séverin : c'est un double légendaire de Séverin de Norique, p. 279.

CHAPITRE XII

CONCLUSION

LE MOUVEMENT LÉGENDAIRE GRÉGORIEN ET L'ŒUVRE HAGIOGRAPHIQUE DE SAINT GRÉGOIRE

Quel est le rapport des Dialogues aux Gestes, p. 281.

I. — Caractères des gestes, p. 282. Ils prolongent les gesta martyrum romains : leur valeur historique ; leurs sources romaines ; leurs tendances, p. 282. Rôle des clercs romains dans la rédaction des gestes italiens, p. 283.

— Les traits qui distinguent les gestes de l'époque grégorienne des gestes de l'époque gothique, p. 283. Les phases du mouvement grégorien, p. 284. Les gestes de l'époque grégorienne et le calendrier populaire, p. 285.

II. — Caractères des Dialogues, p. 286. Leur origine, p. 286. Leurs attaches topographiques, p. 287 ; leur cadre chronologique, p. 288 ; leurs sources, p. 289 ; les Dialogues et les Homélies, p. 289-291, note ; les « autorités » de Grégoire, p. 291, note. Les Dialogues, les traditions locales et les moines, p. 292.

III. — Comparaison des deux textes, p. 292. Une différence notable, trois ressemblances précises. Les points de contact des Dialogues et des Gestes, p. 293. Il y a étroite solidarité entre eux, p. 294. Piété de Grégoire envers les martyrs, p. 295 : origine du titre *servus servorum Dei*, p. 295 ; note. Une page des Dialogues, p. 295 : saint Jacques et saint Jean, le martyr de la persécution et le martyr de la paix. L'hagiographie italienne au VIIe siècle prolonge l'hagiographie romaine.

APPENDICES

I. — *Saint Alexandre de Baccano*, p. 299. Quel est le siège de l'évêché d'Alexandre ? D. Morin le cherche en Orient : un texte du Synaxaire de Constantinople et un passage des gestes. — Autre raison à l'appui de l'hypothèse. Quelles difficultés elle soulève.

Le diptyque de Lucques, p. 300. — L'expression primus palatinus, p. 300. — L'inscription. — L'auteur de B devait connaître A', non A, p. 301.

II. — *Saint Agapet de Préneste*, p. 303. — M. Zeiller développe l'hypothèse de Delehaye. Difficultés de l'hypothèse : elle ne tient pas compte d'un fait (existence d'une classe de manuscrits qui ignorent Anastase) ; le roi Antiochus s'explique par l'influence de la légende des Macchabées, non pas Flavius Antiochanus.

III. — *Saint Laurent de Spolète et saint Laurent de Farfa*, p. 305. Le privilège de Jean VI. Textes de Grégoire di Catino, p. 306 : leurs sources et nos textes, p. 307.

IV. — *Saint Æmilianus de Spolète* p. 309. La lettre de saint Grégoire à Félix d'Agropoli et le titre de *visitator provinciæ Lucaniæ* ; Agropoli devient le centre religieux de la Lucanie. N'est-ce pas cette localité que désignent, dans Æmilianus, les mots *civitas lucana?* Difficultés de l'hypothèse La politique de Théodelinde et d'Adaloald. — Le dieu Galien.

V. — *De l'influence des patrimoines de l'église romaine sur les légendes italiennes*, p. 313. Hedestus, Vitus, Agathe, Agapet B, Anthime, XII Syriens, Gratilianus.

VI. — *Additions et corrections*, p 315. Une église de saint Hedestus sur la voie Ardéatine ; — influence des légendes apostoliques sur nos légendes ; — l'évêché de Spello et les gestes de Félix ; — une église de saint Anthime à Cures, p. 316 ; — les attitudes des saints guérisseurs ; — le supplice d'écorchement ; — l'attitude du pape Eugène I ; — les prétentions métropolitaines de Spolète, p. 317 ; — la date des XII Syriens et le discours de Martin Ier du 5 octobre 649 ; — Sabinus, Terentianus D et Eusèbe-Pontien, p. 318 ; — l'invocation Deus Abraham, Isaac et Jacob, p. 319 ; — Vincent de Be-

vagna, Sabinus et Grégoire ; — Cassien, Victorin-Séverin et Jonas ; — la croyance à la fin du monde, p. 320 ; — la réorganisation des cimetières après la guerre gothique ; — la règle de Saint-Benoit et les gestes des martyrs.

Table des matières, p. 321.

FIN DE LA TABLE

SAINT-AMAND (CHER). — IMPRIMERIE BUSSIÈRE

sur les Gesta Martyrum

24178

Dufourcq, A. - Etude sur les Gesta Martyrum Romains. v. 3

PONTIFICAL INSTITUTE
OF MEDIAEVAL STUDIES
59 QUEEN'S PARK
TORONTO 5, CANADA

24178